Quand les socialistes inventaient l'avenir

Sous la direction de Thomas Bouchet, Vincent Bourdeau, Edward Castleton, Ludovic Frobert et François Jarrige

Quand les socialistes inventaient l'avenir

Presse, théories et expériences, 1825-1860



La parution de cet ouvrage s'inscrit dans les activités du programme ANR « Utopies19 – Intellectuels et expérimentateurs socialistes 1830-1870 ». Nous avons bénéficié à ce titre du précieux soutien de nos laboratoires de rattachement respectifs : Triangle (UMR 5206, Lyon) ; Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux (USR 3124, Besançon) et Logiques de l'agir (EA 2274, Besançon); Centre Georges Chevrier (UMR 7366, Dijon).

Nous avons également plaisir à remercier Sarah Sussman et Isabelle Collignon : elles ont organisé, avec Edward Castleton, les 1^{er} et 2 novembre 2013 à l'université Stanford le colloque « Between theory and practice. The 19th century French Socialist press » (France-Stanford Center for Interdisciplinary Studies – Stanford University Libraries – Gustave Gimon Collection). À cette occasion, nous avons pu mettre nos hypothèses à l'épreuve.

En couverture : portraits de George Sand, Louis Blanc, Victor Considerant, Proudhon et Étienne Cabet, Pierre Leroux, Eugénie Niboyet.

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information par courriel, à partir de notre site

www.editionsladecouverte.fr

où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

ISBN 978-2-7071-8591-4

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

© Éditions La Découverte, Paris, 2015.

Changer la société, changer la presse

« BOUCLIER, un journal sert d'arme défensive ; JAVELOT, il sert à l'attaque ; MIROIR, il réfléchit les opinions ; ARÈNE, il leur ouvre un champ libre ; TABLE RASE, il reçoit et conserve leur expression diverse. »

(L'Écho de la fabrique, 1832).

Depuis près de deux siècles, un espoir doublé d'un savoir anime le monde, façonne l'avenir, nourrit la critique des injustices et des inégalités : le socialisme. Pourtant, ce mot a été si tiraillé entre des définitions contradictoires et floues, il a servi à justifier des politiques et des projets tellement divers, qu'il semble avoir épuisé toute sa force critique. Déjà, en 1849, alors que le rêve d'une république sociale et démocratique vient d'être anéanti par les partisans d'une république modérée se prétendant réaliste, Proudhon note qu'« il y avait charlatanisme et lâcheté à parler éternellement socialisme, sans rien entreprendre de socialiste » (1849, p. 72). Pour cette figure cardinale du socialisme français de la première moitié du XIX^e siècle, le socialisme est d'abord une aspiration floue et traversée de tensions. Lui-même raille d'ailleurs la plupart des écoles socialistes de son temps... qui le lui rendent bien.

Comment naît le socialisme au début du XIX^e siècle et comment s'exprime son ambition d'émanciper les individus et les peuples contre tous les pouvoirs et toutes les dominations ? Comment émerge cette aspiration neuve dans un monde en crise et en mutations rapides ? Quelles sont les lignes de force et de faille de cette nébuleuse intellectuelle et politique ? Les premiers socialistes estiment qu'il ne suffit pas que la société souffre, que les gaspillages et les destructions s'accumulent, que les crises se répètent pour qu'émergent les mouvements politiques et sociaux réformateurs ou révolutionnaires. Encore faut-il qu'apparaissent une

conscience vive et une connaissance précise de ces pathologies. Seules cette conscience et cette connaissance peuvent permettre un développement harmonieux de la société à long terme, mais aussi, au présent, de multiplier les expériences en vue d'améliorer les situations concrètes. Tous ceux qui se saisissent de la question sociale à travers les journaux qui se créent en grand nombre entre 1825 et 1835 d'abord, puis moins massivement entre 1835 et 1848, et selon une croissance exponentielle après février 1848, rêvent d'un avenir émancipé, d'un ordre social régénéré à l'écart du capitalisme délétère et de sa concurrence forcenée. Aujourd'hui, comme au seuil des années 1830, ces termes de « souffrance », de « crise », de « destruction » nous sont à nouveau familiers. Comme ces décennies révolutionnaires qui ont vu naître à la fois le capitalisme industriel, les grandes idéologies émancipatrices et la presse de masse, la période actuelle est un moment charnière où, pour continuer d'inventer l'avenir, nous allons devoir forger un nouvel espoir conforté par un savoir rigoureux sur l'émancipation.

Socialisme d'aujourd'hui et socialisme d'hier

Comment caractériser les socialismes de la première partie du XIX^e siècle ? Pour en repérer les contours, il convient au préalable de se défaire des apparentes évidences du présent. Qu'est-ce en effet que le socialisme aujourd'hui, qui voit un Premier ministre, « socialiste » en l'occurrence, se faire le héraut d'une politique postsocialiste et inviter avec insistance à changer le nom de son parti, jugeant le mot « socialisme » dépassé car renvoyant selon lui à des réalités du XIX^e siècle qui ne seraient plus les nôtres (Valls, 2008); et un Président, pareillement « socialiste », favoriser en priorité, au nom de la « réforme », les intérêts des technocrates bruxellois, des créditeurs allemands et des marchés financiers mondiaux ? Ce faisant, il déçoit inévitablement son électorat « de gauche » et se voit sanctionné par un taux de popularité historiquement bas. La question des contours du socialisme contemporain se pose aussi en regard de l'électorat de ce parti en crise : il n'est plus composé, à sa base et en majorité, que d'un mixte où dominent des enseignants, des travailleurs sociaux et des employés du secteur public, alors qu'à son sommet abondent les hauts fonctionnaires, les banquiers, les chefs d'entreprise ouverts à la « modernité », la plupart issus des grandes écoles, Parisiens de préférence. Lorsqu'en face de lui l'extrême droite progresse, que ses électeurs sont de plus en plus massivement issus des classes populaires, voire ouvrières (non syndiqués et souvent du secteur privé), on est conduit à mettre en doute les prétentions et les aspirations des diverses branches de la gauche politique – communistes, ex-communistes, écologistes ou autres – à représenter les classes populaires alors même que le nombre des militants ne cesse de diminuer.

La gauche devrait pourtant avoir le vent en poupe. Depuis 2008, en effet, pas une journée ne se passe sans que les médias ne se fassent le relais des inquiétudes de l'opinion et de l'impuissance des gouvernements face à la faillite de l'économie du monde occidental et à la défiance généralisée vis-à-vis du politique. Mais a-t-on, à gauche, un mouvement d'idées et un débat dignes de ce nom? Les grands titres de la presse dite « progressiste » (L'Humanité et ses 40 000 exemplaires, Libération qui tire à 100 000 exemplaires) et les revues intellectuelles de gauche – Vacarme, Contretemps, Mouvements, etc. – à la diffusion confidentielle peuvent-ils répondre aux attentes de la population en quête de réponses aux défis sociaux et environnementaux qu'affrontent nos sociétés ? De cet ensemble se dégage plutôt l'image d'une presse en crise, dont certains succès (tout relatifs puisque, s'agissant de ces derniers, on met en avant des titres comme Le Monde diplomatique, qui plafonne à 140 000 exemplaires chaque mois, ou *La Décroissance*, qui peine à atteindre les 30 000) ne peuvent faire oublier qu'elle touche toutes les parutions où pourraient se faire entendre des voix discordantes. Depuis la fin des années 1990, l'usage d'outils numériques d'information via l'Internet a pu nourrir l'espoir d'une redéfinition du champ médiatique alternatif, mais c'est aujourd'hui plutôt la désillusion qui gagne les rangs des usagers comme des journalistes critiques sur le Web. À l'image des radios libres dans les années 1980, la parenthèse enchantée semble se refermer (Mouvements, septembre 2014).

La surabondance actuelle de l'information ne fait que noyer les idées et les opinions dans un fatras indéterminé. Nous avons affaire à une crise intellectuelle, à une incapacité, alors même que les idées neuves ne manquent pas, à articuler théorie et pratique. Cette crise touche – par extension – la presse, mais seulement parce qu'elle traverse l'ensemble du corps social, et en particulier les partis politiques, censés agréger les idées, les solutions et proposer des formes d'expérimentation sociale aptes à nourrir le projet d'une société future.

Le constat est connu et nombre d'intellectuels explorent aujourd'hui les racines de cet éloignement de la « gauche socialiste » à l'égard des problèmes actuels. Ceux, notamment, qui sont vécus par des « gens ordinaires », issus du peuple et des classes populaires, et confrontés aux effets du néolibéralisme (Lordon, 2009 ; Michéa, 2011). Le clivage obsédant entre les attentes des classes ouvrières et le socialisme n'est évidemment pas nouveau. Si le socialisme ne représente plus aujourd'hui les aspirations populaires, il ne les représentait pas forcément non plus à ses

origines. Lorsque, autour de 1830, les saint-simoniens ont initié les premières formes de socialisme, ils ne cherchaient pas à défendre en priorité les intérêts des travailleurs. Mais, entre 1825 et 1851, le socialisme français dans sa diversité a peu à peu changé de mission : de défenseur des intérêts des « industriels », que les saint-simoniens, opposés aux oisifs et aux rentiers héritiers de l'Ancien Régime, défendaient sous la Restauration, il s'est mué en défenseur prioritaire des intérêts des travailleurs. Une mutation identique est-elle envisageable de nos jours? Comment retrouver le chemin d'un socialisme populaire capable de mobiliser les travailleurs, les retraités précarisés, les chômeurs, les jeunes, qui votent peu, les femmes, les minorités en tous genres, les étrangers ? Alors que la social-démocratie s'est muée en auxiliaire efficace et zélé du capitalisme et que l'essentiel de la « gauche » a abandonné ses rêves et ses projets pour accompagner le projet néolibéral, il est utile de faire retour à la jeunesse du socialisme, à la ferveur de ses espoirs initiaux, mais aussi à la diversité de ses courants et projets et, parfois, à leurs vifs antagonismes.

L'enjeu est de retrouver la diversité des possibles oubliés, d'explorer une période à la fois plus optimiste et plus exubérante, où la fragmentation des voix socialistes doit être comprise comme un indice de force davantage que de faiblesse; une époque qui précède l'ère des partis politiques modernes, des syndicats de masse, de l'État-providence destiné à atténuer les maux sociaux. Loin d'être aussi « stupide » que ce que les auteurs de droite, de Léon Daudet (1922) à Philippe Muray (1984), ont prétendu, le XIX° siècle a bien quelque chose à nous apprendre.

Cet ouvrage vise donc à brosser un tableau des premiers socialismes français en explorant le foisonnement de leurs écrits et de leurs doctrines, le lent cheminement de leurs aspirations. Mais, plus que cela, il cherche aussi à montrer que ce socialisme présente - dans sa diversité - une tonalité et une couleur particulières : pour ses hérauts, les idées doivent être exprimées avant de pouvoir être expérimentées et se réaliser. À travers l'étude de la presse et des imprimés dans lesquels s'invente le socialisme, il s'agit de retrouver un temps, pas si lointain, où les crises sociale et politique étaient prétexte à une réforme complète de l'entendement, à une révision des concepts sociaux, et alimentaient le désir d'expérimenter de nouvelles formes de vie sociale. L'invention du socialisme est en effet concomitante de l'éclosion d'une nouvelle presse périodique, parallèle à l'apparition de multiples supports écrits – journaux, livres, brochures ou almanachs. Dans ces écrits, l'interprétation et la compréhension de la société se donnent comme un préalable, nécessaire, à la fois pédagogique et dogmatique, à la transformation sociale. La circulation des idiomes « socialisme », « science sociale », « social », « société », que l'on rencontre dans ces journaux foisonnants d'idées et de projets, renouvelle notre compréhension du socialisme. Comment interpréter la prétention des rédacteurs de ces journaux à changer le monde ? Alors qu'aujourd'hui on répète à l'envi qu'il ne saurait y avoir d'alternative, que l'utopie a été délégitimée par les expériences du xxe siècle, que l'imagination sociale et politique est sans cesse absorbée par le monde de la marchandise et du consumérisme, que peuvent nous enseigner ces auteurs et ces expériences intellectuelles oubliés ? Leurs efforts pour propager leurs idées nous montrent comment ils ont tenté de réconcilier la théorie et la pratique dans la société postrévolutionnaire. C'est une aspiration qui nous semble désormais de plus en plus étrangère.

À l'aube des premiers socialismes

Le mot « socialisme » apparaît entre la fin du xviiie et le milieu du XIX^e siècle. Il est contemporain d'un immense effort de reconstruction intellectuelle alors que le monde semble en ruines après les expériences révolutionnaires et impériales, marquées par les guerres et les violences, la mise à bas de l'édifice politique comme de l'organisation sociale antérieurs. Après tant d'autres, Pierre Leroux en fait le constat au seuil des années 1830 : « La société n'est plus qu'un amas d'égoïsme, ce n'est plus un corps ; ce sont les membres séparés d'un cadavre » (cité par Evans, 1948, p. 213). Pour les réformateurs de ce premier XIX^e siècle, l'individualisme et la concurrence triomphent partout, l'agitation politique et les bouleversements socio-économiques incessants créent incertitude et insécurité sociale. En dépit de leurs différences irréductibles, ceux qui se regroupent peu à peu derrière la bannière du socialisme partagent la même condamnation de la concurrence, perçue comme la source de toute misère. Quel autre monde inventer pour sortir de l'égoïsme et de l'exploitation? Comment imaginer un ordre social nouveau, harmonieux? Comment organiser le monde pour le plus grand bonheur de tous ? Comment dépasser les égoïsmes pour promouvoir l'association ? C'est à ces questions que tentent de répondre les premiers réformateurs sociaux, souvent déçus par l'échec des révolutions politiques, à travers leurs écrits, leurs systèmes et leurs expérimentations.

Les frontières du socialisme demeurent longtemps poreuses et incertaines. L'invention du néologisme « socialisme » s'opère d'ailleurs très lentement dans un espace transnational. Il apparaît d'abord en Italie (socialismo) durant la seconde moitié du XVIII^e siècle dans le cadre des polémiques opposant les théologiens aux philosophes, soucieux de faire prévaloir le social sur le spirituel. En France, c'est l'abbé Sieyès qui l'introduit pour décrire ce qu'il appelle aussi l'« art social », ou la « science de la

société », c'est-à-dire les moyens par lesquels le législateur s'efforce de répondre aux besoins de la population (Guilhaumou et Branca-Rosoff, 1998). Pourtant, ce n'est qu'après 1830 que le mot commence à se répandre. Il entre lentement dans le langage courant et prend sa signification contemporaine de doctrine opposée à l'individualisme, cherchant à résoudre la question sociale par l'association ou la communauté. Pierre Leroux l'emploie dans un sens critique en 1834 dans un article de la Revue encyclopédique. Plus tard, il en revendiquera la paternité : « C'est moi [...] qui, le premier, me suis servi du mot de SOCIALISME. C'était un néologisme alors, un néologisme nécessaire. Je forgeai ce mot par opposition à individualisme qui commençait à avoir cours » (Leroux, 1863). Dans les années qui suivent les Trois Glorieuses de juillet 1830, le mot commence à servir de bannière à la génération née aux lendemains de 1789-1793. Observant une « société en poussière », ceux qui commencent à se désigner comme « socialistes » ambitionnent de développer une nouvelle connaissance du lien, de la solidarité et de l'union des hommes entre eux, des hommes et de leurs milieux, de la matière et de l'idée ; et cette connaissance prend la forme indistincte d'une science, d'une philosophie et d'une religion. Tous ambitionnent également un passage à l'action et à l'expérimentation pour fonder cette nouvelle association des hommes. Tous s'opposent à un présent libéral qui consacre le règne des « satisfaits » et des grands notables après la curée des rangs, honneurs, dotations, fortunes et terres qu'a inaugurée le règne de Louis-Philippe.

Mais ce que recouvre le néologisme « socialisme » à ses débuts n'a rien d'évident. Pendant longtemps, le mot est rarement employé dans un sens positif et le socialisme est tiraillé entre de multiples tendances et orientations parfois violemment contradictoires. Ainsi, l'idée communiste, qui s'affirme autour de 1840 en mettant la communauté des biens au cœur de son projet, s'oppose aux projets antérieurs – notamment saint-simoniens et fouriéristes –, qui maintiennent la propriété privée et une vision hiérarchique de la société (Grandjonc, 1989). Ceux qui seront réunis plus tard sous l'étiquette de « socialisme » hésitent d'abord à utiliser ce terme flou, ambigu et polémique; ils lui préfèrent d'autres appellations issues des diverses doctrines en concurrence. Le mot « socialisme » ne s'impose réellement dans le langage politique et ne fait l'objet d'une appropriation par les acteurs qu'en 1848, lorsque s'engage la répression contre toutes les tendances radicales et démocratiques. C'est en effet en 1848, alors que les élections au suffrage universel masculin puis (et cette fois dramatiquement) la répression des journées de Juin marquent la fin du printemps des peuples, que le mot devient un étendard derrière lequel se réunissent des auteurs fort divers.

La presse est alors envahie par l'idiome socialiste. Alors que les républicains modérés s'imposent et que les libéraux dénoncent le spectre de l'anarchie socialiste, le mot se colore d'une tonalité positive dans divers milieux radicaux. Après Juin 1848, quand il semble de plus en plus évident que « les socialistes seront jetés aux chiens » et que « la régénération de la France se fera sans le socialisme et contre le socialisme », beaucoup rappellent, à l'image du Représentant du Peuple, que « la Révolution avait été faite par le socialisme et pour le socialisme » (numéro 21). D'autres, comme le disciple de Fourier Victor Considerant, notent que, « en 1830, le socialisme n'était RIEN [...] aujourd'hui le socialisme est TOUT ». Considerant rappelle inlassablement que le socialisme est d'abord un projet de justice sociale avant d'être un projet révolutionnaire. Confiant dans le progrès et l'avenir, il affirme que l'« idéal de justice, de paix, d'harmonie, de bonheur et de liberté, c'est l'idéal commun à presque tous les socialistes ». Il s'agit en bref de promouvoir pacifiquement l'« Association libre et volontaire », seule façon de résoudre le « grand problème organique de l'avenir » (Considerant, 1848, p. 18-20). Mais, après Juin 1848, le « socialisme » est aussi un « chaos » et le mot devient une injure. Il circule surtout dans les écrits de ses adversaires qui en font un spectre terrifiant utilisé pour effrayer le peuple des campagnes et le mobiliser contre les républicains avancés et les réformateurs sociaux.

La versatilité du concept de socialisme reste de mise tout au long du XIX^e siècle. À la toute fin du siècle, Anatole Leroy-Beaulieu, alors professeur d'histoire à l'École libre de sciences politiques de Paris, penseur libéral hostile aux socialismes qui s'organisent en partis, dénonce encore ce « mot lui-même vague, sous lequel tous n'entendent pas la même chose, mot qui doit beaucoup de sa vogue à son vague même ». En dépit de son ton dénonciateur, Leroy-Beaulieu évoque une autre dimension de ce vocable en rappelant le souvenir d'« un vieux républicain de 1848 qui voulait que Socialisme fût synonyme de Science sociale et qui prétendait appeler socialistes tous ceux qui s'occupent de science sociale, comme on appelle chimistes tous ceux qui font de la chimie ». « Je regrette que son opinion n'ait pas prévalu, ajoute-t-il, car cela nous eût épargné le terme hybride de sociologie. Nous serions ici tous socialistes, et les plus socialistes se trouveraient être les économistes » (Leroy-Beaulieu, 1895). La critique se retourne ici toutefois contre son auteur; le socialisme est en effet aussi l'autre nom des sciences de la société et il se construit aussi contre une économie politique libérale accusée d'autisme. À un moment où la société semble se transformer à un rythme accéléré, les socialistes sont ceux qui proposent de penser le processus pour l'accompagner, le modeler au profit du plus grand nombre.

Dire les choses ainsi oblige à porter l'accent sur la pluralité des options socialistes et à prendre au sérieux leurs croyances, longtemps rejetées dans l'enfance de la politique. Il ne s'agit plus seulement de lire cette histoire à l'aune d'une classe – ouvrière – constituée, qui aurait eu en sa possession des idées maîtresses (celles issues de la conscience qu'elle aurait eue d'ellemême, de son unité et de sa pratique réelle) et une traduction pratique linéaire de ces dernières. Il faut plutôt la lire à partir d'une pluralité d'identités sociales (artisans, professions libérales et intellectuelles déclassées, clergé progressiste, femmes instruites et dominées, premiers ouvriers des manufactures...), toutes porteuses de discours sur les fondements de l'ordre social et les origines des désordres sociaux. À la manière d'un Alain Faure et d'un Jacques Rancière restituant dans La Parole ouvrière (1976) le rêve ouvrier, ce livre voudrait rendre compte – et nul autre point d'observation n'est plus apte pour cela que la presse – de la science sociale de ces socialistes, dans son versant théorique et descriptif autant que pratique et normatif. Pour cela, il convient d'abord de s'émanciper des attentes placées en lui plus tard, à la fin du XIX^e siècle et tout au long du XX^e.

Expériences et expérimentateurs socialistes

La compréhension des œuvres des premiers socialistes a longtemps souffert et souffre encore du poids de lectures téléologiques. Ces lectures héritées notamment (mais pas seulement) du marxisme demeurent prégnantes. Dans un essai récent, le philosophe Gerald A. Cohen (2010) résume en ces termes la conception que le socialisme scientifique (dont Cohen critique la conception obstétrique de la pratique politique) se fait du socialisme dit « utopique » : « Les socialistes français fournissaient une profonde critique du capitalisme, mais il s'agissait d'une critique moralisatrice plutôt que dialectique [...]; elle allait de pair avec une conception utopique de la pratique qui reproduisait le modèle mécanique du changement à partir de l'extérieur. Il est utopique et non dialectique de concevoir la relation entre idéaux politiques et pratique politique de telle sorte que le projet socialiste consisterait à faire table rase du capitalisme pour construire le socialisme sur un sol neuf, de même qu'un ingénieur démolit un immeuble délabré pour élever à la place un immeuble de sa propre conception. » L'interprétation proposée par Engels et ses successeurs ne différerait pas fondamentalement de celle, libérale, d'un Friedrich Hayek qui, dans Scientisme et sciences sociales (1953), stigmatise la « mentalité polytechnicienne » des saint-simoniens et aperçoit dans leurs projections les premiers stigmates des totalitarismes modernes.

Depuis leur éclosion dans le premier tiers du XIX^e siècle, les contributions des socialistes dits « utopistes », « romantiques » ou « associationnistes »

français font l'objet d'une triple critique. De Friedrich Engels (1880) à Isaïah Berlin (1990) en passant par Joseph Schumpeter (1954), ces auteurs sont tour à tour accusés d'avoir méconnu la vraie texture du politique – l'antagonisme et le pouvoir –, d'avoir fantasmé les premières architectures intemporelles totalitaires ou, plus simplement, d'avoir été fantaisistes, voire totalement farfelus, en matière d'analyse économique et sociale. Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, les travaux de ces socialistes connaissent pourtant une réhabilitation partielle. Des commentateurs comme Ernst Bloch (1976), Franck Manuel (1979) ou, plus récemment, Paul Ricœur (1986) redécouvrent l'inscription historique de ces corpus socialistes ; les singularités - ou bizarreries - de ces textes réfléchissant d'abord leur contenu émancipateur fondamental. Il s'agit en effet, pour ces socialistes originels se situant dans le prolongement direct ou indirect des intuitions pionnières du comte Henri de Saint-Simon ou de Charles Fourier, de bousculer les réalités (considérées comme déjà figées) du capitalisme industriel naissant et de rouvrir des espaces d'indétermination pour l'avenir. Dans les années 1970 et 1980, de nombreuses recherches explorent le sens de ces utopies de l'âge romantique. Paul Bénichou (1977, p. 570) examine ainsi ce « temps des prophètes » où se mêle « foi dans l'avenir, sublimité du Peuple et du Pauvre, transposition laïque des concepts de sacrifice et de rédemption ». D'autres, comme Michael Löwy, proposent de relire ces pensées critiques du capitalisme naissant en s'écartant des lectures qui les réduisent à des idéologies « petites-bourgeoises », au mieux sentimentales et impuissantes, au pis réactionnaires. Löwy analyse ces premiers socialistes en lien avec la révolte romantique contre la modernité capitaliste, teintée de mélancolie (Löwy et Sayre, 1992). Si le Britannique Owen et le Français Saint-Simon furent d'abord des hommes des Lumières promouvant le progrès et l'industrie, d'autres auteurs comme Fourier, Enfantin ou Leroux relevaient davantage d'un « socialisme utopico-humaniste » méfiant à l'égard de la modernité. Dans la foulée des contestations post-1968, les travaux de philosophes comme Miguel Abensour et Jacques Rancière (1997) invitent quant à eux à revenir à une lecture myope – collée à son objet – de ces textes pour en saisir les véritables intentions concrètes, immédiates, pratiques, au moment même où ils sont rédigés, lus et médités.

Une autre manière possible de renouveler l'étude de ces pensées socialistes a consisté à mettre en évidence les traductions, adaptations, bricolages tentés par des populations dominées pour faire entendre leur voix dans le vaste débat où sont agités les mots « société », « association », « social », « socialisme ». Dans la foulée du *linguistic turn* des années 1980, les liens entre histoire sociale et histoire intellectuelle ont été profondément reconsidérés. Explorant le chartisme anglais, Gareth Stedman Jones

(1981 et 2007) a ainsi montré comment la culture politique constitutionnaliste, dans sa version radicale, se diffuse jusque dans les milieux populaires (voir aussi Sewell, 1980 et Beecher, 2011). À cette tendance, on peut aussi associer les réflexions de Michèle Riot-Sarcey (1998) sur la réception des utopies dans le milieu des artisans français des années 1830-1848. Le « réel de l'utopie » désigne le moment où « des réformes possibles furent concrètement envisagées ». Évoquant notamment les canuts de Lyon, insurgés en novembre 1831 et en avril 1834, mais aussi lecteurs et commentateurs critiques des avancées saint-simoniennes, fouriéristes, républicaines, Riot-Sarcey ajoute : « Il n'est plus question d'un devenir meilleur, dans une philosophie du progrès bien comprise, mais d'un bouleversement attendu des rapports de domination par une réorganisation du travail, une répartition autre de la propriété, une distribution repensée des richesses » (p. 265).

Dans la continuité de ces travaux, nous souhaitons remettre à notre tour l'ouvrage sur le métier à partir d'une approche attentive aux intentions de ces premiers socialistes (voir aussi Brémand, 2014). En 1828-1829, dans le manifeste que représente alors la Doctrine de Saint-Simon, les jeunes saint-simoniens écrivent : « Quand nous disons que l'humanité doit travailler dès aujourd'hui à réaliser l'association universelle, nous entendons surtout qu'elle doit s'occuper de transformer l'éducation, la législation, l'organisation de la propriété et toutes les relations sociales, de manière à réaliser le plus promptement possible sa condition future » (Doctrine de Saint-Simon, 1924, p. 236). Quelques années plus tard, au lendemain de la révolution de 1830, les premiers socialistes insistent sur la nécessité de transformer la situation présente, de préparer la société future, en travaillant à partir des matériaux disponibles. Dans Le Globe, les saint-simoniens orthodoxes appellent à « un examen des moyens de transition qui sont à la disposition de la société », alors que dans L'Européen Philippe-Joseph Buchez explique le 3 décembre 1831 qu'il s'efforcera « de ne point occuper nos lecteurs d'utopies, pour nous servir du mot vulgaire; nous ne traiterons, autant que possible, que de propositions immédiatement réalisables ».

À mille lieues de l'interprétation marxiste qui ne voit dans ces socialismes naissants qu'un brouillon utopiste, ceux-ci apparaissent au contraire comme des expérimentations riches qui, le plus souvent sous des formats audacieux et créatifs, imaginent des réformes sociales, économiques, politiques et morales avec une dimension réaliste remarquable. Ces exigences apparaissent dans la façon d'appréhender les institutions sociales, mais aussi dans le rapport à la technique et à l'innovation, à l'art et à la littérature, dans l'appréhension des formes de sociabilité, dans les

rapports de genre, dans la façon de repenser les nationalités, de réconcilier l'Orient et l'Occident alors que s'engage l'expansion coloniale, de réviser les doctrines religieuses, etc. Ces propositions originelles se situent à un niveau théorique et doctrinal : elles conduisent à réfléchir à l'évolution, aux transformations et aux premiers développements du « nouveau monde industriel », à discuter de l'efficacité et de l'équité des institutions, notamment le droit de propriété, à envisager la possibilité et les stratégies de réformes financières et industrielles et à réfléchir à l'identité des acteurs de la réforme, enfin à s'interroger sur les rapports complexes entretenus par le progrès économique et le progrès politique et moral. Mais ces propositions valent également par la réception critique qu'elles entraînent, par leur invitation à tenter des applications pratiques dans divers mondes sociaux, celui des « capacités » et autres « révélateurs » ou parmi les classes ouvrières ; des populations dominées se saisissent ainsi de certaines d'entre elles, les bricolent et les adaptent pour se ménager des espaces d'expression et d'émancipation. Tout cela compose donc un ensemble d'expériences du premier socialisme français.

Les socialismes et la « civilisation du journal »

Comment redonner accès à cet océan de textes et à cette foule d'expériences, d'échanges et d'événements ? Comment brosser un tableau, certes toujours incomplet, subjectif, sélectif, mais livrant une image et une interprétation d'ensemble ? Quels traits adopter et quel fil directeur suivre ? Comment ne pas réduire un mouvement collectif, nourri d'expériences et de voix discordantes, à quelques figures héroïsées, auxquelles on s'attache comme à des ancêtres qui guideraient encore les pas peu assurés de nos démarches politiques, militantes ou savantes ? L'option retenue ici est de partir de la substance même des journaux et de suivre chronologiquement l'aventure de ce premier socialisme à partir de l'observatoire privilégié que constitue la presse.

Le projet d'intervenir dans l'arène publique, de sensibiliser l'opinion aux idées neuves du socialisme et de l'association est au premier rang des intentions de cette génération qui vit, avec l'article 7 de la Charte de 1830, avec les innovations techniques dans l'imprimerie et la naissance de la presse moderne, une véritable révolution communicationnelle (Charle, 2014; Thérenty et Vaillant, 2001). Ils ont d'ailleurs conscience de l'enjeu de cette révolution: Constantin Pecqueur évoque ainsi le « nouveau medium » qui, comme le télégraphe et le chemin de fer, va accélérer la circulation de l'information; Pierre Leroux écrit que « nulle démocratie, et partant nul vrai et légitime gouvernement de la société n'est possible sans l'œuvre préparatoire dévolue à cette presse ». Comme souvent, les

échos les plus sonores viennent des marges. Dans *L'Écho de la fabrique*, journal ouvrier lyonnais de 1830 attentif aux premiers discours républicains et socialistes, Marius Chastaing affirme qu'un journal est à la fois un « BOUCLIER » qui « sert d'arme défensive » ; un « JAVELOT » qui « sert à l'attaque » ; un MIROIR qui « réfléchit les opinions » ; une « ARÈNE » qui « leur ouvre un champ libre » ; et enfin une « TABLE RASE » qui « reçoit et conserve leur expression » (29 avril 1832). Ce sont ces diverses fonctions que nous examinerons dans ce livre en étudiant les principaux périodiques socialistes et socialisants de la première moitié du XIX^e siècle. Tout au long de la monarchie de Juillet, les réformateurs sociaux et les théoriciens du socialisme ne cessent d'affirmer l'importance décisive de la presse. Victor Considerant le répète : « le journal est le pivot de la propagande », toute idée nouvelle doit se créer « à elle-même sa presse périodique [...] c'est le seul moyen, aujourd'hui, d'acquérir publicité, créance et puissance » (1872, p. 177-178).

Les évolutions majeures qui se produisent à la fin de la Restauration et, plus encore, sous la monarchie de Juillet s'inscrivent dans le sillage de l'histoire chaotique des années 1789-1815. La Révolution a inauguré une profusion de titres ; dès 1789 la presse a émergé comme une puissance décisive, seule capable de créer une communauté de lecteurs, d'agréger les opinions dispersées, de faire advenir ou de rendre concevable cette transparence démocratique qui s'affirme alors comme l'horizon ultime de l'émancipation. Selon Jeremy Popkin, les multiples expériences de la Révolution française ont inauguré un nouveau régime médiatique : outre l'explosion du nombre de titres, elles ont modifié le champ journalistique, de la production aux manières de lire en passant par les formes mêmes de l'écriture (Popkin, 2011). À la différence de la presse britannique qui s'est développée plus tôt, en France les journaux se démarquaient encore peu du livre. Le petit format in-octavo restait le plus répandu, même si l'in-quarto grand format tendait à se développer, et la politique formait l'essentiel du contenu de ces centaines de titres révolutionnaires.

Après la mise au pas des périodiques sous le Consulat et l'Empire et la diminution considérable du nombre de titres publiés en France au début du XIX^e siècle, la presse renaît peu à peu sous la Restauration. La période qui s'ouvre autour de 1830 dessine un nouveau régime médiatique auquel participe la nébuleuse des penseurs radicaux, réformateurs, peu à peu réunis sous l'étiquette du socialisme (Kalifa *et al.*, 2011 ; Charle, 2011). C'est sous la monarchie censitaire que l'« ancien régime typographique » (Roger Chartier) vacille en profondeur. Presses mécaniques, nouvelles méthodes de composition, télégraphes et chemins de fer, toutes les

conditions de la fabrication et de la circulation des imprimés sont affectées alors que l'alphabétisation progresse. Dans toute l'Europe, le nombre de périodiques s'accroît, les tirages s'élèvent, les pratiques de lecture évoluent. De quelques milliers d'exemplaires au début du XIX^e siècle, les tirages des journaux passent à plusieurs dizaines de milliers dès le milieu du siècle et jusqu'à plusieurs centaines de milliers, puis plusieurs millions, au tournant du XIX^e et du XX^e siècle.

En France, dès 1846, le tirage cumulé des quotidiens atteint 148 000 exemplaires, et il dépasse le million en 1870 (Charle, 2011, p. 262-263). Cette nouvelle ère médiatique voit à la fois la baisse des prix et la diffusion élargie des journaux – la durée du voyage en malle-poste de Paris à Lyon passe ainsi de 68 heures en 1814 à 34 heures en 1844. Le socialisme s'invente parallèlement à la transition du modèle ancien du journal politique d'opinion – coûteux, à faible tirage, difficile à lire et destiné à une élite restreinte - au nouveau modèle du journal d'information à grand tirage pour tous. L'apparition en 1863 du quotidien à un sou modifie en effet les modes de diffusion et d'appropriation de la presse, la vente au numéro s'étend alors que la lecture s'individualise (Lyon-Caen, 2011, p. 40). Entre les années 1820 et 1860, les journaux ont peu d'abonnés, la lecture est d'abord une pratique collective qui s'opère dans les cabarets, les cabinets de lecture, voire les ateliers et les usines. Durant cette période, l'appropriation passionnée des journaux apparaît de plus en plus comme un moyen d'émancipation, comme une occasion unique de participer au débat politique. L'étude de la presse socialiste, radicale et républicaine dans sa matérialité suppose aussi d'être attentif aux appropriations différenciées de ces textes, à l'identité des lecteurs, aux pratiques de lecture chez les élites comme parmi les classes populaires. Si, à la veille de 1848, les autorités craignent l'« effrayant progrès des idées communistes », les divers courants « utopistes » et leurs journaux sont pourtant très inégalement diffusés (Robert, 1999). Alors que le fouriérisme et sa presse visaient d'abord des publics bourgeois et intellectuels, le communisme révolutionnaire ou « néobabouviste » concerne surtout des petites avant-gardes parisiennes et lyonnaises, animées par un imaginaire républicain classique, le communisme icarien d'Étienne Cabet circule en revanche abondamment dans les mondes du travail, parmi les compagnons et les ouvriers d'usine.

Un continent englouti

Dans le vaste continent englouti de la presse périodique, quelle place occupent les feuilles radicales et réformatrices, celles que nous rassemblons ici sous le vocable « socialistes » ? En quoi se distinguent-elles

des autres titres? Une trentaine de journaux nous paraissent soit incontournables soit révélateurs pour aborder ce continent et présenter un panorama de ces pensées et expériences socialistes. Si certains titres marquent leur époque, beaucoup demeurent mal connus. Ces journaux sont pour nous des points de repère pour cartographier les premiers socialismes, leur émergence dans une multiplicité de débats, de mouvements, d'expériences et d'idées. Au lieu de figer ce socialisme naissant dans quelques dogmes universels, de le ramener à quelques figures canoniques, l'enjeu est d'examiner la pluralité des auteurs, des supports et des langages qui favorisent la genèse et la circulation des idéaux socialistes.

À l'heure de l'histoire globale et connectée et de l'intérêt croissant pour les transferts culturels, il pourrait sembler étrange, voire désuet, de se concentrer sur l'histoire des socialismes telle qu'en rend compte la presse française. Au milieu du XIX^e siècle déjà, leurs opposants soulignaient combien « le socialisme, que nos républicains rouges croyaient avoir renouvelé des Grecs, n'est en effet qu'une banalité anglaise, une banalité vieille de trente ans, et qui a déjà eu son faubourg Saint-Antoine à Birmingham, son Luxembourg et son 15 mai à Londres, son juin à Peterloo » (d'Alaux, 1849, p. 55-84). Alors que beaucoup, comme Louis Blanc ou Victor Considerant, avaient dû fuir la France pour se réfugier à Londres, faire du « socialisme » une vieille idée anglaise permettait de nier son originalité. Pourtant, le cas français est exceptionnel et justifie qu'on s'y arrête ; comme le note, avec d'autres, Jean Bruhat dans sa tentative de synthèse, « si on la compare à l'Angleterre et à plus forte raison à l'Allemagne de cette époque, la France est incontestablement le pays du socialisme » (1997, p. 331). Par le nombre des auteurs et des expérimentations, par la diversité des pensées et des mouvements en concurrence, la France du premier XIX^e siècle occupe en effet une place à part dans le paysage intellectuel de l'époque. Cela n'implique évidemment pas de considérer la France comme une île isolée ; au contraire, il s'agit de penser l'invention du socialisme à différentes échelles. Si la plupart des journaux sont publiés à Paris, centre politique, économique et culturel indéniable, ils circulent bien au-delà, en province comme à l'étranger. L'étude de la presse permet aussi de rendre compte des échanges entre les socialistes français et leurs homologues britanniques, belges, italiens ou américains, de la façon dont s'élaborent des réseaux socialistes transnationaux complexes, de la renaissance de la presse en exil, du rôle de matrice que jouent les journaux pour de multiples réseaux militants.

La littérature concernée est par ailleurs immense car elle couvre tous les champs du savoir et de la culture. Ce socialisme ou cette « science sociale », cette « religion-philosophie », se veut en effet connaissance des liens

associant *tous* les phénomènes et *tous* les temps et permettant de progresser dans l'organisation et le gouvernement des destinées communes, économiques, sociales, politiques. Qui sont les figures de proue, les chefs d'Église ou de secte de cette première génération intellectuelle socialiste? On ne retient souvent que quelques noms : Enfantin (1796-1864), Bazard (1791-1832), Leroux (1797-1871), Cabet (1788-1856), Blanc (1811-1882), Proudhon (1809-1865), Buchez (1796-1865). En réalité, ils sont des dizaines, voire des centaines, à pouvoir légitimement prétendre à une attention équivalente : Deroin (1805-1894), Pereire (1800-1875), Reynaud (1806-1863), Dézamy (1808-1850), Niboyet (1796-1883), Pecqueur (1801-1887), Guépin (1805-1873), Considerant (1808-1893), Raspail (1794-1878), pour n'en citer que quelques-uns et quelques-unes.

Les journaux animés par ces diverses figures des socialismes divergent par leurs discours, leurs modes d'organisation financière ou rédactionnelle, leurs formats, leurs audiences, leur périodicité, mais ils ont comme point commun d'interroger et de contester la civilisation en train de naître pour tenter d'imaginer d'autres avenirs possibles. À travers la presse, c'est à la fois la diversité des stratégies propagandistes et la pluralité des acteurs du premier socialisme qu'il est question ici d'explorer. L'enjeu est d'étudier les socialismes tels qu'ils circulent d'un journal à l'autre, d'un courant à l'autre, en une multiplicité de réseaux que seule l'étude des journaux permet de décrire en détail.

Si l'unité de l'ouvrage tient dans la cartographie dynamique et évolutive qu'il propose du socialisme, dont les journaux sont comme des points de coordonnées, chaque contribution met aussi en lumière les conditions de production d'un journal, les thématiques principales qui l'animent et le structurent, le réseau de ses rédacteurs, les combats qu'il mène, mais aussi ses modes de réception et ses postérités, en cherchant dans la mesure du possible à donner à lire et à entendre le style de chacun des organes. L'accent porte en outre sur la façon dont les journaux se jouent des contraintes et des censures que font peser sur eux les autorités, qu'elles soient religieuses, morales, politiques ou administratives.

Entre les années 1820 et la période de répression et d'exil qui suit le coup d'État bonapartiste de décembre 1851, le socialisme s'invente et mue en profondeur. Le langage pour dire la reconstruction d'un monde harmonieux et émancipé – langage qui structure encore notre imaginaire politique – s'élabore peu à peu. Les expériences révolutionnaires, les expérimentations sociales, l'avènement du capitalisme industriel forgent un nouveau monde. La lutte contre les oisifs laisse la place à la lutte contre la bourgeoisie, la défense des citoyens opprimés dans le système électoral censitaire à la quête d'une égalité qui émanciperait les prolétaires. Dans

cette lente mutation qui voit l'émergence du socialisme moderne, la révolution de 1848 et ses espoirs constituent un moment essentiel. Trois grandes périodes jalonnent donc l'aventure de cette génération des premiers socialistes : la première, qui couvre approximativement la décennie 1825-1835, de part et d'autre de la révolution de 1830, est marquée par une première maturation des idées, une nouvelle génération exploitant et donnant une extension inédite aux idées de Saint-Simon et de Fourier, critiquant un libéralisme synonyme de restriction des libertés, renouant avec le républicanisme, et s'interrogeant encore sur les contours d'une religion nouvelle à créer pour le nouveau monde industriel. La deuxième période, qui couvre les années 1836 à 1847, est travaillée par un bouillonnement intellectuel et éditorial qui voit s'affiner et s'affirmer le socialisme fraternitaire et républicain, les communismes, le proudhonisme ou le fouriérisme. Enfin, la troisième période couvre avant tout la II^e République (1848-1851) mais aussi la décennie qui suit, années où ces hommes sont au gouvernement pour un court printemps avant de subir les événements, des journées sanglantes de juin 1848 jusqu'à l'avènement d'une dictature sous la toise de « Napoléon le Petit ». Mais ce sont aussi des années de renouvellement des idées et des doctrines. Si, pour toute cette génération, la période s'achève par l'exil, la prison ou le silence, marquant sans conteste la fin de l'aventure de ce premier socialisme, d'autres possibles s'ouvrent ensuite. De nouvelles traditions intellectuelles et émancipatrices surgissent sur le terreau laissé par ces hommes et ces femmes qui, par leurs voix et leurs plumes, cherchent dans leurs journaux à inventer un avenir meilleur.

Pour aller plus loin

Miguel Abensour, « Utopie et démocratie », *in* Michèle Riot-Sarcey (dir.), *L'Utopie en questions*, Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis, 1997.

Gustave D'ALAUX, « L'Émigration politique en Angleterre en 1848 », tome I, La Revue des Deux Mondes. Nouvelle période, 1849.

Jonathan Beecher, « Early European Socialism », in George Klosko (dir.), The Oxford Handbook of the History of Political Philosophy, Oxford University Press, Oxford, 2011.

Paul Bénichou, *Le Temps des prophètes*. *Doctrines de l'âge romantique*, Gallimard, Paris, 1977.

Ernst Bloch, Le Principe espérance, tome I, Paris, Gallimard, 1976.

Jean Bruhat, « Le Socialisme français de 1815 à 1848 », in Jacques Droz (dir.), *Histoire générale du socialisme. Tome I : des origines à 1875*, Presses Universitaires de France, Paris, 1997 (1972).

Christophe Charle, Le Siècle de la presse. 1830-1939, Le Seuil, Paris, 2004.

Christophe Charle, *Discordance des temps. Une brève histoire de la modernité*, Armand Colin, Paris, 2011.

Gérald A. Cohen, *Si tu es pour l'égalité, pourquoi es-tu si riche?*, Hermann, Paris, 2010.

Victor Considerant, *Le Socialisme devant le vieux monde ou le vivant devant les morts*, Librairie phalanstérienne, Paris, 1848.

Léon Daudet, *Le Stupide XIX^e Siècle. Exposé des insanités meurtrières qui se sont abattues sur la France depuis 130 ans*, Nouvelle Librairie nationale, Paris, 1922.

David O. Evans, Le Socialisme romantique. Pierre Leroux et ses contemporains, Paris, 1948.

Alain Faure et Jacques Rancière, La Parole ouvrière, 10/18, Paris, 1976.

Jacques Grandjonc, Communisme/Kommunismus/Communism. Origine et développement international de la terminologie communautaire pré-marxiste, des utopistes aux néo-babouvistes, 1785-1842, tome I, Karl Marx Haus, Trèves, 1989.

Jacques Guilhaumou et Sonia Branca-Rosoff, « De "société" à "socialisme". L'Invention néologique et son contexte discursif. Essai de colinguisme appliqué », *Langage et société*, vol. 83, n° 83-84, 1998, p. 39-77.

Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Nouveau Monde Éditions, Paris, 2011.

Pierre Leroux, *La Grève de Samarez*, 2 volumes, Dentu, Paris, 1863.

Anatole Leroy-Beaulieu, *Pourquoi nous ne sommes pas socialistes*, Comité de défense et de progrès social, Paris, 1895.

Frédéric Lordon, La Crise de trop. Reconstruction d'un monde failli, Fayard, Paris. 2009.

Michael Löwy et Robert Sayre, *Révolte et mélancolie. Le Romantisme à contre-courant de la modernité*, Payot, Paris, 1992.

Ouand les socialistes inventaient l'avenir

Judith Lyon-Caen, « Lecteurs et lectures. Les usages de la presse au XIX° siècle », *in* Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX° siècle*, Nouveau Monde Éditions, Paris, 2011.

Frank E. Manuel, *Utopian Thought in the Western World*, Harvard University Press, Cambridge, 1979.

Jean-Claude MICHÉA, *Le Complexe d'Orphée. La Gauche, les gens ordinaires et la religion du progrès*, Climats, Paris, 2011.

Philippe Muray, Le XIX^e Siècle à travers les âges, Denoël, Paris, 1984.

Jeremy Popkin, *La Presse de la Révolution. Journaux et journalistes (1789-1799)*, Odile Jacob, Paris, 2011.

Pierre-Joseph Proudhon, *Les Confessions d'un révolutionnaire pour servir à l'histoire de la révolution de Février*, Bureau du journal *La Voix du peuple*, Paris, 1849.

Jacques Rancière, « Sens et usages de l'utopie », in Michèle Riot-Sarcey (dir.), L'Utopie en questions, Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis, 1997.

Paul RICGEUR, Lectures on Ideology and Utopia, Columbia University Press, New York, 1986.

Michèle Riot-Sarcey, Le Réel de l'utopie, Albin Michel, Paris, 1998.

Vincent ROBERT, « Géographie de l'utopie. Icariens et phalanstériens à la veille de 1848 », *Cahiers Charles Fourier*, n° 10, 1999, p. 59-75.

William Sewell, Work and Revolution in France. The Language of Labor from the Old Regime to 1848, Cambridge University Press, Cambridge, 1980.

Gareth Stedman Jones, « Utopian socialism reconsidered. Science and religion in the early Socialist movement », *in* Raphael Samuel (dir.), *People's History and Socialist Theory*, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1981.

Gareth Stedman Jones, « Repenser le chartisme », Revue d'histoire moderne et contemporaine, 2007-1, vol. 54, p. 7-68.

Marie-Ève Thérenty et Alain Vallant, 1836 : l'an 1 de l'ère médiatique, Nouveau Monde Éditions, Paris, 2001.

Manuel Valls, *Pour en finir avec le vieux socialisme… et être enfin de gauche!*, Robert Laffont, Paris, 2008.

« (Contre-)pouvoirs du numérique », Mouvements, nº 79, septembre 2014.

Première partie
Premières impressions (1825-1835)

Introduction

Entre 1825 et 1835, la scène politique et intellectuelle se transforme rapidement. En mai 1825, alors qu'Henri de Saint-Simon est inhumé au cimetière du Père-Lachaise, Charles X renoue avec la tradition de l'Ancien Régime en se faisant sacrer roi à Reims. Les journaux sont alors corsetés. Dès 1827, la loi dite « de justice et d'amour » accentue les contraintes pesant sur la presse d'opposition. Cette presse à dominante libérale, dont *Le Globe* constitue depuis 1824 le principal phare, mène une résistance active. C'est finalement la suppression de la liberté de la presse par ordonnance qui met le feu aux poudres en juillet 1830. La révolte permet de mesurer l'attachement à la liberté d'écrire et de lire, et la chute du régime des Bourbons constitue une première démonstration du pouvoir médiatique, même si c'est la rue qui est décisive lors des événements. La Charte révisée promet la liberté de publier et rejette la censure.

Le « jeune parti social 1 »

Au lendemain des barricades, une presse plurielle se développe, configurant souvent un véritable champ journalistique où débattent des organes concurrents et favorisant le développement de lectures originales, plurielles et sociales. Dans cette période encore antérieure à l'essor de la « littérature industrielle » – expression de Sainte-Beuve désignant *La Presse*, journal lancé en 1836 par Émile de Girardin, soit une presse à prix réduit grâce aux réclames et généralisant la publication des feuilletons –, la presse continue à souffrir de handicaps techniques (fabrication et transport) et de l'étroitesse du lectorat. Mais, principalement dans les grands centres urbains, le journal commence à s'imposer comme un média de masse où circulent les informations et où se débat l'opinion. Même si elle naît sous le signe de la liberté, la monarchie de Juillet renoue rapidement

¹ Victor Considerant, La Réforme industrielle, 28 juin 1833.

avec la répression et multiplie les procès contre les titres radicaux. Le parti de la « Résistance » – dont Casimir Perier, Adolphe Thiers et François Guizot sont les premiers champions et où se sont désormais réfugiés de nombreux libéraux, révolutionnaires de la veille – est favorable au statu quo et repousse les audaces du parti du « Mouvement » dont les partisans les plus audacieux voudraient pousser jusqu'à la république. En 1833, on dénombre 411 procès intentés par le gouvernement de Juillet contre des organes de presse, dont 143 conduisent à des condamnations, prison et amendes. Lors de ses courtes quatre années d'existence, La Tribune d'Armand Marrast enregistre 111 poursuites et 20 condamnations pour un total cumulé de 49 années de prison pour ses gérants et rédacteurs et près de 160 000 francs d'amendes. Les lois de septembre 1835, adoptées à la suite de l'attentat de Fieschi contre Louis-Philippe, marquent la victoire du parti de la « Résistance » qui l'emporte sur celui du « Mouvement ». La presse est bâillonnée, les idées radicales et les projets de transformations sociales sont paralysés. 1835 marque la fin de ce premier cycle, que l'on peut donc faire débuter au milieu des années 1820 avec, d'une part, la fondation du *Globe*, organe d'opposition de la jeune France libérale, et la création du premier journal saint-simonien, Le Producteur, en 1825.

C'est au début des années 1830 que le terme « socialisme » commence lentement à faire son apparition. Vers 1832, Charles Emmanuel confie au Père Enfantin ses doutes et ses craintes de voir la doctrine de l'école saintsimonienne donner naissance, en réaction à la montée de l'individualisme libéral, à une forme nouvelle de despotisme, un despotisme du collectif, du social : un « socialisme ». Il enjoint Enfantin de construire une voie intermédiaire : « Place enfin, écrit-il, place au socialisme et à l'individualisme réconciliés » (fonds Enfantin, Bibliothèque de l'Arsenal). En 1834, Pierre Leroux fait paraître dans sa Revue encyclopédique l'article où il oppose individualisme et socialisme, ce dernier terme désignant une nouvelle fois les dérives saint-simoniennes, pour les renvoyer dos à dos : « Tandis que les partisans de l'individualisme se réjouissent ou se consolent sur les ruines de la société, réfugiés qu'ils sont dans leur égoïsme, les partisans du socialisme, marchant bravement à ce qu'ils nomment une époque organique, s'évertuent à trouver comment ils enterreront toute liberté, toute spontanéité, sous ce qu'ils nomment l'organisation » (Leroux, 1833, p. 107-108). Et Leroux, à son tour, réclame la découverte d'une nouvelle synthèse conciliant individualisme et socialisme et oriente son enquête vers la notion d'association. Au début de la monarchie de Juillet, alors que Louis-Philippe, de moins en moins roi-citoyen et de plus en plus roi-bourgeois, distribue les places et les honneurs à une clientèle de notabilités assises ou montantes, les « satisfaits », Leroux ne cache pas que si un risque de rupture d'équilibre entre individualisme et socialisme est à craindre, ce risque est à localiser du côté de l'individualisme : « La classe bourgeoise, la classe propriétaire, la classe qui tient par intérêt et par sentiment au système d'individualisme pur, voilà donc l'ennemi. »

En 1830, le terme « socialisme » ne sert donc pas immédiatement de bannière fédératrice à différentes écoles dont le point commun est de tenter d'inventer un nouveau monde industriel d'associés. En 1833, représentant parmi d'autres du « socialisme », Victor Considerant parle d'un « jeune parti social » pour désigner une nébuleuse d'écoles et de journaux qui estiment tous que « la liberté et l'ordre procèdent de l'association ». Bien sûr, ces écoles s'entre-déchirent, chacune prétendant à l'exclusivité de la bonne définition et bientôt de la magistrale réalisation de l'association. Il n'en reste pas moins que deux éléments les rapprochent : d'une part, cette recherche sur la notion d'association, d'autre part, le fait qu'au présent ce monde industriel et associé à inventer a surtout à craindre la dérive conduisant à un individualisme pur.

« Nous sommes les hommes du PROGRÈS ; nous voulons des évolutions, et non des révolutions sociales ² »

« Un accroissement imposant de puissance », écrit le saint-simonien Émile Pereire en 1832, est à la portée d'une « société de travailleurs associés » (*Le Globe*, 16 septembre 1831). Les différents tenants du « parti social » s'inscrivent résolument dans une perspective prométhéenne de progrès et d'abondance. Le malthusianisme et, plus généralement, les doctrines de la résignation, de la souffrance et du labeur sont rejetés. Dans son ouvrage *Parole de Providence*, Clarisse Vigoureux, l'une des disciples bisontines de Fourier, s'en prend à la fataliste « science des vieillards » pour les interpeller : « Ont-ils jamais su, ont-ils jamais osé poser QUE LE BONHEUR ÉTAIT DÛ ? » (Vigoureux, 1834). Cette promesse et ces exigences résultent notamment d'une extraordinaire accélération de l'histoire autour de 1830 et du croisement de plusieurs évolutions majeures.

La révolution de juillet 1830 a mis à bas Charles X, bouleversé le sens de la monarchie censitaire, permis un bourgeonnement nouveau du républicanisme et modifié radicalement le régime de plusieurs libertés fondamentales touchant la presse, le jury et le droit à la participation politique. Sur le plan économique, le régime de croissance s'est modifié, et ce qui commençait à être désigné comme une « révolution industrielle » s'accélérait au rythme de plusieurs innovations majeures. Mais, dans le même temps, les économistes les moins optimistes, et notamment Sismonde de

² Barthélemy-Prosper Enfantin, Le Globe, 21 mars 1831.

Sismondi (dans sa deuxième édition des *Nouveaux principes d'économie politique*, publiée en 1827), se déclaraient frappés par la première récurrence des crises économiques et par la violence de la dépression des années 1826-1827. Une révolution médiatique se développait parallèlement, marquée par l'essor de la presse, favorisé par le nouveau contexte politique et par les évolutions techniques dans le domaine de la typographie et de l'impression. Enfin, sur le plan scientifique, plusieurs progrès majeurs touchaient les sciences de la vie, la médecine expérimentant dans l'hôpital un nouveau paradigme plus positif et empirique qui inspirait les premiers hygiénistes et enquêteurs sociaux, alors que le débat sur l'évolution, opposant fixistes et transformistes (les lamarckiens), faisait rage notamment entre 1825 et 1832. Ces controverses sur l'évolution du monde vivant étaient suivies de près par les jeunes réformateurs sociaux qui s'interrogeaient sur l'histoire du développement de l'humanité.

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que ce début des années 1830 soit un temps de réformes accélérées aménageant ces différents progrès (Harismendy, 2006). Pour les tenants du jeune « parti social » évoqué par Considerant, ces différentes révolutions portent la promesse d'un changement positif car il semble évident qu'elles annoncent la croissance du formidable potentiel de l'humanité. Mais à cette promesse de progrès s'oppose le constat du paradoxe d'une déconcertante croissance parallèle de l'industrie et du paupérisme ; phénomène que viennent rendre plus visible encore les premières vagues de grèves ouvrières ou les insurrections lyonnaises de novembre 1831 et avril 1834.

Ces mouvements sociaux signalent un changement d'alliance. En 1830, la France reste un pays rural et artisanal dans lequel les prolétaires de la grande industrie (dans les mines, le textile, la métallurgie) demeurent fortement minoritaires. Artisans indépendants et gens de métier, dont le statut repose sur les qualifications et qui travaillent seuls, en famille ou avec quelques compagnons, demeurent la norme. L'absence apparente de frontières entre les ouvriers de métier et les petits patrons explique les solidarités culturelles qui ont longtemps relié les diverses fractions du monde du travail en dépit des tensions et luttes qui pouvaient surgir à tout moment. Après la révolution de 1830 se rompt toutefois l'alliance conclue entre la bourgeoisie libérale et ce monde des artisans urbains, et s'inaugure une recomposition profonde des forces sociales qui modèle les divers courants socialistes. Déçus par les conquêtes limitées de la révolution de Juillet, une partie croissante des travailleurs urbains et des gens de métier font sécession et s'éloignent des notables libéraux pour se tourner vers les prophètes du nouveau monde.

« Pourquoi, sous le rapport matériel, cette inégalité de richesse parmi les hommes ? Pourquoi ceux qui travaillent sont-ils pauvres ³ ? »

Le scandale réside alors dans cette étrange proximité entre vitalité et décomposition. Richesse et pauvreté croissent de concert, indice d'une pure aberration. La génération socialiste de 1830 hérite ici d'un problème identifié par ses grands aînés, notamment Fourier et Saint-Simon. Dès 1808, Fourier évoquait l'absurdité de la civilisation commerciale en gestation : « Oui, *l'absurdité est générale*, tant que vous ne savez pas remédier au plus scandaleux des désordres sociaux, à la PAUVRETÉ » (Fourier 1808, p. 258-259). Quelques années plus tard, Saint-Simon léguait à ses futurs disciples un commandement : dans les nouveaux temps industriels, les hommes de progrès, expliquait-il, « doivent organiser la société de la manière qui puisse être la plus avantageuse au plus grand nombre ; ils doivent se proposer pour but dans tous leurs travaux, dans toutes leurs actions, d'améliorer le plus promptement et le plus complètement possible l'existence morale et physique de la classe la plus nombreuse » (Saint-Simon, 1825, p. 3). Et, à partir de 1829, les pages des Annales d'hygiène publique et de médecine légale ne font que rendre plus scandaleux encore ce constat en rapportant les observations et statistiques des enquêteurs sociaux sur les conditions de travail, de logement, d'habitation, d'alimentation des masses dans les mines ou les manufactures et dans les populeux faubourgs ouvriers. Enfin, au printemps 1832, la grande épidémie de choléra qui s'abat sur l'Europe et la France fait prendre conscience des risques encourus par une population vivant dans les miasmes et la misère.

Les premières écoles socialistes rivales estiment alors toutes disposer de la solution exclusive pouvant mettre fin à ce scandale. Elles revendiquent à la fois la possession d'une vision générale des réformes radicales à opérer pour remettre le progrès dans la bonne direction et l'imagination des moyens pratiques, au présent, pour réaliser concrètement ce progrès. Dans une série d'articles publiés initialement en 1836 dans *La Revue des Deux Mondes*, le publiciste et satiriste libéral Louis Reybaud désigne significativement ces différents courants socialistes par le terme péjoratif de « réformateurs ». Quelques années plus tard, lorsque ses articles paraissent en volume, il avance que les termes « réformateurs » et « socialistes modernes » sont de simples synonymes résumant le caractère utopique de toutes ces propositions (Reybaud, 1840). À l'inverse, les premiers socialistes considèrent que cette perspective réformatrice signe justement le

³ Jules Leroux, Revue encyclopédique, mars 1833.

caractère non utopique, réaliste, de leurs propositions. Le saint-simonien Alphonse Decourdemanche explique qu'ils ne sont pas des « faiseurs d'utopies » (*Le Globe*, 22 décembre 1830), alors qu'Émile Pereire réclame « un examen des moyens de transition qui sont à la disposition de la société », un examen devant rapidement déboucher sur des expérimentations menées, comme le signalait Buchez, par de véritables « ingénieurs sociaux » (*L'Européen*, 3 décembre 1831). Finalement, la jeune phalange fouriériste résume au mieux l'esprit général lorsqu'elle revendique la disposition du « meilleur moyen d'engrenage avec *ce qui est* : ordre ou désordre » (Victor Considerant et Jules Lechevalier, *La Réforme industrielle*, 1^{er} juin 1832).

Contre la « Science de la Richesse des Nations qui meurent de faim ⁴ »

Il faut bien sûr, en priorité, tourner le dos à la doxa ancienne faisant de la domination de certains individus, classes ou castes une condition première, naturelle et indiscutable de tout ordre social viable. Dès le tournant 1820, Saint-Simon déjà s'exclamait : « J'écris pour les industriels, contre les courtisans et contre les nobles ; c'est-à-dire pour les abeilles, contre les frelons. » Sa célèbre et imprudente parabole le conduisait aussi à dénoncer un « monde renversé » (L'Organisateur, 1819) qu'il fallait relever en le remettant sur ses pieds; un monde dans lequel une caste d'oisifs, barons, comtes, ducs, mais aussi désormais les « dix mille propriétaires les plus riches parmi ceux qui vivent noblement », dominaient les industriels, c'est-à-dire, dans le vocabulaire de Saint-Simon, tous les producteurs de biens et de services. Mais il fallait tout autant refuser une nouvelle orthodoxie libérale en gestation estimant que la modernité passe par la rencontre rassurante, car ponctuelle, de choix individuels sur les marchés économiques (biens et services) et politiques, et par la confrontation instantanée et, en quelque sorte, impersonnelle de ces choix. Pierre Leroux exprime les griefs de tous les apprentis socialistes en titrant dès 1831 l'un de ses articles les plus connus « Plus de libéralisme impuissant » (Le Globe, 18 janvier 1831). Ce libéralisme est impuissant à exprimer les codes de l'avenir dans la mesure où il est insuffisant à la fois de vouloir fonder la société nouvelle principalement sur l'intérêt individuel (plus ou moins étroitement défini) et de prétendre créer du lien social sur la base du seul échange fugace, superficiel et antagonique sur les marchés. Cette frilosité libérale dissimule au mieux une capitulation devant le projet de gouverner en commun le monde nouveau ; et, au pis,

⁴ Victor Considerant, La Réforme industrielle, 1er mars 1833.

elle masque une idéologie faisant passer pour « naturelles » de nouvelles dominations économiques et sociales. Parmi les premiers socialistes, François Vidal exécute en quelques mots cette idéologie libérale, n'y voyant qu'une « théorie transcendante de la *force* et du *hasard* » (Vidal, 1846), alors qu'un peu plus tôt Philippe Buchez en a exprimé l'ambition ou plutôt l'absence, plus ou moins calculée, d'ambition : « Il ne faut point changer les hasards qui sont en puissance » (Buchez, 1833). Ces hasards conduisent de fait à la reconstitution d'une aristocratie, la propriété individuelle et l'anarchie des dotations étant à l'origine du creusement de nouvelles différences et inégalités entre les hommes. Choisir de livrer une société à la force et au hasard n'est donc pas sans conséquence et le principal indice de la corruption de cette société réside dans ce paradoxe constitué par la croissance parallèle de l'industrie et du paupérisme.

« La philosophie est la science du tout, la science de la vie 5 »

Cette génération des premiers socialistes coïncide alors avec celle des « enfants du siècle » (Alfred de Musset, La Confession d'un enfant du siècle, 1836) et, tout comme Victor Hugo, Alphonse de Lamartine ou George Sand, ils se sentent d'abord missionnés pour remédier à l'état de décomposition morale et sociale de la société de leur temps. Cette décomposition provient selon eux de l'abandon des anciennes structures communautaires à la suite de la Révolution de 1789, qui a opportunément détruit un ordre ancien fondé sur les privilèges mais n'est pas parvenue à élaborer les règles et les institutions d'un ordre nouveau, un ordre adapté aux nouveaux temps industriels et exprimant, sur le plan politique et moral, les valeurs liées de liberté, d'égalité et de fraternité. Il est donc urgent d'agir pour freiner la décomposition en cours du corps social, affaibli et corrompu par la concurrence, le commerce et l'égoïsme, et lui redonner vie en trouvant la solution au problème général de l'organisation sociale. Or cette solution existe, révélatrice des liens encore invisibles qui unissent tous les hommes et que révèle la lente progression de l'histoire. Une nouvelle science est donc nécessaire pour découvrir ces liens qui définissent les contours d'un monde d'associés, pour permettre de flécher le progrès et d'en accélérer la cadence. Cette science des liens est, par définition, une nouvelle religion car, comme l'exprime Victor Considerant, le « caractère essentiel de toute religion » est « de rallier ou relier les hommes » (Considerant, 1837). Constantin Pecqueur explique de son côté que « la Religion, pour nous, et pour la science sociale, est donc synonyme d'ion, d'association, de solidarité et d'ordre »

⁵ Pierre Leroux, Revue encyclopédique, mars 1833.

(Pecqueur, 1844, p. 3). Selon cette génération de socialistes rebutés tant par l'athéisme que par le matérialisme, la connaissance et l'intelligence de ces liens par tous constituent la condition première du changement social. Ce rôle porté aux idées rectrices, à découvrir, enseigner et diffuser, explique également leur rejet de la violence comme moteur premier de l'histoire. Enfin, cette science des liens sociaux couvre un périmètre immense, où l'économie, la morale et la politique, parmi d'autres sciences en révolution, se trouvent à leur tour *associées* pour composer une vaste science de l'organisation sociale.

« Notre but est l'amélioration du sort du peuple et son bonheur ; nos moyens sont l'éducation du peuple et l'appel à l'opinion publique éclairée par la discussion ⁶ »

Pour cette première génération socialiste, la condition première de toute amélioration est bien de disposer d'une connaissance vaste, générale, car faisant le lien entre progrès politique et progrès économique. C'est ce que remarque judicieusement Sainte-Beuve à propos de la Revue encyclopédique, dans laquelle écrivent au début des années 1830 Jean Reynaud, Pierre Leroux, Hippolyte Carnot et d'autres encore : le recueil travaille « à la conciliation des systèmes nouveaux d'économie politique et d'organisation des travailleurs, avec les libertés des citoyens et les inaliénables conquêtes de notre Révolution [...] : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, ASSOCIATION, telle est leur devise; tel est le problème général qu'il se propose » (Sainte-Beuve, 1874, p. 94). Ce premier socialisme chemine donc dans la proximité d'un républicanisme renaissant de ses cendres révolutionnaires après 1830. Les deux mouvements s'interpénètrent grâce à l'approfondissement de la notion d'« association ». Si de nombreux socialistes penchent graduellement vers la république, ce n'est qu'en partie en raison de leur intérêt, réel, pour ce système politique de gouvernement ; c'est principalement pour ce que la république peut inspirer en tant qu'idée sociale : une idée qui valorise à tous les niveaux de la société la recherche en commun, par tous, de formes de vie associées et d'expériences communiquées. C'est bien à la conquête d'un nouveau monde solidaire d'associés que partent les socialistes, les réformateurs et les républicains. Mais 1830 a aussi sanctionné la « prise de possession de la place publique par la multitude » (Blanc, 1842, p. 59). « La grande populace et la sainte canaille » (Auguste Barbier, « La Curée », poème de 1830), qui se sont battues sur les barricades de Juillet, ne peuvent plus se satisfaire d'un monde où, comme l'exprimait un artisan tisseur de Lyon, « j'embellis

⁶ Étienne Cabet, Le Populaire, 1er septembre 1833.

tout, et pourtant on m'oublie » (L'Écho de la fabrique, 20 octobre 1833). « Social », « socialisme », « associé », « association », « société » sont alors aussi des termes constamment travaillés par les artisans et les ouvriers des villes manufacturières qui eux aussi prennent simultanément contact avec le républicanisme.

La presse « est la raison de cette progression, le foyer de cette lumière, le pivot de ce grand mouvement, le lien qui unit tous les hommes en une véritable association, en une communauté d'efforts et d'intérêts, de travaux et de produits 7 »

Blouses et redingotes, tous participent activement et bruyamment à cette réflexion. Et ils le font là où leur voix peut porter au plus loin, dans la presse. Cette nouvelle génération qui prend les armes contre les ordonnances du 25 juillet 1830 interdisant la liberté de la presse, va immédiatement, au lendemain des combats, tirer profit de l'article 7 de la nouvelle Charte: « Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions en se conformant aux lois. La censure ne pourra jamais être rétablie. » Aussitôt, partout, les opinions s'expriment et se confrontent. À Lyon, par exemple, alors que seuls deux journaux se faisaient face à la fin de la Restauration sous la surveillance étroite du pouvoir, le lecteur peut trouver au lendemain de Juillet, dans son cercle, son café, son association, son cabinet de lecture, Le Cri du peuple (légitimiste), Le Précurseur (républicain), le Courrier de Lyon (orléaniste), mais aussi La Glaneuse (satiriste et républicain), Le Papillon (feuille artistique et littéraire), L'Écho de la fabrique (journal des ouvriers tisseurs) ou encore Le Conseiller des femmes (Popkin, 2002). Les premiers socialistes ont une conscience aiguë des enjeux liés à ce « nouveau medium » (Pecqueur, 1839, p. 331) qui, comme le télégraphe et le chemin de fer, accélère la circulation de l'information.

Ce sont les saint-simoniens qui lancèrent véritablement l'aventure de cette presse socialiste. Fidèles à leur maître, Saint-Simon, publiciste philosophe, ils fondèrent à sa mort en 1826 un premier journal de la nouvelle école saint-simonienne, *Le Producteur*; puis, ayant discuté collectivement la pensée du maître (*Saint-Simon. Doctrine*, 1829-1830), ils capturent au lendemain de 1830 le grand journal de combat fondé par la « jeune France libérale » en 1824 et qu'elle vient d'abandonner pour se rallier au roi-bourgeois : *Le Globe*.

Saint-Simon avait achevé son œuvre par un *Nouveau christianisme* (1825) appelant à un supplément de morale et à des liens nouveaux à

⁷ Louis Babeuf, Journal des intérêts moraux et matériels, octobre 1831.

inventer pour le monde industriel en gestation. Peu après, Pierre-Simon Ballanche écrivait que la « grande pensée du siècle » avait pour « mission d'organiser le nouveau monde social » et que cette pensée devait donc être « profondément sympathique et religieuse » (Ballanche, 1827). La relève pouvait donc aussi venir du catholicisme, mais d'un catholicisme reliant passé et avenir et explorant ses complémentarités avec la nouvelle modernité industrielle. Ce pari fut donc celui du journal *L'Avenir*, où s'illustrèrent dès 1830 Lamennais, Montalembert et Lacordaire.

En 1829, des tensions animent l'école saint-simonienne et les schismes se succèdent. Philippe Buchez regroupe alors sa propre école et fonde le journal L'Européen (1831-1832), alors que, autres dissidents, Pierre Leroux, Jean Reynaud, Hippolyte Carnot et d'autres encore investissent la Revue encyclopédique pour y développer la doctrine de l'humanité, du progrès et de la perfectibilité. Mécontents eux aussi, Jules Lechevalier et Abel Transon rejoignent le mouvement fouriériste naissant dynamisé par le jeune Victor Considerant. Le 1er juin 1832, dans le prospectus du journal Le Phalanstère, les jeunes disciples s'extasient et notent qu'avec Fourier « tous les obstacles sont devenus des moyens ». La rupture opérée par le fouriérisme tient essentiellement dans une nouvelle appréhension de l'homme et du monde qui l'entoure. Contrairement aux philosophes des Lumières, les fouriéristes font de l'homme non pas un être rationnel et raisonnable – une double capacité rendant potentiellement tous les hommes égaux –, mais avant tout un être de passions, passions multiples aux combinaisons diverses qui font donc non l'égalité des hommes, mais leur diversité, leur extraordinaire variété. Cette caractéristique aurait rendu le monde social chaotique et ingérable si la Providence n'avait prévu une loi de combinaison des passions similaire, pour le monde social, à la force gravitationnelle découverte par Isaac Newton. Les thèses de Fourier recèlent donc un déisme radical, la Providence ayant prévu un « code social », une combinaison unique libérant, harmonisant et optimisant toutes les passions. C'est la découverte de ce code social que revendiquent les fouriéristes, notamment dans le phalanstère, où peut se réaliser la réforme industrielle.

La nouvelle pensée sociale se développe aussi dans les marges. Des saint-simoniennes se défient rapidement d'un ordre capacitaire pensé par et pour les nouveaux Pères du nouveau grand atelier industriel et social et leur attribuant à elles, femmes, le seul rôle ambigu de Mère. Conservant le seul mot d'ordre de l'émancipation, elles fondent la première presse féministe avec *La Tribune des femmes* et *La Femme libre*. À Lyon, Eugénie Niboyet crée à son tour en 1834 *Le Conseiller des femmes*. Mais dans la cité du travail, la « ville mâle », comme l'avait baptisée, fasciné, le

saint-simonien Michel Chevalier, la grande nouveauté est la création d'un premier journal ouvrier pérenne, *L'Écho de la fabrique*. À la lampe, sinon à la lumière, de leurs ateliers de la « Grande Fabrique » (le terme désigne à Lyon l'industrie de la soie), les artisans en soierie de Lyon, les canuts, réfléchissent à leur tour, entre leurs deux insurrections de novembre 1831 et avril 1834, à la grande réforme qui s'annonce. Enfin, alors que la crispation du nouveau régime orléaniste autour de l'Ordre, préféré au Mouvement, se durcit, les sociétés républicaines refleurissent dans une opposition de plus en plus pugnace. Au sein de l'Association des amis du peuple et de la Société des droits de l'homme, on réfléchit aux progrès des droits politiques en intégrant désormais la question sociale. En 1834-1835, c'est dans *Le Réformateur*, le journal de François-Vincent Raspail, que sont posées les bases d'une pensée républicaine de la réforme sociale.

Pour aller plus loin

Pierre-Simon Ballanche, Essais de palingénésie sociale, Didot, Paris, 1827.

Louis Blanc, *Histoire de dix ans. 1830-1840*, volume II, Pagnerre, Paris, 1842.

Philippe Buchez, Introduction à la science de l'histoire ou science du développement de l'humanité, Paulin, Paris, 1833.

Victor Considerant, *Destinée sociale*, 3 volumes, Au bureau de la Phalange, Paris. 1837-1844.

Charles Fourier, Théorie des quatre mouvements, Pelzin, Leipzig/Lyon, 1808.

Patrick Harismendy (dir.), *La France des années 1830 et l'esprit de réforme,* Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2006.

Pierre Leroux, « Économie politique. Cours d'économie politique fait à l'Athénée de Marseille par M. Jules Leroux », *Revue encyclopédique*, octobre-décembre 1833, p. 94-117.

Constantin Pecqueur, Économie sociale, Desessart, Paris, 1839.

Constantin Pecqueur, De la République de Dieu, Charpentier, Paris, 1844.

Jeremy Popkin, *Press, Revolution and Social Identity in France (1830-1835)*, The Pennsylvania State University Press, University Park, 2002.

Louis Reybaud, Études sur les réformateurs contemporains ou socialistes modernes, Guillaumin, Paris, 1840.

Henri de Saint-Simon, Nouveau christianisme, Bossange, Paris, 1825.

Charles Sainte-Beuve, Premiers lundis, Lévy, Paris, 1874-1875.

François VIDAL, *De la répartition des richesses ou De la justice distributive en économie sociale*, Capelle, Paris, 1846.

Clarisse Vigoureux, Parole de Providence, Bossange, Paris, 1834.

Chapitre 1

Les premiers journaux saint-simoniens ou l'invention conjointe du journal militant et du socialisme. Le Producteur d'Enfantin et Rodrigues et L'Organisateur de Laurent et Bazard

Philippe Régnier

Ce n'est pas un hasard si les premières expressions du groupe qui se forme pour reprendre le combat de Saint-Simon au lendemain de sa mort (en mai 1825) sont ces deux « journaux » atypiques et presque expérimentaux. Car, dans les dix dernières années de son parcours, les plus créatives, Saint-Simon est avant tout un « publiciste », infatigable lanceur de semi-périodiques de réflexion sur l'actualité politique – L'Industrie, Le Politique, L'Organisateur, Du système industriel – dans lesquels il voit le mode de publication le plus adapté à sa pratique de la bataille des idées et à sa volonté de remettre en branle le changement social. Dans ces conditions, pour le petit entourage qui accompagne Saint-Simon dans ses dernières initiatives, créer un journal offre le double avantage de porter à une échelle supérieure la stratégie de communication qu'il a déjà appliquée avec un certain succès et de constituer un acte de fidélité de nature à souder un mouvement collectif, voire, pour les plus convaincus, à engager une forme de piété.

Du premier Producteur au second, puis à L'Organisateur

Avec son titre issu du lexique de l'économie politique, *Le Producteur. Journal de l'industrie, des sciences et des beaux-arts* affiche d'emblée sa référence à cette science. Titre bien pompeux par rapport à l'objet : des fascicules de 48 pages in-octavo, livrés à un rythme hebdomadaire. À défaut d'une mention des responsables du journal, le seul indice d'autorité est une épigraphe utopiste inscrite sur la couverture, mais tout aussi anonyme que la plupart des articles des premiers numéros : « L'âge d'or, qu'une aveugle tradition a placé jusqu'ici dans le passé, est devant nous. »

Rares doivent être les contemporains assez bien informés pour rapprocher la « philosophie nouvelle » annoncée par l'introduction, des orientations défendues sous la même épigraphe dans les *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles*. Et surtout pour identifier dans cette épigraphe une référence codée à Saint-Simon, son auteur.

Le public dont on s'efforce de piquer la curiosité par de tels jeux d'initiés se réduit de toute évidence aux fractions les plus éclairées de la bonne société censitaire et de la classe moyenne. Entre octobre 1825 et octobre 1826, quatre tomes et le début d'un cinquième sont publiés, tous paginés de manière continue. L'éditeur-libraire chargé de la commercialisation est bientôt le dynamique Sautelet, l'un des actionnaires du journal et, de surcroît, du *Globe*, le fameux journal libéral et pro-romantique, ainsi que, plus tard, du quotidien républicain *Le National*.

Toutefois, l'identité, la périodicité et le contenu du journal évoluent vers un genre plus sélectif encore, celui de la revue destinée à un lectorat uni par un socle d'opinions partagées : devenu mensuel au bout de six mois, passé à des livraisons de 160 pages et ayant ajouté l'épithète « philosophique » à son sous-titre, *Le Producteur* seconde formule revêt « une forme de publication plus grave » et s'adresse à « un public moins prévenu contre la nouveauté des idées », désireux, au contraire, « de pouvoir remonter avec précision à l'origine de la doctrine scientifique industrielle » (t. 3, p. 86). En clair, il se destine au plus petit nombre de ceux qui se passionnent pour l'« industrialisme » de Saint-Simon. Les articles de fond et les comptes rendus, en conséquence, évincent presque complètement les articles technologiques du type de ceux qui ont occupé près de la moitié des premiers numéros.

Au terme de ses douze mois seulement (sur deux années nominales), malgré l'abandon des principaux soutiens financiers et l'insuffisance des abonnements, l'expérience, intense, est loin d'être perçue comme un échec par ses acteurs. C'en est certes fini de la « société en commandite par actions » que le mathématicien Olinde Rodrigues, devenu courtier à la Bourse, et son ancien élève, le polytechnicien Prosper Enfantin, en quête d'une position dans les affaires, avaient fondée ensemble avec l'aide du banquier libéral Laffitte, de l'industriel du textile Ternaux et de quelques autres anciens souscripteurs de Saint-Simon, sous la dénomination sociale, précisément, du « *Producteur*, journal philosophique... » (Allemagne, 1930, p. 30-32). Ni les bénéfices escomptés pour les actionnaires, ni les appointements prévus pour les rédacteurs (fixés à 4 000 francs annuels pour le « rédacteur principal ») ne sont au rendez-vous. Les rédacteurs gagnant leur vie dans d'autres activités de plume sont ceux qui s'éclipsent les premiers : les journalistes Adolphe Blanqui et Armand Carrel, l'homme de

lettres Léon Halévy... À la différence d'Auguste Comte, dont l'effacement est dû à une crise personnelle, il s'avère que ce sont aussi les plus tièdes. Pour ceux qui restent jusqu'au bout, soit les deux gérants fondateurs et une poignée d'anciens carbonari revenus des méthodes conspiratives tels que le commis à l'octroi Bazard, le médecin Buchez, les avocats Paul-Mathieu Laurent et Pierre-Isidore Rouen, ce qui devait être à la fois un acte militant et une affaire se réduit à un bénévolat épuisant qui les laisse durablement sur le flanc. Mais, à en juger par leurs propres parcours ultérieurs et par celui d'un correspondant du Midi – le jeune propriétaire agriculteur Jacques Rességuier, animateur d'un petit cercle centré à Sorèze –, l'enrichissement intellectuel des rédacteurs et les effets sur le lectorat demeuré fidèle paraissent, eux, déterminants pour la suite.

Ce n'est cependant pas avant 1828 qu'un afflux d'adeptes, qui porte le groupe parisien à une trentaine de membres, permet d'envisager la reprise. Moyennant la gratuité de la rédaction et sur la base d'un tirage mensuel à 500, il est calculé que le nombre des abonnements à atteindre pour couvrir les frais devrait être de 200, au tarif de 30 francs par an. Mais, le redémarrage se faisant encore attendre un an plus tard, Laurent profite de l'offre qui lui est faite - créer un hebdomadaire consacré à divulguer les nouvelles méthodes d'enseignement – par l'avocat Victor Augier pour lancer avec Bazard, le 15 août 1829, une feuille mieux à même de refléter la forme des conférences privées prise depuis peu par les réunions saintsimoniennes, ainsi que la « flamme religieuse » (Enfantin, 1872, vol. XXVII, p. 85) qui les anime de plus en plus. Pour ce faire, il convainc Augier d'accepter un titre de compromis, dont le mot phare est repris d'un semi-périodique de Saint-Simon : L'Organisateur. Journal des progrès de la science générale, avec un appendice sur les méthodes et les découvertes relatives à l'enseignement. Servi tous les samedis pour un abonnement annuel de 25 francs, le nouveau périodique possède bien plus que le précédent les apparences d'un journal au sens actuel du mot : pas de couverture mais un bandeau de titre en grands caractères, quatre pages in-quarto imprimées sur deux colonnes délimitées par un filet central, et un début de hiérarchisation des articles, depuis l'article de tête (en général, le texte réécrit d'un « enseignement » ou d'une « prédication ») jusqu'aux « annonces » (signalant, exclusivement, les nouveautés de la librairie saint-simonienne). Le principe de la pagination continue, propre aux revues et aux semipériodiques, est cependant conservé pour inciter à la collection des numéros et à leur relecture en volume. Des tirés à part d'articles majeurs servent à en multiplier les effets de propagande : dans sa Bibliographie saint-simonienne, Fournel, en 1833, en dénombre dix-neuf, dont plusieurs tirés à 1500, 2000 et 4000 exemplaires.

Dès le numéro 4, L'Organisateur s'affranchit de son sous-titre initial. Mais c'est seulement le 18 avril 1830, en même temps que s'effectue le doublement du nombre de pages (sans changement de prix), que survient l'innovation décisive : l'adoption du sous-titre « journal de la Doctrine de Saint-Simon » – première revendication, dans l'histoire de la presse, du statut d'organe périodique officiel d'une religion ou, à tout le moins, d'un parti extraparlementaire. Il ne faut plus longtemps pour qu'à la faveur du régime de liberté conquis par la révolution de Juillet 1830, le cadre et le rythme du journal se confondent avec le cadre et le rythme du mouvement saint-simonien en plein essor. Transportant son bureau rue Monsigny, au siège central de l'« Église » en quoi celui-ci s'est mué, il se donne pour tâche non seulement d'en propager les idées, mais aussi d'en inscrire les événements dans l'actualité médiatique, que ce soit par la publication de versions écrites intégrales des « enseignements » et des « prédications », ou par l'annonce, souvent en première page, des « élections » des membres promus dans sa « hiérarchie », ou bien encore par des informations sur les « missions » effectuées aux quatre points cardinaux du pays et par des transcriptions, extraits ou résumés des discours auxquels elles ont donné lieu. Sous-titré « Gazette des Saint-Simoniens » à dater du 26 mars 1831, L'Organisateur appelle à réorganiser la société dans son ensemble selon les trois devises inscrites dans son bandeau : « Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration du sort moral, physique et intellectuel de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Tous les privilèges de la naissance, sans exception, seront abolis. À chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. »

Délaissant les sciences et les techniques, *L'Organisateur* se donne pour seul et unique sujet cette même « doctrine générale » que *Le Producteur* ne se hasardait guère à affilier à Saint-Simon, ni à qualifier de « religion ». S'il cesse de paraître le 13 août 1831, sans explication, après deux ans tout juste, c'est du fait du schisme alors en train de couver entre, d'une part, les partisans, plus nombreux, d'Enfantin et, d'autre part, « les républicains, les chrétiens », ainsi que les qualifie ordinairement le nouveau chef du mouvement, soit la plupart de ceux qui se sont rangés derrière l'ancien, Bazard – et au premier rang desquels figurent Laurent et Carnot.

L'art de l'innovation intellectuelle, ou comment produire des idées neuves par voie de synthèse avec des idées anciennes et adverses

Dans le contexte répressif du ministère conservateur présidé par Villèle depuis 1821, le combat idéologique ne peut être frontal. Si, comme tout le camp libéral, *Le Producteur* se situe sans ambiguïté dans une optique

de « progrès » et dans la lutte contre les « rétrogrades », sa stratégie n'est pas de se tailler une place dans les débats partisans mais au contraire de déplacer les enjeux. Ainsi Enfantin estime-t-il urgent de fuir le terrain de la « métaphysique libérale des droits de l'homme », selon lui trop affecté d'un caractère de provocation envers le Trône et ses soutiens (Enfantin, 1872, vol. XXIV, p. 44). En bon philanthrope, il préfère pour sa part engager le débat sur l'amélioration du « bien-être social » et donc proposer une économie politique qui se recentrerait sur la « distribution des richesses ». Faire en sorte que les « capacités des entrepreneurs d'industrie » ne soient plus « écrasées par le luxe des classes oisives », mais aussi que les « travailleurs », qui « s'épuisent » au service de ce même luxe, ne soient pas quant à eux réduits à la « misère », voilà ce qui, selon lui, mérite le plus de réflexion (t. 1^{er}, p. 252).

Car, malgré son titre, la production manufacturière et agricole est loin d'être la seule et unique obsession du *Producteur*. Dès son prospectus de lancement, le journal attire paradoxalement l'attention sur « toute l'importance de la production *morale* ou *intellectuelle* » (p. 3). Il le prouve lui-même en ne craignant pas de dire son avis sur une tragédie philhellène de Népomucène Lemercier, *Les Martyrs de Souli* (t. 1^{er}, p. 74), ou bien, deux longs articles durant, en imaginant les dialogues tenus au sein d'« une compagnie de fabricants, de négociants, de banquiers et même de simples détaillants » réunis pour discuter de la grande question de l'histoire des arts, et en particulier de la « lutte des classiques et des romantiques » (t. 1^{er}, p. 507 et *sqq*.).

Pour autant, l'apologie des industriels, selon le néologisme créé par Saint-Simon, et la promotion des machines à vapeur, ou des « chemins à ornière de fer » (railroads), demeurent des thèmes centraux, conformément au postulat énoncé dès la première page du premier texte du premier numéro du *Producteur* : « La destination de l'espèce sur ce globe est d'exploiter et de modifier à son plus grand avantage la nature extérieure. » Mais, au fil des numéros, les rédacteurs en viennent à situer leur réflexion moins aux deux niveaux distincts de l'adoption de techniques nouvelles et d'une distribution plus équitable des richesses produites, qu'à celui, beaucoup plus fondamental, de la réforme à opérer dans la propriété des « instruments du travail ». C'est la base même du contrat social qui est en cause : il n'est pas supportable, martèlent les principaux rédacteurs, qu'une minorité d'oisifs continuent à prétendre vivre du travail d'autrui en prélevant sur les travailleurs un loyer qui n'est rien d'autre que l'avatar, au XIX^e siècle, de l'esclavage de l'Antiquité et du servage du Moyen Âge.

Les saint-simoniens du *Producteur* et leurs compagnons de route libéraux ne craignent pas de faire leur miel des idées du camp adverse.

Par-delà le symptôme du manque à gagner de l'appareil productif français (par rapport à l'Angleterre), ils montrent les causes profondes du « mal » vaguement ressenti par leurs contemporains (le fameux « mal du siècle ») dans l'état « de doute et d'anarchie » des esprits et dans les « ruines » d'un ordre social toujours à relever (t. 1er, p. 399). C'est donc à retisser le « lien social » qu'il convient de se disposer, insistent-ils, à rebours de la Révolution, qui a achevé de le défaire. Au lieu de se donner comme objectif la consécration des égoïsmes individuels et des intérêts, la société, répètent-ils, doit au contraire rechercher l'unité que procure un but partagé et que traduit une *unité de doctrine*. Renverser les idées reçues dans le camp libéral, réhabiliter des idées adverses et apprendre à se les assimiler, voilà le grand mérite que Rességuier reconnaît à la théorie saint-simonienne du progrès : « Vous m'avez prouvé clairement et à ma grande surprise, que le Moyen Âge était bien supérieur en civilisation à l'état des Grecs, des Romains, et mon cœur a battu de joie. J'ai été obligé d'admettre aussi que le catholicisme n'avait pas été, comme je l'avais cru jusqu'ici, une institution barbare, ridicule et atroce, et qu'il avait longtemps servi la cause de l'humanité avant de prendre le caractère rétrograde dont il s'est revêtu depuis » (lettre à Enfantin du 14 juin 1827).

Ainsi *Le Producteur* retravaille-t-il un thème libéral propagé par Alexandre de Laborde, celui de l'« esprit d'association », essentiellement pacifique, par opposition à l'« esprit de conquête » dans lequel le chef de file des libéraux à la Chambre, Benjamin Constant, avait montré une survivance de l'Antiquité païenne, portée à son paroxysme guerrier par Napoléon.

L'association, dit et redit *Le Producteur*, telle est la panacée. Et si, face à l'individualisme, interprété comme une tendance d'essence protestante, il faut pour signe de ralliement un mot nouveau et en -isme, c'est à la science de l'homme d'un chirurgien lyonnais, également repéré par Charles Fourier, que l'« école du *Producteur* » l'emprunte : dans l'idiome du groupe, le « collectisme », cette faculté psychique de coopération dont le D' Amard se prétend le découvreur et dont il prône la mobilisation au service de la recherche scientifique, commence à devenir synonyme de la vertu cardinale à cultiver, à savoir le « dévouement » (Régnier, 2012, p. 50-52).

Il est toutefois significatif de la dimension religieuse naissante du mouvement saint-simonien que ce ne soit pas le « collectisme » (concurrent du « socialisme » des années 1840 et le plus vieil ancêtre du « collectivisme » des années 1880), mais bien le « dévouement », ce terme de morale typiquement catholique, que *Le Producteur* et plus encore *L'Organisateur* emploient couramment, tout en s'efforçant de le charger d'un

nouveau contenu. À la crise de la société, assure le second, il n'est plus qu'une solution : s'engager dans une nouvelle ère religieuse. Difficile de dire si c'est un fanatisme de néophytes qui explique la véhémence des charges de *L'Organisateur* contre les oisifs ou bien si c'est à l'inverse la vigueur de sa critique sociale qui stimule son approbation de la mutation de la doctrine en « religion », décidée à la fin de 1829 par le directoire du groupe. Probablement la colère populaire qui monte durant l'année 1831 surdétermine-t-elle en réalité cette double radicalisation et cette alliance du sentiment révolutionnaire et du sentiment religieux chrétien, paradoxale au regard de l'histoire récente mais plus compréhensible comme réminiscence des premières années de la Révolution. Ce n'est pas sans fondement que, épouvantée par la révolte des canuts en novembre de cette année-là, la presse parisienne et lyonnaise impute après coup aux saint-simoniens la responsabilité politique de son déclenchement.

Vers une vision socialiste intégrale du monde

Les objectifs moraux ne sont en effet plus seulement ceux du courant philanthropique, soit l'abolition de l'esclavage des Noirs dans les colonies à sucre, la solidarité avec les Grecs insurgés contre la domination ottomane, ni l'instruction primaire du peuple. Une nouvelle thématique est mise en avant, qui cible la misère de la « classe ouvrière », et plus généralement l'état d'« exploitation » économique et d'indignité sociale subi en France par les masses les plus nombreuses de la population. Sont concernés non seulement les « misérables » (L'Organisateur substantive l'adjectif bien avant Victor Hugo, dès le numéro du 14 septembre 1830), mais aussi les domestiques des grandes maisons et, plus extensivement encore, l'ensemble des femmes. La fin de la propriété privée des instruments de travail et leur socialisation par la généralisation du crédit, la création des sociétés par actions et la suppression de l'héritage, comme le réclamait Le Producteur, ne suffisent plus aux saint-simoniens. Il leur faut lever l'espèce d'« anathème » qui assigne les domestiques au « service personnel » des maîtres, les astreint à la livrée, leur interdit de devenir eux aussi « chefs de ménage » et de se créer leur propre vie de famille (22 novembre 1829). Aux ouvriers, dont l'« affluence » aux réunions, signale le journal, a conduit à ouvrir des « enseignements » spécifiques (18 juin 1831), plusieurs allocutions de dirigeants, largement reproduites dans ses colonnes, promettent l'instauration de « maisons d'éducation pour tous les enfants de la doctrine », voire des formes d'association qui leur permettent, pour commencer, de se protéger ensemble contre le froid durant l'hiver (23 juillet 1831). Quant aux femmes, les hommes doivent cesser d'exiger d'elles un « amour d'esclaves » (28 février 1831) et les habituer à s'éprouver comme leurs égales.

Mais la religion terrestre que le saint-simonisme se veut être ne se définit pas essentiellement par son contenu et par ce caractère intégral, touchant à tous les aspects de la vie, qui évoque par avance le socialisme fin-de-siècle de Benoît Malon. L'Organisateur installe en effet dans les esprits une véritable vision du monde, au sens fort et allemand du mot (Weltanschauung), qui se coule, tout en la subvertissant, dans l'eschatologie chrétienne. C'est, déjà, le schéma mental qui sera celui de l'Homo socialistus, puis marxistus, des dernières décennies du siècle et du cœur du XX^e siècle, de la longue route de l'humanité vers une société sans classes. Après de grands articles sur le pouvoir spirituel qu'Auguste Comte donne au *Producteur*, les conférences de Bazard sur la philosophie de l'histoire, dont à chaque fois L'Organisateur retranscrit la substance, éduquent les militants à interpréter les événements et même le quotidien selon la grille d'une loi du progrès en train de conduire l'humanité vers l'avènement d'une religion définitive, censée clore une bonne fois la longue alternance des « époques organiques », c'est-à-dire religieuses, et des « époques critiques », c'est-à-dire philosophiques et irréligieuses (25 décembre 1830). Et d'inviter les libéraux comme les « hommes qui se disent chrétiens » à se rallier ensemble, sous le signe de Saint-Simon, à « ce complément de l'Évangile, [...], [à] cet apogée de la civilisation », qui, lit-on dès le numéro du 22 août 1829, « doit être le signal du retour du Christ et la manifestation de son règne terrestre ». Une sorte de synthèse entre l'Évangile éternel du théologien médiéval Joachim de Flore, la Providence de Bossuet, le Progrès de Condorcet, les trois âges de Vico et les trois états d'Auguste Comte inscrit ainsi la marche de l'humanité dans une histoire en trois temps dont la fin ultime, après le polythéisme antique et l'esclavage, puis le catholicisme médiéval et le servage, consisterait dans le dépassement de tous les « antagonismes » de la société issue de 1789. À l'état moderne d'anarchie, d'incroyance et de guerre résultant du cumul de la Réforme, des Lumières et de la Révolution française, succéderait la paix d'une société universelle. « La superbe révolution de Juillet, prophétise un rédacteur, n'est qu'un épisode d'un drame qui a commencé avec Luther, et qui ne finira que lorsque l'humanité tout entière sera hiérarchiquement constituée en une seule famille saint-simonienne » (11 septembre 1830).

De là à redonner à la foi, sous la dénomination de « sentiment », un rôle majeur, et, par suite, aux beaux-arts, en tant qu'ils servent à en communiquer le « mouvement vital » à la science et à l'industrie (26 septembre 1829), il n'y a qu'un pas, explicitement franchi. Aussi

L'Organisateur se montre-t-il, comme Le Producteur, très attentif au mouvement littéraire. Mais, au lieu de se borner à y voir comme son prédécesseur de pures étrangetés de style dépourvues d'« utilité sociale » (t. 1er, p. 86), il observe, par la plume d'Hippolyte Carnot, futur ministre de l'Instruction publique de 1848 et futur sénateur inamovible de la III^e République, que la tendance à faire prévaloir l'« expression des sentiments individuels » ou « d'indépendance », à cultiver la forme « comme un but et non plus un moyen » – de quoi Gautier déduira bientôt a contrario sa formule de « l'art pour l'art » – peut aussi se comprendre comme un symptôme « profondément vrai » du mal-être social et une aspiration, à travers la nostalgie du Moyen Âge, au « nouvel état religieux » à venir. Façon de suggérer que la nouvelle école littéraire est déjà entrée, sans le savoir, dans les voies que le saint-simonisme est en train de frayer. Après l'adhésion d'Hugo à la révolution de Juillet, pronostique encore Carnot, le romantisme, ce « libéralisme littéraire » et de nature « protestante par excellence », ne devrait guère tarder à rejoindre son camp naturel, celui de la liberté politique et religieuse. Symétriquement et pour la même raison d'une contradiction intenable, l'attachement majoritaire des libéraux au classicisme, ce « véritable catholicisme littéraire », lui paraît voué à se déliter rapidement (25 décembre 1830).

De la recomposition qui s'amorce ainsi pourrait bien résulter le retour des arts à leur fonction civique ou religieuse de mobilisation populaire, retour tant espéré par les saint-simoniens. Faisant écho au célèbre manifeste de Barrault - l'appel Aux artistes, paru en mars de la même année 1830 -, l'article de Carnot est lui-même un grand discours écrit, visant, tout en tâchant d'en donner l'exemple, à persuader l'artiste moderne de prendre modèle sur l'éloquence du « pèlerin obscur dont la voix entraînait des multitudes armées à la conquête des Lieux saints ». C'est à ce phénomène médiéval des prédicateurs des croisades que renverrait au fond, suggère-t-il, le prestige persistant des orateurs de la Révolution, « ces hommes forts, qu'enflammait la religion de la liberté et qui faisaient voler aux frontières nos soldats républicains » (25 décembre 1830). À la suite du *Producteur*, *L'Organisateur* exige avec insistance que les poètes cessent de servir les oisifs, se rangent aux côtés des travailleurs et se soucient davantage de tracer les voies de l'avenir. Mais, à la différence de son prédécesseur, rationaliste et partisan déclaré de l'hégémonie des savants et des philosophes, il incline à restituer les fonctions divinatoires du vates aux descendants romantiques d'Homère et de Virgile. « Le poète, interroge ainsi un rédacteur le 9 janvier 1831, a-t-il donc cessé d'être doué du regard prophétique? » Attentif à l'aventure saint-simonienne, Hugo s'attribuera ce pouvoir, mais bien plus tard, à Guernesey.

Contre les résistances idéologiques, la posture de la religion et de l'utopie

Le chemin parcouru par rapport au *Producteur* ne se mesure toutefois qu'en considération de l'appartenance du premier périodique saint-simonien à un espace de communication mondain où l'opinion était façonnée par les salons parisiens. Si le théâtre et la poésie y ont au début leur part de comptes rendus – mais non le roman, genre également dédaigné par L'Organisateur –, cette part se réduit à presque rien dès le départ de Léon Halévy, de sorte que la « littérature », en dépit ou plutôt à cause de la « force morale » déterminante qui lui est reconnue, s'y trouve ramenée à « cette partie [...] qui l'embrasse et la représente tout entière, le journalisme » (Prospectus du Producteur). La presse, « ce nouveau moyen de rapports, créé par les sociétés modernes », comme la nomme Le Producteur (au même endroit), est en ce début de XIXe siècle ce que les technologies numériques de l'information et de la communication ont été à la fin du XX^e siècle – et sont encore au début du XXI^e. Il convient de garder cette donnée à l'esprit pour comprendre les rapports du *Producteur* avec les autres journaux comme avec ce que nous appelons couramment aujourd'hui la « littérature ».

Chauffée à l'intérieur de cette sphère confinée des salons, la polémique soutenue contre Stendhal dès la fin de 1825 met vite le feu aux poudres avec le libéralisme dans son ensemble. Dans son pamphlet *D'un nouveau complot contre les industriels*, Stendhal accuse la rédaction du journal d'être stipendiée par les banquiers et les « marchands de calicot » (ce qui n'est pas faux) à la seule fin d'appeler l'époque à chanter leur gloire. Le brûlot prétend mettre les intéressés eux-mêmes en garde contre les séductions d'un parti pris, l'« industrialisme », dont la systématicité à ses yeux excessive lui paraît prêter le flanc au ridicule et devoir en fin de compte les desservir dans l'opinion. Au prétexte de quoi il dénonce l'envahissement des intérêts matériels et entreprend contre lui de défendre les valeurs gratuites de la science, de la poésie et de la liberté, les seules qui mériteraient d'être proposées à l'admiration du public (Stendhal, 1825).

La provocation, à vrai dire, était venue de Bazard, lequel s'était permis tout un article renvoyant les tenants de la « liberté illimitée de conscience » dos à dos avec les « partisans du passé » (les légitimistes) (t. 1er, p. 399-412). C'était, de manière délibérée, s'en prendre à Benjamin Constant. Mais c'était aussi répliquer à une critique émise par Constant dans un discours qu'il avait tenu à l'Athénée et qui venait d'être cité par « un nouveau journal littéraire », L'Opinion. Piqué au vif, le chef du parti libéral et de l'école du sentiment avait alors choisi cette feuille pour préciser ses griefs, tout en prenant soin de ne jamais faire au *Producteur*

l'honneur de le nommer : le système mis en cause mésestimait l'importance des garanties constitutionnelles ; il était une résurgence du matérialisme ; il incitait l'homme et la société à ne poursuivre que des « intérêts purement physiques »; et, last but not least, il soutenait la thèse que « la poésie ne doit chanter que les machines » (t. 1er, p. 481). Cette formule, qui fait mouche, s'ajoute à l'accusation, quelque peu contradictoire mais qui elle aussi se grave dans les esprits, de vouloir réincarner les « prêtres de Thèbes et de Memphis » (Revue encyclopédique, 1826). Malgré ses positions en faveur des Jeune France et son indépendance par rapport aux figures dominantes du libéralisme, Le Globe lui-même renchérit sur les accusations de cléricalisme et de papisme de Constant (t. 4, p. 499 et sqq.). Au final, quelles que soient les sympathies persistantes du Journal du Commerce et de la Revue encyclopédique, la réputation de matérialisme attachée au Producteur contrarie efficacement sa militance en faveur d'une nouvelle doctrine générale, autrement dit en faveur de la future « religion saint-simonienne » – puisque tel sera le nom de l'autorité collective qu'arboreront par la suite les publications du mouvement. L'« autorité du saint-office des coteries et des salons », constatera L'Organisateur, a décrété que « l'école du *Producteur*, quoi qu'elle pût enseigner sur les sciences et les beaux-arts, serait toujours accusée de ne faire que de l'industrialisme et de tendre ainsi à matérialiser la société » (10 octobre 1829).

Tirant les leçons de l'expérience, L'Organisateur cible donc un public spécifique, socialement plus ouvert et idéologiquement mieux disposé, qu'il définit comme le « public saint-simonien » : ce sont « toutes les personnes qui affluent à nos prédications, à nos enseignements, etc. » (30 juillet 1831). Et, d'entrée de jeu, il met au contraire l'accent sur la nature et la portée religieuses de sa doctrine, adoptant ainsi une stratégie à l'exact opposé du masque philosophique jusqu'au bout porté par Le Producteur. C'est ainsi qu'en septembre 1829, après s'être avoué un ancien lecteur assidu de La Minerve, Laurent prend acte du bouleversement des repères en train de s'opérer et n'hésite ni à se désolidariser des « constitutionnalistes stationnaires », ni à se réjouir de voir, à l'inverse, Le Mémorial catholique argumenter en faveur du « progrès » (19 septembre 1829). Dès lors, le rédacteur principal de L'Organisateur ne manque plus aucune occasion de faire jouer à plein le ressort de la religion. Sa référence est l'abbé Grégoire, qui « seul », souligne-t-il, « donnait à la philanthropie la base large et profonde du sentiment religieux » (26 septembre 1829). Mais c'est Carnot qui explicite le sens subversif de ce choix, en bravant l'accusation de « poursuivre des chimères » à propos de l'essai, en allemand, d'un certain Rambach sur La Formation d'un monde harmonique, présentée comme but final de notre existence : « Nous ne saurions nous défendre, écrit-il, d'un certain faible pour les rêveurs, pour les fauteurs d'utopie ; car nous rappelons que ces épithètes furent prodiguées à presque tous les grands théoriciens, jusqu'au jour où leurs rêveries subirent l'épreuve de l'application » (19 septembre 1829). Pour mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, envers les femmes comme envers les pauvres, exhorte un autre, qui achève ainsi de nouer utopie sociale et religion, il ne faut surtout pas craindre de s'attirer une réputation publique de bizarrerie et d'extravagance : qu'on songe à l'exemple du Christ raillé sur sa croix et à celui des premiers chrétiens, moqués lorsqu'ils formaient le fol espoir que l'esclavage ne fût pas éternel (18 septembre 1830). L'accusation d'utopie, s'exclame L'Organisateur, est « un blasphème contre Dieu, une calomnie contre l'humanité! » (même numéro).

Pour aller plus loin

Henry-René d'Allemagne, *Les Saint-Simoniens*. 1827-1837, Gründ, Paris, 1930.

Prosper Enfantin, Correspondance inédite, in Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, Dentu, Paris, 1872.

Françoise Fichet-Poitrey, *Saint-simonisme, libéralisme et socialisme. La doctrine du* Producteur, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1992.

Philippe Régnier, « Le journal militant », in Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant (dir.), La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX siècle, Nouveau Monde Éditions, Paris, 2011, p. 295-316.

Philippe Régnier, « Le saint-simonisme est-il un socialisme ? », *in* Juliette Grange et Pierre Musso (dir.), *Les Socialismes*, Le Bord de l'eau, Lormont, 2012, p. 49-62.

Fernand Rude, *Stendhal et la pensée sociale de son temps*, Éditions Gérard Monfort, Saint-Pierre-de-Salerne, 1983.

Henri de Saint-Simon, *Œuvres complètes*, 4 volumes, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.

M. de Stendhal, *D'un nouveau complot contre les industriels*, Sautelet, Paris, 1825. Original consultable sur <gallica.bnf.fr>.

Chapitre 2

De l'économie politique à la politique économique. Chevalier et *Le Globe*

Michel Bellet

Le Globe, contrairement aux quatre autres journaux saint-simoniens (Le Producteur, d'octobre 1825 à octobre 1826, L'Organisateur, de juillet 1829 à août 1831, L'Organisateur belge, de mai à novembre 1831, les Feuilles populaires, de mars à juin 1832), n'a pas été créé par les saint-simoniens. Ce journal existait depuis 1824 sous l'appellation Le Globe. Journal littéraire, sous la direction de Pierre Leroux et Paul-Francis Dubois. Transformé en 1826 et en 1828, il est devenu quotidien en février 1830 sous l'appellation Le Globe. Journal politique, philosophique et littéraire. Considéré comme le journal de la « jeune France libérale », il est un des organes de l'opposition constitutionnelle, avec de grands rédacteurs (Charles Augustin Sainte-Beuve, Charles de Rémusat, Prosper Duvergier de Hauranne, Tanneguy Duchâtel).

Symboliquement, la prise de contrôle du journal par les saint-simoniens est due à la révolution de Juillet. En effet, après de fortes divergences au sein de la direction sur la stratégie à adopter (résistance légale ou participation à l'insurrection populaire) et le retrait des actionnaires, Leroux, resté seul gérant et devenu saint-simonien, apporte de fait le 11 novembre 1830, avec l'aide d'Enfantin, le célèbre journal dans le berceau des disciples de Saint-Simon. Dénommé *Le Globe* du 27 décembre 1830 au 17 janvier 1831, il devient après une transition *Le Globe, Journal de la doctrine de Saint-Simon* à partir du 18 janvier 1831 avec une nouvelle rédaction, puis *Le Globe, Journal de la religion saint-simonienne* fin septembre 1831, jusqu'à la cessation de sa publication le 20 avril 1832. Il anticipe alors la dissolution, en décembre, de l'École saint-simonienne elle-même, épuisée par les dissensions internes et les procès des gouvernements de Louis-Philippe.

Le journal est dirigé par Michel Chevalier, qui en est la figure dominante. C'est lui qui écrit, au départ anonymement, l'article de la une lié à l'actualité. P. E. Cazeaux se joint à lui en 1831. Les autres rédacteurs

principaux, variant dans le temps, sont tous très rapidement des saintsimoniens engagés – Barrault, Bazard, Carnot, d'Eichthal, Enfantin, les frères Pereire, Rodrigues – et remplacent les rédacteurs de l'ancien Globe encore présents. C'est un quotidien de quatre pages en trois colonnes par page, format in-quarto, vendu sur abonnement, à 20 francs pour trois mois, 40 francs pour six mois, 80 francs pour un an, avec la possibilité offerte en juillet 1831 de recevoir le journal pendant un mois pour 7 francs. Le journal est diffusé au-delà des abonnements, et cela d'autant plus que des exemplaires sont envoyés gratuitement, à partir du 26 août 1831, à ceux qui en font une demande motivée. Cette nouveauté s'explique par la baisse progressive du nombre d'abonnés : 1 300 en novembre 1830, 1 150 à la mi-janvier 1831, et 500 abonnés fin août. À en croire les indications d'Henri Fournel dans sa Bibliographie saint-simonienne, la chute s'accélère dès que le journal prend le titre de saint-simonien. Mais le tirage est cependant de 2 500 exemplaires, puis, après la décision de distribution gratuite, de 4 200 exemplaires. La correspondance adressée à la rédaction, dont 2 097 lettres conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal, témoigne de l'audience importante du journal et, plus généralement, de la presse imprimée à l'époque. Giraudet reste l'imprimeur jusqu'à fin décembre 1831, remplacé ensuite par Éverat. Les bureaux de la rédaction sont restés à Paris, au n° 6 de la rue Monsigny, avec, à partir de début janvier 1832, une extension au nº 75 passage Choiseul. Le journal comporte les principales rubriques suivantes : « Extérieur », « France », « Chambre des députés » pour les comptes rendus de séance, « Littérature », « Nouvelles diverses ». À cela s'ajoute une rubrique « Religion saintsimonienne » qui s'étoffe au cours du temps, avec les nouvelles de l'École mais aussi le compte rendu des missions et les prédications.

Le Globe témoigne du développement le plus élaboré de la doctrine saint-simonienne par rapport aux écrits antérieurs, en particulier sur le plan économique, avec une vision d'ensemble, des questionnements, des pratiques et des désaccords qui marquent l'histoire postérieure des socialismes.

Le journal de la « politique économique » confrontée à la question sociale

Parmi les journaux saint-simoniens, *Le Globe* est sans doute celui qui a joué le plus grand rôle dans la diffusion de la doctrine : après les travaux collectifs connus sous le titre d'« Exposition de la Doctrine de Saint-Simon », partiellement présentés dans *L'Organisateur*, *Le Globe* devient un acteur majeur dans la propagation des thèses de l'École. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les thèses économiques, qui

vont enraciner le saint-simonisme dans un cadre auquel on va rapidement accoler le nom de « socialiste » ; ce qualificatif est d'ailleurs utilisé en février 1832 dans le journal, qui ne s'y identifie toutefois que partiellement. Les séries d'articles d'Enfantin (« Économie politique et politique saint-simonienne »), d'Isaac Pereire (« Leçons sur l'industrie et les finances »), de Chevalier (« Système de la Méditerranée » ou, avec Flachat, Fournel et Duveyrier, « Politique industrielle »), de Flachat seul (« Politique industrielle. Travaux publics ») ou celles, moins connues, de Decourdemanche (« Lettres sur la législation dans ses rapports avec l'industrie ») ou de Delaporte sur l'armée et l'industrie vont constituer des jalons essentiels. Nombre de ces séries d'articles seront d'ailleurs regroupées en fascicules spéciaux et deviendront souvent des illustrations centrales de l'économie politique saint-simonienne. Au sein de la phase d'élaboration doctrinale saint-simonienne qui va de 1825 à 1832, la critique de l'économie politique et les tentatives d'établissement d'une politique économique substitutive tournée vers l'« amélioration du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre », avec des modifications du régime de propriété et l'établissement d'une méritocratie capacitaire, trouveront dans Le Globe leur point culminant.

Alors que la discipline économique est en train de s'institutionnaliser en France, sur la base de lectures néosmithiennes, notamment avec Jean-Baptiste Say, Le Globe développe une analyse critique de la nouvelle science, sur la base des acquis antérieurs du *Producteur* et de *L'Organisateur*. L'économie politique définie comme science de la production, de la distribution et de la consommation doit être soumise à une science plus large, la politique économique, définie comme examen des rapports progressifs entre classe oisive et classe travailleuse et des principes d'ordre social qui y sont liés. Au cœur de ces rapports se trouve la question de la constitution de la propriété. Le Globe rappelle à de nombreuses reprises qu'il y a exploitation du travailleur par l'oisif, une analyse qui recouvre en fait une théorie de la rente, fondée sur un double détournement. Le premier détournement est celui qu'opèrent les propriétaires fonciers et les « capitalistes oisifs » qui, parce qu'ils possèdent les instruments de production, prélèvent une rente par l'intermédiaire des fermages, loyers, intérêts, et réduisent d'autant la rémunération des travailleurs (salaires mais aussi profits des « capitalistes actifs »). Le second détournement est lié à la mauvaise affectation des instruments de production qui s'appuie moins sur les capacités, seul critère économiquement efficace, que sur les privilèges de la naissance et de l'héritage. Or, estime le journal, on observe une double évolution historique : d'une part une baisse des fermages, loyers

et intérêts et, d'autre part, une prise de conscience des travailleurs qui se montrent progressivement favorables à la « propriété sociale » des moyens de production. Le Globe popularise alors des expressions qui deviennent rapidement des symboles du socialisme, comme : « question sociale », « exploitation », « propriété sociale », « travailleurs », « classe ouvrière » ou « prolétaires ». Les démonstrations du Globe ne sont cependant pas sans ambiguïtés. En raison du regroupement des ouvriers et des « capitalistes actifs » dans une même catégorie, la théorie de la rente oublie l'exploitation des premiers par les seconds. Quant à la défense stricte d'un ordre hiérarchique capacitaire, elle s'oppose certes à l'égoïsme et à la concurrence effrénée qu'engendre le laisser-faire, mais stigmatise également ce que le journal qualifie de « désordre » ou d'« anarchisme ». Ces ambiguïtés, déjà présentes dans L'Organisateur lors de la révolution de Juillet, sont pleinement révélées dans Le Globe lors de la première révolte des canuts lyonnais en novembre 1831. Le journal est alors partagé entre deux lignes : d'une part, sa défense permanente d'une rémunération salariale des producteurs, ici représentée par le tarif à façon, ainsi que de leurs conditions du travail et de vie ; d'autre part, la crainte d'un désordre et d'une initiative populaire « anarchique » et violente qui ne soit pas conforme au nouvel ordre capacitaire nécessaire, à la reconnaissance du rôle des chefs d'atelier, chefs des travaux ou d'industrie et au modèle centralisé et hiérarchique qui en est issu. Pour autant, le journal reste le symbole de la recherche d'une nouvelle organisation sociale. La « véritable base de l'économie politique et de la politique elle-même », explique Enfantin résumant cette nouvelle organisation, permettrait « de faire fixer, à l'avenir, par les travailleurs, les conditions du repos, tandis que jusqu'ici ce sont les oisifs et les guerriers qui ont déterminé les conditions du travail ».

Le journal des moyens transitoires pour opérer la transformation sociale et l'organisation future de la société

Dans un contexte d'échec de la révolution de Juillet, de révoltes diverses et d'incertitude sur la constitution d'un ordre nouveau, *Le Globe* est le support décisif d'élaboration et de diffusion de propositions économiques de transition. Ces dernières sont toutes orientées vers un rapprochement graduel mais effectif des producteurs et des instruments de travail, avec des modifications de la législation sur la propriété. Il s'agit tout d'abord de la mise en cause du remplacement des droits de propriété liés à la naissance par les droits liés aux capacités à produire, en attaquant l'héritage : abolition des successions en ligne collatérale, augmentation des droits de succession en ligne directe. Il s'agit aussi de mobiliser la

propriété foncière, au sens où il convient de la faire entrer dans le régime de la législation commerciale des biens mobiliers, avec le même type de fluidité limitant les effets de rente. Le fermier doit prendre le pas sur le propriétaire foncier, réduit à un rôle de commanditaire, et sa capacité politique doit être relevée au niveau de sa capacité économique, par la baisse du cens. La possibilité de mise en société des immeubles et la création de banques agricoles doivent aussi permettre de rattacher la propriété immobilière à la propriété mobilière.

Il s'agit en même temps d'orienter l'utilisation des instruments de production en fonction des capacités industrielles, scientifiques, morales. Enfantin et Pereire étudient en profondeur la question du système bancaire et de l'organisation du crédit, qui délimite un cadre tant économique (favoriser la production) que politique (le maire, par exemple, est le chef industriel de la cité, responsable de la distribution du crédit) et moral/religieux (le crédit est la traduction de la confiance, d'une sympathie au sein du corps social, d'une fraternité propre à la religion terrestre). Une Banque centrale doit faire baisser le coût d'accès aux instruments de travail et répartir les moyens par branche industrielle et regroupement de producteurs (brigade industrielle). Contrairement à la Banque de France qui fonctionne au profit des actionnaires, cette banque doit œuvrer au bénéfice des travailleurs et doit donc être dirigée par les chefs d'industrie. Elle devrait être une caisse d'emprunts et de prêts, escompterait tous les effets de l'industrie avec ses propres billets à intérêt qui seraient non remboursables à vue et devraient donc être conservés. Les billets garantis par le système bancaire seraient un moyen transitoire d'échapper à la méfiance individuelle et de créer de la confiance, non seulement entre travailleurs, mais aussi entre propriétaires oisifs et travailleurs, par une transition pacifique et volontaire. La banque serait divisée en comptoirs, c'est-à-dire en banques spécialisées par type d'activités industrielles, qui seraient, selon les auteurs, des banques contrôlées ou des banques libres. Le capital de la Banque centrale serait alimenté par les divers droits nouveaux de succession.

Les moyens transitoires concernent aussi le rôle du gouvernement et de l'État. La critique de l'amortissement, développée par Enfantin et Pereire, connaît dans *Le Globe* de nouveaux développements, visant à substituer l'impôt par l'emprunt et donc par l'endettement en rente d'État. Il ne faut pas préalablement rembourser pour pouvoir emprunter, comme le pense l'économie classique : l'emprunt développe sa propre dynamique, et on ne rembourse en fait que pour solder une faillite, ce qui, pour Enfantin, « n'a jamais lieu pour une société politique » : la société et l'État ne sont pas réductibles à une firme ou à une famille. L'impôt, en

général, va chercher de manière autoritaire les capitaux où ils sont rares ou absents (du côté des travailleurs). L'emprunt est donc préférable puisqu'il va les chercher prioritairement du côté des oisifs et qu'il est fondé sur un engagement volontaire, avec promesse. À plus court terme, les nouvelles ressources liées aux impôts sur l'héritage et à la création d'un impôt progressif sur le revenu doivent servir à faire disparaître les impôts indirects sur le sel, la boisson et la loterie, qui sont les plus dangereux et les plus injustes pour le peuple. Ils doivent aussi servir, selon Flachat, Duveyrier et Chevalier, à des investissements pour l'établissement d'écoles publiques ou la construction de voies de communication (routes, routes en fer, pont, canaux). Les propositions d'entreprises concrètes sont avancées : chemins de fer (Le Havre-Lyon-Marseille, Nantes-Mayence, Bayonne-Paris, Lyon-Cologne), travaux d'irrigation et de plantation. On trouve aussi dans le journal une discussion très serrée de Flachat sur le mode d'organisation des travaux publics, sur les notions de concurrence, de corps d'État comme les Ponts-et-Chaussées, de rapport entre public et privé par concessions et adjudications ; la spécificité française par rapport à l'Angleterre doit conduire par exemple à limiter les concessions et à faire intervenir plus directement les travaux publics d'État. L'extension de « services publics » aux caisses de secours et d'assurance apparaît aussi. Alors que la présentation initiale de Saint-Simon proposait une quasidigestion de l'État et du gouvernement par le corps industriel, Le Globe des disciples se montre beaucoup plus ambigu et les formules étatistes sont de plus en plus nettes : force de l'administration des dépenses publiques, État commanditaire, centralisation étatique. Cependant, l'autonomie du politique par rapport à l'économique n'est jamais reconnue, ce qui fait que Le Globe n'est pas un journal strictement républicain : rejet du suffrage universel, considéré comme la marque d'une fausse égalité, reconnaissance d'une inégalité de souveraineté des individus, rejet de l'idée même de souveraineté populaire et volonté de caler la capacité politique exclusivement sur la capacité industrielle. Le Globe n'est alors plus le journal libéral de ses débuts. À ces propositions, il faut ajouter celles qui concernent la transformation de l'armée en corps industriel : il s'agit de lutter contre la pauvreté et la précarité de l'emploi, et de favoriser l'éducation professionnelle, à l'image de ce qui se passe dans l'école militaire de Polytechnique. Afin de diffuser le travail et l'esprit industriels, Duveyrier veut préparer Paris à devenir une métropole industrielle mondiale à l'aide des enrôlements, de la formation de bataillons industriels sur tout le territoire et de l'organisation de fêtes religieuses consacrées à l'industrie.

L'importance quantitative et qualitative des mesures transitoires proposées dans *Le Globe* donne ainsi un sens nouveau à l'utopie. Elle

alimente aussi un débat qui se pérennise, en termes d'opposition entre révolution et évolution graduelle (dualisme que l'on retrouve dans ces termes avec certains articles du journal, particulièrement après novembre 1831), ou révolution et réformes. Pour autant, la signification de ces mesures est loin d'être épuisée par ce prisme de lecture, dès que l'on entre dans une analyse détaillée.

Le journal de l'émancipation industrielle à l'échelle du globe

Cet ensemble de propositions transitoires avancées dans *Le Globe* constitue une utopie pratique détaillée et préfigure d'une manière beaucoup plus transformatrice et globale le saint-simonisme pratique à venir, mais aussi de nombreux terrains de discussion et d'expérimentation des futurs socialismes. Il est situé dans le cadre très large d'une émancipation industrielle, scientifique et religieuse à l'échelle du globe. De ce point de vue, le journal fait paraître des modèles d'organisation sociale qui, malgré les précédents de Saint-Simon lui-même concernant l'Europe, sont uniques. Tout particulièrement, le « système de la Méditerranée » proposé par Chevalier traduit bien l'extension des propositions de travaux publics déjà évoquées, avec la constitution d'un réseau de chemins de fer entre la Russie et l'Afrique permettant le rétrécissement des distances géographiques, mais aussi humaines. On a pu aussi y voir une géopolitique anticipatrice d'un positionnement nécessaire de l'Europe dans le monde.

Mais le « système de la Méditerranée » va bien au-delà, puisqu'il est invoqué comme un pivot entre l'Occident et l'Orient. À partir de ce qui se présente comme un véritable « bricolage » de la Méditerranée, intégrant en fait mer Noire et mer Caspienne, il s'agit d'intégrer l'Orient attardé dans l'époque industrielle, pour traduire une association universelle qui doit se développer à partir de l'Europe. L'Orient du Globe, empreint d'orientalisme, selon une histoire fictive synthétisée par Barrault, a d'abord dominé, comme berceau de la civilisation et des traditions. Il a ensuite maintenu cette domination malgré les guerres et les croisades, et répandu une « merveilleuse industrie », des Écoles et de l'art profane. Puis il y a eu équilibre avec l'Occident, et enfin assoupissement de l'Orient. Dès lors, il faut rendre justice au passé, révéler l'Orient, lieu de toute origine, et organiser une transition pacifique vers l'avenir industriel. Le lien entre Occident et Orient établi par la Méditerranée permettrait donc de réconcilier deux mondes, au même titre qu'il est nécessaire, par la doctrine saintsimonienne, d'équilibrer l'esprit et la matière, la femme et l'homme, la théorie et la pratique.

L'Organisateur belge

La création du journal est le prolongement direct de la volonté d'implantation du mouvement saint-simonien au-delà de la France. À cet effet, diverses missions de propagande et de diffusion de la doctrine ont été constituées en Grande-Bretagne, en Allemagne, etc., par l'École. Depuis février 1831, une mission s'est déplacée en Belgique, sous la direction de Charles Duveyrier. Elle a organisé plusieurs conférences, lancé des appels, pris des contacts notamment à Bruxelles et à Liège. C'est le 29 mai 1831 que Duveyrier crée un journal strictement saint-simonien, semble-t-il avec une contribution financière belge, sous le titre L'Organisateur belge. Journal de la Doctrine de Saint-Simon. La publication a lieu jusqu'au 27 novembre 1831 sur vingt-quatre numéros. Il s'agit d'un hebdomadaire de huit pages qui paraît tous les dimanches. Le bureau est situé au 7, place de Louvain à Bruxelles, et imprimé chez Laurent frères. Le prix de l'abonnement est de 12 florins, soit 24 francs par an, environ 50 centimes le numéro. Les articles sont anonymes jusqu'au 10 juillet 1831, puis signés le plus souvent par les initiales des auteurs ou les noms de Toussaint, Machereau, Hyacinthe, Margerin, Laurent, rédacteurs qui, à l'exception du premier, sont des saintsimoniens français.

L'implantation du mouvement saint-simonien en Belgique en 1831 et la vie du journal s'inscrivent dans un contexte particulier : après la chute de Napoléon, la Belgique a été enlevée à la France et réunie à la Hollande pour former le Royaume des Pays-Bas. C'est donc, comme en France, une Restauration qui s'est instaurée, sous le règne de Guillaume I^{er} de Hollande. La révolution de 1830 en Belgique aboutit à la sécession du pays et à une guerre avec la Hollande. En 1831, le gouvernement provisoire belge fait le choix de la royauté et élit Léopold de Saxe-Cobourg, qui prend le nom de Léopold Ier, roi des Belges. Mais l'invasion de la Belgique par la Hollande en août 1831 (qui empêche entre autres le journal de paraître durant deux semaines) instaure jusqu'en 1839 une domination hollandaise sur le pays, à l'issue de laquelle le roi Guillaume Ier accepte de signer un traité international mettant fin au conflit. Pendant cette période, le journal rejette aussi bien l'indépendance de la Belgique que le rattachement à la France. Il défend ce qu'il considère comme l'essentiel, à savoir le maintien des liens avec les trois pays représentatifs, selon la doctrine saint-simonienne, des capacités européennes (France, Allemagne, Grande-Bretagne) préfigurant l'association universelle et, sous cette condition, il se résout à la royauté, puis au rattachement de fait à la Hollande.

Le journal n'est pas une pure et simple transcription de son homologue français, même s'il en reprend plusieurs articles. Plusieurs textes spécifiques à la situation belge (portant sur le crédit public, les taux d'intérêt, l'armée, les coalitions, les impôts, la réforme administrative, la démobilisation...) sont écrits par Joseph-Ferdinand Toussaint (1807-1885),

saint-simonien belge flamand qui a défendu l'option républicaine lors de la révolution belge de 1830 (comme chef de bureau du gouvernement provisoire et vice-président bruxellois d'un club important, la Réunion patriotique centrale), et que l'on peut considérer comme la figure belge emblématique du journal jusqu'au dernier numéro. Toussaint, en désaccord avec l'orientation autoritaire et religieuse d'Enfantin, rompt en février 1832 avec l'École.

Dans un contexte historique où la question d'Orient se pose en lien avec le démantèlement en cours de l'Empire ottoman (Morée et tentative d'indépendance de la Grèce, accords internationaux entre France, Grande-Bretagne et Russie pour se répartir des pièces de cet Empire, prise d'Alger), cette lecture donne lieu rapidement à des travaux pratiques. Chevalier (Le Globe, 21 mars 1832) met alors au point une philosophie économique de l'association universelle des travailleurs, hiérarchisée et placée sous direction européenne. Il théorise une véritable division internationale du travail selon les capacités des différents pays, à partir du triptyque de spécialisation territoriale des trois fonctions humaines que les saint-simoniens appliquent au corps social: l'Angleterre, « peuple industriel, matérialiste », se voit confier l'industrie (correspondant aux fonctions humaines liées aux intérêts et aux actes) ; l'Allemagne, « peuple spiritualiste, savant », la science (correspondant aux fonctions des idées et du calcul) ; et la France, « peuple sympathique, liant », la morale et la religion (c'est-à-dire les liens sympathiques entre peuples et entre individus). À ce titre la colonisation de l'Algérie, dans sa phase industrielle, après le débarquement à Alger en 1830 puis l'élargissement au Bey de Constantine en 1832, devrait revenir non pas à la France, mais à l'Angleterre. La France devrait prendre le relais plus tard, pour exercer son rôle moral et religieux.

Le contenu du journal traduit les tensions qui sont liées à ce projet. Les désaccords concernent par exemple l'intervention armée contre l'absolutisme en Europe (en Espagne, en Pologne, en Belgique, au Portugal et en Italie): alors que les saint-simoniens, et tout particulièrement Leroux dans son article « L'intervention » (17 décembre 1830), sont au départ favorables à une intervention française au nom de sa mission universaliste, la thèse de la non-intervention l'emporte à partir de janvier 1832, sous l'égide de Chevalier. Cette thèse s'appuie sur une revendication de paix généralisée, caractéristique du stade industriel qui, selon la philosophie historique saint-simonienne, doit remplacer le stade féodal guerrier. Les désaccords s'expriment aussi par la mise en cause de la conception eurocentrée de la Méditerranée et de l'orientalisme chez certains

rédacteurs du *Globe*. À l'inverse, dès 1830, la « mission civilisatrice » de la France en Algérie est revendiquée par plusieurs articles du journal, cette mission allant pourtant à l'encontre de la répartition internationale des capacités qui est défendue par Chevalier un peu plus tard dans le même journal.

Postérité : un journal militant, critique de la rente, méritocratique, moral et religieux

Le Globe a ainsi confirmé ou ouvert plusieurs lignes de front essentielles qui mobilisent de manière durable les socialistes. Tout d'abord, sur le plan économique, le journal a conforté une mise en cause des régimes de propriété fondés sur la rente, présentée comme un détournement distributif, une appropriation indue d'une partie du produit des travailleurs. Certaines interprétations socialistes reprennent cette grille de lecture, de Léon Walras – qui, on l'oublie souvent parce que cet auteur a été assimilé plus tard à une économie politique néoclassique, a eu un père tenté par le saint-simonisme dans sa jeunesse et a été lui-même très lié aux mouvements socialistes de son époque – jusqu'aux débats contemporains sur le capitalisme patrimonial des actionnaires entravant le capitalisme industriel. Ces interprétations de lignée saint-simonienne s'opposent de manière récurrente à d'autres, sous influences ricardienne et marxiste, qui réfutent l'hypothèse du vol au cours de l'échange et raisonnent en termes d'exploitation dans le processus de production.

Le Globe témoigne également de la difficulté à penser le double mouvement qui est à l'œuvre dans le premier tiers du XIXe siècle, à savoir d'une part une industrialisation significative et d'autre part les premières contradictions manifestes de cette transformation, qui s'accompagne de crises commerciales, de difficultés pour les prolétaires et de révoltes diverses. La définition large des « travailleurs », qui est au cœur de la doctrine économique défendue par Le Globe, traduit les situations particulières de certaines organisations industrielles comme celle de la soierie lyonnaise, mais pose problème pour affronter ce paradoxe. Le Globe témoigne par exemple nettement de la difficulté de pénétration de la doctrine dans les milieux ouvriers et même de la volonté réelle des disciples d'Enfantin de lui donner là une audience. Malgré l'usage répété du terme « ouvrier » dans le journal, on ne trouve par exemple que quatre articles de 1831 rapportant les tentatives d'organisation ouvrière au sein de la famille saint-simonienne. Dans ces articles transparaît la volonté des rédacteurs d'éviter toute révolte ouvrière et d'associer pacifiquement ouvriers, fabricants et commerçants, en particulier après la révolte des canuts de novembre 1831. Ces articles traduisent néanmoins un profond changement dans la ligne éditoriale du journal, entre la direction initiale de Claire Bazard et Henri Fournel, et celle assurée par Stéphane Flachat et René Holstein à la suite du « schisme » des époux Bazard, qui quittent le journal en novembre 1831, suivis par leurs partisans. Dans le premier cas, le souci d'initiatives pratiques en faveur de la classe souffrante, concernant la santé, la nourriture, le logement et le chauffage, est patent ; dans le second cas, l'appel religieux à l'acceptation d'une souffrance globale, endurée aussi par les chefs d'industrie menacés de faillite, ne laisse plus aucune place aux mesures pratiques. Seule demeure alors l'invocation d'une association confiante et pacifique entre travailleurs, intégrant aussi les capitalistes actifs. À partir des années 1840 et surtout de 1848, la représentation de la classe ouvrière dans la vie économique et sociale et dans la presse se détache de celle des travailleurs, et cette catégorie devient beaucoup plus autonome que dans les colonnes du *Globe*.

En troisième lieu, *Le Globe* précise et développe un idéal de justice hiérarchique et inégalitaire, fondé sur une double règle : la répartition des instruments de production « selon les capacités » à les mettre en œuvre et à les associer aux travailleurs d'une part, et la répartition des rémunérations matérielles et immatérielles (instruction, bonheur...) « selon les œuvres », c'est-à-dire selon la contribution productive de chacun, d'autre part. Cette organisation et cette distribution méritocratiques posent des questions décisives, traduites notamment dans des formules proudhoniennes et marxistes, comme l'adage de Louis Blanc, popularisé par Karl Marx : « De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins. »

Enfin, *Le Globe* présente la dimension universaliste de l'industrie au travers d'une vision religieuse et messianique qui s'exacerbe peu à peu, avec les thèses sur l'Orient et la venue d'un nouveau messie féminin. Le journal, surtout dans sa dernière étape pilotée par Enfantin, après les départs de Bazard, de Leroux et de beaucoup d'autres rédacteurs, diffuse très largement une vision morale et religieuse de la transformation sociale. Cette vision reste par la suite une des composantes fortes des mouvements socialistes en France, par exemple dans les années 1840-1850 chez Philippe Buchez ou Constantin Pecqueur, tous deux ex-saint-simoniens. Malgré tout, le socialisme français a ensuite tendance à se délester de sa dimension strictement religieuse pour conserver seulement son aspect moral, comme en témoigne par exemple le « socialisme intégral » de Benoît Malon, qui souhaite intégrer les dimensions matérielles mais aussi morales de la pensée et de la transformation socialistes face à un socialisme allemand présenté comme réducteur.

Ces prises de position ont, même dans Le Globe, suscité des débats et des affrontements. De ce point de vue, Le Globe est aussi le journal des schismes et ouvre ainsi une cinquième ligne de front, en soulignant une forte tradition de fractionnement des conceptions socialistes. La transformation du Globe libéral en Globe saint-simonien avait été justifiée par la volonté de passer de la critique et du libéralisme devenus impuissants au traitement de la question sociale et au plaidoyer pour la construction d'une nouvelle organisation de la société, mais, dès janvier et mars 1831, Leroux et Sainte-Beuve, attachés à une ligne éditoriale républicaine et réticents vis-à-vis du papisme industriel des saint-simoniens, ne participent plus à la rédaction du journal. Quelques mois plus tard, en novembre, le schisme d'un des deux chefs de l'École, Bazard, suivi par une série de rédacteurs importants et de membres actifs du mouvement, révèle de profondes dissensions sur la conception religieuse et le rôle de la femme dans la famille saint-simonienne, mais aussi sur l'importance du lien avec les ouvriers ou sur la mise en œuvre de la solidarité internationale. Le journal, confiné alors à sa ligne enfantinienne, entame un repli sectaire.

En dernier lieu, il faut souligner que Le Globe est représentatif d'un effort de propagande politique passant par une nouvelle norme littéraire : l'article de presse. Le journal est de plus en plus utilisé comme un véritable outil de conversion et de recrutement, notamment depuis 1831 et l'envoi gratuit d'exemplaires contre un témoignage écrit du demandeur. Il sert ainsi directement le développement de l'École. Il est d'ailleurs présenté explicitement comme une œuvre d'apostolat. Il faut ajouter à cette orientation la publication de multiples fascicules regroupant certains articles, les appels directs à certaines catégories de public par affichage, les relais régionaux passant par d'autres journaux et la répétition à l'envi de formules condensées résumant la doctrine, notamment celles déjà présentes dans les épigraphes de L'Organisateur. Le Globe, malgré la cessation de sa parution 507 numéros et un peu moins d'un an et demi après sa création, demeure donc, avec ses rubriques économiques, politiques, scientifiques, littéraires et philosophiques, le symbole d'un journal d'idées et d'un journal militant.

Pour aller plus loin

Jean-Jacques Goblot, *La Jeune France libérale*. Le Globe *et son groupe littéraire*. 1824-1830, Plon, Paris, 1995.

Philippe Régnier, « Pratique et théorie saint-simonienne de la presse », in Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *Presse et Plumes. Journalisme et littérature au XIX*° siècle, Nouveau Monde éditions, Paris, 2004.

Jean VIDALENC, « Les techniques de la propagande saint-simonienne à la fin de 1831 », *Archives de sociologie des religions*, vol. 10, 1960, p. 3-20.

Nerema Zuffi, Le Globe *saint-simonien*, *1831-1832*. *Art et société*, Università degli studi di Verona, Vérone, 1989.

Chapitre 3

Perspectives catholiques sur la révolution. L'Avenir de Lamennais

Sylvain Milbach

L'Avenir est conçu dans l'ébullition qui fait suite aux journées de Juillet et son titre seul pose ses ambitions. D'avenir, il n'en est qu'un : catholique. Il ne s'agit toutefois pas du catholicisme qui est tombé dans son alliance avec le Trône, mais d'un catholicisme précisément dégagé de ses liens avec le pouvoir et en mesure de répondre aux défis nés de la Révolution française, dont les journées de Juillet apparaissent comme les derniers soubresauts. L'Avenir cherche à redéfinir les liens entre le religieux et le politique en postulant que si, dans l'ordre de l'exercice du pouvoir, ils doivent se séparer, le magistère spirituel est seul à même d'assurer la cohésion de l'édifice social. Alors que, dans le sillage de Saint-Simon, la pensée du social s'oriente vers la quête de magistères nouveaux, voire de religions nouvelles, *L'Avenir* fait appel à la tradition de l'Église. Il dégage rapidement une synthèse originale, qui participe d'un élan spéculatif multiforme qui se dessine à l'orée des années 1830. Les catholiques rangés sous la bannière de L'Avenir partagent en effet le sentiment que la révolution de Juillet n'a pas tenu ses promesses et cherchent la voie de l'établissement d'une société idéale et harmonieuse. Le journal adopte des positions que Rome finit par réprouver mais dont la hardiesse lui assure d'abord une audience au-delà des seuls cercles catholiques, précisément parce que sa réflexion sur l'avenir de la société mêle inextricablement interrogations politiques et religieuses. Rejetant le matérialisme de la société contemporaine, présumant de l'établissement d'un nouvel ordre social européen dans lequel un catholicisme retrempé renouerait avec la mission émancipatrice du christianisme, les thèses de L'Avenir se revendiquent certes de la tradition, mais suivant une conception fondée sur une philosophie de l'histoire qui admet le progrès : le passé ne sert pas un sentiment nostalgique, mais permet plutôt de dévoiler les plans de la Providence pour un futur radicalement nouveau, accomplissement du sens de l'histoire.

Les premiers pas de L'Avenir

L'Avenir naît d'un prospectus publié le 14 août 1830, rédigé par l'abbé Gerbet, cheville ouvrière du projet. Il vise d'abord à prolonger l'action du Mémorial catholique, fondé en 1824 pour la défense des thèses traditionalistes mais qui, dès 1827, avait opté pour un catholicisme affranchi de la tutelle du pouvoir politique, auquel il se substitue finalement. Il rassemble la même équipe pour une publication désormais quotidienne, rythme imposé par les événements révolutionnaires, conçus comme une « accélération » de l'histoire. L'acte notarié de la société pour la publication de L'Avenir est enregistré à Paris le 8 septembre 1830 et mentionne les six principaux actionnaires qui forment aussi le comité de rédaction : Félicité de Lamennais, Olympe-Philippe Gerbet, Charles de Coux, Auguste Harel du Tancrel (rédacteur en chef), Victor-Amédée Waille (rédacteur gérant) et Adolphe Bartels (qui se retire dès octobre 1830). Chacun de ces actionnaires principaux détient cinq actions de 3 000 francs. Il est évidemment prévu d'autres actionnaires en commandite (78 000 francs d'actions placées au printemps 1831). En réalité, les animateurs de *L'Avenir* se révèlent de bien piètres hommes d'affaires et le journal souffre rapidement d'une gestion déficiente. Le cautionnement est assuré par Waille (1500 francs) et Angélique-Françoise d'Assise-Rosalie de Noailles, épouse du comte de Grammont (4 500 francs).

L'expérience de L'Avenir est relativement brève : treize mois seulement s'écoulent entre le premier numéro, daté du 16 octobre 1830, et le dernier, du 15 novembre 1831. Lamennais qui, par une apologétique profondément renouvelée et novatrice, exerce depuis 1817 et la parution de son célèbre Essai sur l'indifférence une influence sans pareille quoique discutée dans le catholicisme, en est naturellement l'inspirateur et l'âme. D'autres rédacteurs rejoignent l'entreprise dès la lecture du prospectus : Henri Lacordaire, Charles de Montalembert, le baron d'Eckstein, l'abbé René-François Rohrbacher, Édouard d'Ault-Dumesnil, Joseph d'Ortigues, A. Daguerre. Avec Lamennais et Gerbet, ce sont Montalembert et Lacordaire qui contribuent le plus à donner à *L'Avenir* sa couleur originale dans la presse catholique : ses thèses, son ton et son style combatifs ainsi que sa volonté de faire entrer les catholiques dans le débat public tranchent avec la presse confessionnelle officielle. Ce retentissement est sans commune mesure avec son audience réelle : il ne dépasse jamais les 3 000 abonnés, et en compte 1 500 à sa disparition, pour un abonnement de 80 francs par an, ce qui le situe dans les normes de l'époque. Son public se compose de jeunes membres du bas clergé et d'une partie de l'élite catholique – ses positions se font par exemple sentir chez un personnage de l'envergure de Chateaubriand (notamment dans son article « L'Avenir du monde », publié en 1834 dans *La Revue des Deux Mondes*).

Une nouvelle alliance : Dieu et la liberté

Il faut rappeler que *L'Avenir* se revendique d'un catholicisme parfaitement orthodoxe, condamnant par exemple les dérives de l'abbé Chatel, « ce pygmée du schisme » selon Lamennais, qui rompt avec l'Église en vertu de ses convictions libérales. Le journal est ultramontain, au nom de l'unité de l'Église qui ne saurait se fragmenter en particularismes nationaux, et parce qu'il estime que le progrès des sociétés humaines tient d'abord au pouvoir spirituel hérité de la Révélation et de l'Histoire, à savoir la papauté dépositaire de la tradition. Ces deux principes expliquent ses intenses polémiques avec deux journaux aussi dissemblables que le gallican *Ami de la religion* – le principal journal catholique d'alors – et *Le Globe* saint-simonien.

La révolution ne surprend pas ses rédacteurs. Elle les confirme au contraire dans leurs convictions, déjà perceptibles dans l'évolution de la pensée de Lamennais entre 1825 et 1829 : les temps changent et le catholicisme a tout à gagner à se distinguer du pouvoir et à se détacher, notamment, de ses fidélités légitimistes. Pour les hommes de L'Avenir, 1830 signale l'affranchissement du pouvoir spirituel. Ils bénissent donc la révolution et reconnaissent sans ambages le nouveau pouvoir, ce qui suffit à provoquer le scandale pour une bonne partie des catholiques. Néanmoins, cette adhésion est conditionnée à l'application pleine et entière des virtualités de la Charte, à savoir l'établissement et le respect d'un régime de libertés constitutionnelles susceptibles de servir la liberté de l'Église en France. Aussi le ralliement est-il conçu comme le respect de la légalité issue de la révolution qui engage le gouvernement lui-même. Rapidement, les positions du journal se font cependant plus critiques, les rédacteurs suspectant la classe dirigeante de la monarchie de Juillet de n'être pas disposée à tenir compte de toutes les promesses de la Charte.

Ce ralliement de principe s'adosse à une philosophie de l'histoire dans laquelle le changement de régime prend toute sa signification. Il relève en effet d'une logique continue de progrès et de rayonnement de la Révélation se déroulant sous la main de la Providence : il s'inscrit donc dans le plan de Dieu. Ce progrès s'est réalisé au fil des siècles sous la férule du christianisme et de l'Église. Dans cette logique, les formes de gouvernement temporel appartiennent aux contingences historiques, indépendamment des forces qui travaillent l'Histoire sur le long terme. L'affranchissement spirituel porté par le Christ et manifesté par l'abolition des anciennes croyances dont l'esclavage était la conséquence, constituait

l'étape préparatoire d'un affranchissement de nature politique. Les infirmités de la nature humaine - le péché originel structure la pensée de l'histoire chez Lamennais et ses amis - ont fait obstacle au rayonnement de cette impulsion. Si la chrétienté médiévale figure comme une forme d'idéal politique par sa cohérence politico-religieuse, elle n'est toutefois pas un horizon car elle-même correspond à un état révolu de la société. L'histoire s'est grippée à partir du XVI^e siècle : outre l'inexcusable schisme, le protestantisme a inféodé le pouvoir spirituel au pouvoir politique tandis que le gallicanisme et ses différentes variations nationales (joséphisme, etc.) opéraient au sein des nations catholiques une soumission semblable en développant une « théologie servile » qui sacralisait la volonté du Prince comme seule source du droit. La vigueur de la dénonciation du gallicanisme explique la réaction épidermique d'une partie des catholiques de 1830. « Le clergé français, malgré les condamnations de Rome, recevant à genoux les doctrines serviles que le despotisme lui imposoit insolemment, corrompit dans son propre sein l'esprit du catholicisme, et le rendit, aux yeux des peuples, complice du pouvoir qui avoit planté sa tente sur les derniers débris de la liberté chrétienne », écrit Lamennais (16 octobre 1830).

De cette solidarité des deux pouvoirs a résulté un divorce entre la religion et la liberté : le sentiment de cette dernière s'est épanoui hors du sein de l'Église, voire contre elle, en oubliant ses origines. Les préventions réciproques se sont accentuées au XVIIIe siècle, se doublant d'une autre antipathie, entre science et foi. La Révolution a cristallisé et accentué les défiances mutuelles, mais celle de 1830 est venue apurer les comptes en autorisant de réduire les motifs du divorce et de rétablir l'union entre foi, libertés et savoirs dont l'harmonie est au fondement de la société. Les journées de Juillet ont en effet commencé à « terminer la Révolution ». Elles laissent deux partis en présence, mais qui se survivent puisque la décomposition de l'héritage du XVIIIe siècle est en cours : l'un, exsangue, qui relève du despotisme et qui veut Dieu sans la liberté; l'autre, dont les configurations sont multiples, qui veut la liberté sans Dieu. Un tiers parti naît de 1830, qui voit que le seul ferment de l'ordre social réside dans l'alliance de « Dieu et la liberté », devise officielle de *L'Avenir*. Solution de synthèse, qui se présente à la fois sous l'évidence d'une réconciliation et d'une histoire de très longue durée « troublée passagèrement » durant trois siècles, et qui justifie, au moins au sein du catholicisme, des positions audacieuses et novatrices dans l'ordre pratique.

Un programme réformateur audacieux

L'Avenir n'a pas pour principe la polémique quotidienne. Ses rédacteurs ont une prédilection pour les articles de fond, limitant peutêtre par là l'audience du journal, mais lui assurant une place dans le domaine de la pensée spéculative qui gagne en intensité et en visibilité avec 1830. Ses articles déclinent un programme autour d'objectifs pragmatiques : six libertés en attente.

La première est la liberté de conscience que la Charte révisée en 1830 reconnaît et qui s'y manifeste notamment par le fait que le catholicisme n'est plus religion d'État. Cette situation implique une pleine et entière liberté religieuse et, en matière institutionnelle, l'indépendance sans réserve du spirituel, donc la séparation de l'Église et de l'État. En d'autres termes, L'Avenir réclame l'abrogation du concordat et des Articles organiques de 1802. L'argumentaire porte surtout sur la suppression du budget des Cultes qui implique de convaincre le clergé que la cessation des traitements versés par l'État est un moyen de le libérer de ses entraves. Libération qui invite à une exhortation superbe en faveur d'une nouvelle évangélisation : « Vous serez comme le prolétaire, avec Dieu de plus pour patrimoine, avec l'espérance qui ne trompe pas, avec des millions d'âmes qui vous aiment. Votre maître n'en avait pas tant et il a vécu. Ne pouvez-vous conquérir une seconde fois le monde, et si vous ne le pouvez pas, pourquoi voulez-vous que le monde entretienne à grands frais une ombre décédée ? » (27 octobre 1830).

La deuxième liberté en attente est la liberté d'enseignement, qui relève du droit naturel car elle tient au droit des familles, pilier de la société, à choisir l'éducation de leurs enfants et elle est la condition *sine qua non* de la liberté de conscience et d'opinion, donc du progrès. « Si les siècles ont enfanté péniblement la liberté, s'il en a coûté aux hommes tant de larmes, pour arriver à ce crépuscule de la barbarie où ils vivent encore, quelle en a été la cause, sinon qu'il leur a fallu dérober l'enseignement avec autant de peine que Prométhée enleva le feu du Ciel ? Car bien avant le Calife Omar, qui pensoit que tout étoit dans le Koran, et jusqu'à Napoléon, qui croyoit que tout étoit au bout d'une épée, les despotes ont voulu enseigner seuls les peuples » (18 octobre 1830). Il s'agit donc de démonter intégralement le monopole universitaire, archaïque manifestation du « despotisme napoléonien ».

Troisième liberté en attente : la liberté de la presse, sans restriction, car le mal ne saurait triompher du bien quand la lutte s'opère en pleine lumière. La censure doit être bannie, et le délit de presse relever des jurys citoyens. Lacordaire écrit : « Rien, dans les desseins de Dieu, n'a été accompli par la censure, et tout l'a été par voie de répression. L'enfer

n'existe que parce que la censure est impossible à Dieu même : il a préféré du moins au régime de censure le régime de l'enfer » (12 juin 1831).

La liberté d'expression, quatrième liberté incomplète, implique l'extension du suffrage car, si la souveraineté est d'origine divine, elle a été communiquée par Dieu au peuple qui la communique à son ou ses représentants. Si les formes de cette délégation ont pu varier dans l'histoire, elle passe désormais par le droit électoral. Cette souveraineté ne saurait effrayer car, selon le mot de Lamennais, « l'ordre est dans les masses » et le désordre naît de la confiscation de la souveraineté par quelques-uns. Il n'est pas sûr que tous les rédacteurs soient en accord sur le principe du suffrage universel, que certains (d'Eckstein par exemple) réservent au domaine de l'association.

La liberté d'association, précisément, doit être accordée dans toute sa plénitude car elle est au fondement de la société : « Il est dans la nature humaine de se rapprocher et de s'associer. » Il s'agit aussi d'une nécessité des sociétés modernes : « Aujourd'hui les gouvernements devant suivre l'opinion, il faut que l'opinion publique ait en dehors d'eux un moyen de se former et de se manifester avec un caractère de puissance qui ne permette en aucun cas de la mépriser ou de la méconnaître » (7 décembre 1830).

Le développement des libertés locales, autrement dit la décentralisation, constitue le dernier objectif. La nation, explique L'Avenir, a hérité de l'histoire une organisation, sorte d'association par affinités construite dans le temps et solidement appuyée sur un régime de délégations de pouvoirs naturels, depuis la famille jusqu'à la « province ». La centralisation relève du despotisme – celui de l'absolutisme, du jacobinisme ou de l'Empire. Cette valorisation des corps intermédiaires doit permettre l'administration de la nation par elle-même et assurer la paix sociale : « Si la liberté pénètre jusqu'au dernier hameau de France, l'amour de la patrie s'exaltera ; [...] si vous prétendez nous traîner après vous, comme de vils esclaves, l'indignation saisira nos âmes, et quand tout un peuple s'indigne, malheur à celui contre qui il se lève ! » (7 février 1831).

Ces libertés ne sont nullement réclamées en vertu d'un quelconque privilège pour les catholiques, mais au titre des libertés communes promises par la Charte et propres à tout citoyen. Elles forment un ensemble cohérent car elles réagissent les unes avec les autres et doivent contribuer à la pacification sociale. Les tensions qui travaillent la nation résultent essentiellement du pouvoir exorbitant concédé à l'État. De ce point de vue, le retour à l'harmonie passe par une reconquête catholique dont les libertés énumérées sont le levier : le jeu libre de l'opinion doit mécaniquement amener le catholicisme à retrouver son influence.

L'Avenir se fixe donc pour but de « sanctifier » les principes de liberté et de citoyenneté – comme le baptême lave le péché originel – que la Révolution a dévoyés, au risque de heurter les positions de l'Église traumatisée par le souvenir révolutionnaire. La société nouvelle – car il s'agit bien de cela – à laquelle aspire L'Avenir ne donne pas lieu à une théorie spécifique du mouvement social car son analyse reste surplombée par la tradition concentrée dans un pouvoir spirituel idéalisé, seul garant de l'harmonie.

La « question sociale » apparaît toutefois sous la plume de Charles de Coux, auquel revient explicitement la mission de l'exposer dans les colonnes du journal. Charles de Coux identifie précocement le début des effets du système industriel comme la cause de la misère ouvrière : d'une part, parce que le « machinisme » aggrave, notamment en termes de durée du travail, la condition du travailleur ; d'autre part, parce que le système industriel produit des divergences d'intérêts qui séparent le patron des ouvriers et rompt toute espèce de liens car « le pauvre a perdu sa foi dans le riche ». Le catholicisme, à même de retisser des liens d'humanité, est la force spirituelle en mesure de contrecarrer cette montée du matérialisme car « l'industrialisme va récolter ce qu'il a semé. Il a allumé une soif ardente chez les classes ouvrières, la soif des jouissances matérielles ». Bien plus original au sein du catholicisme, et pour longtemps encore, est le souhait du droit de « coalition » pour les ouvriers, extension de la liberté d'association, là aussi facteur d'apaisement des tensions qui travaillent la société. Mais ce n'est toutefois pas sous cet angle de la condition des prolétaires, qui commence à peine à mobiliser l'attention au temps de L'Avenir, qu'il faut comprendre la place de la « question sociale » dans le journal : si on élargit un peu la focale, il devient évident qu'elle est au cœur de la ligne éditoriale, mais dans une acception plus générale, sous l'angle « philosophique ».

Une utopie catholique?

La philosophie de l'histoire et les solutions pratiques proposées par L'Avenir ne tendent à rien de moins qu'une profonde réorganisation de la société avec pour horizon la réalisation des promesses évangéliques. De ce point de vue, l'affichage des principes libéraux ne participe pas d'un rapprochement avec les hommes qui accèdent au pouvoir en 1830 : outre qu'il faille faire ici la part de la « tactique » – à savoir, s'emparer des armes de l'adversaire pour le mettre en contradiction avec ses principes –, il faut surtout se convaincre du caractère absolu des attentes des rédacteurs de L'Avenir, et de Lamennais particulièrement. Le plus couramment, les historiens identifient l'œuvre de L'Avenir et le catholicisme libéral dont il est l'inspirateur à la volonté de réconcilier les idées de la Révolution et

L'Avenir, 30 juin 1831 (extrait)

« Jamais cet amour [propre aux nations chrétiennes] n'a cessé de couler de sa source intarissable. À travers l'enveloppe d'égoïsme dont les froides doctrines d'une philosophie matérialiste ont comme recouvert la société, il a su encore y pénétrer, et on le reconnoît aux progrès chaque jour croissants de cette humanité et de cette douceur qui caractérisent les peuples du Christ. Dans la plus vive exaltation de leurs haines et de leur colère, ils montrent une horreur du sang autrefois inconnue. L'esprit de persécution, relégué chez un petit nombre d'hommes, s'éteint et bientôt cédera tout à fait aux justes idées de liberté qui se propagent rapidement et prévalent déjà dans l'opinion publique. Les derniers restes de la barbarie disparoissent peu à peu de la législation. Plus de torture, et prochainement, on doit l'espérer, plus de peine de mort. Parmi les enfans de la même patrie, il existe une tendance visible à s'associer, à se protéger, à se défendre mutuellement; et cette tendance se manifeste d'une manière plus frappante encore de peuple à peuple, dans ces relations d'un genre nouveau qui établissent entre les opprimés et les infortunés de tous les pays une sympathie active et touchante. Le patriotisme exclusif, principe de tant de calamités et de tant de crimes, s'affoiblit et fait place à un sentiment généreux de fraternité universelle, qui diminuera les causes de guerre et rendra la guerre ellemême moins atroce et moins désastreuse. Ce sont là, certes, de grands pas vers une amélioration sociale. Que sera-ce donc lorsque le catholicisme, entièrement libre, pourra, sans obstacle, verser et verser encore sur cette société qui est son ouvrage ses flots toujours renaissants d'amour ? Alors s'effacera successivement, autant qu'il est possible sur la terre, ce qui sépare, ce qui divise les individus et les nations, qui, affranchies politiquement et unies entre elles par l'obéissance volontaire à un seul pouvoir spirituel divin, vivront d'une vie puissante et commune. C'est l'amour qui a créé le genre humain, c'est l'amour qui l'a sauvé, et c'est l'amour qui consommant son unité terrestre, lui montrera, même ici-bas, comme une magnifique image de ce qu'il est destiné à devenir dans une autre patrie. [...] Nous ne faisons que d'entrer dans la période où s'accompliront les dernières promesses faites à l'homme par son rédempteur. »

le catholicisme. Sans être inexacte, une telle formulation soulève néanmoins des équivoques, qui pèsent d'ailleurs lourdement sur le journal, et elle paraît en tout cas incomplète.

Plutôt que la conciliation, c'est l'impression de combat qui s'impose à la lecture du journal : combat intracatholique, contre les gallicans, contre les légitimistes, contre les catholiques timides ; combat extra-catholique, qui tourne rapidement contre les libéraux au pouvoir dont les hommes de

L'Avenir exècrent les manières « voltairiennes », et contre les « sectes » de tout poil en quête d'un nouveau magistère. Les libertés invoquées doivent mobiliser les troupes pour la lutte : la liberté d'enseignement doit servir à constituer des bastions d'où rayonnera la vérité en reconquête de la société, avec l'appui de la liberté d'expression ; la liberté d'association doit donner libre cours au développement des congrégations religieuses – non reconnues par les Articles organiques –, lesquelles seront en mesure d'influer profondément sur la société par les charges d'enseignement, d'assistance ou en se consacrant à la renaissance d'une « science catholique » qui doit réconcilier la foi et les savoirs contemporains ; les libertés locales consacreront la force du catholicisme, qui ne réside pas dans l'appui des gouvernements mais « dans la conscience des peuples ». Les hommes de L'Avenir présument sans doute des forces à leur disposition, et s'illusionnent sur la réalité sociologique et culturelle du catholicisme, puisqu'ils estiment leurs troupes à 25 millions de pratiquants au service de la cause : cette conception tient aussi à l'idéalisation du peuple comme force unanime, assez partagée par la culture d'opposition après 1830. L'échec de la Restauration ayant montré que la reconquête catholique de la société ne pouvait plus s'opérer par le haut de la société, elle doit donc s'opérer par le bas.

Ce serait donc une erreur de considérer que, pour ces hommes, le catholicisme est une opinion qui s'inscrit purement et simplement dans un régime libéral de pluralité d'opinions. Le libéralisme est accepté parce qu'il est une conséquence du procès historique décrit précédemment, mais il n'est acceptable qu'à l'état transitoire. Les libertés ne sont pas bonnes en soi et la pluralité d'opinions reste la manifestation d'une pathologie, d'une crise historique. La libération des forces catholiques a pour finalité de rétablir l'unanimité, en France, en Europe et, dans un lointain avenir, à l'échelle de l'humanité. La France hérite d'une mission providentielle, conception en mesure de recycler les valeurs révolutionnaires de la Grande Nation : l'appropriation par les catholiques des libertés promises en 1830 assure à la France une mission évangélique à même d'établir une chrétienté renouvelée et une fraternité que la Révolution n'a su bâtir. C'est pourquoi les rédacteurs de L'Avenir accordent une attention particulière au mouvement catholique européen (en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Irlande) dans lequel ils voient précisément les ferments d'une chrétienté régénérée. Nul autre peuple n'égale celui de Pologne, qui dans sa lutte contre l'oppression tsariste montre le peuple catholique à l'œuvre. Avant de se séparer, l'équipe de *L'Avenir* lance un « Acte d'union » (15 novembre 1831) où ces conceptions sont résumées. D'abord destiné à unir les catholiques français, belges, irlandais et allemands, qui peuvent jouir des premiers germes de libertés, il doit rallier ensuite tous les hommes de bonne volonté. C'est une alliance morale qui doit préparer la « fraternité des nations » dans une Europe où s'impose le règne d'une liberté, « signal de quelque chose de grand sur la Terre », conquise graduellement par les peuples. Parce que les catholiques forment par essence une association, il leur revient de montrer l'exemple : « Dans ce travail de régénération, qui imprime à l'époque présente un caractère si solennel, ils sont destinés à former comme le noyau du genre humain s'efforçant de se reconstituer sur les bases de la liberté et de l'ordre. »

La conception de la pluralité d'opinions et de croyances comme symptôme d'un dérèglement de la société est caractéristique de la période et au fondement des systèmes spéculatifs de ce temps. Tous cherchent en effet la configuration d'un nouveau magistère susceptible de rétablir l'harmonie sociale. De ce point de vue, la réclamation des libertés par L'Avenir ne saurait être limitée à des demandes d'ordre politique : elle indique au contraire le passage de la question religieuse du plan politique au plan social puisque ces libertés ont pour finalité de transformer en profondeur, non l'ordre social, mais les rapports sociaux, et, de là, fonder un nouvel édifice. Le gouvernement politique n'est conçu que comme une simple administration de la chose publique. Sur ce point, le journal aime prendre pour exemple le maire qui, dans l'administration communale qu'on lui délègue, n'exerce aucun pouvoir de type « idéologique » : émanation de la communauté, il n'a aucune autorité sur les consciences. Outre la référence à l'ordre « naturel », cette conception plonge aussi au souvenir idéalisé des premières communautés chrétiennes, irriguées de près par la Révélation : communautés modèles, fortifiées par la charité mutuelle et la fraternité, elles inspirent un ferment d'avenir.

Tout en se défiant des analogies hâtives, cette projection dans l'avenir conduit à interroger le parallèle possible, et ses limites, entre les doctrines de L'Avenir et celles des saint-simoniens du Globe. C'est plutôt l'impression d'opposition frontale qui se dégage à la lecture des échanges entre les deux journaux. Dès la prise en main du Globe par Enfantin, Lamennais le classe, assez incidemment d'ailleurs, parmi les sectes antichrétiennes, aux côtés des juifs et des Églises protestantes (article du 30 octobre 1830). Le saint-simonisme n'est donc qu'une hérésie moderne « voulant retremper le monde en refaisant Dieu », écrit Lacordaire (13 novembre 1830). De son côté, Le Globe interpelle assez souvent Lamennais et ses amis, en tournant en dérision leur défense de l'Église catholique : « Écoutons le catholicisme expirant », écrit-il à propos de L'Avenir le 26 novembre 1830. Le différend se concentre sur le futur magistère religieux, qu'il s'agisse des contradictions apparentes des doctrines de L'Avenir – il « donne des leçons au pape »

(5 mai 1831), note Le Globe qui reprend paradoxalement les griefs des catholiques hostiles au journal – ou de la nature du nouveau clergé – le célibat des prêtres et le statut de la femme. Lacordaire rédige une longue mise au point dans le numéro du 7 janvier 1831 (« Réponse au Globe »), où il est peu question des doctrines saint-simoniennes, mais plutôt d'une apologie fondée sur l'histoire de l'Église qui valide la tradition contre les novations. Tout déviants qu'ils soient, explique-t-il, les saint-simoniens ont néanmoins redécouvert Dieu, preuve de l'épuisement de l'esprit révolutionnaire : « Pendant qu'on sonne partout les funérailles de Dieu, voici de nos contemporains, de jeunes gens comme nous, dont l'incrédulité mal à l'aise soupire après la foi jusqu'à s'en faire une, jusqu'à se soumettre à une hiérarchie religieuse et à prêcher des dogmes au peuple. » À ce titre, « ils ne travaillent pas pour eux », mais contribuent au retour vers Dieu, c'est-à-dire vers le catholicisme dont L'Avenir annonce le triomphe. Confiant dans cette génération nouvelle, Lacordaire prend date pour cet inéluctable ralliement : « Puisque nous sommes jeunes les uns et les autres, nous donnons rendez-vous au Globe à la cinquantième année du siècle dont nous sommes les enfants. » C'est bien cette confiance dans l'avenir, la conviction d'être à l'orée d'une « époque organique », d'une rénovation universelle appuyée sur un magistère spirituel en mesure de refonder les liens sociaux et de rétablir l'harmonie, qui fondent une certaine communauté d'esprit que Lacordaire souligne à demi-mot. Si les animateurs de L'Avenir voient dans l'évolution du saint-simonisme un symptôme du retour vers Dieu, ceux du Globe voient dans le ralliement de ces catholiques aux libertés modernes le signal de l'effritement de l'enseignement de l'« ancienne » Église. Or, pour les rédacteurs de L'Avenir, ces libertés ne sont que les déclinaisons actuelles de la liberté chrétienne, immuable dans ses principes mais incomplète dans ses réalisations, qui, en établissant l'individu sous le regard de son Créateur, affranchit sa conscience de toute veule soumission au pouvoir temporel et règle son comportement social, en vertu de la libération initiale que l'Église a déployée progressivement dans son histoire.

Cette dynamique contient potentiellement en elle un retournement des logiques traditionalistes et plaide pour une insurrection des consciences et des âmes. L'affaissement de l'emprise du pouvoir temporel doit conduire à l'émergence d'un magistère suprême ne pouvant être assumé que par le pape, souverain spirituel. C'est d'une nouvelle alliance qu'il s'agit, alliance portée par le message évangélique : le pape doit désormais s'allier avec les peuples, sans l'intermédiaire des souverains.

Diffusion et réception des idées de L'Avenir

Les quelques mois de l'aventure de L'Avenir sont intenses. Le journal sait attirer à lui ce qui compte le plus dans la notabilité romantique : Hugo, Lamartine, Vigny lui prêtent leur concours, même modestement. Il rencontre un écho important à l'étranger, en Belgique, en Allemagne, en Italie, et l'influence est réciproque tant les rédacteurs scrutent l'Europe d'alors. Le journal entre en résonance avec la question des nationalités. Un vent souffle sur l'Europe, mais un vent mauvais se lève tôt en France contre L'Avenir: il agace les autorités politiques et froisse les autorités ecclésiastiques.

Son retentissement dans le bas clergé, dans les séminaires et dans une partie de l'élite catholique doit beaucoup, sans doute, à ses prises de position novatrices et au ton altier de ses articles, mais aussi à son parfum de scandale. Lamennais et Lacordaire comparaissent en février 1831 devant la justice pour deux articles qui paraissent prôner une insurrection des catholiques contre le gouvernement « en les effrayant de persécutions imaginaires », selon le réquisitoire. Ils peuvent mesurer les témoignages de sympathie qui débordent largement des seuls milieux catholiques : L'Avenir s'inscrit résolument dans les rangs de l'opposition « progressiste ». Plus grand encore est l'écho du « procès de l'école libre », qui fait suite à l'ouverture illégale d'une école rue des Beaux-Arts annoncée le 29 avril 1831 en première page du journal, fermée par la police après deux jours seulement. Le rang de pair de France qui échoit au bon moment à Montalembert lui permet d'aller plaider sa cause avec Lacordaire et de Coux devant la Chambre haute le 19 septembre. De *L'Avenir* est née aussi l'Agence générale pour la défense de la religion catholique, créée en décembre 1830 à la suite du premier procès évoqué. Elle vise, en établissant un réseau de souscripteurs à l'échelle du territoire, à soutenir la diffusion du journal, mais surtout sa lutte pour l'obtention des libertés religieuses : devant la justice (contre la dispersion des trappistes de La Meilleraye), par le biais du pétitionnement (16 617 signatures réunies pour la liberté d'enseignement), par la diffusion de brochures, etc. L'Avenir sert donc de centre de ralliement et de caisse de résonance à un vaste mouvement de « remuement d'âmes », pour reprendre l'expression chère à Montalembert.

Cette caisse de résonance est toutefois peu du goût de l'épiscopat qui, à quelques exceptions près, voit avec défiance cette liberté de ton et d'initiatives qui menacent d'empiéter sur ses prérogatives. Il est inutile de retracer ici une histoire bien connue : les pressions épiscopales contre le journal, l'appel à Rome, le « voyage des pèlerins de la liberté » (Lamennais, Lacordaire, Montalembert) qui, sûrs de la justesse de leur cause, décident de se

rendre auprès du souverain pontife pour obtenir son agrément, et, in fine, la condamnation des idées propagées par *L'Avenir* par l'encyclique *Mirari Vos* (août 1832).

À leur départ pour Rome, les rédacteurs suspendent la parution du journal, dont la situation matérielle est par ailleurs mauvaise. L'Avenir ne revoit évidemment jamais le jour. Commence alors une autre histoire : la dissolution du parti de Lamennais, et l'évolution de celui-ci vers un christianisme plus nettement démocratique, et de plus en plus personnel, à l'image d'ailleurs de nombre de « prophètes » de cette période. Lamennais s'oriente vers un socialisme évangélique, sans jamais renier l'œuvre de 1830-1831 comme il l'explique longuement dans sa préface aux *Troisièmes* mélanges (1835). Il expose toujours sa défiance face au socialisme, soit dans l'ordre philosophique parce qu'il révoque en doute la validité de la raison individuelle, soit dans l'ordre politique et social parce qu'il refuse toute révolution dans le régime de la propriété ou dans la famille. Il n'empêche que son passage vers un radicalisme à fondement chrétien déplace désormais son audience vers la gauche de l'échiquier politique. Même en tenant compte de la singularité du parcours de Lamennais, ce déplacement sans rupture de pensée suggère l'importance matricielle de l'ébullition qui suit la révolution de Juillet.

Pour aller plus loin

Paul Bénichou, *Le Temps des prophètes*. *Doctrines de l'âge romantique*, Gallimard, Paris, 1977.

Gaston Bordet, « L'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse », *Mémoire dominicaine*, n° 10, printemps 1997, p. 15-38.

Jean-René Derré, *Le Renouvellement de la pensée religieuse en France de 1824 à 1834. Essai sur les origines et la signification du mennaisianisme*, Klincksieck, Paris, 1962.

Louis et Marie-Joseph Le Guillou (dir.), La Condamnation de Lamennais, Beauchesne, Paris, 1982.

Georges Weill, *Histoire du catholicisme libéral en France. 1828-1908*, Slatkine, Genève, 1979 (1909).

Ruth L. White, L'Avenir de Lamennais, Klincksieck, Paris, 1984.

Chapitre 4

Naissance de l'association de production. L'Européen de Buchez

Ludovic Frobert et Marie Lauricella

Dans l'introduction au premier numéro de L'Européen, Philippe Buchez constate la situation de « misère politique » que traverse la France des lendemains de Juillet 1830. L'usure et l'épuisement guettent un pays qui paraît avoir renoncé au projet de gouverner son destin et, au-delà, celui de l'Europe, s'en remettant aux fantasmes libéraux d'un ordre que viendraient incidemment et providentiellement réaliser les intérêts égoïstes. Or L'Européen, « instrument d'une prédication nouvelle », s'élève contre cette résignation généralisée et rappelle qu'il n'y a aucune fatalité dans cette désaffection et ce désenchantement de la « chose sociale ». Et Buchez de fulminer : « Quelques agioteurs de la Bourse de Paris, quelques momiers de Genève, pourront appeler notre vertu, notre sympathie, du donquichotisme : mais, que sont-ils, eux, pour nous juger ! » (3 décembre 1831). Les pages de L'Européen présentent ainsi un programme généralisé de gouvernement de la « chose sociale », détaillant les buts et moyens de l'action dans le domaine politique et dans le domaine économique. Or l'un des principaux résultats, dans le domaine économique, est, comme le souligne Henri Desroche, de jeter les premières bases doctrinales et expérimentales de l'« association de production » (Desroche, 1957, p. 2).

Buchez et L'Européen de 1831-1832

Buchez est habituellement présenté comme un auteur qui, converti au programme saint-simonien dans les années 1826-1829, devient par la suite l'un des pionniers du socialisme chrétien en France. Toutefois, jusqu'à la publication de son *Introduction à la science de l'histoire* en 1833, il se revendique surtout comme le seul héritier fidèle (à la différence d'Enfantin ou Chevalier) de Saint-Simon et de son *Nouveau christianisme*. De Saint-Simon, mais aussi de ses études à la faculté de médecine, il a retenu d'abord le projet d'élaborer une « physiologie sociale ». Il a surtout entendu les derniers appels inquiets de Saint-Simon en faveur du

sort de la classe la plus défavorisée et la plus pauvre au sein du nouveau monde de l'industrie et de la science, et donc sur la nécessité de forger une morale pour les temps nouveaux. Là encore, la lecture de Saint-Simon vient conforter et approfondir chez Buchez un itinéraire politique singulier qui, de la direction du carbonarisme français à la lecture de la *Conspiration pour l'égalité dite de Babeuf* de Philippe Buonarroti, l'a converti au républicanisme et à son versant social. Buchez a aussi lu et médité Pierre-Simon Ballanche qui réconcilie alors christianisme et progrès et écrit que, « pour qu'il y ait progrès, il faut qu'il y ait conflit » et « conflit du principe praticien contre le principe plébéien » (Ballanche, 1970, p. 17). En rupture, dès 1829, avec l'École saint-simonienne orthodoxe, dont il devine déjà certaines dérives, Buchez fonde peu après sa propre École et lance à son tour son journal.

Le premier numéro du Journal des sciences morales et politiques paraît le 3 décembre 1831. Son titre évolue puisque, dès le numéro 5, une note explique que, « sur observation du parquet, et pour éviter le cautionnement », le journal prend désormais pour titre L'Européen, Journal des sciences morales et économiques. Sortant tous les samedis de l'imprimerie d'Alexandre Selligue à Paris, proposant un abonnement annuel s'élevant à 36 francs, L'Européen, dont les parts sont réparties entre les membres de l'École buchézienne et dont la gérance a été confiée à Michel-Vital Varagnat, paraît jusqu'au 27 octobre 1832. À part ceux de l'introduction, où apparaissent distinctement le nom de Buchez, les initiales B. Z ou encore PBJ. Bz, les articles parus dans les quarante-sept livraisons ne sont pas signés. Journal de la doctrine de l'École buchézienne (il ne compte qu'une centaine d'abonnés et il est tiré à 600 exemplaires), L'Européen apparaît surtout comme le journal de Buchez lui-même, même si d'autres membres de l'École interviennent. Composé de seize pages sur deux colonnes hebdomadaires, L'Européen est un journal de doctrine que structurent de grandes rubriques programmatiques : « éducation », « science », « économie politique », « philosophie », « science sociale ». Mais le journal se veut aussi, et surtout, pratique, centré sur l'observation d'expériences en cours, se présentant comme un forum où seront recueillis témoignages et observations : s'il ne méjuge pas le rôle de la théorie, L'Européen s'intéresse en priorité aux « conséquences pratiques » et le manifeste par « une exposition régulière d'observations ou de projets applicables à toutes les parties de l'activité sociale. [...] Nous nous efforcerons de ne point occuper nos lecteurs d'utopies » (3 décembre 1831). Les rédacteurs se qualifient d'ailleurs d'« ingénieurs sociaux », la position d'ingénieur attestant du caractère pratique, outillé, de l'action envisagée et d'une capacité générale de projection ou, dans les termes de Buchez, de « prévoyance ». *L'Européen* mène une réflexion sur le « pouvoir » comme capacité d'agir, la condition de l'action étant de posséder l'« intelligence des besoins sociaux » (18 février 1832). Cette intelligence provient de la connaissance d'un passé laissant deviner la réalisation progressive des valeurs républicaines de liberté et surtout d'égalité à travers des étapes caractéristiques menant du premier christianisme à la Révolution française dans sa version montagnarde. Mais la mission de cette intelligence est de se projeter dans l'avenir – « c'est par l'espérance qu'un gouvernement s'empare de la société », écrit Buchez (3 décembre 1831) – et il faut observer que le christianisme n'a pas encore épuisé ses effets en matière d'unité, d'égalité et de liberté. Une nouvelle étape s'annonce, celle qui conduit, comme l'avait noté par anticipation Condorcet, à l'« amélioration de la condition sociale de l'espèce humaine, par l'établissement de l'égalité de fait et par le perfectionnement de ses facultés morales, intellectuelles et physiques » (4 février 1832).

Le pouvoir, en tant qu'intelligence sociale, nécessite cependant d'être institué. Jusqu'à présent, note Buchez, c'est le journal, « guide spirituel de la société » et « oracle des destinées communes » (14 janvier 1832), qui a analysé et suivi au plus près le mouvement social progressif, enseigné les moyens du progrès dans le sens de l'égalité et de l'émancipation. Mais il est désormais nécessaire de repenser entièrement l'organisation politique en localisant le pouvoir dans l'État : « L'État, à nos yeux, c'est l'ensemble des institutions sociales ; et ce qu'il y a de plus progressif dans ces institutions, ce qui donne la direction au mécanisme social, c'est le pouvoir » (14 janvier 1832). Selon Buchez, le pouvoir doit s'appuyer sur trois piliers : un exécutif fort, relayé par des ministères rationalisés, une Chambre élue, de façon à respecter le principe de souveraineté du peuple, et un conseil d'État entièrement repensé qui aurait pour mission de fournir à l'exécutif les expertises scientifiques et industrielles nécessaires à la poursuite de son action.

Le pouvoir d'État doit agir au niveau des institutions, « immenses instruments », définis comme des « êtres moraux » dans la veine du philosophe Pufendorf. Le programme buchézien accorde donc un intérêt prioritaire à la législation comme instrument de régulation et cela explique un peu plus tard l'intérêt porté par Buchez aux textes parlementaires de la Révolution française et notamment à ceux de la Convention. Le premier souci d'une nouvelle législation sociale est de combattre l'apparition d'antagonismes nouveaux faisant obstacle à l'affranchissement matériel, économique et social, et se manifestant par le phénomène d'« exploitation de l'homme par l'homme ». C'est en effet dans le domaine social que s'impose désormais un nouvel antagonisme synonyme de domination

d'une classe par l'autre. Au présent, note Buchez, l'antagonisme central « est celui qui sépare le bourgeois du salarié » (21 janvier 1832). Il est indispensable de localiser l'interrogation sur le pouvoir et les institutions dans le domaine économique.

Réaliser l'« introduction de l'égalité dans les intérêts »

Les articles de fond qui composent la rubrique « Économie politique » de L'Européen, ainsi que les « Nouvelles économiques » publiées dans la seconde partie du journal, permettent de comprendre l'économie politique buchézienne centrée sur le problème de la réalisation de l'« égalité des intérêts » (21 janvier 1832). Buchez part d'un constat accablant sur la société de son temps, évoquant la « crise sociale », la « crise européenne » voire la « mort morale » qui frappent la majeure partie des travailleurs. Ces expressions désignent non seulement la situation matérielle mais également la domination que subit la population laborieuse. Une population qui, dans une République ou, au moins, dans une monarchie constitutionnelle commandée par un roi-citoyen, devrait pourtant représenter la plus large part du peuple souverain. Selon Buchez, cette situation s'explique donc par l'existence d'un antagonisme central dans le domaine de l'économie. Et cet antagonisme naît d'un régime de concurrence validé par l'appropriation individuelle et autorisant le salariat : « Aujourd'hui, la société européenne est, sous le rapport des intérêts matériels, partagée en deux classes qu'il faut examiner séparément [...]. De ces deux classes, l'une est en possession de tous les instruments de travail, terres, usines, maisons, capitaux; l'autre n'a rien : elle travaille pour la première » (Buchez, 1833, p. 9). La domination économique est en outre le support de la domination politique.

Or cet antagonisme synonyme d'inégalité et de domination doit désormais être contrôlé par le pouvoir politique, la mission de ce pouvoir étant notamment de permettre la naissance d'institutions assurant l'autonomie et la non-domination des différents acteurs économiques. La première condition de ce contrôle est de disposer d'une connaissance rigoureuse. Buchez explique qu'il faut tourner le dos à l'économie politique anglaise, « antisociale », et reprendre le chemin tracé par les Quesnay, Turgot, Boulanger, Necker, Condorcet qui ont expliqué que l'objet de l'économie politique est de « trouver les institutions les plus propres à améliorer la position sociale, et la condition morale, intellectuelle et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre » (3 décembre 1831). Buchez poursuit : « Nous serons des continuateurs du xVIII^e siècle. [...] Nous l'imiterons dans son but économique, celui d'améliorer la condition des classes pauvres en France et en Europe, et de

chercher les moyens de réaliser sur la Terre le principe de l'égalité chrétienne. » L'intelligence économique doit donc intégrer en statique et en dynamique les contraintes d'efficacité mais également, et surtout, d'équité, travailler au développement d'une richesse humaine et, pour cela, faire disparaître la pauvreté, réduire dominations et exploitations et contrôler les inégalités.

Loin de toute utopie, les nouveaux « ingénieurs sociaux » doivent alors s'appuyer sur cette science éminemment morale et politique et solliciter les nouvelles observations et statistiques fournies par les hygiénistes et enquêteurs sociaux pour accélérer la transition vers un monde plus juste et plus organisé. L'État lui-même doit être l'un des instruments de cette transition. En réformant la fiscalité pour la rendre plus juste et en mobilisant les capitaux non utilisés, il peut dès à présent jouer un rôle important, explique Buchez. Grâce à ses ressources fiscales, il est en mesure d'entamer un programme de grands travaux, d'investir dans les routes, l'agriculture et, chapitre crucial chez Buchez, dans l'éducation. Toutefois, l'État doit surtout favoriser un transfert des ressources des oisifs et autres parasites à une Caisse générale du crédit public. Sur ce point, Buchez rejoint en partie ses anciens collègues saint-simoniens qui, avec Enfantin, Chevalier ou Pereire, considèrent le crédit comme le moyen (via la baisse constante de l'intérêt) de ponctionner les oisifs et de transmettre les capitaux aux industriels. Dans cette perspective, ces saint-simoniens proposent la création d'une Banque commanditaire de l'industrie, une organisation financière strictement hiérarchisée. Comme cette dernière, la Caisse générale de Buchez doit favoriser une utilisation rationnelle du crédit, « pivot [...] de tout le mécanisme de la production » (31 mars 1832) : il faut que les ressources et capitaux soient distribués en fonction des capacités et usages productifs. Mais la Caisse générale est pensée sur un modèle organisationnel bien différent de la Banque commanditaire de l'industrie, qui repose sur l'expertise d'incontestables « capacités » et commande, par le haut, tout l'atelier social. Pour être efficace, estime Buchez, la Caisse générale doit d'abord être équitable et ne pas devenir elle-même une nouvelle source de pouvoir et de domination. Il lui faut donc des « garanties d'indépendance » face au pouvoir politique central et elle doit, en interne, mettre en place une gouvernance fondée sur la décentralisation et le système d'assemblées. Comme le résume Buchez, « le crédit d'un tel établissement reposerait tout entier sur le système d'administration et de surveillance qui présiderait à ses opérations, ainsi que sur sa complète indépendance à l'égard du gouvernement » (10 mars 1832). La même logique liant efficacité économique et contrôle des pouvoirs anime les propositions mieux connues de Buchez sur le chapitre

Buchez, règlement de l'« association », L'Européen, 17 décembre 1831

Les articles 4 et 5 du règlement de l'« association » proposé par Buchez montrent son souci d'éviter que cette forme collaborative de production, appelée à entamer le règne du salariat, ne devienne à son tour un lien de domination et de recomposition de l'« exploitation de l'homme par l'homme ».

« Un nombre déterminé d'ouvriers, tous de la même profession, se réuniraient en société particulière (Art. 1842 du Code civil, et 48 du Code de commerce), et se lieraient entre eux par un contrat dont nous allons présenter les principales dispositions : 1° Les associés se constitueraient entrepreneurs; à cet effet, ils choisiraient parmi eux un ou deux représentants qui auraient la signature sociale. 2° Chacun d'entre eux continuerait à être soldé suivant les usages adoptés dans la profession, c'est-à-dire par journée ou à la tâche, et suivant l'habileté individuelle. 3° Une somme équivalente à celle que les entrepreneurs intermédiaires prélèvent sur chaque journée sera réservée ; à la fin de l'année, cette somme formant le bénéfice net, serait partagée en deux parties, savoir : vingt pour cent seraient pris pour former et accroître le capital social ; le reste serait employé en secours, ou distribué entre les associés au prorata de leur travail. 4° Le capital social s'accroissant ainsi, chaque année, du cinquième des bénéfices, serait inaliénable ; il appartiendrait à l'association qui serait déclarée indissoluble, non point parce que les individus ne pourraient point s'en détacher, mais parce que cette société serait rendue perpétuelle par l'admission continuelle de nouveaux membres. Ainsi, ce capital n'appartiendrait à personne, et ne serait point sujet aux lois sur l'héritage. La fondation et l'accroissement du capital social, inaliénable, indissoluble, est le fait important dans l'association ; c'est le fait par lequel ce genre de société crée un avenir meilleur pour les classes ouvrières. S'il en était autrement, l'association deviendrait semblable à toute autre compagnie de commerce; elle serait utile aux seuls fondateurs, nuisible à tous ceux qui n'en auraient pas fait partie d'abord ; car elle finirait par être, entre les mains des premiers, un moyen d'exploitation. 5° L'association ne pourrait faire travailler pour son compte des ouvriers étrangers pendant plus d'une année; au bout de ce temps, elle serait contrainte d'admettre dans son sein le nombre de travailleurs nouveaux rendus nécessaires par l'accroissement de ses opérations. »

de la production. Il distingue deux populations de travailleurs, les artisans et les ouvriers de manufacture, et propose respectivement à ces deux populations les solutions de l'« association » et de l'« organisation ». Il s'agit de mettre les artisans en capacité de fonder des coopératives de production qui, se multipliant et s'associant, formeront à terme un réseau coordonné susceptible, d'une part, de combattre victorieusement le

système de la concurrence et du salariat, et, d'autre part, d'être le contrepoids, sur le plan productif, de ce que doit être la Caisse générale sur le plan de la distribution et du financement. Ce réseau de coopératives permettra de gagner en efficacité (information, innovation, coordination). Mais, là encore, il faudra s'assurer que cette organisation ne puisse pas faire le lit de nouvelles dominations reproduisant les travers du système des corporations, ou engendrant une forme hybride de salariat. Comme le résume par contraste Buchez, « dans nos associations, nous avons spécialement pour but d'affranchir le travail du privilège et les ouvriers de la dépendance des maîtres, en telle sorte que, dans un temps donné, une entreprise d'industrie n'exigerait plus le concours de deux classes d'hommes différentes, des entrepreneurs qui possèdent les instruments de travail, et des salariés qui exécutent l'ouvrage » (16 juin 1832). Pour les ouvriers de manufacture, le rachat du capital étant impossible pour des raisons de taille et de complexité, Buchez propose que l'État intervienne en créant lui-même de grandes manufactures. Mais, là encore, l'exigence d'efficacité étant rappelée, le souci d'éliminer tout risque de domination et d'arbitraire (même étatiques) transparaît immédiatement dans l'organisation que prévoit Buchez et qui repose principalement sur les négociations entre les parties, le gouvernement intervenant lorsque la conciliation est en échec.

Réforme du Conseil d'État et problématique de l'enquête

Se donnant pour mission d'introduire le principe de prévoyance dans les affaires politiques et économiques du pays, les réformes envisagées par L'Européen doivent s'appuyer sur la connaissance des besoins du peuple. Les buchéziens investissent le Conseil d'État, un Conseil d'État repensé, de cette mission d'information. Ils proposent une commission perpétuelle d'enquêtes destinée à mieux connaître chaque segment de l'activité sociale pour en découvrir les nécessités. Véritable « boussole » du gouvernement, elle doit adapter ses travaux selon les besoins et les circonstances du temps puisque son intervention s'applique dans les secteurs où la souffrance populaire croît. Il doit être réactif à la demande de la presse, des représentants ou des citoyens. Le Conseil d'État se présente comme un contre-pouvoir, un frein aux égoïsmes et aux intérêts particuliers car « la société sera toujours en cause dans ses délibérations » (24 décembre 1831). Il agira en deux mouvements distincts mais intrinsèquement liés entre eux : « 1° Le Conseil d'État recherche par voie d'enquête et constate avec l'exactitude la plus scrupuleuse, les besoins moraux, intellectuels et physiques des masses. 2º Les besoins étant donnés comme existants, il avise aux moyens de les satisfaire » (21 juillet 1832) en convertissant les besoins en projets législatifs soumis au vote à la Chambre des députés. Buchez conçoit trois sections au sein du Conseil d'État, significativement hiérarchisées entre elles. À l'image de sa pensée, qui fait de la morale le principe guide de toute entité politique ou économique, la section morale est à la base du Conseil d'État, et pourvoit à la « conservation sociale », c'est-à-dire au fonctionnement harmonieux et stable de la société. Elle a pour mission, à travers des propositions de réformes dans le domaine de l'éducation, dans la promotion de la presse et des arts, de préparer les hommes à leur milieu social et de leur rappeler sans cesse le but de leurs « existences communes ». Cette section morale constitue donc la base théorique de la société et favorise la diffusion de la morale dans tous les secteurs pratiques d'activité, science et industrie. La section scientifique occupe la deuxième place de la hiérarchie du Conseil d'État. Elle résume tous les travaux scientifiques et les « dirige vers le but d'utilité sociale indiqué par les besoins de la production » (17 février 1832). Pour une amélioration du sort matériel et moral du plus grand nombre, le Conseil d'État se doit d'être un espace de capitalisation des forces intellectuelles du pays, et doit porter ses fruits aussi bien dans le domaine de la santé publique que dans l'amélioration des techniques de production industrielle. Le troisième et dernier comité sera chargé de tout ce qui est relatif à la production et à la distribution des richesses. Buchez précise son idée en admettant dans les compétences de ce comité la formulation de projets de loi relatifs notamment aux salaires, aux conseils des prud'hommes, aux syndicats... Il aura également pour vocation d'équilibrer la production en fonction prioritairement des besoins premiers des ouvriers, et d'orienter les débouchés de manière à éviter le maximum de faillites. Cette institution répond aux aspirations buchéziennes de républicanisation du champ non seulement politique mais aussi économique : à travers les sections « morale » et « industrie » du Conseil d'État se dessine l'enjeu de l'organisation du travail réclamée par les ouvriers jusqu'alors dans une situation de dépendance à l'égard des maîtres. Avec l'appui du Conseil d'État, le gouvernement permettra l'émancipation et l'expression de la pleine souveraineté des classes les plus vulnérables en destituant tout pouvoir secret par l'imposition de règles communes et d'une visibilité de tous dans l'espace public.

Exsangue sur le plan financier, *L'Européen* cesse sa parution en octobre 1832. L'École buchézienne lance une seconde série en 1835 alors que, dans l'intervalle, Buchez (et Pierre Roux-Lavergne, l'un de ses principaux disciples) commence l'édition de la série de volumes *Histoire parlementaire de la Révolution française*. Lui aussi confidentiel (tirage de 350 exemplaires), plus théorique, le second *Européen* porte en sous-titre

Journal de morale et de philosophie. Irrégulier, peu suivi, il cesse de paraître en 1838. Il faut attendre L'Atelier et surtout la *Revue nationale* pour voir resurgir la presse buchézienne.

Pour aller plus loin

Armand Cuvillier, *Buchez et les origines du socialisme chrétien*, Presses Universitaires de France, Paris, 1948.

Eugenio Guccione, *Il problema della democrazia in Philippe Buchez*, ECIG, Genève, 1986.

François-André Isambert, *Buchez ou l'âge théologique de la sociologie*, Cujas, Paris, 1967.

Chapitre 5
Synthèse et association.
La Revue encyclopédique de Leroux,
Reynaud et Carnot

Aurélien Aramini et Vincent Bourdeau

En février 1831, paraît dans la *Revue encyclopédique* une « Revue des journaux politiques de Paris ». Son rédacteur, Anselme Petetin, collaborateur régulier de la revue, qui n'est pas encore dirigée par Pierre Leroux et Jean Reynaud, propose une analyse des nouvelles orientations de la presse périodique six mois après l'avènement de la monarchie de Juillet. Selon lui, on peut ranger les journaux dans deux catégories bien distinctes, les « journaux de la résistance » – c'est-à-dire ceux qui soutiennent le nouveau régime politique mais résistent à toute idée de réforme sociale – et les « journaux du mouvement » – qui, au contraire, défendent la nécessité de transformations sociales. Deux titres sont des dignes représentants de cette dernière catégorie : Le Globe, d'un côté, devenu depuis janvier 1831 « journal de la doctrine de Saint-Simon », et L'Avenir, de l'autre, le journal de Lamennais. Ces journaux, écrit Petetin, « ne se bornent point à demander une part d'influence sur l'état matériel de la société, la législation civile et politique ; ils veulent aussi organiser sa législation morale, c'est-à-dire, les croyances religieuses ». Ils ont saisi, Le Globe le tout premier, les besoins sociaux et politiques du temps : un besoin d'élan, de vision, de rassemblement, de religion renouvelée. Une telle perspective se dessine « quand toutes les autres croyances meurent ; [...] quand la partie morale de l'homme ne trouve plus à se nourrir d'aucun rêve généreux; [...] quand partout les myriades de prolétaires menacent de devenir une armée de tigres, parce qu'on n'a pas daigné les traiter comme une race d'hommes ». Un journal comme Le Globe est ainsi porteur d'« un nouvel évangile, un évangile de science et d'industrie ». Un tel tableau révèle une certaine frustration, celle d'un rédacteur certes attaché à la Revue encyclopédique, dont l'objectif est de mettre à la disposition des élites éclairées les derniers avancements de la science (Revelli, 2009), mais qui perçoit malgré tout que l'époque appelle un encyclopédisme plus ambitieux, celui-là même d'ailleurs que Saint-Simon avait formulé dès les années 1808-1810 (Musso, 2009) et que ses héritiers cherchent à ranimer.

Cette description, qui est en même temps un programme avoué à demi-mot, permet de comprendre le terreau favorable sur lequel se joue la réorientation de la Revue encyclopédique, lorsque Hippolyte Carnot et son frère la rachètent en septembre 1831 (Griffiths, 1965, p. 63). Hippolyte Carnot et Pierre Leroux, très vite associé à la direction de la revue, ont pour projet de transformer la Revue encyclopédique en un espace de réflexion saint-simonien sur les savoirs. Ils n'entendent pas abandonner l'idéal encyclopédique porté par la Revue depuis l'origine, mais le redéfinir du côté du lien ou de la synthèse, contribuant ainsi à la construction d'un nouveau credo, d'une nouvelle religion de l'humanité. C'est seulement à cette condition, selon eux, qu'une nouvelle organisation sociale et politique pourrait voir le jour. Celle-ci passe par une révision des institutions politiques – en particulier un élargissement du suffrage, une position qui rapproche la Revue encyclopédique du journal républicain Le National – et par l'élaboration d'un nouveau modèle de civilisation - l'association dont les contours doivent être précisés en discutant les nouvelles écoles réformatrices (fouriéristes en particulier).

L'histoire interne du mouvement saint-simonien, très agitée à l'automne 1831, transforme la *Revue encyclopédique* en un refuge pour les dissidents et les réfractaires aux dérives à la fois autoritaires et dissolvantes au point de vue moral du Père Enfantin. On retrouve ainsi, parmi les contributeurs de la *Revue encyclopédique* nouvellement acquise, les principaux protestataires saint-simoniens, dont le polytechnicien et propagateur de la doctrine Jean Reynaud, qui prend peu à peu la direction intellectuelle de la revue aux côtés de Leroux. La nouvelle version de la *Revue* est fille de ce saint-simonisme en état de décomposition et recomposition où se fait jour la volonté de renouveler la réflexion sur la morale et la religion afin d'affronter la question sociale.

Les multiples vies de l'encyclopédisme : les formes savantes de l'engagement

Dirigée par Hippolyte Carnot à partir de septembre 1831, avec l'aide de Pierre Leroux à partir de janvier 1832, la *Revue encyclopédique* est le lieu d'élaboration d'une pensée sociale qui se libère progressivement de l'influence saint-simonienne tout en assumant son héritage. Entourés de rédacteurs tels que Jean Reynaud, ingénieur des Mines, Charles Emmanuel, astronome, ou encore l'orientaliste Guillaume Pauthier, Leroux et Carnot s'engagent dans des voies que ni Saint-Simon ni ses disciples n'ont

envisagées sous cette forme, quand bien même la tentation de l'encyclopédisme les agitait tous (Régnier, 2009) : celles d'une synthèse religieuse des traditions humaines censée résoudre le problème social, et grâce à laquelle tous les savoirs, à commencer par une économie politique rénovée, pourraient se voir attribuer une fonction légitime dans le développement positif de la solidarité humaine. C'est la recherche d'une unité dans le savoir comme dans la société qui anime la nouvelle équipe dirigeante de la *Revue encyclopédique*.

Fondée en janvier 1819 et dirigée par Marc-Antoine Jullien jusqu'en avril 1831, la *Revue encyclopédique* paraît jusqu'en 1835. Le sous-titre complet de la *Revue*, qui change en fonction des périodes, précise à chaque fois son contenu et le projet qui est le sien : en 1819, elle présente des « analyses et annonces raisonnées des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts », en 1831, le terme « industriels » fait temporairement une apparition (« Analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans les sciences, les arts industriels, etc. »), annonçant une réorientation, timide encore, vers les questions sociales et le thème de l'organisation. Dans l'introduction du premier volume de la *Revue encyclopédique*, Marc-Antoine Jullien présente la ligne éditoriale, dont l'objet est de faire connaître « la marche et les progrès successifs des connaissances humaines, dans leurs rapports avec l'ordre social et son perfectionnement, qui constituent la véritable civilisation ». Entre 1819 et 1831, tous les numéros partagent cette philosophie.

Généralement, chaque numéro comporte quatre parties. Il s'ouvre par une première partie composée de « mémoires » d'une certaine longueur (plus de quinze pages) traitant de politique, d'économie ou encore de philosophie ou de sciences. Une deuxième partie est consacrée à des analyses approfondies d'ouvrages, français ou étrangers, et la troisième est un bulletin bibliographique qui recense les publications françaises ou étrangères. Une quatrième et dernière partie rapporte les nouvelles scientifiques et littéraires, enrichies par les contributions de correspondants étrangers. Chaque numéro est un cahier conséquent de trois cents pages environ destiné à être inséré dans un volume trimestriel. En 1831, le prix de l'abonnement annuel est de 46 francs (contre 42 francs à l'origine) si l'on habite Paris. En province, le prix passe à 53 francs (contre 45 francs en 1819). À l'étranger, l'abonnement revient à 60 francs, sauf pour l'Angleterre, où il faut payer 72 francs. C'est un tarif d'abonnement qui se situe dans la moyenne des revues de même format. De sa création à sa disparition, soixante et un volumes sont publiés. En janvier 1831, le projet de la revue, tel qu'il apparaît encore dans les « Vues générales sur notre plan et notre but » rédigées par Jullien de Paris, ne semble pas devoir subir de modifications par rapport à ce qu'il était en 1819. Pourtant, en quelques mois à peine, les choses changent.

En avril 1831, un « Avis essentiel » informe que la Revue encyclopédique a changé de direction. Les nouveaux directeurs, Auguste Jullien et Anselme Petetin, respectent la philosophie de l'ancienne direction, bien que, « grâce à la nouvelle législation de la presse », ils entendent désormais donner libre cours aux convictions de la revue « sous des formes plus vives et plus tranchées ». C'est en septembre 1831 que la Revue opère un changement plus radical d'orientation. Un nouvel « Avis » fait état de l'arrivée d'Hippolyte Carnot à la tête de la rédaction. La *Revue* nouvelle version veut contribuer à « établir le nouveau lien encyclopédique ». Cela implique une nouvelle manière de rapporter les articles les uns aux autres, d'articuler la science, ou les sciences, et la politique, mais aussi de repenser l'unité de la société à l'aune de l'unité des sciences et inversement. Ce lien encyclopédique se dessine sous l'impulsion intellectuelle de Leroux d'abord, puis de Leroux et Reynaud. L'encyclopédisme cesse d'être pensé sur le modèle du recueil de connaissances particulières et signifie désormais la construction d'une vaste synthèse tant sur le plan social qu'épistémologique, le projet d'unité des sciences étant indissociable du projet d'unification politique de l'humanité.

Le projet initial : diffuser la religion saint-simonienne

L'arrivée de Pierre Leroux donne une nouvelle orientation idéologique à une revue qui avait fait du « désengagement » sa ligne éditoriale (La Puma, 2007, p. 129), au moins jusqu'en février 1831. En 1831, Pierre Leroux est une figure du journalisme parisien ; sept ans plus tôt, il a fondé *Le Globe* avec le journaliste libéral Paul-François Dubois. Le 10 novembre, *Le Globe* devient, sous sa direction et celle de Michel Chevalier, le « journal de la doctrine de Saint-Simon », qui paraît pour la première fois en janvier 1831. Lorsqu'il reprend avec Hippolyte Carnot la *Revue encyclopédique*, Leroux entend contribuer à diffuser une nouvelle « religion », celle professée par Saint-Simon. Cette prédication prend sens relativement à un constat formulé dans son premier article, « Aux philosophes », publié en septembre 1831 sous la rubrique « Religion » : « la société est en poussière » et cela durera tant qu'« une foi commune n'éclairera pas les intelligences et ne remplira pas les cœurs ».

En affirmant explicitement que la *Revue encyclopédique* s'ouvre « pour l'examen et la discussion de notre doctrine [*i.e.* la doctrine saint-simonienne] », la tonalité du propos de Leroux tranche avec ce que Marc-Antoine Jullien recommandait dans le premier numéro de 1819, à savoir d'« éviter avec soin tout ce qui annoncerait un esprit exclusif de système,

de secte ou de parti ». Mais l'épisode saint-simonien de la Revue encyclopédique est de courte durée. Dès décembre 1831, Leroux, avec plusieurs collaborateurs de la revue, rompt avec l'école saint-simonienne. Un long article de Jean Reynaud explique la principale raison de la rupture. Elle tient essentiellement au fait que cette société s'est transformée, sous la direction d'Enfantin, en une association hiérarchique peu propice à la recherche de la vérité rendue nécessaire par l'épuisement de la théorie de Saint-Simon. Cette théorie a joué un rôle historique mais elle reste insuffisante et partielle ; elle ne saurait donc être le credo de l'avenir, cette pensée sociale permettant de combler le « vide laissé dans les mœurs par l'absence d'une religion ». La défense d'une théorie du progrès matériel et moral des sociétés modernes se double ainsi, au sein de la Revue encyclopédique, d'un projet intellectuel de circulation et d'unité des savoirs aptes à rendre compte de l'unification grandissante de l'humanité. Une telle orientation est précisément celle qu'Alexandre Saint-Chéron, dans l'article qu'il fait paraître dans le numéro de septembre 1832, assigne désormais au « Journalisme » (qui est le titre de l'article) : « Le journalisme, pour exercer maintenant une action salutaire, pour prendre la direction de la société, a besoin de la création d'une doctrine nouvelle. » Pour ce faire, il faut qu'il embrasse la « grande question du prolétariat ». La tonalité vraiment spécifique de la Revue encyclopédique entre 1832 et 1835 apparaît autour de la nouvelle synthèse proposée par ses principaux rédacteurs : Pierre Leroux et Jean Reynaud. La synthèse dans les sciences qui se double d'un programme social et politique, l'association, qui a pour fonction d'apprécier la situation du prolétariat et d'offrir une réponse – sur un plan pratique cette fois – à la question de l'unité.

Vers une « synthèse nouvelle »

Tout en conservant l'architecture de la *Revue encyclopédique* et l'ambition de donner une unité à la diversité des connaissances spéciales formulées dans les différentes sciences, la nouvelle direction – où Jean Reynaud joue un rôle croissant – formule pour la première fois de manière explicite en mai 1832 les grandes lignes d'un credo de l'avenir. Étayée par les différents articles publiés jusqu'à l'arrêt de la publication de la revue lors du premier trimestre de l'année 1835, la nouvelle ligne éditoriale exposée dans l'article « De l'unité de la *Revue encyclopédique* » est un compendium de conceptions cosmologiques, théologiques, philosophiques et politiques. Formulées en moins d'une page, ces conceptions donnent à voir l'originalité des perspectives de la *Revue encyclopédique* visà-vis de la pensée de Fourier, des saint-simoniens, des philosophes éclectiques ou des penseurs néocatholiques tels que Lamennais ou Ballanche.

« De l'unité de la Revue encyclopédique », Revue encyclopédique, mai-juin 1832 (extrait)

« Nous demeurons avec fermeté dans notre croyance, parce que nous la jugeons plus que toute autre capable de relier la chaîne des tems [sic] et de consolider l'avenir en le joignant intimement au passé. Nous croyons que de toute éternité le monde sidéral a présenté des phénomènes analogues à ceux qu'il présente aujourd'hui. Nous croyons que l'humanité est soumise à un progrès continu, qui s'est développé sans interruption depuis sa création. Nous croyons que, le mal est l'intervalle entre ce qui est et ce qui doit être, et qu'il est la condition du progrès. Nous croyons que l'étendue aussi bien que le tems [sic] étant des qualités inhérentes à l'existence de l'être, la matière ou le mouvement est une manifestation nécessaire de la vie infinie. Nous ne croyons donc pas à la création des sept jours, à la chute de l'homme, au royaume de Satan, à l'anéantissement de l'univers matériel. Du progrès continu et spontané des générations vers l'harmonie, il résulte que la liberté d'investigation doit former la base de la philosophie; qu'il n'y a pas d'autre principe de certitude que le consentement universel; que la tradition sert à rattacher le présent au passé, mais non point à l'y enchaîner; et que l'unité de doctrine est le dernier terme à assigner à la philosophie. Il en résulte également que la liberté civile doit former la base de la politique ; qu'il n'y a pas d'autre principe d'autorité que la volonté populaire ; que les constitutions et les lois doivent être soumises à un perfectionnement progressif, et que l'égalité de privilèges est le dernier terme à assigner à la politique. »

La Revue encyclopédique se présente désormais – avec le nouveau soustitre « Liberté, égalité, association » – comme un lieu ouvert où toutes les opinions progressistes ont droit de cité, son orientation étant travaillée par trois perspectives fortes qui tiennent lieu de cadre théorique dans lequel s'insèrent les articles à paraître : l'affirmation du progrès continu dans l'histoire, l'exigence d'une synthèse religieuse au-delà du christianisme et le souci d'une économie politique révisée à l'aune d'un principe d'unité du social.

La conception du devenir historique qui sous-tend les différents articles consacrés à l'histoire dans la *Revue encyclopédique* trouve sa formulation la plus aboutie dans l'article de Leroux intitulé « De la loi de continuité qui unit le XVIII^e siècle au XVII^e siècle » (mars 1833). Comme Saint-Simon, le philosophe considère que la « *doctrine de la perfectibilité* » permet de « concevoir comment cette lutte des siècles qui nous ont précédés et engendrés n'est qu'apparente, puisque ces diverses tendances ne sont que des évolutions progressives, qui se font suite, au lieu de se

détruire ». Cependant, en distinguant soigneusement sa conception du « progrès continu » de la théorie du « progrès », Leroux considère que l'histoire n'est pas seulement le lieu d'un progrès « non interrompu de l'association » où se succèdent époque *critique* et époque *organique*, au sens où l'entendent les disciples de Saint-Simon, c'est-à-dire comme « deux états distincts et alternatifs de la société » (Doctrine de Saint-Simon, 1830). En fait, Leroux récuse l'idée même d'époque critique car une telle conception implique que le progrès s'arrête à une époque donnée. Pour Leroux, le progrès dans l'histoire est continu, d'où la nécessité de dépasser le « dualisme faux » de la conception saint-simonienne qui ne voit pas que toute époque *critique* a été « organique en germe ». Une telle pensée conduit à reconnaître la fécondité de toutes les périodes de l'histoire et tout particulièrement du XVIII^e siècle, de sa philosophie et de sa Révolution. Comme le souligne Paul Bénichou, « il est probable que l'attachement à la Révolution française et à son héritage est ce qui a déterminé la dissidence de Leroux et de ses amis » vis-à-vis des saint-simoniens (Bénichou, 2004, p. 760); la direction de la revue appartient en effet aussi à Hippolyte Carnot, le fils du général qui sauva la Révolution face à l'invasion étrangère en 1793. C'est ce même attachement aux mouvements intellectuels et populaires du XVIII^e siècle qui conduit les rédacteurs de la Revue encyclopédique à condamner l'éclectisme qui, en proclamant le « plus absolu détachement de la philosophie du XVIIIe siècle », aurait souillé la « force vive du passé », renié l'héritage du siècle des Lumières et « indignement oublié le peuple dont il est sorti ».

En affirmant que l'histoire est un « progrès continu », il n'est pas seulement question de réhabiliter les Lumières et la Révolution. L'histoire, et tout particulièrement celle exhumée par les philologues, livre une connaissance immédiatement politique : celle de la « tradition », pierre angulaire d'un nouveau credo républicain.

Si les articles consacrés à la philologie sont aussi nombreux dans la Revue encyclopédique, c'est parce que Leroux a la conviction que, « pour vivre unis en intelligence, en foi et en activité, il faut être fils de la même tradition ». Or, si Leroux reprend exactement la conception de la religion comme vérité de la « tradition », conçue comme accord unanime de l'humanité, qu'avait élaborée le théocrate Joseph de Maistre, les différences majeures entre l'inventeur du « socialisme » et l'auteur du livre Du Pape résident d'abord dans l'affirmation que le catholicisme ne peut prétendre incarner la vérité de la tradition de l'humanité – elle déborde en effet le christianisme de toutes parts – et, ensuite, dans l'idée que la souveraineté populaire est le critère permettant d'identifier la tradition actuelle de l'humanité.

La conviction partagée par les contributeurs de la revue est que la « tradition » de l'humanité ne pouvait être formulée plus tôt dans l'histoire humaine : les connaissances sur cette histoire manquaient. La Revue encyclopédique se fait l'écho de la découverte des textes sanscrits ou « zends » ainsi que des traductions des grandes œuvres de la Chine, car ces travaux philologiques rendent possible une nouvelle « renaissance » qui donnera enfin une dimension véritablement humaine à la croyance de l'avenir. Parce que cette renaissance de l'Orient est un moment analogue à la « renaissance » qui a mis fin au Moyen Âge (avril-juin 1832), les articles et comptes rendus d'ouvrages consacrés à la philologie orientale prennent dans la Revue encyclopédique une importance décisive : pour les rédacteurs de la revue, seule la connaissance effective des traditions du genre humain – traditions encore ignorées avant les progrès considérables faits par l'étude des langues orientales à la fin du XVIII^e siècle – permet de formuler le credo d'une République à venir.

Ce qui oppose les rédacteurs de la *Revue* autant à la pensée contre-révolutionnaire qu'à celle de Saint-Simon est que le christianisme – qu'il soit celui de l'Église catholique, celui du *Nouveau christianisme*, titre du dernier ouvrage de Saint-Simon, ou encore celui de L'Avenir, journal fondé par Lamennais en octobre 1830 – ne saurait être l'unique « soleil moral » dont la société a besoin. Grâce aux études orientales, la connaissance des œuvres de l'humanité doit permettre de donner au christianisme sa juste place au sein des traditions humaines.

Dans cette perspective d'élargissement de l'horizon religieux, le périodique devient le lieu d'élaboration d'une « synthèse nouvelle » – « La religion de l'avenir ne sera pas la synthèse chrétienne, mais une synthèse nouvelle », écrit Leroux – censée relier toutes les traditions pour former la « tradition universelle, la grande Bible de l'humanité ». Leroux n'écrira pas cette « Bible de l'humanité », ni d'ailleurs aucun des autres contributeurs de la revue. Mais, contrairement à ce qu'affirme Sainte-Beuve, selon lequel la *Revue encyclopédique* n'aurait professé qu'un panthéisme vague (Forcina, 1987, p. 19), la découverte des textes de l'Antiquité orientale, auxquels nombre d'articles de la *Revue encyclopédique* sont consacrés, donne l'occasion aux différents rédacteurs de formuler la *modalité* et le *contenu* de cette tradition.

Concernant la *modalité* de la révélation, aussi bien Leroux que Jean Reynaud, Charles Emmanuel ou Guillaume Pauthier insistent sur l'idée qu'il ne saurait être question d'attendre un prophète unique, un « révélateur ». Pour cette raison, c'est dans la pluralité des textes eux-mêmes qu'il faut trouver l'unité de la tradition. S'opposant en cela à Enfantin – alors dans l'attente d'une « femme messie » – à qui un article acerbe est

consacré dans la *Revue encyclopédique*, ni Leroux, ni Reynaud, ni aucun des autres rédacteurs ne prétendent « révéler » la croyance fondatrice de la République à venir. À la théorie du révélateur unique, Leroux oppose la « théorie de l'humanité », qui se donne à voir dans la diversité des traditions religieuses, diversité qui va nourrir le *contenu* de la tradition. Mais comment ramener la *pluralité* des traditions humaines à l'*unité* de la tradition de l'humanité ? À la lecture des articles où il est fait référence à ce credo, deux exigences apparaissent.

D'abord, l'exigence d'établir des parallèles, des analogies et des comparaisons entre les traditions religieuses afin d'établir ce qui est commun aux différentes croyances de l'humanité. Mais suivre la « tradition », deuxième exigence, ne signifie pas adopter aveuglément tout ce que le passé a pu charrier d'erreurs et de préjugés : la tradition relie l'humanité présente au passé mais elle ne l'y enchaîne pas. Dans l'un de ses derniers articles de la Revue encyclopédique consacré à la question de la « certitude », Leroux montre que le « principe de la souveraineté du peuple » doit tenir lieu de critère permettant de faire la part, dans le passé de l'humanité, de ce qui est vivant et de ce qui est vieilli et mort (octobre-décembre 1833) : il faut un accord présent au passé. Cette conception de la tradition qui récuse autant le principe de l'autorité contre-révolutionnaire que l'individualisme libéral se formule en ces termes : « Le principe général de la certitude dans l'ordre de la vie humaine collective est le consentement actuel, manifesté par la tradition actuelle de l'humanité. » Ainsi la tradition ne doit-elle pas être opposée à la souveraineté populaire : au contraire, elle en résulte, d'où l'importance accordée, dans cette perspective, à la question du suffrage.

En substituant à la tradition du « révélateur », du prophète, celle de l'humanité, en valorisant le truchement du suffrage pour la faire advenir, ne faut-il pas envisager un organe pour annoncer et proclamer la religion de la République ? La signification profonde du projet de la Revue encyclo-pédique apparaît alors clairement dans cette formule de Charles Emmanuel qui apporte une réponse sans ambiguïté à cette question : « Et aujourd'hui si la France s'embarque de nouveau sur l'océan de l'avenir, est-ce quelque révélateur qui l'y a poussée ? Non, c'est la presse, c'est l'esprit humain lui-même. » Au suffrage répond le projet d'une intelligence collective, encyclopédique, que la revue souhaite incarner. Cette rénovation des liens religieux et politiques est au fondement de la relecture de l'économie politique proposée par la revue.

Prolongeant sur le plan politique l'effort de formulation d'un nouveau credo républicain, les questions économiques et sociales sont placées au cœur des préoccupations de la *Revue encyclopédique*, au nom d'un

« catéchisme politique [...] à refaire » (février 1832). Plusieurs rédacteurs traitent successivement de ces questions, dont Émile Pereire, l'ancien saint-simonien et déjà contributeur de la *Revue*, et Jules Leroux, typographe et frère de Pierre Leroux. Le premier publie cinq articles qui suivent les débats économiques du moment et critiquent les décisions d'un régime décrit par la revue comme un « despotisme pygmée » (janvier 1832). Jules Leroux prend le relais en interrogeant la nature même de la discipline. Il publie deux articles : le premier, « De l'économie politique considérée comme science », paraît en deux parties (mars 1833 et avril-mai 1833), le second, titré « Du salaire » (octobre-décembre 1833), est une reproduction partielle d'un cours donné à l'Athénée de Marseille.

Émile Pereire comme Jules Leroux, malgré des orientations différentes, considèrent que l'étude renouvelée de l'économie politique permet d'élargir les frontières de l'activité politique, en une perspective partagée par l'ensemble des rédacteurs de la *Revue*. En février 1832, Paul-Mathieu Laurent explique l'« indifférence politique » par le décalage entre les enjeux économiques et sociaux du temps et l'impuissance des gouvernants, dans le cadre d'une philosophie doctrinaire, à y répondre. Mais, plus important encore, l'article de Jean Reynaud, publié plus tard sous forme de brochure, « De la nécessité d'une représentation spéciale pour les prolétaires » (avril 1832), fait le constat d'une société divisée en classes, que les arrangements politiques seuls ne parviendront pas à réunir. Ce constat sociologique explique la quête d'une économie politique coopérative plutôt que concurrentielle.

La société moderne se ramène en effet selon Reynaud au « peuple », qui comprend deux classes distinctes, « les prolétaires et les bourgeois » : « Je nomme prolétaires les hommes qui produisent toute la richesse de la nation, qui ne possèdent que le salaire journalier de leur travail et dont le travail dépend de causes laissées en dehors d'eux, qui ne retirent chaque jour du fruit de leur peine qu'une faible portion incessamment réduite par la concurrence, qui ne reposent leur lendemain que sur une espérance chancelante comme le mouvement incertain et déréglé de l'industrie, et qui n'entrevoient de salut pour leur vieillesse que dans une place à l'hôpital ou dans une mort anticipée. » À l'opposé, Reynaud décrit les bourgeois de la manière suivante : « Je nomme bourgeois les hommes à la destinée desquels la destinée des prolétaires est soumise et enchaînée, les hommes qui possèdent des capitaux et vivent du revenu annuel qu'ils leur rendent, qui tiennent l'industrie à leurs gages et qui l'élèvent et l'abaissent au gré de leur consommation, qui jouissent pleinement du présent, et n'ont de vœu pour leur sort du lendemain que la continuation de leur sort de la veille et l'éternelle continuation d'une constitution qui leur donne le premier rang et la meilleure part. » La conclusion qu'en tire Reynaud est qu'il ne saurait y avoir accord général ou universel sur la version bourgeoise de l'économie politique. Il va en effet de soi pour la bourgeoisie que sa position sociale l'invite « à éliminer peu à peu le gouvernement de toute intervention sociale » ; à l'inverse, les prolétaires développent des théories économiques qui demandent « peu à peu au gouvernement des mesures de prévoyance et d'association » et exigent « de lui par conséquent une garantie plus assurée et une moralité plus solide ». L'économie politique est ainsi scindée en deux blocs, l'un représentant la « liberté », l'autre l'organisation en matière d'industrie.

Cette déchirure du corps social, qui est aussi une déchirure de la science et de la vérité (dont Reynaud propose une suture sur le plan pratique par la mise en place de deux Chambres : l'une, haute, occupée par la bourgeoisie, l'autre, basse, occupée par les prolétaires, de manière à équilibrer leurs intérêts), est précisément ce que l'économie politique doit pouvoir corriger par ses analyses et non contribuer à creuser. Or, sur le plan pratique (mauvais choix budgétaires, erreurs en matière d'imposition, comme le suggère Pereire) comme sur le plan théorique, l'économie politique renforce les convulsions du corps social. Elle n'a pas su répondre aux « questions vitales », comme les appelle Jules Leroux : « Pourquoi ceux qui travaillent sont-ils pauvres? », « Pourquoi cette lutte des machines et des travailleurs? », « Pourquoi notre cœur s'émeut-il à la vue de ces choses? » (mars 1833). L'absence de réponse de l'économie politique tient au cadre rétréci qu'elle s'est donné, à son aveuglement par rapport à la chaîne d'interdépendances dans laquelle sont prises les actions économiques des hommes. Elle ne creuse pas jusqu'à l'unité de l'être et de l'action humaine. Il lui manque une saisie du lien social – qui dans l'ordre des savoirs est un lien encyclopédique.

Comprendre le phénomène économique, nous dit ainsi Jules Leroux, c'est le relier à tout ce qui n'est, apparemment, pas lui mais qui en rend compte et l'explique : les « institutions sociales », la « vie des peuples », le « développement moral des facultés humaines ». L'encyclopédie est bien la proposition théorique d'une connaissance reliée, non fractionnée, de même que l'association est la proposition pratique d'une économie reliée, non fractionnée, capable de ressouder les parties démembrées du corps social et de prendre en compte ce que Jules Leroux appelle dans un second article le « fait humain ». Le nouveau sous-titre de la revue, à partir d'avril 1832, « Liberté, égalité, association », répond à cette quête d'une économie politique rénovée. Reste à donner toute son ampleur à la thématique de l'association – dans toutes les traductions pratiques et scientifiques qu'elle peut rencontrer, et ce sans sacrifier l'idéal de liberté

et d'égalité légué par la Révolution française. En un mot, l'association s'entend comme la science de cette fraternité que les républicains du XVIII^e siècle n'ont pas su convertir en croyance rationnelle. Pour le faire, il faut plus qu'une revue : une véritable *Encyclopédie nouvelle*.

Vers L'Encyclopédie nouvelle

Contestant la politique des doctrinaires au pouvoir tout autant que la philosophie éclectique, la revue dirigée par Leroux et Carnot se donne comme but explicite de poser la « grande question du prolétariat » (janvier-mars 1832). Pensée dans la perspective de finir la Révolution, la publication de ce périodique cherche à identifier les conditions d'une réorganisation de la société aussi bien sur le plan moral que matériel et à contribuer à formuler la doctrine générale appelée à renouveler l'ordre social. S'il n'est pas encore explicitement question de « démocratie religieuse », la devise « Liberté, égalité, association » demeure emblématique de ce projet républicain. En 1834 et 1835, la Revue encyclopédique est en retard sur les parutions qu'elle a promises, mais c'est sans doute aussi parce qu'elle est en avance d'un projet. Ce qui peut apparaître comme la fin prématurée d'une revue pourtant installée dans le paysage éditorial depuis 1819, mais qui a connu, comme bien d'autres, sa révolution politique en 1830-1831, est en réalité l'annonce d'une nouvelle orientation, plus ambitieuse. L'Encyclopédie nouvelle naît, sous la direction commune de Jean Reynaud et Pierre Leroux, en juillet 1833 - date de la signature d'un contrat avec l'éditeur Lachevardière, le même éditeur qui a lancé avec Édouard Charton en novembre 1832 l'aventure du Magasin pittoresque – et s'achève par leur rupture en 1841 pour cause de divergences d'ordre théologique (Leroux croyait à la réincarnation des âmes quand Reynaud avait foi en l'éternité astrale).

Au sein de cette impressionnante entreprise éditoriale qui demeure inachevée, Leroux et Reynaud donnent un nouveau cadre à leur effort pour résoudre la question sociale. Sous-titrée « Dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industriel, offrant le tableau des connaissances humaines au XIX° siècle », L'Encyclopédie nouvelle, dont le prix de chacune des livraisons est fixé à « deux sous », vise un public plus nombreux que celui de la Revue encyclopédique. Si elle est présentée par ses éditeurs dans le prospectus comme « une revue élémentaire et concise de la nature et de l'histoire » (novembre 1833), son exigence de synthèse perdure au-delà du changement de format : les travaux des deux encyclopédistes relatifs à la tradition universelle de l'humanité prennent même une dimension plus fondamentalement théologique. C'est en effet seulement de ce point de vue qu'il est possible selon eux, comme la Revue

encyclopédique l'avait déjà annoncé, de se hisser à la « hauteur des plus vastes questions sociales » (septembre 1832).

En 1848, lorsqu'ils investissent le cadre politique et institutionnel de la II^e République, ils nourrissent le rêve d'y être parvenus. Hippolyte Carnot, ministre de l'Instruction publique et des Cultes dans le gouvernement provisoire, s'entoure à la fois de Jean Reynaud et d'Édouard Charton pour organiser l'éducation nouvelle. Leur ultime projet, la création de la première École nationale d'administration, entend réinvestir dans la formation des administrateurs de la République le programme encyclopédique forgé depuis plus de dix ans. De courte durée, cette expérience ne traduit pas moins que le « lien encyclopédique » n'est pas seulement immatériel et fait de connaissances abstraites, mais bien un lien qui vise à l'unité pratique de la société.

Pour aller plus loin

Paul Bénichou, Le Temps des prophètes, Gallimard, Paris, 2004 (1977).

Marisa Forcina, *I diritti dell'esistente la filosofia della* Encyclopédie Nouvelle (1833-1847), Edizioni Milella, Lecce, 1987.

David Albert Griffiths, *Jean Reynaud*. *Encyclopédiste de l'époque romantique*, Marcel Rivière, Paris, 1965.

Leonardo La Puma, « La teoria della solidarietà in Pierre Leroux », in Giovanna Angelini et Marina Tesoro (dir.), *De amicitia. Scritti dedicati a Arturo Colombo*, Franco Angeli Editore, Milan, 2007, p. 127-139.

Pierre Musso, « Le projet de *Nouvelle encyclopédie* de Saint-Simon », *in* Lise Andries (dir.), *La Construction des savoirs. XVIII-XIX* siècles, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2009, p. 161-175.

Philippe Régnier, « Les encyclopédies inachevées des saint-simoniens », in Lise Andries (dir.), *La Construction des savoirs. xviif-xix^e siècles*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2009, p. 211-235.

Barbara Revelli, « Presse périodique, intellectuels et opinion publique sous la Restauration. *La Revue encyclopédique* (1819-1831) », *in* Wladimir Berelowitch et Michel Porret (dir.), *Réseaux de l'esprit et Europe des Lumières au XIX*° siècle. *Actes du colloque international de Coppet*, Droz, Genève, 2009.

Chapitre 6

Le réalisme d'un imaginaire social passionné. La Réforme industrielle ou Le Phalanstère

Olivier Chaïbi

Si Fourier et son phalanstère sont souvent associés à une cosmogonie excentrique et à un communautarisme utopique tourné vers le plaisir et la satisfaction des passions, le journal Le Phalanstère est en revanche une entreprise éditoriale des plus austères et des plus pragmatiques. Ce périodique, présenté comme le « Journal de l'École sociétaire » et publié de juin 1832 à février 1834, est à l'origine un prospectus voué à la fondation d'une société agricole et manufacturière selon le procédé développé par Charles Fourier dans ses ouvrages antérieurs. Sans le développement dans ses colonnes des théories sociales fouriéristes, Le Phalanstère aurait pu s'apparenter aux feuilles commerciales de l'époque destinées à attirer des entrepreneurs, des actionnaires et des travailleurs en vue d'un projet de société commerciale ou industrielle. Mais, en dépit de son tirage et de son lectorat limités, l'originalité de son projet et surtout de ses vues en fait un organe de diffusion majeure des théories sociales sur l'association et l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Ses idées et ses théoriciens jouent un rôle notable dans l'élaboration d'un socialisme politique et, surtout, influencent de nombreuses organisations industrielles soucieuses d'apporter des progrès sociaux à l'échelle locale.

Un périodique voué à une œuvre industrielle

L'idée de créer un « journal purement scientifique » destiné à faire comprendre la « nécessité d'organiser l'association ou d'appeler la discussion et l'attention du public sur ce sujet » revient à Victor Considerant (lettre à Fourier, 5 janvier 1832, citée par Beecher, 1993). Il est rejoint dans les semaines qui suivent par Just Muiron et Clarisse Vigoureux, qui engage 2 000 francs. Fourier, de son côté, obtient le soutien d'un banquier, M. de Birague, représentant de la banque anglaise Hunter, qui contribue pour 3 000 francs (Beecher, 1993). La création du journal est également liée à la division des saint-simoniens survenue quelques mois

plus tôt. Jules Lechevalier, ex-propriétaire de *L'Organisateur*, est approché en 1831 au cours de ses missions saint-simoniennes par plusieurs fouriéristes : Gabet, Considerant, Just Muiron ou Clarisse et Paul Vigoureux. Le désarroi dans lequel le plonge le schisme saint-simonien et sa volonté de passer à l'action le conduisent vers Charles Fourier. En 1832, il vulgarise sa pensée et propose des leçons, dont Just Muiron pense faire la base d'un journal (lettres de Muiron à Vigoureux, 1^{er} et 27 mars 1832).

La Réforme industrielle ou le Phalanstère. Journal des Intérêts généraux de l'Industrie et de la Propriété paraît pour la première fois en juin 1832 sous la forme d'un prospectus général de seize pages in-quarto imprimé chez Éverat (une entreprise familiale éditrice des textes saint-simoniens), et intitulé Le Phalanstère, journal pour la fondation d'une phalange agricole et manufacturière associée en travaux et en ménage. Si le titre, l'imprimeur ou la périodicité varient jusqu'au dernier numéro (le soixante-dixième) du 28 février 1834, le format reste stable. Hebdomadaire jusqu'au 16 août 1833, le journal devient mensuel à partir du 16 septembre 1833.

Les sous-titres de ce premier journal fouriériste tendent toujours à formuler le plus simplement possible l'idée et le projet du phalanstère, défini dans le premier numéro comme « un mot composé de phalange (corps complet, bataillon organisé) et de la terminaison stère qui, en général, désigne une résidence (sistere, stare) ». Ainsi, en septembre 1832, le journal devient La Réforme industrielle ou le Phalanstère. Journal proposant la fondation d'une phalange, réunion de 1 100 personnes associées en travaux de culture, fabrique et ménage. À partir du 4 janvier 1833, l'en-tête précise que le journal « enseigne l'art d'organiser sociétairement les travaux de culture, fabrique, ménage, commerce, éducation, sciences et beaux-arts » et qu'il est « rédigé par les fondateurs de la première Colonie sociétaire établie à Condé-sur-Vesgre, canton de Houdan, département de Seineet-Oise ». La volonté de lier une théorie sociale à une entreprise concrète et locale d'association est toujours maintenue, dans la continuité du premier numéro qui présente à la fois le programme de la fondation, les statuts de la société pour la fondation d'une phalange agricole et manufacturière associée, et les statuts d'une autre société destinée à la publication et à la propagation de la théorie de Charles Fourier.

La colonie sociétaire de Condé-sur-Vesgre voit ainsi le jour en 1833 grâce, notamment, à Alexandre Baudet-Dulary, un médecin prospère devenu député en 1831. Ce dernier avait annoncé dans *Le Phalanstère* des 15 et 22 novembre 1832 qu'il s'engageait dans le projet en fournissant une partie du capital, initiative qui avait soulevé des réactions enthousiastes au-delà même des rangs fouriéristes. « Honneur à ceux qui se sont associés au philosophe pour régénérer, non plus d'une manière

spéculative, mais matériellement, la classe souffrante des prolétaires. [...] La colonie sociétaire publiera un recueil périodique, sous le titre de *La Réforme industrielle*, lequel rendra compte de cet intéressant établissement. Puisse-t-il prospérer! » (Marius Chastaing, *L'Écho de la fabrique*, 16 décembre 1832).

Autour de Considerant, les principaux rédacteurs du *Phalanstère* sont Baudet-Dulary, Allyre Bureau, Charles Fourier, Jules Lechevalier, Nicolas Lemoyne, Just Muiron, Amédée Paget, Constantin Pecqueur, Charles Pellarin, Alphonse Tamisier, Abel Transon ou encore Clarisse Vigoureux. L'abonnement se fait d'abord au bureau du journal (5 rue Joquelet) ou chez le libraire Paulin, dans le quartier de la Bourse, un lieu bien connu de Fourier qui ne désespère pas d'attirer des capitaux pour sa vaste entreprise d'association libre entre travailleurs et propriétaires. Le réseau de diffusion s'élargit ensuite et le succès relatif de l'entreprise de propagation fouriériste est mesurable à la création d'une librairie spécifique : la Librairie sociétaire, rue de Seine.

Si *Le Phalanstère* prétend se tenir à distance de la politique quotidienne pour des raisons morales en affirmant sa préférence pour les affaires sociales, ce choix permet également d'éviter la très lourde caution à verser pour traiter de politique. Le capital du journal est composé de 300 actions de 100 francs. À côté des souscriptions des premiers disciples de Fourier (Paul et Clarisse Vigoureux, Muiron et Gréa), plusieurs saint-simoniens apportent leur contribution, notamment Cazeaux, Édouard Lanet ou l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées Lemoyne. Les comptes du journal pour la première année sont globalement conformes aux anticipations. Actions et abonnements garantissent environ 36 000 francs de recettes et les principaux postes de dépenses sont les frais d'impression et les salaires versés aux rédacteurs. Les bénéfices engrangés permettent dès la première année de reverser près de 10 000 francs à la colonie de Condé-sur-Vesgre.

L'abonnement au *Phalanstère* est de 20 francs par an avec un tirage de 1 000 exemplaires et un nombre d'abonnés avoisinant les 500 (Sosnowski, 2014). Une liste de 97 abonnés permet de se faire une idée du lectorat. Sans surprise, les professions mentionnées relèvent notamment de l'ingénierie, comme les « mineurs » Varin (Alès) ou Vène (Carcassonne), ou l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées Cerf (Millau). Parmi les officiers figurent le général Bertrand, les officiers du génie Madaule et de Villiers, le maréchal de camp et général Vialat, à Rodez, ou le jeune polytechnicien Lissençon. S'y ajoutent des membres des professions juridiques, des médecins. Enfin, on trouve des négociants ou propriétaires comme Eugène Dumortier à Lyon, Hoelg à Thann, le courtier Lainé et au moins un agriculteur de Condé-sur-Vesgre : Auguste Thomas. Bien que

minoritaires, plusieurs femmes souscrivent un abonnement à leur nom, comme Madame Balzac à Paris, Mademoiselle Beuque, la veuve Raillard ou Madame Goulesque à Lyon, ou encore la baronne Roger à Montargis... un tel éclectisme ne peut déplaire aux fouriéristes soucieux de valoriser les deux sexes, tous les âges et toutes les classes sociales.

De la théorie de Fourier aux théories sociales

Le Phalanstère a pour objectif de promouvoir les idées de Charles Fourier mais, étant donné que sa naissance est liée au passage de quelques saint-simoniens au fouriérisme, l'accent est mis dès les premiers numéros sur la supériorité des vues de Fourier sur celles des saint-simoniens, ou plutôt sur la capacité du premier à réaliser l'association promise par les seconds : « En venant encore parler d'association, nous avions à craindre d'être confondus avec ceux qui l'ont prêchée sans la réaliser [...] » (1er juin 1832). Fourier, longtemps méprisé par les saint-simoniens, pense tenir là l'occasion d'une revanche. Dans un article intitulé « Revue des utopies du XIXe siècle », il se montre particulièrement véhément à leur encontre, les accusant de « greffer le jésuitisme sur le jacobinisme » afin « de renverser la religion chrétienne et de l'introniser à sa place » et de flatter les « femmes pour mettre à profit l'influence du sexe [...] » (19 juillet 1832).

Cela ne va pas sans remous. Le phalanstérien américain Albert Brisbane reproche à Fourier son « principe d'exclusivité » (lettre de Brisbane à Lechevalier, Berlin, juin 1832) ; la jeune Strasbourgeoise Fanny Schmalzigang reste attachée aux saint-simoniens qui manifestent, contrairement à Fourier, « un esprit de paix et de conciliation envers tous les partis et tous les individus » (lettre à Jules Lechevalier, Strasbourg, 20 mai 1832). Certains propagandistes fouriéristes cachent même délibérément des articles de leur maître, craignant le mauvais effet qu'ils pourraient produire sur les saint-simoniens (Louvancour, 1913). Face aux frasques de Fourier, plusieurs rédacteurs prennent d'ailleurs leurs distances, à commencer par Transon et Lechevalier, qui précisent s'être ralliés à lui pour mettre en œuvre son système d'association mais ajoutent : « Quant au reste, nous prions de noter, une fois pour toutes, que nous faisons les plus larges réserves » (19 juillet 1832).

Le Phalanstère traite essentiellement de questions industrielles d'un point de vue économique et social. De nombreux articles portent sur l'agriculture, comme le compte rendu sur le « Cours élémentaire d'agriculture, par M. Raspail » ou la « Nouvelle Théorie des engrais » de Considerant, les « lettres sur l'Industrie agricole » de Transon ou l'« état de l'Agriculture en France » de Charles Pellarin, en lien bien sûr avec le projet de colonie agricole de Condé-sur-Vesgre. Au sein d'une France

majoritairement rurale et agricole, ces articles témoignent d'un intérêt pour les paysans, mais il est très improbable qu'un journalier ait jamais parcouru *Le Phalanstère*.

La question du travail est au cœur des préoccupations des rédacteurs. Les fouriéristes souhaitent le rendre attractif, quand il est source de contrainte pour leurs contemporains. Ils opposent leur « industrie sociétaire » à l'« industrie morcelée », qui tend à spécialiser des tâches de plus en plus pénibles. Ils prônent la réunion des ménages et des travailleurs en vue de réduire le temps de travail et de varier les tâches. De nombreux articles dénoncent la pénibilité des travaux et la difficulté des conditions de vie, en des termes souvent d'inspiration chrétienne. Hippolyte Renaud essaie de montrer comment une organisation du travail reposant sur l'association libre et volontaire peut rendre le travail plus attrayant. Cet aspect est déterminant chez les réformateurs sociaux de l'époque sensibilisés par les théories associatives d'Owen, de Saint-Simon ou de Pierre Leroux. Ainsi Lemoyne se demande-t-il : « Comment et jusqu'à quel point peut-on rendre le travail attrayant ? », avant de proposer une « énumération des circonstances » qui rendent cela possible.

Toutefois, des rédacteurs aussi entreprenants et audacieux que ceux du Phalanstère ne se limitent pas à la simple étude d'une colonie agricole et manufacturière. Désireux de faire la promotion d'une économie sociétaire, ils investissent également des questions politiques. Ils dénoncent à leur tour ce que Charles Fourier appelle la « société civilisée » et poursuivent la critique d'un libéralisme politique et surtout économique. La théorie sociétaire inspirée par la pensée de Fourier, mais aussi influencée par le saint-simonisme, prône l'association contre l'individualisme. Partisans de la nécessaire amélioration des conditions de vie du peuple, les journalistes du *Phalanstère* accusent les républicains, qui n'aspirent selon eux qu'à un idéal d'égalité démocratique sur le plan politique, d'idéalisme et d'incapacité à prendre en compte les vrais besoins populaires. Sur ce plan, le journal cherche la polémique avec le prestigieux National, accusé d'« ignorance en matière sociale ». Ce dernier dédaigne d'ailleurs une feuille aussi secondaire, qui n'entretient des liens qu'avec quelques périodiques comme la Revue encyclopédique ou Le Breton de Nantes.

Les critiques les plus virulentes de Fourier portent sur le « commerce mensonger » ou la « spéculation commerciale ». Ses charges contre l'« économie politique » sont reprises par ses collaborateurs, qui bien souvent en extirpent les jugements qu'ils trouvent fantaisistes pour ne conserver que ce qui peut être compris et accepté par leurs contemporains. Ainsi, si *Le Phalanstère* permet incontestablement la diffusion des théories

de Fourier dans nombre de librairies, cercles, bibliothèques et cabinets de lecture, c'est aussi au prix d'une « édulcoration » de son imaginaire.

Quant à la première expérience de fouriérisme appliqué, elle débouche sur un échec. L'ouverture de Condé, prévue initialement en mars 1833, est repoussée. Les achats de terres et la construction des premiers bâtiments apportent de mauvaises surprises tandis que circulent de nombreux bruits malveillants sur les mœurs fouriéristes – rumeurs auxquelles répond le journal le 22 mars 1833, en précisant qu'aucun membre de la colonie ne « pratique le libre amour avec des bacchantes ». Si l'« acte de Société de la colonie sociétaire de Condé-sur-Vesgre » paraît fin juin 1833 dans Le Phalanstère, l'été déçoit les attentes : Baudet-Dulary soupçonne Fourier et Considerant de donner la priorité au journal sur l'expérience. Fourier ne reconnaît pas sa pensée dans les choix de Baudet-Dulary et il encourage à tenter plutôt l'expérience d'un phalanstère d'enfants (voir La Réforme industrielle entre juin et août 1833). Le 16 décembre 1833, Muiron fait dans le journal le triste bilan de l'expérience de Condé. Il préconise un essai de série minimum avec deux cents enfants. L'expérience de Baudet-Dulary est condamnée. Dans l'hiver 1833-1834, les travailleurs installés sur le domaine se dispersent après avoir été payés.

Baudet-Dulary, Lechevalier, Transon, Pellarin, Clarisse Vigoureux et surtout Considerant continuent de développer des projets d'inspiration fouriériste dans les années qui suivent l'expérience du *Phalanstère*. Mais, tout au long des vingt mois que dure cette aventure journalistique, s'exprime une volonté de prise de distances et d'indépendance de la jeune génération par rapport à son maître. Ces jeunes gens font entrer le fouriérisme dans le domaine pratique et donnent à connaître les idées de Fourier aux partisans d'un « parti social » qu'ils approchent par divers biais : *L'Europe littéraire*, où écrit Lechevalier, *La Revue des Deux Mondes*, avec Transon, Baudet-Dulary mais aussi Victor Hugo. Et si, selon Pellarin, *La Réforme industrielle* est progressivement « abandonnée à la rédaction exclusive de Fourier », l'idée du phalanstère, tant comme théorie associative que réalisation pratique, est poursuivie durant tout le XIX^e siècle, en France comme à l'étranger.

Pour aller plus loin

Jonathan Beecher, Charles Fourier. Le Visionnaire et son monde, Paris, Fayard, 1993 (1986).

Jonathan Beecher, *Victor Considerant. Grandeur et décadence du socialisme romantique*, Presses du réel, Dijon, 2012 (2001).

Le réalisme d'un imaginaire social passionné

Olivier Chaïbi, *Jules Lechevalier. Pionnier de l'économie sociale (1806-1862)*, L'Harmattan, Paris, 2009.

Henri Louvancour, *De Henri Saint-Simon à Charles Fourier. Étude sur le socialisme romantique français de 1830*, Imprimerie Durand, Chartres, 1913.

Jean-Claude Sosnowski, « Liste d'abonnés au journal *Le Phalanstère* pour l'année 1833 », <charlesfourier.fr>, avril 2014.

Michel Vernus, *Victor Considerant, 1808-1893*. *Le Cœur et la Raison*, Canevas, Dole, 1993.

Chapitre 7
Le premier journal féministe.
L'écriture comme pratique politique.
La Femme libre de Jeanne-Désirée et Marie-Reine

Stefania Ferrando et Bérengère Kolly

Le premier numéro de *La Femme libre* paraît en août 1832. Le périodique est écrit, dirigé, financé et organisé exclusivement par des femmes, toutes issues du mouvement saint-simonien, alors en plein essor. La Femme libre inaugure une nouvelle pratique d'écriture journalistique et politique, se présentant comme un espace de réflexion de femmes plutôt que sur les femmes, et dans lequel des voix différentes, parfois même opposées, doivent pouvoir trouver un lieu d'élaboration et d'expression publique. Ainsi, à la différence d'autres périodiques destinés aux femmes sous la monarchie de Juillet, ce journal se singularise par son caractère éminemment politique. Celui-ci s'exprime dans des articles visant une transformation radicale de la société, mais également dans la recherche d'une nouvelle forme de rapport politique entre les femmes. Entre saintsimoniennes, il s'agit, en réaction à l'exclusion prononcée par les « frères » retirés à Ménilmontant en 1832 (exclusion des femmes de la hiérarchie, absence de la retraite et ajournement de la question de l'égalité des sexes), de construire leurs propres propositions en matière de liberté et d'égalité entre les sexes ; entre toutes les femmes, il s'agit de composer une union dans la pluralité, réunissant dans un même désir mais par des expressions diversifiées les chemins possibles vers la liberté. À ce titre, La Femme libre peut être considérée comme le premier périodique collectif féministe de l'histoire française (Adler, 1979). Les problématiques multiples qui y sont abordées – allant de projets d'écoles et d'associations à des discussions sur les émeutes ouvrières du printemps 1834 à Lyon, le divorce ou la réforme morale – sont ainsi inséparables d'un acte public d'écriture à la fois individuel et collectif.

Le premier périodique féministe

La Femme libre est publiée pendant presque deux ans, jusqu'en avril 1834 (soit trente et un numéros, dont vingt la première année). Annoncé au départ comme un bimensuel, le journal paraît parfois plus irrégulièrement. Sa pagination oscille, selon les numéros, entre huit et vingt-quatre pages. Ses fondatrices sont les rédactrices Jeanne-Désirée (de son vrai nom Désirée Veret) et Marie-Reine (Reine Guindorf). La première, saint-simonienne puis fouriériste, quitte le journal en 1833 pour partir en Angleterre, où elle fréquente le milieu oweniste. De Marie-Reine, directrice unique des numéros 1 à 5 et codirectrice avec Suzanne Voilquin des numéros 6 à 23, on sait très peu de choses : elle passe par l'École sociétaire de Fourier en 1833 et se suicide en 1837. Suzanne Voilquin, autre figure importante du périodique, est brodeuse : simple rédactrice – elle apparaît dans le deuxième numéro –, elle devient directrice du journal du numéro 5 au dernier numéro.

Les fondatrices comme les rédactrices de *La Femme libre* viennent pour la plupart de milieux populaires ou petit-bourgeois et se nomment elles-mêmes dans leurs articles « femmes prolétaires », « filles » ou « femmes du peuple ». Ce double ancrage interroge, d'une part, leur habileté d'écrivaines, ces femmes de milieux modestes n'ayant sans doute pas pu bénéficier d'une éducation solide. Il souligne, d'autre part, leur indépendance. Les saint-simoniennes répondent ainsi dans le huitième numéro aux attaques des « Messieurs du désintéressé *Figaro* » en opposant leur indépendance née du « travail de leur aiguille » aux plumes « exercée[s] au service de telle ou telle coterie ». L'indépendance financière de *La Femme libre* – le numéro n'est vendu que quinze centimes et les coûts de publication sont financés grâce aux revenus personnels des couturières ou par des souscriptions – apparaît ainsi comme le levier d'une expérience neuve d'écriture et d'une indépendance de pensée.

Le caractère singulier et novateur du périodique découle de cette indépendance, dont il use pour aborder de front des questions d'ordre politique et social, sans se limiter à des sujets traditionnellement pensés comme féminins – mode, littérature légère, etc. –, le tout en s'appuyant sur des relations politiques tissées entre femmes.

La composition des numéros est assez variée : on ne trouve ni rubriques définies ni articles calibrés, encore moins de tailles de titres ou de polices unifiées pour les différentes contributions. Les textes – signés des seuls prénoms, ce qui suppose la responsabilité entière « des paroles et des actes » des femmes rédactrices – prennent des formes diverses : pamphlets, articles de fond, dialogues, recensions d'ouvrages littéraires, chants, lettres. Ils manifestent des prises de position distinctes des

rédactrices sur la politique et la réorganisation de la société, en tension à l'intérieur du journal même et avec la doctrine saint-simonienne. Les changements de titre du périodique révèlent à la fois l'ouverture qui le caractérise et la quête de nouvelles formes de discours et d'outils conceptuels qu'il entend promouvoir. La Femme libre devient ainsi La Femme de l'avenir dès le troisième numéro, puis La Femme nouvelle au quatrième. Il en est de même pour les sous-titres : « Apostolat des femmes » pour les douze premiers numéros, « Affranchissement des femmes » pour le numéro 13 et « Tribune des femmes » du numéro 14 jusqu'à la fin. La transformation des titres et des sous-titres fait l'objet d'une réflexion dans le journal, mais suscite aussi à l'occasion des commentaires extérieurs. La saint-simonienne Claire Démar salue ainsi dans Ma loi d'avenir (publiée de manière posthume) la transformation de l'« Apostolat » en « Tribune des femmes »: le temps n'est plus selon elle au dogmatisme, expression qu'elle emploie, mais à la « discussion », permettant à « toute femme [...] [de] formuler elle-même sa loi d'avenir » (Démar, 1834, p. 77).

Liberté des femmes et transformation sociale

En plaçant au centre de leur journal la question de la participation des femmes à la vie politique et intellectuelle, les rédactrices de La Femme libre se saisissent d'un débat qui anime l'école saint-simonienne et le transforment radicalement en faisant surgir leurs propres paroles en lieu et place des discours masculins qui prétendaient parler en leur nom. La question de l'activité intellectuelle et politique des femmes s'était en effet imposée à la fois chez Fourier et les saint-simoniens, notamment sous l'influence de Prosper Enfantin, pour penser l'organisation de la société postrévolutionnaire. Chez les seconds, il s'agit de penser le passage de l'ère construite sur des valeurs féodales et militaires à l'ère nouvelle fondée sur la paix et réglée par la production, l'amour et la fraternité. Les femmes étaient censées être l'opérateur de ce passage, notamment la femme messie qui, la première, saurait révéler la nouvelle loi morale et guider les autres dans le travail de transformation de la société en faisant « éclater une énergie et une puissance sociale aussi grandes que celles que Saint-Simon révéla dans la multitude qui était l'effroi des bourgeois » (Charles Duveyrier, 1832, p. 46). En s'appropriant et en mettant à l'épreuve ce discours, les rédactrices de La Femme libre élaborent une nouvelle conception du progrès social et de l'action politique et intellectuelle des femmes. Il s'agit tout d'abord de reformuler les questions de la loi, de la famille, du travail et de l'association.

Le problème de la justice, de la *loi* et de son éventuelle transformation est l'un des thèmes les plus importants dans le périodique. Il ne s'agit pas

de considérer simplement le droit, mais aussi la loi morale (au sens d'une *morale collective*), déposée dans les pratiques et restituant la dynamique et l'ordre d'une certaine organisation sociale. Les articles dénoncent ainsi une morale double, où les rapports familiaux et sexuels sont réglés par des lois trop strictes en principe et qui ne sont pas respectées en pratique, du moins par les hommes. Suzanne Voilquin, par exemple, s'attaque aux « lois sévères que les hommes nous imposent, et qu'ils sont loin de s'appliquer à eux-mêmes ». La loi, qui se défie de la chair, s'oppose à la réalité des corps et des passions. Elle est pour Marie-Reine « une loi qui ne sait que comprimer et nullement diriger » : elle génère des pratiques différenciées entre hommes et femmes, les premiers contournant la loi lorsque les secondes la subissent, se trouvant rejetées « en dehors » de la société en cas de maternité hors mariage, de sexualité libre ou d'adultère (n° 16).

Pour lutter contre cet état de fait, Suzanne Voilquin propose « un temps de révolution morale » (n° 11), révolution en cours mais qui n'a pas encore porté à la surface les formes nouvelles de l'ordre social. Pour Marie-Reine, il s'agit d'un ordre « dans lequel l'association devra remplacer l'isolement », où le travail sera réorganisé pour qu'il y ait de la « place pour nous », où les femmes pourront posséder des biens et ne plus être les « esclaves des hommes ». Elle envisage aussi un « nouveau système d'éducation des enfants » et une « providence sociale » qui leur garantira les soins dans une situation de plus grande « mobilité des affections » et de transformation des familles. Marie-Reine conclut en affirmant qu'un lien étroit s'établit entre la « liberté morale » des femmes et le sort du peuple. Les femmes - de la même manière que le peuple - ne peuvent se contenter de l'octroi d'une liberté individuelle ou de droits politiques : une « réforme complète de la société » est nécessaire, parce que ces droits ne peuvent par eux-mêmes « organiser autrement le travail » ni associer intrinsèquement l'« émancipation matérielle » et l'« émancipation sociale » (n° 16). Suzanne le réaffirme avec force : les femmes « qui ne demanderaient à la société que des droits, ne feraient que de l'indépendance, du républicanisme, et non de la religion » (n° 17). Les droits ne sont pas seuls en cause : c'est bien d'une organisation et d'une philosophie de l'organisation sociale, donc aussi des liens formés entre les différents membres de la société, qu'il est question. Ainsi, partant de la nécessité de dépasser les cadres d'une politique républicaine fondée sur les droits et l'indépendance individuels, la politique des femmes rencontre la cause du peuple. Il s'agit de viser une véritable réorganisation de la société et un ordre moral et symbolique nouveau : la « religion de l'avenir » (nº 16).

Deux articles de Marie-Reine d'avril 1834 offrent notamment une réflexion sur ce lien à partir des émeutes ouvrières à Lyon, où se pose la question d'une « fausse organisation » du travail qui engendre des maladies du corps collectif (morcellement, séparation et opposition des intérêts, haine et anarchie dans la société) pesant autant sur les femmes que sur les travailleurs. Elle suggère donc une réforme qui ne soit pas simplement politique mais « industrielle », débouchant sur une nouvelle organisation du travail, notamment par le biais d'un « système d'association » (n° 10) se substituant au morcellement et sachant rendre justice aux intérêts des femmes et du peuple.

Le problème de l'association s'impose ainsi comme l'une des questions politiques majeures du journal. Il s'agit de mesurer ce que devient une association dès lors qu'elle se pose avant tout comme *une association de femmes* ou une association dans laquelle les rapports que les femmes tissent entre elles orientent l'action collective. C'est autour de la question de l'association que se produisent non seulement une prise de distance à l'égard du républicanisme des droits politiques, mais aussi une inflexion vis-à-vis du socialisme naissant.

S'associer par et dans l'écriture

Le périodique mesure d'emblée l'enjeu et la difficulté d'une telle entreprise. Si le premier article du premier numéro appelle à l'union de toutes les femmes « en un seul faisceau », les « femmes privilégiées » comme les « femmes du peuple », le deuxième interroge immédiatement les difficultés posées par cette union. Aux divisions de classes, en effet, s'ajoutent les divisions de mœurs ; et la recherche d'une loi nouvelle en matière morale suppose de considérer toutes les gammes de conduites réelles et souhaitables, entre la soumission aux lois établies par les hommes et aux lois chrétiennes, d'une part, et l'union libre, d'autre part. Les propositions formulées par le journal se révèlent audacieuses : il convient de réhabiliter la chair comme une puissance féminine nouvelle, pour les femmes elles-mêmes et pour la société – à ce titre, la prostitution est analysée non seulement comme le symptôme d'une organisation politique et sociale inégalitaire entre hommes et femmes, en particulier en matière d'usage de la liberté, mais également comme une perte de puissance sociale. Cette réhabilitation de la chair s'articule à des droits, reconnaissant une plus grande liberté de mœurs mais aussi une égalité complète entre les sexes. Elle s'articule également à l'éducation et à la « franchise » - qualité première de l'affranchie -, qui réunit les femmes du journal au-delà des oppositions possibles entre femmes chrétiennes et femmes libres : « Nous nous déclarons libres non point d'enfreindre pour notre vie intime l'ancienne loi morale, nous la pratiquerons jusqu'au moment où une loi nouvelle moins exclusive viendra la remplacer; mais nous nous déclarons libres de toutes les formes extérieures que nous imposent les convenances » (n° 1).

La forme nouvelle d'association qui résulte de ces différentes clauses s'affirme dans l'acte même de l'écriture, entreprise tout à la fois individuelle et collective, qui relève de la « franchise » par l'effraction dans le monde public qu'elle représente. À ce titre, celles qui écrivent sont conscientes de mettre en jeu leur personne et leur « réputation », comme femmes et comme prolétaires. « Les premières femmes qui oseront avancer la main pour les détruire [les préjugés], devront avant tout faire à leur sexe le sacrifice de leur réputation » (n° 2), écrit ainsi Suzanne Voilquin. « Le hasard de la naissance nous a fortifiées et préparées pour en [l'apostolat] pouvoir porter le lourd fardeau », écrit pour sa part Jeanne-Désirée dans le troisième numéro, soulignant ainsi l'importance de l'origine sociale dans la conduite de l'action politique. La forme changeante que prend l'écriture s'accorde à la forme inédite que doit prendre cette association entre femmes : le premier numéro appelle à la formation d'une union non hiérarchique et non autoritaire, composée elle-même de petites associations « agissant suivant les idées de celles qui les forme[nt] ». Cette forme « irrégulière » et quasi rhizomatique souhaite s'adapter aux inégalités et aux disparités réelles du « peuple » féminin, en particulier celles nées d'une éducation féminine incomplète, qui ne donne aux femmes « que des idées étroites et décousues ». Une telle association revendique donc la pluralité des femmes contre l'unicité du sexe féminin – les femmes contre la femme – et contredit les fondements de l'exclusion du sexe féminin de l'histoire comme des processus politiques, en particulier démocratiques.

Enfin, cette union de femmes autour d'un processus d'écriture entend répondre à une exigence philosophique de création de voies nouvelles. *La Femme libre* a ainsi pour objectif, écrit Marie-Reine, de « faire connaître aux femmes la puissance qui est en elles, afin qu'elles la fassent servir au bien de l'humanité » (n° 6). Un tel projet découle des principes d'égalité et de liberté qui sous-tendent et guident le périodique, et de l'objectif d'affranchissement du peuple, que celui des femmes doit permettre. Il relève également d'un pari, celui de la découverte, à la fois auprès des femmes, jusqu'ici jamais consultées, et des collectifs de femmes, jusqu'ici jamais formés, des « résultats nouveaux et inattendus » que permettrait une éducation nouvelle, menée par des femmes pour des femmes. Ces dernières, écrit Jeanne-Désirée dans le numéro 7, pourraient ainsi

« enfanter » des pensées et des actes refusant toute « paternité » établie et « [sautant] par-dessus les traditions et règles ».

Continuités et controverses autour de La Femme libre

La Femme libre publie des textes écrits par des femmes qui n'entretiennent pas nécessairement de liens étroits avec le saint-simonisme et qui viennent de milieux divers. On trouve ainsi des lettres – publiées ou discutées par les rédactrices – critiquant le périodique et sa mise en cause de la morale existante, d'autres qui invitent à tourner le regard vers l'Angleterre, d'autres enfin qui expriment leur reconnaissance pour la réalisation du journal. On trouve également, sous l'impulsion des rédactrices qui souhaitent que le journal ne soit pas confiné à la sphère de la « spéculation », la présentation de projets concrets, comme celui de la constitution d'un Athénée de bienfaisance à Nancy pour l'instruction des femmes, ou d'une association permettant aux femmes de s'affranchir, même matériellement, des pères et des maris.

La Femme libre s'engage par ailleurs dans des controverses qui l'opposent à d'autres journaux et dont elle rend compte régulièrement. C'est le cas par exemple avec le Journal des femmes, qui fait paraître en 1832 deux articles dans lesquels la liberté des femmes est présentée comme secondaire par rapport à l'harmonie sociale, fût-ce au prix de leur esclavage. Un autre conflit oppose La Femme libre à L'Industriel, de Verdun, qui cherche à entraver sa publication en menaçant, le 12 novembre 1832, de dénoncer ses rédactrices sur la base de l'article 291 du Code pénal – celui-ci interdit les associations de plus de vingt personnes. Suzanne répond directement au journal lorrain dans le numéro 8. Elle y défend un changement radical de « votre morale » afin de rendre possible la juste organisation de la vie collective. En effet, conclut-elle, aucune amélioration de la société « ne se terminera sans nous ».

Dans le milieu saint-simonien, *La Femme libre* est reçue avec un enthousiasme modéré par Enfantin, qui affirme n'en avoir ni inspiré ni promu la réalisation (Lettre à Alexis Petit du 7 décembre 1834). Il demande même, peut-être pour endiguer l'initiative et l'indépendance des rédactrices, à Cécile Fournel et à Marie Talon de réaliser un autre périodique – *Le Livre des Actes* – dans l'espoir que celui-ci soit plus disposé à célébrer les actes des hommes-apôtres de l'École. Certains articles, notamment ceux de Marie-Reine, plus proche de Fourier, sont par ailleurs discutés dans *Le Phalanstère*. Le 8 novembre 1832, Victor Considerant salue l'œuvre de ces femmes qui ont choisi d'entrer dans le monde de la culture afin de dénoncer l'oppression que la société exerce sur elles.

La Femme libre et ses rédactrices font également l'objet d'attaques très dures. En 1834, le roman La Saint-simonienne met en scène Claire Démar, présentée comme l'emblème de La Femme libre. On y fustige sa monstruosité morale et sa force corruptrice de la société tout entière. Les saint-simoniennes et leurs activités sont de plus en plus souvent frappées du sceau de l'immoralité; Ernest Legouvé, par exemple, tout en étant favorable à la cause de l'instruction des femmes, critique fortement leur féminisme, accusé de menacer les mœurs familiales et sexuelles. Il écrit à ce propos : « La femme libre ! l'attaquer, s'en occuper, n'est-ce pas, diront beaucoup d'hommes sérieux, prendre souci d'un péril imaginaire ? La femme libre est morte – la bête est morte mais le venin ne l'est pas » (Legouvé, 1864, 238). Le refus des saint-simoniennes d'orienter leurs pratiques politiques vers l'obtention de droits individuels leur vaut aussi une condamnation de la part de nombreuses féministes de la III^e République (Veauvy, 1997, p. 38). Il faut attendre 1926 et le travail de Marguerite Thibert pour que cette accusation d'immoralité soit levée, au moins en partie, par l'argument de l'indépendance.

La philosophie du journal et les pratiques politiques de ses rédactrices sont redécouvertes comme des sources d'inspiration vivantes au milieu des années 1970, dans la foulée des enquêtes historiques nées du mouvement féministe de l'époque, et en particulier des travaux de Lydia Elhadad et Geneviève Fraisse dans *Révoltes logiques*.

Pour aller plus loin

Laure ADLER, À l'aube du féminisme. Les Premières Journalistes (1830-1850), Payot, Paris, 1979.

Claire DÉMAR, Ma loi d'avenir. Ouvrage posthume, publié par Suzanne, Bureau de La Tribune des femmes, Paris, 1833.

Claire DÉMAR (textes établis et présentés par Valentin Pelosse), *Appel au peuple sur l'affranchissement de la femme. Aux origines de la pensée féministe,* Albin Michel, Paris, 2001.

Charles Duveyrier, « De la femme », Le Globe, Journal de la religion saint-simonienne, VIII^e année, nº 12, 1832.

Lydia Elhadad, « Femmes prénommées, les prolétaires saint-simoniennes rédactrices de La Femme libre, 1832-1834 », Révoltes logiques, n^o 4, 1976, et n^o 6, 1977.

Geneviève Fraisse, « Des femmes présentes », Révoltes logiques, n° 8-9, 1979.

Ernest Legouvé, *Histoire morale des femmes*, Paris, 1864 (4^e édition).

Michèle Riot-Sarcey, La Démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir. 1830-1848, Albin Michel, Paris, 1994.

Premières impressions (1825-1835)

Maria Alberta Sarti, La Tribune des femmes *tra Fourier e Enfantin*, Giappichelli, Turin, 1988.

Marguerite Thibert, *Le Féminisme dans le socialisme français de 1830 à 1850*, Marcel Giard, Paris, 1926.

Christiane Veauvy, « L'expression publique des femmes aux origines de l'État-nation en France (1760-1848) », *in* Christiane Veauvy et Laura Pisano, *Paroles oubliées. Les Femmes et la construction de l'État-nation en France et en Italie (1789-1860)*, Armand Colin, Paris, 1997.

Chapitre 8

À la recherche d'une démocratie d'ateliers. L'Écho de la fabrique des canuts

Simon Hupfel et George Sheridan

Créé et alimenté par les ouvriers en soie lyonnais, *L'Écho de la fabrique* est souvent présenté comme le premier journal ouvrier pérenne de l'histoire de France. Après les expériences éphémères de l'été 1830, il est en effet le premier à se maintenir pendant une cinquantaine de mois, suivant une publication hebdomadaire, du 30 octobre 1831 au 4 mai 1834. Si l'on peut d'abord s'étonner qu'une telle innovation se soit produite dans la deuxième ville du royaume plutôt qu'en sa capitale, un certain nombre de facteurs propres à l'industrie de la soie de Lyon et à l'évolution du mouvement de ses tisseurs, les canuts, permettent de le comprendre.

Le premier numéro de *L'Écho de la fabrique* paraît à l'issue de plusieurs semaines d'intenses débats et de mobilisations ouvrières autour du « tarif », une liste de prix au minimum demandés par les ouvriers pour leurs façons. Cette liste, qui se présentait comme un tableau des prix payés par les négociants pour le façonnage, c'est-à-dire la fabrication de chaque tissu de soie commandé aux canuts, en dessous desquels il devenait par conséquent interdit de contracter, est en partie reproduite par L'Écho de la fabrique (30 octobre 1831). Finalement validée par le préfet et les autorités locales le 25 octobre 1831, son invalidation par le gouvernement déclenche un mois plus tard la première révolte des canuts, les 21, 22 et 23 novembre 1831. Au-delà du tarif lui-même, c'est la question des modalités de régulation de la manufacture qui est revenue au premier plan dans la seconde moitié des années 1820, et qui se manifeste notamment du côté des ouvriers par la création, en juin 1828, de la société du Devoir mutuel à l'origine du mutuellisme, dont les initiateurs jouent un rôle remarquable dans le journal.

Organisée sur le modèle de la manufacture dispersée, la fabrique était constituée de quelques centaines de négociants (encore appelés marchands, fabricants ou marchands fabricants), qui fournissaient la matière première et passaient commande aux 8 000 chefs d'atelier, qui pouvaient eux-mêmes employer à leur domicile des compagnons ou apprentis pour fabriquer le produit fini. Ce modèle générait un flux considérable de contrats entre les chefs d'atelier et les négociants et un grand nombre de litiges afférents à leur réalisation, qui pouvaient porter concurremment sur les pertes de matière première (les « déchets ») au cours du procès de production, les frais de montage de métiers non pris en charge par le négociant, ou la qualité de l'étoffe finalement rendue (on peut se référer sur ce point à l'article de Falconnet qui recense toutes ces fraudes dans *L'Écho de la fabrique*, n° 13, 22 janvier 1832, p. 1-2). Dans ce cadre, l'objectif premier du Devoir mutuel était justement de mener à bien la réforme de ces « abus », en établissant un réseau de chefs d'atelier capables d'indiquer les négociants fraudeurs, de dénoncer collectivement leurs agissements et de venir en aide aux chefs qui en étaient victimes.

C'est la raison pour laquelle le prospectus de *L'Écho de la fabrique* (le programme publié une semaine avant la parution du premier numéro) annonce comme but unique du journal l'établissement d'« un équilibre qui, sans léser les intérêts généraux des chefs de fabrique, apporterait une amélioration dans le sort de ceux qui sont sous leur dépendance » (Prospectus, 23 novembre 1831). Engagés dans le vaste programme de « réforme des abus », que les mutuellistes appellent également de leurs vœux, afin de faire disparaître les « injustices criantes de certains de MM. les négociants [...], les infortunés ouvriers ont choisi, pour arme défensive de leurs droits, la publicité » (*ibid*.).

Pris dans leur ensemble, les débats autour du tarif, la révolte qui s'ensuit et la création de *L'Écho de la fabrique* constituent un moment marquant et décisif du mouvement des ouvriers en soie lyonnais. Ceux-ci sont engagés depuis le milieu du XVIIIe siècle dans une véritable quête, à la recherche d'une organisation industrielle permettant de contrecarrer la domination croissante des négociants, qui fournissent l'ouvrage aux milliers d'ateliers que comptait la manufacture. L'occasion d'équilibrer le rapport de forces entre ouvriers et marchands se présente d'abord avec la Révolution française, qui permet aux tisseurs de créer une nouvelle corporation indépendante des négociants, et dont les litiges industriels sont arbitrés par une juridiction originale, le tribunal de Police des arts et métiers. Bien qu'avortée par la parution du décret d'Allarde au mois de mars 1791, cette expérience de gestion collective locale du métier se prolonge sous l'Empire, avec la création du premier conseil de prud'hommes à Lyon, au cours de l'année 1806. Spécialement élaboré à partir du cas de la fabrique lyonnaise, ce conseil fournit une solution institutionnelle à la question centrale du règlement des conflits portant sur les contrats entre négociants, chefs d'atelier, compagnons et apprentis, que le fonctionnement de cette économie d'ateliers fait nécessairement survenir.

La révolution de 1830, qui met en avant les principes de liberté, est ainsi l'occasion pour les tisseurs de réaffirmer la volonté de gérer démocratiquement leur industrie. C'est bien cette volonté qui se trouve à la racine de la révolte de 1831 et, à travers la parution de L'Écho de la fabrique, du surgissement d'une communauté ouvrière sur la scène publique, qui produit un choc profond dans la bourgeoisie orléaniste. Exploitant la liberté d'expression acquise lors des Trois Glorieuses, les ouvriers en soie lyonnais affirment par leur prise de parole leur volonté de participer à l'organisation du nouveau monde industriel. Dans cette première moitié de la décennie 1830, L'Écho fournit ainsi une arène où les canuts débattent des évolutions économiques, sociales et politiques en cours. Il illustre parfaitement les espoirs suscités par la révolte de 1831 puis la désillusion qui s'impose rapidement, en raison de l'hostilité des autorités locales et nationales, jusqu'à la seconde révolte d'avril 1834. La répression qui lui fait suite porte un coup d'arrêt tragique à l'essor du mouvement des tisseurs et marque la fin de la publication de leur journal, qui aura néanmoins une postérité importante.

Prises entre les deux soulèvements de 1831 et 1834, les discussions qui animent les colonnes de L'Écho de la fabrique laissent voir une tension caractéristique entre l'idéal d'une régénération institutionnelle locale de la fabrique au niveau du métier, qui s'inscrit dans la longue histoire des conflits au sein de la manufacture, et les impératifs imposés par les évolutions politiques du moment, à commencer par les blocages liés au conservatisme d'un gouvernement dominé par les notables, auquel seule une union plus large et plus politisée de la classe ouvrière semble pouvoir permettre de faire face.

Ce qui distingue la réflexion des canuts du début des années 1830, telle qu'elle se développe dans *L'Écho de la fabrique*, c'est donc cette position charnière au sein du mouvement ouvrier, dont ils sont souvent considérés comme les pionniers et qui, partant, les fait souvent passer pour les premiers représentants du socialisme. Cette interprétation téléologique procède en réalité d'une reconstruction *a posteriori*, qui peut conduire à sous-estimer la richesse et la portée des débats qui travaillent la communauté des canuts. À l'opposé, la vision qui consiste à poser les tisseurs en représentants modérés et apolitiques d'un ordre corporatif ancien est également trompeuse. Car, si ce sont bien l'activité de leur manufacture et les règles de leur métier qui forment le cœur des préoccupations du journal, c'est à travers leur réflexion sur ces objets qu'ils se projettent dans

le nouvel ordre industriel et politique, en prise avec les débats de leur temps, à la lumière des différentes doctrines sociales qu'ils y examinent semaine après semaine.

Un journal de métier

Tant par ses origines, ses préoccupations que ses actionnaires, *L'Écho de la fabrique* présente tous les traits caractéristiques d'un journal de métier. Directement lié aux affaires de la manufacture de soieries de Lyon, le journal fait partie de la « petite presse » non cautionnée. Paraissant chaque dimanche, ce feuillet de huit pages est distribué à un prix très modeste (1,25 franc pour un mois, 3 francs pour trois mois, 6 francs pour six mois, 11 francs pour l'année) dans les quartiers ouvriers de la ville : la Croix-Rousse, Vaise et la Guillotière. Si l'on ignore son tirage exact (sans doute assez réduit, mais pas inférieur à quelques centaines), *L'Écho* est disponible dans la plupart des lieux de sociabilité des ouvriers en soie, et donc largement diffusé au sein de la communauté ouvrière la plus importante de la ville. Le prospectus du journal indique ainsi en sous-titre « Journal des chefs d'atelier et des ouvriers en soie », qui est changé dès le premier numéro en « Journal industriel de Lyon et du département du Rhône ».

L'analyse du premier sous-titre de L'Écho permet de faire remarquer qu'il est en fait d'abord l'organe des chefs d'atelier, c'est-à-dire de la frange la plus qualifiée, la plus fortunée et lettrée des tisseurs, qui possèdent leurs propres métiers et constituent, selon le mot de Fernand Rude, les « aristocrates de la canuserie » (d'où proviennent aussi d'ailleurs la majorité des mutuellistes). Comme son fondateur Joachim Falconnet, et à l'exception d'Antoine Vidal, qui en assure temporairement la gérance du 13 mai au 5 août 1832, l'ensemble des éditeurs de *L'Écho* sont des chefs d'atelier en soie : Joseph Berger, du 12 août 1832 au 11 août 1833, César Bernard, du 18 août 1833 au 9 février 1834, et Nicolas Rey, du 16 février 1834 au 4 mai 1834. Antoine Vidal, premier rédacteur en chef du journal, a toutefois travaillé en tant qu'ouvrier tulliste, et exercé la profession d'instituteur. Considéré à Lyon comme un homme de lettres comparé dans *L'Écho* au chansonnier Béranger (12 août 1832), il domine nettement de sa plume, associée à celle de Falconnet, les premiers mois du journal, encore complétés par les interventions de négociants sympathisants à leur cause, tels François Barthélemy Arlès-Dufour ou Pierre Léon Favre. Mais, à côté des figures centrales de Vidal et Falconnet, c'est surtout celle de Marius Chastaing qui joue un rôle déterminant dans les premiers mois de L'Écho. Fils d'huissier, ayant dû interrompre ses études de droit en raison d'accusations politiques, Chastaing tient un « cabinet d'affaires contentieuses et de commerce » où il peut se familiariser avec les problématiques des ouvriers lyonnais, sans doute l'une des raisons pour lesquelles, en plus de ses talents littéraires, il est choisi comme rédacteur en chef par Falconnet.

À eux trois, Vidal, Falconnet et Chastaing rédigent plus de la moitié des articles de la première année du journal, et en particulier de ses rubriques centrales. Chaque numéro de L'Écho débute par un article intitulé « Lyon », qui porte sur la vie de la fabrique, prenant position dans le champ journalistique local qui s'est ouvert après 1830, notamment pour s'opposer au Courrier de Lyon, organe orléaniste des négociants. On y traite principalement, au lendemain de la révolte de 1831, de l'interprétation des « événements » de novembre, et surtout des promesses faites aux canuts à leur issue : l'établissement d'une mercuriale – un indice des prix de façon censé pallier l'annulation du tarif –, la réforme du conseil des prud'hommes et, quelques mois plus tard, l'établissement d'une caisse de prêts aux chefs d'atelier, qui devrait leur permettre de se passer des avances faites par les négociants pour monter leur atelier, renforçant ainsi leur indépendance. Le thème de la conjoncture économique dans laquelle se trouve la fabrique comme ceux, classiques, des fraudes et abus des négociants peuvent encore être traités dans la rubrique « Industrie polémique », le plus souvent consacrée à un thème plus général comme l'impôt, les inégalités, l'industrie anglaise ou l'instruction et l'éducation.

À ces rubriques viennent s'ajouter les comptes rendus des séances du conseil de prud'hommes, invariablement reproduits dans chaque numéro du journal et qui en forment véritablement les entrailles. Son centre de gravité tourne ainsi à l'évidence autour des affaires de fabrique, conformément à la volonté de Falconnet, qui veut en faire « une feuille tout industrielle » (22 janvier 1832). S'il souhaite par là tenir à distance les questions trop politiques, cela ne signifie en aucun cas que le journal est recroquevillé sur la cause des tisseurs lyonnais. À travers leur défense, L'Écho veut affirmer sa « sympathie à la classe prolétaire », se posant en défenseur des « intérêts industriels » et de « tous les artisans » (13 mai 1832). De la même manière, cette orientation « tout industrielle » ne signifie pas que l'intérêt du journal se borne aux conditions strictement physiques de l'émancipation de la classe prolétaire. Sans doute à l'initiative de Marius Chastaing, son sous-titre change une nouvelle fois en mars 1832 pour devenir « Journal industriel et littéraire de Lyon et du département du Rhône », dans lequel se multiplient les articles sur l'instruction et l'enseignement populaires, augmentés d'une rubrique littéraire ainsi que d'articles sur l'actualité culturelle.

L'Écho se distingue encore par une série de brèves, généralement placées en fin de journal, baptisées « coups de navette », où l'on revient

sur l'actualité de la fabrique de façon plus humoristique, comme par exemple, quelques jours après la révolte de novembre : « On félicitait un ouvrier de ce qu'il n'avait pas été blessé dans les trois journées : Parbleu, répondit-il, les négociants nous avaient tellement fait maigrir qu'ils ne pouvaient plus nous ajuster » (27 novembre 1831). Plusieurs objets reviennent plus régulièrement dans cette section, tels les prud'hommes, les différents abus des négociants ou la mercuriale, dont l'introduction tarde à venir, provoquant ce commentaire du journal : « Le bruit courait, ces jours derniers, qu'une femme était tombée dans l'eau ; plusieurs ouvriers sont allés voir à Pierre-Bénite si c'était la *mère Curiale* » (3 mars 1832).

Le contenu des coups de navette montre encore une fois l'aspect central, dans le journal, des affaires de fabrique, ce qui ne doit pas laisser penser, comme on l'a dit, que l'intérêt de L'Écho ne dépasse pas le champ de la manufacture lyonnaise. Bien au contraire, la lucidité manifestée par les canuts au sujet des grands débats économiques, politiques et sociaux du début du XIX $^{\rm e}$ siècle est souvent assez étonnante, de même que leur traitement des idées socialistes qui se diffusent à cette période et sont digérées par L'Écho de la fabrique tout au long de sa publication.

La réception des idées socialistes dans L'Écho de la fabrique

La centralité du thème de l'industrie dans la première année de *L'Écho* témoigne en fait de l'influence dominante qui s'exerce sur le journal au cours des premiers mois de sa publication, celle du saint-simonisme. Sensibilisés à cette doctrine par les prédications des apôtres Pierre Leroux et Jean Reynaud, qui se sont rendus à Lyon à la fin du printemps 1831, les rédacteurs du journal des canuts reproduisent dès le deuxième numéro un passage du *Globe*, en précisant toutefois ne pas partager les doctrines des disciples de Saint-Simon (6 novembre 1831). Un grand nombre de textes saint-simoniens, de références ou d'articles relatifs à ce mouvement et aux idées qu'il porte sont néanmoins intégrés au journal dans les premiers mois de sa publication, et plusieurs plumes saint-simoniennes y interviennent directement, à différents niveaux, comme celles de François-Barthélemy Arlès-Dufour, du docteur Pierre Lortet, de Louis Berthaud et de Pierre Corréard.

À l'évidence, les canuts sont d'abord séduits par le message industrialiste des saint-simoniens, et surtout intéressés par le concept d'association. Mais les « idées mystiques » (16 décembre 1832) qui l'accompagnent suscitent dès le départ leur méfiance. C'est surtout la perspective de rationalisation autoritaire de l'organisation productive, aux antipodes du modèle de la manufacture dispersée dont ils sont le maillon central, qui provoque les doutes les plus profonds dans l'esprit des chefs d'atelier. L'influence des idées saint-simoniennes décline ainsi à partir de l'été 1832, coïncidant avec la mort d'Antoine Vidal au début du mois d'août. Marius Chastaing le remplace au poste de rédacteur en chef, tandis que la gérance est assurée par un chef d'atelier, Joseph Berger. Officiellement installée en septembre, la nouvelle équipe amorce une inflexion significative de l'orientation de L'Écho, plus offensive, dont Chastaing est l'orchestrateur.

Cette nouvelle ligne est affirmée dès le mois de septembre, où l'épigraphe du journal – reproduction légèrement adaptée d'un vers de Jean de La Fontaine : « De tous les temps, les petits ont pâti des sottises des grands » – est retirée. Chastaing explique qu'elle peut convenir sous l'ère d'un « roi despote », mais pas sous « un prince citoyen élu roi au feu de l'insurrection populaire, sous une monarchie consentie, à la charge d'être entourée d'institutions républicaines [...] : IL N'Y A PLUS NI GRANDS, NI PETITS, IL N'Y A QUE DES CITOYENS » (23 septembre 1832). Face à un gouvernement dont on tarde à voir se réaliser les grandes promesses de liberté mais aussi celles, plus concrètes, de la mercuriale ou de la caisse de prêts promises aux chefs d'atelier, le ton du journal se durcit. Bien qu'il se défende toujours d'être une feuille politique, *L'Écho* devient alors l'un des vecteurs de diffusion du républicanisme à Lyon, aux côtés du *Précurseur* et de *La Glaneuse*, avec lesquels des liens se sont rapidement établis.

De nombreux textes de ces deux journaux y sont alors repris, tandis que Chastaing puise dans une série d'articles publiés par Antide Martin dans La Glaneuse, réunis en un recueil intitulé Nouveau catéchisme républicain, un ensemble d'arguments inspirés des thèses de Philippe Buchez, Jean Reynaud ou Jean-Baptiste Say. Il insiste notamment sur l'idée selon laquelle l'inégalité, fruit d'un système injuste d'imposition, peut vraisemblablement être corrigée par l'adoption de nouvelles institutions politiques républicaines. Mais un tel changement nécessite l'union plus large des ouvriers, d'où la volonté de faire de L'Écho le « journal de la CASTE PROLÉTAIRE, tout entière » (9 septembre 1832). Cette perspective d'unification induit le besoin de se distinguer, de s'identifier et de se compter, besoin illustré notamment par le concours, lancé par le journal le 26 août 1832, pour trouver un autre nom que celui de « canuts » aux ouvriers en soie, qui serait cette fois choisi démocratiquement.

Mais l'examen des idées républicaines fait aussi émerger certains doutes chez les tisseurs, qui croisent d'ailleurs en partie leurs réserves visà-vis du saint-simonisme. On retrouve en effet dans le discours du rédacteur en chef du *Précurseur*, Anselme Petetin, une intention rationaliste semblable à celle d'Arlès-Dufour, qui condamne les organisations

archaïques de la production au profit de la nouvelle logique de la division du travail. La perspective très imprécise et dégradante offerte aux artisans dans ce cadre, en tant que simples rouages de la grande « machine universelle » (21 octobre 1832), est loin d'être séduisante pour les canuts. Enfin, une telle perspective ne pourrait être que très partiellement compensée par la mise en place du seul suffrage universel, à propos duquel le chef d'atelier mutuelliste Joseph Bouvery exprime sa méfiance, préférant l'instauration de mécanismes locaux de contrôle collectif des prix, des contrats et des conditions de travail (23 septembre 1832).

On décèle d'ailleurs dans les propos de Bouvery l'une des raisons qui provoquent la mise à l'écart de Marius Chastaing, accusé d'avoir donné une tonalité trop politique au journal ainsi que de s'être livré à diverses escroqueries. Démis de son poste de rédacteur en chef à l'été 1833, Chastaing fonde à l'automne un journal fidèle à sa ligne, *L'Écho des travailleurs*, alors que *L'Écho de la fabrique* est repris en main par le mutuellisme et placé pour la première fois sous la direction d'un chef d'atelier adhérent de cette organisation, César Bernard.

Ce changement de direction provoque une nouvelle inflexion de la ligne du journal, dominée par la référence à la pensée fouriériste. Introduite par Chastaing dès la seconde moitié de l'année 1832, présentée par Rivière Cadet (qui devient d'ailleurs rédacteur en chef du journal en février 1834) dans une série d'articles sous le titre « Un disciple de Charles Fourier à ses concitoyens », et popularisée par les conférences données à Lyon par Adrien Berbrugger, autre disciple de Fourier, celle-ci semble pouvoir répondre aux critiques adressées par les tisseurs tant au saint-simonisme qu'au républicanisme. À distance des grands projets politiques abstraits, Fourier place au centre de sa pensée la question économique, et plus spécifiquement celle du travail, en faisant du « travail attrayant » la condition de l'épanouissement des individus (5 mai 1833).

Le mutuellisme trouve ainsi dans le fouriérisme à la fois un moyen de renforcer les valeurs que la société mutuelliste met en pratique et une vision d'une société industrielle nouvelle où les objectifs du mutuellisme seraient atteints. En conséquence, le second grand concept revu à l'aune des idées fouriéristes est celui d'association, pris cette fois comme une « excitation à la vertu » et un « moyen de répandre les lumières » à travers l'« échange d'idées » (11 novembre 1833). Ce thème de l'association se trouve aussi au centre de l'actualité politique du moment, alors que les autorités nationales, représentées par le préfet, redoutent la fusion des sociétés républicaines et mutuellistes, dont le nombre de membres a grimpé à 3 000 à l'automne 1833. Ces difficultés décident les mutuellistes à mener une grève générale à partir du 14 février 1834, qui s'épuise au

« Associations », L'Écho de la fabrique, 11 novembre 1833 (extrait)

« Les associations sont un moyen de répandre les lumières. Entre des hommes réunis il s'établit un échange d'idées, une communication de réflexions souvent contradictoires. Cette opposition d'idées, ce frottement d'opinions divergentes, ont pour résultat ordinaire et presque immédiat la vérité. Toujours dans des réunions d'hommes on entend des paroles généreuses, des appels à la philanthropie; toujours l'exaltation de l'amour du pays, du dévouement à la patrie ; toujours dans toute réunion on flétrit le vice et toujours on préconise la vertu. Ainsi ces ouvriers de toutes les professions dont les associations n'ont d'autre but que celui de s'aider mutuellement dans le besoin, savent tous que cet appui, pour être certain et durable, doit se fonder sur le travail et l'économie. Aussi, les premières conditions pour appartenir à leur association, sont une probité incontestée et l'amour du travail, de l'ordre et de l'économie. Ces conditions imposées à leurs adeptes n'en disent-elles pas plus que tous les livres? N'ont-elles pas plus d'empire sur les cœurs que toutes les colères et les menaces de la chaire?[...]

Les associations mènent à l'égalité, à la démocratie... c'est là tout leur tort aux yeux des gouvernants ; aux nôtres, c'est leur principal mérite, et elles l'ont réellement, l'association des Mutuellistes le prouve. Le chef d'atelier n'est plus isolé ; fort de l'appui de ses frères, il fait respecter son caractère d'homme; sans inquiétude d'un avenir qu'il sait n'être plus à la merci du négociant, il traite avec lui d'égal à égal, de puissance à puissance; il sait qu'on peut lui refuser des matières à ouvrager, mais il sait aussi qu'il peut, lui, refuser sa main-d'œuvre ; et, dans les deux cas, il a pour appui ses associés qui ne souffriraient pas que la misère puisse, même de loin, lui montrer son front menaçant. Le fabricant, qui reconnaît impuissantes ses vieilles menaces de suspension de travaux, de cessation de commerce, revient enfin à de meilleures idées, et sa cupidité recule devant d'infâmes spéculations, celles sur la faim des ouvriers. Des rapports plus intimes, des relations plus amicales s'établissent entre eux, et l'alliance de l'ouvrier et du fabricant succède enfin au hideux despotisme dont l'un écrasait l'autre. »

bout de quelques jours, peu avant qu'une loi restreignant la liberté d'association soit présentée à la Chambre des députés. À la suite de l'adoption de cette loi, plusieurs mutuellistes sont arrêtés et jugés au début du mois d'avril, l'agitation autour du procès dégénérant en révolte le 9 avril 1834.

Contrairement à la révolte de 1831, où l'effet de surprise avait permis aux canuts de sortir en vainqueurs et où les pertes humaines avaient été limitées à moins d'une centaine de morts, celle de 1834 se heurte aux moyens considérables mobilisés par la préfecture. Elle se solde ainsi, au

bout de quelques jours, par un échec cuisant, marqué par la mort de plus de 300 personnes. La chasse donnée aux meneurs du mouvement est aussi beaucoup plus brutale qu'en 1831, avec l'arrestation de plusieurs milliers de personnes, détenues en attendant la tenue du « procès monstre » en juin 1835. Très affaibli par cette répression, *L'Écho de la fabrique* publie son dernier numéro le 4 mai 1834. La richesse de son contenu, pendant les trois années de sa publication, est remarquable, mais sans doute faut-il placer l'accent sur un objet qui, à l'instar de l'idée d'association, traverse l'ensemble de l'histoire du journal. Il s'agit du conseil des prud'hommes, dont les affaires sont relatées sans discontinuer dans le journal, ce qui signale encore son lien profond à la manufacture.

Réforme du conseil de prud'hommes, libre défense et jurisprudence fixe

Parmi les concessions faites aux canuts par le régime de Juillet après l'insurrection de novembre 1831 figure, on l'a dit, la réforme du conseil de prud'hommes, qui avait été inauguré à Lyon en 1806. Il comptait alors quinze membres représentant les principales industries de la ville, dont neuf pour la manufacture de soieries. Parmi eux, cinq étaient désignés par les négociants, tandis que les chefs d'atelier disposaient de quatre représentants, élus par les chefs qui payaient la patente, c'està-dire ceux qui possédaient au moins quatre métiers à tisser. La réforme portait le nombre total de conseillers à vingt-cinq, et à dix-sept pour la seule fabrique de soieries, mais ne modifiait ni la majorité d'un siège en faveur des négociants, désormais neuf contre huit, ni la limitation du corps électoral des ouvriers. Cette réforme est, selon L'Écho de la fabrique, à la fois incomplète, puisque les prud'hommes négociants restent majoritaires, et rétrograde, en ce qu'elle maintient la plupart des chefs d'atelier exclus du scrutin. Mais le journal profite de la réforme pour se lancer à fond dans l'examen du fonctionnement de ce tribunal.

Il préconise une réforme plus profonde de l'institution, qui devrait permettre d'en améliorer les procédures et l'organisation. Surveillant et commentant les délibérations du conseil, *L'Écho* n'hésite pas à critiquer les décisions des prud'hommes et à dénoncer leur comportement – y compris lorsqu'ils sont tisseurs eux-mêmes – quand il le juge timoré ou complaisant. Cherchant des solutions pour éviter que les abus se reproduisent, la rédaction propose une analyse détaillée de certains cas et invite les lecteurs à lui signaler les excès dont ils sont les témoins. C'est d'ailleurs une dénonciation de ce type qui lui vaut son premier procès, au printemps 1833, dont il se sort cependant sans encombre. À l'occasion des élections des prud'hommes, enfin, il commente les qualités des candidats,

tant négociants que tisseurs, et donne son avis sur les résultats du scrutin. Le sujet des prud'hommes devient en quelque sorte le terrain privilégié où le journal affiche sa volonté de représenter « non pas telle ou telle opinion, mais les intérêts de huit mille chefs d'atelier, et de quatre-vingt mille ouvriers » (25 novembre 1832).

Sur ce dossier, *L'Écho* porte deux revendications principales : la jurisprudence fixe et la libre défense. La première vise à éliminer l'arbitraire dans les jugements par la constitution d'un code des ouvriers en soie, qui doit guider les décisions du conseil. Le journal expérimente la constitution d'un tel code en publiant, à partir de janvier 1833, des « Notices de jurisprudence » rassemblant les « divers jugements rendus par le conseil des prud'hommes, afin que les justiciables puissent y avoir recours au besoin et les invoquer comme des précédents » (13 janvier 1833). Par la libre défense, le journal cherche un moyen d'équilibrer la confrontation entre le pouvoir réel du « plus fort » et le droit du « moins fort » de voir son cas plaidé par un avocat de son choix. La défense de ces deux causes profite de l'expertise de Marius Chastaing, qui a étudié le droit et exercé la profession de « légiste » (Popkin, 2010, p. 30). Les « Notices de jurisprudence » s'arrêtent à son départ de la rédaction, mais le journal continue de s'intéresser de très près aux affaires de prud'hommes.

La permanence de cet intérêt pour la régulation des conflits au travail qui surviennent dans leur industrie, conjuguée à leurs réflexions sur l'association, inscrite dans les pratiques mutuellistes, illustre le projet de création d'une « démocratie d'ateliers » qui anime les canuts lyonnais, élaboré le plus visiblement dans les écrits et les engagements du prud'homme chef d'atelier Pierre Charnier (Frobert et Sheridan, 2014, p. 79-151). L'Écho de la fabrique constitue une étape décisive dans la mise en œuvre de ce projet, à travers lequel « l'association des travailleurs tiss[e] entre économique et politique des liens originaux » (Frobert, 2009, p. 152-153), pour fonder une vision démocratique également originale, issue de l'expérience industrielle des canuts, de la pratique quotidienne de leur métier.

Réception et héritages de L'Écho de la fabrique

Outre son contenu, les réactions que suscite la publication de *L'Écho de la fabrique*, à Lyon et ailleurs, signalent l'importance de cette feuille. Le journal saint-simonien *Le Globe* salue sa parution en publiant un extrait de son prospectus. *L'Écho* reçoit aussi un accueil favorable de la presse bourgeoise républicaine de Lyon, représentée par *Le Précurseur* et *La Glaneuse*. Sur un plan différent, le journal des canuts s'allie à une nouvelle feuille, *Le Conseiller des femmes*, créée à l'automne 1833. *L'Écho* salue ce

journal d'opinion féministe, le premier publié en dehors de Paris, et l'intérêt qu'il porte au sort des « prolétaires féminins » et à leur émancipation par l'instruction. À l'inverse, son grand adversaire reste *Le Courrier de Lyon*, journal de la bourgeoisie et des négociants orléanistes, à qui il s'oppose sans relâche.

Le rayonnement de L'Écho de la fabrique s'étend à Paris, où il est cité par des journaux de la capitale, favorablement ou non selon l'orientation politique de chacun, et même en Angleterre, où certains extraits en sont traduits dans le rapport parlementaire que rend, en juin 1832, John Bowring, lieutenant de Jeremy Bentham, sur l'industrie de la soie française. Néanmoins, très peu de mentions sont faites de L'Écho dans la presse ouvrière britannique, avec laquelle il ne s'établit pas de lien serré. Enfin, les autorités du régime sont aussi spécialement attentives à son influence, comme en témoigne la diligence qu'apporte le préfet du Rhône Gasparin à sa lecture.

Mais ce sont surtout le volumineux héritage et les enjeux d'appropriation dont le premier Écho est l'objet qui frappent l'observateur (voir Sheridan, 2010, p. 213-246). Le fractionnement de la presse ouvrière lyonnaise amorcé en 1833 par Chastaing se poursuit après l'insurrection d'avril 1834. Les deux Échos, alors dissous, sont remplacés par L'Indicateur, le successeur de L'Écho de la fabrique, et par Tribune prolétaire, le successeur de L'Écho des travailleurs. Le premier reste fidèle à la ligne mutuelliste et fouriériste, et soutient la création d'une épicerie coopérative dans le quartier des canuts, le « Commerce véridique » de Michel-Marie Derrion, ancien négociant, et Joseph Reynier, chef d'atelier tisseur. Le second, où l'influence de Chastaing l'emporte, critique ce projet, qu'il juge fantaisiste, et soutient le projet d'une entreprise coopérative de fabrique établie d'après les principes de l'école buchézienne. Les principes des deux journaux ouvriers divergent donc en matière d'économie politique. L'Indicateur tend à partager la critique de l'économie libérale de Jean de Sismondi, tandis que Tribune prolétaire s'aligne sur la doctrine de Jean-Baptiste Say.

La fondation de ces deux journaux, successeurs de *L'Écho de la fabrique*, constitue le début de l'héritage du premier journal des canuts. Grâce à l'allégement de la surveillance de la presse imposée par les lois de septembre 1835, la presse ouvrière à Lyon renaît à partir de 1840. La parution de *L'Écho des ouvriers* (1840-1841), suivie par celle de *L'Écho de la fabrique de 1841* et *L'Écho de la fabrique de 1845* (1841-1845), puis par celle de *L'Écho de l'industrie* (1845-1846) et de son successeur *L'Avenir* (1846-1847), témoignent d'une floraison de feuilles se réclamant de *L'Écho de la fabrique*. Tout comme leur prédécesseur, elles traitent des sujets se rapportant spécialement à la vie industrielle de leurs lecteurs

canuts, dont elles prétendent représenter les intérêts. Sous la plume de Marius Chastaing, dont la présence continue de se manifester dans cet univers journalistique particulier, les affaires du conseil de prud'hommes restent un sujet de préoccupation constante. Chastaing ambitionne toujours d'élargir le champ journalistique de la petite presse ouvrière. Il fonde en 1845 *La Tribune lyonnaise* pour s'occuper des « questions sociales » qui « sont à l'ordre du jour », sans se limiter aux « matières simplement industrielles ». Il aspire ainsi à offrir « aux ouvriers le complément nécessaire de *L'Écho de la fabrique* [de 1845] » (*La Tribune lyonnaise*, n° 1, mars 1845). Son journal est le seul de la petite presse ouvrière lyonnaise à se maintenir après 1848, jusqu'en février 1851.

Le socialisme trouve un écho dans les colonnes de cette petite presse, de manières diverses. Quelques journaux affichent notamment leur adhésion à une seule école ou doctrine, telle La Démocratie lyonnaise (1840), journal d'inspiration fouriériste rédigé par Rivière Cadet, tandis que Le Travail (1841) se réclame du communisme. L'Écho de l'industrie (1845-1846) devient ensuite l'organe de l'École sociétaire de Fourier à Lyon, menant ses réflexions sur l'association ou le salariat tout en s'occupant des affaires de fabrique. Il est remplacé par L'Avenir (1846-1847), qui continue de promouvoir l'émancipation ouvrière au moyen d'une « organisation nouvelle » de la société en suivant les préceptes fouriéristes, tandis que les journaux de Chastaing ne s'alignent sur aucune doctrine, mais suivent les prédications et les projets de tous les réformateurs socialistes afin d'examiner « successivement tous les systèmes qui se produisent, et les réfuter lorsque cela nous semble convenable, tout en nous appropriant ce qu'ils peuvent avoir de bon » (L'Écho de la fabrique de 1841, nº 59, 15 février 1844).

Tous ces journaux sont ainsi focalisés sur la question de l'organisation et des conditions de travail, tout en restant ouverts à des débats plus larges et à l'influence des doctrines sociales de leur temps. Comme le rappelle un journal canut en s'adressant à la classe ouvrière, « il faut que la feuille chargée de la représenter tout en défendant ses intérêts offre tout l'attrait des autres journaux et qu'elle s'occupe à la fois des besoins matériels et intellectuels, qu'en un mot elle sache attacher et instruire » (L'Écho de l'industrie, 15 octobre 1845). C'est une belle vision de la vocation tant socialiste qu'industrielle d'un journal de métier, qui caractérise L'Écho de la fabrique comme l'ensemble de ses successeurs.

Pour aller plus loin

Ludovic Frobert, *Les Canuts ou la démocratie turbulente. Lyon, 1831-1834,* Tallandier, Paris, 2009.

Ludovic Frobert (dir.), L'Écho de la fabrique. *Naissance de la presse ouvrière à Lyon*, ENS Éditions-Institut d'histoire du livre, Lyon, 2010.

Ludovic Frobert et George. J. Sheridan, *Le Solitaire du ravin. Pierre Charnier* (1795-1857), canut lyonnais et prud'homme tisseur, ENS Éditions, Lyon, 2014.

Jeremy Popkin, « Marius Chastaing et la presse ouvrière à Lyon », *in* Ludovic Frobert (dir.), L'Écho de la fabrique, *op. cit.*, p. 29-52.

Fernand Rude, L'Insurrection lyonnaise de 1831. Le Mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832, Anthropos, Paris, 1969.

George J. Sheridan, « Les échos de *L'Écho*. L'héritage de L'Écho de la fabrique (1834-1870) », *in* Ludovic Frobert (dir.), L'Écho de la fabrique, *op. cit.*, p. 213-245.

Chapitre 9

La République dans la commune. Le Réformateur de Raspail

Ionathan Barbier et Ludovic Frobert

La période courant des lendemains de l'insurrection avortée de juin 1832 aux lois répressives de septembre 1835 se caractérise par un très net durcissement du régime de Juillet. Durant cette période, à Paris, deux grands journaux tentent de donner voix à l'opposition républicaine. Le 1^{er} septembre 1833, Étienne Cabet lance *Le Populaire* qui, présenté comme le « Journal des intérêts politiques, matériels et moraux du peuple », fait de la « souveraineté du peuple, principe incontestable et incontesté », son « fanal ». L'autre grand journal républicain de ces années de réaction louis-philipparde est lancé un an plus tard par François-Vincent Raspail. Or, si Le Réformateur. Journal quotidien des nouveaux intérêts matériels et moraux, industriels et politiques, littéraires et scientifiques signale lui aussi la nécessité du changement politique, il insiste plus encore, en éclaireur, sur la priorité des « questions de réforme sociale » (Raspail, 1872, p. 5), prône la décentralisation et estime que la République doit prendre naissance dans les communes des différentes provinces françaises. Le journal est pensé comme la vigie de la République ; il se présente comme celui de la réforme, décrite comme une « réorganisation complète » du corps social devant s'opérer à partir de son unité élémentaire, la commune. Or la vision politique qu'élabore Raspail de la République et de la commune bénéficie de son travail de savant dans le domaine de la chimie et de la physiologie et de ses travaux pionniers sur la cellule qui culminent lors de la publication de son Nouveau système de chimie organique (1833). En bref, Le Réformateur et son omnirédacteur illustrent une remarque plus générale que formule Georges Canguilhem bien plus tard, en 1945 : « Qui pourrait dire si on est républicain parce qu'on est partisan de la théorie cellulaire, ou bien partisan de la théorie cellulaire parce qu'on est républicain? » (Canguilhem, 1989).

Le journal de la réforme sociale

Blessé sur les barricades de Juillet, partisan de l'établissement immédiat de la République, Raspail devient très tôt l'un des plus irréductibles opposants au régime de Louis-Philippe. Il est l'un des principaux condamnés du procès des Quinze (janvier 1832) puis du procès des Vingtsept (décembre 1833) lors desquels le pouvoir tente de décapiter le mouvement républicain en mettant en accusation les dirigeants de la Société des amis du peuple puis ceux de la Société des droits de l'homme. Entre juillet 1831 et février 1834, il est enfermé quelque trente mois dans les prisons de Sainte-Pélagie, de la Force ou de Versailles.

Entre mars 1831 et janvier 1832, Raspail est président de la Société des amis du peuple, « refuge des républicains » (Lemoine, 1984, p. 150). Plus qu'une société d'action politique destinée à fomenter l'insurrection, il veut en faire une école d'engagement et d'instruction, notamment à destination des ouvriers. Dans cette perspective, la Société publie treize brochures entre juin et décembre 1831. Voici ce qu'en dit Raspail plus tard : « Le journal parut pâle et insignifiant certes ; mais il était là ! Il prit pied dans les rues. La Société se constitua en puissance » (Lemoine, p. 154-155). « Il faut laisser la liberté de la parole prendre pied une fois, ajoute-t-il ; elle s'installera en silence sous les pas qui la foulent et un beau jour elle refleurira entre les pierres » (Lemoine, p. 156).

Trois ans plus tard, la situation politique et sociale a encore empiré. Le printemps 1834 débute par l'affaire des crieurs publics – poursuivis par la menace d'interdiction de toute forme de réunion – et se poursuit par l'insurrection avortée à Lyon et à Paris et enfin l'ouverture du « procès monstre ». Comme le souligne Raspail, « l'échec de ces mouvements m'avait renforcé dans la conviction qu'il fallait éclairer, persuader et convaincre » (Lemoine, p. 227). Il est alors contacté par son ami le capitaine Théophile Guillard de Kersausie, qui lui propose de financer à hauteur de 100 000 francs un grand journal républicain dont Raspail serait le principal rédacteur. Le journal doit d'abord s'intituler Le 19^e siècle mais, dans le contrat passé entre Raspail et Kersausie, le titre a déjà évolué pour devenir Le Réformateur du 19e siècle. Du forum ordinaire des grands journaux de la capitale. Ce traité mentionne également l'apport financier de Kersausie, la répartition entre ce dernier et Raspail de la propriété du titre et de son administration, et enfin le fait que Raspail est « exclusivement chargé de la rédaction du journal et du choix des rédacteurs, et [que] nul ne peut s'immiscer dans cette portion de la tâche ». Quant au capital, il est divisé en trois : un tiers pour Kersausie, un tiers pour Raspail et un tiers ouvert aux actionnaires extérieurs, qui ont « vue sur les comptes, mais non sur l'administration et la rédaction ».

Le quotidien sort son premier numéro le 9 octobre 1834 chez l'éditeurimprimeur Charles Baudouin. En 1835, Le Réformateur est tiré à 2 600 exemplaires, mais sa diffusion est nettement supérieure. C'est ce qu'exprime Raspail, non sans exagération sans doute, quelques années plus tard : « Le Réformateur, avec ses 3 000 abonnés, se faisait quelque chose comme 100 000 lecteurs; et l'on voyait la feuille revenant au logis illisible, à force d'avoir été lue et d'avoir été dévorée des yeux » (Raspail, 1860, p. 2). « Le journal n'était souvent que de moi » (Lemoine, p. 21), confie-t-il encore, mais il peut toutefois compter sur un petit nombre de collaborateurs de confiance. Le mathématicien Jacques-Frédéric Saigey s'occupe d'une partie du bulletin scientifique, le penseur allemand Ludwig Börne des critiques de théâtre et son neveu, Eugène Raspail, est le véritable second de la publication. Le quotidien s'efforce de répondre à la soif d'information de ses lecteurs mais aussi à leurs attentes politiques, éducatives et scientifiques. Chaque numéro du Réformateur s'ouvre sur un éditorial dans lequel Raspail décline ses options républicaines, qu'elles concernent la morale sociale, la réforme pénale, l'économie politique ou encore les questions de politique générale. La rubrique intitulée « Informations nouvelles » vient apporter un éclairage aux questions de doctrine, couvre les nouvelles nationales et les séances des Chambres, mais aussi les événements internationaux ou encore, et surtout, celles des départements où s'observe la « richesse de nos provinces ». Se voulant pédagogique, le journal propose des lectures du soir et des leçons quotidiennes sur les connaissances utiles. À chaque jour sa discipline : arithmétique le lundi, géométrie le mardi et ainsi de suite avec la géographie, la physique, la chimie, l'histoire et l'hygiène. On constate au passage que les lecteurs ne chôment pas le jour du Seigneur! Face aux lacunes de la loi Guizot du 23 juin 1833 qui impose à chaque commune d'avoir une école primaire mais n'oblige pas les familles à y mettre leurs enfants, les leçons du Réformateur ont pour but de véhiculer des savoirs par l'autodidaxie. Cette démarche pédagogique est présentée comme une innovation dans le monde de la presse puisqu'elle cible un nouveau public. « Jusqu'à présent les journaux quotidiens ont été exclusivement consacrés à la classe éclairée et à la classe adulte, justifie Raspail le 8 octobre 1834. Nous désirons, nous, que l'ouvrier et que l'enfant trouvent dans nos pages les éléments de leur instruction quotidienne. » Enfin, le bulletin scientifique et industriel permet au lectorat plus avisé de prendre connaissance des dernières découvertes et innovations. Fait original, les séances de l'Académie des sciences, dominée depuis 1830 par son secrétaire perpétuel François Arago, sont retranscrites dans ce bulletin. « Le Réformateur, se félicite le rédacteur en chef le 26 mai 1835, est le seul journal qui ne soit pas rédigé scientifiquement sous la haute surveillance de M. Arago, et qui ait repoussé toute espèce de censure, en repoussant toute espèce de faveurs. »

En cette année de « procès monstre », où plusieurs centaines d'insurgés d'avril 1834 sont traînés devant la Cour des Pairs et souvent durement condamnés, *Le Réformateur* devient la voix des martyrs républicains et des ouvriers. Récusé par la Cour en tant que défenseur des accusés d'avril, Raspail fait de son journal leur véritable avocat devant l'opinion publique. Il multiplie les attaques contre le pouvoir et trente-cinq listes de souscriptions en faveur des accusés paraissent dans le journal. *Le Réformateur* devient immédiatement la première cible du gouvernement partisan de l'« Ordre » et croule sous les procès, condamnations et amendes. Le journal est noyauté par les agents du préfet Henri Gisquet, guettant et provoquant les moindres faux-pas de la rédaction. Il essuie quatorze procès et le montant de ses amendes s'élève à 115 000 francs. À la suite de l'attentat de Fieschi contre Louis-Philippe, Raspail est une nouvelle fois incarcéré fin juillet 1835. Le 27 octobre de cette même année, *Le Réformateur* sombre sous une dernière amende.

Le journal, pourtant, est hostile à la rhétorique incendiaire d'un certain républicanisme. Selon Raspail, celle-ci fait, sans doute plus ou moins malgré elle, le jeu du gouvernement. Dans ce combat qui se déroule donc sur plusieurs fronts, *Le Réformateur* ne parvient pas à nouer alliance avec la presse parisienne progressiste, *Le National* ou *La Tribune*. La presse patriote de province, en revanche, l'accompagne : « J'avais obtenu le soutien de la presse départementale et les patriotes de toutes les régions nous secondèrent sans nous compromettre, explique Raspail. Il faut dire que cette presse avait laissé loin derrière elle la presse parisienne, sur les questions d'économie et de réforme » (Lemoine, p. 130). Ainsi, *L'Industriel* (Verdun), *Le Patriote de la Meurthe* (Nancy), *Le Journal du Loiret* (Orléans), *Le Courrier de la Moselle* (Metz), *L'Écho du peuple* (Poitiers), etc., aident le journal avec des subventions chaque fois qu'il se retrouve condamné à des amendes.

Dans sa « Profession de foi » datée du 1^{er} octobre 1834, mais publiée dans le numéro du 9 octobre, Raspail écrivait que *Le Réformateur* serait une « tribune pour le développement de ses vues d'amélioration sociale ». Il s'agissait de viser le « bonheur de tous, qui ne [pouvait] être que l'ouvrage de tous ». Dès lors, le « mot république » ne pouvait être que le « synonyme le plus usité d'une réforme générale » d'une société gangrenée par l'égoïsme. Il ne s'agissait donc pas d'en appeler à la guerre civile, ni de se cantonner aux modifications cosmétiques de simples « pauvretés gouvernementales », mais d'expliquer en quoi une « réforme générale »

– transformant à la fois l'ordre moral, les rapports sociaux, les relations hommes-femmes, le système militaire, l'organisation agricole et les lois civiles, pénales et commerciales –, une « réforme en tout, dans l'intérêt de tous et, par conséquent, par le concours de tous » devait se penser, non comme une conspiration, mais comme un « concours », une « vaste coopération d'hommes de bien ».

Réforme sociale et science économique

Si *Le Réformateur* revendique avoir « jeté les bases des questions de *réforme sociale* », c'est en raison des transferts qui s'opèrent entre les travaux scientifiques de Raspail sur la cellule et la vie et ses réflexions sur une « science économique » au service de la République et dont la commune constitue l'unité première de développement. Il faut rejeter la politique, « science à l'usage des rois », pour lui substituer l'économie, « science à l'usage des peuples » (25 avril 1835), ce qu'exprime la « profession de foi » du journal dans son premier numéro : « La politique, pour nous, ne sera que l'économie sociale dans ses généralités et dans ses applications journalières. »

C'est en prison, au début des années 1830, que Raspail travaille à la synthèse de ses travaux de chimie et de physiologie débutés une dizaine d'années auparavant. C'est notamment à la prison de Sainte-Pélagie qu'il rédige Nouveau système de chimie organique (1833) puis Nouveau système de physiologie végétale et de botanique (1837). Bien qu'il soit en grande partie autodidacte et que ses réflexions soient à bien des égards pionnières, Raspail s'inspire aussi du milieu dans lequel il évolue, celui des botanistes, et en particulier de ceux qui défendent des thèses transformistes. Les explications mécanistes ou animistes de la vie sont écartées au bénéfice d'une thèse faisant de celle-ci un effet singulier de l'organisation. Et les différents règnes plus ou moins évolués de la vie animale et végétale s'expliquent par leurs capacités différentielles à s'adapter aux instructions du milieu (les transformistes, à la suite de Jean-Baptiste Lamarck, développant des modèles « instructifs » d'évolution, alors qu'un peu plus tard la tradition darwinienne privilégiera des modèles « sélectifs »). L'une des originalités de Raspail est de localiser ses recherches au niveau de la « cellule laboratoire ». Le développement vital est analysé comme une combinaison de ces vésicules élémentaires (ou « cellules laboratoires »), combinaison orientée par un processus de développement et dont les échanges plus ou moins instructifs avec le milieu permettent, pour chaque espèce, de prévoir le stade d'avancement dans le règne du vivant. « Donnez-moi une vésicule dans le sein de laquelle puissent s'élaborer et s'infiltrer à mon gré d'autres vésicules, et je vous rendrai le monde organisé » (Raspail, 1833, p. 547). Dans sa théorie cellulaire, il propose un modèle de développement dans lequel il n'y a ni lutte, ni sélection brutale, ni élimination des faibles. Sa vision privilégie un modèle d'évolution téléologique où, d'une unité élémentaire, on passe par composition naturelle, fraternelle, à des unités plus vastes, plus structurées et plus performantes dans leur capacité à s'adapter à leur milieu. Pour tout organisme vivant, la condition de base pour se développer est de bénéficier d'un milieu propice, nourricier, et ici l'homme bénéficie d'un pouvoir supplémentaire par rapport aux autres espèces, celui d'aménager ce milieu. L'homme et son pouvoir spécifique d'adaptation (volonté et intelligence) se caractérisent en effet par la capacité à créer les « moyens artificiels qui pouvaient modifier grandement le milieu ».

Comme la chimie organique, l'économie sociale doit se donner trois missions : 1° isoler ses unités élémentaires ; 2° détailler les diverses combinaisons possibles de ces unités élémentaires en définissant la loi de composition propre aux unités du social ; 3° réfléchir à l'adaptation du social à son milieu. L'économie doit s'appuyer sur les disciplines aînées, notamment la chimie et la physiologie, qui la précèdent dans l'encyclopédie des sciences. Il lui faut donc tirer les enseignements de ces disciplines concernant « l'homme animal [...] l'animal à haute intelligence » (10 octobre 1834). Raspail fait culminer sa physiologie avec la psychophysiologie, l'étude des mécanismes de la pensée. Le pouvoir d'adaptation de l'homme, de l'individu, provient de sa volonté et de son intelligence mais aussi d'un instinct spécifique. « Ce qui distingue l'homme de tous les animaux, même les plus parfaits, affirme Raspail le 7 novembre 1834, c'est le degré supérieur de sa sociabilité autant que de son intelligence. »

Pour Raspail, c'est la commune, et non l'individu ou l'État, qui constitue l'unité élémentaire du règne social. Ce ne peut être l'individu car, seul, celui-ci demeure dans l'incapacité de réaliser la loi de sociabilité. L'homme représente le règne le plus évolué du vivant mais il n'est pas l'unité élémentaire du social. L'État, de son côté, est une unité importante du social, sans doute l'une de ses unités les plus complexes, mais elle n'en est pas l'unité élémentaire. Dans le règne du social, le processus d'échange et de transformation qui conduit à la sociabilité, c'est la « discussion publique », la « discussion contradictoire » (27 octobre 1834). Et cette discussion constitue un apprentissage, une instruction, où se révèlent et se combinent les différentes capacités. Or c'est au niveau local, à celui de la commune, estime Raspail, que cette discussion adopte ses formes les plus variées, les plus accomplies et les plus continues. Ainsi, lorsque la société se développe, il faut décentraliser, car c'est d'abord au niveau local que la discussion peut se renouveler, engendrer

l'expérimentation et faire proliférer toutes les combinaisons du social. « Dans toutes les questions locales, explique-t-il le 9 mars 1835, la commune, c'est le jury compétent, le jury composé de témoins qui sont juges, et qui, s'ils sont parties, transigent entre eux et d'après l'avis du plus grand nombre ; c'est le tribunal le plus éclairé et le plus expéditif, c'est le conseil de famille. » Ce n'est qu'à une étape ultérieure, lorsque les intérêts généraux entre communes peuvent entrer en conflit, que doit s'instaurer une conciliation au niveau central, celui de l'État. C'est donc parce que les intérêts particuliers s'y formulent le plus consciemment et que les enjeux de la collaboration sociale peuvent y être définis et discutés, les intérêts conciliés, le plus précisément, que la commune constitue l'équivalent, pour le social, de la « cellule laboratoire ».

« Vivre, c'est se développer », affirme Raspail dans Histoire naturelle de la santé et de la maladie, publiée en 1843. Vivre, c'est aller dans le sens d'une organisation et d'une complexification croissantes. Il en est de même pour le social et le pari est d'assurer une « progression constante » et harmonieuse à ce développement. Quelle est la loi de développement propre au social? C'est la loi d'association, non l'association politique et conspiratrice, mais l'« agglomération sociale » au sein de laquelle « les forces de l'homme décuplent, son cœur s'ouvre à la confiance ; il sent qu'il est né pour cette position, que son existence est attachée à celle des autres ». Cette loi d'association se développe en statique mais surtout en dynamique : « Le perfectionnement de l'association doit progresser en raison de l'accroissement de la population elle-même. Toutes les fois que celle-ci augmente numériquement, sans que l'autre multiplie ses avantages, l'équilibre social s'ébranle, et l'explosion devient inévitable » (1^{er} mars 1835). Comment se manifestent le déséquilibre puis la rupture ? Lorsque des droits non seulement civils et politiques mais surtout sociaux sont bafoués. « La révolution éclate pour la conquête d'un droit, affirme Raspail; mais ce droit est le libre exercice d'une fonction matérielle; l'homme ne se révolte pas pour vivre, mais pour vivre indépendant. » Au cours de l'histoire, du patriarcat à la Cité puis à la « grande société », c'est à une multiplication quantitative et qualitative des échanges sociaux, et des combinaisons sociales, que l'on assiste. Il s'agit, comme pour le vivant, d'une loi générale d'évolution se manifestant par une complexification croissante : de l'unité-commune élémentaire, on passe à des agglomérations plus vastes et plus complexes, jusqu'à l'État, « grande agglomération d'hommes » (25 avril 1835). Raspail synthétise en quelques phrases son plan de transformation sociale : « La commune comme unité gouvernementale, et le gouvernement comme la somme de ces unités, comme le concours de leurs puissances, comme le résultat de leurs rapports mutuels » ; plus loin il poursuit : « union pour la répartition, union pour l'assistance mutuelle ; union, agglomération, grand corps dont toutes les molécules vivent d'une vie qui leur est propre et participent à une circulation commune ; double opération, mais indivisible opération, dans laquelle l'analyse et la synthèse se combinent et s'alimentent ; dans laquelle la division est l'élément de l'association et l'association ne fonctionne que par la division » (26 avril 1835).

Toutefois, cette première loi, propre au vivant et au social, doit composer avec une seconde : le rôle instructif du milieu. L'enquête menée par Raspail lui a permis d'identifier dans la commune et dans l'association les analogues de la cellule et du plan de composition. Qu'en est-il toutefois du problème de l'organisation du social, c'est-à-dire du degré d'adaptation au milieu qui règle le rythme de développement et donc l'accession à des états de plus en plus évolués, complexes ? Cet enjeu est celui de la réforme qui est, au sens propre, une transformation : elle se déroule dans la durée et la gradualité ; elle ne nécessite ni antagonisme, ni sélection, ni lutte ; et c'est une œuvre collective, consacrant le principe de sociabilité. La priorité de la réforme réside donc dans le rapport du social à son milieu. Or l'homme, à la différence du vivant, peut être instruit par son milieu, mais peut également, en grande partie, le former, l'aménager, l'administrer. Le milieu réformé dans lequel doit se développer harmonieusement la vie sociale doit, selon Raspail, vérifier deux propriétés générales :

- « 1° Amener les hommes à s'entendre entre eux sur leurs intérêts communs et à régler leurs différends à l'amiable ;
- 2º Augmenter progressivement les produits, de manière à pouvoir satisfaire les besoins et contenter les caprices de la masse » (19 février 1835).

Pour Raspail, la seconde condition prime. La création d'un milieu nourricier permet d'atténuer les principales sources de conflits, d'en préparer la résolution. Deux instruments de fertilisation du milieu social sont alors présentés : l'impôt et l'association productive.

L'impôt ne doit pas être considéré comme une spoliation, une soustraction. Dans un milieu politique sain, affirme Raspail le 31 janvier 1835, l'impôt a avant tout une fonction multiplicative : « L'impôt devient fonds social, dont les bénéfices retournent à leur source, en sorte que ce transport d'une portion de mon revenu à la caisse commune, bien loin de s'y empiler ou de s'y perdre à travers un crible, revient, comme par une circulation féconde et nutritive, animer et engraisser tout le corps social. » Mobilisant encore la métaphore physiologique, Raspail analyse l'économie comme un circuit où se croisent des flux mais où l'intervention des différentes associations humaines, des communes à l'État, permet

la multiplication des richesses. Cette multiplication s'effectue sur la base d'une double transformation : l'impôt, en mobilisant les ressources et en rationalisant leur emploi, permet, au mieux, d'orienter l'activité et de transformer le milieu naturel. Mais l'impôt permet aussi, grâce notamment à l'instruction, à l'enseignement, de modifier l'agent humain, de développer les capacités de tous, et notamment de la « portion la plus éclairée de la classe ouvrière ».

Mais si Raspail évoque, à travers l'impôt, le rôle du pouvoir central dans un contexte démocratique établi, il revient toujours, lorsqu'il songe au développement social, à la vie et au mouvement unitaire : à l'activité de la commune et, plus généralement, aux coopérations élémentaires. La situation de la France est alors celle d'une pénurie généralisée; pourtant, avec les connaissances techniques et scientifiques de l'époque, le sol aurait dû avoir été rendu fertile. Cela montre, selon Raspail, qu'il faut organiser la coopération au niveau local pour exploiter au mieux les ressources naturelles. Dès 1832, dans son Cours élémentaire d'agriculture et d'économie rurale, Raspail imagine un système de comices agricoles afin d'améliorer le rendement des terres et de rationaliser les efforts. L'échange de services et la mise en commun des ressources favorisent un enrichissement des sols, les produits s'en trouvant centuplés. De plus, ces expériences de coopération au niveau local permettent aussi d'expérimenter des habitudes représentatives modifiant les rapports, et donc les mœurs. Les « associations communales », note Raspail le 21 mars 1835, inaugurent les habitudes représentatives ; or « la représentation transportée dans la commune, c'est la République en germe, c'est la mort de la monarchie ».

La République en province

La réflexion sur l'économie sociale permet à Raspail de proposer une autre définition de la politique. L'administration du milieu naturel ne peut se faire sans une organisation nouvelle du milieu politique tournant le dos à la monarchie. La monarchie conduit en effet à un gaspillage généralisé des ressources et place l'antagonisme au cœur des relations sociales. Gouvernement d'un seul, dupliquant cette forme d'autisme politique à tous les niveaux de son administration, limitant et verticalisant toutes les formes d'échanges et de discussions, bref, entravant la sociabilité, la monarchie constitue « un contresens, une anomalie morale ». Là encore, Raspail emprunte des arguments à la chimie et à la physiologie, ce qui rend son propos extrêmement tranchant et permet de mieux comprendre la férocité de la monarchie de Juillet à son égard : « Il est certain que l'hérédité donne plus souvent lieu à ces lacunes généalogiques que tout autre

principe gouvernemental. Car, pour alimenter la légitimité, les individus de race royale ont grand soin de ne s'unir qu'à du sang royal, et de se soustraire à la féconde puissance du croisement des races, crainte de dégénérer de la noblesse de leur origine ; ce qui fait qu'on voit l'arbre généalogique s'abâtardir peu à peu, faute de se régénérer par la greffe, en sorte qu'à la longue les rejetons n'ont plus mine d'homme et pas même mine de roi » (23 décembre 1834).

Récusant la monarchie, Raspail appuie donc sa conception de la République sur la communication entre « compétences » : « Le vote a pour limite la compétence » (19 décembre 1834). Cette compétence est définie pragmatiquement par une sorte de capacité artisanale – la « capacité utile et indispensable de l'homme de métier » – pouvant s'appliquer à toutes les sphères de l'activité : « Que m'importe que ce soit une feuille de carton ou une feuille de cuir, ou une feuille de cuivre que vous proposiez à l'élaboration de mon imagination ; le talent seul que je mettrai à exécuter mon œuvre me fera sortir de la foule, et non la matière sur laquelle j'aurai opéré » (19 décembre 1834). La politique doit donc être le lieu où ces différentes compétences font l'apprentissage en commun de l'administration de la chose publique. Et la simplicité relative de l'administration des communes fait que cet apprentissage de la communication politique par la pratique régulière du jury et des élections doit s'y dérouler en priorité.

Dans cette perspective, Le Réformateur se fait lui-même le forum des compétences présentes partout en province. Il multiplie les sondages et enquêtes et, le 5 janvier 1835, publie un retentissant « Appel à la presse provinciale ». L'opinion publique provinciale est alors invitée à s'exprimer sur la question de l'« institution bénévole d'un jury compétent, destiné à terminer, sans frais et par la conciliation fraternelle, toutes les discussions soit personnelles, soit commerciales, soit industrielles, soit scientifiques, qui pourraient s'élever entre les citoyens d'une même localité ». Il s'agit de « changer les querelles en discussion et les tribunaux en arbitrage » (5 janvier 1835). Le jury doit exercer ses fonctions à l'échelle de la commune. Il doit pacifier et unifier une société où le sentiment de vengeance s'est fortement enraciné depuis 1794. Raspail tente ainsi de remplacer l'action violente par un dialogue entre citoyens d'une même commune. Le jury de conciliation remplace les guerelles personnelles et les querelles d'intérêts dans le cadre de l'espace proche : « Les juges placés à quinze ou vingt lieues de votre localité ne seront pas aussi bien informés que vos voisins » (5 janvier 1835).

L'Appel connaît un grand retentissement. Les journaux provinciaux – Le Journal de la Meuse, L'Écho du peuple de Poitiers, Le Patriote du Calvados, etc. – s'emparent d'un projet qui les rend acteurs de la réforme.

Des localités mettent en place ce jury bénévole symbolisant une « ère nouvelle pour la civilisation du monde » (5 janvier 1835). Dès le 4 février, les citoyens de Vizille, dans l'Isère, écrivent à Raspail : « Nous avons la satisfaction de vous annoncer que l'appel que vous avez fait aux patriotes, pour établir, dans chaque localité, un jury bénévole chargé de terminer, par la voie de la conciliation fraternelle et sans frais, tous les différends des hommes, a été entendu à Vizille. Un grand nombre de citoyens se sont réunis spontanément et ont organisé ce jury, sur les bases les plus larges et dans l'esprit de généralité que vous avez indiqué. Cette institution, nous en sommes sûrs, produira beaucoup de bien dans notre commune : économie d'argent et concorde parmi les citoyens, sont des résultats inévitables. Il est impossible que bientôt un grand nombre de communes de France ne s'empressent de se procurer le même bienfait, car ce serait méconnaître leurs intérêts que de négliger ce puissant moyen de réforme. »

Les relations entre *Le Réformateur* et la presse départementale se font dans les deux sens, et certains journaux provinciaux demandent à Raspail de rédiger quelques lignes dans leurs tribunes. Ainsi, David Naquet, rédacteur du journal vauclusien *Le Progrès*, sollicite Raspail dans une lettre du 11 janvier 1834 : « Votre nom, j'en suis convaincu, unira tous les républicains et si dans les réformes qui se préparent les départements à notre exemple ne restent point spectateurs impassibles du combat, le pays aura un compte de plus à régler avec vous. Je crois aussi comme habitant du Vaucluse, que vous rendrez un grand service à notre département en fournissant de temps en temps quelques en-têtes dans *Le Progrès* : Raspail rallierait j'en suis sûr tous les républicains de son pays. »

Les souscriptions déjà évoquées provenant de la province pour soutenir *Le Réformateur* accablé par les amendes permettent la constitution d'un réseau républicain favorable aux idées de Raspail, de Rouen jusqu'à Grasse. Elles manifestent également le désir d'une élite provinciale plurielle – ouvrière, bourgeoise et aristocratique – de servir de relais dans la diffusion du républicanisme à l'échelle du département. Une souscription lancée dans la ville natale de Raspail, Carpentras, en fournit la preuve : la liste des souscripteurs comprend un juriste, Camille Barjavel, un pharmacien, Joseph-Casimir Pascal, un peintre local, Denis Bonnet, et la mère de Raspail, une aristocrate comtadine.

L'aventure du *Réformateur* terminée, le séjour à la prison de la Force achevé, Raspail se consacre à une nouvelle mission. Applications de ses thèses en chimie et physiologie, les premières éditions de sa brochure *Cigarettes et camphre et camphatières hygiéniques* paraissent à la fin des années 1830. En 1843, il publie les trois volumes de son *Histoire naturelle et*

de la santé et de la maladie et débute peu après la publication de son Manuel annuaire de la santé, dont le succès est magistral et associe définitivement son nom au domaine de la médecine sociale.

Au printemps 1848, il revient pourtant dans l'arène politique et fonde un autre journal, écho du club célèbre qu'il anime salle Montesquieu, près du Palais-Royal, et où devant plusieurs milliers d'ouvriers il dénonce les tiédeurs et atermoiements du gouvernement provisoire. Successeur du Réformateur de 1834-1835, L'Ami du peuple. An I^{er} de la République reconquise paraît du 27 février au 15 mai 1848, jour de manifestation en faveur de l'indépendance pour la Pologne où Raspail est arrêté et emprisonné par les républicains modérés. Il entame alors un nouveau séjour de quatre ans dans les cachots de Vincennes puis dans ceux de Doullens, dans la Somme. Si le journal traite de l'abolition de la peine de mort, de la réforme pénitentiaire ou encore et toujours du suffrage – « le suffrage universel, universel, entendez-vous bien? » (27 février 1848) –, il continue surtout à présenter l'idée générale de la réforme sociale selon Raspail : « Les peuples, terribles contre leurs tyrans, ne videront plus désormais leurs querelles qu'en conseil de famille, et par la pacifique discussion. » Alphonse de Lamartine voit alors en Raspail l'inoffensif partisan d'un « communisme de sentiment plus que de subversion » (Lamartine, 1852, p. 141). À l'inverse, Karl Marx et Friedrich Engels le décrivent non pas comme un « socialiste officiel » mais comme celui qu'incarne pour le peuple de Paris la véritable « révolution sociale ». Mais, dans L'Ami du peuple puis dans ses Almanachs de 1849 et 1850, Raspail poursuit l'exposition des idées présentées auparavant dans Le Réformateur et peut dès lors ajouter que « le socialisme, c'est l'étude incessante et désintéressée de tout ce qui peut servir à améliorer indéfiniment l'état moral et physique de la société humaine » (Raspail, 1849, p. 88).

Pour aller plus loin

Jonathan Barbier, « L'homme illustre et sa ville natale. Les enjeux mémoriels autour de François-Vincent Raspail à Carpentras (1794-1932) », dans *Études vauclusiennes*, n° 80-81, 2014.

Patricia et Jean-Pierre Bédei, *François-Vincent Raspail*. *Savant et républicain rebelle*, Alvik Éditions, Paris, 2005.

Georges Canguilhem, « La théorie cellulaire », in George Canguilhem, La Connaissance de la vie, Vrin, Paris, 1989 (8° édition).

Ludovic Frobert, « Théorie cellulaire, science économique et république dans l'œuvre de François-Vincent Raspail autour de 1830 », *Revue d'histoire des sciences*, tome 64-1, 2011.

Alphone de Lamartine, *Histoire de la Révolution de 1848*, 2 tomes, Perrotin, Paris, 1852.

Yves Lemoine et Pierre Lenoël, *Les Avenues de la République. Souvenirs de F.-V. Raspail*, Hachette, Paris, 1984.

Karl Marx et Friedrich Engels, *La Nouvelle Gazette rhénane*, 3 volumes, Éditions sociales, Paris, 1976.

François-Vincent RASPAIL, *La Lunette du donjon de Vincennes*, Chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, Paris, 1849.

François-Vincent RASPAIL, *Revue complémentaire des sciences appliquées*, Chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, Paris, 1860.

François-Vincent RASPAIL, *Réforme sociale*, Bureau des publications de M. Raspail, Paris, 1872.

Dora Weiner, *Raspail. Scientist and Reformer*, Columbia University Press, New York/Londres, 1968.

Deuxième partie
Recompositions (1836-1847)

Introduction

Les années 1836-1847 sont pour les pensées socialistes une période d'une richesse extrême. Avec d'infinies variations, les socialismes reposent sur un substrat commun : dénonciation des ravages d'un essor économique et commercial producteur d'inégalités et de misère, sans contrôle ni régulation ; protestation contre un immoralisme dominant attentatoire à toute forme de solidarité ; confiance dans les lois d'une science de l'organisation sociale apte à réduire le chaos, confiance aussi dans la capacité des hommes à prendre en main leur destin sans violence, grâce à la raison et à des ressources spirituelles, voire religieuses. Ces idées se font distinctement entendre dans un grand nombre de journaux.

« On n'écrit pas tout ce qu'on pense, et l'on ne publie pas même tout ce qu'on écrit ¹ »

Le contexte politique est pourtant défavorable à l'expression d'un discours critique. Par les lois répressives de septembre 1835, la monarchie de Juillet affiche sa volonté de réduire au silence toutes les oppositions politiques. La presse est ici très directement visée. Le cautionnement augmente pour les journaux : les plus touchés – ceux qui, dans les départements de la Seine, de la Seine-et-Oise et de la Seine-et-Marne, paraissent plus de deux fois par semaine – doivent réunir 100 000 francs. Tout dessin et toute gravure sont soumis à autorisation préalable. Les délits d'opinion et de presse sont plus sévèrement punis. Il est désormais interdit d'annoncer des souscriptions ayant pour objet d'indemniser des amendes, des frais et dommages et intérêts. Chaque journal a l'obligation d'insérer les documents officiels, relations, renseignements et rectifications adressés par les dépositaires de l'autorité publique.

¹ Armand Carrel, Le National, 1er juillet 1836.

Les républicains sont les premières victimes de la répression : à partir de septembre 1835 en effet, toute adhésion publique à la forme républicaine (ou légitimiste) de gouvernement entraîne des poursuites. Expulsés de l'espace public, les républicains se rebaptisent pour certains radicaux et modifient leurs méthodes d'action. Les partisans de l'action violente forment des sociétés secrètes (telle la Société des Saisons de Barbès, Blanqui et Martin Bernard, à partir de 1837) et tentent en vain de se soulever en mai 1839.

Mais la conspiration secrète perdure : d'autres sociétés se forment pendant la période de crispation politique des années 1839-1842 (Unitaires, Égalitaires, etc.). Cette radicalisation s'inscrit dans un véritable climat de régicide : « La loi sur les associations produisait des sociétés secrètes ; les lois de septembre faisaient naître des appels à l'assassinat » (Weill, 1928). Louis-Philippe est la cible d'une demi-douzaine d'attentats, notamment par Alibaud (1836) et Darmès (1840). Le gouvernement, pour en finir avec la campagne des banquets lancée en 1840 (elle vise à faire entrer dans l'électorat les membres de la garde nationale) et pour éteindre le républicanisme ardent lié au débat sur les fortifications de Paris (1840-1841), orchestre des perquisitions dans les rédactions et chez les éditeurs (Gourvitch, 1915-1916, 1917-1918).

L'immobilisme politique est la marque de fabrique du régime dans les années 1836-1847. Le roi, Thiers, Molé, Dupin et Guizot, qui prend l'ascendant à partir de 1840, se disputent le pouvoir. Un libéralisme conservateur et inégalitaire domine le paysage politique. La question de la misère, soulignée par des réformateurs philanthropes et décrite dans de nombreux rapports tel celui que Villermé consacre aux ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie en 1840, n'est pas prise en charge. Des mouvements sociaux récurrents à partir de 1840 – grèves massives de la fin de l'été 1840, agitation fiscale de l'été 1841, grèves de mineurs et de charpentiers en 1844-1845, émeutes frumentaires à partir de 1846 – ne font pas davantage évoluer la politique gouvernementale tandis que la victoire des orléanistes aux élections législatives de 1846 et le *statu quo* sur la question de la réforme électorale confirment la force du libéralisme conservateur.

« Démocrate, Réformiste, Socialiste et plus spécialement Communiste ² »

Il est malaisé de délimiter les contours de la nébuleuse socialiste dans les années 1836-1847. L'usage du mot « socialisme » n'est pas fréquent ; des individus, des groupes et des écoles qui contestent l'ordre

² Étienne Cabet, prospectus pour Le Populaire, 14 juin 1841.

social en place pour revendiquer une émancipation partagée, s'identifient sous des noms très divers et il leur arrive d'employer plusieurs dénominations en même temps; certains, en outre, ne rencontrent qu'indirectement les idées socialistes – le jacobin révolutionnaire Blanqui par exemple. Quant au discrédit jeté sur les écoles socialistes par des écrivains très lus, tel Louis Reybaud dans ses Études sur les réformateurs contemporains, ou socialismes modernes (1841, nombreuses rééditions), il brouille davantage encore les cartes.

Le succès de Reybaud est pourtant le signe des progrès du mot « socialisme » dans les esprits. Ce mot décrit alors un foisonnement d'idées de réforme sociale issues du saint-simonisme, renforcées notamment par le fouriérisme, puis (à la fin des années 1830) par des républicains extrémistes qui se réclament de l'héritage de Babeuf *via* Buonarroti et qui se disent « égalitaires », ou plus simplement « communistes ». Ainsi, l'ensemble du vocabulaire proprement « socialiste » se met en place vers 1842 (Grandjonc, 2013 [1989]).

Celles et ceux qui s'inscrivent dans les univers socialistes arpentent plusieurs routes. Étienne Cabet ne songe plus à conspirer ou à faire la révolution : il rassemble autour de lui les partisans d'un communisme pacifique et austère. Pierre Leroux s'est éloigné d'un saint-simonisme aux abois après 1831 et il approfondit désormais un socialisme conçu comme religion de l'humanité. Philippe Buchez, avocat d'un socialisme chrétien, se prononce pour un système de coopératives de producteurs. Flora Tristan s'engage en faveur de l'union ouvrière. Victor Considerant retient surtout de Fourier les idées de réforme sociale sans révolution, d'organisation de l'industrie, de liberté associée et oriente selon ces principes une École sociétaire (ou phalanstérienne) dynamique. Proudhon dénonce dans ses carnets le socialisme « comme parti ou secte dans la société » au nom d'un socialisme comme « tendance de l'esprit » et met l'accent sur les questions de liberté, de justice, d'organisation de l'économie et des échanges. Louis Blanc défend un socialisme associationniste où l'État tient une place importante. Les partisans d'une égalité radicale et d'un communisme babouviste font de plus en plus entendre leurs voix (Dézamy, Lahautière, les frères Charavay, etc.). Une partie d'entre eux, tenants de l'idée démocratique et humanitaire, se rapprochent de certaines tendances du radicalisme politique. Ces convergences s'approfondissent dans la seconde partie des années 1840, à propos par exemple d'une réforme électorale. Idées socialistes et idées républicaines circulent et se font écho via par exemple Louis Blanc, Victor Considerant ou même Ledru-Rollin. Elles culminent dans la campagne des banquets de 1847-1848.

Les différences d'appréciation des uns et des autres, y compris à l'intérieur d'un même groupe (chez les phalanstériens, chez les Buchéziens, chez les Icariens...), débouchent fréquemment sur des polémiques parfois violentes. Les avis divergent sur les questions d'association et de communauté, sur leurs extensions respectives (structures ouvrières et de métier, ou plus larges ?) ; ils n'articulent pas semblablement liberté, égalité, fraternité ; l'éventail est ouvert entre toutes les nuances de déisme, de spiritualisme, d'indifférence religieuse ou même de matérialisme. Les évolutions doctrinales, stratégiques ou tactiques ne cessent de modifier le paysage intellectuel.

« Le levier puissant de la presse, ce levier qui a plusieurs fois déjà relevé le monde ³ »

Ils sont cependant d'accord sur un point : ils ne peuvent se passer des journaux, qui foisonnent. De *L'Algérie* ou *L'Atelier* jusqu'au *Travail*, en passant par *La Phalange, Le Populaire*, ou encore *La Réforme, La Revue du progrès, La Revue nationale, La Revue sociale* ou *La Ruche populaire*, ce phénomène est frappant. Malgré les effets des lois de septembre 1835, malgré les périls de l'entreprise, tous ou presque consacrent une partie de leur énergie à fonder ou à maintenir un journal, ou même plusieurs. En règle générale, ils parviennent à se soustraire à la répression ambiante puisqu'ils ne choisissent que rarement le terrain de l'opposition politique, mais ils ne sont pas pour autant à l'abri des foudres du pouvoir lorsqu'ils s'en prennent trop directement à l'ordre social.

Le périodique est à leur avis un très efficace outil de propagande, une base d'action et une caisse de résonance qui diffuse bien leurs idées ; il leur donne un rôle dans le débat public et prouve leur aptitude et leur détermination ; il leur permet de se fédérer autour d'objectifs communs et de se compter ; il leur offre la possibilité de mettre l'accent sur ce qui fait l'originalité de leurs doctrines, vis-à-vis non seulement de leurs adversaires mais aussi de leurs voisins socialistes ; il est un instrument d'émancipation ; il peut aussi servir de point d'appui à des tentatives d'expérimentation sociale (colonies sociétaires des phalanstériens, projet d'Icarie de Cabet, imprimerie de Boussac pour Leroux et Sand).

L'action par le biais du périodique n'est qu'un aspect de l'engagement. Pour s'en tenir à l'ordre de l'écrit, les socialistes s'expriment aussi par le biais de livres et de brochures en tous genres, d'almanachs, de recueils de chansons, etc. C'est en librairie que paraissent coup sur coup en 1840 des textes socialistes déterminants : *Organisation du travail*, de

³ Victor Considerant, La Phalange, 30 juillet 1843.

Louis Blanc, *Voyage en Icarie*, d'Étienne Cabet, *Qu'est-ce que la propriété*?, de Proudhon, *De l'Humanité*, de Leroux. Les vecteurs de la propagande ne sont pas pour autant dissociés les uns des autres : il est fréquent que les journaux accueillent les premières versions de ce qui se publiera ensuite sous forme de brochure et de livre et qu'ils les fassent connaître – Leroux est passé maître dans cet art. *Le Vrai Christianisme suivant Jésus-Christ*, publié en 1846 par Cabet, annoncé chaque mois dans *Le Populaire* depuis 1844, est préparé par une série d'articles publiés dès 1842. Il n'est d'ailleurs pas rare que journal et livre se ressemblent sur un plan formel. *L'Égalitaire* de Dézamy (1840) est même publié sur une seule colonne. Les paroles socialistes circulent ainsi sans cesse d'un support à l'autre.

« Ce journal s'est proposé un grand dessein 4 »

L'histoire des périodiques socialistes des années 1836-1847 répond à des logiques en partie nouvelles. La disparition du premier *Populaire* de Cabet et celle du *Réformateur* de Raspail aux lendemains des lois de septembre 1835 ont prouvé que l'inauguration d'un nouveau cours politique n'était pas sans conséquences. Mais la recomposition de l'après-1835 tient aussi – et peut-être surtout – à d'autres facteurs.

C'est en effet en 1836 que deux aventures de presse ouvrent des perspectives éditoriales et commerciales inédites : pendant l'été naissent simultanément La Presse de Girardin et Le Siècle de Dutacq. Le succès de ces deux titres repose sur une réduction très notable des tarifs d'abonnement, compensée en partie par la généralisation des annonces commerciales ; sur un éventail très ouvert de rubriques ; sur l'attention accordée au feuilleton et au roman-feuilleton. Les socialistes, face à ces mutations, sont conduits à se demander s'ils ont intérêt à s'inspirer de ces méthodes nouvelles. La presse bénéficie en outre d'innovations techniques qui ont des effets décisifs sur la qualité du papier et des encres, sur les performances des presses mécaniques et sur les coûts de production. Le développement du réseau ferré s'accélère après la loi de 1842 et le réseau postal est modernisé. Il est loisible de publier mieux et davantage, de vendre moins cher, de diffuser plus rapidement auprès des lecteurs. L'augmentation des tirages des journaux, y compris pour la presse socialiste, va de pair avec l'émergence d'un nouveau public et de nouvelles habitudes de lecture.

⁴ Émile de Girardin, *La Presse*, 1^{er} juillet 1836.

« Les abonnés viennent en foule, il faut le dire, parce que la rivière attire toutes les eaux ⁵ »

La plupart des titres socialistes restent pourtant fragiles par manque d'argent. Ils sont soumis à la recherche constante de l'équilibre financier. Au chapitre des dépenses, il faut ajouter au cautionnement diverses taxes (tel le droit de timbre), les frais de composition, de rédaction et d'administration, les coûts d'impression et d'acheminement, etc. Face à ces contraintes, tous les journaux pratiquent une typographie serrée pour optimiser l'espace de la feuille imprimée ; certains, à Paris, tentent de bénéficier du cautionnement moins lourd existant dans les départements. Laponneraye décide d'imprimer L'Intelligence à Orléans et de faire parvenir les exemplaires par ballots jusqu'à Paris ; son journal est saisi et condamné. Il le fait alors imprimer à Senlis. Quant à Cabet, il choisit Rouen pour Le Populaire. Les annonces sont introduites ou généralisées dans une partie des journaux, notamment ceux qui choisissent de réduire les tarifs d'abonnement. Des ventes de livres et d'objets, des conférences payantes, des fêtes et des banquets donnant lieu à souscriptions peuvent aussi augmenter les recettes. Enfin, des sociétés en commandite par actions permettent de drainer l'argent de militants ou de sympathisants attachés à leur journal et aux idées qu'il défend : c'est par exemple le cas pour La Démocratie pacifique en 1843 et pour L'Atelier à partir de 1844. Ces sources de revenu s'ajoutent au produit des abonnements.

Pour augmenter les recettes, étendre et fidéliser le lectorat, une autre solution est envisageable : rendre plus attractives certaines rubriques, et notamment le feuilleton. Il n'est question pour personne de défendre l'art pour l'art. Les feuilletonistes doivent se défier des séductions de la belle formule : « Votre liberté, leur rappelle François Cantagrel, vous n'en pouvez jouir qu'en la faisant tourner au profit de la raison, au profit de la vérité » (La Phalange, 9 septembre 1840). Quant à la littérature, expliquent aussi bien Thoré que Laverdant, elle se doit d'inciter à la réforme et au combat d'idées, de dénoncer les vices de l'État social. À Lyon, Le Travail dénonce aussi « ce style pailleté d'or qui fait la fortune de la littérature moderne ». Mais les stratégies divergent. George Sand joue la carte du roman-feuilleton dans La Revue indépendante en y publiant ses œuvres : la littérature mobilise selon elle les esprits et les cœurs; des romans-feuilletons signés par des femmes sont publiés dans *La Fraternité* de Lahautière. Dans une perspective militante voisine, L'Intelligence ouvre ses colonnes aux contes de l'ouvrier rouennais Poncy. D'autres se montrent en revanche plus méfiants : tandis que La Ruche populaire et La Phalange

⁵ Lettre de George Sand à Théodore de Seynes, 23 décembre 1841.

expriment leur intérêt pour *Les Mystères de Paris* d'Eugène Sue (1842), les rédacteurs de *L'Atelier* ne cachent pas une hostilité y compris stylistique à ce roman – ils dénoncent en novembre 1843 dans « *Les Mystères de Paris*, roman philanthropique » l'immoralité de cette œuvre imprégnée d'un esprit délétère.

« La publication du journal L'Atelier a causé une grande joie à nos fileurs ⁶ »

Les journaux occupent une position centrale dans l'histoire des socialismes, dont ils illustrent le dynamisme et l'inventivité. Les chiffres livrés par l'Administration de l'enregistrement et des domaines montrent que leur visibilité augmente : au milieu des années 1840, Le Populaire tire à environ 3 000 exemplaires, La Démocratie pacifique à plus de 2 000 ; les tirages se situent aux alentours de 1 700 pour La Réforme, de 1 500 pour La Fraternité de 1845, de 700 pour L'Atelier. Des réseaux militants de distribution en cours de structuration permettent une extension du lectorat que favorisent également les pratiques du coabonnement, de l'inscription à un cabinet de lecture, de la location, de la lecture à haute voix. La presse socialiste, de plus en plus lue hors des milieux militants, joue par ailleurs un rôle croissant dans les débats des années 1836-1847. Des polémiques parfois acerbes mais aussi des emprunts réciproques d'informations ou d'analyses caractérisent les relations avec des titres plus généralistes et dont les tirages dépassent les 20 000 exemplaires au milieu des années 1840 (Le Siècle, Le Constitutionnel, La Presse), avec Le National, avec L'Univers, avec de nombreux journaux des départements. Dans les années 1840, la presse socialiste fait de plus en plus entendre sa voix sur des faits d'actualité dont elle n'hésite pas à s'emparer, ce qui lui vaut des poursuites. Des critiques virulentes sont publiées à l'encontre de la politique menée par Guizot ; dans le contexte de la conquête de l'Algérie, les enfumades du Dahra (juin 1845) sont dénoncées dans La Fraternité, La Revue sociale ou encore La Démocratie pacifique. En outre, des influences réciproques, des emprunts et des circulations d'hommes et d'idées lient intimement les titres de l'Hexagone au vaste monde : les socialismes français se réfractent dans des journaux d'Europe et d'ailleurs ; dans la presse socialiste française, le bourgeonnement de socialismes européens ou un certain nombre de combats fédérateurs - ceux des chartistes britanniques, des patriotes d'Irlande et d'Italie – trouvent de fréquents échos.

Le paysage si vivant de la presse socialiste de ces années-là se révèle également fort contrasté. Tandis que certains titres bénéficient

⁶ L'Atelier, 2 octobre 1840.

durablement d'une large audience, d'autres, moins visibles, participent eux aussi d'un intense fourmillement doctrinal. Une presse à tonalité ouvrière (L'Atelier et Le Populaire, mais aussi par exemple La Ruche populaire, L'Union, La Fraternité de 1841 et de 1845...) voisine avec une presse plus bourgeoise (La Réforme, La Revue indépendante, La Phalange puis La Démocratie pacifique...). À l'ombre de grandes figures de journalistes, de gérants et de directeurs de journaux, d'imprimeurs ou de libraires, agissent en grand nombre rédacteurs et correspondants anonymes. La presse parisienne, aussi dominatrice soit-elle, est indissociable de journaux qui s'épanouissent dans d'autres villes et d'autres départements. Au quotidien, loin du faisceau des projecteurs, la vie des journaux repose sur une foisonnante correspondance, matériau passionnant qui renseigne sur le monde des journaux et celui de leurs lecteurs et qui mériterait d'être étudié en détail. Dans ces conditions, les contributions qui suivent ont deux caractéristiques majeures : elles lèvent le voile sur de très nombreuses facettes - souvent inédites - de l'histoire de la presse socialiste des années 1836-1847 et sont aussi autant d'invitations à poursuivre l'enquête.

Pour aller plus loin

Jacques Grandjonc, *Communisme/Kommunismus/Communism*: *Origine et développement international de la terminologie communautaire prémarxiste des utopistes aux néo-babouvistes*, Éditions des Malassis, Paris, 2013 [1989].

Alain GOURVITCH, « Le mouvement pour la réforme électorale (1838-1841) », *La Révolution de 1848*, 12, 1915-1916 et, 13, 1917-1918.

Charles Ledré, *La Presse à l'assaut de la monarchie, 1815-1848*, Armand Colin, Paris. 1960.

Georges Weill, *Histoire du parti républicain en France (1814-1870)*, Félix Alcan, Paris, 1928.

Chapitre 10 Organiser le travail. La Revue du progrès de Blanc

Cyrille Ferraton

Après avoir contribué à plusieurs journaux d'obédience principalement républicaine, et déjà journaliste réputé, Louis Blanc décide de créer son propre journal. C'est ce qu'il fait en lançant en janvier 1839 le premier numéro de la *Revue du progrès politique, social et littéraire*. Son principal objectif, présenté dans le numéro inaugural, est de déterminer les moyens de trouver l'unité de la société française aujourd'hui « bannie tout à la fois et de l'ordre moral et de l'ordre social et de l'ordre politique » (15 janvier 1839), et de servir la cause démocratique. L'orientation sociale du journal est clairement énoncée : l'amélioration de la situation du « peuple », composé de tous les non-propriétaires et, à ce titre, dépendant d'autrui pour subvenir à ses besoins, à la différence des propriétaires identifiés à la bourgeoisie (1^{er} février 1842). Néanmoins, ce journal n'est pas que le journal de Louis Blanc; de nombreuses personnalités, principalement républicaines, y prennent part.

À ceux qui traitent d'« utopistes » les rédacteurs de la *Revue du progrès*, Louis Blanc oppose que l'étude des faits « qui existent, mais dont la durée est manifestement impossible » à prévoir, étude à laquelle s'adonnent ses contempteurs, relève plus encore de l'utopie que l'étude des « faits qui n'existent pas encore, mais dont l'apparition est inévitable et imminente » (1^{er} avril 1839). Les luttes politiques et sociales incessantes que connaît la France depuis 1830 indiquent la précarité de la société présente et sa fin proche, et demandent par conséquent d'échafauder les fondations de la nouvelle société, mission à laquelle s'attache la *Revue du progrès*.

Un journal républicain

Dans un premier temps, la *Revue du progrès* est bimensuelle. Elle ne devient mensuelle qu'en juillet 1840. Entre la naissance et la fin de la revue, le 1^{er} décembre 1842, soixante-cinq numéros auront été publiés au total (le dernier numéro est réduit à un seul texte informant les lecteurs de

« Introduction » de la Revue du progrès, 15 janvier 1839 (extrait)

« Gouvernement de la société par elle-même au moyen du suffrage universel ; en tout ce qui touche les intérêts communs aux diverses parties de la société, centralisation vigoureuse ; une seule Chambre avec la garantie du double examen ; suprématie du pouvoir législatif, qui est la tête, sur le pouvoir exécutif, qui est le bras : voilà pour l'unité politique.

Établissement de la Commune sur de fortes bases, et réorganisation du travail d'après le double point de vue de l'accroissement des produits et de leur répartition équitable entre les capitalistes et les hommes de maind'œuvre : voilà pour l'unité sociale.

Indication des points principaux sur lesquels doivent porter les croyances communes ; élection par le peuple de ceux qui seront chargés spécialement d'entretenir le feu sacré de ces croyances ; subordination complète de ce corps sacerdotal au pouvoir politique, et destruction de toute hiérarchie dans l'apostolat des communes croyances : voilà pour l'unité morale. [...]

Le dernier mot de nos convictions et de nos espérances est celui-ci : FRATERNITÉ; mot sublime, mot trois fois saint, mot sans lequel l'égalité ne serait que chimère [...]. Pour réaliser le noble but que ce mot définit, que chacun se mette à l'œuvre. Si le savant cherche des procédés nouveaux, que ce soit pour diminuer le travail du pauvre et non pas son salaire. Si le poète s'inspire, que ce soit pour faire honte à l'égoïsme de sa stupidité lâche, ou pour glorifier les grandeurs et les joies augustes du dévouement.

Si petite que soit cette lampe dont parlait naguère M. Guizot, faisons-la courageusement brûler : tant pis pour ceux qui se croiraient intéressés à l'éteindre ; car en demandant justice pour les pauvres, nous veillons sur ce riche que les coups du sort peuvent demain faire tomber dans la pauvreté. En demandant protection pour les faibles, nous songeons aussi à vous, puissants du jour, que le souffle des vicissitudes humaines peut d'un instant à l'autre dépouiller de votre force. Oui, tous les hommes sont frères ; oui, tous les intérêts sont solidaires. La cause de la démocratie, c'est la cause de la liberté bien entendue, qui ne peut exister là où n'est pas l'unité. La démocratie est comme le soleil, elle brille pour tous. »

l'arrêt du journal). La raison officielle de sa disparition est la création en novembre 1841 d'un journal concurrent mais ami, *La Revue indépendante*, fondé par George Sand, Pierre Leroux et Louis Viardot. Selon Louis Blanc, ce dernier « répond aux mêmes besoins que [le journal] s'était donné mission de satisfaire », et dispose par ailleurs de ressources importantes (1^{er} décembre 1842). Entre 1841 et 1848, Blanc participe aussi à l'édition de ce journal. Il convient cependant de souligner qu'il s'attelle au même moment à des travaux historiques d'envergure ; il publie d'abord l'*Histoire*

de dix ans (1841-1844), puis en 1847 le premier volume de l'*Histoire de la Révolution française*.

La création de la *Revue du progrès* marque avant tout la volonté de Louis Blanc d'exprimer ses idées sans contrainte. Il a en effet auparavant contribué à plusieurs journaux, souvent en toute liberté, notamment à la *Revue républicaine*, en 1834-1835, ou encore au grand journal républicain *Le National*, dirigé par Armand Carrel; mais son expérience en tant que rédacteur en chef du *Bon Sens* jusqu'en août 1838, aux côtés de Martin Maillefer, s'est soldée par un conflit avec les actionnaires du journal. Le différend portait sur la question des chemins de fer, dont la gestion, selon Blanc, devait être confiée à l'État et non à des compagnies privées. Il revient d'ailleurs sur cette question dans le numéro du 1^{er} novembre 1839 de la *Revue du progrès* en exposant de manière détaillée les raisons de la supériorité d'une gestion publique sur la gestion privée.

Pour créer la revue après son départ du *Bon Sens*, Blanc s'appuie sur plusieurs personnalités – dont François Arago, contributeur du journal, ou encore le sculpteur David – qui participent au conseil de surveillance. Il s'entoure également de collaborateurs et fait appel à des contributeurs qui, comme le souligne George Weill (1900, p. 208), embrassent l'ensemble des tendances du mouvement républicain. On trouve en effet des contributions d'Ulysse Trélat, d'Armand Marrast, de l'avocat J.-F. Dupont, de Jules Bastide, d'Eugène Baune, de Victor Schoelcher ou encore de Godefroy Cavaignac. D'autres personnalités, souvent très proches des républicains, comme Félicité de Lamennais, participent aussi à la revue.

Si les principaux thèmes débattus relèvent de problématiques politiques, économiques et sociales, une place importante est donnée aux questions littéraires et artistiques. Selon une tradition remontant à la Révolution française, poursuivie par les saint-simoniens, il est alors admis « comme un axiome que la littérature et l'art doivent se proposer un but social, exprimer les idées, les espérances, les vœux des contemporains, travailler au triomphe de la justice et de la liberté » (Weill, *op. cit.*, p. 215). Mais il s'agit aussi de commenter l'actualité et les principales représentations et productions culturelles. Charles Blanc, frère de Louis Blanc, Étienne Arago et Eugène de Montlaur figurent parmi les principaux rédacteurs pour la partie littéraire et artistique du journal.

La pédagogie de la « cause démocratique »

La *Revue du progrès* se donne pour tâche la promotion de la « cause démocratique » ; « signaler le mal, indiquer le remède » est son credo (1^{er} décembre 1842). Il s'agit de tracer les voies possibles pour améliorer la situation de la « population ouvrière » ou du « peuple », selon

Louis Blanc. C'est dans cette perspective qu'il élabore le projet d'organisation du travail. Ce dernier représente une réforme nécessaire à la transition entre l'économie concurrentielle, contrôlée par quelques capitalistes, et l'économie associative, où le travail ne serait plus sous la dépendance du capital. Toute révolution, tout changement social, requiert préalablement la fondation d'un système théorique. On « pense la révolution avant de [la] faire », souligne Louis Blanc. Mais, si cette réflexion prend du temps, « les révolutions vivantes qui en dérivent, les révolutions législatives ne s'opèrent point par une lente succession de réformes » (1^{er} avril 1839). La *Revue du progrès* inscrit donc sa mission dans ce cadre : reprendre et développer les idées qui permettront d'amorcer le changement social.

Le journal a aussi une fonction pédagogique, en particulier à l'endroit des travailleurs, incapables de s'en sortir par eux-mêmes selon Louis Blanc. Mais cette incapacité n'est pas congénitale, elle tient à l'organisation actuelle de la société, et en particulier au rôle croissant, et déjà beaucoup trop important, joué par la « concurrence illimitée » et le « bon marché » ; ceux-ci ne font qu'encourager les mauvais penchants, les mauvaises passions : « Cet égoïsme que chacun dénonce, c'est le milieu même où nous vivons qui l'a créé, qui l'alimente » (1er août 1840). Plus fondamentalement, c'est la mauvaise éducation, « antisociale » (1er août 1840), qui entretient cette incapacité. Il convient par conséquent de promouvoir une nouvelle éducation, mission à laquelle s'astreint la Revue du progrès. Le projet d'organisation du travail exposé dans les colonnes du journal répond à ce dernier objectif: montrer le chemin aux travailleurs; il ne tient qu'à eux de s'en saisir s'ils le décident. Par ailleurs, ce journal permet à Louis Blanc de réagir et de commenter la vie politique et sociale dans une chronique intitulée « Événements du jour », qui clôt chaque numéro.

L'« Organisation du suffrage universel », présentée par l'avocat J.-F. Dupont, et l'« Organisation du travail », exposée par Louis Blanc, sont bien entendu vitales pour garantir la souveraineté politique et économique de la population. Mais l'on trouve aussi dans la revue, entre autres, des réflexions portant sur le système pénitentiaire, l'abolition de l'esclavage, l'absurdité des droits de propriété intellectuelle, la nécessaire suppression de la pairie – le titre de pair n'est plus héréditaire depuis 1830, mais reste attribué par Louis-Philippe – dans le cadre d'un gouvernement représentatif, ou encore sur la famille, la condition des femmes et la nécessité de rétablir le divorce.

Sur ce dernier point, l'inégalité de traitement entre les hommes et les femmes au travers du mariage est clairement dénoncée. Cette inégalité est imputable, selon le journal, autant au cadre juridique du mariage qu'aux mœurs de la société française : « Pour l'homme, le mariage est une

contrainte ; pour la femme, il est une chaîne. L'homme trouve mille moyens de se soustraire à la rigueur de ses devoirs d'époux ; la société dédaigne de s'arrêter à ses infidélités, que dis-je ?, il peut s'en faire gloire : l'approbation ne lui manquera pas. [...] Tandis que la femme, que les lois ont en quelque sorte rivée à sa destinée, pleurera dans le silence du foyer désert un malheur dont la confidence même serait pleine d'humiliation et d'amertume [...] il lui est défendu d'oublier qu'elle est épouse devant celui à qui il est permis d'oublier qu'il est époux. Elle a succombé ; elle portera son châtiment jusqu'au tombeau » (1er juillet 1840). Dans cette situation, le divorce n'est conçu que comme un pis-aller.

L'ensemble des idées exprimées dans le journal sont loin d'être inconnues et ont en grande partie été développées au cours des années 1830 par les mouvements républicains, en ce qui concerne les réformes politiques, et par les saint-simoniens, les anciens saint-simoniens, comme Philippe Buchez, et les fouriéristes, pour tout ce qui touche aux projets économiques. Louis Blanc et ses collaborateurs s'en inspirent indéniablement. Mais Blanc propose, à partir de la Revue du progrès, une articulation tout à fait originale du républicanisme et du socialisme en cherchant à transposer dans le champ économique, par le biais de l'atelier social, le principe politique de la souveraineté du peuple. Si la « question sociale » n'est pas absente des grands journaux républicains comme Le National, les droits politiques y priment sur la réforme sociale ; les doctrines socialistes sont d'ailleurs critiquées pour leur négligence à l'égard des droits politiques (Weill, 1900). La Revue du progrès constitue de ce point de vue une tentative intéressante de synthèse entre les revendications politiques, le suffrage universel en premier lieu, d'un côté, et les réformes économiques par l'association, chères aux principales doctrines socialistes, de l'autre.

De la concurrence illimitée à l'économie associative

Le célèbre texte de Louis Blanc, *Organisation du travail*, est d'abord publié dans la *Revue du progrès*, puis sous forme de brochure. Son retentissement est considérable et, encore aujourd'hui, l'œuvre de Blanc est analysée, à tort, au travers de ce seul prisme (Charruaud, 2008). La réception de ce texte suscite alors de nombreuses critiques, dont font état les différentes éditions jusqu'en 1850. Ainsi, le rôle joué par l'État dans le système industriel imaginé par Blanc est condamné : il ouvrirait la voie à une centralisation excessive du pouvoir. Or, à la lecture du texte originel, le contresens est manifeste. L'État ne fait qu'amorcer le changement, son intervention étant jugée indispensable pour subvenir aux besoins en capitaux des travailleurs. L'État n'est pas producteur et n'assure qu'un rôle de

surveillance une fois la réforme achevée : « Chaque atelier, après la première année, se suffisant à lui-même, le rôle du gouvernement se bornerait à surveiller le maintien des rapports de tous les centres de production du même genre, et à empêcher la violation des principes du règlement commun » (1^{er} août 1840).

Sa principale source d'inspiration semble fouriériste, mais aussi buchézienne, et en aucun cas saint-simonienne. Alors que, dans le système de Saint-Simon, l'État « c'est le pape de l'industrie », dans celui de Blanc, il « ne fait que donner au travail une législation en vertu de laquelle le mouvement industriel peut et doit s'accomplir en toute liberté » (1^{er} octobre 1841). Le système de Fourier qui, selon Blanc, a conduit au développement des « diverses doctrines socialistes », est jugé beaucoup plus favorablement. D'ailleurs, on peut estimer que le nouveau système d'organisation du travail fondé sur l'atelier social reproduit les principales caractéristiques de l'association fouriériste : conservation de salaires individualisés « graduée sur la hiérarchie des fonctions », même s'il est envisagé une transformation à terme de la hiérarchie salariale grâce à l'action de l'éducation républicaine ; liberté totale donnée à l'utilisation des salaires ; rémunération du capital pour les « capitalistes », mais participation aux bénéfices réservée aux seuls travailleurs; maintien de la propriété privée; propagation des ateliers sociaux par la force de l'exemple...

En fait, selon Louis Blanc, la Révolution de 1789 a été incomplète. Les changements qu'elle a introduits ont été certes nécessaires, mais sont restés inachevés : la liberté « pour [le prolétaire] n'a été, depuis 1789, que l'absence de toute protection » (15 janvier 1839). Ses espoirs ayant été déçus par la révolution de Juillet 1830, il convient à présent d'opérer cette transformation sociale par l'organisation du travail, seule à même de garantir la liberté promise par les révolutionnaires.

L'opposition entre, d'un côté, la « concurrence illimitée » et le « bon marché », et, de l'autre, l'association est courante dans les écrits des années 1830. Elle est omniprésente dans les colonnes de la Revue du progrès. Cantonnée le plus souvent à la description des mécanismes industriels, cette grille d'analyse est reprise pour expliquer la dégradation de la littérature contemporaine. Ainsi, l'application (et l'extension) des droits de propriété intellectuelle introduit dans la littérature l'esprit de lucre qui la dessert : le « mal », souligne Louis Blanc, « est dans ce fait que la littérature n'est plus qu'un métier ; qu'on tient boutique de pensées », et de poursuivre plus loin, reprenant la formule proudhonienne : « Qu'est-ce que la propriété ? C'est le vol » (1^{er} avril 1841). La propriété intellectuelle contraint les progrès de la pensée parce que cette dernière progresse et se développe en proportion de l'association formée par ceux qui s'en servent

et y contribuent. C'est pourquoi « soumettre la pensée à la théorie de l'échange, c'est donner une quantité finie pour mesure à une quantité infinie » (1^{er} avril 1841)

Un relais et un tremplin pour les idées républicaines

Les contributions à la *Revue du progrès* synthétisent un grand nombre de thèmes et de revendications républicaines défendues depuis la révolution de Juillet 1830. Dans cette perspective, ce journal ne fait que prolonger et perpétuer le rôle joué par d'autres journaux au cours de cette décennie. Mais il sert aussi pour ses rédacteurs et surtout pour Louis Blanc à tester et à forger leurs idées. Certains des articles publiés dans le journal peuvent être repris sous forme de brochures (comme *Organisation du travail*), s'inscrire dans une publication plus générale (« Tableau de la situation générale de l'Europe en 1830 » repris dans *Histoire de dix ans*), ou encore être extraits de brochures non autorisées à être publiées (« La France démocratique à la veille d'une guerre », de Godefroy Cavaignac).

À ce sujet, la postérité d'Organisation du travail est exemplaire. Lancé comme un ballon d'essai, mais encore à l'état d'ébauche, il est l'objet de nombreuses nouvelles éditions augmentées (on en compte neuf jusqu'en 1850). Il s'agit pour Blanc, d'une part, de répondre à ses détracteurs et, d'autre part, de détailler et de préciser sa pensée. L'organisation industrielle par les ateliers sociaux est vraisemblablement élaborée au cours de l'année 1839 car l'expression « organisation du travail » est utilisée à plusieurs reprises dans le journal, mais sans qu'un contenu précis en soit donné. L'architecture du texte inaugural, vingt-deux pages dédiées à la critique de la société contemporaine et huit uniquement réservées à la réforme sociale proprement dite, ne laisse en outre pas présager d'une telle postérité.

Pour aller plus loin

Benoît Charruaud, *Louis Blanc. La République au service du socialisme. Droit au travail et perception démocratique de l'État*, thèse en histoire du droit, université Strasbourg III, 2008.

Francis Demier, « Introduction » et « Louis Blanc face à l'économie de marché », *in* Francis Demier (dir.), *Louis Blanc. Un socialiste en République,* Éditions Créaphis, Paris, 2005, p. 5-15 et p. 133-150.

Charles Robin, Louis Blanc. Sa vie, ses œuvres, A. Naud, Paris, 1851.

Georges Weill, *Histoire du parti républicain en France de 1814 à 1870*, Félix Alcan, Paris, 1900.

Chapitre 11

Un républicanisme à tendance sociale. La Réforme de Baune et Flocon

Andrea Lanza

Le jugement qu'un républicain critique comme Victor Bouton porte en 1849 sur *La Réforme* est pour le moins tranchant : « Ce qui donne à *La Réforme* une importance qu'elle n'a pas, ce qui la grandit, c'est l'idée révolutionnaire qu'elle éveille, c'est le souvenir de 93 qu'elle invoque ; *La Réforme* en elle-même est vide d'idées, pauvre d'hommes, nulle de caractère » (Bouton, 1849, p. 33). Malgré l'absence d'élaboration théorique dans ses colonnes, et malgré un tirage modeste – 1 860 exemplaires, aux trois quarts dévolus aux abonnés de province (Gossez, 1966, p. 124; Ledré, 1969, p. 129) –, *La Réforme* est un journal de première importance, depuis sa création en 1843 jusqu'à sa disparition en 1850. Cette importance découle du projet politique dont elle constitue l'organe d'expression et le centre de convergence : l'avènement d'une république qui inscrirait dans ses réalisations un ensemble de réformes sociales. Ce projet est construit autour d'un noyau de parlementaires avant 1848 et autour de la participation au gouvernement provisoire après les journées de Février.

Rallier tous les réformistes de France

Imprimé en grand format, sur quatre pages non numérotées, le journal présente une structure assez flexible et susceptible d'évolution : un article d'ouverture, portant très souvent pour titre la date du jour précédent, propose une synthèse commentée des faits de la veille. Un espace important est ensuite consacré aux comptes rendus des deux Chambres ou, après la révolution de Février, aux actes officiels. On peut lire dans les pages suivantes les nouvelles de l'étranger par pays, des informations sous forme de brèves, souvent explicitement tirées, comme les précédentes, des journaux locaux. Dans certains cas, ces nouvelles sont accompagnées d'une pointe d'ironie, liberté que l'on ne retrouve que rarement dans les autres rubriques du journal, et qui vient ici en renfort de ses objectifs politiques : « Les sacristains reculent. Pour mieux sauter ? Cela se pourrait

bien. Quoi qu'il en soit, nous aurons une inauguration solennelle du monument de Molière » (5 janvier 1844). Dans la suite du journal figurent tantôt la « revue des journaux », tantôt des approfondissements liés à des événements particuliers ou à des procès. Le journal présente aussi, sans que cela soit régulier, des rubriques telles que « Académie des Sciences » (où l'on peut lire le compte rendu des séances de cette institution) ou « Variétés » (avec des extraits de livres, des approfondissements théoriques consacrés aux sujets les plus divers, des druides à la législation maritime ou à la poésie ouvrière). La programmation des théâtres les plus importants de la capitale ou la table des valeurs de la Bourse sont parfois signalées en dernière page. La fin de la dernière colonne, ou plus rarement la dernière page ou la moitié de celle-ci, est occupée par les annonces. Les produits présentés sont très divers, des soins corporels et de la santé – par exemple « plus de cheveux blancs », ou les « nouveaux dentifrices dont l'usage est recommandé par les principaux recueils scientifiques » – jusqu'aux livres – ceux de l'éditeur Pagnerre par exemple, ou du socialiste Constantin Pecqueur - ou aux périodiques - comme La Démocratie pacifique ou La Revue indépendante ; souvent, les livres dont il est fait la publicité font l'objet d'un compte rendu dans le journal ou sont signés par des membres de la rédaction, d'où des entrelacements entre annonces publicitaires et choix éditoriaux. La partie inférieure des deux premières pages est consacrée au feuilleton, qui peut aussi bien être une chronique de théâtre (signée souvent par Étienne Arago) qu'une contribution consacrée aux arts et aux sciences ou un feuilleton littéraire, comme Le Meunier d'Angibault de George Sand (hiver 1845).

L'idée d'un journal républicain radical remonte au début des années 1840, mais ce n'est qu'en 1843, notamment grâce à la participation financière de Silas-René-Pierre Grandménil, que la société par actions est définitivement lancée et que le journal peut se monter. La rédaction est animée par deux républicains, Eugène Baune et Ferdinand Flocon, nés au tournant du siècle et dont la première véritable expérience politique remonte aux années d'espoir qui courent de la révolution de Juillet aux lois répressives de 1834. La crise économique et la liquidation de la première société après un an donnent l'occasion de relancer le journal qui, à la suite du rapprochement entre Ledru-Rollin, Godefroy Cavaignac, Étienne Arago et Louis Blanc, peut compter sur un nouveau conseil de rédaction. La Réforme peut alors devenir un journal de référence (Blanc, 1850, p. 14-16). En effet, dans son premier programme, paru dès 1841, bien avant la parution du journal, La Réforme fonde sa stratégie sur les rapports à établir avec les élus à la Chambre animés par un républicanisme radical. Le premier but qu'elle se fixe est « de servir de centre et

Acte de société de La Réforme, n° 1, 29 juillet 1843 (extrait)

« Ce journal a pour titre : La réforme ;

Il est destiné,

- 1° À rallier toutes les nuances de l'opinion démocratique, à leur servir de centre et d'organe ;
- 2º À former une opposition nouvelle dont les efforts tendent à obtenir, au moyen de réformes progressives, l'application réelle et complète du principe de la souveraineté du peuple reconnu et consacré par toutes nos Assemblées Nationales ;
- 3° À étudier la situation de l'agriculture, de l'industrie et du commerce ; à indiquer et réclamer les améliorations qu'elle exige dans l'intérêt général ;
- 4° À poursuivre les satisfactions que demande la condition des classes laborieuses ;
- 5° À enseigner aux citoyens les devoirs qu'ils ont à remplir, les droits dont ils doivent jouir et les avantages qu'ils ont à espérer de leur affranchissement;
- 6° Enfin, à rappeler aux Peuples que leurs véritables intérêts leur commandent de marcher désormais dans une voie d'union et de fraternité. »

d'organe aux réformistes de toute la France, de leur imprimer une même direction; de provoquer de leur part des pétitions identiques et complètes; enfin, de les grouper autour d'un drapeau unique, celui de la souveraineté et de l'indépendance nationale ». Le journal se propose ensuite « de préparer les élections parlementaires, de désigner les candidats en discutant leur mérite, et de tracer les devoirs et les droits des électeurs et des citoyens ». Il n'envisage qu'en troisième lieu une réflexion et une action politiques hors du Parlement, soit « exposer les principes d'une organisation sociale de la France en harmonie avec les vœux et les besoins de l'époque actuelle ». En d'autres termes, l'objectif est de devenir la référence pour la « vraie opposition, qui s'occupe des choses beaucoup plus que des personnes » (6 janvier 1844) ; et plus généralement pour tous les républicains démocratiques de différentes nuances qui, à partir d'un noyau bourgeois radical parisien, visent à s'élargir en se diffusant dans les classes ouvrières, parmi les socialistes républicains et dans toute la France. Les listes d'actionnaires, publiées par le journal même, reflètent ces efforts aussi bien que cette capacité. La quasi-totalité est masculine, les trois quarts sont parisiens et, dans une proportion égale, on a affaire à des bourgeois propriétaires. Mais on peut noter la présence de quelques fabricants et ouvriers. Parmi les noms politiquement significatifs, certains ont une histoire proprement républicaine (par exemple Ledru-Rollin, Cavaignac, Caussidière, Arago), mais d'autres sont des figures montantes des débats

socialistes (Leroux, Thoré, Celliez, et surtout Louis Blanc, qui collabore activement au journal).

Républicanisme et socialisme dans La Réforme sous la monarchie de Juillet

Le premier numéro de *La Réforme* paraît le 29 juillet 1843. La date est évidemment symbolique, puisqu'elle fait directement référence aux Trois Glorieuses. La parution de la deuxième livraison, qui donne le signal d'un rythme de parution régulier, intervient un mois plus tard. Au cours de ses cinq premières années, *La Réforme* mène une propagande d'opposition. L'un des sujets qui occupe alors le plus les pages du journal est la construction de la nouvelle enceinte fortifiée de la capitale, décidée par Adolphe Thiers pendant les premiers mois de 1840 alors qu'il était président du Conseil. Comme d'autres organes du radicalisme républicain, tel *Le Populaire* de Cabet, *La Réforme* ne rate pas une occasion de dénoncer l'embastillement de Paris et le caractère éminemment répressif du système de fortifications et forts visant à garantir le contrôle de la capitale et à prévenir tout mouvement révolutionnaire. Ce sujet permet aussi à la rédaction de marquer ses distances avec le journal politique d'opposition de nuance républicaine modérée, *Le National*.

Ces cinq premières années sont caractérisées avant tout par la mise en lumière de la question sociale et par le souci de se situer face aux différentes écoles socialistes. Ainsi, les saint-simoniens et les fouriéristes, « trop exclusivement préoccupés d'une grande réforme sociale, professent pour les réformes politiques un dédain que nous ne saurions partager » (6 janvier 1844). Les rédacteurs de La Réforme revendiquent au contraire la prise en compte de la politique, notamment sur deux plans : la nécessité d'une révolution, entendue comme une « secousse » (24 mars 1844) permettant l'avènement de la souveraineté du peuple, et la centralité de l'activité parlementaire. Les rédacteurs écrivent : « Il faudrait citer ici presque tous les écrivains, presque tous les journaux qui aspirent à servir la cause de la démocratie ; il en est bien peu qui ne comprennent pas la solidarité nécessaire du socialisme et de la politique » (18 mai 1844). L'affirmation pourrait surprendre : elle est formulée au moment où le socialisme revêt de plus en plus un caractère politique, non seulement chez des penseurs qui ont conjugué saint-simonisme et républicanisme (Leroux et Buchez), mais encore dans le mouvement le plus organisé (le communisme icarien et son guide (Cabet) ainsi que dans les multiples défluents des Écoles fouriériste et saint-simonienne qui utilisent de plus en plus le langage des droits du citoyen et de la république. La conception de la politique promue par La Réforme se lit dans la question que soulève son numéro du 18 mai 1844 : « N'est-ce pas M. Arago qui, le premier, fit retentir dans l'enceinte parlementaire ce mot précurseur, ORGANISATION DU TRAVAIL? » Mais, encore plus que la perspective institutionnaliste, c'est la nécessité d'une secousse révolutionnaire qui révèle la distance théorique par rapport aux socialistes républicains. Ces derniers élaborent à la fin des années 1830 une nouvelle manière de penser l'histoire et la transformation sociale; ils sont socialistes parce qu'ils croient en un ordre naturel de la société qui s'accomplit dans l'histoire et que l'on peut comprendre grâce à la science sociale. L'attention porte alors sur le mouvement de la société, sur la capacité de dépasser l'actuel état de désorganisation du travail, en considérant la conquête du suffrage universel comme la conséquence d'une transformation de l'opinion publique et de la capacité des classes ouvrières à être une partie active et déterminante de cette opinion. La perspective de *La Réforme* est fort différente : la question sociale n'est qu'un ensemble de problèmes qui s'imposent par leur urgence, mais dont la solution ne requiert pas un changement dans la manière de penser et de pratiquer la politique : « Après s'être débattue depuis trente ans contre l'importation des idées anglaises, après s'être consumée en luttes et en agitations trop longtemps stériles, l'Idée française, rentrant dans la large voie ouverte par le génie montagnard, cherche une nouvelle ardeur, la solution du grand problème qui doit amener la consécration définitive des droits de l'humanité » (18 février 1844). La solution de la question sociale est tout entière dans la tradition républicaine; ainsi, polémiquant avec un article fouriériste où « on s'efforce de prouver que Napoléon avait conçu toutes les idées que les socialistes propagent aujourd'hui », les rédacteurs de La Réforme peuvent écrire : « assurément Napoléon n'avait emprunté ces idées ni à La Phalange, ni à La Démocratie pacifique, mais il les retrouvait dans ses souvenirs de l'école républicaine, dont il était sorti » (24 mars 1844).

La différence est également sensible dans le langage utilisé, ainsi qu'en témoigne la relative absence de certains termes, comme « progrès », « science sociale » ou « association », que les socialistes ne cessent d'utiliser. Dans un long article qui fait la une du 18 septembre 1843 et occupe les deux pages suivantes, Louis Blanc n'utilise jamais le mot « association », tout en envisageant la question de l'organisation du travail, alors que dans d'autres contextes, en s'adressant aux socialistes, ouvriers et bourgeois, il l'emploie fréquemment. Simultanément, *La Réforme* cherche et obtient des collaborations importantes parmi les socialistes républicains : Louis Blanc mais aussi Constantin Pecqueur écrivent des contributions fort valorisées par le journal. En 1847, Louis Blanc écrit un programme adopté par le journal où le terme-concept d'association joue

enfin un rôle important. *La Réforme* s'intéresse également aux mouvements sociaux et cherche à informer ses lecteurs d'une manière exhaustive et précise, comme le démontre l'attention portée aux événements petits et grands comme la grève des charpentiers parisiens lors de l'été 1845, grève que le journal contribue à ériger en sujet majeur du débat social et politique.

La plus grande partie du journal est toutefois consacrée aux discussions de la Chambre des Pairs et surtout à celles de la Chambre des députés. La Réforme les relaie avec beaucoup d'attention en publiant les comptes rendus de séances et des articles soutenant les positions défendues par les députés qui lui sont les plus proches. C'est par exemple le cas à l'occasion du débat sur la réforme du système carcéral, réforme jugée essentielle par tous les républicains radicaux car en lien avec la situation des prisonniers politiques – pour qui le journal organise de temps en temps des souscriptions. Au printemps 1844, lors du débat parlementaire sur cette question, La Réforme s'engage fermement contre le « régime des oubliettes » (13 mai 1844) en dénonçant l'impréparation et le cynisme du promoteur de l'isolement des prisonniers, Alexis de Tocqueville : « Comment est-il possible qu'un homme, qui a la prétention de traiter la question des prisons à un point de vue philanthropique, paraisse ignorer les odieuses applications que l'on fait, depuis plusieurs années, de ses idées et de son système? » (6 mai 1844).

La révolution de Février éclate de manière presque inattendue. Le 20 janvier 1848, La Réforme ironise sur le fait qu'on peut trouver « piquant d'interdire un banquet réformiste au nom d'une loi de la Révolution. Maladroits, qui jouent avec les grands souvenirs d'une nation, comme les enfants avec les armes à feu! ». Jusqu'à la mi-février, le journal informe laconiquement de la distribution de cartouches dans les casernes de la garde municipale et des travaux accélérant les réfections des meurtrières (« nous tombons décidément sous le régime de la police ! », 16 février 1848). Ses rédacteurs donnent alors l'impression de moins s'attendre à une accélération révolutionnaire qu'à une réaction répressive. La proclamation de la république prend *La Réforme* par surprise. Le 25 février, pour la première et la dernière fois, la structure en colonnes laisse place à un titre unique et au bref communiqué officiel. La justification arrive à la suite : « Il nous est impossible d'écrire ; les faits nous entraînent ; à plus tard les chroniques ; il faut laisser, aujourd'hui, la parole à la victoire ; elle est dans Paris, elle est complète, elle est magnifique de puissance et de miséricorde. Que le peuple reste debout jusqu'à la consécration de ses droits, c'est là toute la sagesse et toute la politique! » Les jours qui suivent, le journal ne se compose que des actes officiels de la nouvelle République,

de la liste des blessés et des nouvelles de l'étranger. Le 27, un entrefilet initial informe sur le prix du journal : « *La Réforme* se vend 10 centimes le numéro pris au bureau. Les crieurs ne peuvent pas exiger un prix supérieur, ayant la facilité de prendre 100 exemplaires au prix de 7 fr. 50 » (Feyel et Lenoble, 2011, p. 195-196).

La rédaction de *La Réforme* œuvre activement à la naissance de la République en constituant une sorte de représentation non seulement du républicanisme radical, mais plus encore des attentes populaires. Il s'agit toujours de contrebalancer l'hégémonie du républicanisme modéré du National au sein du gouvernement provisoire. Le groupe de La Réforme gère l'accélération qui mène à la proclamation de la république et obtient de faire entrer ses hommes au gouvernement et de les placer à des fonctions stratégiques. Le journal reflète alors l'incapacité plus générale des républicains à composer au lendemain de la victoire avec la pluralité des conceptions de la république. Jusqu'au 4 mars, La Réforme ne publie aucun commentaire sur les faits passés ou en cours, à l'exception de la liste des blessés et des souscripteurs, les seules informations sur la situation en France sont constituées par les actes officiels. Le 4 mars, le journal reprend une activité éditoriale plus classique et publie de nouveau un article en une. Les premiers mots sont édifiants : « Le pouvoir souverain n'est pas encore constitué, la loi n'est pas faite, l'organisation tout entière est à créer pour qu'à l'avenir la justice sociale ne soit plus un mensonge. » Commence ainsi le long printemps de tensions et de campagne électorale pendant laquelle La Réforme soutient activement ses candidats. Comme beaucoup de ses contemporains, le journal a tendance à lire l'actualité au prisme de la grande Révolution : « Nous ne voulons pas irriter la Révolution contre les influences perverses des régimes déchus; mais nous ne voulons pas être dupes. [...] Est-ce une nouvelle conspiration comme celle de 1792 ? » (11 mars 1848). Après les journées de Juin 1848, le destin de la République se confond avec la définition qu'on entend lui donner.

Juin 1848 : l'heure des choix pour La Réforme

Pour mesurer les forces et les faiblesses de *La Réforme*, il est utile de l'observer au moment des journées de Juin, qui marquent à la fois l'explosion de cette tension et la crise profonde des espoirs du républicanisme démocrate et socialiste. Les faits occupent peu d'espace, et les commentaires encore moins ; l'utilisation fréquente de l'adjectif « triste » rend bien compte de l'atmosphère de ces pages. Les 26 et 27 juin, le journal ne compte qu'une page et demie, toute publicité est arrêtée et les annonces cessent de paraître. Le 27, le journal note : « Cette cruelle guerre est finie : mais que de sang versé ! Que de douleurs dans les familles ! » Et,

le même jour : « Que ce terrible exemple nous serve à tous de leçon et d'enseignement! » Dans les jours qui suivent, aucun commentaire n'est consacré à la bataille, les petites nouvelles relatent les conditions sanitaires ou la mort de blessés qui ont combattu des deux côtés des barricades. Il faut attendre le dimanche 2 juillet, et un article en deux parties qui est conclu la semaine suivante, pour que le ton change. Dans « La conspiration de la calomnie », La Réforme justifie son silence face à une telle violence : « Cette horrible bataille de quatre jours, cette tuerie sauvage entre frères nous avait profondément désolés; nous n'aimons pas le sang et si nous étions révolutionnaires ardents, conspirateurs endurcis, quand la monarchie fermait au droit comme au peuple toutes les issues, démocrates progressistes sous la République, nous n'avons d'autre espérance, d'autre religion, d'autre code que le suffrage universel qui, seul, est une ancre sûre au milieu de nos tempêtes, et qui seul peut nous donner les moyens et les garanties du progrès continu. » Le journal ne revient jamais véritablement sur ce qui s'est passé, il se concentre sur le présent pour dénoncer le climat de vengeance, la volonté de ne pas apaiser les déchirures. Il accuse les « criées publiques de noms suspects, ces dénonciations infâmes », il fustige ceux qui considèrent « des faubourgs entiers comme un bagne, comme un camp de pestiférés ». Pour décrire le comportement des vainqueurs, La Réforme forge une expression à forte charge politique : « Des barricades de calomnies contre des barricades de révolte ».

En républicains respectueux de la volonté issue du suffrage universel, les rédacteurs du journal jugent que « l'insurrection de juin est un fait coupable » et qu'elle déchire la patrie ; toutefois, ils manifestent aussi et surtout « indignation et mépris pour ces marchands de calomnies atroces qui font commerce de têtes coupées, de devises d'argot, de vitriol ardent, de mutilations hideuses, de distributions empoisonnées et par-dessus tout de lâches dénonciations contre les ennemis qui les gênent et qu'ils veulent perdre en les jetant au bourreau! ». Ainsi, au lendemain des journées de Juin, le journal s'en prend principalement à l'acharnement des vainqueurs et au climat de répression irrationnelle. Les mois suivants, La Réforme suit les procès contre les insurgés, publiant les nouvelles, les noms et les statistiques (métiers, âges des déportés) des condamnés. Attaché à la pacification au sein de la République, le journal consacre beaucoup d'espace à la mort du citoyen Auguste Dornès qui, tout en s'étant sacrifié pour la défense de la république du côté de l'Ordre, s'est prononcé dans une lettre en faveur de l'organisation d'un secours public pour les familles des insurgés tués (21 juillet 1848). Le journal publie aussi la lettre écrite par les volontaires d'un bataillon de la garde mobile qui déclarent avoir combattu eux aussi pour les droits du peuple « car nous sommes peuple plus que personne et c'est à la cause du peuple que nous avons voué nos jours », avant de rappeler : « dans ces convois de prisonniers qui laissent tant de familles en deuil, nous avons aussi des frères et des amis ; croyez que nous pleurons comme vous sur ces déplorables résultats après de si beaux espoirs » (2 septembre 1848). La dernière année de *La Réforme* est placée sous le signe de la désillusion face à une République gouvernée par la réaction faisant de l'ordre « le saint, le dieu du jour » (15 août 1849). Comme l'écrivent ses rédacteurs, le journal est engagé dans « une lutte incessante entre le pouvoir et nous ; lutte suprême qui nous laisse meurtris et qui nous retrouve sans cesse sur la brèche ». Ces mots sont écrits dans le dernier numéro paru, le 12 janvier 1850.

Fédérer les réformateurs : un bilan en demi-teinte

Dans son bulletin du 8 mai 1843, le préfet de police Delessert rapporte à son ministre que *La Réforme* est « alliée aux hommes de cette opinion », c'est-à-dire aux sociétés secrètes. Par conviction, ou plutôt par opportunisme, Delessert ne cesse d'évoquer dans ses rapports quotidiens les dangers de conspiration. Il est toutefois probable que, contrairement aux socialistes et aux communistes, partisans de la propagande et non de l'insurrection, les républicains radicaux de La Réforme entretiennent des liens avec de petites fractions insurrectionnelles. Le centre de leur projet est toutefois ailleurs : le journal cherche à fédérer autour des principes républicains et de l'héritage révolutionnaire un ensemble hétérogène de milieux. À cette fin, l'accent porte non seulement sur l'opposition au gouvernement et au régime orléaniste, mais aussi sur le fossé qui le sépare du républicanisme modéré, celui du National. La Réforme cherche ainsi à apparaître comme la seule véritable référence d'un républicanisme radical et ouvrier capable de s'approprier la question sociale. Cette affirmation est toutefois constamment contestée. Ainsi, les ouvriers de L'Atelier, d'habitude très conciliants, écrivent en octobre 1843 : « Nous regrettons de ne pas savoir encore comment elle entend ces réformes sociales, quel système de modification elle veut introduire dans les lois qui régissent la société. » Au fil des années, La Réforme arrive pourtant à atteindre en partie ses objectifs. Le journal diffuse des lettres ou pétitions des journaux ouvriers ou d'hommes impliqués dans les réseaux internationaux ; Marx ou Bakounine publient ainsi dans ses colonnes. Le journal s'attire toutefois de nombreuses critiques, comme celle d'Étienne Cabet dans son pamphlet de 1845 Le salut est dans l'union, la concurrence est la ruine. Dépourvue d'une position théorique figée, La Réforme peut à la fois convaincre et décevoir tous les courants démocratiques de son époque, en s'imposant comme noyau politiquement hégémonique à la Chambre. Après le printemps 1848, le journal devient rapidement la cible de la répression du parti de l'Ordre. Louis Blanc doit quitter la France pour s'exiler en Angleterre au cours de l'été 1848, tous les autres rédacteurs sont mis au ban des débats politiques, et la plupart sont contraints à l'exil l'été suivant, en 1849 (par exemple Ledru-Rollin et Arago). En 1850, le journal cesse de paraître et ses derniers représentants sont à ranger au nombre des victimes de la chape de plomb qui s'abat sur les républicains après le 2 décembre 1851.

Pour aller plus loin

Louis Blanc, *Pages d'histoire de la révolution de Février*, Au bureau du Nouveau Monde, Paris, 1850.

Victor BOUTON, *Profils révolutionnaires par un crayon rouge*, Chez tous les libraires, Paris, 1848-1849.

Gilles Feyel et Benoît Lenoble, « Commercialisation et diffusion des journaux au XIX° siècle », *in* Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX*° siècle, Nouveau Monde Éditions, 2011.

Rémi Gossez, « Presse parisienne à destination des ouvriers 1848-1851 », in Jacques Godechot (études présentées par), *La Presse ouvrière*. 1819-1850, Société d'histoire de la révolution de 1848, Paris, 1966.

Charles Ledré, « La presse nationale sous la Restauration et la monarchie de Juillet », in Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou, *Histoire générale de la presse française*, volume II, Presses Universitaires de France, Paris, 1969.

Chapitre 12

Égalité et communauté, la presse communiste. L'Intelligence, Le Moniteur républicain, L'Homme libre, L'Égalitaire, La Fraternité de 1841, Le Travail, L'Humanitaire et La Fraternité de 1845

Alain Maillard

Pour la période 1836-1847, l'historiographie « néobabouviste » évoque surtout, en matière de presse, les huit journaux suivants : L'Intelligence, Le Moniteur républicain, L'Homme libre, L'Égalitaire, La Fraternité de 1841, Le Travail, L'Humanitaire et La Fraternité de 1845. Quels ont été les critères de ce classement ? Sans doute leur conception radicale de l'égalité, laquelle mène implicitement ou explicitement à celle de « communauté des biens, des travaux et des jouissances », au sens babouviste du terme. En outre, quand Théophile Thoré déclenche une polémique avec son article intitulé « Babouvisme », paru en novembre 1839 dans le Dictionnaire politique, et derechef, quelques jours après, dans Le Journal du peuple, la plupart des rédacteurs de ces journaux sont amenés, soit dans leur journal, soit dans des publications spécifiques, à défendre la mémoire de Babeuf et de Buonarroti. Sans doute le qualificatif « babouviste », employé à l'époque, et celui de « néobabouviste », vraisemblablement formé par Jules Prudhommeaux en 1907 et depuis utilisé par les historiens, se révèlent trop réducteurs et ne rendent pas compte des spécificités théoriques et politiques de ces courants. Sur le plan chronologique, les différences sont caractéristiques : les quatre premiers journaux sont très hétérogènes et leurs programmes peu définis, tandis que les quatre autres, qui se déclarent désormais communistes, développent une conception précise de la communauté égalitaire et se découvrent des divergences philosophiques. Pour comprendre ces mutations, il importe de commencer par le contexte dans lequel ces journaux ont surgi.

Avant et après le banquet de Belleville

Au cours des années 1839-1840, il se produit une clarification théorique parmi un groupe de conspirateurs qui sont, pour beaucoup, très proches de Blanqui. À la différence de ce dernier, qui se préoccupe surtout de la question de la prise du pouvoir, eux sont aussi passionnés par les questions de doctrine. Après dix ans de combats et de débats intenses qui accouchent d'idées et d'un langage inédits, ils éprouvent le besoin d'expliciter leur vision du monde, d'établir un plan complet de transformation sociale, de définir leur identité, en nommant autrement l'avenir. Théodore Dézamy écrit en juin 1840, dans le deuxième et dernier numéro de son journal, L'Égalitaire : « Frères ! Tous les partis qui s'occupent du problème humanitaire ont des organes de leur opinion : Buchésistes, fouriéristes, légitimistes pur-sang et légitimistes de sacristie, les compères et les coryphées de la dictature impériale, les conservateurs girondins comme les démocrates empiriques [les républicains du National]. Tous s'activent selon leur but, tous ont une organisation plus ou moins régulière. L'école égalitaire, elle seule, demeurerait-elle en arrière du mouvement social? » Ce besoin impérieux d'exposer au grand jour la différence spécifique de cette « école égalitaire » dans l'échiquier idéologique et politique se fait jour aussi le mois suivant, le 1^{er} juillet 1840, lors de la tenue du banquet de Belleville, nommé dans les comptes rendus « premier banquet communiste ».

Réservé au vocabulaire des droits collectifs sous l'Ancien Régime, l'adjectif « communiste » n'a que très tardivement pris un sens politique, chez Victor d'Hupay en 1785 et V. Poinsot en 1835. Quant au substantif, Restif de La Bretonne l'a employé en 1797 pour désigner un système social de communauté des biens. C'est à partir de 1839 que l'adjectif est utilisé de plus en plus fréquemment dans les franges radicales du parti républicain. Pour être admis dans l'Association des travailleurs égalitaires, une société secrète parisienne et lyonnaise dont le formulaire est découvert par la police à l'automne 1839, les dirigeants doivent prononcer devant le récipiendaire ce genre de phrases : « Écoute avec confiance et sans crainte ; tu es avec des Républicains communistes, et par conséquent tu commences à vivre sous l'ère de l'égalité. [...] Jure de vouer ta fortune et ta vie à l'établissement de la République, fondée sur la communauté » (Grandjonc, 2013, vol. 2, doc. 14). Quelques mois après, le 1^{er} juillet 1840, Théodore Dézamy et Jean-Jacques Pillot, qui ont été empêchés auparavant par les animateurs républicains du banquet démocratique du Xe arrondissement de porter un toast, organisent leur propre rassemblement à Belleville. Dans la salle du Grand-Saint-Martin, pavoisée de drapeaux tricolores, ils accueillent 1 200 personnes. On compte parmi les intervenants de nombreux gens de métier, mais aucune femme. Le toast du citoyen William-Louis, peintre d'histoire, atteste que le mot « communauté » est devenu, à leurs yeux, indispensable : « Après dix ans de constance, de persécution et de lutte qui nous ont souvent séparés, nous nous revoyons aujourd'hui à la table du prolétaire. Tous compagnons d'infortune, tous ayant ajouté à cette devise : égalité! fraternité! un mot nouveau, celui de communauté! » Un autre toast porté par le citoyen Rozier, coiffeur, précise de quelle communauté il s'agit : « À l'égale répartition des droits et des devoirs, c'est-à-dire à la communauté des travaux et des jouissances! » L'adjectif « communiste » n'est employé que dans le titre (« Premier banquet communiste ») et la conclusion de la brochure publiée par Dézamy, Pillot, Dutilloy et Homberg. Quant au substantif « communisme », il n'est pas encore avancé. Un journaliste libéral, Léon Faucher, sans doute intéressé de voir le parti républicain débordé sur sa gauche par un nouveau concurrent, décrit cet événement dans Le Courrier français du 3 juillet. Il note : « [...] les disciples de Babœuf [sic], les communistes, ont voulu manifester publiquement leurs doctrines et avoir aussi leur banquet; mais ils n'ont pas trouvé dans la presse radicale un journal qui consentît à leur faire un prospectus. [...] Mais nonobstant ces oppositions muettes ou déclarées, le parti communiste a passé outre » (Grandjonc, vol. 2, doc. 19). Les adeptes de la communauté égalitaire qui s'expriment à Belleville sont ici apparentés à des babouvistes et dénommés « les communistes »; ils forment le « parti communiste », locution qui apparaît vraisemblablement pour la première fois. Le 11 juillet, l'Allgemeine Zeitung publie à Augsbourg une version de cet article et transcrit ces expressions en allemand. Dans la seconde quinzaine de juillet, c'est le substantif « communisme » qui commence à se répandre. Ainsi, par exemple, Le National du 25 juillet l'emploie à propos de l'« incident » suivant : la cérémonie d'anniversaire de la mort d'Armand Carrel, organisée devant sa tombe, au cimetière de Saint-Mandé, a été perturbée par Numa Dufraisse qui est intervenu « au nom du communisme » contre Le National (Grandjonc, vol. 2, doc. 20). Après avoir un temps collaboré avec Cabet, leur aîné, ces communistes sont amenés tour à tour à rompre avec celui que ses disciples nomment « Papa Cabet » – qui cherche depuis son retour d'exil en Grande-Bretagne à représenter le « parti communiste » – et à dénoncer ses méthodes autoritaires; en outre, les ouvriers de ce courant lui reprochent son mépris de classe – il est avocat – à leur égard. C'est dans ce contexte qu'ils créent leurs propres organes de presse, l'année suivante, en 1841 : La Fraternité, Le Travail, L'Humanitaire. Ces journaux ont donc une identité idéologique et politique plus forte que les quatre précédents. Leur doctrine a désormais un nom. Il leur faut maintenir la définir.

Une presse de doctrine et de débat

Quatre journaux communistes néobabouvistes existent dès avant le banquet de Belleville. *Le Moniteur républicain* et *L'Homme libre* sont des feuilles clandestines publiées dans des conditions précaires par des militants de sociétés secrètes. Le premier paraît huit fois irrégulièrement de novembre 1837 à juillet 1838; le second connaît trois parutions en août et septembre 1838, un quatrième numéro est saisi par la police. De *L'Homme libre*, il ne reste aucun exemplaire. Des allusions et des extraits figurant dans les procès-verbaux de justice en donnent un vague aperçu. Le titre en rappelle un autre : le *Journal des hommes libres*, un périodique jacobin de la Révolution, auquel ont collaboré un temps des personnages impliqués dans la conjuration babouviste (Pierre-Antoine Antonelle et Félix Le Peletier).

Très différente est L'Intelligence, tantôt hebdomadaire et plus souvent mensuelle, qui paraît de façon irrégulière en raison des tracasseries financières et policières (septembre 1837, avril-octobre 1838, septembreoctobre 1839, janvier-février 1840, soit treize numéros en tout). « Journal du droit commun », puis « Journal de la réforme sociale », L'Intelligence est le mieux écrit et présenté de ces journaux. Son principal rédacteur, Albert Laponneraye, pourtant novice dans le journalisme, fait preuve d'un certain professionnalisme. Dans les derniers numéros, des articles sont écrits par Richard Lahautière, le futur directeur de La Fraternité de 1841. Laponneraye laisse par la suite un témoignage précieux dans le numéro 6 du Populaire : « Histoire du journal L'Intelligence ». Il y raconte que, durant l'hiver 1838-1839, il a cherché à obtenir 1 200 à 1 500 abonnements, en vain. Il y livre aussi des chiffres concernant la gestion des derniers numéros: 750 actions placées (7 500 francs); 6 863 francs pour les abonnements à Paris et 12 977 francs pour les départements. Le total des dépenses est de 47 995 francs et celui des recettes de 27 340 francs.

Le quatrième journal est entièrement rédigé par Théodore Dézamy : L'Égalitaire. Journal de l'organisation sociale. Il paraît en mai et juin 1840, juste avant la tenue du banquet de Belleville. L'Égalitaire s'apparente plutôt à une revue : le format est de petite taille et chaque numéro comprend trente-deux pages. Ce mensuel doit former au bout d'une année « un volume in-8° ». Le numéro coûte 30 centimes et on peut s'abonner pour un an (6 francs) ou six mois (3 francs).

L'année 1841 voit éclore trois journaux mensuels qui présentent un contenu doctrinal plus développé, avec une spécificité sémantique : tous utilisent les termes « communiste » et « communisme » pour désigner leur doctrine. Au mois de mai, Richard Lahautière lance à Paris *La Fraternité*. Le sous-titre des six premiers numéros est « Journal moral et politique ».

À partir du septième, c'est-à-dire quand Lahautière cesse d'en être le directeur, le sous-titre devient « Journal mensuel ». La Fraternité, « de 1841 », continuée par André-Marie Savary et quelques autres, cesse de paraître en mars 1843 (dix-sept numéros auront été publiés en tout), mais le journal est relancé en janvier 1845 par un collectif d'ouvriers, dont Savary. La Fraternité de 1845 a pour sous-titre « Organe des intérêts du peuple » puis « Organe du communisme ». Dans le numéro de février, il est annoncé que le premier a été tiré à 1 200 exemplaires et qu'il est déjà épuisé. On demande aux lecteurs d'en rapporter au bureau. D'après Jacques Grandjonc, ce journal « pouvait subsister avec 300 exemplaires ». C'est ce réseau qui se montre le plus résistant en publiant un numéro par mois jusqu'en février 1848. En juin 1841, cette fois-ci à Lyon, un groupe d'ouvriers crée, après sa rupture avec Cabet, Le Travail. Organe de la rénovation sociale. Un prospectus et trois numéros mensuels, imprimés à 500 exemplaires par Lépagnez, à la Croix-Rousse, sortent jusqu'en septembre. Enfin, en juillet et août 1841, un collectif animé par les frères Charavay publie à Paris L'Humanitaire. Organe de la science sociale. Dans son premier numéro, il est indiqué en manchette : « L'Humanitaire paraît une fois par mois, du 5 au 10. » Charavay rapporte que le premier numéro de L'Humanitaire est tiré à 1 000 exemplaires. L'imprimeur n'ayant pas corrigé les nombreuses « fautes grossières », un nouveau tirage, à 300, est réalisé. De nombreux exemplaires de la première impression corrigés à la main circulent également.

Le mode de présentation de ces journaux est celui d'une presse en quête de respectabilité intellectuelle et politique. Seul *Le Moniteur républicain* se distingue : c'est une feuille (deux pages) mal imprimée, au contenu provocateur, et dont les numéros sont datés selon le calendrier révolutionnaire. Au-dessus du titre, figure un dessin suggestif rappelant partiellement la « Liberté guidant le peuple » de Delacroix : une femme, au buste et aux pieds nus, coiffée d'un bonnet phrygien, juchée sur une barricade, derrière un drapeau bleu-blanc-rouge, tient un fusil. De chaque côté de cette allégorie, une devise est mise en exergue : « Prudence, Courage, Persévérance » et « Unité, Égalité, Fraternité ». Mais, au numéro 6, l'éditorial commence par cette citation de Billaud-Varennes : « On ne juge pas un roi, on le tue. » Clandestin, *Le Moniteur* met en capitales en bas de la dernière page : « IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE. »

Les autres journaux comportent le plus souvent huit pages, dans lesquelles la réflexion prime l'action. *L'Intelligence* est composée de quatre parties : politique, littérature, sciences et beaux-arts. On y lit des articles portant sur la politique intérieure, les persécutions contre les républicains, les pièces de théâtre du moment pour public modeste, les chansons

politiques, un feuilleton, tel ce conte fantastique, *Le Revenant*, de Charles Noiret, ouvrier de Rouen... Bien sûr, ce journal vise à divulguer les idées de Laponneraye qui sont condensées par exemple dans un « catéchisme » (« républicain » ou « démocratique »). Autre terme qui a alors un sens positif : il s'agit de créer une « propagande » – qui est d'ailleurs le titre d'un journal éphémère qui remplace provisoirement *L'Intelligence* en octobre et novembre 1839.

À partir de 1841, ces journaux, qui se qualifient désormais de « communistes », sont avant tout en quête de « doctrine », de « science sociale » (ces termes figurent souvent en tête d'article dès la première page), dont ont besoin les prolétaires pour s'affranchir. Ils s'efforcent d'en énoncer les postulats philosophiques. Des principes républicains de liberté, d'égalité, de fraternité, d'unité, d'indivisibilité, on tente de déduire les modalités d'une organisation sociale parfaite reposant sur la communauté des biens. Parallèlement, on cherche dans l'Antiquité et certaines époques plus récentes des précurseurs qui annoncent la marche de l'humanité vers le communisme. Des articles sont régulièrement consacrés aux débats philosophiques et politiques avec les autres écoles. Des livres, des brochures, des journaux publiés par d'autres groupes sont signalés. Des comptes rendus, pas nécessairement négatifs, en sont donnés ; par exemple celui du livre de Constantin Pecqueur, *Théorie nouvelle d'économie sociale*.

En revanche, l'actualité politique est très peu abordée dans ces journaux, notamment dans Le Travail et L'Humanitaire. La Fraternité de 1841 et La Fraternité de 1845 y consacrent plus souvent des articles. Sous la plume de Lahautière, un bilan entièrement négatif des onze années de règne de Louis-Philippe est dressé. Les répressions policières ou militaires du régime sont condamnées. Ainsi, en mars 1845, les ouvriers de La Fraternité dénoncent les expulsions de « plusieurs littérateurs socialistes allemands, qui n'avaient pas cessé de prêcher dans le journal le Vorwartz (En avant) la sainte alliance des deux peuples. Parmi eux se trouve le philosophe communiste M. Charles Marx, de Trèves ». En août 1845, ils condamnent fermement l'« enfumade » d'une tribu entière commise par les troupes du colonel Pélissier dans des grottes de la région du Dahra : « Un horrible sacrifice au dieu des carnages a été consommé en Algérie, non par les hordes arabes, mais, ô honte! au nom de la civilisation européenne, par des Français! » Le regard sur les autres peuples est alors très largement orienté par un universalisme chauvin. Ce messianisme républicain explique aussi en partie pourquoi La Fraternité de 1845 condamne sévèrement, en mai 1847, le premier départ des disciples de Cabet pour le Texas : un communiste français ne saurait « abandonner le foyer où s'élaborent

Plan de la rédaction de L'Humanitaire*

- « Il sera divisé en quatre parties distinctes.
 - La 1^e Sera la partie doctrinale.
- La 2^e Sera le développement d'un plan complet d'organisation communautaire, donné par fragments.
- La 3^e Sous le titre de *Variétés* contiendra les faits divers, les lettres que l'on recevra, la réponse aux objections, et dans
- La 4^e On constatera les progrès de la science sociale, de la science physique et de toutes les sciences en général.
- NB. On ne traitera les questions politiques que dans les faits divers, et lorsque l'occasion se présentera de les considérer sous le point de vue communiste. »
- * « Principes fondamentaux adoptés dans la séance du 20 juillet » [et dans les suivantes jusqu'au 1^{er} août 1841], Archives nationales, Paris, CC 791, copie manuscrite. Document 26 du tome II du livre de J. Grandjonc, *Communisme/Kommunismus/Communism*, p. 509.

toutes les grandes idées qui, de ce point, rayonnent et se répandent sur le monde qu'elles doivent régénérer ».

De la république à la communauté des biens

Le Moniteur républicain est une simple « feuille » tournée vers la dénonciation du régime orléaniste et l'incitation à le renverser et le remplacer par une république sociale. Le programme reste imprécis et l'on perçoit des hésitations, au fil des numéros, entre le projet robespierriste de limitation du droit de propriété et le programme babouviste de la communauté des biens. D'après l'arrêt rendu par la cour d'assises de la Seine, les numéros de L'Homme libre « ne constituent rien autre chose qu'une exposition de doctrines et de principes $[\dots]$ ».

L'Intelligence est écrite dans la même conjoncture politique. Les démocrates révolutionnaires jugent le pouvoir vacillant : « On se croyait alors, se souvient Laponneraye, à la veille des plus grands événements ; L'Intelligence, dans un instant donné, pouvait devenir le drapeau autour duquel se seraient ralliés les soldats de la démocratie triomphante. » Le journal déclare vouloir rendre « des services à la sainte cause de l'égalité » et être l'« organe le plus avancé, le plus énergique de la Démocratie ». Le prospectus de présentation du journal indique le sens du titre : « L'homme est en possession de deux grandes puissances : l'intelligence et le travail. » Laponneraye est l'un des tout premiers historiens à réhabiliter Robespierre au début des années 1830. Il publie dans cette période le projet de Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et des œuvres choisies de

l'Incorruptible. Dans ses cours publics sur la Révolution française (qui lui ont valu cinq ans de prison), il combine habilement le langage jacobinobabouviste et celui des saint-simoniens pour montrer que les révolutions de 1789 et de 1830 ont été interrompues et confisquées par une nouvelle classe d'exploiteurs, la « bourgeoisie ». Les « exploités » (le « peuple », les « prolétaires ») doivent continuer ces révolutions jusqu'à l'établissement de l'égalité réelle. On retrouve ces analyses dans L'Intelligence. Quand éclate la polémique sur le babouvisme, Laponneraye y consacre son éditorial (février 1840). Il défend la mémoire du Tribun mais il concède à Théophile Thoré que la doctrine de Babeuf « niait le progrès et la perfectibilité [...], enserrait l'espèce humaine dans un indestructible réseau. [...] Soyons donc babouvistes, mais babouvistes progressistes [...] ». En 1841, Laponneraye se rapproche de Cabet. Le théoricien du communisme icarien lui a demandé d'écrire une histoire de L'Intelligence, dans laquelle Laponneraye présente son ancien journal comme un précurseur de la presse communiste qui vient de naître : « Ce journal [...] était l'étendard du parti égalitaire, du parti communiste » ; et il précise dans une note de bas de page : « L'Intelligence ne s'est jamais avouée communiste parce qu'elle ne jugeait pas qu'il fût opportun de le faire alors ; mais les idées et les principes qu'elle développait menaient droit à la Communauté. »

Théodore Dézamy prend également la défense de Babeuf dans *L'Égalitaire*. Il y écrit dans le deuxième numéro une « réfutation » de l'article sur le babouvisme publié huit mois plus tôt par Théophile Thoré et conclut par cet appel à la rénovation : « Nous répétons, en terminant, que nous ne prétendons pas nous immobiliser à Babeuf, et que, tout en rendant à notre grand *martyr* un hommage mérité, nous nous efforcerons de le devancer dans la carrière. » Il discute par ailleurs les doctrines dominantes (notamment l'utilitarisme) mais n'a pas le temps d'aborder celles de Saint-Simon et de Fourier (annoncées pour le numéro 3), ni de « décrire méthodiquement notre théorie » (pour le numéro 4). Il tient sa promesse, mais autrement, en faisant paraître un livre important, le *Code de la communauté* (1842). On y découvre que les débats suscités par la presse communiste de 1841 ont infléchi sa pensée : Dézamy s'est rallié aux thèses matérialistes soutenues par *L'Humanitaire*.

Les deux *Fraternité*, *Le Travail* et *L'Humanitaire* énoncent d'abord et avant tout les principes d'un nouveau système social, c'est-à-dire une « science sociale » inséparable d'un projet de « rénovation sociale ». Ce système social prend toujours le nom de « communauté » (égalitaire, fraternelle, unitaire...) et de « communisme ». « Pourquoi nous sommes communistes », titre le numéro 2 du *Travail* en juillet 1841. À l'origine, *La Fraternité* devait s'appeler *Le Communiste* et être animée par Jules Leroux et

Richard Lahautière. Mais un désaccord entre eux a conduit ce dernier à fonder son propre journal en le titrant avec une locution républicaine plus neutre et plus œcuménique.

Chaque groupe de rédacteurs cherche à définir son « communisme » en se démarquant des républicains libéraux du National, des écoles socialistes et en convergeant autour de l'idée que la communauté n'est pas l'association (l'autre mot clé des débats de l'époque) : les ateliers sociaux de Louis Blanc, les coopératives de Philippe Buchez, les phalanstères de Charles Fourier, les communautés d'Owen ne conduisent pas à l'égalité parfaite parce qu'ils ne remettent pas assez en cause la propriété privée. Les ateliers, les terres, les outils, les fruits du travail ne doivent pas appartenir à des « associations partielles » mais à tous. Ce qui légitime la propriété collective, ce sont les principes mêmes de la République, son unité et son indivisibilité, et les institutions territoriales qui les incarnent : la commune et l'État. C'est donc le refus des corps intermédiaires qui justifie dans la presse communiste des années 1840 le dépassement de l'association ou des micro-communautés par la communauté égalitaire et unitaire, nationale et internationale. Des nuances sont cependant perceptibles : L'Humanitaire, comme plus tard Le Communiste de Jules Gay (un numéro paru en mars 1849), présente une conception plus antigouvernementale, quasi anarchiste de l'organisation communautaire.

La référence explicite à Babeuf n'est plus centrale dans les journaux de cette période. Mais, si la polémique sur le babouvisme déclenchée en novembre 1839 est bien passée, les rédacteurs n'hésitent pas à rappeler de temps à autre que Babeuf et Buonarroti font partie des pères fondateurs du communisme. Ils y font aussi parfois référence de manière plus anecdotique. Ainsi, en février 1845, le numéro 2 de *La Fraternité* fait de la publicité pour un jeune artiste qui prépare des « bustes de Babeuf et de Buonarroti de même grandeur ».

Les rédacteurs définissent aussi leur conception du communisme à partir des divergences qu'ils se découvrent. Des désaccords entre les trois journaux apparaissent notamment à propos des principes philosophiques de la science sociale à bâtir. La Fraternité et Le Travail développent une conception spiritualiste et déiste du monde. L'Humanitaire propose de « proclamer le matérialisme » d'un point de vue naturaliste et athée. En outre, dans une réunion préparatoire, les « Humanitaires » remettent en cause le mariage, la famille, la patrie et l'idée de progrès. Leurs « coreligionnaires » de La Fraternité, du Travail et du Populaire s'inquiètent de positions aussi radicales et les réprouvent.

Des « redingotes » et des « blouses » apprentis journalistes

Les auteurs de ces journaux sont soit des hommes de lettres, soit des gens de métier, des « redingotes » ou des « blouses », selon les mots de Jules Vallès. Dans la première catégorie, Albert Philippe Dulin de Laponneraye (1808-1849) et Théodore Dézamy (1808-1850) incarnent ce que Max Weber appelle plus tard l'« intelligentsia prolétaroïde », des bacheliers déclassés qui entendent produire une grande œuvre théorique : sur l'histoire de France et la Révolution pour l'un ; sur le système de la communauté égalitaire pour l'autre. Tous deux sont instituteurs et vivent pauvrement. Ils sont engagés corps et âme dans le combat d'idées, l'écriture et la publication, sans être en mesure de jouer parallèlement un rôle politique important. Tous deux ont une santé chancelante et meurent d'épuisement autour de quarante ans.

Richard de La Hautière, qui écrit son nom Lahautière, est né en 1812. Licencié en droit en 1835 et devenu avocat, il a fait partie de la jeunesse des écoles. En janvier 1840, il publie une « Réponse philosophique », en défense de Babeuf, à l'article de Thoré et en 1841 *Les Déjeuners de Pierre*, des dialogues sur le communisme que Victor Hugo évoque de façon anachronique dans *Les Misérables*. C'est lui qui dirige *La Fraternité de 1841* jusqu'à son retour dans sa ville natale, Vendôme, en 1842. Grâce à ses fréquentations mondaines, Lahautière peut demander à des écrivains comme Marie-Sophie Leroyer de Chantepie et Adèle Giot un roman-feuilleton pour son journal.

Il en va autrement dans l'élite ouvrière des « blouses ». Certains sont instruits et portent d'ailleurs le chapeau et la redingote. C'est le cas d'André-Marie Savary, qui est un pilier des deux Fraternité. Né en 1810, il est cordonnier puis employé à la Compagnie du gaz. Ancien de la Société des droits de l'homme (1832), il est le seul prolétaire, avec Martin Bernard, à avoir figuré sur la liste des défenseurs des insurgés d'avril 1834, lors de leur procès devant la Cour des Pairs. Il incarne la figure de l'ouvrier philosophe décrite par Jacques Rancière dans La Nuit des prolétaires. En 1845, il relance avec Adam (cambreur), Fontan (cordonnier), Narcy (serrurier), Pinault (commis en librairie), Stévenot (compositeur typographe) et Voinier (teneur de livres) La Fraternité. Le discours philosophique est très présent dans le journal. Les ouvriers sont sermonnés et exhortés à s'instruire. En mai 1845, dans un appel intitulé « Sur la nécessité de l'étude comme moyen d'affranchissement », le paternalisme domine : « Mauvais frères, qui refusez d'accomplir l'honorable tâche de travailler à la délivrance commune, combien n'avez-vous pas perdu de temps dans des occupations oiseuses, dans des entretiens frivoles et sans portée, que vous auriez pu consacrer à l'étude. » D'autres écrivent plus difficilement. Il n'est pas rare que les ouvriers journalistes rédigent leur texte avec une orthographe phonétique. Ils s'en remettent alors aux protes de l'imprimerie. À Lyon, Le Travail est l'œuvre d'ouvriers de la Croix-Rousse : Baume, Coignet, Cathabard, Raymond, Busque, Blache. Dans le prospectus, ils ne cachent pas la difficulté que représente pour eux l'écriture dans leur « mission » de publicistes, leur extériorité vis-à-vis du style des écrivains professionnels: « Cette mission n'est point au-dessus de notre courage, mais nous avons parfois de vives appréhensions que nos forces ou nos aptitudes n'y puissent suffire ; car nous l'avouons en toute humilité, nous ne sommes ni des littérateurs, ni des savants ; nous sommes de simples ouvriers, peut-être un peu moins maltraités que nos frères sous le rapport de l'instruction. [...] Ce n'est pas donc chez nous que l'on doit s'attendre à rencontrer ces tours harmonieux et cadencés, ces expressions fleuries, ce style pailleté d'or qui fait la fortune de la littérature moderne, et avec lequel on cache trop souvent le vide du fond sous la magnificence de la forme. » Il est plus facile de comprendre comment les articles de L'Humanitaire sont produits. C'est un collectif à majorité ouvrière et populaire, animé par les frères Charavay, qui se réunit pour discuter et définir l'orientation philosophique du journal. Cependant, une fois les idées du groupe arrêtées, c'est Jean-Joseph May qui rédige les articles théoriques. Celui-ci est un ancien étudiant en agriculture, né vers 1813, auteur d'un Traité de la culture des pommes de terre. Gabriel et Jean Charavay sont issus du monde des ouvriers bonnetiers de Lyon. Gabriel est devenu teneur de livres, puis libraire. Il est l'auteur de la « biobibliographie » de Sylvain Maréchal. Il dispose de nombreux documents originaux sur la Révolution française dont seize numéros du Tribun du peuple. Parmi les autres membres du groupe, on rencontre un imprimeur sur papier peint, deux ouvriers bijoutiers, un plombier, un couvreur, un typographe, un teneur de livres, un marchand de vin, un cordonnier, un corroyeur...

Ces apprentis journalistes font face à de nombreuses difficultés et s'imposent de lourds sacrifices. Tous savent qu'ils risquent d'être interpellés et incarcérés. Boudin, Fombertaut, Guillemin, Lecomte et Joigneau ont été accusés d'être les auteurs des journaux clandestins, *Le Moniteur républicain* et *L'Homme libre*. Ils ont été condamnés à cinq ans de prison et cinq ans de surveillance. La presse légale, qui évidemment ne contient aucun appel à la sédition ou à la conspiration, est entravée par une législation répressive et de lourdes contraintes financières. C'est ce que rappelle Laponneraye : « La condition du forçat est mille fois préférable à la condition du journaliste. [...] Pour le journaliste, il n'y a pas de sommeil ; aux anxiétés du jour succèdent les tourments de l'insomnie. [...] L'auréole du journaliste c'est une couronne d'épines », note-t-il à propos de

l'investissement physique, moral et financier que lui demande la publication de L'Intelligence. La loi du 9 septembre 1835 impose un cautionnement de 50 000 francs pour un journal politique hebdomadaire paraissant à Paris. Cela oblige Laponneraye à essayer de constituer un capital de 100 000 francs (avec 10 000 actions de 10 francs chacune) et de ne publier qu'un mensuel : « J'avais d'abord pensé, dans ma naïveté d'apprenti journaliste, que ces actions se placeraient rapidement. Il n'en fut rien [...]. » Il décide alors d'emprunter de l'argent et de le faire paraître chaque semaine à Orléans, où le cautionnement est de 7 500 francs. Le journal est envoyé par ballots à Paris. Mais *L'Intelligence* est alors saisie sous prétexte que le principal bureau se trouve à Paris. Le gérant et lui sont condamnés chacun à un mois de prison et à 200 francs d'amende. Après cette interruption forcée, l'aventure continue à Senlis. Laponneraye compte sur les abonnements pour sauver son journal : « Si seulement il lui en était venu douze à quinze cents dans l'hiver de 1838 à 1839, [la publication] était sauvée. Mais c'est à peine si le nombre de ses abonnés, durant ce laps de temps, s'est augmenté de trois cents. Ajoutez à cela six ou sept procès dans l'espace de sept mois. » Dans le même ordre d'idées, le troisième numéro de L'Humanitaire ne peut paraître à cause de l'arrestation de ses membres le 12 septembre 1841. Dix-huit d'entre eux sont traduits devant le tribunal correctionnel de la Seine et condamnés à des peines de prison allant de deux mois à deux ans.

Une diffusion restreinte, un écho réel

Si les tirages de tous ces journaux sont modestes, les lecteurs sont souvent plus nombreux : c'est l'époque des réunions dans les arrièresalles d'un marchand de vin à Belleville ou, comme l'indique Joseph Benoît à propos des communistes lyonnais, dans les bois. Les articles sont alors lus à haute voix par un étudiant ou un artisan lettré devant un public ouvrier. À Paris, des réseaux de « blouses » et de « redingotes » qui se sont formés sur les barricades de juillet 1830, de juin 1832, d'avril 1834 et dans des prisons comme Sainte-Pélagie, constituent le premier lectorat. Dans les grandes villes de province, Lyon, Rouen, Marseille..., des groupes existent; dans les villes plus petites, il y a parfois un abonné ou un correspondant. Ces journaux pénètrent donc les cercles d'une élite ouvrière et républicaine sans pouvoir toucher un public plus large. Mais ils sont également lus par des écrivains et des penseurs qui font connaître les idées communistes, pour les critiquer ou les promouvoir. Avec les ouvrages et les brochures d'un Cabet, d'un Dézamy, d'un Pillot, les journaux communistes, même éphémères, provoquent des réactions anticommunistes qui, paradoxalement, contribuent à populariser leurs mots et leurs idées. Des Allemands présents à Paris, comme Lorenz von Stein ou Heinrich Heine, ou des Britanniques, comme John Goodwyn Barmby, participent à la diffusion du langage du communisme égalitaire en Europe.

Pour aller plus loin

Samuel Bernstein, « Le néo-babouvisme d'après la presse (1837-1848) », in Babeuf et les problèmes du babouvisme. Colloque international de Stockholm, Éditions sociales, Paris, 1963, p. 247-276.

Jacques Grandjonc, *Communisme/Kommunismus/Communism. Origine et développement international de la terminologie communautaire prémarxiste des utopistes aux néo-babouvistes*, 2 volumes, Maison Karl Marx, Trèves, 1989 (réédition 2013, éditions des Malassis).

Alain Maillard, La Communauté des égaux. Le Communisme néo-babouviste dans la France des années 1840, Kimé, Paris, 1999.

Jean-Michel Paris, L'Humanitaire (1841). Naissance d'une presse anarchiste?, L'Harmattan, Paris, 2014.

Chapitre 13

Les mues de l'organe sociétaire. La Phalange de Considerant

Thomas Bouchet

L'École sociétaire et son jeune chef de file Victor Considerant (il est né en 1808) se trouvent au milieu des années 1830 dans une situation délicate. L'organe de l'École, *La Réforme industrielle*, cesse de paraître en février 1834. Un projet de mise en application concrète de la théorie de Charles Fourier – une colonie sociétaire à Condé-sur-Vesgre, en lisière de la forêt de Rambouillet – périclite dès son lancement en 1832 et jusqu'à la liquidation du printemps 1836. Des divergences d'analyse et des incompatibilités de caractère perturbent les relations entre un Fourier irascible et ses disciples. Phalanstériens parisiens et phalanstériens de certains départements (Doubs, Rhône...) se querellent sur les priorités à fixer en vue de la victoire de la nouvelle science d'organisation sociale que tous appellent de leurs vœux. En 1836, le Bisontin Just Muiron (le plus ancien disciple de Fourier) mûrit avec quelques autres un projet dissident d'Union phalanstérienne qui fait concurrence à une École parisienne selon eux trop centralisée sous la houlette de Considerant.

Pourtant, un nouvel élan est perceptible pendant l'été 1836. Grâce à Considerant, un journal voit le jour : *La Phalange. Journal de la Science sociale. Politique, industrie, sciences, art et littérature.* « C'est une tribune qui se dresse, une chaire qui s'élève », écrit Considerant le 10 juillet 1836 dans le premier numéro. Directeur, gérant et principal rédacteur du journal, il a conscience des difficultés de l'entreprise. La réussite suppose une équipe volontaire et talentueuse, beaucoup d'argent, des centaines d'abonnés fidèles. Il faut en outre s'adapter à une nouvelle donne : la presse politique est soumise au contrôle sévère du pouvoir depuis les lois répressives de septembre 1835 ; en outre, le paysage éditorial est recomposé par deux nouveaux quotidiens aux formules novatrices (baisse très conséquente des tarifs d'abonnement, introduction du roman-feuilleton et de la réclame) et au succès immédiat – *La Presse* d'Émile de Girardin, *Le Siècle* d'Armand Dutacq.

Sept années durant, entre l'été 1836 et l'été 1843, la plupart des partisans de la science sociale dans sa version phalanstérienne soutiennent *La Phalange* et lui permettent de s'inscrire dans la durée. Au prix d'efforts soutenus et de diverses mues éditoriales, cette expérience illustre le glissement réussi d'un ancien régime à un nouveau régime de la parole phalanstérienne.

La première Phalange (1836-1840) : une histoire en dents de scie

La Phalange vit une prime enfance agitée. « Elle [paraît] souvent avec retard, la correspondance avec les abonnés et les contributeurs n'[est] pas suivie, et il y [a] un manque évident de coordination entre les principaux collaborateurs » (Beecher, 2012, p. 107). La lourde charge de la rédaction revient presque exclusivement à Considerant, soutenu néanmoins par l'avocat Charles Dain et le médecin Amédée Paget, puis par l'homme de lettres Julien Blanc. En outre, les coûts sont considérables. Pour rassembler les 25 000 francs de cautionnement exigés par les autorités et pour couvrir les frais de fonctionnement, Considerant s'appuie d'abord sur le premier cercle fouriériste, en particulier son amie Clarisse Vigoureux dont il épouse en 1838 la fille Julie, ainsi que Just Muiron et ses relations bisontines; mais la seconde source de financement, puis la première, tarissent. La création du journal n'atténue pas les tensions qui secouent l'École sociétaire tandis que la mort de Fourier, en octobre 1837, est l'occasion de rudes conflits entre ceux qui se disputent l'héritage de sa pensée et de son œuvre.

La périodicité chaotique de *La Phalange* traduit ses débuts incertains : trois fois par mois (jusqu'en avril 1837), puis une fois par mois (de mai à décembre 1837), puis deux fois par mois (de janvier 1838 à août 1840). À cette époque l'abonnement coûte 12 francs pour un an (soit vingtquatre numéros), 7 francs pour six mois, ou 4 francs pour trois mois ; on peut supposer que le tirage est de quelques centaines d'exemplaires. Pourtant, le journal paraît vaille que vaille et occupe une place discrète dans le paysage de la presse militante.

La deuxième Phalange (1840-1843) : un nouveau départ

C'est au cours de l'été 1840 que *La Phalange* prend un nouvel élan. L'élément déclencheur est le soutien financier décisif qu'apporte à l'École sociétaire le riche Écossais Arthur Young, adepte enthousiaste de la pensée de Fourier. Une société en commandite par actions (la « Société pour la propagation et la réalisation de la théorie sociétaire ») est fondée en juin 1840. Dotée d'un capital social de 700 000 francs, elle est gérée par

Victor Considerant et Amédée Paget – après la mort de Paget (1841), c'est l'ingénieur et homme de lettres François Cantagrel qui le remplace. Elle a notamment vocation à soutenir le journal de l'École. Assurée de son avenir, *La Phalange* change d'ère : elle devient trihebdomadaire, ce qui entraîne un complément de cautionnement de 75 000 francs. Le prix de l'abonnement rapporté au nombre de numéros parus est en forte baisse : 27 francs pour un an (c'est-à-dire environ 150 numéros), 14 francs pour six mois, 8 francs pour trois mois. Considerant change d'imprimeur : Duverger est remplacé par Paul Renouard.

Même si Arthur Young prend ses distances dès 1841 pour s'engager dans le projet de colonie phalanstérienne de Cîteaux, en Bourgogne, et malgré la persistance de tensions internes, le journal se développe. L'équipe des rédacteurs s'étoffe. Alors qu'elle compte à la fin de l'année 1840 une vingtaine de personnes, près de quarante phalanstériens apportent leur contribution à la mi-1843. Parmi eux se distinguent notamment Allyre Bureau, François Cantagrel, Auguste Colin, Désiré Laverdant, Charles Pellarin. En 1843, le lectorat est conséquent : « Le journal se distribu[e] à treize cents abonnés payant régulièrement » (Appel aux lecteurs de La Phalange, Communication particulière, Paris, Renouard, 17 mars 1843).

Au cours des années 1840-1843, cette montée en puissance va de pair avec une nette modification de la ligne éditoriale. *La Phalange* se saisit bien davantage de l'actualité, comme en témoigne le changement de sous-titre adopté en septembre 1840 : « Politique, industrie, sciences, art et littérature » devient « Politique, nouvelles, industrie, littérature, sciences, arts, etc. etc. ». La part accordée en rez-de-chaussée à la rubrique « feuilleton » augmente. Le changement de tempo et l'ouverture thématique permettent de toucher un lectorat plus large, satisfait de l'adoption de certaines recettes qui ont fait leurs preuves ailleurs, en particulier dans *La Presse* ou *Le Siècle*. La rédaction de *La Phalange* s'emploie à dialoguer avec d'autres titres, français ou étrangers, par articles interposés. À propos des chemins de fer, un hommage est ainsi rendu à « *La Presse*, journal qui, nous aimons à le reconnaître, se fait souvent remarquer par des manifestations appartenant à un esprit très avancé de conservation intelligente » (7 janvier 1842).

La Phalange, un organe de la science sociale

Les évolutions des années 1836-1843 ne remettent pas en cause une remarquable continuité doctrinale. La déclaration de principes qui paraît dans *La Phalange* du 2 septembre 1840 fait écho à sa devancière du 10 juillet 1836 : l'accent est mis sur les principes philosophiques sociétaires (avec la primauté de l'homme et de sa destinée sociale), sur les principes théoriques et pratiques de la réforme sociale, sur les principes politiques d'une École qui, dénonçant l'impuissance des partis et de la presse politique, revendique la critique constructive contre l'agitation stérile. Les formules qui apparaissent en 1840 de part et d'autre du titre résument les combats de l'École sociétaire depuis ses origines. Côté gauche, « Réforme sociale sans Révolutions. Réalisation de l'Ordre, de la Justice et de la Liberté » ; côté droit, « Organisation de l'Industrie. Association du Capital, du Travail et du Talent ». *La Phalange* est placée au service de la Science – plus exactement : la science sociale – et de Dieu – un Dieu garant d'un lien religieux conçu comme lien social.

La priorité donnée à la doctrine est sensible dans toutes les rubriques, y compris les plus généralistes. Voici par exemple dans quels termes François Cantagrel apostrophe les journalistes chargés du feuilleton dans la presse parisienne : « Votre liberté, vous n'en pouvez jouir qu'en la faisant tourner au profit de la raison, au profit de la vérité » (9 septembre 1840). Désiré Laverdant défend pour sa part, dans ses nombreux articles de critique, la théorie d'un art social (McWilliam, 2012, p. 244 et sq.). Quant à la vie politique, elle est abordée dans La Phalange au prisme d'une science sociale qui seule fournit un remède aux maux dont souffre la société. Si l'expression « science sociale » définit beaucoup mieux ces orientations de fond que le mot « socialisme », il n'en reste pas moins que le journal défend l'option du « socialisme organisateur » contre celle du « socialisme révolutionnaire » car l'École sociétaire forme un « parti pacifique, organisateur, associateur » (31 mars 1843). D'où de fréquentes prises de position contre la plupart des voisins socialistes, qui donnent lieu à d'intenses débats doctrinaux. Le 24 juillet 1842 par exemple, la cible est le journal L'Atelier dont La Phalange dénonce l'austérité sectaire sur la question centrale du travail dans un article très argumenté : au journal buchézien qui a ironisé sur le principe du « travail attrayant » prôné par Fourier, l'avocat Édouard de Pompéry répond au nom de l'École sociétaire qu'en mettant l'accent sur la dimension sacrificielle de l'activité de production « L'Atelier a parfois la physionomie d'un petit tribunal d'inquisition ». À l'inverse, Pompéry insiste sur le bien-fondé du travail attrayant car « l'attrait naturel de l'homme et son devoir se confondent et vont au même but, sans quoi Dieu serait absurde et impuissant ».

La continuité n'est pas seulement doctrinale. L'équipe de *La Phalange* se veut la continuatrice d'une glorieuse devancière : l'équipe du *Globe*. Cette volonté est explicite dans le prospectus de 1836 : « Ce journal [*La Phalange*] paraîtra prochainement. Ses formes seront celles de l'ancien *Globe*. Il fera, à son point de vue d'Association, sur la politique, la science,

The London Phalanx et le fouriérisme britannique

Le mouvement phalanstérien britannique ne prend jamais la même ampleur que le fouriérisme nord-américain promu après 1840 par Albert Brisbane. Ce décalage s'explique par la profonde méfiance de nombreux radicaux anglais à l'égard de Fourier, qui s'en est souvent pris avec virulence à Robert Owen, le penseur britannique socialiste de la coopération et de la communauté. Un petit noyau phalanstérien se développe néanmoins outre-Manche après la mort de Fourier en 1837. Sous l'impulsion dynamique de l'Irlandais Hugh Doherty, et à l'initiative des militants parisiens qui tentent alors de renforcer leurs liens avec l'Angleterre, un petit noyau de fouriéristes britanniques émerge. En 1840, lors du congrès de la « Société universelle des religions rationnelles », Doherty prononce d'ailleurs un discours, en présence d'Owen, sur les liens entre socialistes français et anglais. Il devient rapidement un passeur entre les deux nations et fait une tournée en Grande-Bretagne pour présenter la pensée de Fourier, en insistant sur les points communs qu'elle entretient avec l'owenisme. C'est dans ce contexte de rapprochement qu'est créé en avril 1841 The London Phalanx. Ce mensuel a pour mission de renforcer les liens et d'intensifier la circulation des informations de part et d'autre de la Manche. Le journal reproduit ainsi de longs extraits des écrits de Fourier et des phalanstériens français à côté de nombreux textes à tonalité religieuse dont on ne retrouve pas l'équivalent côté français. Il tente de vulgariser le « système de Fourier » en publiant des extraits de son œuvre en cours de traduction ou en multipliant les articles pédagogiques consacrés à la science fouriériste qui a révélé les « lois de l'univers » (juillet 1842). Il propose également une revue de l'actualité britannique relue au prisme de la théorie sociétaire et rend abondamment compte des progrès du fouriérisme aux États-Unis. Même si cette publication disparaît dès mai 1843, au terme de 69 numéros parus, Doherty continue ensuite d'expérimenter et de publier en Grande-Bretagne les écrits des fouriéristes français, jusqu'à ce que le fouriérisme disparaisse outre-Manche après 1849.

François Jarrige

la littérature, ce que, à son point de vue d'éclectisme, l'ancien *Globe* faisait sur ces sujets. » La ligne de conduite reste la même quatre ans plus tard : « Nous avons persévéré, après de longues réflexions, à croire que la place dont nous devions songer à nous emparer dans la presse, était celle que l'ancien *Globe* (le *Globe* éclectique) occupait sous la Restauration – sauf la différence des principes » (2 septembre 1840). *La Phalange*, porte-parole des principes fixés par Fourier, s'inscrit dans la tradition de la petite revue, sur le fond mais aussi sur la forme. Pendant toute son existence, elle paraît en grand in-quarto – trente-deux pages sur deux colonnes – alors que la

révolution de l'in-folio se généralise. Ses numéros ont vocation à faire série et collection, d'où un statut hybride entre livre et journal. *La Phalange* de 1836-1840 est conçue comme une série à part entière (la deuxième, puisque les numéros de *La Réforme industrielle* de 1832-1834 composent la première) ; *La Phalange* de 1840-1843 forme la troisième série.

Victor Considerant, chef d'orchestre

La Phalange est l'enfant de Victor Considerant. Ancien élève de l'École polytechnique et de l'École d'application d'artillerie et du génie militaire (Metz), officier dans l'armée, Considerant reçoit en août 1836, après de nombreuses tentatives infructueuses, une réponse favorable à sa demande de démission de l'armée. Il est alors libre de se consacrer à la propagande, et notamment à La Phalange. C'est toujours lui qui fixe la ligne doctrinale et les objectifs éditoriaux du journal. Il fait preuve d'une inlassable énergie dans l'écriture des articles, la direction et la gérance, la collecte de fonds, la correspondance, la coordination du travail de rédaction. Lorsqu'il s'absente de Paris, il envoie des instructions précises. D'Étretat, le 20 juillet 1841, il adresse par exemple à Julien Blanc une longue missive dans laquelle il définit le contenu des numéros à venir, juge les articles à paraître. Il stimule aussi le dynamisme des librairies provinciales et des cabinets de prêt qui diffusent le journal.

Il intègre ses activités à *La Phalange* dans la sphère plus large du prosélytisme sociétaire, multipliant les conférences, enchaînant livres (le deuxième tome de *Destinée sociale* en 1838, *Bases de la politique positive* en 1842, etc.) et brochures qui sont pour certaines la reprise d'articles initialement parus dans les colonnes de *La Phalange*. Rue Jacob puis rue de Tournon sont concentrés à la fois les bureaux du journal, le logement de Considerant et la maison d'édition de l'École à laquelle s'adjoint, les dernières années, une librairie sociétaire. Considerant suit de près – mais sans le soutenir – l'essai de colonie phalanstérienne de Cîteaux qu'Arthur Young ainsi que Zoé Gatti de Gamond animent à partir de 1841. Il choisit enfin de s'engager dans la vie politique pour faire mieux connaître les idées qu'il défend : candidat malheureux aux élections législatives de 1839, il est élu en 1843 conseiller général de la Seine.

Un rude conflit qui l'oppose dès l'été 1836 à Just Muiron et à d'autres figures importantes du fouriérisme (Charles Pellarin et Hippolyte Renaud) permet de comprendre le rôle qu'il assigne d'emblée à la toute jeune *Phalange*. « J'ai passé trois ans à travailler, à réunir de l'argent, des hommes, à préparer le terrain », écrit-il à Muiron à la fin août dans une lettre de plus de cent vingt pages. Selon ses plans *La Phalange* joue le rôle d'« organe central d'impulsion centrale, créant une action directrice, un

drapeau de ralliement continuellement flottant au foyer des opérations générales de l'École sociétaire ». Ce projet va donc bien au-delà d'« une œuvre de journalisme ordinaire ». La création de l'organe sociétaire est bien davantage à ses yeux un « fait de haut ralliement » à vertu profondément fédératrice : « L'apparition de *La Phalange* a subitement concentré sur le centre d'activité que nous occupons les désirs, les volontés et les commencements d'action de la masse phalanstérienne éparse dans le royaume. »

La Phalange, vitrine sociétaire

Les efforts déployés par Victor Considerant et son équipe en vue de garantir à La Phalange une plus grande visibilité portent leurs fruits. La tendance à la hausse des abonnements est sensible par exemple en octobre 1840 et les mois suivants : la « caisse des abonnements » du journal enregistre alors des centaines d'entrées. Ce sont surtout des abonnés individuels, pour la plupart issus de la « bourgeoisie des capacités » (professions médicales, juridiques, techniques; propriétaires terriens; militaires, etc.). On trouve aussi des sociétés de lecture (à Gien), des cercles littéraires (à Briançon), des librairies qui servent d'intermédiaires pour des abonnés, des périodiques (tel le Journal des Débats). En octobre, les abonnements de longue durée dominent : 25 % sont souscrits pour trois mois, 35 % pour six mois, 40 % pour un an. Sur la foi des informations réunies par les correspondants des départements, des exemplaires gratuits sont envoyés à ceux que la pensée de Fourier pourrait intéresser. Parfois, le hasard fait bien les choses. « Il peut arriver ce qui m'est arrivé à moi-même qui ne me suis abonné pour la première fois à La Phalange que tout à fait par hasard (ayant eu entre les mains un numéro d'essai adressé à un autre) », écrit de Vendée le sympathisant Eugène Boutet, propriétaire d'un domaine agricole. Aussi les articles de La Phalange trouvent-ils de plus en plus d'écho, non seulement dans la presse phalanstérienne (l'organe britannique The London Phalanx s'en inspire directement) mais bien au-delà : des journaux de Paris et des départements prennent l'habitude de la citer (comme par exemple La Presse des 19 octobre 1840 et 17 février 1841).

Ce succès même occasionne des remous : la prise en main de l'École sociétaire par Considerant lui vaut des adversaires dont l'hostilité se cristallise naturellement sur *La Phalange*. À partir de 1839 paraît *Le Nouveau Monde*, un périodique phalanstérien animé par le Polonais Jan Czynski et par le cordonnier parisien Laurent Héronville, très opposés à l'équipe de Considerant. La rédaction du *Nouveau Monde* se déclare solidaire du peuple et prône l'expérimentation. Son combat consiste à « organiser le

travail attrayant, faciliter le libre essor des enfants par le choix d'une vocation, améliorer la classe des travailleurs, et leur garantir le minimum ; faire la juste répartition du salaire pour le travail, capital, talent, etc. » (1^{er} août 1840). Dans une même perspective contestataire, les rédacteurs de l'*Almanach social pour 1841* déclarent que « *La Phalange*, journal dirigé par M. Victor Considerant, prenant une marche exclusive, s'adress[e] particulièrement aux privilégiés du jour et proclam[e] que la science sociale n'a rien à espérer des pauvres et des ignorants ». En dépit de leurs efforts, ces adversaires de Considerant ne parviennent pas à fragiliser son autorité.

Si *La Phalange* cesse de paraître à l'été 1843, ce n'est pas sous les coups de ses adversaires : sa fragilité vient d'une fréquence de parution trop faible pour que le lectorat et les recettes augmentent assez. Considerant ne fait pas de la transformation du journal en quotidien une priorité et il essuie pour cette raison de nombreuses critiques. Just Muiron se plaint de son attentisme : dans une lettre écrite à Charles Pellarin les 5-6 décembre 1841 il conclut à la viabilité financière d'un passage au rythme quotidien. Arthur Young fait lui aussi de la question de la périodicité un cheval de bataille contre Considerant. La situation ne se débloque qu'en 1843 : le 17 mars, dans l'*Appel aux lecteurs de La Phalange*, le passage à un rythme quotidien est présenté comme la seule solution pour accroître l'audience et équilibrer les finances. Trois mois plus tard, le 10 juin 1843, sont déposés les statuts de la Société pour la transformation de *La Phalange* en quotidien.

Lorsqu'il s'adresse le 3 avril 1843 à la rédaction de *La Phalange*, Eugène Boutet a conscience (et il n'est pas le seul) qu'une révolution douce est en cours. Il est attaché, écrit-il, au titre *La Phalange* qui évoque « une réunion d'hommes travaillant sérieusement et de cœur au bien-être général ». Mais, ajoute-t-il, « ce nom n'est peut-être pas assez large, dirais-je assez ambitieux pour vous qui prétendez (et qui avez raison de le tenter) diriger vers le bien les forces humaines ».

Dans l'ultime livraison de *La Phalange*, datée du 30 juillet 1843, Considerant ne dit pas autre chose : « L'idée organisatrice [mise en avant par l'École sociétaire] a conquis le levier puissant de la Presse, ce levier qui a plusieurs fois déjà relevé le monde. » Il ajoute : « notre prochain numéro sera le premier de *La Phalange* quotidienne, qui paraîtra sous le titre de *La Démocratie pacifique* ». Cette nouvelle mue se ressent non seulement dans la modification de la périodicité et du titre, mais aussi dans l'adoption du format in-folio et dans l'accentuation du mouvement d'ouverture sur l'actualité. Mais, si *La Démocratie pacifique* se distingue de *La Phalange* sur bien des plans, c'est sans conteste l'expérience engrangée par sa devancière qui lui a donné naissance.

Il reste pour les phalanstériens à définir un nouvel équilibre. Tandis que *La Démocratie pacifique* s'engage dans l'arène du débat politique, une autre *Phalange* voit le jour en 1845 à l'initiative de Considerant, pour approfondir les questions doctrinales que le journal quotidien ne peut qu'effleurer. Cette « revue mensuelle de la Science sociale » est tournée vers l'horizon sociétaire : « Progrès social sans Révolutions. Bien-être garanti. Réalisation de l'Ordre, de la Justice et de la Liberté. Organisation de l'Industrie. Association volontaire du Capital, du Travail et du Talent. » Elle a vocation à publier de longs articles de fond et des manuscrits inédits de Fourier. Elle trouve sa place aux côtés de *La Démocratie pacifique* et d'un *Bulletin de correspondance* qui complète le dispositif. Au milieu des années 1840 la presse phalanstérienne est en ordre de marche.

Pour aller plus loin

Jonathan Beecher, *Victor Considerant. Grandeur et décadence du socialisme romantique*, Les Presses du réel, Dijon, 2012 (2001).

Thomas Bouchet, Bernard Desmars et Jean-Claude Sosnowski (dir.), *Dictionnaire biographique du fouriérisme*, <charlesfourier.fr.>, mai 2007.

Neil McWilliam, *Rêves de bonheur*. *L'Art social et la gauche française* (1830-1850), Presses du réel, Dijon, 2007 (1993).

Chapitre 14

À la conquête de l'espace public. Les fouriéristes et La Démocratie pacifique

Bernard Desmars

Au début des années 1840, le mouvement fouriériste est structuré : il possède une librairie, qui est aussi une maison d'édition, un périodique (*La Phalange*) et des correspondants en province ; il organise des conférences et des manifestations annuelles, comme l'anniversaire de la naissance de Charles Fourier, le 7 avril, fêté dans plusieurs villes en France et à l'étranger. Pour les dirigeants de l'École sociétaire, il est nécessaire d'accentuer l'effort de propagande afin d'accroître son audience et ainsi de constituer un environnement favorable à la progression des idées fouriéristes.

La presse est un élément central de cette stratégie, dans un contexte où, depuis la fin des années 1830, les tirages de quelques quotidiens parisiens montrent qu'il est possible d'élargir le lectorat des journaux. Le 1^{er} août 1843 paraît le premier numéro de *La Démocratie pacifique*, quotidien dont l'objectif est de s'adresser non seulement aux partisans de la cause phalanstérienne, mais aussi à des lecteurs extérieurs au mouvement sociétaire, et ainsi d'imposer les idées fouriéristes dans l'espace public. Le journal poursuit ce but jusqu'en 1849-1850, quand deux suspensions successives de sa parution, puis son passage à un rythme hebdomadaire, en changent considérablement l'aspect et les intentions. Le journal disparaît définitivement fin 1851.

Pendant ces presque sept années de parution quotidienne, prolongées par une année de publication hebdomadaire, *La Démocratie pacifique* constitue le principal élément d'un dispositif de propagande écrite – que complète la propagande orale des conférenciers – combinant l'édition de livres et de brochures et la publication de plusieurs périodiques : *La Phalange* dans sa version mensuelle (1845-1849), revue théorique qui permet au nouveau quotidien de s'affranchir plus ou moins des questions doctrinales, le *Bulletin phalanstérien* (1846-1850), qui constitue un organe

interne à l'École, et l'*Almanach phalanstérien* (1845-1852), qui vise un lectorat plus populaire.

L'objectif des dirigeants de l'École est de publier un quotidien attractif par la qualité de son contenu, le sérieux de ses informations et l'indépendance de ses positions, mais aussi un journal d'influence, fournissant à ses lecteurs une grille d'interprétation de l'actualité et propageant les idéaux sociétaires dans des milieux jusqu'ici réfractaires à la doctrine phalanstérienne.

La création d'un quotidien

La création de *La Démocratie pacifique* fait l'objet d'une importante préparation mobilisant à la fois le centre parisien de l'École sociétaire et les disciples de province dont les avis sont sollicités. Vers mars-avril 1843, deux brochures sont diffusées auprès des partisans de la cause sociétaire : *Politique nouvelle*, qui justifie la parution d'un quotidien et en présente les objectifs, et *Projet financier*, qui établit les bases économiques du futur journal en s'appuyant sur les résultats du *Siècle* et sur des projections concernant les recettes et les dépenses.

Même si les dirigeants fouriéristes ne prétendent pas atteindre immédiatement le tirage auquel est parvenu *Le Siècle* (plus de 30 000 exemplaires), ils souhaitent s'inspirer de certaines de ses formules et ainsi parvenir rapidement à l'équilibre financier. Une société par actions est créée en juin 1843 pour fonder et exploiter le nouveau journal; elle doit permettre de subvenir aux besoins de l'entreprise de presse jusqu'à ce que celle-ci devienne rentable et puisse se financer elle-même, ce qui est prévu pour l'année 1846.

Le nom du nouveau quotidien fait l'objet de débats au sein de l'École. Tout d'abord, certains souhaitent conserver le titre *La Phalange*, qui exprime bien la spécificité et les buts du mouvement, et dont la notoriété s'est élargie depuis sa création en 1836. Cependant, la direction de l'École veut marquer le changement et montrer que les objectifs et le contenu du nouveau journal dépassent l'exposition des théories phalanstériennes. Les disciples sont alors invités à faire des propositions ; à Besançon, en avril 1843, Just Muiron, le premier disciple de Fourier, invite chez lui cinq de ses amis pour réfléchir à la question : *Le Soleil, L'Appel, Le Flambeau, La Foi* ou encore *La Liberté* sont proposés avant que le groupe se mette provisoirement d'accord sur *L'Examen*, qui « ne peut porter outrage à personne, ni éveiller aucune susceptibilité ».

Le choix finalement opéré par les dirigeants de l'École suscite quelques critiques : outre qu'il ne fait pas référence au projet phalanstérien, le titre est d'abord contesté parce qu'il renvoie, notamment par l'emploi du

terme « démocratie », à un horizon politique éloigné de la « science sociale » dont se réclame le mouvement. Charles Küss craint même qu'en nommant ainsi l'organe de l'École, les dirigeants du Centre n'aient « procédé en révolutionnaires simplistes ». À Bruxelles, Édouard Ducpétiaux pense que le mot « démocratie » peut être un obstacle à la diffusion du périodique dans les États autoritaires italiens ou allemands. Cependant, les regrets des nostalgiques de *La Phalange* (1836-1843) et les critiques envers la nouvelle appellation disparaissent rapidement de la correspondance fouriériste.

Du reste, le sous-titre (« Journal des intérêts des gouvernements et des peuples ») et les formules placées pendant les premières années sur le bandeau en bas à droite (« Unité sociale, religieuse et politique » ; « Progrès social sans Révolutions / Richesse générale / Association de l'Ordre, de la Justice et de la Liberté » ; « Droit au travail / Libre examen / Élection » ; « Organisation de l'industrie / Association volontaire du Capital, du Travail et du Talent ») viennent atténuer le caractère offensif du titre et rappeler l'importance de la question sociale pour le mouvement fouriériste. Juste au-dessus du titre, les citations des évangélistes Jean et Matthieu, « *Ut omnes unum sint* » (« Que tous soient un ») et « *Vos omnes* fratres estis » (« Vous êtes tous frères »), introduisent une référence au christianisme et soulignent la volonté des fondateurs du journal de se situer dans une perspective d'unité et de fraternité, et non de conflit. Le premier numéro, tout entier consacré à la publication d'un « Manifeste politique et social de La Démocratie pacifique », insiste d'ailleurs sur le caractère pacifique du mouvement sociétaire et sur son hostilité envers les moyens insurrectionnels.

Un quotidien moderne

La Démocratie pacifique se conforme assez largement aux caractéristiques des principaux périodiques de son temps : son format, un grand in-folio, est identique à celui des grands journaux de l'époque ; chaque exemplaire est constitué de quatre pages, chacune d'entre elles divisée en trois colonnes ; fréquemment, mais non systématiquement, un feuilleton occupe la partie basse des deux ou trois premières pages, tandis que la dernière page est occupée en partie ou en totalité par des annonces publicitaires.

De même, son contenu est organisé d'une manière à peu près similaire à celui de ses rivaux : en première page, le « Premier-Paris » commente l'actualité et exprime l'opinion du journal sur les questions politiques, économiques ou sociales du moment ; dans la suite du quotidien, quelques rubriques reviennent régulièrement sans pour autant être

toujours présentes : les débats de la Chambre des députés et de la Chambre des Pairs en période de session parlementaire, les informations en provenance de l'étranger ou concernant des questions internationales dans la rubrique « Extérieur » et celles concernant la France dans la rubrique « Intérieur », les « Faits divers » qui rassemblent, sous la forme d'articles brefs, des informations de toute nature (la publication d'un ouvrage, une catastrophe naturelle, une découverte scientifique, le passage d'un prince dans une ville, une fête, un meurtre, etc.) ou encore la rubrique « Variétés », souvent occupée par un long article sur un thème littéraire, scientifique, artistique, philosophique, etc.; enfin, viennent les cours de la Bourse et les informations sur les spectacles parisiens. Comme pour d'autres journaux de la même période (Thérenty et Vaillant, 2001), si ces rubriques se succèdent généralement dans l'ordre indiqué ci-dessus, elles n'organisent pas l'espace rédactionnel de façon systématique : de nombreux articles, pourvus ou non d'un titre pour en identifier rapidement le contenu, leur échappent, en particulier dans les deux premières pages. Et des textes de même nature – par exemple les comptes rendus des salons de peinture – peuvent indifféremment être placés dans la rubrique « Variétés » ou dans l'espace dévolu au feuilleton.

Le feuilleton, justement, constitue un enjeu important pour la presse des années 1840. La place qui lui est accordée peut être occupée par des textes très variés; les articles qui y sont placés concernent en général les arts (les salons de peinture, l'actualité théâtrale, musicale, littéraire, etc.) et parfois les sciences; mais les romans, découpés en épisodes, y sont progressivement privilégiés, notamment depuis que le Journal des débats a fortement augmenté ses ventes en publiant Les Mystères de Paris d'Eugène Sue. La Démocratie pacifique, dont les moyens financiers sont modestes, publie des textes de ses amis (Émile Souvestre, Leconte de Lisle), mais acquiert aussi des œuvres d'auteurs extérieurs à l'École et à la notoriété déjà établie : Alexandre Dumas (Le Chevalier de Maison-Rouge) et Charles Dickens (Martin Chuzzlewit). Le choix des romans est largement déterminé par leur coût. Cependant, alors que ce genre est souvent méprisé pour sa médiocrité dans les milieux littéraires et critiqué pour ses effets sociaux et moraux, il est valorisé à La Démocratie pacifique, non seulement parce qu'il peut attirer des abonnés, mais aussi parce qu'il peut stimuler l'imagination des lecteurs et leur procurer du plaisir (11 avril 1847).

Hormis le feuilleton, les articles ne sont pas signés. Mais les tables semestrielles, qui mentionnent les noms des auteurs, permettent d'identifier pour la période août 1843-décembre 1848 plus de quatre-vingts collaborateurs, dont deux femmes. Seulement une vingtaine d'entre eux (Bourdon, Bureau, Cantagrel, Hennequin, Toussenel, etc.) écrivent

régulièrement dans l'organe phalanstérien. L'équipe rédactionnelle de *La Démocratie pacifique* s'appuie très largement sur celle de *La Phalange*, rejointe par une dizaine d'autres individus. La plupart sont des disciples de Fourier mais Considerant veille à obtenir le concours de personnalités extérieures à l'École.

Ces collaborations sont en général rémunérées. Quelques rares rédacteurs, qui disposent d'autres sources de revenus et qui, ayant une autre activité professionnelle, ne peuvent participer que très modestement à la rédaction du journal, interviennent bénévolement ou pour des rétributions symboliques : c'est le cas par exemple d'Olivier Barbier, qui travaille à la Bibliothèque royale. Les mieux rémunérés sont Victor Considerant et François Cantagrel, gérants et administrateurs de *La Démocratie pacifique* jusqu'en 1849.

La Démocratie pacifique est d'abord imprimée par l'entreprise de Paul Renouard, comme l'était La Phalange. Mais à partir de février 1844, sans qu'on en connaisse les raisons, elle sort des presses de Lange Lévy. Il s'agit de l'une des plus importantes maisons de Paris, mais son directeur a une réputation un peu sulfureuse : Lange Lévy a déjà eu quelques démêlés avec la police et la justice et a été condamné pour délit de presse ; non parce qu'il passe pour professer des opinions hostiles au gouvernement, mais parce qu'il cède trop facilement aux « calculs de la spéculation », selon le ministère de l'Intérieur. En tout cas, Lange Levy est dans les années 1840 un imprimeur très actif, qui publie notamment Le Charivari et Le Siècle.

Précarité financière

L'abonnement annuel à *La Démocratie pacifique* s'élève à 48 francs ; il est aussi possible de s'abonner au semestre pour 24 francs ou au trimestre pour 12 francs. C'est davantage que pour *Le Siècle* ou *La Presse* (40 francs) mais beaucoup moins que pour *Le Constitutionnel* ou le *Journal des débats*, dont l'abonnement est encore fixé à 80 francs par année quand naît *La Démocratie pacifique*. Quarante-huit francs reste cependant un prix élevé et souvent inaccessible pour les catégories populaires. Aussi, en novembre 1845, afin d'élargir son lectorat, la direction du journal crée des « numéros de quinzaine », puis des « numéros de huitaine », qui proposent une synthèse de l'actualité hebdomadaire ou des deux semaines écoulées. Cette formule rencontre un grand succès, estiment les dirigeants de l'École ; ce que confirme pour le département de la Marne – en l'absence de chiffres globaux – un tableau dressé vraisemblablement vers 1846-1847 : les abonnés au numéro de huitaine sont cinquante-cinq, contre seulement vingt-six abonnés au quotidien.

O Progresso, une voix sociétaire au Brésil

Une étude très documentée (Georges Orsoni, 2014) permet de retracer l'histoire de la revue *O Progresso, revista social, litteraria e scientifica*, dont le premier numéro paraît le 12 juillet 1846. La naissance de ce périodique doit beaucoup à Louis-Léger Vauthier, un ingénieur français installé à Recife, propagateur des idées de Fourier et lié à François Cantagrel. Il trouve au Pernambouc des lecteurs pour *La Démocratie pacifique*, *La Phalange* et diverses publications de la Librairie sociétaire. À ses côtés s'engage Antônio Pedro de Figueiredo, un enseignant révoqué, traducteur de George Sand; gérant et rédacteur du journal, il en devient rapidement le principal animateur après le retour en France de Vauthier en novembre 1846.

Un communiqué signé par Figueiredo, publié dans un journal de Recife dès mai 1846 et confirmé dans l'« Exposé de principes » du premier numéro d'O Progresso, annonce la couleur : la revue n'a pas vocation à s'impliquer dans les luttes partisanes qui empoisonnent la vie politique au Pernambouc ni à « copier servilement l'Europe, au lieu de rechercher les moyens d'appliquer à notre pays les données des sciences sociales ». Jusqu'à sa disparition en septembre 1848, O Progresso se place sous la bannière du progrès humain ; il se fixe comme objectif d'enseigner au peuple et aux gouvernants une science de l'organisation sociale qui garantit la justice, l'ordre et la liberté.

La Démocratie pacifique salue le 19 septembre 1846 la fondation de cet « organe socialiste au Brésil » : « Aujourd'hui, c'est du Brésil qu'une voix amie répond à la nôtre. » Le 6 novembre 1847, le journal de Considerant réitère ses encouragements : « Animés à la fois d'un vif amour de la liberté et d'un sentiment profond d'ordre et d'organisation, éclairés d'ailleurs par le flambeau de la science sociale, les dignes rédacteurs du *Progresso* jettent sur les affaires politiques du monde un coup d'œil perspicace, et montrent avec précision les lignes du mouvement social. »

Au fil de numéros très consistants (soixante pages à la typographie serrée), *O Progresso* publie à la fois des articles inédits et des reprises de textes parus ailleurs, notamment dans *La Démocratie pacifique*. Pour sa rubrique « Revista Cientifica », Maciel Monteiro reprend les analyses de Victor Meunier et les applique à des questions qui touchent directement le Brésil (puits artésiens, chimie du sucre, méthodes de tannerie, etc.) ; il s'intéresse aussi aux ballons dirigeables, à l'homéopathie ou encore aux aurores boréales qui évoquent la « couronne boréale » de Fourier. *O Progresso* fait également connaître l'étude de François Vidal sur la loi agraire aux États-Unis (à partir de l'*Almanach phalanstérien pour 1847*) ou encore, dans son ultime livraison et sous le titre « Anarchia social », un chapitre de *Théorie nouvelle d'économie sociale et politique* de Constantin Pecqueur.

Thomas Bouchet

Les disciples sont invités à susciter de nouveaux lecteurs. Jean Griess utilise ainsi les opportunités que lui offre sa profession de voyageur de commerce dans l'est de la France pour faire connaître *La Démocratie pacifique* et obtenir que des cafés, des cabinets de lecture et des particuliers s'y abonnent. En Belgique, grâce à Ducpétiaux, deux des principaux cafés de Bruxelles reçoivent le journal, de même que la Société de commerce et la Société de la philharmonie qui a décidé de remplacer son abonnement au *National* par un abonnement au périodique phalanstérien.

Cependant, les ventes sont très inférieures aux espérances : les projections réalisées par Considerant au printemps 1843 prévoyaient 6 000 à 7 000 abonnés au bout de trois ans, le journal pouvant toutefois atteindre son équilibre financier avec 5 000 abonnés. Dans l'intervalle, pas moins de 3 000 abonnés étaient attendus après un an. Or le niveau des abonnements stagne à moins de 2 000 en décembre 1844 et aux environs de 2 250 en moyenne pendant l'année 1845. C'est certes davantage que La Phalange mais c'est très loin des objectifs fixés et cela met en péril la situation financière de l'École, d'autant plus que les annonces publicitaires situées à la fin du journal sont peu nombreuses et rapportent peu d'argent, probablement en raison de la faiblesse de la diffusion. Plusieurs appels à la générosité des lecteurs sont donc lancés, en mai puis en août 1845, et la direction envisage même momentanément de suspendre la parution du journal. La situation s'aggrave en 1846 : le 4 mars, La Démocratie pacifique prévient ses lecteurs qu'en l'absence de ressources supplémentaires la parution s'interrompra le 22 du même mois.

Face à ces difficultés, plusieurs mesures sont prises. Tout d'abord, une « rente » est versée chaque mois ou chaque semestre au journal par les partisans de la cause sociétaire ; en théorie, le fonds alimenté par ces versements devrait servir aux différentes activités de l'École mais, dans les faits, il est tout entier absorbé par La Démocratie pacifique dont il assure l'existence. La direction du journal s'efforce aussi de réduire les coûts d'administration et de rédaction ; le nombre de collaborateurs rémunérés diminue, ainsi que le personnel administratif. Surtout, La Démocratie pacifique cesse de paraître le lundi, ce qui réduit peu les frais de fabrication – le numéro du dimanche étant alors prévu avec une double pagination – mais supprime le droit de timbre et les frais de poste un jour sur sept. Cependant, la mesure indispose un certain nombre de lecteurs et place l'organe sociétaire en situation de faiblesse à l'égard de ses concurrents. Dans le Doubs, « plusieurs abonnés zélés, M. Bergier entr'autres, ont vu avec un grand regret la suppression du numéro du lundi. [...] M. Bergier dit que son beau-père ne pouvant se passer un seul jour de son journal du matin,

force lui sera d'en prendre un autre ». Il semble d'ailleurs que le nombre d'abonnés diminue dans la seconde moitié de l'année 1846 et en 1847.

Éclairer l'actualité d'un point de vue indépendant

La Démocratie pacifique, conformément aux intentions de ses fondateurs, n'est pas un organe d'exposition de la théorie sociétaire, rôle dévolu à la revue La Phalange. Aussi, Fourier et ses œuvres y sont assez peu présents. Toutefois, quelques-uns de ses textes et quelques articles de propagande écrits par des disciples figurent parfois dans la rubrique « Variétés », située à la fin du journal, avant les publicités.

L'actualité politique a la primauté dans *La Démocratie pacifique*, qui, sur ce point encore, ressemble à nombre de ses concurrents. Le « Premier-Paris », par lequel s'ouvre le quotidien, a le plus souvent pour thème la politique intérieure de la France : c'est le cas dans soixante des quatre-vingt-dix numéros parus pendant le premier trimestre de 1845, qui traitent des relations entre Guizot, le roi et les conservateurs, de l'attitude de l'opposition et surtout des débats parlementaires. Les questions sociales (l'organisation du travail, la situation d'un paysan anglais, etc.) sont plus rarement abordées ou sont traitées à partir des discussions des Chambres (comme pour le projet de loi sur les caisses d'épargne par exemple) ou de textes prononcés ou publiés par quelques personnalités (l'examen d'un manifeste de Lamartine sur la famille et la propriété, l'analyse d'un mandement de l'archevêque de Cambrai sur le travail, etc.).

Mais *La Démocratie pacifique*, tout en accordant une place majeure à la vie politique française et étrangère, se montre très critique à l'égard de ses acteurs : à propos d'un débat à la Chambre des députés, elle déplore par exemple « son insignifiance, son atonie » (21 février 1845). Dans ses commentaires, elle ne montre d'indulgence ni pour Guizot, ni pour son opposition. Elle revendique une indépendance absolue à l'égard des courants politiques et prétend ainsi se distinguer d'une grande partie de la presse, qu'elle accuse volontiers d'esprit partisan. Elle est d'ailleurs offensive, parfois agressive et arrogante, à l'égard des autres journaux, en particulier vis-à-vis de *La Presse* d'Émile de Girardin ; leurs polémiques se dénouent même à plusieurs reprises devant les tribunaux.

Quoique étant moins traitées que l'actualité politique, les questions sociales sont très présentes dans *La Démocratie pacifique*, davantage que dans la plupart des journaux contemporains. Les conflits sociaux et les enquêtes décrivant le développement du paupérisme nourrissent la critique que le journal fait de la « Civilisation ». *La Démocratie pacifique* rapporte également les vols, les assassinats, les infanticides, etc. Ces événements sont considérés comme des « faits de subversion sociale »,

témoignant de façon dramatique de la mauvaise organisation de la société, des tensions et des frustrations qui la parcourent. Un commentaire accompagne parfois la relation entre les faits, afin de souligner leur signification sociologique.

La dénonciation de la « féodalité financière »

Dans les années 1840, le développement du chemin de fer, la constitution de compagnies ferroviaires et la politique menée dans ce domaine par le gouvernement sont le sujet de nombreux articles dans *La Démocratie pacifique*. Quelques-uns portent sur les progrès techniques, plusieurs des membres de l'École étant des ingénieurs et des inventeurs directement intéressés par ce nouveau moyen de locomotion, mais la plupart traitent des conditions juridiques et économiques de la construction du réseau ferroviaire français, dans lesquelles leurs auteurs voient la confirmation de la formation d'une « féodalité nouvelle ».

Dès le « Manifeste », paru dans le premier numéro de *La Démocratie paci-fique*, Considerant dénonce le « développement rapide et puissant d'une NOUVELLE FÉODALITÉ, de la Féodalité *industrielle et commerciale* qui se substitue régulièrement à l'Aristocratie nobiliaire et guerrière de l'Ancien Régime, par l'anéantissement ou l'appauvrissement des classes intermédiaires ». D'ailleurs, « ce ne sont plus ni le Roi, ni les Ministres, ni la Nation qui gouvernent, mais déjà la Féodalité industrielle et financière » (1^{er} août 1843).

Ce thème de la « féodalité financière, industrielle, commerciale » revient très souvent sous la plume des rédacteurs du quotidien fouriériste, lorsqu'ils interprètent les décisions du gouvernement ou les votes du Parlement, mais aussi les difficultés économiques ou les drames sociaux. La grève des mineurs de Saint-Étienne en 1846 et les heurts qui s'ensuivent sont par exemple principalement attribués à la formation en 1845 de la puissante Compagnie de la Loire et à son « monopole », qui pèse à la fois sur la main-d'œuvre et sur les consommateurs, les uns et les autres devant se soumettre à la volonté de l'entreprise.

Contre cette nouvelle féodalité, *La Démocratie pacifique* réclame l'intervention de l'État et une nouvelle organisation du travail, afin de réguler les mouvements économiques, de limiter les effets dévastateurs d'une concurrence excessive et d'offrir des garanties aux plus faibles. Sans cela, la société française va selon eux au-devant de graves périls sociaux. En 1847, dans un article intitulé « Une société qui tombe », Victor Considerant s'en prend à « ces tribuns hypocrites de la bourgeoisie, ces princes de la banque, ces héros de la spéculation » qui, sous la monarchie de Juillet, « ont voulu faire un monde où les seuls intérêts légaux fussent les intérêts repus » (22 août 1847).

Lettre de Victor Considerant à Alexandre Bixio, 29 mai 1843 (extrait)

« Paris, 29 mai 1843

Cher ami,

[...] Nous voulons que la lecture de notre journal quotidien fasse reconnaître que les disciples de la Science de Fourier ne sont pas des sectaires renfermés dans les rites d'une petite Église, mais des hommes de sens et d'étude nourris de travaux sérieux sur les matières sociales, qu'ils n'appartiennent pas et ne peuvent appartenir à aucun parti politique et que, par cela même, ils sont mieux placés que tous autres pour éclairer et juger de haut les débats contemporains ; enfin, que ce sont des hommes s'efforçant d'attirer à eux toutes les lumières, toutes les vérités, et [disposés] à prendre l'initiative de toutes les améliorations raisonnables, de tous les progrès pacifiques que l'on peut proposer et réaliser aujourd'hui dans quelques ordres de choses que ce soit.

C'est en raison de ces vues [...] que nous attacherons beaucoup de prix à produire de bons travaux dus à des personnes étrangères à notre École. C'est ainsi que M. Schutzenberger et ses amis s'occuperont [...] de questions historico-politiques, de questions d'organisation administrative, de questions franco-allemandes, etc.; c'est ainsi que plusieurs des membres les plus distingués du Conseil municipal de la Seine, des fonctionnaires et des ingénieurs, qui ne savent pas ce qu'est un Phalanstérien, traiteront dans le journal des questions d'édilité, d'assainissement, d'approvisionnements, d'embellissements de la capitale; c'est ainsi [...] que nous aurons surtout à cœur de voir s'attacher au journal la rédaction agricole la plus parfaite, la plus habile et la plus forte. »

L'engagement partisan à partir de 1847

Pendant les premières années de sa parution, *La Démocratie paci- fique* avait affirmé sa volonté de rester indépendante et à l'écart des clivages opposant les républicains aux monarchistes et, parmi ceux-ci, les partisans de Guizot à ceux de Thiers et à la gauche dynastique ; tous étaient d'ailleurs considérés avec beaucoup de sévérité en raison de leur attention insuffisante aux problèmes sociaux. Le régime monarchique et le souverain Louis-Philippe n'étaient pas contestés par le journal.

Cette position est abandonnée au cours de l'année 1847. La Démocratie pacifique s'engage de plus en plus nettement du côté des adversaires de Guizot, puis de la monarchie, et devient un journal d'opposition. Cela lui vaut d'être poursuivie par le régime : en juillet 1847, trois numéros sont saisis, l'un pour un article d'Auguste Colin critiquant une justice sévère avec les pauvres mais indulgente avec les riches, les deux autres à cause de passages du roman-feuilleton La Part des femmes considérés comme immoraux. Son auteur, Antony Méray, ainsi que le gérant du

journal, François Cantagrel, sont condamnés chacun à un mois de prison et 100 francs d'amende pour outrage à la morale et aux bonnes mœurs. En août, l'article « Une société qui tombe » vaut aux responsables du journal d'être traduits devant la justice pour « excitation à la haine des citoyens contre diverses classes de personnages » et « contre le gouvernement » ; ils sont finalement acquittés par le jury. En février 1848, Cantagrel est à nouveau poursuivi en tant que directeur de *La Démocratie pacifique*, cette fois pour diffamation ; il est condamné à 500 francs d'amende.

Dénonçant la victoire de la féodalité financière, l'inaction du gouvernement face au paupérisme et la corruption ambiante dans les sphères dirigeantes, les rédacteurs de *La Démocratie pacifique* accueillent avec enthousiasme la révolution de Février et l'instauration d'un régime républicain. Une édition spéciale est publiée le soir même du 25 février 1848. Allyre Bureau propose que « *La Démocratie pacifique* [...] jusqu'à ce jour l'organe du mouvement phalanstérien » devienne le « centre de ralliement [de] tous les socialistes ». François Vidal, pour sa part, écrit : « La réforme sociale est le but ; la République est le moyen. Tous les socialistes sont républicains, tous les républicains sont socialistes », formules qui vont entourer le titre dans le bandeau du journal jusqu'en mai 1848.

La Démocratie pacifique est donc désormais un organe au service de la République sociale et démocratique. Afin de mieux suivre une actualité riche et de conquérir des lecteurs dans le contexte d'une opposition croissante entre les divers courants politiques, le journal paraît à nouveau sept jours par semaine et son prix est nettement réduit (24 francs pour un an à Paris, 32 francs en région). À partir de l'ouverture de l'Assemblée constituante en mai, le journal adopte un plus grand format et passe à quatre colonnes (le coût de l'abonnement annuel est alors réévalué : 28 francs pour Paris et 38 pour la province) tandis que, dans le titre, les mots « Démocratie » et « pacifique » sont désormais écrits en caractères de tailles différentes, le premier étant nettement plus grand que le second. Les numéros habituels sont parfois complétés par des éditions du soir ou par des pages supplémentaires.

Pour financer à la fois l'augmentation des charges et la diminution du prix du journal, une nouvelle souscription est lancée en mars 1848. La direction du journal veut se donner les moyens d'élargir sa diffusion et d'accroître son influence (*Bulletin phalanstérien*, 2 mars 1848). La rédaction doit alors fournir d'autant plus d'efforts que plusieurs de ses membres sont mobilisés au printemps 1848 par les élections à l'Assemblée constituante auxquelles ils sont candidats. Considerant est finalement élu et un nouveau gérant, Gustave Tandon, est associé à Considerant et Cantagrel.

En septembre 1848, *La Démocratie pacifique* retrouve son format initial : les débats parlementaires, « à l'exception peut-être de la discussion qui vient d'avoir lieu sur le *droit au travail* », ne méritent pas l'espace qui leur a été accordé. Cela permet de réduire le coût de l'abonnement annuel (20 francs à Paris, 32 francs en province). *La Démocratie pacifique* est désormais moins chère que ses concurrents : les abonnements annuels au *Siècle* et à *La Presse* coûtent alors respectivement 32 et 24 francs à Paris et 44 et 36 francs en province.

Les locaux de *La Démocratie pacifique* deviennent un lieu de réunion pour les groupes démocrates-socialistes. Le 12 juin 1849, des Montagnards s'y retrouvent pour préparer la manifestation, prévue le lendemain, contre la politique romaine du président Louis Napoléon Bonaparte et de son gouvernement. La répression qui s'ensuit vise alors directement l'École sociétaire et *La Démocratie pacifique*. Pour y échapper, Cantagrel et Considerant s'enfuient en Belgique. Des gardes nationaux envahissent les locaux du journal et détruisent une partie des ateliers et du matériel d'imprimerie; trois rédacteurs sont emprisonnés ainsi que cinq ouvriers et employés. À cause d'un article paru dans le numéro du 10 mai, intitulé « La veille de la guerre civile », Tandon est condamné le 22 juin à une peine d'un an de prison et à une amende de 5 000 francs pour « excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la République » et « provocation à la désobéissance aux lois ». Il est remplacé par Victor Hennequin.

La fin d'un quotidien, l'héritage d'un titre

Les dégâts matériels et le départ des responsables du journal provoquent la suspension de *La Démocratie pacifique* pendant quelques semaines. Le 25 août 1849, le quotidien paraît à nouveau, en ayant conservé les mêmes rubriques et les mêmes orientations. Cantagrel et Considerant ont été remplacés par Charles Brunier et Ferdinand Guillon, qui dirigent le journal avec Victor Hennequin. Mais le journal fait face à des difficultés croissantes. En raison des condamnations qui se succèdent (le 21 mai, Guillon est condamné à six mois de prison et 1 500 francs d'amende), des obstacles que les autorités opposent la diffusion du journal, des difficultés financières et de l'attitude de l'imprimeur, Lange Lévy, qui demande la mise sous scellés du matériel typographique, la publication du quotidien cesse une seconde fois le 22 mai 1850.

Le titre reparaît cependant en août suivant, mais il s'agit d'un hebdomadaire qui, tant dans son format et sa pagination (seize pages) que dans l'organisation de son contenu et ses objectifs, est très éloigné du quotidien qui l'a précédé. Il ne s'adresse plus qu'aux fouriéristes et vise à maintenir la cohésion du mouvement sociétaire menacé de dispersion. À l'automne 1850, il publie cependant des articles, dont l'écho dépasse les rangs phalanstériens, en faveur du « gouvernement direct du peuple » ; ils sont écrits par Rittinghausen (8, 15, 22 septembre 1850) puis par Considerant (17 et 24 novembre, 8 décembre 1850). Attribuant l'échec des révolutions européennes de 1848 au système représentatif, les deux hommes réfléchissent sur la souveraineté du peuple dans un système républicain ; Considerant propose l'intervention des citoyens par référendum. Le débat se poursuit en 1851, alimenté par des auteurs fouriéristes ou extérieurs à l'École sociétaire, comme Ledru-Rollin qui signe « Plus de présidents, plus de représentants », article publié dans *La Voix du proscrit* et reproduit dans *La Démocratie pacifique* du 23 février 1851. Le dernier numéro de l'hebdomadaire paraît le 30 novembre 1851, la livraison du journal étant supprimée en raison du coup d'État du 2 décembre.

« La Démocratie pacifique fut le plus ambitieux et le plus influent de tous les périodiques fouriéristes », écrit Jonathan Beecher (2012, p. 153). Dans les décennies qui suivent sa disparition, l'École sociétaire publie des hebdomadaires et des mensuels (La Science sociale. Bulletin du mouvement social), mais plus jamais de quotidien. Le titre, La Démocratie sociale, pourtant contesté aux débuts du journal, a gardé suffisamment de force et d'écho pour être réutilisé près d'un siècle plus tard : il est en effet repris par un hebdomadaire, publié entre 1931 et 1932 par le député républicain-socialiste Raoul Brandon et rédigé notamment par Maurice Lansac, l'un des membres les plus actifs de la dernière génération de l'École sociétaire.

Pour aller plus loin

Pierre-Luc Abramson, « L'idée démocratique dans *La Démocratie pacifique*, journal de Victor Considerant », <charlesfourier.fr>, juin 2013.

Jonathan Beecher, *Victor Considerant. Grandeur et décadence du socialisme romantique*, Les Presses du réel, Dijon, 2012.

Christophe Charle, *Le Siècle de la presse (1830-1939)*, Le Seuil, Paris, 2004.

Georges Orsoni, « Un organe sociétaire au Pernambouc. *O Progresso*. 1846-1848 », *Cahiers Charles Fourier*, n° 25, 2014.

Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant, 1836: l'an I de l'ère médiatique. Étude littéraire et historique du journal La Presse, d'Émile de Girardin, Nouveau Monde Éditions, Paris, 2001.

Chapitre 15 L'utopie ou la barbarie. Contre la violence révolutionnaire. Le Populaire de Cabet

François Fourn

Reconnu coupable d'offense envers la personne du roi Louis-Philippe pour deux articles parus un mois plus tôt dans Le Populaire, le journal qu'il dirige, Cabet est condamné à deux ans de prison en février 1834. Il préfère l'exil. À Londres, tenu loin de toute action politique directe, il a tout le temps de repenser son engagement républicain. Il se convertit au communisme et, comme il le dit lui-même, à l'utopie. Il rédige alors, sous la forme d'un roman, son Voyage en Icarie, où il donne à rêver les possibles merveilles d'une société parfaitement égalitaire. Il y proclame sa foi en la démocratie absolue et la non-violence et y récuse toute forme de coercition politique ou de terreur. Enfin, il soutient que l'établissement de la communauté n'est possible que par l'opinion publique et la loi. Après son retour en France, c'est pour « éduquer et moraliser le Peuple », pour préparer l'avènement du communisme par la « propagande légale et pacifique » qu'il crée un nouveau journal, Le Populaire de 1841. Il rencontre un certain succès en parvenant à organiser un réseau très étendu de lecteurs militants, les Icariens, mais il est traité en paria par toute la presse parisienne. Cabet évoque alors une « véritable conspiration du silence », qui rend caduc son projet politique et éditorial initial tel qu'il le décrit dans le prospectus de son journal, le 14 mars 1841 : « donner à la masse une opinion commune, une espèce de religion sociale et politique, qui unisse les individus dans le même sentiment comme dans la même pensée ». Après six années d'intense prosélytisme, il appelle subitement – le 9 mai 1847 – ses disciples à quitter la France pour aller fonder Icarie en Amérique. La révolution de Février 1848 le surprend. Il hésite entre deux options : proposer un abri aux Icariens, en butte à des manifestations d'hostilité anticommuniste ; jouer un rôle important, en homme de presse, dans le développement du parti démocrate socialiste, après l'insurrection de juin 1848. Pendant les vingt ans que dure sa carrière de publiciste, il est obsédé par l'idée qu'il faut tout faire pour éviter une déflagration révolutionnaire violente, qu'il faut conjurer la tempête, le « cataclysme social » – c'est le titre de l'un de ses ouvrages, publié en 1845. La colère et le désespoir des classes les plus malheureuses n'ouvrent aucune voie vers le progrès ; conforter les ouvriers dans le sentiment de leur dignité d'hommes et de citoyens et maintenir toujours le mot d'ordre de la fraternité, si.

Diriger un journal pour exister dans l'espace public

Cabet n'est pas vraiment un journaliste, ce n'est pas son métier. S'il existe dans l'espace public en tant qu'opposant politique de premier ordre dans les années 1830, puis en tant que réformateur social qui compte après 1840, c'est parce qu'il est le directeur d'un journal, *Le Populaire*. Le succès du premier *Populaire*, en 1833, lui permet de créer le second, en 1841, et motive le maintien du titre et l'intention annoncée de la continuité, même s'il s'agit bien de deux titres distincts, créés dans des conditions très différentes.

Quand il publie le prospectus du premier Populaire, le 24 juin 1833, il est député de l'extrême gauche et secrétaire général de l'Association libre pour l'éducation du peuple, dont le journal doit devenir en quelque sorte l'organe. Il est membre de la Commission de secours pour les détenus politiques et, surtout, du Comité directeur de l'Association pour la liberté de la presse, la seule association patriotique qui entre directement dans le capital du journal. Le Populaire, dont le premier numéro sort le 1^{er} septembre 1833, porte en sous-titre « Journal des intérêts politiques, matériels et moraux du peuple fondé par une association patriotique et dirigé par M. Cabet, député ». Les trois devises du journal sont placées juste en dessous, en tête de chacune des trois colonnes sur la une : « La souveraineté du peuple est un principe incontestable et incontesté : il ne s'agit que d'en tirer les conséquences », « Moralité-Liberté-Égalité », « Nous ne voulons ni rabaisser les grands, ni dépouiller les riches, mais relever le peuple et l'enrichir par le travail ». L'intention est de démontrer que le concours de la bourgeoisie est non seulement possible mais nécessaire aux classes populaires pour les aider à reconquérir leurs droits politiques comme pour contribuer à l'amélioration de leur sort matériel. Laurent-Antoine Pagnerre, l'éditeur de nombreux écrivains du parti démocratique après 1830, paie la moitié du cautionnement requis, et devient le gérant du journal. Cabet, qui paie l'autre moitié, devient le directeur unique de la rédaction. Parmi les personnalités qui se sont associées à eux pour lancer et financer ce journal, figurent Lafayette, Voyer d'Argenson, Audry de Puyraveau, Berrier-Fontaine, Guinard, tous membres de la Société des droits de l'homme, ainsi que Dupont de l'Eure, Garnier-Pagès, Laboissière ou Mauguin qui, comme Cabet, font souvent remarquer qu'ils ne le sont pas. S'ils appartiennent à diverses nuances du parti républicain, tous ces hommes partagent le projet de promouvoir l'éducation politique des ouvriers, de les faire participer à leurs discussions d'opposants et d'obtenir leur soutien dans la lutte contre le régime.

Quand il crée *Le Populaire* de 1841, Cabet rentre d'exil. Il vient de se déclarer publiquement communiste, ce qui l'isole des milieux de l'opposition bourgeoise qui revendiquent la réforme électorale, l'élargissement du droit de vote, en préalable à toutes les autres réformes. C'est une pétition signée par 700 à 1 000 ouvriers des faubourgs de l'est parisien, à la toute fin de l'année 1840, qui l'appelle à reprendre la publication du *Populaire* qui, victime des lois de septembre 1835, a cessé de paraître depuis octobre 1835. Cinq ans après, les ouvriers de Paris n'ont pas oublié ce que le journal de Cabet avait été pour eux.

Le Populaire de 1841, dont le premier numéro est lancé le 14 mars, porte en sous-titre : « Journal de réorganisation sociale et politique dirigé par M. Cabet, ancien député ». À partir de 1847, à cette mention est ajouté « ancien procureur général ». C'est un argument d'autorité opposé aux ouvriers qui revendiqueraient leur émancipation intellectuelle, à ceux qui prétendraient pouvoir se passer du concours de cette bourgeoisie savante et philanthrope dont Cabet se réclame. Autour du titre sont placées les devises du communisme des années 1840 : « Égalité = Fraternité » ; « Liberté = Unité » ; « Éducation = Moralité » ; « Travail = Ordre » ; « Association communautaire », dont il est précisé, après le 9 octobre 1842, qu'elle est « icarienne ».

Le premier *Populaire* paraît chaque dimanche entre septembre 1833 et octobre 1835. Mieux, l'éditorial du rédacteur en chef est souvent publié et vendu en tiré à part, au moins jusqu'au début de 1834. Les premiers numéros du journal sont tirés à 12 000 exemplaires, puis le tirage s'élève à 27 000 (ce qui est considérable) dès le 15 octobre 1833.

Malgré l'opiniâtreté des Icariens, *Le Populaire* de 1841 ne satisfait aux obligations du cautionnement pour une publication à Paris que le 13 février 1848. Dès avril 1847, Cabet décide de faire imprimer le journal à Rouen, relié depuis peu à Paris par le télégraphe électrique. *Le Populaire* cesse alors d'être mensuel pour devenir hebdomadaire : le cautionnement exigé pour y publier un hebdomadaire est alors de 12 500 francs (soit quatre fois moins qu'à Paris). Après février 1848, il est bihebdomadaire (jusqu'en juin), il cesse de paraître en juillet puis il redevient hebdomadaire (d'août à décembre). En décembre 1848, Cabet quitte la France pour rejoindre ses disciples aux États-Unis. Le journal ne paraît plus

qu'une fois par mois jusqu'en août 1850. Il redevient hebdomadaire entre septembre 1850 et octobre 1851. Cabet remplace alors le vieux *Populaire* par *Le Républicain populaire et social*, qui paraît entre le 11 octobre 1851 et le coup d'État du 2 décembre.

Le Populaire de 1841, comme celui de 1833, est un journal de quatre pages ; la mise en page est très dense, sur trois colonnes. Le premier *Populaire* est vendu 2 sous dans la rue ou 10 francs par an par abonnement. Le second, à cause du droit de timbre de 5 centimes par exemplaire, est vendu 25 centimes avant février 1848, obligatoirement par abonnement, les ouvriers s'associant souvent à trois ou quatre pour payer. Après le 16 avril 1848, les prix de vente sont abaissés à 15 centimes le numéro, à 8 francs pour un abonnement annuel.

Ces tarifs et le public visé, modeste voire pauvre, maintiennent le journal dans une très grande précarité financière. Les premières années, *Le Populaire* de 1841 est tiré entre 1 500 et 2 000 exemplaires. Puis les tirages augmentent. Grâce à l'ardeur militante des Icariens, 3 000 abonnements sont souscrits au début de l'automne 1845 ; le tirage dépasse les 5 000 exemplaires en décembre 1847. Entre le 25 avril 1847 et le 13 février 1848, plus de 2 500 nouveaux lecteurs s'abonnent au journal, ce qui indique que la moitié du lectorat a été renouvelée depuis que Cabet a appelé, le 9 mai 1847, à fonder Icarie en Amérique.

Dès 1841, une société en commandite par actions est mise en place pour financer les pertes éventuelles du journal. Comme le capital réuni reste insuffisant, une grande souscription est lancée. Avant novembre 1845, elle permet de recueillir 25 000 francs. La souscription devient permanente avant le 15 février 1848. Le capital du *Populaire* atteint alors 50 000 francs. Vers la fin de septembre 1850, les rédacteurs du journal font connaître aux lecteurs les nouvelles difficultés financières dans lesquelles ils se débattent. Le 20 septembre, dans un article intitulé « À nos amis », ils en appellent à la remobilisation financière de leurs lecteurs. Dans les faits, la caisse constituée pour l'émigration aux États-Unis y contribue. Pour Cabet, le sauvetage du *Populaire* est prioritaire et passe avant celui de la colonie icarienne de Nauvoo. Perdre le journal serait perdre tout moyen d'influence dans la mouvance démocrate socialiste en France. Ce ne sont pas la faillite financière ni les lois réactionnaires prises contre la liberté de la presse depuis 1848 qui provoquent la cessation de parution en décembre 1851, mais le viol de la constitution par le président de la République et son recours brutal aux armes.

Un projet éditorial : instruire et moraliser le peuple

Les massacres de 1792, la Terreur de l'an II hantent la république et le communisme de Cabet. C'est l'une des phrases les plus emblématiques du *Voyage en Icarie*, dans les toutes dernières pages de l'ouvrage, l'une des clés principales du livre : « Si je tenais une révolution dans ma main, je la tiendrais fermée, quand même je devrais mourir en exil. » Dans le deuxième numéro du *Populaire* de 1841, le 18 avril, il maintient cette position : « Nous l'avons dit souvent et nous le répéterons toujours, parce que c'est pour nous une conviction profonde, résultat de longues méditations, la communauté ne peut s'établir que par la puissance de l'opinion publique, que par la volonté nationale, par la loi. »

Le choix qui est fait en 1841 de conserver le titre du premier *Populaire* n'est pas seulement motivé par des raisons commerciales, il est aussi celui de la continuité politique, du refus constamment réaffirmé de toute coercition ou violence politiques. Cabet est un robespierriste déclaré mais il se tient en dehors de la Société des droits de l'homme. Pour lui, quand l'insurrection armée survient, elle est toujours une catastrophe, la violence populaire n'amène que la désolation, le remplacement d'une injustice par une autre. Le recours à la presse pour éclairer la volonté nationale, la propagande légale et pacifique de l'idéal démocratique, l'éducation politique et la moralisation de tous les citoyens sont les seuls moyens possibles pour créer du progrès.

Dans le prospectus du 14 juin 1841, il écrit, en outre, que son journal sera « Démocrate, Réformiste, Socialiste et plus spécialement Communiste » – l'ordre des mots est ici important. Cabet est persuadé qu'il appartient aux ouvriers de gagner l'estime de la bourgeoisie, sa confiance, à elle de se convertir à l'idée que ses intérêts de classe sont ceux de la nation tout entière. Fermer l'ère des révolutions, en finir avec les antagonismes sociaux et éloigner l'hydre de la guerre civile sont les fondements de toutes ses activités de publiciste, en 1833 comme en 1841 ou encore en 1848 ou après.

Dès novembre 1833, il fait paraître une brochure, la « Septième publication du *Populaire* », sous le titre *Moyen d'améliorer l'état déplorable des ouvriers. Discussions entre un ouvrier malade, un ouvrier tailleur, un ouvrier bijoutier, et un médecin républicain.* Il s'agit d'une réponse à la brochure que vient de publier Grignon, « ouvrier tailleur, membre de la Société des Droits de l'Homme ». Dans le texte de Cabet, un ouvrier se meurt dans la misère. Ce spectacle désolant déclenche la colère de l'ouvrier tailleur, son ami. Un médecin républicain, approuvé par l'ouvrier bijoutier qui représente ici l'élite de la classe ouvrière, réagit autrement. Au tailleur, qui, comme Grignon, considère que les ouvriers ne peuvent compter que sur

« Aux travailleurs nos frères », Le Populaire, n° 1, 25 février 1848 (extrait)

« Aujourd'hui, c'est l'Union seule, l'Ordre et la Discipline, qui peuvent assurer au Peuple le fruit de sa victoire, en garantissant ses droits et ses intérêts. Rallions-nous donc autour du gouvernement provisoire présidé par Dupont (de l'Eure) remplaçant l'odieux Gouvernement qui vient de se rougir du sang des citoyens. Appuyons ce gouvernement provisoire qui se proclame Républicain et Démocratique ; qui proclame la Souveraineté nationale et l'Unité de la Nation ; qui adopte la Fraternité, l'Égalité, la Liberté pour principes, et le Peuple pour devise et mot d'ordre, et qui dissout les Chambres pour convoquer l'Assemblée nationale, qui donnera à la France la Constitution qu'elle demande. » [...]

« Fidèles à nos principes de Fraternité, d'Humanité et de Modération, de Justice et de Raison, crions toujours et partout : Point de vengeance ! Point de désordre, point de violence, point d'oppression pour personne, afin d'obtenir justice pour tous ! Point d'atteinte à la Propriété ! Mais inébranlable persévérance à demander tous les moyens que peut accepter la justice pour supprimer la Misère : notamment en adoptant un système démocratique d'inégalité successivement décroissante, et d'égalité croissante. Gardons-nous de demander l'application immédiate de nos doctrines communistes. Nous avons toujours dit que nous ne voulions leur triomphe que par la discussion, par la conviction, par la puissance de l'opinion publique, par le consentement individuel, et par la volonté nationale. Restons fidèles à nos paroles. » […]

« Ne déposez pas les armes ; ne quittez pas vos glorieuses et immortelles barricades ! Laissez, au contraire, toutes vos affaires pour vous organiser et vous enrégimenter ! Achevez, complétez et régularisez votre armement ; demandez que les Bastilles soient désarmées, que tous les canons, toutes les armes et toutes les munitions soient livrés au peuple ; et que le peuple parisien soit tout entier sous les armes, organisé, discipliné sous les chefs de son choix ; c'est alors qu'on aura réellement la garantie de l'Ordre comme de la Liberté, et quand toute la Garde nationale sera armée et organisée démocratiquement, c'est alors qu'on aura la garantie réelle de la paix universelle, de l'indépendance des Nations et la Fraternité des Peuples. »

eux-mêmes pour dicter leur loi aux maîtres, le médecin répond : « Ha, gardez-vous-en bien ! unissez-vous, associez-vous pour réclamer vos droits et défendre vos intérêts, à la bonne heure ! demandez, réclamez, oui ! instruisez-vous, sentez votre dignité d'hommes, faites-vous respecter, ne souffrez pas l'injure, l'humiliation et l'oppression, je vous approuve encore, et l'opinion publique vous approuvera comme moi ! mais, je vous en conjure, gardez-vous de vouloir imposer aux maîtres la loi. » Ce qui est

dit dans *Le Populaire*, sans cesse, est que l'aspiration à la démocratie des classes populaires, le mouvement d'émancipation sociale des travailleurs doivent être accompagnés, guidés, encadrés par la bourgeoisie républicaine.

La discussion avec Grignon et, par-delà, avec les tendances les plus révolutionnaires de la Société des droits de l'homme est reconduite dans les mêmes termes ou presque avec les courants du communisme, où l'autorité de Cabet est remise en question au début des années 1840. L'enjeu réel des âpres polémiques qu'il entretient, en 1841 et au début de 1842, avec Richard Lahautière, avec les ouvriers rédacteurs du journal lyonnais *Le Travail*, les hommes de *L'Humanitaire* et même les ateliéristes, et pour finir avec son plus proche collaborateur, Théodore Dézamy, est la prise du pouvoir au sein du parti communiste qui se développe, sous ce nom, depuis juillet 1840. L'objet théorique et explicite de ces polémiques est l'héritage du babouvisme. Cabet a toujours soutenu qu'il s'est converti au communisme en lisant l'Utopia de Thomas More et qu'il ne doit rien au livre de Buonarroti sur la Conjuration des Égaux. Dans son Voyage en Icarie, dans son Histoire populaire de la Révolution française écrite au même moment, comme dans Le Populaire ensuite, il vitupère Babeuf, considéré comme un inconstant, un imprudent, dont la conspiration a compromis pour longtemps la cause de la démocratie.

Reprenant ses articles parus dans *Le Populaire*, Cabet publie, en septembre, une brochure contre les rédacteurs de *L'Humanitaire* auxquels il reproche, outre leur inspiration néobabouviste, de vouloir abolir le mariage et la famille : « Est-ce que ce n'est pas l'idée qui effraie le plus les adversaires de la Communauté ? Est-ce que ce n'est pas l'idée qui représente le plus l'apparence de la débauche et de l'immoralité et contre laquelle s'élève le respectable hourra des défenseurs de la morale et de la pudeur ? Est-ce que ce n'est pas l'idée qui a tué les Saint-Simoniens ? Est-ce que ce n'est pas celle que les ennemis de la Communauté exploitent le plus pour l'entraver et la noircir ? »

Ce sont en partie les mêmes divergences qui expliquent la rupture avec Richard Lahautière, dès 1841, ou encore, un an plus tard, avec Théodore Dézamy. En 1842, Dézamy publie un *Code de la Communauté* où il soutient que l'établissement du communisme doit être immédiat après la victoire des Égaux – référence explicite au babouvisme –, et propose l'abolition de la propriété sans régime transitoire. Il attaque directement la conservation du mariage et de la famille que préconise le modèle icarien : « Plus de ménage morcelé! plus d'éducation domestique! plus de familisme! plus de domination maritale! Liberté des alliances! Égalité parfaite entre les deux sexes! Libre divorce! » Par-delà la question de la famille, le

différend porte sur l'embourgeoisement des travailleurs dans l'utopie icarienne : « Ce n'est pas au Peuple à se faire Bourgeois, mais à la Bourgeoisie à se faire Peuple », s'écrie Dézamy. Cabet lui répond dans *Toute la Vérité au Peuple* : « Je soutiens que le Peuple n'est qu'un mot, une illusion, une déception, le néant, tant qu'il n'y a que des individus isolés, sans union, sans direction, sans discipline ; que jamais les prolétaires ne feront rien, absolument rien, sans union et sans unité et même sans le concours de la Bourgeoisie. » En mars 1842 (dans *Réfutation des doctrines de* L'Atelier), il répète à peu près la même chose aux rédacteurs de *L'Atelier* : « Oui, que le prolétaire ne se fasse pas de fatales illusions, le Peuple n'a fait aucune conquête sans le concours d'une partie de la Bourgeoisie, il ne peut rien sans elle, ne fera rien sans elle ; et rien n'est plus antipopulaire que les séparations et l'exclusion entre les travailleurs et les bourgeois qui, de cœur et d'âme, sont dévoués à leur cause. »

Le 27 septembre 1842, Cabet convoque une assemblée générale des actionnaires du *Populaire*. Elle adopte à l'unanimité le titre de « Communiste icarien » : « Ce titre ne signifie pas, commente Cabet dans *Le Populaire* du 9 septembre 1842, que l'on adopte définitivement et pour toujours tous les détails de la Communauté d'Icarie, il signifie seulement qu'on en adopte les principes généraux, notamment la conservation du Mariage et de la Famille, la répulsion de la violence et des Sociétés secrètes. »

Apparemment, les Icariens hésitent à abandonner le mot « communisme ». Il effraie la bourgeoisie, malgré la profession de foi pacifiste, mais il est réellement populaire dans la classe ouvrière, et il est impossible de laisser un tel champ libre aux néobabouvistes. Cabet imagine que la bourgeoisie réformiste devrait tolérer son communisme, l'accepter comme une avant-garde de la démocratie. Il échoue. *Le Populaire* est complètement isolé, exclu même de l'espace de discussion qu'entretiennent entre eux les journaux de l'opposition au régime, au moins jusqu'au début de l'année 1848. *Le National* et *La Réforme*, dont les bureaux sont pourtant voisins de ceux du *Populaire*, rue Jean-Jacques Rousseau, n'évoquent jamais son existence, ni pour l'approuver ni pour l'attaquer. Ils ne lui reconnaissent aucune place dans le débat public. Seuls les rédacteurs de *La Démocratie pacifique* acceptent de se livrer, de loin en loin, à la controverse, parfois sans aménité, du reste, pour dire à quel point ils détestent tout dans le « brouet noir » du communisme.

Tous les organes du communisme ne sont pas soumis à la même proscription. En février 1845, par exemple, qualifiant *La Fraternité* d'« organe intelligent des intérêts du Peuple », de « sentinelle avancée dans le champ des théories sociales », un rédacteur de *La Réforme* annonce la renaissance du journal, alors que *Le Populaire* est toujours entouré d'un silence assourdissant.

L'un des signes de cet isolement est la difficulté à recruter des collaborateurs. Des appels sont pourtant lancés à plusieurs reprises en direction des publicistes qui, comme le prospectus du *Populaire* l'indique le 25 avril 1847, voudraient montrer « leur sympathie et leur zèle pour la cause populaire ». Les statuts du journal prévoient que, dans le cas où Cabet n'en serait pas l'auteur, les articles seront signés. Entre 1841 et 1847, douze seulement le sont : Albert Laponneraye en signe quatre sur la situation internationale, Désirée Claye deux sur l'Angleterre, Théodore Dézamy un sur le dévouement communiste, Charles (pseudonyme de Louis Krolikowski) deux, en collaboration avec Cabet, sur la proximité des doctrines chrétienne et communiste, Antonio Watripon un sur les typographes, Jules Morand écrit sur l'organisation du travail et Charles Régnier sur le courage et la persévérance...

Dès 1843, et pendant de longues années, le discours porté par le journal fonctionne surtout en vase clos au sein de la mouvance icarienne. L'échec politique de Cabet a pour conséquence l'enfermement progressif dans une rhétorique sectaire : sur les calomnies anticommunistes, sur les « persécutions », sur la nécessité de l'émigration en 1847. En août 1846, il publie un gros ouvrage de plus de 600 pages marqué par cette évolution, Le Vrai Christianisme suivant Jésus-Christ, où il soutient que Jésus était communiste, que les premiers chrétiens ont bravé un sort semblable à celui des Icariens. La publication de ce livre, en réalité très peu religieux malgré son titre, est annoncée chaque mois dans Le Populaire depuis avril 1844. Il est précédé par une série d'articles commencée dès 1842.

La révolution de Février 1848 modifie profondément cette situation, surtout après l'insurrection de Juin, quand se dessine la perspective de construire un parti démocrate socialiste avec les fouriéristes, Proudhon et la Montagne. En avril 1849, participant activement à la campagne pour les élections législatives de mai, *Le Populaire* s'associe, dans sa livraison du 15 avril, aux principaux organes de la presse démocrate socialiste pour publier une déclaration commune, un programme commun en réalité, sur la « défense énergique » de la république et du suffrage universel, sur le droit à l'éducation, sur « la centralisation et l'exploitation, au profit de la société tout entière », des assurances, des banques, des chemins de fer, de toutes les voies de communication, sur l'« organisation démocratique des services publics ». *Le Populaire* est alors partagé entre deux orientations : celle, ouverte, de cette participation à la construction politique du socialisme en France, et celle de l'émigration en Amérique, qui est d'une nature nettement plus sectaire. Dans un article publié dans *Le Populaire* le 5 mars

1850, « Cabet aux Icariens de France et aux Démocrates », cette dualité est ainsi formulée par le chef des Icariens lui-même : « En Amérique, je suis communiste et communiste Icarien ou pacifique, parce que la Communauté que j'y ai établie n'y cause ni bouleversement, ni trouble, parce que c'est une expérience que nous faisons à nos seuls risques et périls, dans l'intérêt de l'Humanité, mais en France, comme je l'ai répété cent fois dans mes écrits et mes discours, comme je l'ai prouvé après Février, je n'ai été, je ne suis et ne serai que républicain et socialiste, n'invoquant que la Fraternité, l'Égalité et la Liberté, et la Solidarité par un progrès successif. »

Quand il a quitté la France en décembre 1848, il a confié le journal à une commission de fidèles, à des hommes de confiance : Louis Krolikowski, qui devient le rédacteur en chef, Jean-Pierre Béluze et Jacques Robillard, les gérants, Louis Maillard, Félix Simon et Alphonse Bertrand, disciples dévoués, gardiens sûrs de l'orthodoxie icarienne. Mais, en septembre 1850, une nouvelle équipe d'auteurs s'empare de la rédaction du journal et en renouvelle profondément les contenus. Les principaux rédacteurs deviennent Ange Guépin et plus encore Georges Vauzy, interviennent aussi Jules-René Chédane, Charles Sédail, Jules Morand, Martin Nadaud et même, ce qui est plus étonnant tant il n'est vraiment pas un Icarien, Joseph Benoît. Le Populaire devient le journal d'un socialisme ouvert, vivant. Le vieil organe des disciples de Cabet est transformé en un véritable manuel d'« économie sociale » expurgé de tous les accents qui avaient été jusque-là ceux de l'utopie icarienne. Ange Guépin écrit dès le 7 septembre 1850, à propos des communistes : « Hommes du vieux monde, comprenez-le bien, ce n'est ni à des rêveurs, ni à des utopistes, mais à des hommes très sérieux que vous avez affaire. » Jules Morand, introduisant une série d'articles sous le titre « Économie sociale », écrit, le 11 octobre : « Il est possible, même dans le temps présent, d'organiser fortement la démocratie, et de changer assez rapidement, à l'aide d'une organisation puissante, les conditions physiques et morales des masses. C'est ce que je prouverai pour tout lecteur qui aura la patience de me suivre jusqu'au bout. Je n'aurai pas besoin pour cela de recourir à ce que l'on appelle des utopies. » Ces mots n'ont jamais été ceux de Cabet ni ceux de son communisme icarien. Il est pris acte qu'une époque est finie, que le discours utopiste est devenu inaudible s'il est l'énoncé ressassé d'une doctrine figée, morte.

En 1851, quand Cabet rentre en France pour répondre d'une accusation d'escroquerie à propos de son projet d'émigration aux États-Unis, il reprend son journal en main. La parenthèse de l'ouverture intellectuelle se referme. Plutôt, prenant acte des changements politiques intervenus depuis son départ en 1848, dont il perçoit très vite l'ampleur, très sensible

aux enjeux des élections prévues en 1852, il décide d'abandonner *Le Populaire* après dix ans d'existence, de créer un « nouvel organe de la démocratie », *Le Républicain populaire et social*. En Icarie, aux États-Unis, ce projet ébranle la confiance des Icariens américains.

Le journal d'une communauté de lecteurs : les Icariens

Verser l'obole sollicitée à l'occasion d'une souscription, payer sans interruption l'abonnement, afficher dans l'atelier, lire à haute voix, inviter à discuter ou seulement tenir en main Le Populaire de 1841 sont des gestes qui matérialisent un ralliement politique, intellectuel, presque religieux à l'utopie de Cabet. Le public de ce journal s'est donné un nom, il s'imagine former un peuple : les Icariens. Comme les premiers chrétiens, les lecteurs du Populaire s'appellent entre eux « frères ». Dans la seconde moitié des années 1840, obséquieux parfois, ou éperdus de reconnaissance et d'amour, ils n'hésitent pas à donner au rédacteur du journal qui les réunit tous le nom de « Père ». Un précédent existe : c'était un élément du jargon sectaire inventé par les saint-simoniens pour désigner leurs chefs, Prosper Enfantin ou même Bazard, au début des années 1830. Les enjeux ici sont différents : outre l'intention de prosélytisme qui les incite à signifier ainsi la ferveur de leur foi communiste, les Icariens reformulent par ce mot leur soumission aux injonctions pacifistes du « Père Cabet ». Pourtant, la réception d'un journal comme Le Populaire de 1841 ne peut exister sans que se développent des pratiques qui échappent finalement à toute prévision, même avec de tels objectifs, explicites, programmatiques, de contrôle et de discipline absolue, avec une telle orthodoxie idéologique exigée des fidèles.

Les lecteurs du premier *Populaire* entretiennent une relation assez simple avec leur journal. Cabet recrute à Paris vingt-quatre crieurs, arborant dans la rue, le dimanche, blouse bleue à collet et bordure rouges, chapeau ciré rouge et bleu avec cette inscription « LE POPULAIRE – 2 SOUS ». Dans le quartier de la Bourse, c'est une véritable attraction. Les badauds, des ouvriers, mais pas seulement, leur achètent le journal. Ils le lisent à haute voix chez le marchand de soupe, dans les arrière-cours, le soir dans les chambrées. Parfois on se reconnaît dans un article qui met en scène un moment de grève, qui rapporte une réunion où on s'oppose à l'offensive des « gros maîtres », par exemple, quand ils prétendent ne plus payer la chandelle. Spectateurs, curieux, clients, auditeurs, cibles politiques, au mieux apprentis militants, les lecteurs du premier *Populaire* ne sont pas appelés à un engagement comparable à celui des Icariens dix ans après.

Quand ils reçoivent Le Populaire de 1841, les Icariens imaginent assez vite des formes nouvelles pour communier dans leur lecture du journal, pour faire vivre leur communauté de lecteurs. Ils s'approprient l'imprimé de quatre pages et les usages militants qu'ils peuvent en faire, ils les inventent. En hiver, à Lyon, ils lisent dans les ateliers, en travaillant, ou le soir quand vient le moment d'engager la discussion, de se recevoir entre voisins. Joseph Benoît, dans ses Confessions d'un prolétaire, se souvient avec émotion de ces réunions : « Qu'on se figure vingt ou trente personnes de tous les âges et de tous les sexes réunies dans un atelier de tisseur et placées dans tous les coins restés libres par les intervalles qui séparent les métiers, et cette assemblée éclairée par une ou deux lampes d'ouvriers projetant une clarté douteuse et tout à fait insuffisante, formant une demi-obscurité, et l'on aura le tableau de ces réunions où des âmes avides venaient chercher des consolations à leurs maux par des espérances que la discussion faisait naître, ou des connaissances sur les faits sociaux et sur les causes qui engendraient le mal. » L'été, c'est plutôt dans les champs ou dans les bois, au grand air, que se partagent les lumineuses idées de Cabet : promenade, pique-nique, chansons, musique, danse, incitation à l'abonnement pour les néophytes, la fête est bon enfant et familiale. De telles pratiques sont, par exemple, attestées à Saint-Quentin, dans l'Aisne, en 1847, quand un procureur s'étonne que des communistes se déplacent dans la campagne en groupe de plus de vingt personnes et soient suspects, de ce fait, d'avoir formé un rassemblement que la loi peut réprimer. Butot, tisseur à Reims, responsable de la diffusion du communisme icarien dans le département de l'Aisne, n'était pas informé de ces marches dominicales : il s'agit bien d'une initiative locale. Généralement, les Icariens pratiquent la lecture en réunion autour du correspondant de Cabet dans leur ville. La personnalité du correspondant conditionne en partie les pratiques militantes que cette lecture suscite. À Toulouse, Adolphe Gouhennant est un artiste peintre, un restaurateur de tableaux plutôt, un adepte du Swedenborgisme, un homme assez exalté. Il parcourt sans cesse sa région et place des abonnements au *Populaire* auprès des notables des petites villes partout où il passe. Il est souvent invité au restaurant, et c'est en dînant avec des bourgeois qu'il les convertit au communisme. C'est lui qui prend la tête de la première avant-garde que Cabet envoie au Texas en 1848 pour y fonder Icarie. À Lyon, tout au long des années 1840, le communisme icarien procède plutôt du monde ouvrier. En 1844, par exemple, une collecte est organisée en ville pour venir en aide aux mineurs de Rive-de-Gier, en grève depuis plusieurs semaines. Là-bas, les ouvriers lyonnais ne connaissent personne. C'est par le réseau des lecteurs du Populaire, grâce aux Icariens de Givors en particulier, que l'argent peut

finalement être apporté aux grévistes. Cabet est en position de spectateur, mais il approuve. La même année, Chapuis, chef d'atelier de la Croix-Rousse, son correspondant à Lyon, ne parvient pas à empêcher ni même à voir que des lecteurs du journal se sont organisés en « bibliothèques » clandestines qui tombent sous le coup de la loi. Certains sont même condamnés pour association non autorisée. Chapuis est remplacé par Faucon, un tailleur d'habits, supposé avoir plus de perspicacité et d'autorité. Plus grave, à Tours, en 1846, malgré la présence dans cette ville d'un correspondant de grande qualité, le docteur Desmoulins, des Icariens se laissent entraîner dans une goguette, les Fils du Diable. De cabaret en cabaret, ces hommes se font remarquer en chantant des chansons communistes dont Cabet serait, paraît-il, l'auteur. Certains d'entre eux auraient été aperçus parmi les émeutiers lors des incidents violents qui éclatent dans la ville le 22 novembre 1846, à cause du prix du blé. C'est aussitôt après leur jugement et leur condamnation que Cabet publie, le 9 mai 1847, son appel à émigrer en Icarie. Il a pris peur face à la manière dont son œuvre lui échappe, dont certains de ses lecteurs la détournent, pour exister eux aussi dans l'espace public.

En 1856, Cabet est exclu de la communauté d'Icarie qu'il a fondée aux États-Unis, dans l'Illinois, sur les bords du Mississippi. Il n'est pas exclu par les plus tièdes de ses disciples, mais par les plus convaincus, par ceux-là mêmes qui font durer l'expérience du communisme icarien en Amérique jusqu'à l'extrême fin du XIX° siècle. C'était déjà parce qu'il craignait de perdre le contrôle de la communauté virtuelle que formaient les lecteurs du *Populaire* en France qu'il les a appelés à émigrer en masse, avec lui, aux États-Unis, quelques semaines à peine avant la révolution de Février 1848. Son expérience du journalisme comme son expérience de fondateur d'une colonie communiste ont eu cet effet qui n'a que les apparences d'un paradoxe : il a enseigné aux ouvriers les principes de la démocratie, ils ont appris à la pratiquer, éventuellement sans lui.

Pour aller plus loin

Joseph Benoît, *Confessions d'un prolétaire*, Éditions sociales, Paris, 1968. François Fourn, *Étienne Cabet ou le temps de l'utopie*, Vendémiaire, Paris, 2014.

Christopher H. Johnson, *Utopian Communism in France. Cabet and the Icarians*. 1939-1851, Cornell University Press, New York/Londres, 1974. Jules Prudhommeaux, Icarie *et son fondateur Étienne Cabet. Contribution à*

l'étude du socialisme expérimental, Édouard Cornély, Paris, 1907 (réédition 1977, éditions Slatkine).

Recompositions (1836-1847)

Robert P. Sutton, *Les Icariens. The Utopian Dream in Europe and America*, University of Illinois Press, Urbana/Chicago, 1994.

Jacques Valette, « Utopies sociales et utopistes sociaux en France vers 1848 », *in 1848. Les Utopismes sociaux*, SEDES, Paris, 1981.

Chapitre 16

Le projet colonial saint-simonien. L'Algérie d'Enfantin

Abdallah Zouache

Après la prise d'Alger en 1830, la question algérienne s'impose comme l'enjeu principal des luttes d'influence et des débats politiques, qui portent sur les formes que doit prendre la colonisation. Une controverse se développe notamment entre les saint-simoniens et d'autres courants d'inspiration plus libérale autour des acteurs de la colonisation : petits ou grands colons? États ou individus? Armée ou société civile? Ainsi, le Travail sur l'Algérie d'Alexis de Tocqueville, publié en 1841, peut être perçu comme la défense d'une colonisation passant par la propriété individuelle. Enfantin et les saint-simoniens, au contraire, refusent cette application du libéralisme à la colonisation de l'Algérie. Pour Enfantin, le libéralisme conduit à l'anarchie : il développe des passions néfastes, qui sont autant d'obstacles à l'harmonie sociale. Enfantin et Urbain refusent ainsi l'imposition d'un système de propriété individuelle de la terre qui conduirait à la mise en concurrence de petits propriétaires poursuivant leurs intérêts égoïstes. Selon eux, seuls la sympathie et le sentiment communal peuvent permettre d'atteindre l'ordre social et de mettre en œuvre l'association entre l'Orient et l'Occident, entre l'islam et le christianisme. La reprise par Enfantin du journal L'Algérie s'inscrit dans ce contexte particulier de débats autour de la question coloniale algérienne. Elle fait suite à la publication, par le « Père » de la religion saintsimonienne, d'un ouvrage fondamental, Colonisation de l'Algérie, publié en 1843.

L'Algérie, organe de presse saint-simonien

Les luttes d'influence ne se bornent pas à une opposition entre libéraux et socialistes ou entre civils et militaires. Les frontières des débats sont poreuses et illustrent l'hétérogénéité du mouvement saint-simonien. On y distingue entre autres les arabophiles – regroupés autour d'Ismayl Urbain, qui soutiendra, voire impulsera, la politique de Napoléon III

visant à créer un royaume arabe en Algérie –, les arabophobes – qui sont très liés aux colons européens et refusent l'égalité des droits – et enfin les kabylophiles, menés par Antoine Carette (Emerit, 1941, seconde partie, chapitre IV). L'homme d'affaires saint-simonien François-Barthélemy Arlès-Dufour, lui, pense que la France abandonnera l'Algérie (Emerit, 1941, p. 165). De même, Émile Barrault (1836, p. 153) ne soutient pas l'idée d'une colonisation. Pour Michel Chevalier, très influencé par son voyage aux États-Unis, cette colonisation n'est imaginable que sous la forme d'une implantation massive d'Européens, sur le modèle de l'émigration européenne en Amérique ; une position qui rappelle celle de Tocqueville même si Chevalier ne considère pas que le massacre des populations locales constitue un moyen de colonisation efficace (Tocqueville, 1841). Bien plus tard, la préoccupation majeure d'Enfantin concernant l'Algérie est la constitution en 1860 de la Société générale algérienne, dont l'objectif est de financer les projets de colonisation à caractère industriel et financier, ainsi que les voies de communication. Elle est liquidée en 1877 et, à la suite d'un rachat par l'État, prend le nom de Compagnie Algérienne.

Dès les années 1840, il semble qu'Enfantin perçoive l'enjeu politique de la question coloniale algérienne et l'utilise comme un moyen de revenir au premier plan sur la scène parisienne. En effet, il est isolé depuis son procès politique pour mauvaises mœurs en août 1832. Il choisit alors de voyager vers l'Orient à la quête de la Mère saint-simonienne qui pourra siéger à son côté au sein de la secte. Un échec à Istanbul – les Ottomans considérant les saint-simoniens comme de possibles perturbateurs de l'ordre public – le conduit finalement en Égypte en octobre 1833 où il réussit à établir un lien avec le vice-roi Mehemet-Ali en proposant notamment le percement de l'isthme de Suez, qui devient quelques dizaines d'années plus tard le canal de Suez. La reconnaissance de Paris passera donc par la Méditerranée. Ainsi, quelques années après son retour d'Égypte, grâce à son réseau familial (Régnier, 2006, p. 135), il réussit à faire partie, en tant qu'ethnographe, de la Commission d'exploration scientifique d'Algérie. Il s'efforce alors de publier le plus rapidement possible son rapport, qui prend la forme en 1843 d'un ouvrage majeur, Colonisation de l'Algérie, malgré le refus du texte par le ministère de la Guerre, jugeant qu'il dépasse les missions confiées à Enfantin. La reprise de L'Algérie par Enfantin s'inscrit dans la lignée de la publication de Colonisation de l'Algérie : « Bien des premiers chrétiens ont compris l'Évangile qui n'ont pas dû comprendre que le catholicisme se fondait lors de la visite de Paul aux Romains, et cependant pourquoi St Paul à Rome et non pas à Lutèce ? Peu ont senti que le christianisme se réalisait pratiquement par l'institution du premier évêque de Rome, que le monde moderne était là ; ils ont dû trouver en général Paul et Pierre des rêveurs. Il en est beaucoup aussi de ceux qui m'ont nommé le Père qui n'ont pas compris pourquoi je suis allé en Égypte et non pas aux États-Unis, pourquoi je suis allé en Algérie et non pas à Cayenne, pourquoi je fais le journal *L'Algérie* et non pas *Le Journal des débats* ou bien encore *Le Courrier français* ; ceux-là ne comprennent pas non plus pourquoi je ferai ce que je ferai » (lettre à Fourrichon, 2 septembre 1844, cité dans Régnier, 2006, p. 152-153).

L'Algérie est créée en décembre 1843. Son rédacteur en chef est Pierre-Simon Fouqueau de Pussy, connu notamment pour la publication, en 1839, d'un ouvrage intitulé État de la civilisation en Afrique. Créé à l'origine pour défendre les intérêts des colons, ce journal rencontre des problèmes financiers dès les débuts de sa parution en décembre 1843 (Almi, 2002, p. 28). Les saint-simoniens en profitent pour prendre le contrôle du titre en se rendant acquéreurs de la majeure partie des actions. À partir du 2 février 1844, le journal prend le titre de L'Algérie. Courrier d'Afrique, d'Orient et de Méditerranée. Dirigé par Enfantin avec l'aide de deux rédacteurs principaux (Louis Jourdan et Auguste Warnier), il devient l'instrument de la diffusion des thèses « arabophiles » (Levallois, 2006, p. 100), terme utilisé pour désigner les défenseurs de la participation des Arabes à la colonisation française. Très vite, L'Algérie apparaît clairement comme un organe de presse saint-simonien : en plus du Père Enfantin, de Jourdan et de Warnier, Ismayl Urbain, Henri Fournel et le capitaine Antoine Carette font partie de l'aventure (Messaoudi, 2006, p. 175).

L'Algérie, dont l'abonnement est fixé à 25 francs par an, paraît les 2, 6, 12, 16, 22 et 26 de chaque mois, soit six fois par mois. Cent soixante-dixneuf numéros sont ainsi publiés entre le 2 décembre 1843 et le 7 juillet 1846. Le journal a ses bureaux à Paris, 35 rue Neuve-des-Petits-Champs, dans le quartier Vivienne-Palais Royal. Cette localisation parisienne est stratégique : il s'agit de se rapprocher du pouvoir central, où tout se décide (Levallois, 2006, p. 99), et d'échapper à la censure qui frappe durement la presse en Algérie. L'objectif du journal est de pallier l'absence de débats intellectuels sur la colonisation algérienne, dans un contexte où la presse coloniale est au service du gouvernement : à Alger, Le Moniteur algérien est le journal des actes officiels, tandis que L'Akhbar est le journal des annonces légales.

Le journal est soutenu par des bienfaiteurs saint-simoniens : Arlès-Dufour fait partie des deux cents premiers abonnés et les frères Pereire ou Paulin Talabot fournissent une aide financière. *L'Algérie* bénéficie également du soutien du ministère de la Guerre et de la Cour (Emerit, 1941, p. 151). Malgré cela, le journal est déficitaire et interrompt sa publication

en juillet 1846. La justification, apportée dans une lettre annexée au début du numéro final et datée du 12 juillet, n'est cependant pas de nature financière : le journal annonce qu'il a rempli sa mission et que son projet éditorial est en voie de réalisation.

L'Algérie et Colonisation de l'Algérie : continuité ou rupture ?

Dès sa création, et avant d'être repris par Enfantin, le projet éditorial du journal est clair : il s'agit de soutenir la cause de la colonisation au motif qu'elle permettrait la transformation économique et politique de l'Algérie. Les saint-simoniens s'inscrivent dans ce projet, tout en s'adressant en priorité à la France et non aux colons ou aux Algériens, puisque selon eux, comme affiché dans le sous-titre, « l'Algérie est désormais et à toujours française. La conquête par les armes est terminée ». L'ouvrage publié quelques mois plus tôt par Enfantin était pourtant moins optimiste. Il avait pour ambition de proposer un projet colonial alternatif pour l'Algérie; quelle est la position du journal sur ce point? Une certaine continuité existe sur la philosophie saint-simonienne de l'association entre Orient et Occident, le rôle de l'administration militaire dans le projet colonial et enfin le projet économique, crucial pour la réussite de la colonisation.

Une association sans égalité

L'Algérie illustre les positions contradictoires d'Enfantin sur l'association entre Orient et Occident, entre islam et christianisme, qui est au cœur de la matrice orientaliste des saint-simoniens (Zouache, 2009). Pour eux, l'association de l'Orient et de l'Occident est la clef de voûte de la paix définitive. Il s'agit d'une association qui nécessite une participation et donc une liberté d'action de tous les peuples (Chevalier, 1832, p. 120). Pour autant, l'objectif n'est pas de rejeter la colonisation ; il faut la rendre plus juste, en faisant appel à la vision morale et au projet industriel des saint-simoniens. La colonisation de l'Algérie doit servir d'exemple pour le monde en refusant l'esclavage (Enfantin, 1843, p. 35).

Cette posture se retrouve dans L'Alg'erie. Le journal manifeste une relative bienveillance à l'égard des Algériens. Le caïd « Ali-Ben-Ba-Ahmed » est considéré comme « un homme plein de finesse et d'intelligence » (n° 70, p. 1, 1845) ; l'émir Abd-el-Kader est « cet infatigable ennemi de la France » (n° 72, p. 3, 1845), mais en même temps un « admirable représentant » de la tribu nomade. Enfantin ne manque pas de noter le caractère aristocratique du chef arabe Bou-Lekhas : « [Il] est le plus élégant, le plus beau cavalier de l'Algérie ; [...] il porte dans toute sa personne ce cachet de finesse et

de distinction particulier aux races aristocratiques ; ses mains sont effilées, ses traits sont délicats et purs » (n° 70, p. 2, 1845).

Néanmoins, l'association décrite par les saint-simoniens ne suppose pas l'égalité des droits entre Algériens et colons français (Zouache, 2009). Est-il nécessaire de rappeler que la ligne éditoriale du journal est celle d'une défense de l'Algérie française? Dans une logique de lutte d'influence, le journal s'oppose ainsi à La Presse lors du débat portant sur la transformation de l'Algérie en plusieurs départements. La position défendue par La Presse, favorable à la création de trois départements, implique l'égalité des droits. En ce sens, lorsque le journal d'Enfantin s'oppose à cette proposition qu'il juge naïve, il confirme la conception de l'association saint-simonienne défendue par le Père dans Colonisation de l'Algérie, à savoir que l'association entre les Algériens et les Français n'implique pas une égalité de droits : « Mais les illusions en pareille matière sont toujours dangereuses, et comment d'ailleurs ne sent-on pas, a priori, que la France a été appelée en Algérie, après avoir, en un quart de siècle, touché l'Égypte et la Grèce, pour y résoudre l'un des plus grands problèmes de l'association humaine et qu'il serait par trop naïf de croire que, pour cela, il suffira de déclarer que la France a trois départements de l'Algérie, et que le peuple arabe n'attend pas autre chose de nous que des droits municipaux et les bienfaits du régime constitutionnel. » En effet, lorsque L'Algérie milite pour une administration arabe, il rappelle que les agents directs de cette administration doivent être français, en se fondant sur des arguments racistes : les Arabes seraient dépourvus des sentiments d'ordre et de justice nécessaires à l'exercice de l'autorité et ne seraient intéressés que par l'argent. Seuls les représentants de l'État français peuvent et doivent diriger le projet colonial algérien.

État, administration militaire et colonisation de l'Algérie

Le projet de colonisation de l'Algérie imaginé par Enfantin dans son ouvrage de 1843 considère l'État comme l'acteur premier de la colonisation. Celui-ci intervient à plusieurs niveaux. Tout d'abord, il est en mesure de déterminer le bien-être collectif et peut donc exproprier les Algériens (en échange d'une indemnisation supposée équitable) pour organiser la redistribution des terres aux colons. La seule exception à cette redistribution des terres concerne les centres urbains, dans lesquels il est possible de conserver le caractère d'individualité de la propriété. Enfantin va plus loin et réclame que l'État mette en œuvre une planification rationnelle de la colonisation algérienne afin d'instaurer l'ordre. Il distingue alors deux modes de colonisation : les colonies militaires et les colonies civiles, qui fonctionnent sur un mode militaire. En ce qui concerne les

colonies militaires, Enfantin prône une propriété collective et une gestion hiérarchique. Les militaires doivent se charger de travaux d'intérêt général et être transformés en « colons producteurs ». En ce qui concerne les colonies civiles, Enfantin propose de réduire la propriété individuelle et d'introduire la propriété collective. Il s'agit d'appliquer à la propriété agricole en Algérie le système de propriété collective de l'industrie que les saint-simoniens prônent en France. L'État doit prendre en charge les travaux publics en s'inspirant de l'organisation militaire afin que les colons deviennent des « soldats producteurs ». Enfantin est par ailleurs connu pour sa proposition d'un modèle de village colonial hiérarchisé en fonction des rémunérations. En plus d'une solde fixe, un système de peines et de récompenses est imaginé pour motiver les troupes au travail (corvées et renvois ou, au contraire, primes et témoignages publics de satisfaction).

À terme, ce système collectif étatique a vocation à être remplacé par l'initiative privée. Après la création par l'État d'une industrie fondée sur l'agriculture et détenue collectivement, l'industrie commerciale doit se développer et, avec elle, la liberté d'entreprise. À ce système économique particulier correspond un système politique spécifique imaginé par Enfantin, organisé autour d'un ministère dédié à l'Algérie, d'un ministère des Colonies et d'un gouvernement centralisateur (*ibid.*, p. 462).

L'Algérie s'inscrit clairement dans cette stratégie de développement économique militaire défendue dans *Colonisation de l'Algérie*. Dans son numéro du 26 décembre 1845, le journal reprend l'interprétation enfantinienne de la propriété en Algérie : la propriété du sol appartient à l'État, qui peut donc en disposer, et l'usufruit aux tribus qui en ont l'usage. Dans le numéro du 16 janvier 1845, *L'Algérie* va plus loin en affirmant que l'adoption d'un système de colonies militaires nécessite de choisir des localisations appropriées : « Avant de présenter un système de colonies militaires, avant surtout de faire un essai quelconque pour réaliser cette grande idée, il nous paraît nécessaire de préciser la région où ce système serait convenable, la localité même où l'essai devrait être fait. » Il est affirmé dans le journal que les premières colonies militaires devront être installées dans la région de Constantine, car les régions d'Alger ou d'Oran exigeraient un contrôle politique plus important.

L'Algérie ouvre ainsi ses colonnes à des militaires, comme le général de Létang, qui a combattu par deux fois (en 1836 et 1837) l'émir Abdel-Kader, et publie en 1846 un essai intitulé *Des moyens d'assurer la domination française en Algérie*. La défense d'une colonisation par l'administration militaire ne signifie pas cependant un soutien sans bornes à l'armée. Le combat de *L'Algérie* contre Bugeaud est ainsi particulièrement tenace.

La politique de Bugeaud est décrite comme incompréhensible, de telle sorte qu'il ne faut pas s'étonner qu'il ait échoué aux élections des conseils généraux du 22 décembre 1845. Néanmoins, la confrontation n'est pas directe et le journal ne boycotte pas Bugeaud; il reproduit même un de ses discours à la Chambre des députés dans le numéro du 26 janvier 1845. En dehors de la politique de razzias – visant la destruction de l'économie agricole algérienne – défendue par Bugeaud mais condamnée par les saint-simoniens, ce discours présente de nombreuses similarités avec les vues d'Enfantin: Bugeaud défend lui aussi un système de colonisation militaire dans lequel, entre autres, l'armée ouvrirait les routes commerciales, améliorerait le réseau de transports et civiliserait les populations sous l'égide de l'État, véritable « entrepreneur de la colonisation ».

Industrialisme et colonisation de l'Algérie

Le numéro du 2 décembre 1845 annonce une modification de la ligne éditoriale du journal. Considérant que la dimension politique du projet qu'il défend – la création d'un gouvernement direct en Algérie à la place d'un gouvernement par délégation – est en voie de réalisation, le journal estime qu'il devient primordial d'insister sur la dimension économique de la colonisation. *L'Algérie* précise donc que l'« intérêt industriel et agricole de l'Algérie » sera désormais le sujet premier de ses études, car la dimension économique constitue le « nœud gordien de la question d'Alger ». Selon les rédacteurs, la colonisation française en Algérie ne peut réussir qu'à la condition d'un succès économique : « Le but, c'est la colonisation, la colonisation dans sa conception la plus large, c'est-à-dire la fertilisation, ou, dans un sens plus général encore, l'exploitation du sol algérien par le concours laborieux des efforts européens et des efforts indigènes, au profit des indigènes comme au profit des Européens. Le but, c'est la production, la production industrielle et agricole. »

En effet, constatant que l'Algérie ne consomme et ne produit presque rien, le journal suggère que l'économie coloniale doit être fondée sur deux politiques économiques : une politique agricole qui défend les grandes concessions foncières, car la petite propriété individuelle présente des rendements insuffisants, et l'application des principes fondamentaux de l'industrialisme saint-simonien, à savoir l'industrialisation de l'économie à partir d'un financement bancaire. La stratégie de développement défendue par *L'Algérie* suppose une protection de l'industrie algérienne face à ses concurrents européens : « Si nous appelons l'attention du gouvernement sur cette question, si nous faisons des vœux pour que les fabricants algériens soient favorisés, c'est qu'en industrie comme en agriculture, il importe que les premiers essais soient productifs pour encourager de nouvelles

entreprises ; c'est que la double industrie, qui fait l'objet de notre examen, s'exerce sur des matières premières qu'on trouve sur les lieux, sur les côtes, qu'elle peut donner du travail à ce grand nombre de bras, européens et indigènes, et fournir au cabotage algérien un aliment naturel ; tandis que le régime actuel ne profite qu'à l'industrie et à la marine étrangères. »

L'Algérie s'inscrit donc dans la stratégie saint-simonienne de publicisation de la question algérienne, et plus particulièrement dans la stratégie personnelle d'Enfantin, désireux de se positionner en leader sur les questions relatives à la nouvelle colonie. Au-delà de ces jeux d'influence et de pouvoir, et malgré la faible longévité du journal, il ne faut pas minorer l'influence, idéologique et intellectuelle, qu'ont eue les saint-simoniens sur la forme de la colonisation adoptée en Algérie, sur l'organisation des premiers plans de colonisation de masse mis en œuvre après la révolution de 1848 – plans qui avaient notamment pour objectif de débarrasser la métropole des chômeurs jugés trop radicaux par les autorités politiques (Pilbeam, 2014). L'Algérie joue également un rôle majeur dans l'abandon progressif de la politique de razzias initiée par Bugeaud (Levallois, 2006). On peut donc considérer au final que le journal a atteint son objectif politique dans un laps de temps relativement court.

Pour aller plus loin

Henri-René d'Allemagne, *Prosper Enfantin et les grandes entreprises du XIX* siècle, Gründ, Paris, 1935.

Saïd Almi, *Urbanisme et colonisation. Présence française en Algérie*, Éditions Mardaga, Bruxelles, 2002.

Émile Barrault, Guerre ou Paix en Orient, Louis Dessart Éditeur, 1836.

Michel Chevalier, *Politique industrielle et système de la Méditerranée*, Imprimerie d'Éverat, Paris, 1832.

Marcel Emerit, Les Saint-Simoniens en Algérie, Les Belles Lettres, Paris, 1941.

Prosper Enfantin, Colonisation de l'Algérie, P. Bertrand, Paris, 1843.

Pierre-Simon Fouqueau de Pussy, État de la civilisation en Afrique (1839), Hachette/BNF, Paris, édition 2013.

Alain Messaoudi, « Associer l'érudition à une approche sensible de l'Orient arabe ? Les saint-simoniens entre *Revue de l'Orient* et *Revue Orientale* (1843-1865) », *in* Michel Levallois et Sarga Moussa (dir.), *L'Orientalisme des saint-simoniens*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2006, p. 173-193.

Georges Létang (baron), *Des moyens d'assurer la domination française en Algérie*, Imprimerie de A. Guyot, Paris, 1846.

Michel Levallois, « Essai de typologie des orientalistes saint-simoniens », in Michel Levallois et Sarga Moussa (dir.), *L'Orientalisme des saint-simoniens*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2006, p. 93-112.

Pamela P. Pilbeam, *Saint-simonians in Nineteenth-century France. From Free Love to Algeria*, Palgrave MacMillan, Londres, 2014.

Philippe Régnier, « Enfantin et la colonisation de l'Algérie », in Michel Levallois et Sarga Moussa (dir.), *L'Orientalisme des saint-simoniens*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2006, p. 131-155.

Alexis de Tocqueville, *Sur l'Algérie*, Garnier-Flammarion, Paris, 2003, p. 97-177.

Abdallah ZOUACHE, « Socialism, liberalism and inequality : the colonial economics of the Saint-simonians in Nineteenth-century Algeria », Review of Social Economy, vol. 66, $n^{\rm o}$ 4, 2009, p. 431-456.

Chapitre 17

Un forum pour la classe ouvrière. L'expérience de L'Atelier

François Jarrige et Marie Lauricella

L'expérience de L'Atelier montre comment certains ouvriers tentent, après 1840, de s'associer et de prendre la parole d'une façon inédite pour diffuser leurs idées et se construire une identité. En annoncant dès son premier numéro qu'il mettra au jour les « misères qui tourmentent le peuple », en faisant de la « réorganisation du travail » un problème fondamentalement politique, le journal participe à l'élaboration d'un socialisme enraciné dans les pratiques ouvrières. L'Atelier naît en septembre 1840, alors que les mondes ouvriers tentent de s'organiser pour conquérir une nouvelle autonomie, à l'écart des sociétés républicaines comme des anciens compagnonnages. L'été 1840 avait été marqué à Paris par une grande vague de grèves aux revendications complexes où se mêlaient les demandes salariales et l'exigence d'une nouvelle organisation du travail. Mais la répression sévère et le manque d'unité des coalitions ont conduit à l'échec du mouvement. C'est sur ce terreau chaotique qu'est lancé L'Atelier, symbole d'une volonté d'action ouvrière dissociée de l'insurrection et d'une réflexivité inédite des mondes populaires à l'égard de leurs conditions de vie et de travail.

Un journal d'ouvriers pour les ouvriers

Comme l'a montré Armand Cuvillier dans son travail classique et toujours indispensable, L'Atelier est un « journal d'ouvriers ». Son soustitre le présente comme l'« organe des intérêts moraux et matériels des ouvriers » puis, à partir d'octobre 1844, comme l'« organe spécial de la classe laborieuse, rédigé par des ouvriers exclusivement ». Après la révolution de Février, qui entérine le fait que les ouvriers ne sont plus « une classe à part, une classe inférieure », il devient simplement l'« organe des ouvriers ». Même si la dimension « ouvrière » et la représentativité des rédacteurs de L'Atelier au regard du monde du travail de l'époque n'ont jamais cessé de faire débat – Proudhon les considère d'ailleurs comme des

ouvriers « en gants jaunes » –, elles constituent le trait le plus caractéristique du journal et de son projet. Fondé initialement par deux cents travailleurs de tendances diverses, dont notamment l'ouvrier mécanicien Alexandre Martin, dit « Albert » dans le milieu des sociétés secrètes, le journal ne cesse de revendiquer cette identité ouvrière dans les débats qui l'opposent aux autres organes de presse, qu'ils soient conservateurs, libéraux ou radicaux. Dans les quelque 1 500 pages publiées par le journal au cours de son existence, le langage des classes est omniprésent. Par son appel récurrent à la « classe laborieuse », ou « ouvrière », le journal contribue largement à son invention discursive et à sa reconnaissance dans l'arène politique.

La création de L'Atelier n'est toutefois pas un cas isolé, et d'autres journaux ouvriers surgissent parallèlement. La Ruche populaire, rédigée presque entièrement par des ouvriers saint-simoniens, paraît à partir de 1839, L'Atelier naît d'ailleurs en partie d'une dissidence au sein du comité de rédaction de ce journal ; la presse populaire lyonnaise renaît également au début des années 1840 avec L'Écho des ouvriers (1840-1841) ou L'Écho de la fabrique (1841-1845). Le Populaire de Cabet commence également à paraître, même s'il est rapidement critiqué par les « ateliéristes » (comme on nomme les rédacteurs du journal), qui lui reprochent son caractère sectaire et l'absence d'autonomie des rédacteurs ouvriers. Les disciples de Buonarroti suivent le mouvement en créant, en 1843, La Fraternité, journal communiste entièrement rédigé par des ouvriers. Tous ces périodiques ont à cœur de mettre la question sociale au centre de leurs écrits. Ils sont l'objet d'une méfiance générale de la part des élites, qui doutent de la capacité ouvrière à prendre la plume pour défendre ses intérêts. L'Atelier se distingue pourtant par sa longévité et la régularité de sa publication. Son homogénéité et sa rédaction collective lui confèrent une place à part dans le paysage intellectuel et politique des années 1840. Le journal met d'ailleurs un point d'honneur à n'accepter les hommes de lettres qu'en tant que « correspondants », réservant le titre de rédacteurs aux seuls « ouvriers véritables ».

Les ateliéristes ne représentent toutefois que la frange la plus qualifiée du monde du travail, bien différente de la classe ouvrière miséreuse décrite à l'époque dans les enquêtes sociales de Buret ou Villermé. Les dix-sept « rédacteurs habituels » du journal sont des ouvriers qualifiés issus des petites structures artisanales : deux mécaniciens, un sculpteur sur bois, un serrurier, un dessinateur, un chapelier, trois teneurs de livres et cinq typographes. Au sein de ce groupe, plusieurs ont déjà une expérience dans la presse. Parmi eux, on trouve le rédacteur en chef de *La Sentinelle populaire*, de Saint-Étienne, qui paraît en 1848-1849, ce qui explique aussi que

le journal rende compte régulièrement des difficultés et des combats des ouvriers de la Loire. Parmi les rédacteurs, il faut citer aussi Anthime Corbon, l'un des principaux théoriciens et auteurs du journal, qui joue par ailleurs un rôle politique important en 1848 comme vice-président de l'Assemblée constituante aux côtés de Philippe Buchez. Parmi les vingttrois « rédacteurs accidentels », on trouve aussi le menuisier Agricol Perdiguier, élu représentant du peuple en 1848, E. Desoye, le gérant de l'Association typographique. La typographie est d'ailleurs la profession de loin la plus représentée : les typographes sont les plus instruits au sein du monde du travail et les intenses bouleversements que connaît leur métier au cours des années 1840 favorisent sans doute leur prise de parole au sein du journal.

L'Atelier fait régulièrement état de son fonctionnement interne, qui se veut démocratique. Pour y participer, il faut vivre de son travail et être parrainé par deux des fondateurs qui se portent garants de la moralité de l'ouvrier. Les membres du comité de rédaction sont élus chaque semestre par les actionnaires, la profession de chacun est mentionnée et le journal se décrit comme ouvert à tous les membres de la classe ouvrière désireux d'apporter leur contribution. L'unique condition est le respect de la ligne éditoriale. Il ne s'agit pas de faire du journal un bric-à-brac où chacun développerait ses opinions personnelles ; d'ailleurs, les articles ne sont pas signés car ils sont considérés comme le fruit d'une pensée collective. L'Atelier fonctionne comme un véritable forum ou club au sein duquel on discute et on débat en vue d'élaborer le contenu du journal.

En 1840, le journal est d'abord publié sous la forme d'un mensuel de huit pages contenant des commentaires sur l'actualité, des propositions d'organisation du travail, des critiques littéraires et culturelles. Durant les premières années, le journal se vend 25 centimes au numéro, et l'abonnement annuel coûte 3 francs à Paris et 4 francs dans les départements. Son premier tirage s'élève à 1 200 exemplaires. En juin 1841, le journal aurait écoulé en moyenne 1 700 exemplaires par mois. Entre juillet 1844 et décembre 1847, le nombre d'abonnés tourne autour de 400 à 500 ; après février 1848, il augmente jusqu'à atteindre près de 900 abonnés, avant de refluer l'année suivante (Cuvillier, 1954, p. 203). En dépit de ces tirages assez faibles, le journal est abondamment lu à Paris comme en province, où les exemplaires circulent par de multiples canaux. Fort de son succès, il double d'ailleurs le nombre de ses pages en octobre 1843 et augmente son prix d'un tiers à Paris et d'un quart dans les départements. Cette évolution lui permet de s'organiser d'une façon plus solide : en avril 1844 est ainsi constituée une société en commandite pour la publication de L'Atelier; elle refuse tout dividende et accorde un privilège aux ouvriers qui souhaiteraient souscrire. Le tournant de 1848 ravive les ambitions des ateliéristes et le journal devient alors hebdomadaire. Pourtant, après l'effervescence des premiers mois de la République, la parution dominicale s'arrête et L'Atelier retrouve son rythme mensuel en août 1848.

L'Atelier change souvent d'imprimeur à ses débuts. Après Leneveux ou Dondey-Dupré, c'est l'imprimerie Terzuolo, où Corbon avait auparavant travaillé, qui prend en charge l'impression. Le droit d'association conquis après la révolution de Février leur permet de solliciter, dès janvier 1849, l'imprimerie coopérative E. Desoye Valery et Cie, gérée par des ouvriers. Tout au long de son existence, le journal suscite la méfiance des autorités, qui tentent à différentes reprises d'entraver sa distribution. En octobre 1844, il est saisi et une plainte est déposée contre le gérant à la suite d'un article accusé de « provocation à la désobéissance aux lois ». Les journalistes passent cependant à travers les mailles de la justice et sont acquittés en décembre. Les entraves s'intensifient surtout après juin 1848 et le tournant conservateur de la II^e République : L'Atelier dénonce alors fréquemment la volatilisation de certains exemplaires et les entraves à la liberté d'opinion. Le journal disparaît finalement après dix ans d'existence, à la suite de la loi sur la presse du 16 juillet 1850 qui impose une nouvelle taxe sur les publications périodiques.

Du socialisme buchézien au « spiritualisme démocratique »

En dépit de son désir d'unité doctrinale, les positions du journal se transforment au fur et à mesure des débats qui agitent les champs politique et intellectuel des années 1840. Sur le plan politique, le journal semble suivre fidèlement les théories de Buchez. Les disciples de Buchez sont en effet nombreux parmi ses fondateurs, et les rédacteurs sont en relations étroites avec les théoriciens buchéziens comme Auguste Ott. Comme Buchez, L'Atelier s'enthousiasme pour les idées de la Révolution de 1789. Il défend un patriotisme ardent et considère la France comme l'avant-garde de l'universalisme démocratique, ce qui le conduit à dénoncer la politique d'équilibre européen défendue par Guizot et Louis-Philippe. Les ateliéristes en appellent pourtant dans le même temps à l'instauration d'un « congrès central » des « États-Unis d'Europe » en vue de régler les questions politiques et économiques. En février 1848, le journal soutient la réforme électorale et acclame la République. Il se range ensuite plutôt du côté des républicains modérés contre les « démocrates socialistes » ; soucieux de ne pas reproduire les « erreurs de la grande Révolution », les rédacteurs craignent « que la révolution condui[se] à l'anarchie et au despotisme » et multiplient les appels au calme.

Parallèlement, le journal tend à s'éloigner de l'analyse buchézienne de la société et à récuser le « socialisme » dont il s'était d'abord réclamé. En mars 1843, dans un article intitulé « La société et le socialisme », il défend pourtant le socialisme, décrit comme la doctrine de ceux « qui se préoccupent beaucoup plus de la société que des individus ». Mais il propose une version modérée du socialisme, très éloignée des doctrines les plus radicales de l'époque. Dès février 1841, le journal s'exprime d'ailleurs contre le communisme, ce qui provoque une scission et le départ de certains de ses membres, comme l'ébéniste Coster. L'Atelier est un journal réformiste méfiant à l'égard des « théories sociales qui promettent aux hommes un bonheur parfait ». L'idiome socialiste envahit surtout les pages du journal après 1848, lorsque les ouvriers s'efforcent de définir leur « socialisme pratique », un socialisme décrit comme « vrai », contre le « socialisme impossible ou dangereux ». Le socialisme de L'Atelier est associationniste et repose sur une véritable mystique de l'« association ». Comme l'explique Corbon en novembre 1848, c'est par elle qu'« on opérera un immense progrès dans l'amélioration de la condition des personnes », c'est grâce à elle que « les travailleurs s'élèveront à la propriété », elle est le « moyen nécessaire d'établir l'égalité dans sa juste mesure ». Dans son dernier numéro, tirant le bilan de sa trajectoire, le journal revendique un « socialisme véritablement pratique et fécond » et se fait gloire d'avoir largement contribué à le répandre dans la classe ouvrière (« La mort de L'Atelier », 31 juillet 1850).

Pour *L'Atelier*, le « socialisme vrai » n'est ni dans le « socialisme gouvernemental » ni dans le « socialisme doctrinal », celui des savants et des écoles, il est d'abord dans le monde ouvrier. « Où est l'orthodoxie socialiste ? Est-elle dans la doctrine de M. Louis Blanc, ou dans celle de M. Proudhon ? Est-elle dans la doctrine de M. Victor Considerant ou dans celle de M. Pierre Leroux ? » Non, répondent les rédacteurs en juillet 1849, le socialisme n'est pas une doctrine mais « un instinct, un sentiment, un besoin » : « Le socialisme n'est ni une religion, ni une philosophie, ni une morale, ni une économie nouvelle, c'est tout simplement une tendance née de l'esprit et du besoin d'égalité sociale, c'est une aspiration des classes infériorisées vers un état social meilleur. »

Cette modération politique se retrouve dans l'appel récurrent à la morale et à la religion. En décembre 1848, le journal décrit sa doctrine comme relevant d'une sorte de « spiritualisme démocratique » contre le socialisme matérialiste. Par ailleurs, et à la différence des autres réformateurs, comme les phalanstériens, qui théorisent le « travail attrayant », le journal défend une morale stricte faite de sacrifice et d'austérité. Il s'oppose aux pratiques ouvrières comme la « Saint-Lundi » et condamne

la fréquentation des cabarets. Ce moralisme, étroitement lié à son mysticisme, colore ses idées politiques et sociales. Comme beaucoup d'autres réformateurs de l'époque, les ateliéristes considèrent le retour au christianisme comme un préalable à toute réforme économique ou politique et s'opposent vivement aux opinions anticléricales de certains démocrates. Selon le journal, la religion est le ciment spirituel indispensable à l'avènement de l'unité sociale. Mais, dans le même temps, il critique l'organisation de l'Église, la politique de ses chefs, comme les sociétés de charité promues par l'institution ecclésiastique. L'objectif de L'Atelier est de réconcilier le combat démocratique avec la religion : dans un article de mars 1843 intitulé « Les révolutionnaires et le clergé » il appelle à « christianiser la Révolution et faire que l'Église devienne révolutionnaire ». Sur le plan économique et social, les théories de L'Atelier reposent sur un examen précis des réalités de l'époque. Les formes de l'exploitation à l'œuvre dans la société de la monarchie de Juillet, dominée par la libre concurrence anarchique et les « féodalités industrielles », y sont précisément décrites. Le journal ne cesse de dénoncer ce « vaste édifice d'oppression que l'industrialisme moderne a élevé sur la ruine de celui qu'on a renversé en 89 » (février 1848). Il critique la pression sur les salaires comme la discipline de fer imposée dans les ateliers et les usines ; il pourfend le ravalement du travailleur au rang de pure marchandise aux dépens de sa dignité.

En réponse à ce sombre tableau de la « classe ouvrière », L'Atelier affirme aussi la nécessaire solidarité de la « classe ouvrière » et le besoin de résistance, il rend compte des grèves tout en mettant en garde contre les violences. Le journal encourage la création de sociétés de résistance et de secours mutuel, même si pour lui ce n'est pas prioritairement par ces actions que passe l'émancipation. L'Atelier n'est pas hostile à l'État – il milite au contraire pour sa conquête grâce au suffrage universel -, mais il accorde peu à peu la priorité à l'association et à l'« organisation du travail » par en bas. Loin d'être doté d'une doctrine sociale arrêtée dès le début, son modèle d'organisation du travail est le fruit d'un cheminement et d'un débat continuel qu'il entretient avec les autres organes de presse socialistes. Les conflits sont parfois rudes entre les rédacteurs de L'Atelier, les diverses branches du communisme et les fouriéristes. Cabet riposte d'ailleurs aux attaques de L'Atelier en publiant en 1842 une Réfutation des doctrines de L'Atelier. Si le journal repousse le collectivisme, il défend en revanche la propriété commune des instruments de production par les travailleurs réunis en association. L'Atelier milite pour la suppression du salariat, remplacé par l'association ouvrière, présentée à la fois comme le système productif le plus efficace et le seul à même de restaurer la dignité des ouvriers par le biais d'une gestion démocratique. L'association est le but ultime de l'organisation du travail.

Dans la foulée des théories de l'association de production proposées par Buchez dès les années 1830, *L'Atelier* ne milite pas pour la suppression totale de la concurrence mais pour « un système d'association qui combine les avantages du travail coopératif avec ceux de la concurrence » (août 1841). Pour les ateliéristes, l'objectif est la généralisation des associations ouvrières de production, rendue possible par l'action de l'État. Celui-ci doit limiter la spéculation et la concurrence anarchique, améliorer l'hygiène des ateliers, réformer la législation. La question des prud'hommes est un enjeu de premier plan pour le journal, qui milite en faveur d'une meilleure représentation ouvrière ainsi que d'une spécialisation des tribunaux selon les cas jugés. À la différence de Buchez, qui omet d'inclure la classe ouvrière dans le processus de décision des prud'hommes, les ateliéristes veulent faire de ces conseils de véritables organes de défense des intérêts ouvriers.

Le porte-parole des intérêts ouvriers

En prenant la plume, en supprimant l'intermédiaire bourgeois pour parler directement à ceux qui leur ressemblent, les ouvriers de L'Atelier créent un forum au sein duquel ils communiquent, ravivent des liens de solidarité et font la publicité de leurs revendications. Les rédacteurs de L'Atelier souhaitent être utiles aux ouvriers en organisant de multiples souscriptions, en faisant circuler les nouvelles, en indiquant par exemple l'heure et le lieu où se tiennent à Paris les cours publics gratuits « le plus à portée des ouvriers » (28 décembre 1849). Leur aspiration à l'égalité et à une reconnaissance sur la scène publique est amplifiée par leur engagement dans une lutte de mots : alors que la classe ouvrière a démontré durant l'été 1840 sa force et sa capacité d'organisation, les rédacteurs choisissent de s'engager dans le débat intellectuel et politique, repoussant la violence ils tentent d'ouvrir un espace d'expression à la parole ouvrière généralement exclue de l'espace public. Les ateliéristes sont par ailleurs conscients du pouvoir croissant de la presse : « C'est maintenant le vrai souverain, affirment-ils en juin 1841, c'est une puissance contre laquelle nul ne peut plus lutter, et devant elle doivent disparaître tous les abus. » Ce désir de porter une parole ouvrière et de laisser libre cours aux témoignages et actions d'en bas vise à contrer le monopole de l'expertise que s'est arrogé la bourgeoisie éclairée et philanthrope, notamment depuis la réouverture de la classe des Sciences morales et politiques en 1832.

Flora Tristan, L'Union ouvrière et la presse socialiste

À la fin de l'année 1843, un petit ouvrage fait grand bruit lors sa parution et est abondamment discuté dans la presse : L'Union ouvrière, diffusé à 24 000 exemplaires en trois éditions. Son auteure, influencée par les saintsimoniens, par le Britannique Owen comme par les écrits fouriéristes, n'est pas une inconnue dans l'univers socialiste. Depuis le milieu des années 1830, Flora Tristan s'est en effet imposée comme militante féministe et enquêtrice sociale. Elle-même se définissait comme une « Aristocrate déchue, Femme socialiste et Ouvrière féministe ». Elle était en effet la fille d'un noble péruvien désargenté, mariée de force à un homme violent qui la battait. Ses nombreuses péripéties ont modelé ses engagements et ses écrits. En 1835, elle fait paraître sa brochure sur la Nécessité de faire un bon accueil aux femmes étrangères; l'année suivante, elle publie ses Pérégrinations d'une paria, récit de son voyage en Amérique du Sud en 1833-1834. Depuis son arrivée à Paris, elle n'a de cesse de s'intégrer à la presse radicale et socialiste. Dès 1836, elle tente sans succès de fonder un journal avec Eugénie Niboyet, seul « moyen de nous rendre utiles à la société », écritelle. Quelques années plus tard, en 1842, elle écrit à George Sand pour lui demander la permission de participer à l'aventure de La Revue indépendante. Durant ces années, elle écrit d'ailleurs des articles sur les femmes ou sur la figure de Bolivar pour la presse parisienne. Ses pétitions pour le divorce et contre la peine de mort sont reproduites et discutées. Le journaliste d'opposition Auguste Dupoty, auparavant rédacteur au Réformateur de Raspail et directeur du *Journal du peuple*, reproduit la seconde. Flora Tristan entretient également une correspondance avec Victor Considerant, le directeur de La Phalange, avec lequel elle évoque la meilleure façon de propager la doctrine sociétaire.

Confrontée à la misère, elle se tourne de plus en plus vers les enquêtes sociales et l'organisation du monde ouvrier. En 1840, elle publie ses Promenades dans Londres. À la fin de l'année 1842, après la lecture du Livre du Compagnonnage d'Agricol Perdiguier, elle se lance dans la rédaction de son opuscule sur L'Union ouvrière. Elle rencontre et échange avec des poètes et journalistes ouvriers, comme l'ancien saint-simonien Jules Vinçard. Des extraits de son texte sont lus durant les comités de rédaction de La Ruche populaire en février 1843, et le manuscrit doit d'abord être publié dans cette revue. Mais les ouvriers rédacteurs du journal prennent rapidement leurs distances à l'égard de cette femme, perçue comme trop intellectuelle et bourgeoise. Déçue par ces réactions, Flora Tristan tente de diffuser sa brochure dans la presse socialiste : Victor Considerant accepte d'en publier des extraits dans La Phalange en mars 1843. Devant le refus des éditeurs commerciaux, elle lance une souscription et un libraire socialisant nommé Rouanet, qui publie également la presse des communistes néo-babouvistes, accepte finalement de l'éditer. Elle envisage aussi de publier un journal portant le même nom : « *L'Union ouvrière*. Journal des droits, des devoirs et des intérêts de tous et de toutes ». Un prospectus est imprimé et diffusé dans les ateliers parisiens mais, faute d'argent, le journal ne paraîtra jamais.

L'accueil fait à cette brochure est assez froid, on lui reproche sa naïveté. La presse socialiste et ouvrière, comme L'Atelier, Le Populaire, La Phalange ou Le Journal de la fabrique, considère que son projet est impossible du fait de la législation qui interdit les associations et partis politiques. Les rédacteurs de L'Atelier, notamment, moquent avec ironie Flora Tristan, « notre O'Connell en jupon ». Face à cet accueil, elle se lance dans un « tour de France » en vue de faire connaître et diffuser son projet d'Union ouvrière. Elle reprend le circuit traditionnel des apprentis compagnons et rencontre des ouvriers et des ouvrières de toute la France. Elle n'achève pourtant jamais son voyage car elle meurt prématurément de la fièvre typhoïde en novembre 1844 à Bordeaux. Avec son projet d'Union, Flora Tristan tentait d'opérer une synthèse entre les diverses écoles socialistes afin d'organiser et d'unifier la classe des prolétaires. L'ouvrage connaît une assez grande audience (son obsession pour l'organisation et pour l'enquête sociale est bien dans l'ère du temps) et il propose une série de solutions pratiques à la question sociale tout en œuvrant à l'affranchissement des femmes.

En réponse aux discours du baron Dupin sur la situation des travailleurs, le journal engage dès octobre 1840 une série d'enquêtes sur les salaires, l'hygiène dans les ateliers et les conditions de vie de la maind'œuvre. L'enjeu est de donner la parole directement aux ouvriers, de court-circuiter tous les intermédiaires en considérant les travailleurs comme les meilleurs experts de leur travail. Les rédacteurs du journal veulent rétablir la vérité, qu'ils jugent galvaudée par les procédures officielles d'enquêtes qui se contentent d'interroger les maîtres et les chefs d'atelier. Ils décrédibilisent les enquêteurs officiels en les comparant à « ces savants, à certains inspecteurs d'hôpitaux et de casernes, qui, loin de tomber à l'improviste dans ces établissements préviennent quinze jours à l'avance, afin que tout soit propre et rangé pour ce jour-là seulement » (« Enquête sur la misère des ouvriers », octobre 1840).

Le journal lance un appel solennel aux ouvriers de toutes les branches afin qu'ils envoient leur témoignage. Parmi les réponses publiées, on trouve de riches descriptions de la condition ouvrière du temps. En 1841, plusieurs articles sont ainsi dédiés aux conditions de vie insalubres des ouvriers et à leur alimentation. Un second volet des enquêtes porte sur les problèmes spécifiques de certains corps de métier. On y trouve notamment des articles sur la typographie ou sur la « situation des ouvriers peintres en bâtiment » confrontés au problème de la céruse. En décembre 1843, *L'Atelier* s'élève ainsi contre les accusations, « mensongères et

offensantes », d'ivrognerie et de débauche adressées aux ouvriers peintres. Il loue au contraire la « gaîté » et l'« humeur joyeuse » de ces travailleurs. Contre le dénigrement des hygiénistes, L'Atelier dénonce surtout les risques associés à l'« emploi de substances malsaines » et les affreuses maladies provoquées par le mercure ou le blanc de céruse. Les articles, qui fourmillent de détails sur les différentes branches d'industrie, portent à dessein le titre de « Réforme industrielle ». L'objectif est de prouver la nécessité de la réforme et de donner une direction à cette dernière. Dans ce système, la dynamique du changement doit provenir du bas, en fonction des besoins réellement constatés. Cette entreprise d'investigation prend également tout son sens compte tenu du lectorat hétéroclite de L'Atelier. Le journal est aussi suivi par une élite intellectuelle sensible à la question sociale, et certains de ses articles sont relayés par la presse républicaine parisienne et nationale.

L'Atelier joue en définitive le rôle d'interface entre différents mondes sociaux et groupes ouvriers. Il tente de faire naître une conscience collective à travers la publicité des luttes ouvrières en France et en Europe. Il se présente comme un espace de construction d'une identité de classe assise sur une expérience ouvrière. Les ateliéristes mettent en valeur un monde laborieux lucide sur lui-même et qui n'est pas dupe des jugements bourgeois à son endroit, illustrés notamment par la figure de Charles Dupin, fréquemment condamnée. Ils dénoncent avec vigueur la philanthropie, qui ne fait que développer un lien d'allégeance envers les exploiteurs, et la caisse d'épargne, institution individualiste qui sape les liens de solidarité entre ouvriers. La formation d'une idéologie et d'une identité passe aussi par le recours à l'histoire pour intégrer la classe ouvrière dans une longue lignée d'opprimés. La comparaison du salariat au servage est ainsi récurrente. Dans une dynamique d'instruction et de construction de racines communes, les ateliéristes font en juin 1841 le récit des luttes féodales et des « insurrections au Moyen Âge » tout en démontrant la possibilité d'un affranchissement futur qui adviendra par l'engagement des dominés.

La création d'un sentiment d'appartenance à une classe se joue également à travers l'espace. *L'Atelier* est aussi un forum pour la circulation d'informations transnationales : il entretient en ce sens des relations avec le monde ouvrier européen. Il est par exemple lu par les typographes bruxellois ; il se montre solidaire envers les chartistes britanniques en lançant en octobre 1842 un vibrant appel pour soutenir leur lutte au nom de l'« éternelle alliance des ouvriers de France et d'Angleterre » : « N'oubliez jamais que vos misères tiennent à la fois à la désorganisation sociale et à la désorganisation politique, et frappez d'une main sûre ce

double obstacle. Plus d'aristocratie et d'inégalité politique ; suffrage universel et gouvernement populaire, voilà pour la politique. Pour l'industrie, n'oubliez pas qu'il n'y a d'autre remède possible à appliquer à la condition des salariés que l'association dans le travail. » Il relaie leurs mobilisations et loue leur courage. *L'Atelier* correspond par ailleurs avec les ouvriers italiens menés par Mazzini qui semblent avoir bénéficié d'un espace d'expression similaire avec le journal *L'Apostolato Popolare*.

Un journal de combat et ses postérités

Si l'ambition du journal est de toucher un lectorat ouvrier hétéroclite, les différentes listes de souscription et d'appel à la solidarité publiées dans les colonnes révèlent pourtant l'échec de ce projet. Parmi les lecteurs, dominent largement les métiers de l'imprimerie, les artisans urbains et la petite bourgeoisie de province. Les prolétaires et travailleurs du textile exploités semblent en revanche peu présents. *L'Atelier* intéresse par ailleurs l'élite bourgeoise : les libéraux le lisent pour connaître la pensée ouvrière, de même que les républicains soucieux de la question sociale. Ainsi, John Stuart Mill ou François Arago participent tous les deux à la souscription organisée par le journal en 1842 après le suicide du typographe Adolphe Boyer.

L'Atelier accroît son audience après la révolution de Février. Anthime Corbon acquiert alors un rôle politique de premier plan qui lui permet de défendre les opinions et ambitions du journal au niveau national. À la Constituante, il promeut une conception ateliériste de l'association face à la proposition des Ateliers sociaux de Louis Blanc. Il est à l'initiative d'une proposition de loi demandant un crédit de 3 millions pour commanditer les associations ouvrières. Dans le journal, Corbon se dresse contre le discours de Thiers sur la question du salaire et soutient la limitation de la durée du travail. Même s'il se fait peu d'illusions sur l'action de l'État, il en appelle à la modération des travailleurs et préfère s'en remettre aux associations ouvrières : « Nous insistons auprès de tous ceux qui sont, comme nous, ouvriers, pour les engager à s'en tenir à ce qu'a décidé le gouvernement, quant à la durée du travail, à ne point exiger plus, et à reporter toute leur pensée, toute leur intelligence, toute leur activité vers une idée plus haute, plus féconde, plus égalitaire, vers l'idée d'association, et à la mettre en pratique autant que possible ; car c'est par l'association seulement que nous pourrons nous affranchir de notre condition d'exploités » (26 mars 1848). L'audience du journal diminue ensuite parmi la classe ouvrière tandis que son intérêt grandit auprès de certains milieux clés de la II^e République. Dans le dernier numéro de 1850, L'Atelier avoue d'ailleurs sa peine à trouver son public : « L'expression est trop complexe pour des ouvriers mais trop faible pour les lettrés. »

Si les informations précises sur l'identité des lecteurs de *L'Atelier* demeurent lacunaires, on peut néanmoins suivre sa diffusion dans les villes industrielles comme Lyon, Nantes, Lille, Le Havre, Saint-Étienne, mais également dans des bourgs de moindre importance : sont abonnés des « docteurs-médecins » à Enghien-les-Bains et Plombières ; un tapissier d'Aubusson, dans la Creuse; un notaire de Saint-Gilles-Pligeaux en Bretagne... Le journal lui-même mentionne parfois les pratiques de lecture qui éclairent sa réception dans le milieu de la fabrique. Une brève de décembre 1840 rapporte ainsi comment un patron ayant trouvé un numéro du journal dans son atelier s'emporta en déclarant « hautement que s'il avait su à qui il appartenait, il aurait débauché sur-le-champ son propriétaire ». Malgré ses difficultés de diffusion, la renommée de L'Atelier est importante, et sa lecture collective dans les gargotes et chez les marchands de vin parisiens contribue grandement à une politisation ouvrière par en bas, enracinée dans les expériences pratiques du monde du travail (Gribaudi, 2014, p. 362). Dès sa parution, la presse nationale, régionale, ouvrière et républicaine salue et encourage les nouveaux journalistes-ouvriers. La naissance de L'Atelier est mentionnée dans Le Peuple, Le National, Le Précurseur de l'Ouest, La Courrier de la Côte-d'Or... La publication suscite même parfois enthousiasme et espoir. Des ouvriers gardes nationaux lancent une collecte dont ils remettent le produit au journal; un correspondant de Reims écrit en octobre 1840 que « [l]a publication du journal L'Atelier a causé une grande joie à nos fileurs, qui sauront désormais où adresser leurs plaintes pour qu'elles arrivent à l'oreille du pouvoir ».

Si on dispose de peu d'informations sur l'évolution des ateliéristes après la disparition du journal en 1850, il semble que leurs parcours divergent. Leur attitude face à l'Empire marque une des rares continuités entre les anciens membres de *L'Atelier*, puisqu'ils expriment dans l'ensemble une forte hostilité face au régime. L'adhésion du clergé au Second Empire accentue d'ailleurs l'anticléricalisme de certains, à l'image de Corbon, qui se détourne du catholicisme. Leur élan coopératif se poursuit durant les années 1860, ravivant l'idée d'association, tout en se démarquant des expériences de 1848. La « chimère » de l'abolition du salariat est en effet pointée du doigt comme la cause de l'échec des révolutions de 1848. Certains se joignent à l'initiative de Beluze, la Société de Crédit au Travail, et militent en faveur des organisations coopératives. Mais tous ne restent pas fidèles à leurs idées sociales, comme le montre le cas de l'ancien chapelier Quénot, qui devient patron d'une des fabriques les plus importantes

du secteur dans le département de la Seine et promeut la philanthropie patronale contre laquelle ne cessait pourtant de protester L'Atelier. En dépit de l'échec final, l'expérience du journal a laissé de nombreuses traces dans les mémoires et a cheminé à travers de multiples canaux. Symbole de l'autorévélation de la puissance ouvrière des années 1840, L'Atelier est devenu l'emblème d'une voix originale dans l'histoire du mouvement ouvrier. Une voix non violente dont la dynamique a été impulsée par ceux pour qui la résolution de la question sociale était la première des préoccupations.

Pour aller plus loin

Armand Cuvillier, *Un journal d'ouvriers*. L'Atelier (1840-1850), Alcan, Paris, 1954.

Rémi Gossez, « Presse parisienne à destination des ouvriers. 1848-1851 », *in* Jacques Godechot (dir.), *La Presse ouvrière*. 1819-1850, Bibliothèque de la Révolution de 1848, Paris, 1966, p. 123-190.

Maurizio Gribaudi, *Paris ville ouvrière. Une histoire occultée. 1789-1848*, La Découverte, Paris, 2014.

Hélène MILLOT, Nathalie VINCENT MUNNIA, Marie-Claude SCHAPIRA, Michèle FONTANA (dir.), *La Poésie populaire en France au XIX* siècle, Théories, pratiques et réception, Du Lérot, Tusson, 2005.

Jacques Rancière, *La Nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*, Fayard, Paris, 1981.

William Sewell, Gens de métier et révolutions. Le Langage du travail de l'Ancien Régime à 1848, Aubier, Paris, 1983.

Flora Tristan, la paria et son rêve, correspondance établie par Stéphane Michaud, ENS Éditions, Fontenay-Saint-Cloud, 1995.

Chapitre 18

Une version socialiste de La Revue des Deux Mondes. La Revue indépendante de Leroux et Sand

Nathalie Brémand

La Revue indépendante est créée par Pierre Leroux et George Sand à la suite de la rupture de cette dernière avec François Buloz, directeur de La Revue des Deux Mondes. Destinée à diffuser leurs idées socialistes et à défendre une conception libre de la presse, elle reste, après le désengagement de ses fondateurs et jusqu'à sa disparition en 1848, une revue qui compte dans le paysage intellectuel de l'époque en tant qu'espace de contestation du régime et de diffusion des idées démocratiques. Son rayonnement et sa longévité étant relativement limités, elle a laissé peu de traces dans l'histoire de cette période, mais elle occupe une place intéressante parmi les organes de presse qui préparent les esprits aux bouleversements de 1848.

Une revue créée par volonté d'indépendance

C'est à l'automne 1841 que Pierre Leroux, George Sand et Louis Viardot décident de fonder une revue. Sand vient de perdre le contrat qui la lie depuis 1832 à *La Revue des Deux Mondes*, la plus importante revue littéraire de l'époque. Elle est en désaccord depuis plusieurs années avec son directeur qui juge trop audacieux les romans qu'elle souhaite y publier. Son refus de faire paraître le dernier de ceux-ci, *Horace*, met fin à leur collaboration. Lorsque ses amis demandent à l'écrivaine de trouver un titre pour la nouvelle revue, le choix de Sand exprime son besoin de s'affranchir de tout assujettissement. « Votre titre : *La Revue indépendante*, est admirable, lui écrit Leroux le 15 octobre 1841. Tous ceux à qui nous en avons parlé font chorus avec nous. Je savais bien que c'était vous qui seriez la marraine » (Karenine, 1912, p. 266).

La création très rapide de la revue répond à une certaine forme d'urgence. Il est nécessaire à George Sand de publier les textes que Buloz vient de lui refuser, et de montrer par la même occasion la force de ses idées. Il est également impératif pour Pierre Leroux, qui est alors confronté

à de gros problèmes financiers, de trouver une nouvelle tribune afin d'achever de présenter ses conceptions philosophiques exposées précédemment dans *L'Encyclopédie nouvelle* qu'il vient de quitter.

De format in-octavo, la revue paraît donc tout d'abord sous forme de livraisons doubles les 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1841 dans un ensemble de 600 pages. Elle devient bimensuelle le 10 décembre 1842 et sort jusqu'au 25 février 1848. Selon son prospectus de lancement publié en décembre 1841, le prix du numéro est de 3 francs, l'abonnement annuel de 50 francs pour Paris, de 56 francs pour les départements et de 62 francs pour l'étranger. À partir de 1843, la collection contient un bulletin bibliographique, qui devient en 1846 un supplément paginé séparément, auquel s'ajoute en 1847 une partie « Annales ».

La Revue indépendante est tout d'abord dirigée par le trio constitué de George Sand et Pierre Leroux, alors très proches, qui en assurent la direction intellectuelle et morale, et de Louis Viardot (1800-1883). Écrivain et journaliste dans différents journaux de tendance républicaine, ce dernier en est le gérant et cofinanceur, il collabore aussi à la rédaction. Mais, la charge de la revue étant trop lourde, le groupe décide au bout d'un an d'en céder la gestion à deux journalistes défenseurs des idées démocratiques : Ferdinand François (1806-1868), docteur en médecine, ancien saint-simonien, républicain grand admirateur de Leroux, et Louis Pernet (1814-1846), avocat à Paris et journaliste russophile et démocrate. Viardot continue de financer la revue, Sand et Leroux demeurent les principaux rédacteurs mais la partie pratique est assurée par ces deux nouveaux collaborateurs, dont les apports financiers permettent à la revue de passer à une périodicité bimensuelle (Leroux, 1973, p. 50). Le 7 décembre 1842, une société en commandite par actions est formée et gérée par Louis Pernet qui déclare posséder quarante actions de 1 000 francs et qui dépose au Trésor le cautionnement de 25 000 francs nécessaire à la parution périodique. Deux ans plus tard, c'est Ferdinand François qui prend le relais pour assumer la gérance. Il dit disposer de cinquante-quatre actions de 1 000 francs et produit à son tour la somme nécessaire au cautionnement. À partir de janvier 1847, il reste à la direction et à la rédaction générale mais partage son traitement de 10 000 francs avec Pascal Duprat (1815-1885), enseignant et journaliste aux idées avancées, qui prend alors la direction de la revue. La situation financière de ce périodique semble être difficile durant sa première année d'existence mais stable par la suite, au prix de gros sacrifices faits par les auteurs. En juin 1845, Sand se plaint auprès de Ferdinand François du fait que c'est pour elle « un pauvre marché que de vendre à la revue 1 300 ou 1 500 f. ce [qu'elle pourrait]

vendre partout ailleurs à 4 000 f. ». Deux ans plus tôt, en mai 1843, elle affirmait « gagne[r] pas mal d'argent avec *La Revue indépendante* ».

La revue est ouverte à des collaborateurs très nombreux, républicains ou de différentes tendances du socialisme, tels Eugène Pelletan, Marie d'Agoult, Étienne Arago, Anselme Petetin, Louis Blanc, Félicité de Lamennais, Hippolyte Carnot, Victor Schoelcher. Parmi eux se trouvent aussi les proches de Leroux, comme les saint-simoniens Pauline Roland ou Jean Aicard, et les deux frères du philosophe, Jules et Achille. Ce dernier, employé quelque temps à la revue fin 1841, publie dans ses colonnes un chapitre de son roman Le Prolétaire le 1er janvier 1842, sous le titre « Une fin d'année ». Le réseau de George Sand est également mis à contribution, en particulier les poètes ouvriers qu'elle encourage à écrire. Leroux s'investit et écrit assidûment dans la revue pendant ses trois premières années d'existence ; mais il éprouve ensuite le besoin de se consacrer à la diffusion de ses propres idées. Il demande et obtient un brevet d'imprimeur et part s'installer à Boussac (Creuse), non loin de la demeure de George Sand, où il crée son imprimerie et une nouvelle revue, La Revue sociale. Fondée en octobre 1845, cette dernière cherche à rendre sa doctrine plus accessible et vise à élargir son lectorat constitué principalement jusque-là d'artistes et d'intellectuels. C'est également à Boussac que L'Éclaireur de l'Indre est imprimé, journal qui entend susciter une opposition aux notables locaux affiliés au régime de Juillet et implanter dans les départements les idées républicaines.

La parution de *La Revue indépendante* est saluée avec bienveillance par *La Presse* d'Émile de Girardin mais ignorée par *Le National*, ce qui contrarie durablement George Sand. La revue entretient des liens avec les périodiques aux idées avancées, en particulier *La Revue du Progrès* de Louis Blanc, mais aussi avec le journal *La Réforme* dont elle salue la création en 1843 dans sa « Chronique politique » : « Les idées démocratiques viennent de trouver un nouvel interprète, *La Réforme* » (10 septembre 1843).

Une revue d'actualité intellectuelle

De nombreux publicistes assurent que *La Revue indépendante* peut être considérée comme la réplique socialiste de *La Revue des Deux Mondes*. De fait, les rédacteurs eux-mêmes y font souvent référence. « Vous savez que l'esprit de la revue indépendante est de faire aimer le peuple, et celui de la revue non indépendante, de le haïr », écrit Sand à Louise Colet après lui avoir refusé un article et conseillé de le proposer à Buloz, le 18 février 1843. Au début, la revue est surtout employée à faire connaître la doctrine de Leroux. Celui-ci reproduit la profession de foi philosophique du *Globe* pour servir d'introduction et publie quelques-uns

de ses articles de *L'Encyclopédie nouvelle* dans de nouvelles versions, tel son texte majeur « Aux philosophes » qui comprend un long développement inédit sur la condition de la femme (1^{er} novembre 1841). Il écrit aussi de nouveaux textes destinés à expliquer certains points de son système qu'il n'avait pas encore développés. C'est le cas, en avril 1842, avec son article « De Dieu ou de la vie considérée dans les êtres particuliers et dans l'être universel », dans lequel il développe une définition complexe d'un Dieu non personnel et une conception du divin fondant la solidarité entre tous les êtres vivants. De son côté, George Sand, qui vient de se convertir sans réserve à la philosophie de Leroux, décide d'en devenir la vulgarisatrice par la mise en forme romanesque de ses idées et se lance à cet effet dans la publication de ses romans engagés qui paraissent en feuilletons dans la revue.

La Revue indépendante rend bien compte de l'actualité intellectuelle et artistique de l'époque, avec une approche très critique. Leroux attaque la philosophie éclectique de Victor Cousin, philosophie officielle du régime de Juillet, et polémique avec lui au sujet d'un écrit posthume de Théodore Jouffroy, récemment disparu. Leroux accuse Cousin d'avoir dénaturé la portée des confessions du philosophe en apportant des changements à son texte et en supprimant les passages où celui-ci poursuit l'idée d'une philosophie religieuse destinée à remplacer la religion (novembre et décembre 1842). Les rédacteurs, à l'image de Théophile Thoré, réfutent l'art pour l'art et défendent un art utile destiné à l'éducation des masses (mai 1842). À ce propos, Sand polémique avec Lamartine au sujet du statut des poètes ouvriers (1er décembre 1841).

La revue, qui reste jusqu'à sa disparition considérée comme la « revue de Leroux », développe un discours résolument progressiste. Elle fait une certaine place à l'observation des conditions économiques et sociales du prolétariat, avec par exemple un article de Pauline Roland sur le travail dans la mine (juillet 1842). Très ouverte à l'actualité internationale, elle prend position sur les débats de l'époque, comme celui sur l'esclavage. Elle ouvre ses colonnes à Victor Schoelcher et publie une pétition ouvrière pour l'abolition de l'esclavage en 1844. Sous l'impulsion de Pierre Leroux, elle porte un intérêt tout particulier aux nouvelles venant d'Allemagne. La traduction du « Discours de Schelling prononcé à l'ouverture de son cours de philosophie à Berlin le 15 novembre 1841 » est publiée en deux livraisons dans les numéros d'avril et mai 1842. L'article « L'école de Hegel à Paris. Annales d'Allemagne et de France », le 25 février 1844, fait connaître Arnold Ruge et Karl Marx, alors réfugiés à Paris. En août 1843, Pascal Duprat publie les « Études critiques sur les historiens allemands contemporains » qui sont suivies des articles d'Alexandre Weill sur le « Mouvement des idées et des partis politiques en Allemagne depuis 1830 », en décembre 1843, et, en septembre 1845, de Marie d'Agoult – signant Daniel Stern – sur des sujets voisins, articles que *La Revue des Deux Mondes* lui a refusés. La revue prend activement position pour une entente de la France avec l'Allemagne, sous la plume de Louis Blanc qui présente un « projet d'alliance intellectuelle entre l'Allemagne et la France », en novembre 1843.

C'est surtout dans la rubrique « Chronique politique » située en fin de numéro, qui devient avec Duprat « Histoire politique de la quinzaine » puis « Histoire contemporaine » et consacrée à l'actualité politique et économique, à chaud, que l'hostilité de la revue envers le régime s'exprime. Elle critique sévèrement la gestion économique du pays ainsi que la politique intérieure et étrangère du gouvernement. Cette vive opposition reste intacte après la moindre implication des fondateurs – qui restent toutefois rédacteurs. L'arrivée de Duprat en 1847 coïncide avec une hostilité redoublée au régime si l'on en croit le *Dictionnaire universel du XIX*e siècle, publié en 1870 : la revue « prit entre ses mains un caractère si énergiquement démocratique, qu'à la Chambre des députés un membre des centres la dénonça comme une feuille incendiaire ».

La Revue indépendante défend très ouvertement une presse politiquement engagée : « Le devoir de la presse, dans notre société, malade et tourmentée, est d'exciter et de conduire les esprits à la recherche d'un meilleur avenir, précise la "Chronique politique du 10 septembre 1843". C'est vers ce but que tend la démocratie française, avec ses nobles instincts et ses pensées fécondes. » Elle pense qu'un tel engagement politique ne doit pas être contraint administrativement et milite pour l'affranchissement fiscal de la presse (janvier 1843). Elle est signataire de la déclaration des seize journaux de Paris qui s'élèvent contre la condamnation par la Cour des Pairs de Dupoty, rédacteur en chef du Journal du peuple. Ce dernier figurait dans l'acte d'accusation à la suite de l'attentat du 13 septembre 1841 commis par des sociétés secrètes ouvrières contre le duc d'Aumale, membre de la famille royale. L'attentat avait eu lieu à Paris, au faubourg Saint-Antoine, alors que paradait le 17e régiment d'infanterie légère de retour d'Afrique que commandait le duc. Ledru-Rollin, qui défendait Dupoty, rejetait la compétence de la Cour des Pairs à juger un rédacteur en chef de journal (25 février 1844). George Sand, elle aussi, est convaincue de la nécessité d'une presse autonome depuis son expérience négative avec La Revue des Deux Mondes. Sa défense d'un journalisme combatif s'exprime en particulier au moment de l'affaire Fanchette, lorsqu'elle prend la plume, sous le pseudonyme de Blaise Bonnin puis sous son nom d'auteure, pour soutenir la cause de Fanchette, orpheline

L'Éclaireur de l'Indre

L'Éclaireur naît de la volonté de George Sand et de ses amis du Berry de créer un journal d'opposition dans leur département et alentour. George Sand a passé une partie de sa jeunesse dans l'Indre, dans le château de Nohant, propriété de sa grand-mère paternelle, qui deviendra la sienne à la mort de celle-ci. Elle y passe une bonne partie de l'année. En 1843, l'écrivaine a beaucoup de mal à faire publier ses écrits sur l'affaire Fanchette dans l'Indre. Elle ressent vivement l'absence d'un organe de presse pour s'opposer au *Journal de l'Indre* qui soutient le gouvernement et se fait le porte-voix des notables locaux. Elle critique depuis longtemps la centralisation de la presse à Paris et l'insuffisance de la presse départementale. Pour elle, la création d'un organe local permet aux habitants de sa région, en particulier aux ouvriers et aux paysans, de faire entendre leurs voix.

La préparation du journal, qui doit s'appeler dans un premier temps *La Conscience populaire*, dure un an pendant lequel Sand et ses compagnons – parmi lesquels Gabriel Planet (1808-1853), Alexis Duteil (1796-1852), Alphonse Fleury (1809-1877), Charles Duvernet (1807-1874) et Jules Néraud (1795-1855) – ont beaucoup de mal à se mettre d'accord. Pour le poste de rédacteur en chef, Sand propose Richard de Lahautière (1813-1882), une des figures du néobabouvisme qui a la faveur de Leroux, mais c'est finalement le journaliste républicain Victor Borie (1818-1880) qui est choisi. Surtout, le groupe n'arrive pas à définir la ligne éditoriale du journal. Quand Sand souhaite diffuser la doctrine de Leroux en donnant la parole au peuple, ses amis cherchent seulement à exprimer leur opposition au régime en s'appuyant sur la bourgeoisie.

Finalement, Sand renonce à faire partie du comité de rédaction. Tout en le soutenant indéfectiblement, elle prend ses distances avec ce journal qui, pendant quatre ans, remplit comme prévu son rôle d'organe d'opposition au régime dans l'Indre et les départements environnants. Hebdomadaire, L'Éclaireur, d'abord sous-titré « Journal des départements de l'Indre, du Cher et de la Creuse » puis « Journal des départements du Centre : l'Indre, le Cher, la Creuse, l'Allier, le Puy-de-Dôme, la Haute-Vienne », paraît du 14 septembre 1844 au 22 juillet 1848, avec un numéro spécimen du 27 mai 1844 et des numéros supplémentaires en mars et avril 1848 à l'occasion des élections législatives du 23 avril. Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an. De format moyen, il est imprimé à Orléans puis à Boussac où Sand réussit à le faire prendre en charge par Leroux. Elle donne une douzaine de textes au journal dont un article sur les conditions de vie extrêmes des ouvriers boulangers de Paris (28 septembre 1844) et sa Lettre d'un paysan de la Vallée-Noire aux rédacteurs de L'Éclaireur (5 et 12 octobre 1844) dans laquelle elle reprend la signature de Blaise Bonnin pour dénoncer la situation difficile des paysans.

handicapée, simple d'esprit, que la supérieure de l'hospice de La Châtre avait tenté de faire perdre dans les bois afin de s'en débarrasser (25 octobre et 25 novembre 1843). Véhéments contre l'hypocrisie des religions et l'inertie de l'administration ayant étouffé l'affaire, ces articles l'amènent à affronter directement les pouvoirs publics et la font véritablement entrer en politique (Perrot, 2004, p. 21).

Entre le livre et le journal

La revue se distingue par son aspect sobre et académique et sa forme imposante qui évoque davantage un ouvrage qu'une parution périodique. « Les idées et les intérêts démocratiques réclamaient une autre expression, explique Duprat le 10 mars 1847, quelques mois avant la disparition de la revue : il leur fallait une forme qui tînt le milieu entre le livre et le journal, qui empruntât à l'un sa souplesse et sa vivacité, à l'autre son ton ferme, grave et austère. *La Revue indépendante* fut le fruit de cette pensée. » La revue, en effet, contient des études massives – en particulier les grands articles de Leroux – et les énormes livraisons des romans de George Sand qui contribuent en grande partie, à une époque où le feuilleton est en plein essor dans la presse, à son audience.

La place accordée à la littérature y est en effet remarquable. Il s'agit d'une littérature mise au service des idées, incarnée en particulier dans les romans socialistes de Sand et par la présence importante de poèmes d'ouvriers. Entre novembre 1841 et février 1844, l'écrivaine publie de façon presque continue *Horace*, refusé par Buloz, puis *Consuelo* en douze livraisons, *Jean Zyska, Procope le Grand*, la suite de *Consuelo*, *La Comtesse de Rudolstadt, Isidora* et de nombreux articles. Sand, pour qui l'accession des ouvriers à l'écriture est une des manifestations de la justesse des idées de Leroux sur le progrès de l'humanité, écrit le « Dialogue familier sur la poésie des prolétaires », en deux livraisons, en janvier et septembre 1842. Elle consacre des études aux poèmes, dont elle publie des extraits, du tisserand Magu, du maçon Charles Poncy, du serrurier Jérôme Gilland ou du cordonnier Savinien Lapointe.

Le succès de la revue semble être rapide : « Jusqu'ici la machine fonctionne bien et les abonnés viennent en foule, il faut le dire, parce que la rivière attire toutes les eaux », écrit George Sand à Théodore de Seynes en décembre 1841. L'attrait de la nouveauté et son positionnement comme concurrente de *La Revue des Deux Mondes* motivent les membres des cercles nombreux que fréquentent Leroux et Sand, celle-ci se démenant tout particulièrement pour faire abonner ses relations. À un correspondant, Frédéric Girerd, elle écrit le 29 mars 1842 : « Ainsi donc mon vieux, pas d'excuse. Embouche ta trompette, monte sur le toit et dis à tous les

cercles et cabinets de lecture de ta province, à tous les liseurs de revues, que s'ils ne s'abonnent pas, ils sont les cuistres les plus grossiers et les plus encroûtés de la Terre. » Le compositeur Franz Liszt est abonné. Lamennais est un lecteur assidu et critique de la revue, dont il commente de manière acerbe les articles dans sa correspondance. La revue semble recueillir une certaine audience en Russie grâce à la célébrité de Sand dans ce pays.

« Il y a maintenant un an que ce recueil important s'est fondé, et dans cet intervalle, il s'est élevé au rang des revues les plus anciennement accréditées », écrit *Le Siècle* en 1842. Mais les sources manquent pour prendre la mesure de l'audience après les premières années de publication. La régularité de sa parution atteste cependant qu'elle attire jusqu'au bout le public nécessaire à son financement. *La Revue indépendante*, dont le but affiché est de préparer le renversement du régime en place, cesse de paraître en février 1848, comme si elle avait accompli sa mission. Son dernier numéro est une livraison extraordinaire de deux pages datée du 25 février et qui se termine ainsi : « Les compositeurs de notre imprimerie ayant abandonné les ateliers pour défendre la cause de la révolution, *La Revue indépendante* n'est pas en mesure de paraître aujourd'hui dans sa forme ordinaire [...]. Vive la République! »

Pour aller plus loin

Wladimir Karenine, *George Sand. Sa vie et ses œuvres. 1838-1848*, volume III, Plon, Paris, 1912.

Pierre Leroux (texte établi, présenté et commenté par Jean-Pierre Lacassagne), *Histoire d'une amitié*. *D'après une correspondance inédite*. *1836-1866*, Klincksieck, Paris, 1973.

Michelle Perrot, « Présentation », in George Sand, Politique et polémiques (1843-1850), Belin, 2004.

George Sand, *Correspondance*, édité par Georges Lubin, Garnier frères, Paris, 1868-1869.

George Sand (présenté par Michelle Perrot), *Politique et polémiques*, Belin, Paris, 2004.

Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, tome VI, Paris, 1870.

Chapitre 19

L'association en théorie et en pratique. La Revue sociale de Leroux

Naomi J. Andrews (Traduit de l'américain par Vincent Bourdeau et Edward Castleton)

En publiant *La Revue sociale, ou solution pacifique du problème du prolétariat*, Pierre Leroux opère la réunion de deux univers différents qu'il a côtoyés dans le cadre de son métier d'éditeur : celui des imprimeurs et celui des journalistes. Parallèlement au journal, il crée en effet l'imprimerie de Boussac, dans la Creuse, élément central d'une expérience sociale d'envergure : une vie collective organisée sur le mode de l'association socialiste. Le lieu choisi pour implanter l'imprimerie étant une ferme, cette expérience intègre aussi, quoique brièvement, des travaux agricoles partagés. Généreusement soutenue par George Sand, *La Revue sociale* est publiée d'octobre 1845 à février 1848 par un collectif de quatre-vingts personnes qui comprend la famille, des amis et des disciples de Pierre Leroux. Le choix de Boussac s'explique par sa proximité avec la résidence de George Sand, à Nohant, mais tient aussi au fait que Leroux n'a obtenu son brevet d'imprimeur qu'à la condition d'exercer son art à plus de cent kilomètres de Paris (Thomas, 1956, p. 96).

L'activité autour de la rédaction et de l'impression du journal est l'occasion de vivre le socialisme prêché par Leroux. Telle qu'Auguste Desmoulins la décrit en février 1850 dans *La Revue sociale*, l'association n'est « pas seulement un journal, c'était l'expression d'une communion religieuse qui s'étendait de Boussac à Paris, à Limoges et à d'autres villes, et reliait entre eux tous les adeptes de la Doctrine de l'Humanité ». Tous les participants à la coopérative reçoivent un salaire égal et tous les bénéfices, quand il y en a, sont réinvestis dans l'association. L'imprimerie de Boussac publie aussi les écrits de Leroux dans des formats bon marché, ainsi qu'un second journal, *L'Éclaireur de l'Indre*. En janvier 1848, confrontés à des difficultés croissantes, Leroux et son gendre, Luc Desages, se rendent à Paris afin de trouver des soutiens financiers et se retrouvent emportés par les événements révolutionnaires de Février. La révolution imposant d'autres priorités, Leroux s'installe à Paris et le journal cesse de

paraître. S'il est finalement élu représentant de la Seine le 8 juin 1848, la publication de *La Revue sociale* reprend pendant quelques mois au début de l'année 1850, sous la direction cette fois de Jules Leroux, frère de Pierre et représentant de la Creuse en 1849, de Paul Rochery et de Louis Nétré. Le titre cesse de paraître définitivement en juillet 1850.

Un journal au service de la pensée de Pierre Leroux

La revue est entièrement dédiée à la pensée de Pierre Leroux. La plupart des articles sont d'anciens essais de Leroux publiés dans les années 1830 et 1840, des articles qui vulgarisent sa doctrine ou encore des contributions de son réseau familial ou amical, dont les membres résident pour beaucoup à Boussac. Le journal se fait par ailleurs une spécialité des nécrologies exhaustives de socialistes en vue et de personnes proches des idées socialistes. Paraissant le premier dimanche de chaque mois, la revue (à laquelle on peut s'abonner annuellement pour 5 francs) compte seize pages. Pendant la période où elle est imprimée à Boussac sous la direction de Leroux, elle ne comporte pas d'autres publicités que les annonces des publications de l'imprimerie elle-même. Ces dernières sont rendues possibles par des souscriptions régulièrement sollicitées et par l'aide continue de George Sand, aide financière mais aussi publication de nouvelles. Les sept numéros de l'année 1850, parus entre janvier et juillet, offrent une nouvelle rubrique en fin de revue, dans laquelle figurent des recensions d'ouvrages socialistes notables. Dès le départ, le but affiché de la revue est de populariser la philosophie de Pierre Leroux et d'envisager les expériences pratiques auxquelles elle pourrait donner naissance. Elle met en scène des « Dialogues prolétaires » à destination d'un public élargi et plus populaire, de manière à explorer des doctrines sociales et politiques en un format jugé plus accessible. Les sujets de ces dialogues sont très variés, allant « des privilèges et des abus de la propriété » (février 1850) au « droit des femmes » (mars 1850). Le premier d'entre eux encourage les travailleurs à emprunter la « voie pacifique et morale de l'association » (octobre 1845).

Au moment de la création de *La Revue sociale* en 1845, Pierre Leroux est un publiciste socialiste connu et respecté. Sa doctrine de l'Humanité, exposée en détail dans *De l'Humanité* (1840, réédité en 1848 à Boussac), a connu un écho certain dans les milieux socialistes. Pour Leroux et son cercle, il s'agit toujours de fonder une nouvelle religion, alternative au christianisme et prenant racine dans le fonctionnement politique moderne, républicain et industriel, des nouvelles collectivités. Il a par ailleurs participé à la création et à la publication de nombreux journaux, dont *La Revue encyclopédique*, *La Revue indépendante* ou encore *Le Globe*

– dont il a pris la direction en 1830 – ainsi qu'à la grande entreprise éditoriale de *L'Encyclopédie nouvelle*. Pour Leroux, ces publications ont été systématiquement l'occasion de diffuser sa pensée. Sur un plan plus technique enfin, Pierre Leroux est aussi connu pour avoir expérimenté un nouveau procédé d'imprimerie, le pianotype.

Leroux et son monde

Les collaborateurs de Leroux à *La Revue sociale* sont pour la plupart issus de la petite et moyenne bourgeoisie et du monde de l'artisanat. Parmi les principaux contributeurs se trouvent Émile Aucante, Adolphe Berthault, qui créera en 1848 à Lyon *La République*, Philippe Faure, bientôt collaborateur de Proudhon au *Représentant du Peuple* et au *Peuple*, l'avocat Ulysse Charpentier, Grégoire Champseix, l'ami de toujours, Luc Desages et Auguste Desmoulins, les gendres de Leroux, Achille et Jules Leroux, ses frères, Jean Terson ou encore George Sand et Pauline Roland. La présence de ces dernières contribue à donner à Leroux une réputation de féministe promoteur de l'égalité entre les sexes, bien que ce sujet soit en réalité à peine évoqué dans les colonnes de sa revue. Si Leroux a connu plus de réussite avec d'anciens titres plus influents auxquels il a collaboré, *La Revue sociale* rencontre un certain succès et a une réelle influence locale (Thomas, 1904, p. 86).

Outre la publication du journal, Leroux expérimente plus largement le modèle associationniste qu'il a imaginé dans le cadre de l'imprimerie de Boussac. Auguste Desmoulins, dans ses « Notes historiques sur l'association de Boussac » publiées dans les numéros de 1850, se fait le chroniqueur de cette expérience. Dans la première de ses « Notes », il souligne l'importance de cette mise en pratique et suggère qu'elle a beaucoup à apporter aux contemporains pris dans la tourmente politique de 1848 : « Les théories d'organisation que nous formulions alors, écrit-il, pour le petit nombre d'amis qui s'intéressaient à nos travaux sont, à cette heure, répandues dans toute l'Europe, et forment la base de ce parti qu'on appelle le Socialisme. Enfin, les problèmes que nous cherchions à résoudre par l'association de quelques hommes de bonne volonté, agitent aujourd'hui le monde entier et président aux destinées du genre humain » (février 1850). Son récit, qui se poursuit dans les numéros suivants, adopte tour à tour un ton optimiste ou inquiet. Il décrit entre autres le destin des associés de Boussac transportés en Algérie pour raisons politiques - c'est le cas par exemple de l'ancien saint-simonien Jean Terson ou, en 1851, de Pauline Roland – ou de ceux qui sont partis volontairement à l'occasion du programme de colonisation lancé par le gouvernement en septembre 1848. Au détour d'un article critiquant la répression étatique postérieure aux journées de Juin 1848, Desmoulins évoque lui aussi la vie de l'association de Boussac : « [...] racontons naïvement notre vie passée dans la recherche de l'Association religieuse : le lecteur tirera, j'espère, de ce récit, des enseignements utiles, et quant à nous, nous y trouverons une confirmation nouvelle de notre foi » (février 1850). Cependant, pour les lecteurs curieux du quotidien de l'association, ces récits offrent assez peu de détails ; ils s'attardent davantage sur la philosophie qui sous-tend et guide cette expérience.

Le circulus appliqué à la presse

Alors que par le passé Leroux a souvent collaboré avec des plumes aussi alertes que la sienne, La Revue sociale est tout entière dévouée à la promotion de ses travaux. Leroux n'hésite d'ailleurs pas à recycler dans le journal un certain nombre de ses articles déjà parus. La revue abonde donc en rééditions d'articles anciens et en résumés de sa doctrine, qu'il cherche à éclairer sous un jour neuf. Le premier numéro, par exemple, s'ouvre par des extraits de son ouvrage De l'Égalité, déjà publié en 1838 dans L'Encyclopédie nouvelle. Cette pratique est commune à d'autres auteurs de la revue : ainsi, dans ce même premier numéro, les « Dialogues prolétaires » de Jules Leroux sont, de l'aveu de leur auteur, la reprise d'un texte déjà paru en 1840. Les contributions de Pierre Leroux varient les styles et les approches. Des textes théoriques et philosophiques, qui reviennent sur sa doctrine de l'Humanité, côtoient des articles au ton plus vif sur les inégalités économiques, les banqueroutes, l'exploitation capitaliste du travail salarié ou la santé publique, entre autres sujets fréquemment abordés.

Leroux publie nombre d'essais d'importance dans les pages de *La Revue sociale*, notamment sur l'École sociétaire : il écrit huit articles sur la question entre décembre 1845 (« Réponse à l'École fouriériste ») et avril 1847 (« Lettres sur le fouriérisme », ces dernières rééditées en volume en 1848). La réponse des fouriéristes dans leur journal, *La Démocratie pacifique*, ne se fait pas attendre (29 janvier 1846) : Leroux y est raillé et présenté comme un piètre connaisseur des thèses de Fourier. Ainsi une mèche estelle allumée que Leroux n'entend pas éteindre : il se pique de proposer une genèse intellectuelle du fouriérisme, en mettant en avant ses emprunts à d'autres théories et auteurs, en particulier à Saint-Simon, et en critiquant ses défauts en matière de morale et sa position floue à l'égard du christianisme.

Mais Leroux ne se contente pas de batailler avec les écoles concurrentes : il développe aussi des articles de fond, notamment sur des questions économiques, en particulier dans une série de textes publiés sous le

Pierre Leroux, « Les Juifs rois de l'époque », La Revue sociale, janvier 1846 (extrait)

« L'esprit juif, l'esprit d'avarice et d'avidité, n'est pas autre chose qu'une des formes de la guerre que l'homme, dans son aveuglement, livre à son semblable. Le lucre n'est pas autre chose que la conquête. Chez l'homme primitif ou sauvage, la guerre et le lucre vont ensemble, et s'appellent butin. À mesure que la civilisation s'est développée, on a distingué le lucre de la guerre ; on a tour à tour honoré et flétri la guerre, on a méprisé et permis le lucre. Mais le vice d'origine est le même ; le mal de la guerre et celui du lucre sont au fond les mêmes. Tuer les hommes par le fer, ou les faire mourir de faim se ressemblent. On ne tue pas d'ailleurs pour tuer ; on tue pour voler. La guerre est toujours le lucre, le lucre est toujours la guerre ; et le banquier qui s'empare de ce qui devrait appartenir au travailleur ne fait pas autre chose, sous d'autres formes, que ce que faisait le seigneur féodal qui, du haut de son donjon, rendait tributaires les hommes de travail. Le mal, dis-je, est le même ; les noms seuls ont changé. L'or, comme je le disais tout à l'heure, a remplacé le fer et les canons ; mais l'homme est toujours l'ennemi, l'antagoniste de l'homme ; l'homme est toujours, pour parler avec Hobbes, un loup pour l'homme : HOMO HOMINI LUPUS. »

titre général « De la recherche des biens matériels ». Le deuxième de la série, « Les Juifs, rois de l'époque », paraît en 1846 et emprunte son titre, sans que ce soit explicitement mentionné, à un ouvrage d'Alphonse Toussenel largement diffusé à l'époque. Comme ce dernier, Leroux se donne beaucoup de mal pour tracer dans ses propos introductifs une frontière nette entre les Juifs et ce qu'il appelle l'« esprit juif ». Il insiste lourdement sur le fait qu'il dénonce uniquement la cupidité et l'avarice de son temps: « Il est bien évident, n'est-ce pas, mes amis, que quand nous parlons des Juifs, c'est de l'esprit juif que nous entendons parler, de l'esprit de gain, de lucre, de bénéfice, de l'esprit de négoce et d'agio; pour tout dire en un mot, de l'esprit banquier » (janvier 1846). Qu'elle soit antisémite ou non, la dénonciation de l'« esprit banquier » relie étroitement les juifs à la société bourgeoise en des termes péjoratifs que les chercheurs ont repérés chez la plupart des socialistes de l'époque, Karl Marx en tête; aujourd'hui encore, la question de l'antisémitisme de Leroux fait débat (Le Bras Chopard, 1986, p. 253-256).

Les autres articles de cette série économique mettent l'accent sur les formes d'exploitation qui caractérisent les relations entre le travail et le capital, prenant pour cible les théories économiques de Malthus (mars 1846). Les disciples de Leroux se font l'écho de cette critique des structures sociales et économiques du capitalisme et de la bourgeoisie en

particulier. Grégoire Champseix, par exemple, dans son article « Barbare et civilisé » (juin 1846), renverse les caractéristiques traditionnellement associées aux travailleurs et aux bourgeois : critiquant le parallèle entre travailleurs et barbares qui était alors communément fait, il dépeint une bourgeoisie « esclave » de l'« oisiveté », de la « table » et de la « luxure », en complète contradiction avec les valeurs de la civilisation chrétienne.

L'expérience algérienne et La Revue sociale

En plus des articles destinés à diffuser la doctrine de Pierre Leroux et conçus pour atteindre un lectorat populaire, La Revue sociale offre à ses lecteurs un certain nombre de textes qui prennent d'autres formes que celle de l'exposé doctrinal. Ce type d'écrits, plus littéraires, renvoie à ce qu'Herbert Hunt a décrit comme l'idée et l'objectif principaux de Leroux et de ses disciples : « rendre à la littérature, énervée et étouffée dans la serre chaude de la société parisienne, sa force et sa vigueur primitives en la retrempant dans les sources populaires, dont [...] elle était sortie » (Hunt, 1935, p. 189). Ces contributions mêlent les « Dialogues prolétaires » déjà évoqués, les feuilletons (notamment des extraits d'un roman de George Sand à paraître, dans la rubrique « Préface d'un roman inédit »), la poésie et les récits de voyage. Quelques-uns des « poètes ouvriers » découverts sous la monarchie de Juillet sont publiés ou réédités dans la revue, comme le maçon Charles Poncy ou l'imprimeur lithographe Edmond Tissier. Ce dernier est également membre de l'association de Boussac et publie dans presque tous les numéros de la revue des poèmes critiquant le capitalisme : « Rêverie après une journée de travail » (juillet 1846), « La féodalité nouvelle » (mars 1846) ou encore « Comment dînent les pauvres » (février 1846).

Il est par ailleurs étonnant de constater que les questions culturelles et raciales occupent une place importante dans de nombreux articles, littéraires ou non, où la référence à l'Algérie joue un rôle central. Leroux a luimême inauguré ce mouvement avec son article « L'événement du Dahra », publié dans le premier numéro de la revue. Il y décrit sans concession et avec amertume l'« enfumade » des Ouled-Riah, tribu algérienne du Dahra dans la région de Mostaganem, perpétrée par l'armée française le 18 juin 1845. Leroux rejoint sur ce point la presse socialiste et républicaine de l'époque, qui s'offusque unanimement du massacre. Plus généralement, Leroux dénonce le traitement réservé aux civils algériens par les militaires français, traitement qu'il compare à celui réservé à la classe laborieuse en France. Dans le même temps, il dénonce le fait que de telles exactions aient pu être commises au nom de la France : « Ah ! Colonel qui avez ordonné ce massacre, la France ne se reconnaît pas dans vos exploits !

Qu'importe que votre général [Bugeaud] vous ait approuvé! Votre général a peut-être ses raisons pour pardonner les massacres faciles. N'a-t-il pas, dans la rue Transnonain, exercé des cruautés qui font souvenir de la Saint-Barthélemy » (octobre 1845). Si Leroux exprime une réelle sympathie à l'égard de la population algérienne, il tient à rappeler que des horreurs de la même intensité sont fréquemment commises à l'encontre des civils français. De nombreux auteurs s'expriment sur ce sujet dans la revue. Ainsi, par exemple, Philippe Faure écrit dans le numéro d'octobre 1847 : « Nos soldats [...] ont franchi ces défilés, en dépit des quartiers de roc précipités sur eux ; en dépit des précipices, ils ont atteint les Kabyles, et les ont soumis! Pourquoi faut-il déplorer les atroces représailles exercées par ces hommes exaspérés ? La mort de leurs camarades, la résistance obstinée des populations, cette lutte périlleuse, fatigante et si longue, ont poussé nos troupes à des excès impardonnables. [...] Pourquoi faut-il, après avoir rendu justice à l'audace, à la constance de l'armée, se rappeler l'anathème jeté par la France, par l'Europe entière, sur les massacres de razzias, sur le bûcher des Ouled-Riah! » De son côté, Charles Poncy, poète ouvrier découvert et soutenu par George Sand, écrit en 1845 une courte pièce intitulée « L'Afrique dans cent ans », reproduite par la revue dans le numéro de janvier 1846. Les premiers vers du poème décrivent un paysage africain vidé de ses populations indigènes, qui continue néanmoins de saigner:

> « Depuis longtemps l'Afrique agonisait. Ses champs, Ravagés par la guerre et les vents desséchants, Étaient couverts partout de sang et de fumée. Un suaire pesait sur ce beau continent. Mais je l'ai déchiré. Venez voir maintenant, Venez voir les trésors dont l'Afrique est semée »

Le poème de Poncy semble inciter ses camarades ouvriers français à partir chercher fortune en Algérie. L'installation coloniale est en effet un thème présent dans plusieurs articles de la revue, en particulier dans les contributions de Philippe Faure, disciple et ami de longue date de Pierre Leroux. Dans une série de lettres consacrées à l'étude des « possibilités futures de l'Algérie », parues entre septembre 1846 et octobre 1847, Faure mobilise des images similaires à celles évoquées par Poncy dans son poème. Écrites du point de vue des émigrants pauvres venus de France, les lettres de Faure reprennent les thèmes fétiches de l'orientalisme, comme les horreurs de la polygamie (octobre 1846) ou le retard intellectuel de « tous les indigènes » (janvier 1847), qui contrastent avec la description

que l'auteur fait de la vertu et de l'ardeur à la tâche des ouvriers français installés en Algérie. Conformément aux opinions relayées dans *La Revue sociale*, favorables au départ pour l'Algérie, Pierre Leroux lui-même se montre tout à fait ouvert à l'idée d'une colonisation, comprise comme une « solution » au problème du prolétariat. Dans un discours à l'Assemblée nationale le 15 juin 1848, se voulant pragmatique, il défend l'installation des ouvriers indigents en Algérie afin de soulager les problèmes de la métropole.

Ce mélange étonnant d'optimisme, de sens de l'autorité et du pouvoir qui se retrouve dans les poèmes de Poncy ou les lettres de Faure n'est plus d'actualité après les événements funestes de juin 1848. Dans les numéros de *La Revue sociale* de 1850, les derniers récits, émouvants, que publie Auguste Desmoulins sur l'association de Boussac décrivent le désespoir de celles et ceux qui ont fait le voyage, par choix ou sous la contrainte, après juin 1848. Le neveu de Pierre Leroux, Henry (dit Henry-Achille), meurt à l'hôpital de Ténès en 1849, avec chevillé au corps le désir de retourner en France, incapable d'apaiser sa colère face au « despotisme militaire » qui caractérise le « système d'organisation des colonies » (juin 1850). Sur ce point, comme sur d'autres, *La Revue sociale* peut être vue comme le reflet à la fois des espoirs et des déceptions que la IIe République a suscités pour les hommes et les femmes de gauche dans la France de la première moitié du XIXe siècle.

Pour aller plus loin

David Owen Evans, *Le Socialisme romantique*. *Pierre Leroux et ses contemporains*, Rivière, Paris, 1948.

Herbert James Hunt, *Le Socialisme et le Romantisme en France. Étude de la presse socialiste de 1830-1848*, Clarendon Press, Oxford, 1935.

Armelle Le Bras Chopard, *De l'égalité dans la différence*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1986.

Pierre Leroux, *Histoire d'une amitié*. *D'après une correspondance inédite* (1836-1866), Klincksieck, Paris, 1973.

Édith Thomas, *Pauline Roland. Socialisme et féminisme au XIX^e siècle*, Rivière, Paris, 1956.

Pierre-Félix Thomas, *Pierre Leroux. Sa vie, son œuvre, sa doctrine,* Alcan, Paris, 1904.

Chapitre 20

Le socialisme chrétien en 1847-1848. La Revue nationale de Buchez et Ott

Claudia Giurintano

La Revue nationale ouvre la brève mais intense période de l'hétérogène mouvement du catholicisme démocratique français. Le premier numéro de la revue, paru en mai 1847, témoigne d'emblée de l'attention de la rédaction pour la situation politique française et internationale, ainsi que pour les questions économique et sociale. Dans son article introductif, Buchez précise que la Révolution française a été « catholique dans son essence et dans son origine » et que ses principes fondamentaux – liberté, égalité fraternité – sont issus du catholicisme. Selon lui, les grandes crises de son temps prendront fin le « jour où les révolutionnaires seront catholiques, et où les catholiques seront révolutionnaires ». Ce nouveau journal est l'occasion pour les buchéziens de reprendre la plume après les deux Européen de 1831-1832 puis de 1835-1838, dans un contexte où les signes d'amélioration, aussi bien sur le plan politique que sur le plan économique, sont loin d'être évidents. Le changement depuis 1831 et 1835 réside principalement dans l'inquiétude de l'opinion. La rédaction s'engage à mettre au centre de ses écrits la question de la « nationalité française » qui, pour les buchéziens, est conçue comme un élément fondateur du peuple : « La nationalité [...] c'est l'ensemble des devoirs et des droits, c'est le titre de noblesse, le trésor de gloire, le trésor de richesses morales et intellectuelles » (mai 1847).

Buchéziens et socialistes : une distance idéologique

Fondée par Philippe Buchez et Jules Bastide, *La Revue nationale* est gérée par Auguste Ott, qui en devient ensuite le directeur, en reconnaissance de sa fidélité à Buchez. Jusqu'à la révolution de 1848, cette revue est éditée par le typographe René et Compagnie et maintient son rythme mensuel. Durant toute sa publication, elle coûte 10 francs à Paris et 12 dans les départements. À compter du 9 mars 1848, après l'avènement de la II^e République, la revue se dote d'un sous-titre – « Organe de la démocratie

chrétienne » – et devient hebdomadaire dans le but d'informer plus fréquemment ses lecteurs sur les affaires politiques et institutionnelles du pays. Chaque numéro se clôt par un « Bulletin bibliographique » recensant les publications les plus récentes dans différents champs de la connaissance. La revue, depuis sa création, compte sur la participation constante, outre celle d'Ott et de Buchez, de Laurent Cerise, d'André-Olivier-Ernest Sain de Boislecomte et d'Henri Feugueray.

La recherche de lois capables de faire advenir la justice dans l'ordre économique est l'élément qui permet de classer *La Revue nationale* parmi les diverses expressions du socialisme. La revue se distingue par sa compréhension de la crise sociale, qui représente la problématique centrale de l'époque et dont la solution réside dans l'organisation de la production. Les associations ouvrières de production sont nécessaires, tout autant que les règlements en charge de diriger cette production.

Dans ses articles, Ott présente le problème des « subsistances » comme relevant de l'« hygiène publique ». Il propose comme solutions de mettre à la portée de tous les consommateurs les produits issus de la terre mais aussi d'augmenter la production agricole (mai 1847). Pour atteindre le premier objectif, il est nécessaire de modifier les lois qui régissent l'organisation du travail et, dans l'immédiat, d'abolir tous les impôts indirects qui pèsent sur les biens de première nécessité. Quant au second objectif, il est censé être rendu possible avec l'aide du gouvernement par le biais, entre autres, de l'organisation de l'instruction et de l'administration agricole, la création de nouvelles méthodes et de colonies agricoles, l'institution d'un crédit foncier et de banques agricoles, ainsi que l'application du principe associatif à l'agriculture.

Dès les premiers numéros, Ott met une distance idéologique entre les buchéziens et les autres courants socialistes, ciblant en particulier Proudhon. La recherche de lois visant à l'établissement d'une justice économique est commune à Buchez et Proudhon. Cependant, les points de divergence dépassent cette apparente similitude. En s'attardant en particulier sur la théorie de la valeur, « clef de voûte de son système », Ott classe Proudhon parmi les économistes qui considèrent que les faits économiques trouvent leur origine dans la nature. Selon Ott, au regard des circonstances de l'époque, deux causes intrinsèquement liées faussent la valeur d'usage et la valeur d'échange : l'opulence de quelques-uns, ayant un pouvoir d'achat supérieur à leurs besoins réels, attribue un prix élevé aux biens rares ; la misère des plus nombreux, dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins réels, mène à la dépréciation des biens dont la quantité serait insuffisante s'il fallait les rendre accessibles à tous (juillet 1847). Pour que le travail puisse devenir la mesure de la valeur, il

est nécessaire d'instituer l'association ouvrière « avec capital indivisible, [...] aux mains des travailleurs, de soustraire ceux-ci à la concurrence qu'ils se font entre eux, de fixer par conséquent le prix du travail, et d'éliminer du prix du produit les éléments qui ne proviennent pas du travail, comme l'intérêt du capital, la rente, etc. ». La doctrine des buchéziens se distingue aussi nettement des propositions jugées chimériques de Fourier et de son école. Ott définit l'enseignement phalanstérien comme la « négation la plus complète et la plus directe de toute morale et de tout christianisme » (décembre 1847). Le but de l'Homme est au contraire la réalisation de la morale, opposée à la satisfaction de ses passions. Enfin, les buchéziens insistent sur les erreurs des communistes. Ils considèrent que leur critique du système économique est mal formulée et que les communistes proposent un remède présentant les mêmes maux que ceux qu'ils veulent combattre. Le point fondamental différenciant la position des rédacteurs de La Revue nationale de celle des communistes est la question de la propriété privée, qui représente pour ces derniers l'origine de tous les maux sociaux. Selon les buchéziens, la source du problème pour les travailleurs n'est pas la propriété mais le droit d'en abuser; c'est l'« exploitation de l'homme par le capital » qui constitue une injustice : « user des instruments de travail c'est s'en servir pour travailler, c'est les exploiter soi-même ; en abuser, c'est faire de ces instruments de travail des instruments d'oisiveté, en profitant de la possession qu'on en a, pour les faire exploiter par d'autres et pour s'approprier le produit que ceux-ci en auront tiré » (février 1848). Seule l'association pourrait garantir à chacun le fruit de son propre travail, puisque, « en vertu de ce système [...] l'œuvre de la production agricole et industrielle passerait successivement aux mains d'associations composées uniquement de travailleurs [...] » (février 1848).

La nouvelle situation politique qui fait suite à la révolution de Février entraîne les rédacteurs à consacrer plus d'espace aux problématiques politiques. Chaque semaine, la revue mène à bien sa mission de défense des principes démocratiques, qui doivent selon elle s'appuyer sur la constitution d'une assemblée élue au sein de laquelle les mandataires du peuple peuvent discuter et débattre. Si, dans le passé, les chefs des partis démocratiques ont été choisis parmi la noblesse et la bourgeoisie, le moment est venu pour le peuple, composé d'artisans et de paysans, de faire triompher la vraie démocratie en donnant vie à une authentique représentation nationale.

Le principe de nationalité

La naissance de la nouvelle République, le 24 février, témoigne, selon la revue, du réveil national. Quatre jours plus tard, un numéro supplémentaire dédié au nouveau cadre institutionnel paraît : « La République française est proclamée. Nous avons contribué pour notre part, autant que nous avons pu, à la préparer ; nous travaillerons désormais à la défendre et à la faire fructifier » (28 février 1848). Les rédacteurs prennent position pour un système électoral de second degré, qui préserverait des intérêts locaux, face à un système d'élection directe, impossible selon eux à mettre en place. Ils demandent que la nouvelle constitution républicaine soit pourvue d'une déclaration de principe analogue à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : une déclaration « du but et des principes sociaux » (4 mai 1848). Le premier principe réside dans la conception de la société comprise comme un ensemble d'institutions donnant vie à la nation, et non comme une simple « collection » d'individus. Le principe de nationalité doit être entendu comme le devoir de chaque peuple, comme le principe supérieur aux intérêts et aux droits individuels. Le second principe réside dans le « but commun d'activité » vers lequel toutes les forces actives de la société doivent tendre : « La nation française reconnaît comme sa loi suprême la morale de la fraternité universelle, et déclare que son but et sa mission sont de réaliser socialement cette morale » (4 mai 1848). La République, « c'est le principe de la perfectibilité inscrit dans la constitution, c'est la réalisation de plus en plus positive de l'idéal de liberté, d'égalité et de fraternité, posé comme but à la société » (11 mai 1848). Si la République est désormais installée, il faut à présent que se créent les conditions pour qu'elle dure. La Revue nationale préconise l'association, considérée comme l'unique « instrument » capable de veiller à la protection de la nouvelle forme du gouvernement. Par ailleurs, alors que le gouvernement provisoire institue le suffrage direct et universel masculin et convoque les assemblées électorales pour le 9 avril 1848, la revue se donne pour mission d'informer les électeurs afin que du suffrage populaire surgisse une Assemblée nationale « sincèrement révolutionnaire » (9 mars 1848).

Le 4 mai 1848, dans la nouvelle formule hebdomadaire, les rédacteurs de *La Revue nationale* observent que, depuis un an, ils proposent à l'opinion des solutions pratiques à la crise sociale, réalisant ainsi une œuvre d'ordre théorique. L'objectif de cette seconde année de publication est en revanche d'affronter les questions socio-économiques en « hommes d'État » : Buchez est en effet élu le 23 avril à la présidence de l'Assemblée nationale, qui se réunit le 5 mai 1848 et doit se confronter aux problèmes économiques irrésolus, à la demande de réforme sociale posée

par la révolution de Février. Selon la revue, l'objectif des représentants du peuple doit donc être désormais de mettre les instruments de travail et le capital à disposition des travailleurs.

Le 15 mai, Buchez est à la présidence de l'Assemblée nationale lorsqu'une manifestation populaire en faveur de la Pologne menace l'hémicycle. Le nouveau gouvernement est accusé d'être passif face à la lutte des peuples européens réprimés. La manifestation pourrait être une bonne occasion d'orienter la foule contre l'Assemblée, qui prend une tournure conservatrice, mais les socialistes, qui n'ont pas anticipé un tel retournement de situation, tombent dans le piège : la majorité conservatrice de l'Assemblée est en capacité de se débarrasser des leaders républicains. Buchez, qui ne prend pas ouvertement parti pour ces derniers, n'ose pas appeler à son secours la garde nationale. Il semble presque désirer son éviction par le peuple en révolte, et perdre une grande part de sa popularité. Comme le rappelle Tocqueville dans ses Souvenirs : « Le président Buchez, dans lequel les uns ont voulu voir un coquin et les autres un saint, mais qui était à coup sûr, du moins ce jour-là, une grosse bête, agite de toutes ses forces sa cloche pour obtenir le silence, comme si le silence de cette multitude n'avait pas été dans la circonstance présente plus à redouter que ses cris » (Tocqueville, 1893, p. 181).

Les associations de travailleurs

Prolongeant les perspectives du premier organe des buchéziens, L'Européen, répétant les formules adoptées par Auguste Ott dans sa brochure Des associations d'ouvriers (1838), faisant enfin écho aux thèses des journalistes de L'Atelier, les associations ouvrières de production constituent un thème récurrent de la revue, qui les définit comme la « véritable expression du christianisme social ». Les rédacteurs s'opposent ainsi au projet des Ateliers nationaux, le « bagne de l'Atelier national », qui risque selon eux d'instituer un monopole de l'État, d'éliminer la concurrence et de condamner les ouvriers à une nouvelle servitude. Cependant, la proposition implicite de Blanc d'établir une égalité de salaire est accueillie favorablement dans la mesure où « l'inégalité des salaires n'est légitime que lorsqu'elle répond à une inégalité dans les efforts et dans la bonne volonté ». Selon les rédacteurs, les différences de salaire disparaîtront avec l'association : « Quand il n'y aura plus que des associés, croit-on que le traitement de chacun dépendra encore de toutes les variations de la somme du travail disponible et des œuvres à effectuer ? [...] l'association dans le travail doit avoir pour résultat infaillible un notable accroissement du travail aux mains du travailleur » (6 avril 1848).

« Conclusion, résumé général », La Revue nationale, 29 juin 1848 (extrait du dernier numéro)

« Les lois de l'histoire nous apprennent que, lorsqu'au sein de l'humanité il s'est manifesté un besoin juste et légitime, qui a ses fondements dans la loi morale même, ce besoin finit, d'une manière fatale et inévitable, par être satisfait et que rien n'est capable d'arrêter les sociétés dans leur marche vers ce but, que Dieu même leur a posé.

Il en est ainsi des besoins qui agitent la société moderne. Les problèmes qu'ils soulèvent doivent être donnés. Tout l'avenir est contenu dans cette pensée, qui se dévoile aujourd'hui à tous les yeux et que depuis longtemps nous avons signalée comme la réalisation politique et sociale du Christianisme.

Le but des sociétés modernes est donc bien déterminé ; mais une double voie leur est ouverte pour y atteindre.

L'une est celle du bien, où les progrès se font pacifiquement, sous la conduite intelligente des chefs de la société; où nul intérêt légitime n'est lésé, où nul droit fondé n'est méconnu; dans cette voie, la transformation est lente et insensible, elle ne provoque ni secousses ni perturbations et ne coûte pas de sang.

L'autre est celle du mal et de la fatalité. C'est celle où tombent les sociétés quand les pouvoirs se sont pendant longtemps refusés à leurs devoirs, quand des dénis de justice répétés appellent des explosions violentes ; quand des résistances désespérées nécessitent des mesures terribles. Alors c'est par la lutte, la guerre civile, les proscriptions, que la transformation s'opère. La société souvent périt dans ces secousses ; quelquefois elle finit aussi par arriver au but ; mais une telle réalisation est toujours incomplète, et ne s'obtient qu'après de longues années et au prix de désastres et de calamités sans fin [...]. »

Mais ni le modèle de Louis Blanc ni celui des associations buchéziennes ne peuvent être appliqués aux sociétés commerciales anonymes, en nom collectif, ou en commandite. En effet, le code civil et le code du commerce imposent une limite de durée et du nombre d'associés, s'opposant ainsi au caractère perpétuel et indissoluble qui doit être garanti par l'institution d'un capital indivisible, considéré comme la « base fondamentale de l'association et de l'émancipation des travailleurs ». Les Ateliers ne peuvent pas échapper à ces prescriptions : « Si la législation actuelle n'était pas modifiée, il leur [les Ateliers nationaux] serait impossible de constituer ces divers fonds de réserve ; de former, disons-nous, ce fonds de mutuelle assistance, ce grand capital qui appartiendrait à tous collectivement. » L'impossibilité d'un capital indivisible, compte tenu d'une dissolution toujours envisageable de l'association, obligerait les associés « à posséder un capital dix fois plus considérable, à supporter tous les embarras de l'importation des matières

premières et de l'exportation des produits; à entretenir des agents sur les marchés intérieurs et extérieurs, où se trouveraient les débouchés de marchandises fabriquées, et où il faudrait acheter les matières brutes; enfin à être responsables de leurs ventes et de leurs achats. Et tous ces risques, à la charge de qui retomberaient-ils? De l'État, qui n'aurait aucun bénéfice dans l'entreprise, qui fournirait tous les fonds de roulement, et qui serait en outre garant envers les propriétaires des établissements cédés aux associations » (27 avril 1848). Sur la base de la législation existante, l'État transformerait la France en une vaste administration au sein de laquelle les citoyens seraient des fonctionnaires publics. Les rédacteurs de la revue réclament au contraire que les travailleurs puissent s'organiser selon les règles des sociétés anonymes, sans autorisation préliminaire du gouvernement, et que la formation d'un capital indivisible ne soit pas interdite.

Avec la fin de la présidence éphémère de Buchez à l'Assemblée nationale, le 5 juin 1848, après les journées révolutionnaires, La Revue nationale met un terme à ses publications le 29 juin 1848. Dans ce dernier numéro un bref avis aux lecteurs informe que « [le] rétablissement du cautionnement et [les] difficultés financières dont toutes les entreprises souffrent aujourd'hui, mais surtout les publications non quotidiennes, nous forcent de suspendre momentanément la publication de La Revue nationale ». L'espoir de reprendre la plume dans un journal national s'évanouit rapidement : le décret sur le cautionnement du 9 août entraîne la fin de nombreux journaux, qui se trouvent dans l'impossibilité de verser la somme requise. Après la fin du journal, Feugueray et Ott continuent de répandre la bonne parole buchézienne. En 1851, trois années avant sa mort, le premier publie un livre - L'Association ouvrière industrielle et agricole -, dans lequel il affirme que le but dernier de toute réforme sociale est de réaliser l'égalité et la liberté, de faire triompher la justice et d'amener enfin le règne de Dieu sur la Terre. Ott, dans son monumental Traité d'économie sociale ou l'économie politique coordonnée au point de vue du progrès (1851), laisse sa réflexion la plus complète et exhaustive sur la question du travail, la distribution des outils de production, et plus généralement sur la question sociale.

Pour aller plus loin

Jean-Baptiste Duroselle, *Les Débuts du catholicisme social en France* (1822-1870), Presses Universitaires de France, Paris, 1951.

Claudia GIURINTANO, *Il problema della democrazia in Auguste Ott*, Giappichelli, Turin, 2003.

Alexis de Tocqueville, Souvenirs, Calmann-Lévy, Paris, 1893.

Troisième partie

Épreuves. Succès, échecs, exils (1848-1860)

Introduction

Le 22 février 1848, les ouvriers, artisans et professions libérales parisiennes, ainsi que la jeunesse étudiante, s'insurgent contre l'interdiction qui est faite par le gouvernement Guizot de tenir à Paris le dernier banquet d'une campagne en faveur de l'extension du suffrage (Robert, 2010). Ce même jour, les dirigeants du National et ceux de La Réforme, les deux grands journaux d'opposition républicaine, se réunissent chacun dans leurs locaux et cherchent alors à donner une forme politique à ce mouvement insurrectionnel qu'ils n'avaient pas forcément anticipé. Le lendemain, des affrontements éclatent, entraînant une réaction violente de la garde municipale parisienne qui fait 40 morts. Plus de 1 500 barricades se dressent alors en quelques heures dans tout le centre et l'est parisien. Les points stratégiques de la capitale sont envahis et tombent aux mains du peuple. Le 24 février, le roi abdique. Un gouvernement provisoire est constitué, chargé d'appeler le peuple à se prononcer très rapidement sur ses représentants qui devront proposer une Constitution. Le gouvernement provisoire entend dans un premier temps suspendre la question de la nature du régime mais, sous la pression populaire des ouvriers parisiens - et l'influence de Raspail sans doute, sans évoquer l'éloquence de Lamartine –, la République est proclamée le 25 février.

Les révolutions de Février et Juin 1848 – et toute la période de la II^e République en général – sont indissociables d'une expérimentation de la citoyenneté qui se fait dans et par le journal. La presse joue à la fois un rôle de vigie, sorte de garde-fou des institutions en voie de création et des processus qui leur donnent naissance, mais aussi, ce qui est plus inédit, un rôle d'assemblée propositionnelle : c'est dans les journaux que se dessinent les contours d'une société nouvelle, qui débordent souvent le cadre formel de la République naissante. Cette double orientation de la presse n'est pas sans créer une tension entre, d'un côté, les tenants d'un régime politique nouveau qui n'a pas vocation à transformer les bases sociales du

pays (soit le « parti de l'Ordre »), de l'autre, les tenants d'une République dont la mission est de répondre aux attentes d'une transformation sociale. Ces derniers sont, par exemple, les 2 000 mécaniciens qui, le 25 février 1848, portent à l'Hôtel de Ville une pétition, rédigée dans les locaux du journal fouriériste La Démocratie pacifique, réclamant le « Droit au travail ». Pour eux, la presse est un instrument politique incontournable, véritable Parlement hors les murs, que les tenants de l'« Ordre » cherchent assez rapidement à neutraliser. Dès la proclamation de la République, la presse politique et sociale, qu'elle soit quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, connaît une effervescence inédite, grâce à une liberté totale retrouvée pendant quelques semaines. Elle devient une arme politique essentielle, que ce soit pour promouvoir les doctrines socialistes ou pour les combattre. Mais après les victoires électorales de la droite modérée, après les journées de Juin qui voient s'abattre une répression féroce sur les ouvriers parisiens et plus encore après le coup d'État de décembre 1851, l'opposition au socialisme ne se limite plus à l'arène des journaux; un arsenal répressif et une propagande massive sont mis en place. Après le 2 décembre, les opinions socialistes sont réduites au silence, contraignant leurs partisans à se replier dans la clandestinité ou la diaspora et à se réorganiser en profondeur au cours des années 1850, et surtout après 1860.

> « Chaque jour, chaque nuit, les presses de la capitale, nouvelles cataractes, vomissent, sur le pavé, des milliards de carrés de papier ¹ »

Au lendemain de la révolution et jusqu'en juillet 1848, plus de deux cents titres fleurissent à Paris, plusieurs centaines en France. Le rythme de publication est inouï : entre les derniers jours de février et les premiers jours de mars (avant que la liberté de la presse soit officiellement établie, les 4 et 6 mars), trois titres sont créés par jour en moyenne, 1,5 de mars à fin mai, et à nouveau trois dans les deux premières semaines de juin (Ambroise-Rendu, 1992). Certains journaux sont de simples feuilles volantes qui accompagnent la création de clubs (il s'en crée deux cents à Paris, cinquante à Lyon, sept à Toulouse et Alger, et toute ville, même de petite taille, a au moins un club), d'autres de simples pétitions, mais la plupart prennent la forme de quotidiens chargés d'animer le débat politique.

Ce sont les grands journaux – autant que les clubs ou les grands personnages, dont ils sont souvent le porte-voix – qui animent ce moment

¹ Anonyme, Les Journaux rouges, Giraud et Cie, Paris, 1848.

révolutionnaire (Gossez, 1966 ; Guiral, 1969) : L'Ami du peuple de Raspail, dont le premier numéro paraît dès le 27 février 1848, avec son célèbre mot de bienvenue à la République – « Salut! Toi qui as béni mon berceau et toi qui berceras ma tombe. République, gouvernement des peuples majeurs et dignes de la liberté. Salut!»; les journaux associés au nom de Proudhon, Le Représentant du peuple, Le Peuple et leurs successeurs ; La République d'Eugène Bareste, journal du soir qui paraît du 26 février 1848 au 2 décembre 1851, auquel collaborent Pierre Leroux et Agricol Perdiguier ; Le Peuple constituant de Lamennais, dont le premier numéro paraît, comme L'Ami du peuple, le 27 février 1848. Raspail, Leroux, Proudhon ou Lamennais ne sont que quelques-unes des figures célèbres qui ne doivent pas faire oublier le continent immense d'une presse plus anonyme qui émerge alors. Les titres fleurissent qui donnent la parole à ceux qui ne l'avaient pas et espèrent enfin pouvoir se faire entendre : La Vraie République de Théophile Thoré; les journaux des femmes socialistes, comme La Voix des femmes d'Eugénie Niboyet, puis La Politique des femmes de Désirée Gay et L'Opinion des femmes de Jeanne Deroin ; les journaux nouvellement créés pour exprimer les intérêts de la classe ouvrière, comme Le Tocsin des travailleurs de l'ancien saint-simonien Émile Barrault, ou Le Journal des travailleurs, fondé par les ouvriers délégués de la Commission du Luxembourg ; et les journaux des clubs, comme le très influent La Commune de Paris de Joseph Sobrier. L'efflorescence est telle que nombre de journaux se retrouvent avec le même nom : L'Organisation du travail (au moins trois journaux publiés entre avril et juin 1848), Le Travail (au moins deux en 1848), ou La Tribune du peuple (cinq pendant la même année). Bareste, de La République, intente un procès à Thoré, de La Vraie République, pour conserver le monopole sur l'intitulé sacré... Beaucoup de titres font référence au « travail », aux « travailleurs » ou encore au « peuple » : L'Avènement du Peuple, Le Bon sens du Peuple, l'entreprise de George Sand La Cause du Peuple, celle de Lamartine Le Conseiller du Peuple, L'Écho du Peuple, La Presse du Peuple, La Politique du Peuple, Le Réveil du Peuple, La Sentinelle du Peuple, etc. À côté du « peuple », les épisodes ou motifs révolutionnaires de 1789 et 1793 se taillent un beau succès dans les titres des journaux nouvellement créés : La Carmagnole, Le Journal des Jacobins, Le Journal des Sans-culottes, Diogène sans-culottes, Le Robespierre, La Queue de Robespierre, ou trois Salut public (dont celui animé par Baudelaire et Champfleury, à ne pas confondre avec les deux autres). Dans cette veine nostalgique de la fin du XVIII^e siècle, on voit proliférer deux familles importantes en toutes sortes de variations, les Cordeliers d'un côté (dont Le Vieux Cordelier, Les Vieux Cordeliers, Le Vieux Cordelier de 1848, Le Nouveau Cordelier, ou Les Satires du Nouveau Cordelier), et de l'autre la famille

Duchêne (Le Père Duchêne, qui donne son nom à deux journaux, Le Vrai Père Duchêne de 1848, Le Petit-fils du Père Duchêne, Les Lunettes du Père Duchêne, Le Perdu Chêne de la Révolution, Le Père Duchêne de 1849, Le Réveil du Père Duchêne, Le Travailleur par la Mère Duchêne, L'Amer du Chêne, Madame Duchêne, La Grande Colère de Madame Duchêne, La Mère Duchêne au Pilori). Ces journaux – qui ne sortent souvent qu'un ou deux numéros mais peuvent avoir un très large lectorat : selon Eugène Hatin, l'un des deux Père Duchêne, celui d'Émile Thuillier et Colfavru, tire ainsi entre 60 000 et 80 000 exemplaires (1866, p. 436-525) – ne représentent qu'une partie de la presse d'extrême gauche. Il existe aussi des titres plus directement animés par le personnel dirigeant de la révolution. C'est le cas du journal « officiel » du régime, Le Bulletin de la République, dirigé par Ledru-Rollin, ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire, auquel participe activement George Sand. Le journal paraît entre le 13 mars et le 16 mai 1848. Il sera reproché par la suite à Ledru-Rollin d'avoir instrumentalisé la République en présentant comme officiel un organe de presse qui est en fait entre ses mains et qui traduit sa propre conception de la république (Schnerb, 1948). Le fait que George Sand fasse paraître en même temps (et en parallèle) La Cause du Peuple (trois numéros entre le 9 et 23 avril 1848) ajoute à la confusion. Ces titres nouveaux paraissent aux côtés des anciens qui n'ont pas disparu : Le Populaire de Cabet, La Ruche populaire et L'Atelier, mais aussi La Démocratie pacifique, animée par Victor Considerant.

Outre cette presse quotidienne ou hebdomadaire, ce sont les brochures, les textes imprimés, les périodiques mensuels qui se multiplient. La forme du « journal-livre » n'est pas rare, où se lisent les écrits d'un seul auteur ou d'un groupe de rédacteurs partageant une même orientation. Ces journaux sont plus aptes à diffuser des doctrines, à creuser des théories, à proposer des modèles d'expérimentation sociale. C'est le cas de la revue théorique des fouriéristes, La Phalange, qui continue de paraître entre 1848 et 1849, mensuellement puis bimensuellement, malgré les difficultés financières rencontrées. La véritable assemblée de Février, c'est le forum de la presse, de la « presse rouge » en particulier, puisque les journaux de Juillet, Le Constitutionnel ou Le Siècle, ont perdu pour l'heure tout crédit. Les opposants l'ont vite compris qui cherchent à la stigmatiser, comme l'anonyme Girondin dénonçant dès 1848 les « journaux rouges » dans son Histoire critique de tous les journaux ultra-républicains publiés à Paris depuis le 24 février 1848.

« République, gouvernement des peuples majeurs et dignes de la liberté. Salut ²! »

Les deux institutions qui font en effet vivre la révolution dans les derniers jours de février et les premiers jours de mars, et ce jusqu'à l'élection d'avril 1848, sont d'un côté le gouvernement provisoire, de l'autre la presse. Le premier est une instance où siègent onze membres, chacun occupant la charge d'un ministère ou d'un poste clé du pouvoir, comme la mairie de Paris. Le passé des membres du gouvernement provisoire se confond avec la critique du régime de Juillet et un activisme certain dans la presse républicaine d'opposition, au sein du journal *Le National*, républicain modéré, ou de *La Réforme*, plus avancée. Ils sont tous des républicains convaincus, même s'ils ne partagent pas tous la même définition de la république. La seconde institution, la presse, est une assemblée, mais une assemblée faite d'articles, de pétitions où se réunissent et se confrontent rédacteurs de tous bords et lecteurs attentifs au devenir de la révolution.

Sur les onze membres du gouvernement provisoire, quatre appartiennent au comité de rédaction du journal républicain La Réforme, dont Ferdinand Flocon, son rédacteur en chef. Les autres, hormis l'ouvrier Albert, sont issus ou proches du National, journal moins intéressé aux questions sociales et économiques, qu'à l'extension du suffrage et à la forme républicaine. Armand Marrast, son rédacteur en chef, occupe le poste stratégique de maire de Paris dès le 6 mars, Garnier-Pagès et Adolphe Crémieux, tous deux membres du gouvernement provisoire, respectivement ministre des Finances et ministre de la Justice, sont des compagnons de route du National. Au milieu de cet aréopage de journalistes et apparentés (souvent, ils cumulent les fonctions d'avocat et de journaliste, tel Ledru-Rollin, incarnation de ce type social qui s'était fait connaître dans les années 1830 lors des grands procès liés à la presse), l'ouvrier Albert semble faire figure d'exception. Mais ce n'est qu'au prix d'une illusion. En effet, Alexandre Martin, dit Albert, quoique mécanicien modeleur, fait partie de cette élite du monde ouvrier parisien qui fonde, à partir des années 1840, des journaux ouvriers et invente une nouvelle manière de dire la condition populaire. Il est l'un des rédacteurs du journal ouvrier L'Atelier, dont il fut l'un des fondateurs en 1840. Employé chez Bapterosse, fabricant de boutons, quand la révolution éclate, il doit à son amitié avec Louis Blanc - mais aussi à son statut d'ouvrier, quelque peu instrumentalisé par le gouvernement provisoire, comme le note Proudhon d'être désigné membre du gouvernement. Si la révolution de Février est

² Émile RASPAIL, L'Ami du peuple, 27 février 1848.

une révolution « ouvrière et populaire » (Huard, 1998), elle est donc aussi une révolution menée par des journalistes et des journaux. La première Chambre de la II^e République est un ensemble de salles de rédaction où se recrute le personnel politique des institutions nouvelles. *Le National* se voit d'ailleurs assez rapidement reprocher de faire preuve de « népotisme » en plaçant sans vergogne ses rédacteurs aux postes importants de l'administration et du gouvernement.

Parmi les premières mesures du gouvernement provisoire, les décrets du 4 et 6 mars 1848 abrogent les lois de 1835 sur la presse et redonnent une liberté totale à cette dernière, le droit de timbre est supprimé et le cautionnement suspendu (Casselle, 1990). Mais les toutes premières décisions du gouvernement, sous la pression de la rue, sont la création des Ateliers nationaux le 27 février et celle d'une Commission du gouvernement pour les travailleurs le 28. Substitut d'un ministère du Travail demandé par Louis Blanc, cette commission a pour tâche de réfléchir à l'organisation du travail. Son nom, « Commission du Luxembourg », vient du fait qu'elle siège au palais du Luxembourg, en lieu et place de l'ancienne Chambre des Pairs. Louis Blanc, son président, et Albert, son vice-président, s'entourent pour en coordonner les travaux de Constantin Pecqueur et de François Vidal, qui s'étaient fait connaître par leurs interventions dans la presse radicale et par leurs écrits économiques dans les années 1830 et 1840. Mais la légitimité de la commission repose sur une assemblée de représentants, les délégués du Luxembourg, élus par les différents corps de métiers. Blanc y voit un véritable « Parlement du travail », qui doit utiliser la presse pour faire connaître son existence et favoriser le recueil des informations sur l'état de l'économie et la condition ouvrière.

Dans un premier temps, les journaux suivent l'actualité de la révolution et cherchent à en influencer le cours. Ils veulent ainsi fixer la date des élections pour l'Assemblée constituante. Certains journaux, comme *L'Ami du peuple* de Raspail, préconisent des élections très précoces pour profiter de la vague de popularité dont jouissent les éléments les plus radicaux du gouvernement provisoire. D'autres, *La Voix des femmes* notamment, pensent au contraire que l'avènement du suffrage universel (qui exclut les femmes) nécessite un long temps d'adaptation, voire une maturation, pour qu'il soit plus inclusif. Fixées initialement le 9 avril, les élections sont finalement repoussées au 23.

À l'issue des élections, une scission se produit entre mouvement social et mouvement politique qui va s'accentuer dans les semaines suivantes. Cette fracture s'exprime notamment lors de la journée du 15 mai. Les partisans de la liberté du peuple polonais (dont les journaux animés par

des exilés, telles l'*Indipendenza Italiana*, *La Hongrie* et surtout *La Pologne* ou *La Pologne de 1848*) se font entendre lors d'une grande manifestation dont les meneurs finissent par envahir le Palais-Bourbon. Mais ce sont l'insurrection ouvrière parisienne de juin 1848 et sa répression qui scellent dans le sang le profond divorce entre partisans d'une république modérée et partisans d'une république sociale.

« Le socialisme a été vaincu dans les rues, il reste à le dompter dans la controverse ³ »

Juin 1848, la fermeture des Ateliers nationaux et la lutte contre le peuple ouvrier parisien marquent un tournant dans l'histoire de la II^e République, non seulement parce que s'achèvent, au moins en France, ce qu'on a pu appeler le « printemps des peuples » et l'espoir d'une république sociale portée par les institutions centrales, mais aussi parce que le mode de fonctionnement même de la république et de ses institutions se normalise : la presse, les clubs, les associations, pays réel sans légitimité, se trouvent dans le collimateur d'un exécutif resserré autour de la personne de Cavaignac, ministre de la Guerre depuis le 17 mai. Lorsque la défaite des insurgés est certaine, la violence, au lieu de diminuer, redouble du côté des gardes nationaux et mobiles : on massacre littéralement les derniers ouvriers qui fuient les barricades. Ce retour à l'ordre touche bien sûr la presse, qui se voit retirer une partie de ses libertés récemment acquises.

Certains journaux sont suspendus ou supprimés (c'est le cas de La Vraie République de Thoré ou de L'Accusateur public d'Alphonse Esquiros) et leurs rédacteurs en chef souvent emprisonnés. Mais, surtout, un nouvel arsenal législatif complique la tâche de la presse dans son ensemble : le cautionnement est rétabli – même s'il s'élève à moins d'un quart de ce qu'il était à la fin de la monarchie de Juillet. Le 11 juillet, Le Peuple constituant de Lamennais paraît avec en une un liseré noir à large bord, tel un faire-part de décès de la République et de la presse libre. L'éditorial de Lamennais témoigne de l'abattement du moment : « Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du droit de parler. [...] Nous ne sommes pas assez riches. Silence au pauvre! » Parallèlement à ces limitations de la liberté de la presse, la liberté de réunion, et notamment celle des clubs, est largement minée. Le 11 août, un décret établit la liste des délits de presse passibles d'amendes (de 100 à 4 000 francs) ou de peines de prison (d'un mois à trois ans). Trois mois après le vote du cautionnement (9 et 11 août 1848) 44 % du corpus de la presse socialisante ont disparu. La propagande conservatrice inonde villes et campagnes dès l'été 1848. L'automne et la

³ Léon Faucher, in Le Droit au travail, Guillaumin, Paris, 1848.

fin de décembre, puis l'année 1849, voient s'intensifier la contre-attaque de droite dans la mêlée médiatique. Réuni rue de Poitiers, un Comité de défense de la République (conservatrice) se met en ordre de marche. Les « Petits traités de l'Académie des sciences morales et politiques », par exemple, sont écrits et pensés comme des brochures populaires, faciles d'accès et qui peuvent faire l'objet d'une lecture le soir à la veillée. Louis Reybaud qui, dans les années 1840, a fait paraître son étude sur les réformateurs sociaux, la transforme en 1848-1849 pour en faire un pamphlet moqueur et virulent, où un personnage naïf et un peu ridicule, Jérôme Paturot, se lance à la recherche de la meilleure des républiques, rencontrant toutes les sectes les plus loufoques et bizarres du socialisme que la place de Paris a pu produire (Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques, 1849).

Après le raz de marée bonapartiste aux élections présidentielles de décembre 1848, le ministre de l'Intérieur nouvellement nommé Léon Faucher, membre de la Société d'économie politique, rédacteur au *Journal des économistes* où il s'était fait une spécialité de la critique du socialisme, applique un programme dont il a dessiné les grandes lignes lors du débat sur l'inscription du droit au travail dans la Constitution : « Le socialisme a été vaincu dans les rues, il reste à le dompter dans la controverse ». En vérité, Faucher ne se contente pas de la controverse, puisqu'il est à l'origine de la répression contre les clubs et du durcissement de la législation sur la presse.

Les élections législatives de mai 1849, favorables aux démocrates-socialistes, qui ont constitué à l'automne 1848 un front électoral, la coalition « démoc-soc », inquiètent les conservateurs. Les résultats entérinent la bipolarisation de la vie politique entre parti de l'Ordre (450 sièges, dont 250 orléanistes et 150 légitimistes, plus une cinquantaine de fidèles de l'Élysée) et démocrates-socialistes (avec 35 % des voix, le mode de scrutin leur offre « seulement » 200 sièges). Le mois de juin, une fois encore, sauve les inquiets de mai et précipite la reprise en main de la liberté d'expression et d'opinion. En ce mois de juin, en effet, Louis Napoléon soutient les intérêts du pape contre la République romaine et lance une expédition sans même en référer à l'Assemblée. Il espère ainsi se rallier sur le plan national les catholiques conservateurs, mais agit, selon l'opposition montagnarde menée par Ledru-Rollin, en contradiction avec la Constitution, qui interdit dans son préambule toute intervention militaire contre la liberté des peuples. La Montagne, après un discours vibrant de Ledru-Rollin à l'Assemblée le 12 juin, organise le 13 une manifestation qui tourne au fiasco. Après l'échec de la manifestation, Ledru-Rollin, Pyat ou encore Considerant fuient à l'étranger; de nombreux journaux cessent de paraître, et des élections partielles sont convoquées après la révocation d'une douzaine de députés jugés « séditieux ». La lutte contre la liberté d'expression se durcit avec la loi du 27 juillet 1849 qui renforce et raffine ainsi l'arsenal législatif sur les délits de presse de l'été 1848 : interdiction de s'en prendre à l'autorité et à la personne du président de la République, autorisation préfectorale nécessaire pour les crieurs et colporteurs, censure, fin de l'anonymat des articles, rétablissement du droit de timbre, augmentation du cautionnement, etc.

Dans la même perspective, quelques mois plus tard, la loi du 31 mai 1850 modifie la composition du corps électoral en imposant la résidence de trois ans (ce qui touche bien évidemment davantage les populations ouvrières mobiles des grandes villes). En dépit de l'immense levée de boucliers et des centaines de milliers de signatures recueillies dans tout le pays par la presse radicale, le corps électoral passe de 9 à 6 millions d'électeurs. Selon Adolphe Thiers, l'arsenal législatif répressif et la modification du corps électoral s'imposent pour lutter contre l'entrée en politique de la « vile multitude ». Puis, en juillet 1850, le montant du cautionnement sur la presse est à nouveau augmenté, rendant impossible la publication de dizaines de journaux. Seuls les titres les mieux installés peuvent se maintenir. Les anciennes stratégies qui permettaient de contourner la répression ne tiennent plus. On ne peut plus imaginer une diffusion régulière, quotidienne, par la circulation hebdomadaire alternée des titres, cette dernière consistant à faire paraître le même journal sous plusieurs titres pour se soustraire au cautionnement qui frappe lourdement les publications quotidiennes - ainsi, entre décembre 1848 et mai 1849, La Montagne, Les Droits de l'homme et Le Républicain rouge sont en fait gérés par les mêmes rédacteurs. Même Proudhon, apparemment infatigable, finit, après la suspension de plusieurs de ses journaux, par se lasser de la lutte dans sa cellule de prison.

À partir de cette date, on ne saurait trop négliger, pour saisir les événements de la période, la peur – ou du moins la manipulation de la peur – qui s'empare des élites bourgeoises. Celles-ci exagèrent, comme le souligne Girardin dans *La Presse* pour le dénoncer, le danger d'un « spectre rouge » – selon le titre d'une brochure d'Auguste Romieu tirée à 6 000 exemplaires qui paraît en avril 1851. Cette dernière n'est qu'une redite de l'ouvrage de Théodore Muret, *La Vérité aux ouvriers, aux soldats, aux paysans*, paru en avril et mai 1849 et diffusé à 600 000 exemplaires.

La lutte contre le socialisme est orchestrée par l'Association pour la propagande antisocialiste et l'amélioration du sort des travailleurs, émanation du Comité électoral de la rue de Poitiers, qui réunit l'élite du conservatisme de la période. Molé préside l'association, secondé par de

Broglie et Berryer. Morny, le demi-frère de Louis Napoléon Bonaparte appartient au même cercle, tout comme Montalembert, Guizot, Falloux, Rémusat ou Tocqueville. Cette propagande s'organise autour des brochures, mais aussi des journaux.

De fait, les journaux antisocialistes se réunissent en congrès pour lutter contre les dangers d'une presse « rouge », tâchant de nourrir un sentiment d'hostilité à l'encontre de la capitale parmi les populations rurales. Chez ces dernières, la colère ne faiblit pas depuis l'instauration du fameux « impôt des 45 centimes » (qui augmente de 45 % les quatre contributions directes : foncière, mobilière, portes et fenêtres, patente). Des journaux départementaux, comme Le Journal d'Indre-et-Loire, Le Courrier de la Gironde ou L'Opinion du Gers, participent de ce mouvement. Au niveau national, ce sont L'Univers de Louis Veuillot, Le Constitutionnel de Louis-Désiré Véron ou encore Le Messager de la semaine et La Patrie qui se font les relais de l'Association. Ces deux derniers journaux jouent le rôle de caisse de résonance officielle de l'Association pour la propagande antisocialiste, en 1849-1850 pour le premier, à partir de septembre 1850 pour le second (Fourn, 2001; Aprile et al., 2004). Cette contre-offensive est suivie d'effets : les titres socialistes qui survivent passent plus de temps à se critiquer les uns les autres qu'à s'unir dans la résistance. Cette anthropophagie finit par les laisser exsangues : La Réforme meurt en janvier 1850, La Démocratie pacifique en mai, La Voix du Peuple en mai également, L'Atelier en juillet, Le Crédit en août, et Le Peuple de 1850, dernière tentative du journalisme proudhonien, en octobre. Le Vote universel, successeur de La Réforme, fondé avec le concours de soixante députés de la Montagne, meurt en février 1851. La République de Bareste tient jusqu'au 2 décembre 1851, date du coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte, qui l'année suivante, à la même date, transforme la République en régime impérial.

«L'immobilité, le vide, le néant 4 »

Le 17 février 1852, un décret signé Louis Napoléon Bonaparte met en place tout un arsenal de mesures préventives prohibitives. L'autorisation du gouvernement est restaurée pour tout périodique qui aborde des questions politiques ou d'économie sociale, c'est-à-dire cette variante de l'économie politique qui en critique les fondements sociaux (propriété privée, liberté industrielle, etc.). Le cautionnement est relevé, le droit de timbre confirmé. L'autorité arbitraire du pouvoir sur la presse est inscrite dans un article 32 qui prévoit la suspension de tout journal après deux

⁴ Auguste Blanqui, Manuscrits de Belle-Île-en-Mer, mai 1852, cité par Molinier (1948).

avertissements de l'administration compétente, sans même avoir été condamné. Le président de la République peut, par simple décret, interdire la parution de n'importe quel titre pour garantir la sûreté générale.

Mais ces mesures sont-elles encore bien utiles ? Une presse sans rédacteurs peut-elle encore représenter un danger ? Lorsque le décret du 17 février 1852 est mis en œuvre, la répression s'est déjà abattue non seulement sur les principaux chefs des écoles socialistes, mais aussi sur une foule de républicains ordinaires. Cette répression a pu prendre les formes les plus sévères (déportation ou bagne) mais aussi les formes plus souples de harcèlement administratif (Merriman, 1978). Par exemple, le professeur de philosophie Auguste Walras est muté loin de Caen à la demande du recteur, l'abbé Daniel, dès 1849. Ces exilés de l'intérieur sont nombreux. Leur tort ? Modeste, le plus souvent. Dans le cas de ce professeur, il est d'avoir appartenu à une société républicaine en 1848 et exprimé des idées radicales d'économie sociale, écornant le principe de propriété.

Après 1852, il ne reste que « l'immobilité, le vide, le néant », ainsi que le déplore Auguste Blanqui depuis la prison de Belle-Île où il est enfermé. Le « silence au pauvre » de Lamennais ne se limite plus à l'étouffement des voix ouvrières et socialistes, mais à leur exclusion pure et simple de l'espace public (Aprile, 2010). Dans ces premières années de dictature bonapartiste et d'Empire autoritaire, La Presse de Girardin apparaît aux yeux des contemporains comme le seul journal socialiste (il l'est en tout cas jusqu'à sa vente à Moïse Millaud pour la somme de 800 000 francs en décembre 1856). Le titre de Girardin tire son épingle du jeu, pour deux raisons au moins. D'abord parce que la recette de la dramatisation est plus que jamais d'actualité pendant les événements révolutionnaires, si bien que La Presse peut sortir des histoires – en inventer aussi? – pour tenir en haleine son lectorat. La deuxième raison tient au fait que le discours de La Presse, tout en n'étant pas immédiatement étiqueté comme socialiste - même si c'est de plus en plus le cas à mesure que l'on se rapproche de la fin de la République –, se fait le relais de toutes les opinions radicales et progressistes. Le journal prend parfois même la suite de ces dernières, et défend certaines positions qui en font, à l'heure où, après la courte période d'euphorie et de liberté de la presse, les journaux « rouges » sont interdits, un journal où peuvent encore se lire de telles propositions (ou du moins des discussions autour de telles propositions). Dans un contexte particulièrement défavorable à la presse ouvrière naissante, le patron de La Presse avait lancé un hebdomadaire le 24 février 1851, Le Bien-Être universel, ouvrant ses colonnes à une série d'études de Pierre Vinçard (ex-Ruche Populaire, ex-Journal des Travailleurs, ex-Travail Affranchi) commencée dans *Le Travail Affranchi*, intitulée « Les Ouvriers de Paris, leur condition et leur organisation ». Girardin soutient en outre la possibilité d'une candidature ouvrière à l'élection présidentielle de 1852 et souhaite ouvrir, la veille du coup d'État, la dernière page de son grand quotidien à la « Presse au Travail ».

Les années républicaines – que l'on peut ramener à quelques semaines si l'on s'en tient à la période de liberté la plus complète dont ont pu jouir les radicaux et socialistes – auront été un formidable moment d'« apprentissage », de la république bien sûr (Agulhon, 2002), mais aussi d'expérimentation éphémère d'institutions socialistes. Mais très rapidement, et par vagues successives (juin 1848, juin 1849, décembre 1851), les républicains les plus radicaux et les démocrates-socialistes seront conduits à l'exil. Celui-ci ne rime pas toujours avec le silence. Charles Delescluze, Ledru-Rollin et Étienne Arago fondent par exemple dès l'été 1850 l'éphémère La Voix du Proscrit, journal de la République universelle, suivie de La Voix du Proscrit, organe de la République universelle (1850-1851) et du Peuple, journal des proscrits et de la République universelle (novembre 1851). Leurs voix – comme celles de *L'Exilé, almanach pour 1851* (Avril, Pyat, Thoré, Cœurderoy, etc.) ou de L'Homme (Caussidière, Avril, Pyat, etc.), journal des socialistes exilés à Jersey – ont relativement peu d'écho en dehors de la communauté d'émigrés, républicains et démocrates-socialistes, membres déterritorialisés d'une supposée « république universelle » espérant regrouper en son sein d'autres exilés européens célèbres comme Mazzini. La trajectoire tragique, en exil, d'un excentrique marginal comme Joseph Déjacque, rédacteur unique et presque seul lecteur du Libertaire à New York, qui critique la suffisance des républicains réfugiés à l'étranger, est assez révélatrice des déceptions qui dominent alors nombre d'esprits radicaux.

Pour aller plus loin

Le Droit au travail. Recueil complet de tous les discours prononcés dans cette mémorable discussion...: suivis de l'opinion de MM. Marrast, Proudhon, L. Blanc, Ed. Laboulaye et Cormenin. Avec des observations inédites par MM. Léon Faucher, Wolowski, Fréd. Bastiat, de Parieu, et une introduction et des notes par M. Jos. Garnier, Guillaumin, Paris, 1848.

Maurice Agulhon, 1848 ou l'apprentissage de la république. 1848-1852, Le Seuil, Paris, 2002 (1984).

Anne-Claude Ambroise-Rendu, « Les Journaux du printemps 1848. Une révolution médiatique en trompe l'œil », *Revue d'histoire du XIX*° siècle, 19, 2, 1992, p. 35-64.

Anonyme, Les Journaux rouges. Histoire critique de tous les journaux ultra-républicains publiés à Paris depuis le 24 février 1848 jusqu'au 1^{er} octobre 1848 avec des extraits-spécimens et une préface par un Girondin, Giraud et Cie, Paris, 1848.

Sylvie Aprile, *Le Siècle des exilés. Bannis et proscrits, de 1789 à la Commune,* Éditions CNRS, Paris, 2010.

Pierre Casselle, « Le régime législatif », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française. Le Temps des éditeurs. Du romantisme à la Belle Époque*, tome III, Fayard, Paris, 1990.

Quentin Deluermoz, *Le Crépuscule des révolutions (1848-1871)*, Le Seuil, Paris, 2012.

François Fourn, « 1849-1851. L'Anticommunisme en France. Le Spectre rouge de 1852 », *in* Sylvie Aprile, Nathalie Bayon, Laurent Clavier, Louis Hincker et Jean-Luc Mayaud (dir.), *Comment meurt une République ? Autour du 2 décembre. Actes du colloque de Lyon, décembre 2001*, Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX° siècle, Créaphis, Grâne, 2004.

Rémy Gossez, « Presse parisienne à destination des ouvriers. 1848-1851 », in Jacques Godechot, *La Presse ouvrière*. 1819-1850, Société d'histoire de la révolution de 1848, Paris, 1966, p. 123-190.

Pierre Guiral, « La Presse de 1848 à 1871 », in Jacques Godechot et al., Histoire générale de la presse française. Tome II (1815-1871), Presses Universitaires de France, Paris, 1969, p. 207-248.

Eugène Hatin, *Bibliographie historique et critique de la presse française*, Didot, Paris. 1866.

Raymond Huard, « Renaissance et mort de la République », in Sylvie Aprile et al., La Révolution de 1848 en France et en Europe, Éditions sociales, Paris, 1998

John Merriman, *The Agony of the Republic. The Repression of the Left in Revolutionary France.* 1848-1851, Yale University Press, Yale, 1978.

Sylvain Molinier, Blanqui, Presses Universitaires de France, Paris, 1948.

Vincent ROBERT, *Le Temps des banquets*. *Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2010.

Robert Schnerb, Ledru-Rollin, Presses Universitaires de France, Paris, 1948.

Chapitre 21

Pierre-Joseph Proudhon, seul contre tous. Le Représentant du Peuple, Le Peuple, La Voix du Peuple, Le Peuple de 1850

Edward Castleton

L'histoire des quatre journaux associés à Pierre-Joseph Proudhon sous la II^e République est indissociable de sa trajectoire biographique. Proudhon est sans doute le journaliste socialiste français le plus lu durant cette période et sa carrière météorique dans la presse le propulse au cœur des événements entre 1848 et 1850. La vie de ces journaux s'entremêle constamment au parcours de leur plus célèbre contributeur comme aux événements politiques de l'époque. À travers eux, Proudhon cherche tout autant à critiquer les autorités en place, et l'opposition de gauche qui aspire à les remplacer, qu'à fédérer ces mêmes forces de gauche autour des projets qui lui tiennent à cœur, notamment le crédit gratuit.

Proudhon, homme de presse, homme politique

Mis à part quelques articles publiés ici et là, on ne peut pas dire que Proudhon ait montré beaucoup d'intérêt pour le journalisme avant 1848. Tout semble basculer en 1847, lorsqu'il est sollicité par un admirateur blanquiste, Victor Pilhes, pour participer à la création d'un journal, Le Peuple, en association avec Michel-Auguste Dupoty, l'ancien éditeur du Journal du Peuple. Dans l'attente des fonds nécessaires pour le lancement du journal, le prospectus, rédigé en grande partie de la main de Proudhon lui-même, sort en septembre 1847. Plus ou moins en même temps, Le Représentant du Peuple est fondé par l'humoriste (ex-saint-simonien et ex-fouriériste) Jules Viard. Après deux numéros spécimens, Le Représentant du Peuple est brièvement lancé en tant que quotidien pendant trois jours puis est interrompu par la révolution jusqu'au 1er avril. Entretemps, il fusionne avec l'équipe du *Peuple* (qui n'a donc pas sorti un seul numéro) et prend pour sous-titre « Journal des travailleurs ». Le propriétaire du nouveau journal, Charles Fauvety, ancien bonnetier républicain hostile à l'impôt, assume la direction politique du Représentant, alors que le gérant est Louis Vasbenter, un ancien typographe, associé au projet du Peuple de 1847. L'entrée de Proudhon dans le nouveau journal s'explique en partie par la pression de Vasbenter et celle d'un autre typographe, Georges Duchêne : armés de fusils, les deux entrent le 26 février dans la chambre de Proudhon avec deux autres typographes également armés, Joseph Mairet et Guillaume Debock, pour exiger de lui qu'il intervienne publiquement sur la situation politique et publie ses idées sur la résolution de la question sociale à la suite de la révolution. Lorsque Le Représentant du Peuple reparaît, quotidiennement, début avril, il publie les 1^{er} et 2 avril des extraits de la brochure inachevée de Proudhon, Solution du problème social, sorte de charge contre les effets atomisants du suffrage universel - qui néanmoins justifie le renversement de la monarchie. Le Représentant du Peuple publie ensuite en plusieurs numéros la brochure de Proudhon Organisation du crédit et de la circulation, qui insiste sur l'importance de trouver des moyens d'accélérer la circulation des richesses par le crédit (au lieu de chercher à organiser le travail, et donc la production, à la Commission du Luxembourg).

Ce n'est qu'à partir du 20 avril que Proudhon écrit des articles commentant l'actualité. De plus en plus gagné à la nouvelle République, il se présente le 23 avril comme candidat aux élections législatives, sans succès. Il ne commence à devenir réellement célèbre qu'entre fin avril et fin mai, en critiquant violemment tout le monde dans des articles paraissant à peu près tous les deux jours. Ses cibles favorites sont le gouvernement provisoire, les Ateliers nationaux, les républicains excessivement crédules quant aux bienfaits du suffrage universel, les partisans de la Pologne, les écrivains et artistes contemporains, etc. Proudhon continue pendant cette période à développer ses idées sur l'importance de la circulation de la monnaie et la nature double des acteurs économiques (créanciers-débiteurs, producteurs-consommateurs) et il envisage la création d'une Banque d'échange susceptible de rendre superflu le numéraire et de faire fonctionner la Banque de France sans capital et avec des taux réduits aux simples frais d'administration : c'est pour lui une manière de républicaniser le crédit et faciliter la transformation des produits du travail en monnaie courante. Les statuts de la Banque sont publiés le 10 mai dans Le Représentant, de même qu'une liste nommant le personnel composant son comité d'études. Sur cette liste se trouvent notamment les noms de Michel Chevalier, Louis Blanc, Pierre Leroux, Enfantin, François Villegardelle, Théophile Thoré, François Vidal, Frédéric Bastiat et Émile de Girardin. La plupart des personnes nommées ne sont pas véritablement au courant du soutien que Proudhon leur extorque pour faire la publicité de cette nouvelle Banque ; du coup, entre le 6 et le 8 juin, débute la première polémique entre Proudhon et Émile de Girardin – il y en aura plusieurs sous la II^e République. Cette polémique est suivie par une autre avec *Le National*, également en rapport avec la viabilité du projet bancaire de Proudhon (11 et 19 juin).

Proudhon se présente de nouveau pour les élections partielles à l'Assemblée le 4 juin et publie son très long « Programme révolutionnaire, adressé aux électeurs de la Seine » dans Le Représentant du Peuple (31 mai, 1^{er} et 5 juin). Élu avec 77 000 voix, il rejoint le comité des Finances. Vite accaparé par ses travaux de représentant du peuple, il écrit moins fréquemment pour Le Représentant, mais intervient vigoureusement après les journées de Juin, d'abord en prenant la défense des insurgés (le 6 juillet), puis en proposant (le 8 juillet) le lancement d'une pétition en faveur de la remise des dettes, loyers et fermages. Si, jusqu'alors, Le Représentant du Peuple a échappé à la censure gouvernementale – en grande partie grâce aux critiques que Proudhon adresse aux socialistes, ce qui lui permet d'échapper aux mesures qui ont frappé onze journaux de Paris, dont *La Presse* de Girardin –, le journal est néanmoins suspendu le 10 juillet. Cette suspension est suivie du fameux débat sur l'impôt sur le revenu entre Proudhon et Thiers le 31 juillet à l'Assemblée, au cours duquel Proudhon propose à nouveau la remise de la dette, qui s'apparente pour lui à une « liquidation sociale ». Bien que Proudhon soit incontestablement battu (691 voix contre 2!), le débat parlementaire le rend célèbre dans la France entière. Il devient l'« homme-terreur » pour la presse bourgeoise et le sujet d'innombrables caricatures ; il devient aussi un héros précieux pour le monde ouvrier dans le climat répressif de l'après-Juin : les tirés à part de son débat avec Thiers publiés dans Le Moniteur circulent à 100 000 exemplaires. La suspension du Représentant du Peuple est levée le 9 août, à la suite d'un entretien entre Proudhon et Cavaignac. Pourtant, Le Représentant est suspendu de nouveau, et définitivement, le 21 août, après deux charges violentes de Proudhon contre Le National (14 et 16 août), et une série d'articles saisis, portant notamment sur le droit de propriété et le sort des prisonniers de Juin. Entre le 1er avril et sa suspension finale, Le Représentant aura publié 110 numéros.

En dehors de Viard, Fauvety, Vasbenter et Proudhon, *Le Représentant* a pour collaborateurs réguliers l'ami de Pierre Leroux et de Lamennais (ancien contributeur de *La Revue sociale*, de *L'Éclaireur de l'Indre* et du *Peuple constituant*) Philippe Faure, ainsi que le futur paléontologue Gabriel Mortillet, le publiciste italien Amédée de Césena et le typographe Georges Duchêne. À la mi-juin, Alfred Darimon, jeune archéologue fasciné par la philosophie allemande et la pensée de Proudhon, et Jérôme-Amédée Langlois, ancien enseigne de vaisseau, complètent cette équipe. Mais le

« Les Malthusiens », Le Représentant du Peuple, 11 août 1848 (extrait)

« [...] *Faites des filles, nous les aimons*, chantent ces infâmes, en parodiant le poète. Mais abstenez-vous de faire des garçons ? : au banquet de la volupté il n'y a pas de place pour tout le monde.

Le gouvernement était inspiré de Malthus, lorsqu'ayant [sic] cent mille ouvriers disponibles, auxquels il donnait un salaire gratuit, il se refusait à les employer en travaux utiles; – lorsqu'ensuite [sic], après la guerre civile, il demandait pour eux une loi de transportation. Avec les dépenses des prétendus Ateliers nationaux, avec les frais de guerre, de procédure, de prison, de transport, on pouvait donner aux insurgés du travail pour six mois, et changer tout notre régime économique. Mais le travail est un monopole; mais on ne voulait pas que l'industrie révolutionnaire fît concurrence à l'industrie du privilège; au chantier de la nation, il n'y a pas de place pour tout le monde.

La grande industrie ne laisse rien à faire à la petite : c'est la loi du capital, c'est Malthus.

Le commerce en gros s'empare peu à peu du commerce de détail : c'est Malthus.

La grande propriété envahit, s'agglomère les plus pauvres parcelles : c'est Malthus.

Bientôt la moitié du peuple dira à l'autre :

La terre et ses produits sont ma propriété;

L'industrie et ses produits sont ma propriété;

Le commerce et les transports sont ma propriété;

L'État est ma propriété.

Vous qui ne possédez ni réserve ni propriété ; qui n'êtes point fonctionnaire public, et dont le travail nous est inutile, ALLEZ-VOUS-EN! Vous êtes réellement de trop sur la Terre : au soleil de la République, il n'y a pas de place pour tout le monde.

Qui viendra me dire que le droit de travailler et de vivre n'est pas toute la Révolution ?

Qui viendra me dire que le principe de Malthus n'est pas toute la contre-révolution ?

Et c'est pour avoir publié de telles choses, c'est pour avoir énergiquement signalé le mal, et cherché de bonne foi le remède, que la parole m'a été ôtée par ordre du gouvernement, du gouvernement qui représente la Révolution!

C'est pour cela que j'ai vu passer sur moi, muet, le déluge des calomnies, des trahisons, des lâchetés, des hypocrisies, des outrages, des désertions et des défaillances de tous ceux qui haïssaient ou qui aimaient le peuple! C'est pour cela que j'ai été, pendant un mois entier, livré aux chacals de la presse et aux chats-huants de la tribune! Jamais homme, ni dans le passé,

ni dans le présent, ne fut l'objet d'autant d'exécration que je le suis devenu, pour ce seul fait que je fais la guerre aux anthropophages.

Calomnier qui ne pouvait répondre, c'était fusiller un prisonnier. Carnassiers de Malthus, je vous reconnais là ! Poursuivez donc ; nous avons plus d'un compte à régler encore. Et si la calomnie ne vous suffit pas, employez le fer et le plomb. Vous pouvez me tuer : nul ne peut éviter son sort, et je suis à votre discrétion. Mais vous ne me vaincrez pas : vous ne persuaderez pas le peuple, moi vivant, moi tenant une plume, que, hormis vous, il y ait quelqu'un de trop sur la Terre. J'en fais le serment devant le Peuple et devant la République! »

succès du journal tient d'abord à la présence de Proudhon : au fur et à mesure qu'il s'implique davantage, les tirages du journal augmentent. Fin avril 1848, *Le Représentant* tire entre 4 000 et 5 000 exemplaires. Après le 15 mai, ce chiffre monte à 8 000 ; il atteint 20 000 lorsque éclatent les insurrections de Juin. À la suite de son débat avec Thiers, le tirage explose jusqu'à 60 000 exemplaires. Le célèbre article de Proudhon « Les Malthusiens » – publié le 11 août 1848, puis republié dans le numéro du lendemain – est même tiré à part à 300 000 exemplaires. Selon Darimon, l'ami et collaborateur de Proudhon, « [o]n bissait l'article, comme à l'Opéra on bisse un air de bravoure » ; toujours selon Darimon, grâce à cet article le mot « malthusien » est entré « tout de suite dans la langue politique courante. *Le Représentant du Peuple* s'était trouvé ainsi avoir enrichi le Dictionnaire socialiste d'un vocable énergique qui résume tout un ensemble de sentiments et d'idées » (Darimon, p. 59).

Promouvoir le crédit gratuit

À la suite de la suppression du *Représentant*, Proudhon et ses amis cherchent à fonder un nouveau journal, dans lequel Proudhon luimême serait rédacteur en chef. Si *Le Peuple. Journal de la République démocratique et sociale* paraît sous la forme d'un numéro spécimen le 2 septembre 1848 (vendu à 10 centimes et tiré à 40 000 exemplaires), les bureaux de l'ancien journal, *Le Représentant*, restent un centre d'agitation militante. Grâce à la vente de ses livres et brochures, Proudhon fournit 3 000 francs; avec les sommes apportées par le reste de la future équipe de rédaction, et surtout les 6 000 francs obtenus du baron Charles de Janzé, un jeune et riche admirateur de Proudhon, ils parviennent à rassembler les 12 000 francs nécessaires au lancement d'un journal hebdomadaire. Dans l'immédiat, il faut pourtant réduire les salaires des rédacteurs à 100 sous par jour.

Le premier numéro du *Peuple* sort le 1^{er} novembre. Il devient quotidien dès le 23 novembre, avec quatre pages de supplément dans une édition hebdomadaire. « Nous voilà presque convertis au capital! » écrit Proudhon le 24 en annonçant l'acquisition du certificat des 24 000 francs nécessaires au passage au format quotidien. Le Peuple publie au total 206 numéros si l'on rajoute le spécimen du 2 septembre. Son équipe de rédaction compte d'anciens membres du Représentant du Peuple, les plus fidèles à Proudhon sur le plan idéologique : Darimon, Duchêne et Langlois. Elle compte aussi d'autres membres de tendances idéologiques diverses, dont un autre ancien du Représentant, Philippe Faure (un proche de Pierre Leroux), ainsi qu'Arnould Frémy (un blanquiste) et Taxile Delord (un républicain). Pour entériner cet œcuménisme, Proudhon retire même son titre de « directeur » de l'en-tête du journal à partir du 23 novembre - Fauvety, qui n'était plus réellement administrateur à ce moment, disparaît aussi (Duchêne est le gérant). Le but du journal est double : constituer un véritable groupe politique réunissant toutes les tendances socialistes autour du thème du crédit mutuel gratuit.

Le Peuple offre quotidiennement aux socialistes français des conseils tactiques. Depuis le vote de la constitution, le 4 novembre - Proudhon a voté contre -, il met en garde contre les dangers d'un gouvernement dont l'exécutif serait élu au suffrage universel, indépendamment de la volonté de l'Assemblée. Proudhon voit dans ce mode d'élection un risque de personnalisation du pouvoir. Dès les premiers numéros du Peuple, il s'attaque au principe de la présidence et de son élection, insistant régulièrement sur les dangers d'un retour à la monarchie ou à un empire bonapartiste. En même temps, paradoxalement, Proudhon insiste sur le fait que Louis Napoléon n'a d'autre choix que de suivre le cours de la révolution : il doit être républicain et démocrate-socialiste, ou subir le même destin que Louis-Philippe. Pour les élections présidentielles du 10 décembre, Proudhon aurait préféré que Lamennais soit candidat, pour encourager la fusion de la Montagne avec les diverses tendances socialistes. Cette piste abandonnée, il soutient Raspail, tout en avouant sa préférence pour Cavaignac par rapport à Louis Napoléon Bonaparte. Son opposition constante à Ledru-Rollin et la défiance générale face aux désirs de la Montagne d'influencer les socialistes sont à l'origine de nombreux et violents échanges au début du mois de décembre entre Le Peuple - et Proudhon en particulier - et La Révolution démocratique et sociale de Charles Delescluze, un proche de Ledru-Rollin. À cause de ses prises de position, Proudhon reçoit régulièrement des lettres de menace et participe même à un duel avec Félix Pyat. Selon nombre de publicistes de gauche, Proudhon – dont presque tous les contemporains reconnaissent la plume et les talents de journaliste – est responsable de l'échec de la Montagne et du faible score de Ledru-Rollin aux élections du 10 décembre.

Sur le plan économique, Le Peuple milite pour le crédit gratuit. Il le promeut comme un antidote à la crise, au travers notamment du nouveau système de la Banque du peuple. Pleinement associé par les contemporains au projet bancaire de Proudhon, Le Peuple est l'organe d'information de cette institution que Proudhon veut créer – son rôle est même inscrit dans ses statuts. Le journal est censé faire de la publicité aux opérations de la Banque et fournir des renseignements sur l'agriculture, l'industrie et le commerce relatifs à ses intérêts. À la différence de la Banque d'échange, qui se passe de capital, cette nouvelle banque doit commencer ses opérations avec un capital de 5 millions, divisé en 1 million d'actions de 5 francs chacune. Elle doit émettre des « bons de circulation » – contre espèces, effets de commerce, marchandises ou immeubles - dont la valeur serait fixée librement, par accord entre l'acheteur et le vendeur, instituant et généralisant ainsi le principe de la lettre de change qui, sans valeur intrinsèque, sera gagée désormais sur des produits. Ces bons doivent être remboursables contre des produits ou services actuels ou futurs : les services sont assimilés aux produits, comme le travail au produit – l'acte de prêter devant s'effacer progressivement dans l'échange selon la reconceptualisation que Proudhon veut faire du crédit. Aussi, à la différence de la Banque d'échange, la nouvelle banque ne supprimerait pas entièrement l'encaisse métallique, ni l'intérêt, mais le réduirait à une simple commission pour frais d'administration, la Banque devenant une sorte d'agence centrale des producteurs-consommateurs chargée de vérifier la solvabilité de ses membres. Le but bancaire reste pourtant le même : libérer le billet de banque de l'intermédiaire monétaire pour se passer de l'argent. Comme il l'avait fait pour la Banque d'échange, Proudhon écrit une longue série d'articles très philosophiques dans Le Peuple pour défendre ce nouveau projet (19 au 25 février, 1^{er}, 5, 12 et 19 mars 1849) ou pour réfuter ses adversaires, notamment des fouriéristes qui l'accusent de plagier Fourier ou Considerant (11 février 1849). Proudhon subit aussi la pression des héritiers de la Commission du Luxembourg et des corporations ouvrières, Jules Lechevalier en tête, qui le poussent à combiner sa Banque avec des syndicats de production et de consommation. Cette idée déplaît à Proudhon. Selon lui, il convient de laisser la production et la consommation relativement libres pour s'occuper, presque uniquement, de tout ce qui pourrait faciliter la circulation des richesses et des marchandises. Pourtant Proudhon doit accepter que sa Banque prenne le rôle du lien fédératif avec ces syndicats pour avoir le soutien de la presse ouvrière et gagner des adhérents à son projet. L'acte de société de la Banque est passé fin janvier 1849 et publié dans *Le Peuple* le 5 février. La Banque prévoit de commencer ses opérations dès que son encaisse aura atteint 50 000 francs (ou 10 000 actions de 5 francs). Elle ouvre ses bureaux au public le 12 février et reçoit le soutien de beaucoup de journaux socialistes.

Mais la ligne politique tenue par Proudhon dans Le Peuple sabote les débuts de la Banque. Il ne cesse en effet d'annoncer le conflit, qu'il juge inévitable, entre le Président et l'Assemblée, les deux branches du gouvernement désignées au « suffrage universel ». Proudhon et ses rédacteurs défendent la nouvelle République, car la constitution porte en elle le principe de sa révision et a donc une nature progressiste. Proudhon insiste par ailleurs dans maints articles sur le recours au droit de résistance face aux forces politiques réactionnaires, privilégiant toutefois l'opposition légale. Cette prise de position se précise encore fin janvier 1849, à la suite des débats puis du vote de la proposition Rateau qui prévoit la dissolution de la Constituante et l'élection d'une nouvelle Assemblée en mars. Proudhon et son équipe, malgré la majorité conservatrice de l'Assemblée, soutiennent violemment ses droits contre les prétentions jugées dictatoriales du président de l'exécutif. Le 14 février, le gouvernement obtient de l'Assemblée l'autorisation de poursuivre Proudhon, en dépit de son immunité parlementaire, pour incitation à la haine et au mépris du gouvernement de la République. Le 5 et le 22 mars 1849, Le Peuple publie deux autres articles incendiaires de la main de Proudhon, adressés respectivement aux soldats de l'armée (l'équipe du Peuple va jusqu'à distribuer ce numéro dans les casernes) et « aux citoyens de tous les partis. [...] représentants de toutes les nuances, [...] rédacteurs de journaux de toutes les opinions ». Ce dernier numéro est saisi presque sur-le-champ, mais au moins 45 000 exemplaires circulent déjà. Cinq jours plus tard, le 28 mars, Proudhon est condamné en cour d'assises à trois ans de prison et 3 000 francs d'amende : il est jugé coupable d'attaques injurieuses contre la personne du président de la République. Toute la presse, même non socialiste, est surprise par la sévérité du verdict.

Après son procès, Proudhon demande congé d'un mois à l'Assemblée et s'enfuit en Belgique le 30 mars, mais il est de retour clandestinement le 8 avril car il choisit de liquider la Banque du peuple, qui n'a alors en caisse que 18 000 francs. On est loin des objectifs affichés, mais ce n'est tout de même pas négligeable lorsqu'on sait qu'il y a déjà près de 18 000 adhérents le jour de sa liquidation. Proudhon annonce la liquidation de sa banque mort-née dans les pages du *Peuple* le 12 avril, ce qui provoque un vif tollé parmi nombre de ses collaborateurs, réaction d'abord publiée dans une lettre à son adresse dans *La Démocratie pacifique* (15 avril) puis dans *Le Peuple* (16 avril). Proudhon continue à envoyer régulièrement des

articles, dont certains sont signés, à son secrétaire et lieutenant Alfred Darimon, tout en cachant son adresse parisienne. S'il n'est pas réélu aux élections du 13 mai, il n'adoucit pas son ton, préconisant dans la seconde moitié du mois de mai 1849 le refus de l'impôt pour lutter contre la suppression du droit de réunion.

Mais la police est avertie de sa présence à Paris et Proudhon est finalement arrêté le 5 juin devant la gare du Nord. Il commence sa captivité dès le lendemain, d'abord à Sainte-Pélagie, puis, à partir du 9 juin, à la Conciergerie, où il reste jusqu'au 28 septembre. Auparavant, le 3 juin, a commencé l'assaut de Rome par le général Oudinot (l'information arrive à Paris le 7), et le 11 Ledru-Rollin fait un discours à l'Assemblée proclamant qu'il faut défendre la constitution « par tous les moyens possibles, même par les armes ». Sans la direction de leur guide, les rédacteurs du Peuple tiennent trois réunions avec les rédacteurs de La Démocratie pacifique les 11 et 12 juin. Au départ, les journalistes des deux camps sont d'accord pour rester sur le terrain de la légalité : la Montagne ne doit pas quitter l'Assemblée pour la rue. Le Peuple s'approche aussi de la ligne de Girardin dans La Presse : il ne faut pas de mise en accusation des ministres. Mais le conseil stratégique, auquel Proudhon et Darimon tiennent – encourager par tous les moyens Louis Napoléon à se rapprocher de la minorité parlementaire de gauche contre la majorité conservatrice –, n'est pas suivi, avec des conséquences désastreuses pour la gauche républicaine et démocrate-socialiste. La manifestation du 13 juin se solde par un échec total. Indépendamment de la fuite des chefs républicains, Ledru-Rollin en tête, six journaux sont suspendus : La Vraie République (Thoré), La Démocratie pacifique (Considerant), La Réforme, La Révolution démocratique et sociale (Delescluze), La Tribune des Peuples (Adam Mickiewicz et Charles-Edmond Chojecki) et, enfin, Le Peuple, qui n'a pas pris position en faveur de la manifestation. Le soir du 13 juin, l'imprimerie Boulé, où Le Peuple est imprimé, est occupée militairement et entièrement saccagée. Langlois est arrêté, Darimon échappe de justesse à l'arrestation et s'enfuit en Belgique.

Malgré une circulation phénoménale (60 000 exemplaires sont tirés en moyenne, parfois 100 000) pour un journal socialiste, *Le Peuple* vit des moments difficiles au moment de sa suspension violente. D'abord, les rédacteurs et contributeurs n'ont cessé d'accumuler les procès, les peines de prison et les amendes : notamment, hors Proudhon (un procès, trois ans de prison, 3 000 francs d'amende), le gérant Georges Duchêne (douze procès, vingt-neuf ans et trois mois de prison, 59 400 francs d'amende!). Les amendes du *Peuple* s'élevant, avec les intérêts, à 81 840 francs, les rédacteurs ne se rémunèrent presque plus en dehors des nécessités

alimentaires quotidiennes. L'actif du journal est nettement dépassé par le passif depuis les débuts de 1849, malgré des ventes au beau fixe.

Critique ou union de la gauche?

L'échec de la gauche aux élections du 8 juillet 1849 coïncide avec l'échec de la poursuite de la publication du Peuple avec l'aide financière d'Émile de Girardin. Depuis sa prison, sans possibilité d'exercer son activité de journaliste, Proudhon commence à écrire ses Confessions d'un révolutionnaire. Des démarches sont pourtant faites - via l'ami de Proudhon et de Darimon, le Polonais Charles-Edmond Chojecki (un ancien du journal de Mickiewicz, La Tribune des Peuples, futur ami de Flaubert et des frères Goncourt) – auprès du riche révolutionnaire russe, alors en exil en Suisse, Alexandre Herzen, admirateur des œuvres de Proudhon. La tentative est fructueuse: Proudhon et ses amis obtiennent 24 000 francs (Le Peuple n'a alors en caisse que 12 000 francs), la somme nécessaire pour le cautionnement d'un quotidien. Herzen insiste sur l'autonomie éditoriale pour tout ce qui concerne la politique étrangère, dont la rédaction sera assurée principalement par Charles-Edmond (les deux sont partisans du principe des nationalités, et Proudhon se méfie de l'internationalisme d'une gauche trop jacobine à ses goûts). En revanche, les affaires de politique intérieure sont laissées aux soins de Darimon, qui revient de Belgique pour devenir rédacteur en chef. En réalité, Proudhon a une grande liberté, d'autant plus qu'il s'entend bien avec Charles-Edmond et que Herzen n'écrit que quelques articles pour La Voix du Peuple.

Le numéro spécimen de La Voix du Peuple sort le 25 septembre 1849 et le premier numéro le 1^{er} octobre. Le dernier numéro paraît le 14 mai 1850, soit 224 numéros au total, si l'on rajoute le spécimen. Proudhon est transféré le 28 septembre de la Conciergerie à Sainte-Pélagie, en partie parce qu'il a promis au préfet de Paris, Pierre Carlier, qu'il écrirait une lettre ouverte aux rédacteurs (datée du 30 septembre et publiée dans le numéro de La Voix du 1^{er} octobre) pour prévenir qu'il n'assumerait pas la responsabilité des articles publiés dans le journal à part ceux signés de son nom. La ligne que Proudhon souhaite appliquer à *La Voix* est la même que celle qu'il défendait dans les derniers mois du Peuple. Il y ajoute toutefois une certaine modération : il promeut la réconciliation des partis de gauche et la cause de l'amnistie des détenus politiques ; il encourage la fusion de la gauche républicaine, de la Montagne et des divers courants socialistes ; il appelle à élargir la base sociologique de la gauche en incorporant des éléments de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie progressistes ; et il rejette l'illégalisme dans les luttes.

En janvier 1850, Proudhon, qui correspond régulièrement avec Darimon, décide, malgré ses promesses au préfet de police Carlier, qu'il faut changer de tactique pour sauver non seulement le journal mais aussi sa propre réputation et celle de ses amis journalistes – de plus en plus souvent perçus comme des vendus et des renégats préférant critiquer la gauche que s'attaquer à la réaction. Sombrant alors dans des discussions ésotériques sur la théorie monétaire et la pensée politique, La Voix a perdu la moitié de ses lecteurs depuis la fin de l'année, et son tirage n'atteint plus que 20 000 exemplaires début décembre. Cette baisse brutale tient sans doute aussi à l'incompatibilité entre la ligne du journal – réconciliation avec la classe moyenne – et les mesures répressives du gouvernement. Même Herzen, le commanditaire du journal, se montre exaspéré. Depuis la prison (où il s'est marié le 31 décembre), Proudhon décide donc d'en finir avec la discussion doctrinale et la critique (au nom de la fusion) de la Montagne et d'attaquer désormais de front le gouvernement et le Président, les « blancs » prenant la place des « rouges ». Proudhon donne ses consignes à Darimon dès le début du mois de janvier, mais ne commence lui-même sa nouvelle campagne de polémiste que le 2 février, avec l'article débridé « Au Président de la République, le Socialisme reconnaissant », remerciant le « Prince-Président » de ne pas avoir finalement pris la cause de la Révolution et de la Liberté et d'avoir, par ce fait et sans le vouloir, évité l'établissement de l'Empire en encourageant par sa politique conservatrice le rassemblement de la gauche. Le 5 février, Proudhon va plus loin encore dans son article « Vive l'Empereur ». Il y raconte avec le même ton facétieux qu'un coup d'État est nécessaire, vu le désordre politique, tout en se souciant que le futur empereur continue à se rallier les forces réactionnaires bourgeoises et aristocrates qui dominent l'Assemblée (malgré son ironie, Proudhon préfère le Président à Chambord et Joinville). Le jour même, le numéro de *La Voix* est saisi et Proudhon est mis au secret à l'isolement : il ne peut plus communiquer avec sa femme, qui occupe l'appartement situé en face de la prison, à la même hauteur que lui. Le 13 février, il est transféré à la Conciergerie, mais le 21 il promet au préfet de police qu'il n'écrira plus d'articles critiquant le gouvernement. Le 23, il a la permission de retourner à Sainte-Pélagie. Le 25, la consigne est levée. Le gouvernement abandonne même les poursuites pour vice de forme la veille de la comparution de Proudhon devant la cour d'assises le 9 avril (sa promesse du 21 à Carlier a probablement joué un rôle dans ce relâchement). Mais Proudhon a bien du mal à ne pas se mêler de questions politiques. Soutien de Girardin au départ pour les élections du 10 mars, Proudhon se rallie au Comité démocratique et socialiste de la Seine. Vingt et un Montagnards sont élus (alors que la droite

parlementaire comptait sur leur épuration totale) et la liste « démoc-soc » l'emporte à Paris. Mais François Vidal, élu à la fois à Paris et dans le Bas-Rhin, opte pour ce dernier, afin de susciter une nouvelle élection partielle à Paris pour qu'un autre socialiste soit élu. Pour cette nouvelle élection du 28 avril, en accord avec Duras, rédacteur en chef du National, Proudhon soutient la candidature de Dupont de l'Eure, l'ancien président du gouvernement provisoire, et non celle de Girardin, comme propose de le faire La Démocratie pacifique. Cela le conduit à une nouvelle polémique avec Girardin (La Voix des 9, 11, 14 et 16 avril), au cours de laquelle il insiste sur l'idée d'une république au-dessus du suffrage universel et dénonce un Girardin peu fiable, véritable girouette politique. Finalement, le Comité électoral démocratique et socialiste de Paris choisit Eugène Sue le 14. Sue triomphe en grande partie grâce à la campagne de La Voix du Peuple. Pourtant, entre-temps, le 19 avril, La Voix publie un article de Proudhon dans lequel, tout en appelant la bourgeoisie à la réconciliation, il attaque de nouveau le gouvernement à propos d'un accident militaire. Proudhon est aussitôt transféré à la citadelle de Doullens et est mis sous séquestre : on veut l'empêcher de communiquer avec la rédaction de La Voix. Proudhon proteste, ce qui incite Carlier à faire paraître dans les journaux sa lettre au préfet promettant de ne jamais critiquer le gouvernement.

Sans Proudhon, *La Voix* persiste malgré tout. Mais la fin du journal est précipitée par son engagement contre le projet déposé à l'Assemblée le 8 mai en vue de modifier la loi électorale. Le journal est en effet à l'avantgarde du mouvement de protestation. Dès le 11 mai, il lance la campagne de pétition contre le projet de loi et forme une Association démocratique des amis de la Constitution. Le gouvernement, voyant que les simples saisies sont insuffisantes pour arrêter cette vaste campagne, opte pour le retrait pur et simple du brevet à l'imprimeur. *La Voix du Peuple* cesse de paraître le 14 mai, n'ayant pu trouver un autre imprimeur aussi courageux que le malheureux Boulé. Le journal n'aura duré que sept mois et quatorze jours.

Désormais privé de journal, Proudhon se voit accorder la permission de quitter Doullens pour la Conciergerie le 27 mai. Il comparaît devant la cour d'assises de la Seine, mais son procès est reporté au 13 juin.

Le Peuple de 1850 : un journal « proudhonien »?

Louis Vasbenter lance le projet du *Peuple de 1850* presque immédiatement après la suspension de *La Voix du Peuple* et avant même de prendre contact avec Proudhon, alors toujours à Doullens. Son but est de réconcilier Proudhon avec les Montagnards dissidents. Le journal paraît trois fois par semaine et est vendu au prix de 15 centimes (à la différence

des quotidiens, qui coûtent 10 centimes). Darimon, qui devient membre de la rédaction, ne trouve pas ce format idéal ; son jugement – bien que rétrospectif – est intéressant à cet égard : « C'était non seulement lui retirer la clientèle populaire, mais encore en faire une arme impuissante. – Pour avoir action sur l'opinion, il faut qu'un journal remplisse deux conditions essentielles: 1? qu'il se vende à bas prix; 2? qu'il n'y ait pas d'interruption dans sa publicité. Un prix trop élevé éloigne de lui les lecteurs de la boutique et de l'atelier. Une publicité intermittente le rend étranger à la politique courante ; il n'entraîne pas, il suit, ce qui constitue pour le journaliste une situation détestable » (Darimon, p. 264). Moins réussi que les trois autres journaux mentionnés, Le Peuple de 1850 fait paraître seulement trente-trois numéros, entre le numéro spécimen du 15 juin et l'ultime parution du 13 octobre 1850. Si le nom de « Proudhon » – de même que les talents éditoriaux du rédacteur disciple, Darimon – est instrumentalisé par Vasbenter pour augmenter les ventes du journal, le conseil de rédaction est composé presque exclusivement d'ennemis de Proudhon, dont Michel (de Bourges), le premier en tant que président. Certains membres de la rédaction avaient déjà participé à des journaux antérieurs : en dehors de Proudhon et Darimon, Charles-François Chevé, Alphonse Cretin, Taxile Delord, Philippe Faure; les autres font leurs premières armes dans ce journal, comme notamment Alexandre Massol et surtout le voisin de Proudhon en prison, le républicain Marc Dufraisse. Les anciens collaborateurs les plus fidèles et les plus actifs des journaux antérieurs de Proudhon, comme Duchêne, Langlois ou Pilhes, se trouvent en prison. De son côté, Charles-Edmond Chojecki se voit retirer son passeport le 16 mai ; il s'enfuit d'abord à Marseille avec Herzen, puis part en Égypte.

Sous la surveillance de ses geôliers, Proudhon contribue peu au journal et ne publie que quatre articles en son nom propre. Comme à son habitude, il envoie parfois à Darimon des bouts d'entrefilets à incorporer, et la transcription de son procès en cour d'assises le 13 juin est publiée dans le premier numéro deux jours plus tard (Proudhon est acquitté). Parmi ses contributions les plus remarquées au *Peuple de 1850*, se trouve un article du deuxième numéro, paru le 20 juillet, dirigé contre *Le Proscrit*, périodique des exilés républicains patronné par Ledru-Rollin. *Le Proscrit* étant fondé en grande partie grâce aux efforts de Delescluze, qui cherche alors, depuis l'exil, à remplacer *La Révolution démocratique et sociale*, suspendue après la journée du 13 juin 1849, ce nouveau journal, vu son fondateur, ne peut que déplaire à Proudhon. Selon Darimon, le petit pamphlet de ce dernier connaît un écho aussi favorable que l'article « Les Malthusiens ». Dans *Le Peuple de 1850*, Proudhon entame une nouvelle polémique avec

Girardin, qui propose dans *La Presse* d'échanger la révision de la constitution – souhaitée par les bonapartistes pour permettre la réélection du Président – contre l'abrogation de la loi du 31 mai qui a retranché 3 millions de voix du corps électoral. Lorsque Proudhon proteste en proclamant que le suffrage universel n'est pas négociable (20 septembre), Girardin n'hésite pas à souligner que Proudhon lui-même, malgré ses efforts répétés visant à se faire passer pour incorruptible, a accepté certaines transactions, comme le prouvent ses rapports avec le préfet Carlier. Une telle pique ne manque pas de provoquer la colère de Proudhon, furieux d'une comparaison qui ignore le fait qu'en tant que prisonnier politique, il n'avait pas les mêmes marges de manœuvre que des hommes libres comme Girardin (22 septembre).

À partir de la fin de l'été, tous les articles du *Peuple de 1850* sont signés. Quand le dernier numéro paraît, le 13 octobre, le journal est condamné à 6 000 francs et son gérant à vingt et un mois de prison. Vasbenter avait déposé en son nom propre et comme lui appartenant, pour le cautionnement du journal, les fonds fournis par les actionnaires. Un agent de police infiltré ayant souscrit à une action de 100 francs du journal en a donc profité pour déposer une plainte pour escroquerie et abus de confiance contre Vasbenter. Selon l'infiltré, ce dernier a abusivement déposé sous son nom des fonds qui lui avaient été attribués par les actionnaires du journal et a, en plus, tenu une réunion illicite. Vasbenter est emmené à Mazas, prison nouvellement construite en face de la gare de Lyon, mis au secret et condamné pour cette infraction. Le journal connaît ainsi, comme les autres, une fin brutale, mais celle-ci ne suscite guère d'amertume, notamment chez Darimon, qui décrit Le Peuple de 1850 comme un « journal incohérent et sans portée, qui avait la prétention d'être la suite du Représentant du Peuple, du Peuple et de La Voix du Peuple et qui n'était qu'un pastiche effacé de La Réforme de Flocon et de La Vraie République de Thoré » (Darimon, p. 269)

La fin du *Peuple de 1850* marque aussi l'éclatement du noyau dur de Proudhon et de ses amis-disciples – principalement Darimon, Duchêne et Langlois. Si Proudhon continue à écrire des livres en prison – *Idée générale de la révolution au XIXe siècle* (1851) ou *La Révolution sociale démontrée par le coup d'État* (1852) –, il n'est plus, sans organe de presse, entouré par des publicistes aussi fidèles et enthousiastes que jadis. Duchêne et Langlois resteront en prison jusqu'en 1853 et Darimon, obligé de subvenir à ses besoins, fera son entrée dans *La Presse* en 1855, puis sera élu député parlementaire de l'opposition en 1857. Proudhon, de son côté, essaiera à de nombreuses reprises, jusqu'à mort en 1865, d'obtenir la permission d'avoir un journal. Ces demandes seront toujours refusées, en raison des

échos sensationnels qu'ont suscités ses articles sous la II^e République. Écrasée par les événements et le cours d'une révolution déboussolée, une certaine verve polémique à gauche s'est ainsi éteinte, au moins jusqu'au renouveau du souffle journalistique en France à la fin des années 1860.

Pour aller plus loin

Olivier Chaïbi, *Proudhon et la Banque du peuple*, Connaissances et Savoirs, Paris, 2010.

Anne-Sophie Chambost, *Proudhon. L'Enfant terrible du socialisme*, Armand Colin, Paris, 2009.

Alfred Darimon, À *travers une Révolution (1847-1855)*, Dentu, Paris, 1884 (réédition 2015, Tops-Trinquier).

Chantal Gaillard, *Proudhon. Prisonnier politique. 1849-1852*, Archives Proudhoniennes, Paris, 2011.

Pierre Haubtmann, *Pierre-Joseph Proudhon. Sa vie et sa pensée (1809-1849)*, Beauchesne, Paris, 1982.

Pierre Haubtmann, *Proudhon. 1849-1855*, Desclée de Brouwer, Paris, 1988.

Chapitre 22

Les journaux rouges du « printemps 1848 ». Le Journal des travailleurs et Le Tocsin des travailleurs

Samuel Hayat

Au printemps 1848, à Paris, la création de journaux enregistre un nouvel élan à partir de l'affaire du 15 mai, qui voit l'invasion de l'Assemblée constituante par des manifestants. Les voix conservatrices et réactionnaires prennent alors le dessus à l'Assemblée, de nombreux chefs clubistes sont emprisonnés, environ les trois quarts des clubs créés depuis février ferment, la Commission du Luxembourg est dissoute... Il ne reste au peuple parisien, et en particulier aux ouvriers, que la rue et les journaux comme moyens d'expression. De ce fait, les nouveaux titres cherchent souvent à marquer leur différence avec la république modérée qui triomphe dans les institutions de l'État. En s'appuyant sur les souvenirs de la I^{re} République, sur les doctrines socialistes et sur l'expérience du mouvement ouvrier, ils essaient de mettre en avant une autre interprétation de la république, une république démocratique et sociale.

Leurs adversaires désignent rapidement ces journaux comme les « journaux rouges ». L'expression, popularisée notamment par le publiciste et fonctionnaire conservateur Gaëtan Delmas, renvoie au drapeau rouge que les combattants des barricades ont vainement tenté d'imposer comme symbole de la république nouvelle en Février 1848, contre le drapeau tricolore dont Lamartine a alors pris la défense avec succès. Au-delà, c'est le souvenir de la Terreur que les conservateurs essaient d'évoquer par l'insistance sur cette couleur. De fait, les journaux en question, qui n'existent que pendant quelques semaines, parfois seulement quelques numéros, entre le 15 mai et l'insurrection de Juin, s'inscrivent pour beaucoup de façon explicite dans la tradition de 1793 (Le Journal des sans-culottes, Le Bonnet rouge. Drapeau des sans-culottes, La République rouge, Le Robespierre. Journal de la réforme sociale). En qualifiant sans distinction ces journaux de « rouges », leurs adversaires conservateurs contribuent à faire de cet adjectif un marqueur politique séparant les républicains

démocrates-socialistes – l'expression apparaît à l'automne 1848 – des républicains modérés, jusqu'à devenir une identité politique à part entière.

Cependant, si cette catégorie générale permet de repérer un rapprochement à l'œuvre entre différents groupes (républicains démocrates, socialistes, ouvriers...), elle masque la spécificité de certains de ces journaux rouges : leur ancrage dans le mouvement ouvrier en construction. En effet, plusieurs journaux de mai-juin 1848 se réfèrent, par leur titre même, au monde ouvrier (L'Aimable Faubourien. Journal de la canaille, Le Travail. Véritable organe des intérêts populaires, L'Organisation du travail...). Parmi eux, on peut en retenir deux, Le Journal des travailleurs et Le Tocsin des travailleurs, qui essaient d'articuler les mots d'ordre du mouvement ouvrier, notamment l'association, avec une critique radicale des institutions politiques de la république modérée (à la différence de journaux comme L'Atelier qui, bien que rédigés par des ouvriers, soutiennent le pouvoir en place). Par leur contenu et leur position spécifique dans les milieux ouvriers de Paris, ces journaux apparaissent particulièrement importants pour saisir ce que signifie l'idée de république démocratique et sociale pour ces travailleurs parisiens qui se retrouveront quelques semaines plus tard sur les barricades pour la défendre. Même s'ils ne parviennent à publier que quelques numéros, ces deux journaux éclairent en partie l'épaisseur des conflits politiques et sociaux à l'origine de la rupture entre républicains lors de l'insurrection de juin 1848.

Un format similaire

D'un point de vue formel, les deux journaux sont organisés de façon assez semblable, avec certaines spécificités tenant à la nature de leur projet et de leur rapport au monde ouvrier. Le Journal des travailleurs, tiré à au moins 4 000 exemplaires, a publié six numéros, le premier daté du 4 juin, le dernier du 22 au 25 juin. Il est diffusé par différents moyens : l'abonnement, la vente à la criée, l'envoi direct aux délégués ouvriers et surtout la vente par le biais des corps d'État dont certains prennent des centaines d'exemplaires. Sa simple page recto verso est vendue un sou (5 centimes), un prix habituel pour les journaux de ce type. Sous son titre, il est indiqué « fondé par les ouvriers délégués au Luxembourg » – on y reviendra –, et de part et d'autre, en caractères gothiques, « Organisation du Travail par l'Association » et « Plus d'exploitation de l'homme par l'homme ». Dès le deuxième numéro, il est indiqué que « les corporations d'ouvriers sont invitées à communiquer des renseignements ». Si le journal n'a pas de plan fixe, chaque numéro est organisé autour de tout ou partie des éléments suivants : des articles de fond, signés ou non ; une rubrique « Nouvelles des corporations », qui rend compte de l'actualité des métiers en se focalisant sur les luttes et les fondations d'associations ; des lettres de lecteurs et des annonces diverses ; des nouvelles de politique générale, parfois sous les titres « Bulletin de l'intérieur » et « Bulletin de l'extérieur ». C'est donc avant tout un organe d'information à destination des travailleurs, rendant compte à la fois de sujets qui les concernent en tant que citoyens et de l'actualité spécifique du monde ouvrier.

Le Tocsin des travailleurs est un quotidien qui a publié vingt-quatre numéros, le premier daté du 1er juin et le dernier du 24 juin. Il est tiré à 20 000 exemplaires, ce qui le place parmi les « journaux rouges » ayant le plus gros tirage. Il est lui aussi vendu un sou pour une page recto verso. Sa mise en page est sobre, il n'a pas de devise ou de slogan, simplement une suite de textes, toujours titrés, souvent non signés, se répartissant sur six colonnes. Il s'agit d'un journal d'opinion, qui rassemble des analyses plutôt qu'il ne rend compte de faits. Ici, pas de rubrique spécifique consacrée à l'actualité parlementaire ni à celle des corporations : les numéros sont presque exclusivement composés d'articles prenant position par rapport à l'action du gouvernement, développant un point de doctrine républicaine ou socialiste, ou bien commentant l'actualité. Une rubrique quotidienne « Faits divers » apparaît à partir du numéro 9, puis une rubrique « Revue de l'étranger » à la périodicité irrégulière, mais elles n'occupent à elles deux qu'environ une seule colonne par numéro. De temps en temps le journal reprend aussi une pétition ouvrière, l'annonce de la création d'une association ou une lettre de lecteur.

Une conception commune de la république

La confrontation des contenus de ces deux journaux permet de saisir les points de convergence et les différences entre deux courants militant en faveur de la république démocratique et sociale. Le premier élément commun aux deux journaux est l'insatisfaction vis-à-vis du nouveau régime. Dès l'éditorial du premier numéro du *Journal des travailleurs*, les rédacteurs avancent que la révolution du 24 février n'a pas été une véritable révolution. Elle n'a eu pour résultat qu'un « changement de nom et d'individus », car elle n'a pas modifié en profondeur la société. En conséquence, « le 24 Février n'a été que le prologue politique d'un drame sérieux ayant pour conclusion l'émancipation complète et radicale des producteurs ». Dès lors, comme l'écrit l'ouvrier sculpteur Jules Salmson, le régime qui en est issu peut bien être appelé « République », c'est-à-dire « gouvernement de tous », mais « ni les actes du pouvoir, ni les institutions existantes, ni enfin les tendances de nos faiseurs de lois, ne nous rapprochent de l'idée que nous avons pu nous faire d'un gouvernement

« Ce que nous voulons », Le Tocsin des travailleurs, 31 mai 1848 (extrait)

« Depuis près de soixante ans que la France rompt avec le passé, la seule révolution faite ouvertement en vertu des *droits du travail* est celle du 24 février 1848. Or, la cause du travail et celle du peuple n'en font qu'une. Le grand travailleur de Dieu, celui qui opère ses miracles sur la Terre, c'est le peuple. Donc, nous voulons que sa révolution, la seule qui soit bien à lui parce qu'elle ne procède que de lui, ne lui soit pas volée...

Ou nous donnerons l'alarme aux travailleurs, nous avons le tocsin.

Pouvons-nous laisser faire l'Assemblée constituante et dormir ? Sans doute, cette assemblée veut le bien, mais il s'y trouve tant de bonnes intentions en paletot ou en frac! La blouse y est si rare qu'elle a l'air d'y faire tache. La blouse était l'uniforme des barricades ; ce n'est qu'une exception dans la représentation nationale. Le proverbe a beau dire que l'habit ne fait pas le moine ; ce qui trop souvent est vrai, c'est que l'habit fait le bourgeois.

Prenons garde, ayons la main sur le tocsin.

Est-ce que le Comité exécutif est propre à nous rassurer ? Le lendemain de la révolution, on garantissait au peuple un labeur quotidien ; on logeait le problème de l'organisation du travail au Luxembourg ; on instituait des Ateliers nationaux. Ne semblait-il pas que l'État devenait le père de la grande famille ? Aujourd'hui les Ateliers nationaux vont être dissous. Le Luxembourg a reçu d'autres locataires. *Le National* épilogue sur les garanties affichées par l'Hôtel de Ville, à la grande joie du *Siècle*. Ce que le gouvernement provisoire a écrit, le Directoire intérimaire commence à le raturer. Enfin, l'État donne sa démission de ses entrailles paternelles, cela le mettait sur les dents.

Alerte! un premier coup de tocsin.

Et à qui nous fierons-nous ? *Aux républicains de la veille* ? Parlons-en vite. La plupart de ces messieurs sont d'avis qu'avec un roi de moins, et le suffrage universel de plus, le peuple tient la *meilleure des républiques*. Un roi de moins, comme cela suffit à remplir la poche du peuple ! Le suffrage universel, comme cela le rassasie ! Grand merci, messieurs. Le langage de ces républicains fossiles nous rappelle les gens que l'Évangile réprouve ; on leur demande du *pain* et ils donnent... une *pierre*.

Vite! un second coup de tocsin!

Serions-nous assez insensés pour compter sur les *républicains du lendemain*? D'avance nous le savons, si la République perpétuait l'exploitation du travail par le capital et les misères du prolétariat, plusieurs de ces royalistes d'hier seraient des Brutus. Ce qu'ils regrettent dans le trône tombé, c'est l'abri de leur pot-au-feu. Selon eux, la couronne constitutionnelle est le meilleur couvercle de la marmite bourgeoise. L'une est faite pour l'autre, et réciproquement.

Vite, vite, un troisième coup de tocsin! [...]

Ayons patience. La précipitation est toujours funeste. Seulement, que les travailleurs le sachent bien, ils ne doivent se fier qu'à eux-mêmes. [...] Dès lors, qu'est-ce que les travailleurs ont à faire aujourd'hui ? à *savoir* et à *vouloir*. [...]

Frères, ne vous séparez plus, et que notre tocsin vous rallie!

Oui, soyons unis, nous serons forts. Attachons-nous inébranlablement à notre République, nous serons deux fois forts. [...]

Courage, travailleurs! vous avez fait la révolution de Février, c'est à vous de sauver votre révolution. Pour nous, nous nous efforcerons de vous y aider, et, l'œil ouvert, l'oreille au guet, nous ne laisserons pas notre tocsin muet à l'heure du péril; s'il le faut, nous mettrons le carillon de la partie. »

Républicain ». À la question « Que sera notre République ? », une autre réponse s'impose : « Une République *démocratique* et *sociale* » (11 juin). Pour les rédacteurs, la raison principale pour laquelle la République instituée n'est pas authentique ne tient pas à des facteurs politiques, mais bien à son incapacité à traiter les problèmes auxquels les travailleurs font face, et avant tout le chômage, auquel un article est d'ailleurs consacré dès le premier numéro. Le décret du 25 février 1848 – véritable « programme de la révolution de 1848 » pour les travailleurs – devait pourtant garantir le droit au travail, mais le régime en place se montre incapable de l'appliquer.

Le Tocsin des travailleurs développe une thèse similaire dès le premier article du premier numéro, intitulé « Ce que nous voulons ». Selon le journal, la révolution du 24 février 1848 se distingue par le fait qu'elle a été « faite ouvertement en vertu des droits du travail », révélant par là que « la cause du travail et celle du peuple n'en font qu'une ». Dès lors, l'exercice par le peuple de sa souveraineté est indissociable de la revendication de ses droits en tant qu'ensemble des travailleurs. C'est un mouvement similaire à celui qui avait conduit l'abbé Sieyès, en 1789, à dire que le tiers état était l'ensemble de la nation ; mais désormais cette assimilation est appliquée aux seuls travailleurs, à l'exclusion de la bourgeoisie, renvoyée du côté des privilégiés. Pour Le Tocsin des travailleurs, puisque le peuple souverain est composé des travailleurs, alors « qui n'est pas socialiste n'est pas républicain » (12 juin) : il n'y a de véritable république que socialiste. À l'inverse, le « principe dynastique », l'hérédité du pouvoir, c'est le principe même de la propriété, qui est « une petite dynastie » (14 juin). En effet, « reconnaître chez une famille le droit de régner, c'est admettre dans une classe le droit de posséder » (22 juin). Dès lors, un fort soupçon pèse sur l'Assemblée, où « la blouse est si rare qu'elle a l'air d'y faire tache », de ne pas représenter la « masse des travailleurs » (1^{er} juin), et donc de mettre en œuvre un régime qui n'a de républicain que le nom.

Tandis que d'autres journaux cherchent la véritable république dans l'héritage de 1793, ces publications préfèrent l'ancrer dans la question sociale et présentent sa spécificité dans son rapport aux travailleurs. *Le Journal des travailleurs* va jusqu'à récuser explicitement la comparaison entre 1793 et 1848, au prétexte que « notre République est toute *sociale* » (15 juin), c'est-à-dire qu'elle vise l'émancipation des travailleurs et est irréductible en cela à la République politique de 1793.

Comment, alors, caractériser la république désirée, la république démocratique et sociale ? Là encore, les deux journaux mettent en avant un mot d'ordre similaire : l'association. Pour Le Journal des travailleurs, l'association est le « seul et unique drapeau qui doive rallier tous les travailleurs » (4 juin). De même, pour Le Tocsin des travailleurs, la souveraineté du peuple doit s'accompagner de l'« association », qui « entraîne nécessairement une organisation nouvelle du travail » (9 juin), l'« organisation des travailleurs sur la plus grande échelle » (11 juin). L'État a un rôle à y jouer, d'où la défense du rachat des chemins de fer par celui-ci, « porte par laquelle la puissance publique fera le premier pas dans le vaste domaine du travail et de la production » (8 juin). Cependant, cet appel à l'État est de circonstance plus que de principe, et la voie de l'association peut, par elle-même, pallier l'absence d'intervention étatique : « Si ceux qui le dirigent nous refusent ce concours, associons-nous entre nous, faisons grandir, étendons cette association, et... un jour viendra où c'est nous qui serons l'État » (22 juin).

Concrètement, cette prise de position contre la concurrence, en faveur de l'association et de l'intervention publique en matière économique passe par la défense commune des Ateliers nationaux, « champ d'asile, où [les travailleurs] échappent au bon plaisir des maîtres, et les maîtres sont là qui demandent avec obstination ce rassemblement d'esclaves séditieux » (3 juin). Certes, chacun reconnaît que les Ateliers nationaux n'ont pas fait un travail productif, mais *Le Tocsin des travailleurs* fait remarquer à plusieurs reprises que la faute en revient au gouvernement, et en particulier à Marie, ministre des Travaux publics au moment de l'organisation des Ateliers nationaux. Après avoir défendu, quasiment à chaque numéro, ces Ateliers, *Le Tocsin des travailleurs* dénonce dès le 20 juin l'imminence de leur dissolution, puis le 21 juin le projet de renvoyer les ouvriers dans les départements après les avoir désarmés.

Enfin, les deux journaux montrent un intérêt commun pour la cause des femmes, incarnation de l'extension de la promesse émancipatrice de la République aux rapports sociaux mêmes, et largement ignorée par les journaux plus centrés sur les seules questions politiques. Ils publient d'ailleurs chacun un article de Désirée Gay, déléguée des couturières. Dans

Le Tocsin des travailleurs, un texte intitulé « Les femmes et le pot-au-feu » dénonce à la fois le mépris dans lequel le gouvernement tient les revendications des femmes et la misère du peuple ; et, dans Le Journal des travailleurs, un article demande aux gardes nationaux dont elles doivent faire les chemises de réclamer « qu'on donne l'entreprise directe de votre linge à de vraies ouvrières associées » (15 juin). Le Journal des travailleurs annonce aussi le premier numéro de La Politique des femmes, indiquant que « ce journal rédigé par des ouvrières, a pour but d'éveiller chez les femmes les idées d'association, de fonder une société d'éducation mutuelle des femmes et de leur donner la facilité de faire leurs réclamations » (18 juin). Quant au *Tocsin des travailleurs*, il accorde une attention toute particulière à cette question, notamment en se faisant l'écho des luttes pour le droit au divorce (1^{er} juin et 9 juin). Le 4 juin, dans un article intitulé « L'orgueil de la barbe », le menuisier Gabriel Gauny écrit qu'« en révolution, le plus fatal des oublis est l'oubli dont nous frappons les femmes » et appelle à « émanciper les femmes » : « Ouvriers, surtout, dégarrottez les femmes, ne craignez pas de les réunir aux conseils de vos assemblées sociales et politiques » (4 juin). Enfin, le 23 juin, un article dénonce la « misère des femmes » en des termes forts.

La proximité entre ces deux journaux est donc bien réelle : ils critiquent la république modérée et proposent une république démocratique et sociale reposant sur l'association des travailleurs et sur une conception large de l'émancipation, incluant notamment les femmes. Il est donc logique qu'ils soutiennent la même liste de candidats, négociée avec les clubs démocratiques, pour les élections partielles de juin 1848 – sur cette liste figurent Caussidière, Leroux, Proudhon, Raspail, Thoré, Cabet, Kersausie, Lagrange et trois ouvriers ayant collaboré à *La Fraternité*, André Savary, ex-cordonnier, Louis Adam, cambreur, et Jules Mallarmet, monteur en bronze. Cependant, la spécificité de leur origine et de leur position explique de réelles différences entre eux pour ce qui relève de la défense de la république démocratique et sociale et de l'association.

Le Journal des travailleurs, organe des ouvriers de métier

Du côté du *Journal des travailleurs*, la question de l'association est avant tout un problème qui concerne les ouvriers de métier dans leur rapport à l'atelier, aux fabricants, aux marchands. La question de l'association des travailleurs se pose très concrètement à eux, car *Le Journal des travailleurs* s'inscrit lui-même dans la continuité du projet d'organisation unifiée des travailleurs initié par la Commission du Luxembourg. Officiellement chargée de rédiger un projet de réorganisation sociale à présenter à l'Assemblée constituante, la Commission du Luxembourg centralise

l'action ouvrière parisienne au printemps 1848, créant pour la première fois un organe unique de représentation pour les travailleurs. Ses travaux sont suspendus après l'élection de l'Assemblée constituante, Louis Blanc en démissionne le 6 mai, et la répression qui suit la manifestation du 15 mai conduit à sa dissolution définitive et à la confiscation de tous ses papiers. Cependant, les anciens délégués ouvriers de la Commission, qui ont été élus par leurs corporations, entendent maintenir vivante la perspective d'une association ouvrière représentative au-delà des barrières de métier. Prenant la suite du Comité central des ouvriers du département de la Seine, créé le 27 mars en vue des élections, ils fondent en juin 1848 deux organes : une association, la Société des corporations unies, et un journal, *Le Journal des travailleurs*.

Au cœur de ces deux entreprises figure un groupe, issu de la Commission du Luxembourg et du Comité central des ouvriers du département de la Seine, composé presque exclusivement d'ouvriers des corps d'État parisiens. Quasiment tous ont participé au Comité central : Parmentier, typographe, et Lagarde, horloger, qui ont tous les deux présidé le Comité; Auguste Blum, ancien vice-président du Comité, enseignant polytechnicien et élu par les ouvriers maçons, quoique n'étant pas ouvrier lui-même ; l'horloger E. Dupas, ancien vice-président du Comité; le cambreur A. Lefaure, ancien secrétaire du Comité ; le typographe Georges Duchêne, collaborateur au Représentant du Peuple, ancien secrétaire adjoint du Comité ; le chapelier Jullien, ancien trésorier du Comité. On y trouve aussi d'autres anciens délégués du Luxembourg, mais le personnage clé est Pierre Vinçard, graveur sur bijoux, ancien président du bureau de la Commission du Luxembourg puis du Comité central. Il a une longue expérience de la presse ouvrière, ayant collaboré sous la monarchie de Juillet à La Ruche populaire, journal ouvrier dirigé par son oncle, le chansonnier Jules Vinçard, puis à L'Union et à La Fraternité.

Ainsi, la question des formes concrètes d'association et de représentation des travailleurs est cruciale pour *Le Journal des travailleurs*. Par exemple, les conseils de prud'hommes, réformés le 27 mai, y font l'objet d'une longue analyse. Sous la plume de G.D. (sûrement Georges Duchêne), le journal critique d'abord la procédure de vote permettant aux patrons de choisir les représentants ouvriers et vice versa, moquant cette « *fraternelle* disposition » et ce « système de sympathique union » qui permet aux « exploiteurs » de choisir les « *meilleures têtes* » (15 juin). Mais, plus fondamentalement, Duchêne récuse la classification administrative des industries en quatre grandes catégories regroupant chacune environ deux cents métiers, qui conduirait les prud'hommes à arbitrer des questions dont ils ne connaissent rien. Il demande au contraire que, suivant le

principe d'association, les conseils de prud'hommes, paritaires, soient constitués au niveau de chaque spécialité industrielle. Cette demande n'étant pas suivie d'effet, les délégués ouvriers, après une réunion le 16 juin, rendent publique dans *Le Journal des travailleurs* leur décision de ne pas prendre part à l'élection des prud'hommes (18 juin).

Face à ce modèle, ils mettent en avant une autre manière de penser l'association et la représentation des travailleurs, dont Le Journal des travailleurs donne l'exemple par son existence même. Cela passe avant tout par le refus de toute individualisation : « L'œuvre que nous entreprenons aujourd'hui n'est point et ne deviendra jamais une œuvre individuelle. Elle est collective, faite par vous et par nous. [...] Nous ne sommes et nous ne voulons être d'aucun parti, d'aucune individualité. Les œuvres individuelles n'amènent que déceptions et naufrages. Les œuvres collectives sont impérissables » (4 juin). Ce refus de toute forme d'individualisation (qui les conduit le 18 juin à se moquer des prétentions de Louis Napoléon Bonaparte) est d'autant plus important pour les anciens délégués du Luxembourg qu'ils sont accusés depuis avril dans la presse adverse d'être au service de Louis Blanc. De fait, les lettres de soutien à Louis Blanc et l'actualité de sa mise en accusation tiennent une place importante dans le journal, même si ce soutien peut être critique. Ainsi, une lettre anonyme publiée dans le journal rappelle à Louis Blanc ses engagements et condamne sa passivité : « Nous sommes inquiets, affligés de ton silence et [que] dans une famille, lorsque le chef agit ainsi, c'est pour les enfants un mauvais présage » (11 juin).

Au-delà de l'exemple donné par le journal lui-même, la défense de l'association se fait sur deux plans. D'un côté, la publicité et le soutien donnés aux associations de métier, qu'il s'agisse d'associations de production, comme les tailleurs de Clichy, ou d'associations représentant les ouvriers d'un corps d'État. D'un autre côté, la constitution d'un appareil unifié de représentation des travailleurs, dont Le Journal des travailleurs est le porte-voix. La première forme en est la Société des corporations réunies, qui naît en même temps que le journal, dont le manifeste est publié le 8 juin et le règlement le 11 juin. Dans ce manifeste, les anciens délégués au Luxembourg rendent compte de leur action et annoncent leur volonté, après l'échec de leurs tentatives électorales le 23 avril, de construire « une organisation puissante que rien ne peut briser » par la « formation de sections populaires, unitairement centralisées par le Comité des délégués du travail » (8 juin). Au sein de cette société, « l'organisation de l'atelier est du ressort de chaque spécialité industrielle », tandis que le rôle du Comité est d'« organiser les rapports de toutes les industries entre elles » (8 juin). À cette société s'ajoute, à la veille de l'insurrection de Juin, le projet de constituer une « association des corporations » ayant pour but « de produire et de consommer par la mutualité » (22 juin), et visant à terme à modifier entièrement le système des prix des marchandises pour qu'ils correspondent au temps de travail nécessaire à leur production.

La conception de l'association défendue par Le Journal des travailleurs se situe donc au plus près des préoccupations et des formes d'organisation des ouvriers de métier de Paris, du fait même de la position très spécifique du journal. Le Journal des travailleurs se fait le porte-voix des ouvriers, non pas abstraitement, mais en prolongeant la tentative de représentation unitaire des travailleurs expérimentée à la Commission du Luxembourg – se fondant elle-même largement sur des projets esquissés sous la monarchie de Juillet. Il ne s'agit pas ici seulement d'une incarnation proclamée : elle repose sur un travail de centralisation de l'activité des métiers, par le recueil et la diffusion d'informations, par la défense du principe d'association et par sa mise en œuvre. Ce qui compte ici est moins la lutte de principe avec la bourgeoisie - d'ailleurs, Georges Duchêne, dans son article sur les prud'hommes, accepte la présence de représentants des patrons dans le règlement des conflits – que la constitution d'une forme d'association qui puisse représenter les métiers dans leur diversité, défendre leurs intérêts et permettre leur émancipation.

Le Tocsin des travailleurs, défenseur de la souveraineté du peuple travailleur

De son côté, *Le Tocsin des travailleurs*, issu du républicanisme des années 1830 et du socialisme saint-simonien, entend représenter les travailleurs en donnant certes la parole à certains d'entre eux, mais surtout par la construction d'un rapport au politique guidé par le souci de l'intérêt des ouvriers. Contrairement au *Journal des travailleurs*, il n'émane pas des corps d'État, mais il reprend aussi à son compte la défense conjointe de l'association ouvrière et de la république démocratique et sociale. Il est d'ailleurs le seul journal (avec *La Politique des femmes*) à être recommandé par *Le Journal des travailleurs*, du fait de l'« excellent esprit de sa rédaction » et de « son caractère socialiste ». De fait, bien qu'il ne soit pas une publication issue du mouvement ouvrier organisé, comme *Le Journal des travailleurs*, il en est proche par le biais de certains de ses rédacteurs.

Le comité de rédaction est composé d'Émile Barrault, gérant du journal, et de François Delente. Barrault est un professeur de rhétorique, saint-simonien de longue date, proche d'Enfantin, collaborateur du *Globe*, membre de l'expédition qui est allée chercher en Orient la « femme messie » au début des années 1830. Dans les années 1840, il acquiert

comme journaliste une certaine réputation de défenseur du peuple, mais il échoue lors de l'élection de l'Assemblée constituante en avril 1848. François Delente, présenté comme « ouvrier », est un ancien ouvrier cambreur, installé comme bouquiniste, connu dans les milieux « républicains de la veille » pour sa participation aux mouvements républicains ayant suivi la révolution de 1830. Insurgé en juin 1832, ancien dirigeant de la Société des droits de l'homme, plusieurs fois incarcéré sous le régime précédent, il incarne en 1848 la figure du militant républicain avancé issu d'un milieu populaire. À ce comité de rédaction restreint s'ajoutent des auteurs occasionnels, souvent issus des milieux saint-simoniens et du Club central de l'organisation du travail présidé par Jules Lechevalier, en premier lieu le menuisier en parquet Gabriel Gauny, proche de Pierre Vinçard et ancien collaborateur de *La Ruche populaire*.

Si le journal tente de défendre les intérêts des ouvriers, ce n'est pas en demandant des formes d'association adaptées à la diversité des métiers. Au contraire, Le Tocsin des travailleurs s'inscrit plutôt dans une tradition républicaine de défense de l'unité de la souveraineté du peuple, mais d'un peuple aux contours modifiés, avec une dimension sociale forte et excluant la bourgeoisie. Le journal ne cesse de mettre en avant l'opposition irréductible entre les classes et de rejeter l'idée de fraternité entre les ouvriers - qui n'ont « que [leurs] bras pour tout patrimoine » - et les bourgeois – qui « possèd[ent] tous les instruments de travail » (2 juin). Il affiche son désaccord avec ceux pour qui « il n'y a point de classes dans la nation » (5 juin) ou pour qui « il n'y a plus de catégories et de classes dans le beau pays de France » (6 juin), les dépeignant comme de « lâches égoïstes qui sont repus et ne veulent pas que leur digestion soit troublée par les plaintes des affamés » (5 juin). Derrière le discours bourgeois de la fin des classes, le journal décèle « cette rage systématique du dénigrement des classes laborieuses » (3 juin), désignées « sous le nom de Barbares », dont ses rédacteurs affirment qu'ils « l'accept[ent] sans rougir » (9 juin).

Face à ce peuple souverain, le titre même du journal indique bien la position qu'il entend jouer : il est le « tocsin » des travailleurs, c'est-à-dire le signal d'alarme dont le son a accompagné le déclenchement de certaines journées révolutionnaires, notamment le 10 août 1792. Il entend surveiller les gouvernants et donner l'alerte contre les ennemis des travailleurs. Tout en s'inscrivant explicitement dans le courant socialiste, *Le Tocsin des travailleurs* insiste donc bien plus sur les questions touchant le rapport entre les citoyens et les gouvernants, pour donner l'alarme si ces derniers trahissent leurs engagements ou vont à l'encontre des intérêts du peuple travailleur.

Ainsi, le journal se pose en défenseur acharné des libertés publiques face aux tentatives des autorités d'imposer un retour à l'ordre par l'interdiction des rassemblements et la limitation des réunions publiques. Il s'engage dans la lutte contre la loi sur les attroupements, moquant le maire de Paris, Armand Marrast, qui ne peut « tolérer un rassemblement inoffensif après avoir été l'avocat de l'émeute et le complice de toutes les insurrections » (6 juin), et lançant : « Peureux, il n'y aura pas d'émeute ! » (7 juin). Le journal conçoit ces rassemblements comme le « forum du peuple » (7 juin) ou des « clubs en plein-vent [sic] » (8 juin). Dans cette perspective, le journal soutient aussi la tenue d'un banquet de la fraternité, « grande communion de tous les travailleurs de Paris » (8 juin), finalement ajourné, et donne l'« alarme » face à la menace de rétablissement du cautionnement, qui selon lui revient à « mesurer la liberté de la parole dans la proportion du capital » (19 juin).

Au-delà des libertés publiques, c'est bien la question du lien entre le peuple souverain et les autorités qui est posée. En discutant publiquement des actes de l'Assemblée et du gouvernement, le peuple a l'« attitude d'un parterre immense qui s'entretient de la façon dont ses gouvernants remplissent leurs rôles » (7 juin). Et, puisque le gouvernement ne tient pas ses promesses, « le peuple n'a-t-il pas le droit d'être mécontent et de le dire ? [...] Les commis du peuple font la sottise, et le peuple est le bouc émissaire » (6 juin). Limiter la liberté de réunion et d'expression, c'est faire reposer le poids du désordre sur le peuple et dédouaner de leur responsabilité « ces comédiens qui affectent les grands airs de gouvernants majestueux et capables » (7 juin), alors qu'ils ne sont que des délégués du peuple, qui plus est incompétents. Dès lors, la politique d'encadrement de la liberté d'expression apparaît hypocrite et illégitime.

De la défense des libertés publiques à la critique des institutions qui permettent aux autorités de la limiter, il n'y a qu'un pas. Selon *Le Tocsin des travailleurs*, le fond du problème est dans le rapport même de représentation, qui a amené le peuple à « laiss[er] 900 députés arriver au pouvoir, sans assigner des limites à leur mandat » (12 juin). Le fait est d'autant plus grave que c'est le gouvernement et la bourgeoisie qui ont dominé les élections en faisant pression sur le peuple, transformant le sens du « suffrage universel, cette conquête achetée au prix du sang du peuple, [qui] devient une arme contre lui! » (4 juin). Dès lors, la question se pose de savoir comment réagir à cette usurpation du pouvoir souverain par une « aristocratie bourgeoise » (4 juin) issue des urnes. Les menaces de soulèvement sont à peine voilées : le peuple garde le pouvoir sur ses commis et « sa fantaisie est de laisser tomber l'ouvrage, s'il est décidément mauvais. [...]

Le peuple, comprenez-le bien, n'a plus le goût des émeutes, il préfère les révolutions, ce qui est plus rare » (7 juin). À la question de savoir s'il faudra « avoir recours à des moyens révolutionnaires si jamais nous étions las de leur tyrannie », le journal répond que « l'avenir nous l'apprendra » (*Tocsin*, 12 juin). Après le déclenchement de l'insurrection de Juin, un article intitulé « Le sang », qui ne masque pas les sympathies du journal pour les insurgés, fait reposer la responsabilité de la guerre civile en cours sur le pouvoir, « qui avait accepté la mission de réorganiser le travail, et n'a su ni occuper les bras des travailleurs, ni mériter leur confiance » (24 juin).

Cette critique des formes de représentation mises en œuvre par le nouveau régime va de pair avec un rejet constant des « sauveurs de la France », d'Henri V à Victor Hugo en passant par Louis Napoléon Bonaparte, qui « croit que le génie est comme l'héritage d'un oncle d'Amérique, infailliblement dévolu aux neveux » (5 juin). Rapidement, c'est Bonaparte qui devient le centre de leurs préoccupations car, si « jamais danger ne fut plus ridicule, jamais ridicule ne fut plus dangereux » (13 juin). Bien que le journal se prononce contre l'invalidation de l'élection de Bonaparte en juin 1848 au nom du respect de la volonté populaire, il n'en dénonce pas moins la « conspiration Bonapartiste » (14 juin). Ses rédacteurs voient bien qu'il ne s'agit pas seulement d'une conspiration réactionnaire : elle attire des « ouvriers sincèrement dévoués à la République démocratique et sociale » (17 juin). De ce fait, une partie importante du journal, dans les dix jours qui précèdent l'insurrection de Juin, est consacrée à convaincre ces ouvriers bonapartistes qu'ils font « une bêtise » (19 juin). Par rapport au Journal des travailleurs, Le Tocsin des travailleurs développe donc une vision plus politique de la république démocratique et sociale, tout en s'appuyant sur une conception ouvrière du peuple souverain.

Ces deux journaux représentent deux faces de la république démocratique et sociale : les ouvriers organisés et les républicains socialistes. Les idées portées par ces deux courants s'entremêlent au cours du printemps 1848, en particulier dans les semaines qui précèdent l'insurrection de Juin. L'association des travailleurs, réalité pratique pour les ouvriers, devient l'incarnation de la république démocratique et sociale en ce qu'elle constitue le moyen d'exercice de la puissance du peuple souverain, redéfini comme l'ensemble des travailleurs. La détermination de l'Assemblée constituante à en finir avec ce mouvement en s'appuyant sur la légitimité du suffrage « universel » trouve dans ces journaux l'expression d'une vive résistance, dont l'insurrection de Juin montre qu'elle est très puissamment mobilisatrice à Paris. L'échec de l'insurrection met fin à l'existence de ces deux journaux mais pas aux idées qu'ils portent.

Comme l'écrit *Le Tocsin des travailleurs* au beau milieu des combats, « qu'on se le rappelle bien ; cette journée, quelle qu'en soit l'issue, est une victoire pour l'idée à laquelle appartient l'avenir. Il faut toujours au peuple un mot qui retrace sa pensée. La révolution de Février s'est faite aux cris de *vive la Réforme* ; l'émeute de ce jour a eu pour cri : *Vive la République démocratique et sociale!* Non, cette espérance ne périt pas, elle croît énergiquement dans le sang, et le peuple ne cessera de demander au pouvoir de la réaliser » (24 juin).

Pour aller plus loin

Peter Amann, *Revolution and Mass Democracy. The Paris Club Movement in* 1848, Princeton University Press, Princeton, 1975.

Rémi Gossez, *Les Ouvriers de Paris. L'Organisation. 1848-1851*, tome I, Société d'histoire de la révolution de 1848, Paris, 1968.

Rémi Gossez, « Presse parisienne à destination des ouvriers. 1848-1851 », in Jacques Godechot (dir.), *La Presse ouvrière. 1819-1850. Angleterre, États-Unis, France, Belgique, Italie, Allemagne, Tchécoslovaquie, Hongrie,* Société d'histoire de la révolution de 1848, Bures-sur-Yvette, 1966, p. 123-190.

Samuel Hayat, *Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848*, Le Seuil, Paris, 2014.

Jean Maitron (dir.), Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, 1^{re} partie (1789-1864), 3 volumes, Éditions ouvrières, Paris, 1964.

Chapitre 23
La politique dans le réel.
Éducation, travail, citoyenneté.
La Voix des femmes

Bérengère Kolly

C'est sur l'« étonnement » des femmes ayant assisté le 5 mars, au lendemain de la révolution de Février 1848 et de la chute de la monarchie de Juillet, à l'adoption d'un suffrage exclusivement masculin, que s'ouvre *La Voix des femmes* : « Nous avons entendu sortir de tant de bouches de femmes un cri d'étonnement que nous avons résolu, en vue du bien général, de servir d'organe à leur pensée, d'expression à leurs sentiments. Que toutes, riches et pauvres, viennent donc à nous, notre journal est leur tribune » (20 mars 1848).

Le journal appelle dès le premier numéro le « genre humain aux mêmes prérogatives » : au nom de la « justice », les rédactrices réclament, pour les femmes, les « droits de citoyenneté » (20 mars 1848), c'est-à-dire « l'universalité du vote, l'égalité devant la loi ». Elles l'exigent au nom de l'union nécessaire de l'homme et de la femme, qui forment, sans distinction de sexe, l'« individu social » (26 mars 1848). Issues pour la plupart des mouvements saint-simonien et fouriériste, la démarche des rédactrices est comparable à celle engagée par La Femme libre une dizaine d'années auparavant, et dont elles sont en partie issues. Le journal est publié et dirigé par des femmes ; il entend servir de lien concret, solidaire et politique entre toutes. En revanche, les rédactrices de 1848 font irruption dans le réel de l'action politique. D'abord parce que leur écriture, action politique et symbolique, s'articule à des actions concrètes : ouvertures de clubs fraternels et féminins, associations et œuvres diverses en faveur des ouvriers et ouvrières, discussions autour des Ateliers nationaux féminins et réorganisation du travail des femmes, actions en faveur du droit de vote des femmes. Ensuite parce que les militantes affirment le bien-fondé de leurs droits, et la nécessité de leur regroupement en lutte, sans vouloir en discuter la légitimité avec les hommes : elles affirment ainsi une place nouvelle des femmes, en dehors du lieu traditionnel de la famille. L'égalité, principe démocratique, incarnation de la fin des « privilèges » et du règne de la force, doit se conjuguer pratiquement pour les femmes, les reconnaissant « de droit » comme des individus « Électeurs et Éligibles » (27 mars 1848). La veille des élections législatives d'avril 1848, les militantes de *La Voix des femmes* adressent une pétition au gouvernement provisoire pour obtenir, « *en principe*, la reconnaissance *absolue* des droits civiques de la femme » et, dans les faits, pour les « *majeures veuves et non mariées* », l'« exercice du droit électoral » (28 avril 1848).

Un « journal socialiste et politique, organe des intérêts de toutes »

Quarante-six numéros de La Voix des femmes, « journal socialiste et politique, organe des intérêts de toutes », sont publiés entre le 20 mars et le 20 juin 1848. Le journal entend faire entendre la « voix » des femmes dans un contexte d'effervescence politique et sociale auquel elles participent vivement, et ainsi permettre l'exercice de leur « citoyenneté », celle d'une « [action] dans la famille [...] et dans la cité » (24 mars 1848). La Voix des femmes se pense comme une effraction des femmes dans l'espace public, un moyen de revendication concret de nouveaux droits, et le levier d'une union entre « sœurs » de lutte. Le journal se fait l'écho de ce combat, présentant des articles de fond, des tribunes politiques ou des contributions intellectuelles – sur l'éducation, l'organisation du travail, les droits des femmes –, mais également des requêtes ou des pétitions - comme celle remise le 2 mars 1848 à Louis Blanc sur l'organisation du travail des femmes, reprise dans le deuxième numéro –, des informations sur les débats parlementaires en cours et les avancées de la démocratie, en France et en Europe. Le journal entend clairement s'insérer dans la démocratie en marche : les rédactrices tiennent en ce sens une rubrique « Élections » ou « Candidatures », qui présente de manière critique différents candidats aux élections de l'Assemblée constituante des 23 et 24 avril 1848; elles reproduisent en outre les actes officiels significatifs du gouvernement provisoire et alimentent une revue de presse intitulée « Revue des journaux », axée sur les avancées démocratiques en Europe. À cela s'ajoutent des rubriques présentées sous forme de brèves, des feuilletons, des poèmes, des tribunes et des hommages biographiques (à Flora Tristan ou Bettina d'Arnim par exemple, toutes deux femmes de lettres et militantes socialistes).

La parution du journal s'accorde au rythme du calendrier électoral pendant les semaines qui suivent la révolution de Février. À partir du quatrième numéro, et pendant la quasi-totalité de la période où le gouvernement provisoire est au pouvoir, le journal paraît quotidiennement,

dimanche compris. Il s'agit de la période de publication la plus dense, qui s'étend de la fin du mois de mars (le premier numéro étant paru le 20 mars) à la fin du mois d'avril 1848 (29 avril, numéro 36). Cette périodicité démontre l'importance que les rédactrices accordent aux élections de l'Assemblée constituante, qui « a seule le pouvoir d'établir [leurs] droits » (26 mars 1848). Le 22 mars, Armand Marrast, alors maire de Paris, avait en effet refusé d'engager le gouvernement provisoire sur la question du vote et de l'éligibilité des femmes, et reporté la responsabilité d'une telle décision sur la future Assemblée constituante (Thomas, 1948, p. 36). La publication du journal est très ralentie au moment de la proclamation de la II^e République (seulement trois numéros en mai, à la fin du mois) et reprend lors des élections législatives complémentaires du 4 juin, à raison d'un numéro tous les trois jours, pour finalement s'arrêter six numéros plus tard, le 20 juin, à la veille de la suppression des Ateliers nationaux. Ce rythme illustre la posture des militantes, qui choisissent dans un premier temps d'agir par l'intermédiaire de ceux de leurs « frères » qui semblent favorables à leur cause.

L'écriture du journal est conséquemment inséparable de l'action politique des clubs, des pétitions et des manifestations dont elle entend se faire le relais. Les rédactrices viennent d'horizons divers : Eugénie Niboyet, publiciste, a été journaliste en province (au Conseiller des femmes en 1833, à Lyon) puis à Paris (à La Gazette des femmes, en 1836) ; Jeanne Deroin, ancienne lingère devenue institutrice, fondatrice de l'Union des associations et secrétaire générale de la Société de la Voix des femmes, sera par la suite la fondatrice de L'Opinion des femmes et la première candidate aux élections législatives de 1849 ; Désirée Gay, également institutrice, vice-présidente de la Société de la Voix des femmes, élue déléguée des Ateliers nationaux du II^e arrondissement de Paris en avril, sera pour sa part fondatrice de La Politique des femmes. Jeanne Deroin et Désirée Gay sont issues du mouvement saint-simonien, tout comme Suzanne Voilquin, sage-femme, ancienne directrice de La Femme libre, qui écrit épisodiquement dans le journal. À ces figures emblématiques s'ajoutent d'autres plumes, féminines (Élisa Lemmonier, Amélie Praï, Gabrielle Soumet...) et masculines (Paulin Niboyet, fils d'Eugénie Niboyet, Jean Macé ou Eugène Stourm), ainsi que des auteurs anonymes, réguliers ou non, qui composent l'écriture complexe, variée voire hétérogène du journal.

Les abonnements, à l'année (20 francs), au semestre (10 francs) ou pour trois mois (6 francs), et les ventes (10 centimes le numéro) constituent l'essentiel des ressources. Le succès rencontré permet de lancer des abonnements en province et à Londres. Le journal augmente ses ressources par la publicité, présente dès les premiers numéros, et bénéficie

de dons. La Société de la Voix des femmes complète ces revenus par des cours payants, ou, à partir de mai 1848, des droits d'entrée aux réunions de la société. Le succès semble au rendez-vous, mais la parution du journal évolue dans un contexte de plus en plus hostile (Lejeune-Resnick, 1991, p. 78-79). Il est aussi nécessaire d'envisager ces circonstances particulières pour comprendre les propositions et les prises de position du journal, diverses et hétérogènes, qui oscillent entre subversion et modération, entre stratégie politique et « moralisme » (Fraisse, 1998, p. 355 et sq).

Fraternité ou sororité : entre modération et subversion

La révolution de Février met en valeur la « fraternité » et les « frères » citoyens (David, 1992), notion centrale qui envahit littéralement l'espace de l'écriture du journal. Cette fraternité est clairement un problème. Comme notion masculine, elle constitue en effet une entrave conceptuelle et pratique à l'émancipation des femmes, autant qu'un appui stratégique pour des revendications démocratiques inclusives – et constitue dès lors une notion pivot dans l'argumentation du journal.

Le premier usage fraternel suppose de comprendre la fraternité comme une notion devant s'appliquer aussi aux femmes, construisant donc aussi des sœurs en liberté et en égalité dans l'espace politique. Les rédactrices réclament ainsi régulièrement que les principes de la République ne soient pas valables « que pour [les hommes] seuls, mais aussi pour les femmes » (14 avril 1848). Elles arguent du fait qu'« il ne peut y avoir deux libertés, deux égalités, deux fraternités » (23 mars 1848). De cette fraternité révolutionnaire les femmes déduisent également un rôle nouveau, et politique, des femmes dans la formation de la nation comme une grande famille. La mère, « qui donne des citoyens à l'État, des chefs à la famille », devient ainsi essentielle dans l'argumentation politique, et se propose comme un pivot pour la « moralité » de la nation – « la moralité d'une nation tient surtout à la moralité des femmes ». Les militantes utilisent ainsi la force évocatrice de la fraternité pour justifier une inclusion nouvelle dans la démocratie naissante.

Le second usage est plus clairement stratégique : les rédactrices mettent en valeur l'union plutôt que la désunion, la modération plutôt que la révolte, la conciliation plutôt que l'affrontement dans la revendication des droits (21 avril 1848). Il s'agit, tout d'abord, d'encourager les hommes à être assez « frères » pour octroyer les droits aux femmes : ruse à double tranchant, puisqu'elle laisse une partie du sort des femmes dans les mains des hommes. Les militantes s'y heurtent d'ailleurs dès le lendemain des élections de l'Assemblée constituante, lorsqu'il devient clair que l'égalité

entre les sexes ne sera pas à l'ordre du jour. La fraternité perd alors peu à peu de son prestige pour être dans le dernier numéro clairement dénoncée comme une illusion, pour les femmes comme pour le peuple – celui que l'on « trompe en l'appelant frère » (18 juin 1848). Il s'agit, ensuite, d'user du compromis et de la conciliation, ce qui freine certaines de leurs revendications, par exemple sur le divorce – invoqué comme remède à l'« immoralité » des couples mal assortis et non comme conséquence de la liberté (4-6 juin 1848), ou de manière plus générale sur la liberté, en particulier sexuelle, point sur lequel les militantes entendent se distinguer des saint-simoniennes (Thibert, 1926, 326). Cette modération contraste avec la subversion des revendications et le volontarisme, dont font preuve les femmes en général en faveur de leur entrée dans l'espace public – formation de clubs, présentation de candidatures illégales, comme celle de Pauline Roland (aux élections municipales de Boussac, en février 1848). Elle peut ainsi être considérée comme une stratégie assumée de la part des militantes. « Quand nous avons parlé avec onction au nom du malheur, on nous a écoutées ; quand nous avons parlé de nos droits avec autorité, on nous a fermé la bouche », écrit une militante (29 avril 1848).

La dernière utilisation de la fraternité est en réalité sororale. Le dernier choix des femmes de 1848 est de se proposer comme « sœurs » selon une stratégie du lien politique entre femmes, qui constitue une autre manière de contourner le problème fraternel. La Voix des femmes propose une union entre femmes, plurielle dans sa forme – chaque groupe de femmes pouvant trouver son propre fonctionnement et ses propres objectifs – tout en restant attachée à une cause commune, l'égalité des sexes et la lutte pour les droits des femmes. Les militantes choisissent ici une forme particulièrement subversive et efficace de lutte, qui prend aisément forme sur une thématique qui leur est centrale, l'organisation du travail. De manière générale, les militantes assurent leur attachement au principe d'indépendance par le travail – le « droit au travail, qui peut seul donner à la femme l'indépendance et la dignité » (4 avril 1848) –, et donc au refus de toute « bienfaisance », « charité » ou « aumône » (14 avril 1848). C'est à ce titre qu'elles revendiquent, dès les premiers numéros, la création d'Ateliers nationaux pour les femmes (25, 27 et 31 mars 1848). De manière particulière, chaque corps de travailleuses est invité à former sa propre association, et à lutter pour ses intérêts propres et spécifiques, sans que ces luttes singulières ne soient envisagées comme contraires à l'union générale (3 avril 1848). La réorganisation du travail remplit ainsi plusieurs rôles : elle se constitue, d'une part, comme une forme de libération collective (3 avril 1848), donc aussi comme la condition nécessaire pour « faire des femmes libres » (23 avril 1848). Les femmes participent ainsi pleinement du processus révolutionnaire qui suit les journées de février. La réorganisation du travail se comprend, d'autre part, comme un levier de solidarité entre femmes, entre femmes ouvrières, mais également entre femmes riches et femmes pauvres. Henriette, dans le douzième numéro, engage les femmes aisées à maintenir leur consommation afin d'aider les ouvrières à conserver leur travail. L'union des femmes « sœurs », comme elles se nomment, ne prend donc pas la forme d'une association unitaire et univoque, mais plutôt d'une solidarité plurielle des intérêts particuliers – seul moyen, écrit Désirée Gay, pour que les femmes prennent en main leur sort et accèdent à l'autonomie concrète.

Politique et éducation

« S'il est une question d'influence directe sur le progrès et le développement de la société, c'est, sans contredit, celle de l'éducation » (2 avril 1848). La question de l'éducation des filles prend son essor entre les deux révolutions de 1830 et de 1848 – elle est centrale chez les saintsimoniennes et au sein de leur école – à la faveur de la loi Guizot en 1833, dans un contexte concurrentiel entre congrégations et État (Mayeur, 2008 [1979], 145 et sq). La Voix des femmes ne répond que peu à ces questions contemporaines, car l'éducation des filles et des femmes est davantage envisagée pour elle-même, et en étroite articulation avec la question de l'octroi aux femmes des droits et de la citoyenneté. Ainsi, l'éducation, peu abordée frontalement, est pourtant un enjeu central, théorique et pratique, du journal. D'abord parce que sont envisagées ensemble politique, éducation et instruction; ensuite parce que les initiatives politiques sont aussi déclinées sur le champ éducatif. Lorsqu'un groupe de femmes, composé notamment d'Elisa Lemonnier et de Suzanne Voilquin, propose la création de « maisons » ouvrières proposant un partage des secours et des travaux domestiques, elles envisagent également la création d'« une école professionnelle pour les jeunes filles [...] sous la surveillance de la famille » (4 avril 1848).

Les propositions de *La Voix des femmes* en matière d'éducation sont de trois types. En premier lieu, la reconnaissance nouvelle de la citoyenneté des femmes doit leur permettre de profiter des « bénéfices de l'enseignement ». L'éducation doit permettre, collectivement, la « transformation sociale » et, individuellement, la maîtrise de « son propre destin » (20 mars 1848). Si l'égalité entre les sexes suppose l'éducation des femmes et la formation de leur intelligence, l'intelligence des femmes émancipées doit en retour conduire à une plus grande égalité. Ainsi, le rôle nouveau des femmes « dans les arts, dans les lettres, dans l'industrie » tient lieu de « preuve » de la nécessité de leur garantir des « droits politiques et

sociaux » (13 avril 1848). En deuxième lieu, l'éducation est envisagée à partir de la maternité, décrite comme un « creuset » moral permettant aux femmes d'obtenir justice (Fraisse, 1998, p. 352), mais également comme point de départ de leurs revendications en matière de droits civils et politiques : des fonctions sociales similaires à celles des hommes (23 avril 1848), et une éducation nécessaire aux femmes qui doivent à leur tour se faire éducatrices – « Les mères de vos fils ne peuvent être des esclaves », écrit ainsi Jeanne Deroin (27 mars 1848). Enfin, de toutes leurs revendications, l'éducation est présentée comme celle que les femmes pourraient le plus facilement obtenir sans intermédiaire masculin : « La femme doit conquérir sa liberté intellectuelle par elle-même. Toute femme qui la mérite, l'obtient », écrit une lectrice (26 avril 1848).

La place nouvelle que la maternité entend prendre dans le domaine éducatif court ensuite sur tout le XIXe siècle. Fin mars 1848, Amélie Praï, une des collaboratrices régulières du journal, s'insurge contre l'éducation des jeunes filles dans les pensionnats, les dénonçant comme des lieux où souffle le « vent de la révolte qui excite les esprits et les actes » et où peuvent avoir lieu des « liaisons particulières » (1er-4 juin 1848). Si Amélie Praï prolonge ici les critiques contemporaines adressées aux pensionnats de jeunes filles (Rogers, 2004, p. 103-104), elle souhaite en tirer quelques conséquences pédagogiques d'importance. Elle propose une éducation différente, favorisant l'« insouciance » et la proximité, contre la distance et l'« enrôlement » prévalant au sein du « régiment des écolières » ; une éducation visant la liberté et la spontanéité, contre la culture de l'obéissance et la « crainte, qui appauvrit la dignité, et qui, en se développant, ne peut former que des âmes faibles ou hypocrites » (2 avril 1848). Faudrait-il rapprocher une telle proposition de l'intérêt que semble porter La Voix des femmes aux méthodes d'éducation alternatives ? Début avril 1848, le journal publie l'annonce des conférences sur l'« enseignement universel » de la méthode Jacotot (10 avril 1848), qui affirme l'égalité des intelligences et la capacité de chacun de devenir enseignant (Rancière, 2004). Quelques jours plus tard, La Voix des femmes dénonce le manque de connaissances solides entravant les femmes dans leur raisonnement, qui les conduit à n'être que des « caméléons » suivant l'opinion du moment et qui, comme « la cire ou l'argile », les empêche de résister aux argumentations intéressées des « discoureurs » (24 avril 1848). Rapportés aux propositions d'union des femmes et aux tentatives concrètes d'éducation des femmes, ces éléments rappellent combien la question éducative est centrale dans un processus d'émancipation démocratique.

Controverses et disputes

Si les premières semaines de publication paraissent paisibles et prônant le consensus, la tension s'accroît à mesure que les élections législatives des 23 et 24 avril approchent. La première controverse a pour objet la potentielle candidature de George Sand. Le 6 avril, la Société de la Voix des femmes suggère deux candidatures croisées : Ernest Legouvé, plébiscité par les clubs de femmes, est présenté comme un « candidat légal nommé par des électeurs encore illégaux » ; George Sand, soutenue par des clubs d'hommes, est décrite comme le « candidat encore illégal » proposé par des « électeurs légaux » (9 avril 1848). Le soutien à Ernest Legouvé, par ailleurs tiède défenseur des droits politiques des femmes (notamment dans son *Histoire morale des femmes*), s'explique par l'option de passage par la fraternité et les frères des rédactrices. Cabet, également, est un candidat soutenu, alors qu'il ne fut jamais un défenseur du droit de vote des femmes (Thomas, 1948, p. 46). L'articulation des deux candidatures argue d'une mesure et d'un partage entre les sexes, Legouvé représentant l'homme plébiscité par les femmes, Sand incarnant la femme « acceptée » par les hommes. La candidature de George Sand est annoncée comme une occasion de faire entrer l'« exception » dans le fonctionnement de la « règle », supposant que si une femme est admise comme représentante de la nation, alors toutes les femmes pourront l'être à l'avenir (6 avril 1848). Les rédactrices anticipent de la sorte la candidature volontairement illégale de Jeanne Deroin aux élections législatives de mai 1849 (6 avril 1848). Mais la proposition fait long feu : dans les jours qui suivent, George Sand annonce dans La Réforme son refus d'adhérer à ce qu'elle appelle une « plaisanterie » et se désolidarise des « principes dont ce journal voudra se faire l'organe » (10 avril 1848). Si La Voix des femmes répond sobrement, indiquant que sa cause « est assez bonne [...] pour marcher tête haute et se défendre elle-même », la presse fait des gorges chaudes de l'événement : le journal, via sa directrice Eugénie Niboyet, est largement raillé et caricaturé (Riot-Sarcey, 1994, p. 215 et sq.).

Plus généralement, les rapports que le journal entretient avec le reste de la presse, d'abord inexistants – une des rédactrices, Henriette, dénonce après la parution des premiers numéros la « conspiration du silence » d'une « presse masculine » volontairement sourde aux initiatives des femmes –, deviennent ensuite clairement conflictuels. Ces conflits témoignent de la subversion que constituent les écrits de ces femmes, et de l'hostilité croissante envers des droits égalitaires qui deviennent clairement envisageables. Les rédactrices de *La Voix des femmes* sont moquées et caricaturées, comme dans les pages du *Charivari*, et sont de plus en plus régulièrement entravées dans leurs prises de parole publiques. Elles sont

poussées, en juin, à fermer leurs portes aux hommes non cooptés par une femme de la rédaction. Elles font également l'objet de critiques de fond de la part d'autres journaux : *La Liberté* réfute « la femme électeur, la femme garde national, la femme discours, la femme incomprise et révoltée » (18 avril 1848). *La Liberté* refuse par ailleurs tout droit de réponse aux rédactrices de *La Voix des femmes*, et en particulier à Jeanne Deroin (19 avril 1848).

La Voix des femmes cesse de paraître en juin 1848. Désirée Gay et Jeanne Deroin ne collaboraient déjà plus au journal lorsque sa publication avait repris, sur un ton plus modéré, en mai : elles poursuivent le projet en fondant successivement La Politique des femmes en juin, puis L'Opinion des femmes début 1849. Si le ton de ces journaux est plus incisif, il est aussi plus clairement socialiste : les directrices modifient leur discours sur l'union de toutes, se centrant d'abord sur l'intérêt « des classes souffrantes et opprimées ». L'Opinion des femmes se heurte fréquemment au Peuple de Pierre-Joseph Proudhon ; c'est le début d'une période de polémiques et de discussions, à propos de l'émancipation des femmes, entre féministes et socialistes.

Les « femmes de 1848 » sont remises à l'honneur au début du xxe siècle par les travaux d'Édith Thomas. Elles participent, avec les saint-simoniennes, d'un mouvement général d'appropriation de l'histoire des femmes par les femmes qui s'échelonne sur tout le siècle. Ainsi *La Voix des femmes*, tout comme *La Femme libre*, organes des premiers mouvements féministes antérieurs à la République, sont-elles des écritures cruciales pour l'histoire des femmes et du féminisme.

Pour aller plus loin

Marcel David, *Le Printemps de la fraternité. Genèse et vicissitudes. 1830-1851*, Aubier, Paris, 1992.

Geneviève Fraisse, « Les femmes libres de 1848 : moralisme et féminisme », $\it R\'{e}voltes logiques, n^o 1, 1975.$

Bérengère Kolly, « *Et de nos sœurs séparées* ». *Lectures de la sororité*, Lussand, Fontenay-le-Comte, 2012.

Évelyne Lejeune-Resnick, *Femmes et associations (1830-1880). Vraies démocrates ou dames patronnesses ?*, Publisud, Paris, 1991.

Françoise Mayeur, *L'Éducation des filles en France au XIX* siècle, Hachette, Paris, 1979.

Jacques Ranciere, Le Maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle, 10/18, Paris, 2004 (1987).

Michèle Riot-Sarcey, La Démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir (1830-1848), Albin Michel, Paris, 1994.

Épreuves. Succès, échecs, exils (1848-1860)

Rebecca Rogers (dir.) (préface de Geneviève Fraisse), *La Mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents*, ENS Éditions, Lyon, 2004.

Marguerite Thibert, *Le Féminisme dans le socialisme français de 1830 à 1850,* Marcel Giard, Paris, 1926.

Édith Thomas, *Les Femmes en 1848*, Presses Universitaires de France, Paris, 1948

Anne Verjus, *Le Cens de la famille. Les femmes et le vote. 1789-1848*, Belin, Paris, 2002.

Chapitre 24

En défense de la Commission du Luxembourg. Le Travail affranchi de Vidal et Toussenel; Le Salut du Peuple de Pecqueur; Le Nouveau Monde de Blanc

Vincent Bourdeau

Créée dès les premiers jours de la révolution de Février 1848, la Commission de gouvernement pour les travailleurs, qui siège au palais du Luxembourg, se donne pour mission d'organiser le travail, non pas par en haut et par décrets ministériels, mais en convoquant une véritable assemblée des travailleurs, réunissant des représentants de chaque corps de métier. Sous la présidence de Louis Blanc et la vice-présidence d'Alexandre Martin dit Albert, et sous le regard « expert » de Constantin Pecqueur et François Vidal, qui en sont les coordinateurs techniques, la Commission a pour objectif d'organiser le travail en prenant appui sur le modèle associationniste élaboré dans les années 1830 et 1840. Il s'agit donc de trouver, d'un côté les instruments qui permettent le classement non coercitif des individus dans les différentes branches du travail et, de l'autre, les outils qui rendent possible une régulation de la production dans un univers d'associés et non de concurrents. Pour le dire autrement, il faut que les individus puissent librement choisir leur profession, conformément à l'idéal de 1789, tout en intériorisant les contraintes d'un travail organisé, c'est-à-dire régulé par des instances spécifiques plutôt que par une concurrence effrénée : l'association ouvrière semble à leurs yeux pouvoir remplir l'une et l'autre conditions. Un tel objectif n'est réaliste que si l'on parvient à « solidariser » les associations, selon le mot de Louis Blanc dans un article du 15 août 1849. Mais la Commission du Luxembourg ne survit pas au virage conservateur de la République. Elle est dissoute dès le lendemain de la manifestation du 15 mai, et les avancées en matière de protection des travailleurs que la Commission est parvenue à arracher sont peu à peu balayées. Les Ateliers nationaux, mis en place pour fournir du travail aux ouvriers sans ouvrage, dans un esprit éloigné

Louis Blanc et l'Organisation du travail

Publié pour la première fois en 1840, *Organisation du travail* connaît un succès immédiat qui établit Louis Blanc comme l'un des grands publicistes socialistes républicains de la période. En 1848, une nouvelle édition est imprimée, au Bureau de l'industrie fraternelle. L'ouvrage comprend une partie principale, qui, dans cette cinquième édition, intègre une longue sous-partie d'objections et de réponses aux principales critiques parues depuis 1840 dans les journaux. Il comprend par ailleurs une deuxième partie intitulée « De la propriété littéraire », qui annonce le souci de Blanc d'empêcher les capitalistes d'être détenteurs de brevets, situation qui bloquerait toute possibilité pour l'État de se faire l'agent des associations ouvrières. Suit un « Appendice », « Ce qui pourrait être tenté dès à présent », suivi d'un « Contrat » (en 14 articles) puis d'une correspondance avec Agricol Perdiguier, l'auteur du *Livre du Compagnonnage*, qui a envoyé à Blanc un « projet de règlement » (en 34 articles) que ce dernier juge proche de son propre programme.

La conclusion de la première partie est un programme national d'organisation du travail, « De quelle manière on pourrait, selon nous, organiser le travail », dont la Commission du gouvernement pour les travailleurs est la mise en œuvre partielle en 1848. Ce programme prévoit que le gouvernement joue le rôle de « régulateur suprême de la production », « investi, pour accomplir sa tâche, d'une grande force ». Loin de supprimer par décret la concurrence, il s'agirait de mettre en concurrence le travail organisé, c'està-dire associé et soutenu par l'État, et le travail « libre », Blanc étant persuadé que ce dernier ne survivrait pas à la lutte, les travailleurs privilégiant le travail dans les ateliers sociaux et désertant le travail « libre ». Pour jouer ce rôle, le gouvernement ferait un emprunt national entièrement dirigé vers la « création d'ateliers sociaux dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale ». Le gouvernement fixerait les statuts des ateliers sociaux, statuts confirmés par la représentation nationale, et imposerait temporairement une hiérarchie dans l'atelier social (1 an), hiérarchie qui serait ensuite soumise aux décisions des associés, à travers des élections internes. Les statuts intégreraient la division du bénéfice net en trois parts égales : une part constituant le bénéfice propre aux associés ; une autre abondant un fonds pour venir en aide aux vieillards, aux malades, aux infirmes, mais aussi pour faire face aux situations de crise que connaîtraient d'autres industries; enfin une dernière part serait consacrée à l'investissement, notamment pour fournir « des instruments de travail à ceux qui voudraient faire partie de l'association ». Un tel schéma, dans l'esprit de Louis Blanc, est appelé à se substituer peu à peu aux sociétés capitalistes, les capitalistes n'ayant plus dès lors qu'un rôle de « financeurs », recevant un intérêt du capital et non un profit d'industrie. Les Ateliers nationaux entre mars et juin 1848 sont loin d'avoir emprunté un tel chemin, se rapprochant davantage des workhouses à l'anglaise que des ateliers sociaux.

des « ateliers sociaux » défendus initialement par Louis Blanc, sont fermés, signant le discrédit de tout ce qui a pu être discuté, élaboré et réalisé par la Commission du Luxembourg. Cette dernière se retrouve accusée de tous les égarements de la République, en particulier d'avoir entretenu de faux espoirs au sein des populations ouvrières parisiennes.

À la suite de la répression de Juin, la discussion et l'adoption de la Constitution à l'été et à l'automne 1848 entérinent l'effacement progressif des références à la question sociale, et notamment l'inscription dans la Constitution du droit au travail, contrairement à ce que prévoyait le projet initial. Aucune institution équivalente à la Commission du Luxembourg ne figure dans l'architecture républicaine finale. Le régime est repris en main par les républicains conservateurs, qui trouvent facilement à faire alliance avec les anciennes élites de la monarchie de Juillet. C'est dans ce contexte, très défavorable à la presse radicale et socialiste, que Louis Blanc, Constantin Pecqueur et François Vidal fondent chacun un journal pour défendre ce qu'ils appellent l'« idéal du Luxembourg ». Ces journaux, chacun dans son style et à sa manière, œuvrent à promouvoir l'idéal incarné quelques semaines durant par la Commission du Luxembourg, à savoir celui d'une organisation du travail qui serait en même temps une démocratisation de la vie économique.

Vie, mort et résurrection du Luxembourg

Dès janvier 1849, François Vidal, Alphonse Toussenel, Victor Meunier, Léopold Graffin et Pierre Vinçard font paraître Le Travail affranchi. Vidal et Toussenel en sont les principaux animateurs ; le premier s'occupe des questions économiques, le second des questions politiques. En juillet de la même année, et alors que Le Travail affranchi a cessé de paraître, Louis Blanc diffuse ses idées dans Le Nouveau Monde depuis Londres, où il a dû s'exiler en raison des poursuites judiciaires qui le menaçaient au lendemain des événements du 15 mai 1848. Il figure d'ailleurs parmi les accusés dont le procès se tient en mars 1849. Enfin, en décembre 1849, Constantin Pecqueur fonde Le Salut du Peuple. Journal de la science sociale. À travers ces trois publications, c'est l'équipe dirigeante de la Commission du Luxembourg (Pecqueur, Vidal et Blanc; seul manque l'ouvrier Albert) qui s'exprime. Leur ambition est de défendre les idées portées par cette institution, sans équivalent dans le passé des Républiques, que Louis Blanc n'hésite pas à qualifier de « Parlement du travail ». Chacun de ces journaux remplit cette mission à sa manière : scientifique chez Pecqueur, combative chez Vidal, personnelle et engagée chez Blanc.

Dans le prospectus qu'il publie le 15 juillet 1849 pour annoncer la parution du Nouveau Monde, Louis Blanc souligne que des « temps d'arrêt » sont devenus « nécessaires » : « Un journal quotidien, c'est de l'histoire au vol; une publication mensuelle bien comprise, c'est déjà de l'histoire au repos. » C'est bien plutôt une histoire volée et un repos forcé que Louis Blanc, comme Pecqueur et Vidal, veulent dénoncer dans leurs journaux respectifs: l'histoire, mais aussi la théorie et la pratique, toujours actuelles selon eux, de la Commission du Luxembourg. Mais, comme l'indiquent les différents titres de ces publications et leur périodicité diverse, mensuelle pour Le Salut du Peuple et Le Nouveau Monde, hebdomadaire pour Le Travail affranchi, cette histoire s'écrit différemment selon les acteurs. Pour Pecqueur, il s'agit bien de sauver le peuple (tel est le sens du Salut), mais de le sauver en insufflant à ses pratiques une connaissance du monde social, un savoir sur la société. Ainsi Le Salut du Peuple est-il bien, comme l'indique son sous-titre, un « journal de la science sociale » dans lequel s'élabore une définition scientifique du socialisme. En revanche, pour François Vidal, Le Travail affranchi a moins pour vocation d'armer scientifiquement une pratique que de la défendre dans son existence quotidienne, voire ordinaire. Dans le numéro spécimen de présentation du 31 décembre 1848, alors même que par la suite le journal n'aura pas de sous-titre, Le Travail affranchi est présenté comme le « journal des associations ouvrières ». Le Nouveau Monde, quant à lui, a une coloration particulière, du fait que Blanc a cristallisé sur sa personne tous les ressentiments suscités par la Commission du Luxembourg. Le journal a donc vocation à défendre le rôle de Louis Blanc dans la révolution de Février face aux attaques sévères dont il fait l'objet. C'est le journal d'un seul homme, blessé dans son orgueil, sans colonnes et sans unes, dont les articles sont autant de chapitres d'ouvrages à venir (c'est notamment le cas de son *Histoire de la révolution de Février*). Chroniques de l'exil et retour sur le passé immédiat, Le Nouveau Monde, à chacune de ses livraisons, se rapproche d'un livre de quarante-huit pages au texte serré dans un format in-octavo, à l'image du journal de Pecqueur. Les huit feuillets hebdomadaires du *Travail affranchi* sont d'un plus grand format.

Défendre une institution comme la Commission du Luxembourg alors même que la presse est de plus en plus malmenée se révèle une tâche impossible. Seul le journal de Louis Blanc, malgré les difficultés de plus en plus grandes qu'il rencontre pour sa diffusion, parvient à maintenir sa publication pendant deux ans, jusqu'en 1851. Ces trois journaux, quoique de formats et périodicités divers, sont vendus à des tarifs similaires : l'abonnement annuel est de 5 francs pour *Le Travail affranchi* et

de 6 pour *Le Nouveau Monde* et *Le Salut du Peuple* (7 francs en province dans ce dernier cas).

Organiser le travail : un projet social, politique et scientifique

Tous ces acteurs ont une expérience importante de la presse. Pecqueur a écrit en 1831 dans Le Globe, devenu, sous l'influence de Pierre Leroux, « journal de la doctrine de Saint-Simon », puis en 1836 dans La Presse, de Girardin, avant de devenir un collaborateur régulier de La Réforme, où écrivaient également Blanc et Vidal. Ce dernier a été l'auteur remarqué de De la répartition des richesses ou de la justice distributive, ouvrage contenant : l'examen critique des théories exposées soit par les économistes, soit par les socialistes (Paris, Capelle, 1846) publié par le même éditeur qui a accueilli quatre ans plus tôt, en 1842, la Théorie nouvelle d'économie sociale et politique de Pecqueur. Aucun de ces deux ouvrages n'a toutefois atteint le succès de celui de Louis Blanc, Organisation du travail (1840), plusieurs fois réédité, découpé en articles parus en feuilletons dans différentes publications périodiques. Ce succès a fait de Louis Blanc l'un des chefs de file du socialisme, incarnant une version républicaine et sociale de la nouvelle société qu'il a contribué à promouvoir au sein de La Réforme jusqu'à la révolution de Février.

Si Pecqueur et Blanc sont clairement dans une logique de « journallivre », centré autour de la figure de son créateur, Vidal s'inscrit dans un collectif rédactionnel animé par Alphonse Toussenel, vieux routier de la presse depuis 1830. Ce collectif est à l'image du programme que se fixe le journal : la défense des associations ouvrières. On y trouve différents publicistes, de Pierre Vinçard à Victor Meunier (ancien rédacteur en chef de la Revue synthétique), qui entretiennent des liens forts avec les milieux ouvriers et artisans. Les trois mots d'ordre ouvriers - « droit au travail », refus de l'« exploitation de l'homme par l'homme » et « organisation du travail par l'association » – sont affirmés dans un numéro spécimen le 31 décembre 1848 au sein d'un « programme » rédigé par Vidal, avec l'idée qu'il vaut mieux, désormais, « que le peuple fasse lui-même sa destinée, et résolve, par la pratique, ces problèmes sociaux que nos hommes d'État ne comprennent pas ». Il s'agit ainsi de poursuivre le but réel de la révolution de Février : la « réforme économique ». Dans cette perspective, Le Travail affranchi entend suivre le mouvement social et accompagner l'essor des associations en donnant la « liste des sociétés déjà constituées, des sociétés en voie de formation ». On trouve ainsi, tout au long des six mois de la parution du journal (et de ses 24 numéros), des articles concernant la « Jurisprudence actuelle sur les associations » (7 janvier 1849), « Le Code pénal et les coalitions » (14 janvier 1849), qui visent à donner les outils juridiques utiles à la constitution d'une association, mais aussi des articles qui suivent l'actualité des associations (la rubrique « Faits divers », signée par François Vidal, y est ainsi consacrée). Dans cette optique, le journal se fait le relais des délégués du Luxembourg qui souhaitent poursuivre leur activité malgré la suppression officielle de la Commission.

Aux yeux de Vidal, Pecqueur ou Blanc, la Commission n'a fait que changer de lieu, mais pas de mission. Le numéro 1 du 7 janvier 1849 du Travail affranchi (qui paraît donc près de huit mois après la suppression officielle de la Commission) publie une déclaration signée par des « Délégués des corporations ayant siégé au Luxembourg ». On y apprend qu'une Commission a été reconstituée le 9 décembre 1848, avec pour objectif d'organiser les associations ouvrières. Elle a déjà pris en charge l'accompagnement administratif et juridique ainsi que la création de six associations. Elle vise à la constitution d'un « syndicat général des associations de travailleurs, composé exclusivement de délégués pris dans le sein de chacune desdites associations ». Ce syndicat est décrit comme une « Chambre du Travail », et a reçu l'« adhésion de trente associations ». Son siège est désormais au numéro 15 de la rue Coquillière, où l'on reçoit en soirée. Dans le numéro 3, du 21 janvier 1849, Pierre Vinçard fait le compte rendu de l'« Assemblée générale des délégués des corporations », résumant les travaux de la Commission en place depuis le 9 décembre. Le journal reçoit aussi des questions pratiques de la part des associations, comme celles envoyées par des ouvriers de Lille dans le numéro 10, du 11 mars 1849 : « 1º Les associations ouvrières, constituées sous forme de société en nom collectif, sont-elles obligées de payer le droit fixe d'enregistrement chaque fois qu'un nouvel associé adhère aux statuts et entre dans l'association? Y aurait-il un moyen légal d'éviter ce droit d'enregistrement? 2º Les associations en nom collectif sont-elles forcées de payer, indépendamment du droit de patente proportionnel et du droit fixe entier sur la tête de l'associé principal, autant de fois la moitié de ce dernier droit qu'elles comptent d'associés ? » Une réponse est donnée dans le numéro suivant ; il s'agit d'une véritable expertise juridique qui mentionne l'article 1861 du Code civil à l'appui de sa démonstration.

La rubrique « Nouvelles des associations » occupe une large place dans le journal. Elle accueille l'annonce de nouvelles associations, comme, le 18 mars 1849, dans le numéro 11, celle de l'Association fraternelle des ouvriers facteurs d'instruments de musique, cuivre et bois. Blanc, dans *Le Nouveau Monde*, se donne une mission identique, mais plus restreinte, puisque limitée exclusivement à la poursuite de l'œuvre du Luxembourg. En effet, si *Le Nouveau Monde* comporte bien, lui aussi, une liste des

associations qui se créent pendant la période, il ne met en avant que celles ayant reçu l'agrément de la Commission des anciens délégués du Luxembourg. Le Travail affranchi, lui, même s'il rend compte des travaux de cette nouvelle Commission, veut faire toute sa place à la vie des associations ouvrières, quelles qu'elles soient. Pour Louis Blanc, la poursuite des activités du Luxembourg est plutôt une sorte de garde-fou qui permet de faire le tri entre bonnes et mauvaises associations afin d'assurer la plus grande publicité au sérieux d'une Commission tant décriée de son « vivant » : Blanc ne manque d'ailleurs pas, dans un article intitulé « Le budget de la Calomnie. À Messieurs les Membres du Comité de la rue de Poitiers », d'incriminer la publication dispendieuse de petits ouvrages (« trente et une brochures imprimées à 2 500 000 exemplaires ») qui visent à discréditer l'organisation du travail telle que l'entendent les socialistes et telle que la Commission du Luxembourg avait tenté de la mettre en place. Il cite dans le numéro 3 de septembre 1849 un pamphlet, La Vérité aux ouvriers, aux paysans, aux soldats, publié par le Comité, et dont l'auteur, Théodore Muret, propose une description des travaux du Luxembourg digne de Rabelais : « Vous vous rappelez, vous surtout, ouvriers de Paris, cette indigne charlatanerie. Sous prétexte d'organiser le travail, de soidisant tribuns du peuple, très amateurs de toutes les jouissances de la vie, s'étaient installés dans un pompeux palais, au Luxembourg. Aux dépens du Trésor public, ils y faisaient grande chère ; ils arrosaient des perdreaux truffés avec des vins des meilleurs crus, et, dans l'intervalle de ces occupations, ils jetaient chaque jour à de pauvres gens trompés des théories inintelligibles. » À cela, Blanc oppose, dans le numéro 6 en décembre 1849, l'actualité des associations, notamment celle des « cuisiniers », qui « ont eu pour s'établir de grands obstacles à vaincre. Leurs premières associations s'ouvraient en plein état de siège, sous le régime des conseils de guerre et des transportations, après six mois d'un chômage universel et qui réduisait aux maigres pitances de l'Assistance publique les trois quarts des ouvriers de Paris. Nous nous rappelons que les fondateurs d'un de ces établissements durent, pour acheter les provisions de la journée d'ouverture, mettre au Mont-de-Piété montres, bijoux, habits, effets de toutes sortes. Aujourd'hui ils ont plus de quarante maisons florissantes, et leur inventaire constate dès aujourd'hui un courant d'affaires de DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE FRANCS par an ». Selon Blanc, ce n'est pas seulement sur le plan matériel que cette association doit être louée, c'est aussi sur le plan moral et sur celui de la rénovation sociale qu'elle promet qu'il faut en faire l'éloge : « Les Associations culinaires ont révolutionné l'alimentation du peuple. À d'ignobles gargotes, véritables boutiques d'empoisonneurs, elles ont substitué des établissements propres, spacieux, commodes, où les ouvriers, au lieu d'aliments souvent disputés au ruisseau, trouvent une nourriture variée et toujours parfaitement saine. » Mieux encore, ces associations s'organisent entre elles pour éviter que la concurrence ruine le succès ; et cela doit être considéré comme un haut fait de l'organisation du travail : « La création d'un syndicat général des associations culinaires est un événement de haute importance qui produira de grands résultats. »

L'optimisme que suscite le rêve d'une transformation de la société par une réelle organisation du travail est souvent assombri par le sort tragique qui frappe nombre de militants, comme le note *Le Nouveau Monde* le 15 mars 1850, dans son neuvième numéro : Desmartin, ouvrier tourneur en ivoire, emporté par une maladie de poitrine à l'âge de quarante-deux ans, découragé par l'évolution de la révolution après juin 1848 ; Edmond Frossard, fils de typographe, se rêvant ouvrier mais devenu homme de lettres par la volonté de ses parents, qui fut agent près l'association des tailleurs de Clichy, emporté par le choléra ; mais aussi le déporté Lagarde, ex-président des délégués du Luxembourg, transmettant par son geôlier une lettre envoyée depuis le vaisseau *La Guerrière*, qui l'éloigne de la révolution pour « dix années de travaux forcés sur la terre étrangère ».

Si on ne trouve rien de tel dans *Le Salut du Peuple* de Pecqueur, il y a en revanche une nette volonté de défendre le « Luxembourg », « qu'on a le grave tort de décrier avec passion ou ignorance », comme l'affirme Pecqueur dans le sixième numéro du journal, le 10 mai 1850. Ainsi que le note Pecqueur dans son article introductif, *Le Salut du Peuple* entend revenir au fondement scientifique de l'organisation du travail *via* la connaissance du monde social.

Pecqueur voit dans le journal moins un outil de diffusion de ses idées et de défense de son œuvre politique qu'un moyen d'éduquer le citoyen. En cela il s'oppose à Louis Blanc, qui n'hésite pas de son côté à polémiquer avec d'autres représentants du socialisme pour défendre son rôle dans les événements de 1848. C'est notamment le cas avec Proudhon à propos du rôle de l'État dans l'organisation du travail, sujet qui occupe de nombreux articles du Nouveau Monde, toujours sur un ton véhément, quand, dans Le Salut du Peuple, le débat prend la forme de lettres courtoises adressées au citoyen Proudhon. Pour Pecqueur, le citoyen n'a pas seulement le pouvoir d'exprimer ses opinions, mais surtout le devoir de maîtriser un certain nombre de principes et de connaissances pour être en mesure de juger les opinions des autres et les expérimentations sociales en cours. Il pense ainsi donner à ses lecteurs les moyens de réévaluer le travail accompli à la Commission du Luxembourg. C'est donc dans l'articulation du « journal », de la « science sociale » et de la « citoyenneté » que Pecqueur veut juger les errements de la révolution de 1848.

Un journal n'est pas en effet pour Pecqueur un champ de bataille des opinions (conception plutôt tenue par les journaux libéraux à la fin de la Restauration et encore sous la monarchie de Juillet), mais plutôt un lieu de diffusion de savoir et d'éducation permettant aux citoyens de trancher entre des opinions passionnées. Dans *Le Salut du Peuple*, c'est l'ensemble du journal qui se présente comme un guide de survie du citoyen dans un univers politique tourmenté (notamment à travers des articles d'apparence très généraux : « Qu'est-ce que la liberté ? », ou « Qu'est-ce que l'État ? », pour ne citer que deux exemples).

Le Salut du Peuple ne paraît qu'entre décembre 1849 et mai 1850, soit six numéros qui, réunis, forment un fort volume aux allures de dictionnaire. En effet, les articles s'y apparentent à une mise au point conceptuelle de la science sociale que Pecqueur appelle de ses vœux. Le Salut n'est ni un écho ni une voix du peuple, mais une « révélation » qui lui est faite pour son salut et qui appelle moins une ruche de rédacteurs qu'un propagateur du savoir. L'enjeu est d'accueillir le « nouveau monde républicain », qui n'est en rien le « plagiat suranné du passé », selon une formule qu'utilisait déjà Pecqueur en 1842 (p. 477), plagiat qui consisterait à répéter seulement les institutions politiques anciennes quand ce sont des institutions économiques et sociales nouvelles qui sont nécessaires.

La république par d'autres moyens

Pecqueur reprend sur un plan théorique un leitmotiv qui avait animé les fondateurs de La Réforme opposés aux vues du National, à savoir l'idée que des réformes sociales pouvaient avantageusement se substituer aux seules visées d'une ou de plusieurs réformes politiques (Weil, 1980 [1928], p. 147 et sq.). Il fallait, dans l'esprit de La Réforme, transformer la société autant que les institutions politiques. Vidal et Blanc sont tout autant les héritiers d'un tel programme sur un plan pratique, programme qu'ils ont contribué en réalité à forger. Les 14 et 15 juillet 1845, en effet, La Réforme faisait paraître un texte, « Au Parti Démocratique », signé par tout le conseil de rédaction du journal, dont Louis Blanc. Ce manifeste affirmait de façon cinglante : « La politique libérale est morte. » Dans le premier numéro de son journal, La Revue sociale, Leroux commentait ainsi ce texte, qu'il jugeait « remarquable » : « La politique libérale dont parle La Réforme, c'est la presse démocratique poursuivant la chimère d'une rénovation politique sans rénovation morale, sans idées nouvelles, sans science sociale. » Ce constat, dont Le Salut du Peuple tire toutes les conséquences après l'élection présidentielle de décembre 1848, est partagé par François Vidal et son Travail affranchi dans le numéro spécimen de décembre 1848 : « Notre programme, c'est le programme de Février, le programme de la République démocratique et sociale [...]. Ce journal sera le moniteur des associations d'ouvriers. La politique y tiendra peu de place ; elle sera complètement subordonnée à l'économie sociale. »

Le Nouveau Monde de Louis Blanc est sur une ligne identique. Une lettre figurant dans le numéro 2 du journal (15 août 1849) en témoigne. Signée par trois « représentans [sic] ouvriers à l'Assemblée législative » (Faure, coutelier, Greppo, tisseur, tous deux représentants du Rhône, Nadaud, maçon, représentant de la Creuse), cette lettre ressaisit très clairement le projet de Louis Blanc : « Du haut de cette nouvelle tribune, continuez l'œuvre si glorieusement commencée au Luxembourg. » C'est pour ces « représentants ouvriers » qu'écrivent Vidal, Pecqueur et Blanc ; c'est aussi pour tous les « délégués au Luxembourg » qui ont poursuivi la mission d'aide à la constitution des associations, sans avoir aucune existence officielle ou légale. Bref, pour tous ceux qui veulent faire de la politique autrement, par le biais de l'association ouvrière, ces journaux se veulent un forum soit pratique soit théorique.

Une telle expérience de la presse socialiste issue de la Commission du Luxembourg s'inscrit dans une conjoncture particulière. En 1849-1850, en effet, Pecqueur, Vidal et Blanc manifestent, comme nombre des acteurs de Février 1848, une certaine déception à l'égard du suffrage universel. Ils sont conscients qu'un tel suffrage, parce qu'il ne repose pas sur une connaissance de la société, ne peut conduire qu'à détricoter le programme de la république sociale de Février. C'est sans doute Pecqueur qui tente de théoriser de la façon la plus approfondie cette inquiétude démocratique dans Le Salut du Peuple, véritable réponse – aussi bien dans sa forme que dans son contenu – au dogme des majorités.

La science sociale, nouvelle science politique

L'article le plus directement critique de ce que Pecqueur considère comme une dérive du suffrage universel ouvre le numéro 4 du *Salut du Peuple*, le 10 mars 1850. Il s'intitule « NON ! La souveraineté absolue n'appartient point au nombre. OUI ! La République démocratique est au-dessus des majorités ». Dans cet article, Pecqueur place en exergue cette formule de la Constitution de 1848 : « La République française reconnaît des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs aux lois positives. » Selon Pecqueur, ces droits et devoirs antérieurs aux lois positives sont précisément ce que la science sociale a pour fonction de révéler à tout un chacun. L'article se poursuit par la dénonciation du jeu antidémocratique, contre toute apparence, du suffrage universel. Le « dogme des majorités » n'est pas pour Pecqueur « l'organe du juste ou le critérium de la vérité ». Le critérium de vérité ou de certitude, comme le dit Pecqueur, doit rester le

« thermomètre des majorités comme des minorités ». Si bien que Pecqueur peut conclure que « la souveraineté du peuple n'est légitime qu'autant qu'elle respecte son but, sa fin, laquelle est la réalisation de la justice, ou des conditions du perfectionnement et du bonheur de chacun et de tous ». Dans sa critique de Cornemin, Girardin et Guéroult concernant le dogme des majorités, Pecqueur précise qu'on ne saurait se contenter de vouloir raffiner les procédures de vote : « Le culte exclusif des boules ou du scrutin nous perdrait ; le culte exclusif de la vérité, du bien, de la science et des principes, nous sauvera. » À condition d'être lui-même démocratisé, diffusé, partagé – ce que le terme « culte » souligne en partie. La vérité du monde social doit être connue du peuple et non réservée aux seuls savants.

La science sociale rappelle les impératifs sociaux que la démocratie, y compris dans son expression électorale, ne peut nier sans courir à sa propre perte : la démocratie est une forme sociale avant que d'être une forme politique. Cette démocratie-là doit être révélée par un journal de la science sociale. D'où le lien d'une telle science avec le socialisme, qui n'en est que le versant pratique : « Nous définissons le socialisme, écrit Pecqueur dans le numéro 1 du Salut du Peuple en décembre 1849, par la science sociale. [...] Le socialisme est précisément l'ensemble des recherches et des efforts qui ont pour but, non seulement la constitution de la science sociale, mais aussi la réalisation vivante des voies et moyens des conséquences de tout ordre, qui découlent des principes et des lois de cette science. » Le socialisme est véritablement l'« art de cette science ». Les « moyens matériels » tiennent à l'« organisation de tous les modes d'activité, ou du travail social, par l'association et la solidarité des intérêts, le concours des volontés et des efforts, enfin par l'unité économique, la distribution des tâches, en raison, la plus approximative possible, des aptitudes et des forces ; et celle des produits, en raison des besoins ». Cette science de la société permet de transformer « chaque citoyen, chaque travailleur en fonctionnaire de la Société », ce qui suppose d'élever « tout métier, toute occupation, toute spécialité, toute industrie, à la dignité de fonction sociale ». Voilà le cœur de la science sociale, dont le socialisme doit être une application : comprendre la société comme une combinaison de fonctions.

Par l'expression « fonction sociale », Pecqueur entend montrer comment l'intégration des individus dans une communauté n'est pas prioritairement une question politique mais bien une question qui relève d'un savoir sur la société dans un premier temps (quelles fonctions sont nécessaires à la bonne marche de l'organisme social ?) et d'une mise en œuvre de ce savoir dans un second temps.

La fonction sociale, dans un article du 10 janvier 1850, est ainsi définie par Pecqueur : « Nous entendons ici par *fonction*, la part d'activité utile ou de travail, et tout à la fois l'*emploi*, la *place* obligatoirement affectée à chaque citoyen, par la société, dans l'œuvre de production des richesses collectives ; comme condition de l'accomplissement du but social ; et d'abord, comme condition de la jouissance des droits naturels de l'individu, et de sa participation à tous les bénéfices, à tous les avantages, matériels et moraux, de l'association. » Toute la politique de Pecqueur est donc contenue dans sa conception d'une société de « fonctionnaires ».

Pecqueur retient de l'« associé-fonctionnaire » moins son inscription dans l'État que le statut (et du même coup la protection) dont il jouit. Les conditions d'exercice de sa fonction sont assurées par l'État, à la différence du travailleur, dont la condition dépend d'une fluctuation de son salaire sur un marché du travail libre et d'une disponibilité aléatoire des moyens de son travail que détiennent les capitalistes. Le travail *affranchi* doit être précisément libéré de ces aléas. La fonctionnarisation de tout citoyen permet d'envisager que « [l]a fécondité de la terre échappera [...] à toute appropriation individuelle, à tout monopole ; et la propriété des instrumens [sic] de travail sera commune, sociale, indivise ».

Le peuple est lui-même considéré comme une « grande compagnie ». À chaque fonction correspond un « traitement », « auquel le titulaire a nécessairement droit comme attaché à l'accomplissement de son devoir. Ce traitement est l'expression conventionnelle, monétaire ou autre, de la propriété du fonctionnaire, c'est-à-dire de sa participation dans le dividende des richesses consommables, collectivement produites par tous les ordres de fonctionnaires ». L'accent est donc porté par Pecqueur sur le statut de travailleur libre qu'un tel système permet d'établir. D'où le rejet, clairement affirmé dans *Le Salut du Peuple* (mais aussi dans *Le Travail affranchi*), de l'« association du capital avec le travail », à laquelle il ne faut « consentir à aucun prix », comme le soutient Pecqueur dans le numéro 2 du *Salut du Peuple*, le 10 janvier 1850.

Les instruments de travail ne sont plus alors considérés que comme l'« investiture de la fonction », à laquelle on accède, sans arbitraire, par voie de publicité, de concours et d'examen. Publicité, concours et examen sont une manière, pour Pecqueur, de faire descendre l'élection au plus près de la vie sociale et économique elle-même et d'échapper aux travers des élections à grande échelle – ce qui ne l'empêche pas, par ailleurs, de penser qu'une Assemblée à deux Chambres, l'une représentant les métiers, l'autre les intérêts sociaux généraux, devrait, au plan national, voir le jour. Ainsi définis, les instruments de travail permettent de distinguer deux sortes de propriété : la « propriété nationale », qui regroupe

« tous les instrumens [sic] de travail », et la « propriété individuelle », qui est la « portion de richesses consommables privativement, échue à chacun selon sa fonction ». Pecqueur pense l'organisation sociale comme une libre association de fonctionnaires, tous tenus par les résultats des uns et des autres, mais tous, du même coup, soucieux de s'insérer dans un effort collectif.

La fonction généralisée, la généralisation du statut d'associé-fonctionnaire, c'est pour Pecqueur la république appliquée à toutes les sphères de l'existence, ce qu'il appelle la « république universelle », loin de toute assimilation de la fonction à quelque forme que ce soit d'« obéissance passive », que Pecqueur avoue avoir « en aversion ». On le comprend devant l'insistance avec laquelle il décrit la nature des relations sociales impliquées par une telle « fonctionnarisation » généralisée, en conclusion de son article sur la fonction sociale dans Le Salut du Peuple du 10 janvier 1850 : « En d'autres termes, faites qu'il n'y ait que des associés fonctionnaires; faites que le maître, le chef d'industrie actuel; celui de qui dépend aujourd'hui le travail, et l'admission ou le renvoi, et le taux du salaire de l'ouvrier, et le règlement de l'atelier; que celui qui est toutpuissant et autocrate, sans contrôle supérieur, dans l'industrie, soit luimême un associé-fonctionnaire, ayant à répondre comme l'ouvrier à plus haut que lui ; c'est-à-dire au souverain, à tout le monde, AU PEUPLE, de ses faits et gestes ; que comme tout le monde enfin, il soit ramené à l'égalité des conditions économiques et politiques. » Ce qui revient à faire en sorte que dans la vie économique on ait affaire à des « citoyens enfin, et non des maîtres ». La « garantie du droit au travail par la fonction » devient ainsi pour Pecqueur le critérium de toute bonne théorie sociale, celle qui œuvre à l'« abolition du Prolétariat ». Le critérium de certitude se trouve ainsi redéfini par la science sociale, science des fonctions, en une théorie générale de l'association – dont les associations ouvrières sont la pointe pratique, instituant une véritable république des associations ouvrières.

La fin de la république des associations

Aux yeux de Pecqueur, la création du *Salut du Peuple* répond à cette nécessité, non pas de dresser le constat des échecs de Février 1848, mais plutôt d'approfondir les principes et leurs applications qui n'ont été expérimentés que de façon éphémère, à la Commission du Luxembourg notamment. Comme l'écrit Pecqueur dans le numéro 2 du *Salut du Peuple*, loin d'avoir été une parenthèse, l'expérience du Luxembourg, bien comprise, permettrait d'apercevoir que « le temps des expérimentations sociales est arrivé ». *Le Salut du Peuple* est le travail d'un homme qui cherche à donner des fondements scientifiques à des pratiques expérimentales qui,

généralisées, pourraient produire un « Nouveau Monde », celui qu'évoque le titre du journal de Louis Blanc. Il s'agit, aux yeux de Pecqueur, de montrer, malgré les vicissitudes du temps, que l'expérience du Luxembourg était sans conteste la voie par laquelle quelque chose comme une institutionnalisation des pratiques économiques populaires était non seulement envisageable, mais une nécessité pour voir éclore une « vraie république ». Les lecteurs d'une telle entreprise sont sans doute peu nombreux, mais il ne fait aucun doute que beaucoup y trouvent une sorte de soubassement théorique des journaux plus directement ancrés dans le mouvement social sous la II^e République, comme le sont *Le Travail* affranchi et Le Nouveau Monde. Ces derniers se veulent les organes du milieu actif de l'association ouvrière, François Vidal voyant dans Le Travail affranchi le « Moniteur des associations » – soit le journal officiel d'un régime qui ne l'était pas. Ces journaux visent les acteurs les plus impliqués dans l'organisation générale des associations ouvrières. En 1852, un an ou deux selon les cas après la disparition de ces journaux, ce sont les associations ouvrières elles-mêmes – moins celles qui associent patrons et ouvriers que celles qui vantent l'association des seuls ouvriers – qui sont attaquées : le projet politique dont elles sont porteuses, jugé trop menaçant, sert de prétexte à leur condamnation. Au-delà d'une répression inscrite à l'agenda de la politique impériale de Louis Napoléon Bonaparte, c'est le projet d'une « républicanisation » de la vie économique qui est abandonné pour longtemps.

Pour aller plus loin

Constantin Pecqueur, *Théorie nouvelle d'économie sociale et politique ou Études sur l'organisation des sociétés*, Capelle, Paris, 1842.

Georges Weill, Histoire du parti républicain en France, Félix Alcan, Paris, 1928.

Chapitre 25

La république sociale selon Lamennais. Le Peuple constituant

Sylvain Milbach

Lorsque Félicité de Lamennais fonde *Le Peuple constituant* en 1848, il a depuis longtemps rompu les amarres qui le liaient à l'Église catholique (*Paroles d'un croyant*, 1834 et *Affaires de Rome*, 1836) et s'est lancé dans une vaste réflexion philosophique (*Esquisse d'une philosophie*, 1840-1846). Quelques ouvrages lui entretiennent une certaine popularité (*Le Livre du peuple*, 1837 ; *L'Esclavage moderne*, 1839) et ont fait de lui le défenseur d'un christianisme radicalement démocratique, fondé sur une foi ardente en la Providence et dans la conviction que la démocratie est l'aboutissement de la volonté divine. Au moment des journées révolutionnaires de Février 1848, il est donc logiquement classé dans le camp des républicains : son nom aurait été crié lors de l'invasion de la Chambre des députés et l'avocat Nicolas Villiaumé le sollicite pour qu'il propose ses services au gouvernement provisoire ; il est nommé, par un décret du 31 mars 1848, président de la Commission chargée de recevoir les dons volontaires à la nation.

Ce parcours et ce renom lui valent d'être élu représentant de la Seine à l'Assemblée nationale en mai 1848, puis réélu en 1849. Bien qu'il ait été membre de la Commission de constitution, son audience dans l'Assemblée est des plus faibles. Ses contemporains justifient cet effacement par la faiblesse de sa voix. En réalité, Lamennais est l'homme des cénacles, des entretiens familiers, dans lesquels s'exerce toute son influence. Son réseau de connaissances et d'amitiés s'est profondément renouvelé : s'il croise désormais à l'Assemblée ses anciens collaborateurs de *L'Avenir*, Henri Lacordaire et Charles de Montalembert, sans les saluer, il s'est lié d'amitié avec Giuseppe Mazzini, George Sand... Ces liens n'ont toutefois rien de comparable avec le magistère qu'il a autrefois exercé : Lamennais n'est plus le maître autour duquel se rassemblent des disciples et il a opté pour le travail solitaire. C'est donc par sa plume, avec *Le Peuple constituant*, qu'il se fait entendre en 1848.

Du républicanisme modéré à la Montagne

Le journal paraît quotidiennement du 27 février au 11 juillet 1848. Alors qu'il n'était à l'origine qu'une simple feuille, il passe à quatre pages dès le 1^{er} mars et se dote alors, entre autres, d'une revue de presse, d'une rubrique consacrée aux nouvelles venues de l'étranger et d'une autre à la publication des actes officiels. *Le Peuple constituant*, dont Lamennais signe chaque jour le substantiel éditorial, est une œuvre très personnelle. Les collaborations, comme celle de son ami l'historien Henri Martin, sont le plus souvent très ponctuelles. Deux d'entre elles méritent d'être retenues : Pascal Duprat, républicain modéré, lui aussi représentant du peuple, signe avec Lamennais les premiers éditoriaux mais disparaît des colonnes du journal dès la mi-mars ; Auguste Barbet, économiste, grand ami de Lamennais, est l'auteur d'une cinquantaine d'articles ; il est le seul vrai collaborateur régulier. C'est lui qui aurait apporté les fonds nécessaires au lancement du journal et il influence sans aucun doute la pensée sociale de Lamennais.

Le Peuple constituant entretient une conception messianique de la république : « Tout d'un coup, par une soudaine illumination, voilà [que la République] apparaît à tous, que tous voient en elle le dénouement forcé du grand drame qui vient de s'accomplir : le salut dans le présent, le salut dans l'avenir » (9 mars). Malgré les difficultés, Lamennais ne doute jamais de son triomphe inéluctable car, pour lui, la République n'est pas née du hasard d'une révolution, ni même de la poussée des gauches ; elle est le point d'aboutissement de transformations sociales qui relèvent des desseins de la Providence : « La République n'est pas un système de gouvernement qu'ont fait prévaloir quelques esprits spéculatifs, c'est l'ensemble des conditions de l'existence présente et du développement progressif de notre société » (9 mars). Des proches de Lamennais, comme Marie d'Agoult, George Sand ou Pierre-Jean Béranger, se défient un peu de cette foi entêtée en la Providence. Pourtant, si Lamennais fait indéniablement preuve d'idéalisme, il ne manque pas de lucidité dans l'analyse de la situation politique, comme le montrent les positions de son journal au fil de l'année 1848.

Le Peuple constituant apporte un soutien critique au gouvernement provisoire. Son principal grief porte sur la légitimité du gouvernement, qui « s'est trop cru appelé à réformer et à organiser » (19 mars), alors que l'œuvre de réorganisation appartient aux représentants du peuple – comme le rappelle le titre du journal. Il est continuellement reproché au gouvernement de trop tarder à organiser les élections, et ce faisant de ne pas « profiter de la stupeur et de l'élan » (15 avril) suscités par la révolution de Février. La mise en place des dispendieux Ateliers nationaux apparaît à

Lamennais tout aussi hasardeuse, ainsi que la création de l'impôt des « 45 centimes » qui « aliène de la République une portion notable du peuple » (9 avril). Ces mesures lui semblent d'autant plus inopportunes que les élections se profilent.

Ces élections de mai sont une épreuve pour Lamennais : il assiste à la formation d'une Assemblée nationale qui ne lui convient pas et qui entache la confiance qu'il porte à la démocratie représentative qu'il ne cesse de défendre. Plus que le reflet de la division du pays, il y voit l'expression d'une pluralité qui ne correspond pas à son idéal et s'alarme du poids de l'ancien personnel politique qui, selon lui, hypothèque l'avenir. Il n'est pas plus enthousiaste face à la composition du nouveau gouvernement, qui écarte la « partie énergique, populaire, progressive du gouvernement provisoire [...] qui se trouve aujourd'hui assimilée et forcément rejetée dans l'opposition » (12 mai). Il considère que ce gouvernement poursuit l'œuvre de son prédécesseur - mais désormais intentionnellement -, en laissant s'infiltrer les « réacteurs », comme il les appelle, à tous les niveaux de l'administration. À partir de ce moment, ses éditoriaux dénoncent sans relâche les menées contre la République. Il interprète en ce sens la journée du 15 mai au cours de laquelle une manifestation de soutien à la Pologne tourne à l'insurrection avant d'être réprimée : selon lui, les partisans de la réaction cherchent à provoquer le conflit afin de décapiter le mouvement républicain. Dès le 15 avril, Lamennais alerte l'opinion : « Les factieux, en calomniant [la République], espèrent soulever contre elle les passions et la forcer à recourir à la violence. Les malheureux, si la violence leur faisait peur, se garderaient bien de tenir le langage qu'ils tiennent!»

Début juin, la crise lui paraît inévitable : le gouvernement, prompt à remplir les prisons de républicains, laisse les « réacteurs » poursuivre leurs provocations, à l'Assemblée et au-dehors – ainsi Lamennais s'élève-t-il par exemple contre la mise en accusation de Louis Blanc à la suite de la journée du 15 mai –, et il prévoit le 3 juin, avec une belle lucidité, un train de lois restreignant tous les acquis de Février 1848. Dans la première quinzaine de juin, Lamennais renoue avec les accents imprécatoires des Paroles d'un croyant. Avec les journées de Juin, au cours desquelles le peuple se révolte contre la fermeture des Ateliers nationaux, sa rupture avec les orientations officielles est consommée. Le très court éditorial du 25 juin - « Le devoir, lorsque l'âme est si douloureusement émue, est de s'abstenir de toutes réflexions » - impute clairement la responsabilité des affrontements aux « indécisions et fausses mesures » du pouvoir, qui ont suscité la méfiance d'où la révolte est issue. Sans excuser l'insurrection de ces « frères égarés », il considère que la réaction a touché à son but et pense que la répression de la révolte s'inscrit dans un plan concerté à l'échelle de l'Europe où, partout, la liberté est écrasée dans le sang (4 juillet). Ses appels quotidiens à la réconciliation et au pardon se joignent à la dénonciation des manœuvriers de la droite qui auraient stipendié des agitateurs pour fomenter ces journées. Il ne fonde aucun espoir sur le nouveau gouvernement qui, selon lui, ne tolère des éléments républicains que dans le but de décrédibiliser la République. En conséquence, Lamennais rallie la Montagne.

La dénonciation du danger venu de l'intérieur s'intensifie progressivement mais elle est présente dès les premiers numéros, en visant d'abord les républicains du lendemain. Le 2 mars, dans un éditorial cosigné avec Pascal Duprat, apparaît la première mise en garde : « À chaque instant nous voyons accourir sous notre drapeau de nouveaux adversaires de nos idées républicaines. Nous serons bientôt des étrangers au milieu même de nos dieux domestiques. » Cette obsession du complot, similaire à celle qui anime les partisans de l'ordre tout au long de la II^e République, participe, sans que Lamennais ne paraisse s'en rendre compte, de la radicalisation des opinions qu'il déplore tant.

La continuité de la pensée de Lamennais

Loin d'avoir renié les engagements qu'il exprimait dans L'Avenir au début des années 1830, Lamennais témoigne dans Le Peuple constituant de la continuité et de l'originalité de sa pensée. Tout d'abord, il défend sans réserve la liberté de la presse, conçue comme la condition sine qua non d'un vrai magistère. La liberté d'association, ensuite, reste pour lui un des piliers de l'organisation de la nouvelle société qu'il appelle de ses vœux, et le pousse à dénoncer la fermeture des clubs – qu'il redoute pourtant et qu'il ne fréquente jamais. Il souligne également l'importance de la décentralisation, un des éléments les plus originaux de son projet de constitution (4 mai), confiant par exemple l'administration de la justice aux autorités locales. Il plaide comme autrefois pour une refondation « par le bas » de la société. Dans le même ordre d'idées, son éloge de la famille comme fondement de la société le conduit le 29 mai à publier un long article en réponse au projet de loi Crémieux sur le droit au divorce. La séparation des Églises et de l'État, autre originalité de sa constitution, rappelle aussi les anciens combats de L'Avenir; Lamennais en appelle à cette séparation au nom de la garantie de la liberté de conscience, dignité de la République, « car l'affranchissement complet de l'homme spirituel [est] le caractère le plus élevé de l'ère nouvelle inaugurée par notre révolution » (7 mai).

Le Peuple constituant publie dans chaque numéro un article sur les mouvements démocrates et révolutionnaires européens et Lamennais leur

consacre souvent un éditorial. Cet intérêt soutenu témoigne aussi de la continuité de sa pensée avec celle des années 1830, même si désormais la République remplace l'Église comme ferment d'avenir. Selon lui, la République a pour vocation de gagner l'Europe et d'établir une fraternité entre les peuples. Cette position n'est pas exempte d'ambiguïtés car, si Lamennais salue le « Manifeste à l'Europe » de Lamartine, ministre des Affaires étrangères, déclarant la paix au monde, il considère aussi que la France a une mission de type providentiel qui l'engage, sinon explicitement à la guerre, au moins à l'intervention : « Sans provoquer aucun mouvement, sans intervenir dans les résolutions, qui doivent rester libres, des nationalités européennes, [la France] ne souffrira pas que la violence arrête l'effet de ces résolutions [...]. Au nom de sa propre liberté, elle maintiendra la liberté de chaque peuple, son droit d'être ce qu'il lui convient d'être » (17 mars). Au fil des mois, le ton se fait plus alarmiste : le 15 mai, il évoque une « guerre sainte, la guerre du droit contre la violence » et, le 13 juin, il signale l'existence de « deux armées en présence dans le monde, l'armée des fils de Satan, de l'esprit du mal, et l'armée des enfants de Dieu, qui veulent qu'enfin son règne arrive, et qui combattront et mourront pour en hâter la venue ».

Le Peuple constituant fait sans conteste partie des organes de presse républicains les plus avancés. Sa conception de la république est teintée de millénarisme : « Le mouvement parti de la France se propage avec rapidité dans l'Europe. Partout les peuples sentent que l'émancipation universelle est arrivée. [...] Auparavant, ils désiraient, ils veulent maintenant, et leur volonté c'est le décret de Dieu même, l'irrévocable arrêt qui condamne tous les despotismes, et replacera le monde sous l'empire du droit » (10 mars). La mission providentielle que Lamennais confie à la France se marque spécifiquement chez lui par un déplacement d'autorité de l'Église vers le peuple. Découlant plus ou moins directement de sa théorie du sens commun, suivant laquelle est admis comme vrai tout ce que l'humanité croit unanimement dans le temps et l'espace, le magistère absolu qu'il confiait autrefois au pape est passé du côté du peuple, de manière tout aussi absolue : « Lorsque [le peuple] met en commun ses pensées, il en sait plus que ceux qui le gouvernent ; lorsque de sa large poitrine, où tant de cœurs battent comme un seul cœur, s'élève une voix qui n'est celle d'aucun, qui est celle de tous, c'est une voix inspirée, c'est la voix de Dieu même » (15 juin). Il est clair que, dans l'esprit de Lamennais, le peuple est d'abord identifié à la population laborieuse de Paris. Il fait preuve d'un peu plus de défiance à l'égard des campagnes - « La population agricole a besoin d'être éclairée, aidée ; son éducation politique n'est pas faite » (8 mars) – et, dans son projet de constitution, il exclut les femmes et les analphabètes de l'exercice des droits du peuple souverain. Pour autant, sa vision du peuple refuse absolument toute notion de classes sociales. Alors qu'il s'interroge sur les contours flous de la notion de peuple, il précise que la bourgeoisie en fait partie. Si elle ne s'y assimilait pas sous le régime précédent, c'est parce qu'elle monopolisait les droits politiques, mais l'instauration du suffrage universel a aboli cette distinction arbitraire et fausse (10 mai). Lamennais ne saurait pas plus qu'autrefois admettre la pluralité des opinions, donc la pluralité du peuple.

Un socialisme évangélique

En attendant la félicité républicaine, Le Peuple constituant a bien conscience de la misère actuelle dans laquelle le « peuple » vit. Si la république est amenée à améliorer le sort de tous, c'est avant tout parce que Lamennais croit en sa force spirituelle. Les simples réponses matérielles apportées à la question sociale lui paraissent en effet des solutions incomplètes et peu durables : « En quoi l'intérêt matériel, l'intérêt physique d'un individu, peut-il être l'intérêt d'un autre individu? On ne souffre pas physiquement de la faim d'un autre [...]. Point de société donc, si un principe supérieur à l'intérêt matériel ou individuel ne la rend possible. Ce principe est ce qu'on nomme devoir, et le devoir a pour expression le sacrifice. Et qu'est-ce que le sacrifice ? La préférence d'autrui à soi dans la mesure nécessaire pour la conservation de tous » (14 avril). Pas plus qu'au temps de L'Avenir la nouvelle société ne doit abolir les hiérarchies sociales : pour Lamennais, l'inégalité naturelle entre les hommes est un fait et il défend le principe du mérite individuel. L'action de la république a donc pour but de favoriser l'établissement de cette règle du mérite, et, pour cela, ne peut porter que sur deux éléments de cette inégalité : l'instruction et les « instruments de travail » (10 mai). Ce second point, devenu si crucial en 1848, est l'objet chez Lamennais d'une vraie réflexion, exposée dans une série d'articles sur le travail (27 au 30 avril). Selon lui, l'association et le crédit constituent les moyens de libérer le peuple laborieux en permettant l'accès de tous à la propriété : « le droit de chacun s'exerce par l'appropriation » et « le droit de tous s'exerce par l'universalité même de cette appropriation » (30 mai). La propriété généralisée doit conduire à l'abolition du salariat, que Lamennais identifie comme la principale cause des tensions sociales au sein de la société actuelle. Pour parvenir à ce but, il s'appuie sur les travaux d'Auguste Barbet, qui avait déjà consacré des articles à ce sujet dans le journal, et propose dans Le Peuple constituant du 22 juin un projet de création d'un crédit social. Selon Lamennais, le crédit privé a pour seul objectif l'enrichissement de ceux qui le dirigent ; il est « par sa nature même antisocial ». Il prône donc une intervention de l'État, à travers le soutien à un crédit destiné aux masses, dont la gestion serait déléguée au niveau municipal. Ce projet, seule entorse à sa défiance vis-à-vis de l'intervention étatique, allie le respect de la propriété, qu'il a souvent défendu depuis les années 1830, et le juste revenu du labeur comme moyen de prospérité individuelle et de paix sociale. Sur ce point, Lamennais a progressivement abandonné sa conception du travail comme conséquence du péché originel. Signalons que, logiquement, Lamennais vote en septembre l'inscription du droit au travail dans la constitution.

Le Lamennais du Peuple constituant reste difficile à placer sur l'échiquier politique. Il est respecté des républicains et des socialistes, parce que son détachement du catholicisme le place à leurs yeux du côté du progrès, et parce que sa lecture des Évangiles (Les Évangiles de 1846 dont la traduction annotée est mise à l'Index la même année pour ses attendus politiques et sociaux) entre en résonance avec une partie de la pensée spéculative des gauches. Son travail solitaire lui confère aussi des allures de génie romantique et cette solitude se poursuit en 1848, où il siège isolé de la Montagne, mais en s'associant de plus en plus à ses votes. Si Lamennais suit de près l'actualité et participe aux débats les plus vifs, il projette sa république accomplie sur un horizon lointain de réconciliation universelle, fondée sur l'esprit de la charité. Il ne fait aucun doute pour lui que cette république espérée est inscrite dans les desseins de la Providence. Son projet de constitution n'est-il pas placé sous les auspices de Dieu ? La souveraineté populaire y est en quelque sorte limitée, comme simple délégation des droits du Créateur : les droits des hommes en démocratie sont le fruit de la loi divine révélée.

S'il s'en prend sans ménagements au libéralisme pour son matérialisme et son égoïsme, Lamennais prend soin de se distinguer des spéculations socialistes, qu'il juge aventureuses dans le présent et dangereuses pour l'avenir. Il rejette donc le communisme (19 avril), auquel il associe la confiscation des libertés individuelles et de la propriété par l'État : « Qu'est-ce que le communisme ? L'asservissement physique, intellectuel, moral de l'individu au pouvoir. » Il critique aussi, en le nommant, Louis Blanc et ne fait guère confiance à la Commission du Luxembourg présidée par ce dernier et chargée de proposer une nouvelle organisation du travail. Sur ses rapports avec le socialisme, Lamennais mérite d'être cité plus longuement : « Si on entend par socialisme quelqu'un des systèmes qui, depuis Saint-Simon et Fourier, ont pullulé de toutes parts et dont le caractère général est la négation, explicite ou implicite, de la propriété et de la famille, non, nous ne sommes pas socialistes, on le sait assez. Si l'on

Dernier éditorial du Peuple constituant, 11 juillet 1848

« Le Peuple constituant a commencé avec la République ; il finit avec la République. Car ce que nous voyons, ce n'est pas, certes, la République, ce n'est même rien qui ait un nom : Paris est en état de siège, livré au pouvoir militaire livré lui-même à une faction qui en a fait son instrument ; les cachots et les forts de Louis-Philippe encombrés de 14 000 prisonniers, à la suite d'une affreuse boucherie organisée par des conspirateurs dynastiques devenus, le lendemain, tout-puissants ; des transportations sans jugement, des proscriptions telles que 93 n'en fournit pas d'exemple ; des lois attentatoires au droit de réunion, détruit de fait ; l'esclavage et la ruine de la presse, par l'application monstrueuse de la législation monarchique remise en vigueur ; la garde nationale désarmée en partie ; le peuple décimé et refoulé dans sa misère, plus profonde qu'elle ne le fut jamais : non, encore une fois non, certes, ce n'est pas là la République ; mais, autour de sa tombe sanglante, les saturnales de la réaction.

Les hommes qui se sont faits ses ministres, ses serviteurs dévoués, ne tarderont pas à recueillir la récompense qu'elle leur destine et qu'ils n'ont que trop méritée. Chassés avec mépris, courbés sous la honte, maudits dans le présent, maudits dans l'avenir, ils s'en iront rejoindre les traîtres de tous les siècles dans le charnier où pourrissent les âmes cadavéreuses, les consciences mortes.

Mais que les factieux ne se flattent pas non plus d'échapper à la Justice inexorable qui pèse les œuvres et compte les temps. Leur triomphe sera court. Le passé qu'ils veulent rétablir est désormais impossible. À la place de la royauté, qui, à peine debout, retomberait d'elle-même sur un sol qui refuse de la porter, ils ne parviendront à constituer que l'anarchie, un désordre profond, dans lequel aucune nation ne peut vivre, et de peu de durée dès lors. En vain ils essaieraient de le prolonger par la force. Toute force est faible contre le droit, plus faible encore contre le besoin d'être. Cette force, d'ailleurs, où la trouveraient-ils ? Dans l'armée ? L'armée de la France sera toujours du côté de la France.

Quant à nous, soldats de la presse, dévoués à la défense des libertés de la patrie, on nous traite comme le peuple, on nous désarme. Depuis quelque temps, notre feuille, enlevée des mains des porteurs, était déchirée, brûlée sur la voie publique. Un de nos vendeurs a même été emprisonné à Rouen, et le journal saisi sans autre formalité. L'intention était claire; on voulait à tout prix nous réduire au silence. On y a réussi par le cautionnement. Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du droit de parler : nous ne sommes pas assez riches. Silence au pauvre! »

entend par socialisme, d'un côté, le principe d'association admis comme un des fondements principaux de l'ordre qui doit s'établir; et, d'un autre côté, la ferme croyance que, sous les conditions immuables de la vie elle-même, de la vie physique et morale, cet ordre constituera une société nouvelle, à laquelle rien ne sera comparable dans le passé, oui, nous sommes socialistes, et plus que qui que ce soit, on le verra bien. Cependant nous dirons au peuple : Vous avez droit de vouloir, de demander beaucoup, et tout ce que vous redemandez de juste et de possible vous sera forcément accordé, mais sous cette condition du possible et du juste. Hors de là vous deviendriez le plus fatal ennemi de vous-même, vous prêteriez secours à tout ce qui vous opprime, vous prolongeriez indéfiniment le mal dont vous souffrez. Ne vous laissez donc point égarer par des promesses trompeuses, par des esprits spéculatifs, sincères peut-être, au moins quelques-uns, mais éblouis par de vaines lueurs. Ne courez point après des chimères, c'est la raison qui vous sauvera » (27 avril). Lamennais cherche donc une troisième voie entre libéralisme et socialisme, dans lesquels il ne voit que deux formes de dérèglements « passagers ». Pour autant, il ne s'agit pas d'établir un ordre nouveau, mais le règne de fraternité universelle promis par l'Évangile. Plus qu'une forme de gouvernement, la république est un principe spirituel en mesure de forger une communauté humaine unie et solidaire et de préfigurer le règne de la paix.

En raison du vote de la loi sur le cautionnement, la publication du *Peuple constituant* s'arrête avec le numéro du 17 juillet. Tiré à 400 000 exemplaires, encadré du noir du deuil, il contient la célèbre philippique contre cette loi qui vaut au gérant du journal, Veyron-Lacroix, d'être poursuivi en justice, bien que Lamennais soit monté à la tribune de l'Assemblée pour réclamer, en vain, que les poursuites soient dirigées contre lui. Ce dernier numéro indique que les abonnés du *Peuple constituant* recevront désormais *La Réforme*, journal que Lamennais rejoint à l'automne et où il publie notamment en décembre un article intitulé « Au peuple des campagnes », qui entraîne à son tour des poursuites contre le gérant du journal.

Pour aller plus loin

Pierre-Noël Fortis, « Lamennais et 1848 », Cahiers mennaisiens, 1977, n° 7-8. Frédéric Lambert, Théologie de la République. Lamennais, prophète et législateur, L'Harmattan, Paris, 2001.

René Rémond, *Lamennais et la démocratie*, Presses Universitaires de France, Paris, 1948.

Chapitre 26

Deux déclinaisons du socialisme républicain. La République de Bareste ; La Vraie République de Thoré

Andrea Lanza

La République et La Vraie République partagent un même projet : promouvoir dans le débat public la définition d'un socialisme en mesure d'accompagner l'édification d'une république sociale. Ces deux journaux ne communiquent pas entre eux, même s'ils partagent l'héritage du saintsimonisme et d'intellectuels comme Pierre Leroux. La République est portée par Eugène Bareste tandis que La Vraie République est conçue et dirigée par Théophile Thoré, deux personnages qui ont, au-delà de proximités politiques évidentes, des divergences personnelles et des approches discordantes de l'entreprise éditoriale. En utilisant davantage les nouvelles techniques de production de la presse et en recourant à la publicité, La République s'impose comme un journal beaucoup plus régulier et d'une plus grande longévité que La Vraie République. Le premier disparaît le 2 décembre 1851 après trois ans d'existence, alors que le second est publié entre le 26 mars et le 24 juin 1848, entre le 8 et le 21 juillet 1848 et, sous le titre de Journal de la vraie République, entre le 23 mars et le 13 juin 1849. L'histoire parallèle de ces journaux suit de près les traductions pratiques d'un idéal social et républicain que les événements politiques ne tarderont pas à fragiliser puis à anéantir.

Deux aventures éditoriales en écho

La République d'Eugène Bareste et La Vraie République de Théophile Thoré partagent plus d'un point commun. Les titres de ces deux journaux sont presque semblables, à tel point que le premier, qui est aussi celui qui jouit d'une plus grande notoriété, obtient de la justice que le second change de nom. Ainsi La Vraie République devient-elle au printemps 1849 Le Journal de la vraie République et se prépare-t-elle à se rebaptiser Le Vrai Républicain au moment où elle cesse de paraître. Les deux publications entendent défendre une version sociale de la République

nouvellement proclamée, projet qui rencontre un certain écho auprès de l'opinion. Les deux journaux connaissent en effet des tirages relativement importants : La République tire le 15 juillet 1848 à 10 000 exemplaires, tandis que La Vraie République imprime entre 12 000 et 15 000 exemplaires en mai et 20 000 le 17 juin (Gossez, 1966, p. 134 et 154). En 1850, faisant désormais face à une concurrence bien amoindrie, le tirage de La République atteint les 50 000 exemplaires, pour redescendre à 15 000 en 1851, ce qui semble indiquer que les lecteurs de La Vraie République se sont rabattus sur le journal dirigé par Bareste. Du point de vue matériel, les deux journaux adoptent un format très répandu à l'époque, l'in-folio (quatre pages) avec une composition sur trois colonnes, à l'exception des numéros du premier mois de La Vraie République et de ceux de la dernière année de La République. Leurs structures sont classiques : un article d'actualité politique ou d'approfondissement théorique, suivi des nouvelles et des actes officiels de la République, puis des nouvelles locales et de l'étranger. Les deux journaux présentent les cours de la Bourse de Paris. Comme souvent, le rez-de-chaussée de la une et le pied de page de la deuxième page sont réservés aux feuilletons.

Deux journaux, deux stratégies : publicité contre vertu républicaine

À la tête de *La République*, Eugène Bareste est un homme chez qui cynisme éditorial et idéal politique coexistent et se télescopent. Il fonde en hâte son journal le 26 février 1848 en profitant de l'abolition du droit de timbre qui pesait sur la presse, alors un marché en forte expansion. Sous la monarchie de Juillet, il a collaboré à plusieurs journaux, notamment dans les domaines de l'art et de la littérature (Prévost, 1951). À cette époque son nom a été associé à une traduction d'Homère fort appréciée des spécialistes mais dont l'authenticité a été mise en question, et surtout à un ensemble de publications consacrées à Nostradamus et aux prophéties. Bareste est souvent considéré comme un cynique qui aurait méprisé la politique avant les journées de Février. Pourtant, ses écrits sur Nostradamus et les prophéties trouvent leur signification dans une conception de l'histoire où les lois du progrès sont l'objet d'une connaissance scientifique ou mystique; en outre, avant 1848, par des jeux de nombres et de lettres manifestement absurdes, Bareste a régulièrement forgé des prophéties sur une nouvelle révolution ou célébré la mémoire de la I^{re} République. La notice Bareste du *Dictionnaire biographique du* mouvement ouvrier français illustre bien la difficulté à situer non seulement l'homme mais aussi La République en 1848 : un « quotidien d'esprit conservateur, mais où étaient accueillis parfois des articles évoquant le saint-simonisme, sinon, comme dans *La Presse*, des anticipations socialistes » (Maitron, vol. 1, 1964, p. 153).

Sur le plan financier et matériel, Bareste peut compter en 1848 sur l'imprimeur Boulé, spécialisé dès 1835 dans l'impression des journaux. Le siège de *La République* est au 5 rue Coq-Héron, près du Louvre, et le sous-sol de l'immeuble est partagé avec l'imprimerie Boulé. Le quartier est animé en particulier par la présence des rédactions de plusieurs journaux républicains et socialistes : le 5 rue Coq-Héron abrite aussi la rédaction du *Peuple*.

Les membres de la rédaction de *La République* ne sont pas les seuls à intégrer à la perspective socialiste une vision politique républicaine radicalement réformiste; c'est également le cas de Théophile Thoré. Avant 1848, ce dernier a contribué à des journaux républicains majeurs comme *Le Réformateur* de François-Vincent Raspail, *Le Progrès* de Louis Blanc et *La Réforme*, le journal de d'Alexandre Ledru-Rollin, l'autre grand périodique d'opposition avec *Le National*. Thoré a signé en 1840 un texte politique remarqué, *La Vérité sur le parti démocratique*, ainsi que de nombreux travaux consacrés à la critique artistique (sous la signature de William Bürger). Après avoir fondé *La Vraie République*, qu'il dirige, il s'assure la collaboration d'une figure importante du socialisme républicain de l'époque, son amie George Sand, qui publie dans le journal une douzaine d'articles; il est également soutenu par l'un des pères du républicanisme révolutionnaire, Armand Barbès.

La Vraie République ne présente pas de feuilletons littéraires de premier plan, préférant des écrits politiquement significatifs, comme les « Épisodes des journées de Juin » de François Pardigon, publiés au printemps 1849. La République, en revanche, livre à ses lecteurs des feuilletons littéraires attractifs et populaires, comme « La fille de Cromwell » et « Masaniello » d'Eugène de Mirecourt, ou « La Terreur Blanche » d'Amédée Gouet. La stratégie commerciale adoptée par La République est flagrante : les messages publicitaires occupent une partie de la dernière page et même parfois jusqu'à deux pages et demie du journal – quand le supplément du dimanche permet de doubler les pages à partir de 1850. Elles vantent d'abord des publications, puis l'offre se diversifie : « bonbons à la fleur de thé » et « ceinturon en caoutchouc, 6 fr. » ; « conseils aux fumeurs pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents » et service d'impression des listes électorales pour les candidats ; « excursion en Angleterre. Une semaine à Londres 200 fr. » et expéditions en Californie pour chercher fortune dans les mines d'or. C'est l'importante Compagnie de Publicité qui gère cette activité. Les annonces sont facturées de 40 à 20 centimes la ligne (selon la quantité), les réclames 1 franc la ligne et les faits divers 2 francs la ligne. Si Bareste mobilise ainsi les ressources nouvelles d'une presse moderne, Thoré incarne une tradition plus classique, celle d'une presse principalement tournée vers la diffusion des idées, moins encline aux compromis et plus austère dans son expression.

Entre actualité, intervention politique et répression

Quelles que soient la part de cynisme et celle d'idéalisme chez Bareste, La République professe en 1848 un républicanisme qui a pu être considéré dans un premier temps comme modéré. À partir de 1849, le journal soutient ouvertement les socialistes démocrates, si bien que ses bureaux sont mis à sac par des gardes nationaux en juin 1849. L'évolution du contenu et du discours de La République ne doit pas nécessairement être considérée comme une radicalisation; elle peut aussi résulter d'un changement dans la manière de considérer le rôle d'un journal républicain. En d'autres termes, La République entre peu à peu dans une dynamique d'opposition démocratique : elle passe ainsi d'une description impartiale des premières élections législatives, à un moment où le suffrage est perçu avant tout comme un sacre de l'égalité des citoyens et non comme une traduction politique des divisions sociales (avril 1848), à un engagement explicite pour les candidats partisans de la « cause démocratique et sociale », soutenus par les associations démocratiques et les corporations ouvrières (septembre 1848). Au printemps 1850, le journal fait connaître la liste des candidats établie par les comités socialistes et ouvriers, en explicitant pour certains candidats du département de la Seine les luttes dans lesquelles ils sont engagés (par exemple contre les circulaires du préfet de police, contre la transportation sans jugement, contre la loi Falloux offrant la possibilité au clergé de se réinsérer dans les écoles primaires) : le suffrage est désormais une arme de résistance dont le journal se fait l'écho.

Par comparaison, *La Vraie République* de Thoré adopte dès le printemps 1848 une orientation politique explicitement partisane, en faveur des candidats socialistes et ouvriers, des clubs les plus radicaux et des délégués de la Commission du Luxembourg. Le journal se déclare très favorable « à la réunion d'un comité central composé de délégués de tous les Clubs républicains et de délégués de toutes les corporations ouvrières. Ce comité populaire représentera véritablement toute la partie active du Peuple parisien et aura plus d'autorité pour peser sur les candidatures à l'Assemblée nationale qu'aucune autre association de citoyens sans mandat » (25 mars 1848). La publication des actes officiels de la République dans ses colonnes témoigne de l'attention particulière que le

journal accorde à la Commission du Luxembourg. Par une série de commentaires, notamment ceux de George Sand, La Vraie République se propose d'expliquer la mise en place d'une République très conflictuelle et la montée au pouvoir des forces conservatrices. Peu à peu, la désillusion gagne ses colonnes : « quand on se rappelle ce que fut Paris il y a un mois, et ce qu'il est aujourd'hui, un découragement amer vous saisit le cœur. La révolution du peuple avait donné à la grande ville une inexprimable physionomie. On se plaisait à parcourir ces rues affranchies de sergens [sic] de ville, de gardes municipaux et de tous autres agens [sic] de force et de tyrannie. Le peuple y était nombreux ; les blouses se montraient au soleil » (2 juin 1848). Après la suspension de la publication, ordonnée par le président du Conseil des ministres Eugène Cavaignac, entre la fin du mois de juin et le 8 août – qui témoigne sans doute de l'engagement plus marqué de La Vraie République en faveur d'une république sociale -, le ton du journal s'assombrit encore. Les journées de « guerre fratricide » et le climat répressif qui s'ensuit sont autant de déceptions cruelles pour la rédaction. L'année suivante, celle-ci semble de nouveau animée par l'espoir et mène une campagne d'opposition au gouvernement, dont le thème majeur est la dénonciation de l'expédition menée contre la République romaine. Mais il s'agit de son ultime combat : Thoré expliquera plus tard que la répression dirigée contre le journal en juin 1849 – son siège fut détruit par la garde nationale – lui a été fatale, notamment sur le plan financier (La Vraie République, 9 août 1850). La République de Bareste est elle aussi victime de la répression gouvernementale en juin 1849 et son directeur est arrêté en août de la même année; mais sa santé économique lui permet de perdurer.

Héritages saint-simoniens et contribution de Pierre Leroux

Saint-simonien au début de la monarchie de Juillet, Bareste a participé à ce mouvement au moment où son centre d'expérimentation sociale et d'élaboration théorique était situé à Ménilmontant. Même s'il rompt avec le saint-simonisme après cette expérience, l'équipe de collaborateurs qu'il réunit en 1848 est issue de ce courant. Bareste revendique également l'héritage saint-simonien face aux accusations du journal proudhonien *La Voix du peuple*, qui lui reproche le manque de clarté de son parcours politique ; il affirme que la rédaction de son journal s'inscrit dans l'histoire d'un « socialisme qui prend sa source dans les écrits de Saint-Simon et fut propagé avec un rare dévouement après la Révolution de 1830 par tous les rédacteurs actuels de *La République*, par Pierre Leroux, Olinde Rodrigues, Laurent (de l'Ardèche), Henri Baud, défenseur de Sobrier, A. Guéroult, Félix Tourneaux, Jules Lechevalier, Victor Mercier, et

Pierre Leroux, « Philosophie et socialisme », La République, 25 août 1850 (extrait)

« Je compare, sachez-le bien, l'Humanité à elle-même, et je trouve qu'il faut être aveugle pour ne pas voir la similitude qui existe entre notre époque et l'époque où s'établit le Christianisme. Les termes généraux de ce rapprochement sont aujourd'hui bien connus ; et nos antagonistes eux-mêmes, quoi qu'il leur plaise de dire, sont aussi persuadés de la vérité de ce rapport que nous. Ils savent, quoi qu'ils soutiennent, qu'ils font pour notre temps l'œuvre que faisaient les Payens, comme nous faisons l'œuvre que faisaient les Chrétiens. Qu'ils nous permettent donc, ces adversaires qui nous accusent, de les accuser à notre tour, et d'affirmer qu'ils sont la cause principale du mal qui se produit aujourd'hui sur la Terre, comme les Payens furent la cause principale du mal qui se produisit à l'avènement du Christianisme.

[...] Les condottieri des barricades! Est-ce nous qui voulons la perpétuité de la guerre ? La perpétuité du régime militaire ? La perpétuité de l'esclavage des casernes et de ce Code plus draconien qui régit nos armées ? Il faut trois ans, a dit un de vos généraux, pour tuer l'homme dans l'homme, et faire un soldat (entendez-vous? pour tuer l'homme dans l'homme, c'est-à-dire pour ôter à un homme sa raison, son libre arbitre, son éloignement pour le meurtre, sa sympathie naturelle pour ses semblables, et pour le dresser à la condition de machine destructive et meurtrière!). Et vous n'avez rien trouvé de mieux que de condamner tous vos concitoyens pauvres à sept ans de cet apprentissage. Êtes-vous bienvenus à vous plaindre ensuite des barricades? Comment voulez-vous que dans ce peuple immense de soldats que vous avez aveuglés, et chez qui vous avez, avec tant d'art et de persévérance, tué l'homme dans l'homme, il ne s'en trouve pas qui aiment la bataille après avoir, sept ans durant, appris de vous l'homicide, voyant d'ailleurs comme vous tenez vos serments et avec quelle vertu vous gouvernez, dressent leur fusil contre votre gouvernement? »

par nous-même » (2 janvier 1850). Le lien étroit que *La République* entretient avec ce « saint-simonisme républicain » est confirmé quelques jours après cet article par la publication d'une contribution de Pauline Roland, militante féministe et saint-simonienne, dont le journal annonce aussi une rubrique régulière consacrée aux associations ouvrières, ainsi que par l'évocation des travaux de l'économiste Constantin Pecqueur.

Si le saint-simonisme est la toile de fond des idées sociales de ces deux journaux, Pierre Leroux reste leur penseur de référence. Théophile Thoré, ancien saint-simonien et ancien collaborateur de la *Revue encyclopédique*, de l'*Encyclopédie nouvelle*, de la *Revue indépendante* et de la *Revue sociale*, a été très proche de lui sous la monarchie de Juillet et *La Vraie République* annonce en avril 1848 une série d'articles de Leroux, qui ne paraîtront

jamais. Finalement, après la disparition du journal de Thoré, c'est à La République de Bareste que Leroux apporte une contribution chaque dimanche à partir du 14 octobre 1849, dans la rubrique « Revue politique et sociale ». Le premier mois, ses textes sont en lien étroit avec l'actualité. Le débat autour des tensions entre cadre constitutionnel républicain et majorités électorales, et notamment autour du droit de la majorité de mettre en discussion la république et le suffrage universel, conduit Leroux à une réflexion sur le droit de résistance qui, riche des enseignements tirés des journées de Juin, prône le « refus de l'impôt » plutôt que la solution armée (28 octobre). À partir de novembre, Leroux saisit l'occasion d'une polémique avec Proudhon pour s'engager dans la reconstruction philosophique des origines du socialisme et dans l'analyse de Saint-Simon en tant que meilleur interprète de l'avènement historique de la nouvelle religion de l'humanité : « Certes, ce n'est jamais un homme qui fonde une religion ; c'est toute une époque. C'est l'Humanité qui se transfigure, et ceux qui paraissent l'enseigner sont réellement enseignés et inspirés par elle. Mais quand cette transfiguration de l'Humanité a lieu, il y a des hommes qui se transfigurent avant les autres, et parmi ceux-là il y en a un qui donne, le premier, le signal que son époque attend » (10 février 1850). Leroux développe ainsi sa réflexion dans une quinzaine d'articles, jusqu'à la mi-avril 1850 ; c'est alors que son étude approfondie des nouveaux manuscrits de Saint-Simon le conduit à interrompre provisoirement sa collaboration. Entre l'été et la fin de l'année 1850, il signe dix-sept nouveaux articles qui consistent en une réflexion superposant l'actualité - la réaction antisocialiste - et la traduction largement commentée d'un texte de Minutius Felix consacré à la persécution des premiers chrétiens. C'est aussi pour Leroux l'occasion de revenir sur les débuts de la II^e République et notamment sur le rôle des conservateurs dans la création d'un climat propice à l'insurrection et à la répression sanglante.

La République et La Vraie République accompagnent les vicissitudes d'une république sociale qui ne parvient pas à s'imposer auprès de l'opinion. Victimes l'une comme l'autre d'un pouvoir de moins en moins enclin à faire des compromis vis-à-vis d'un socialisme accusé de tous les maux, ces deux journaux cessent de paraître à des dates clés de l'histoire de la II^e République. Le Journal de la vraie République s'éteint le 13 juin 1849, un mois après les élections du 13 mai 1849. Ces élections ont vu les démocrates-socialistes consolider leur avance par rapport aux républicains constitutionnels mais ont surtout donné un net avantage au parti de l'Ordre. Cet avantage se transforme en occasion de répression après que Ledru-Rollin, chef de file des députés de la Montagne, se fut opposé à l'intervention militaire à Rome au nom de la défense de la Constitution.

Le soulèvement du 13 juin, à l'initiative des Montagnards, est un soubre-saut qui sert de prétexte au président de la République Louis Napoléon Bonaparte pour museler l'expression des républicains socialistes. De son côté, *La République* passe à travers les mailles de la répression qui s'abat sur la presse d'opposition en juin 1849 mais ne survit pas au coup d'État du 2 décembre 1851. L'alliance de la république et du socialisme prônée par ces journaux se heurte ici à un obstacle qui marque la fin définitive de la manière de penser la transformation sociale issue de la rencontre entre saint-simonisme et républicanisme.

Pour aller plus loin

Rémi Gossez, « Presse parisienne à destination des ouvriers 1848-1851 », *in* Jacques Godechot (dir.), *La Presse ouvrière 1819-1850*, Société d'histoire de la révolution de 1848, Paris, 1966.

« Eugène Bareste », in Jean Maitron (dir.), Dictionnaire du mouvement ouvrier français, volume I, Éditions ouvrières, Paris, 1964.

Michel Prévost, « Bareste », in Michel Prévost (dir.), Dictionnaire de biographie française, tome V, Letouzey et Ané, Paris, 1951.

Chapitre 27 Rallier la république en exil. L'Homme de Ribeyrolles

> Thomas C. Jones (Traduit de l'anglais par Thomas Bouchet et François Jarrige)

Durant les années qui suivent l'échec des révolutions européennes de 1848, des milliers de révolutionnaires de l'Europe entière trouvent refuge outre-Manche. À leurs yeux, la Grande-Bretagne réunit plusieurs atouts : proche du continent, elle est réputée garantir les libertés civiles (dont la liberté de la presse), ne restreint pas l'immigration et n'a forgé aucun dispositif légal pour expulser les opposants politiques. Ces derniers se rassemblent donc en masse à Londres et sur les îles Anglo-Normandes qui dépendent de la Couronne britannique. Les Français composent la majeure partie de ces exilés, avec parmi eux un bon nombre de républicains célèbres qui souhaitent poursuivre leur action politique via la presse. Divers journaux d'exil ne tardent donc pas à voir le jour ; la plupart sont imprimés en Grande-Bretagne et diffusés en France, à l'image du *Proscrit*, puis de *La Voix du proscrit*, d'Alexandre Ledru-Rollin, ou encore du Nouveau Monde, de Louis Blanc, publié simultanément en anglais sous le titre Louis Blanc's Monthly Review. Paraissent aussi des almanachs d'exil qui sont le fruit d'efforts collectifs (l'Almanach des proscrits pour 1850, de Ledru-Rollin, Marc Caussidière, Louis Blanc, Martin Bernard, Étienne Arago et d'autres, ou l'Almanach de l'exil pour 1855, de Victor Hugo, Félix Pyat, Alphonse-Alexandre Bianchi, Édouard Bonnet-Duverdier et d'autres) ou d'initiatives individuelles (l'Almanach des femmes, de Jeanne Deroin).

À quelques exceptions près, ces périodiques commencent à paraître avant le coup d'État du 2 décembre 1851, dans un contexte où leurs rédacteurs espèrent encore le salut de la République, comme en témoigne le contenu de leurs articles. Mais l'intensification de la répression, avant même le 2 décembre, est à l'origine de la disparition prématurée de ces journaux : seuls deux numéros du *Proscrit* et quatre de la *Monthly Review* pourront être publiés, tandis que *La Voix du proscrit* et *Le Nouveau Monde* tiennent environ un an. La naissance de *L'Homme. Journal de la démocratie*

universelle à la fin de l'année 1853 marque à plus d'un titre un nouveau départ pour la presse d'exil. Hors d'atteinte de l'Empire français, *L'Homme* touche une communauté d'exilés plus conséquente que ses prédécesseurs. Conçu et réalisé par des réfugiés venus de l'Europe entière, il revêt en outre une dimension internationaliste plus marquée que la plupart des journaux d'exil. Ces caractéristiques permettent à *L'Homme* de survivre pendant près de trois ans et d'apporter à la communauté marginalisée des exilés un soutien intellectuel, moral et économique, ainsi que de riches contributions aux débats doctrinaux qui agitent alors les gauches françaises et européennes.

Les hommes de l'exil et L'Homme

La pièce maîtresse de L'Homme est Charles Ribeyrolles, son rédacteur en chef et de loin son contributeur le plus régulier. Originaire du Lot, engagé dans les rangs républicains et socialistes parisiens après la révolution de 1830, il prend en 1840 la direction du journal d'opposition toulousain L'Émancipation. Son énergie et ses talents de plume lui valent de rejoindre en 1846 la rédaction de La Réforme, dont il prend la tête en février 1848, après que son rédacteur en chef Ferdinand Flocon est devenu membre du gouvernement provisoire. Ribeyrolles y défend la république et l'unité des républicains. Il œuvre à la structuration de l'opposition « démoc-soc », surnom donné aux démocrates-socialistes emmenés par Ledru-Rollin. Comme ce dernier, Ribeyrolles doit fuir la France après la manifestation avortée du 13 juin 1849. Condamné par contumace, il arrive à Londres et se plonge dans la vie politique de l'exil. Il fonde ainsi en 1850 avec Ledru-Rollin, Louis Blanc, Marc Caussidière et Charles Delescluze la Société fraternelle des démocrates-socialistes et tient une place importante dans les journaux de Ledru-Rollin. Il se rapproche en 1852 des côtes françaises en gagnant Jersey, où il exerce une grande influence dans la communauté des exilés et se lie à la famille Hugo. C'est à Saint-Hélier qu'il fonde L'Homme en 1853, l'année même où il fait paraître Les Bagnes d'Afrique – une charge contre la répression qui a suivi le coup d'État bonapartiste du 2 décembre 1851.

L'équipe des rédacteurs de *L'Homme* est issue de la communauté internationale de Jersey et compte plusieurs exilés français expérimentés en matière de journalisme, à l'image d'Édouard Bonnet-Duverdier, Joseph Cahaigne (*La Commune de Paris*) ou encore Philippe Faure (*Le Peuple constituant, Le Représentant du peuple, Le Peuple, La Voix du peuple*). La presse mécanique utilisée pour les impressions appartient au socialiste patriote polonais Zeno Swietoslawski, influencé par les écrits de Saint-Simon et de Fourier, qui s'est installé à Saint-Hélier après l'insurrection polonaise

de 1830. En 1852, Swietoslawski fonde à Jersey « l'Imprimerie universelle » qui publie notamment des écrits des exilés français Ribeyrolles, Berjeau, Cahaigne, Deroin, Hugo, Leroux et Schoelcher, et qui accueille tout naturellement *L'Homme*. L'exilé italien Luigi Pianciani contribue quant à lui largement au soutien financier et à l'administration du journal. Comme Ribeyrolles et Swietoslawski eux-mêmes, Pianciani est un socialiste d'origine aristocratique : son père était un noble romain proche de la papauté ; c'est d'ailleurs au contact de la corruption et des inégalités sociales qui régnaient dans les États pontificaux qu'il devint un ardent révolutionnaire anticlérical. Avant de fuir vers Jersey, Pianciani est membre de l'Assemblée constituante de la République romaine de 1849 et défend la ville contre l'invasion française en servant comme colonel dans l'armée de Garibaldi.

Le premier numéro de *L'Homme* sort des presses le 30 novembre 1853. Il paraît d'abord chaque mercredi à Jersey et est vendu sur place ainsi qu'à la librairie londonienne de « l'Imprimerie universelle » (50 Great Queen Street). Après un peu moins de deux ans d'existence, il devient impossible de continuer à publier L'Homme depuis Jersey. Son gouverneur général, s'appuyant sur l'absence dans les îles Anglo-Normandes des garanties constitutionnelles qui prévalent au Royaume-Uni, sanctionne la parution d'un article de Félix Pyat dans le numéro du 10 octobre 1855 intitulé « Lettre à la reine d'Angleterre ». Pyat, de son exil londonien, accuse Victoria de sacrifier son honneur et même sa « pudeur » en s'apprêtant à rendre visite à Napoléon III. Ribeyrolles, Pianciani et Alexandre Thomas (l'un des principaux vendeurs du journal) sont expulsés de l'île. Victor Hugo rédige alors une protestation véhémente qui recueille trente-cinq signatures. Tous les signataires - dont Bonnet-Duverdier, Cahaigne et Swietoslawski – sont expulsés à leur tour. Hugo, Bonnet-Duverdier et Cahaigne s'installent à Guernesey. Ribeyrolles, Pianciani, Swietoslawski et d'autres gagnent Londres, où *L'Homme* renaît le 17 novembre.

L'existence de *L'Homme*, qui paraît désormais le samedi, est plus chaotique à Londres qu'à Saint-Hélier. Il change plusieurs fois d'imprimeur, deux numéros ne paraissent pas en décembre 1855 et les publications sont complètement interrompues entre janvier et février 1856. Le rythme de parution hebdomadaire reprend ensuite du 1^{er} mars 1854 jusqu'au 132^e et dernier numéro, le 23 août 1856. Ribeyrolles dirige le journal depuis son domicile, d'abord à Bayswater, puis à St John's Wood.

L'Homme est un journal de quatre pages, composées en trois colonnes. À l'origine, l'abonnement annuel coûte 8 shillings (ou 10 francs pour Jersey) et le numéro est vendu 3 pence (ou 6 sous pour Jersey). Des bureaux sont ouverts pour la vente et les abonnements à Birmingham,

Bruxelles, Genève, Liverpool, Madrid, Mexico, Neuchâtel, La Nouvelle-Orléans et New York; ce sont souvent des exilés français qui les dirigent. L'Homme est également vendu par des réfugiés d'origines diverses dans des boutiques de Soho ainsi que dans la célèbre librairie du leader radical britannique George Jacob Holyoake (147 Fleet Street). La dispersion géographique du lectorat explique une augmentation des tarifs à partir de 1854; en 1856, l'abonnement est à 12 shillings et le numéro à 3 pence pour l'« Angleterre et autres pays », et respectivement à 12 francs et 30 centimes pour la Suisse et la Belgique. La rédaction explique aussi ces augmentations par la faiblesse des ventes ; de fait, selon Charles Hugo, le journal n'a « d'abonnés que parmi les proscrits » (1875, p. 68). De plus, L'Homme n'étant rédigé qu'en français, nombre de Britanniques et d'exilés non francophones sont incapables de le lire. Et son interdiction par les autorités françaises complique encore davantage les choses. L'insertion d'annonces publicitaires sur une bonne partie de la page 4 apporte quelques ressources au journal ; il en coûte 6 pence par ligne à l'origine puis 2 shillings « de une à cinq lignes » et 4 shillings « de cinq à dix » (30 novembre 1853 et 23 août 1856). La librairie de « L'Imprimerie universelle » et celle de l'exilé polonais Tchorzewski y font connaître leurs catalogues respectifs, tandis que des réfugiés de toutes nationalités y vantent leurs écrits ou des services comme les cours de langue qu'ils dispensent. L'équipe éditoriale propose enfin à ses lecteurs les plus avides ou les plus nostalgiques des recueils des publications de l'année pour le prix d'un abonnement annuel.

Une feuille « ouverte à tous », mais encore essentiellement démocrate-socialiste

L'Homme cherche à s'imposer comme un forum d'idées pour les mouvements révolutionnaires européens et à promouvoir sa vision d'un avenir républicain, démocratique et socialiste, et sa foi dans le renversement de l'ordre politique ancien et des dogmes religieux par un approfondissement du savoir humain en sciences physiques et sociales. Ainsi le journal aborde-t-il ces thèmes qui font sa spécificité doctrinale, tout en s'engageant dans des débats très ouverts. Ribeyrolles considère l'ouverture d'esprit comme un impératif idéologique en soi. Partisan de l'unité des républicains sous la II^e République, convaincu que l'échec des révolutions européennes tient à « nos divisions, nos haines particulières, nos idolâtries insensées », il proclame d'emblée dans son premier éditorial intitulé « Solidarité » que L'Homme est « ouvert à tous » (30 novembre 1853). Les colonnes du journal témoignent de cette diversité. Les écrits de figures républicaines de premier plan, comme Jules Michelet ou Edgar

Quinet, voisinent avec les discours d'exilés moins connus. Certaines contributions sont signées par des républicains ardents et hostiles au socialisme, comme Giuseppe Mazzini, d'autres par des théoriciens socialistes, comme Louis Blanc, d'autres encore par des féministes, telle Jeanne Deroin, ou par des penseurs libertaires, tel Ernest Cœurderoy. Même si les auteurs français sont les contributeurs les plus nombreux et que les débats sur la situation politique française occupent logiquement la majeure partie du journal, *L'Homme* est fondamentalement international. Mazzini et Pianciani y traitent de l'Italie et de ses potentialités révolutionnaires, tandis que Stanislaw Worcell couvre la Pologne, Louis Kossuth la Hongrie et Alexandre Herzen la Russie. Cette ouverture internationale est une véritable prouesse, ne serait-ce que sur un plan technique – Faure et quelques autres consacrent une partie de leur énergie à faire les traductions.

En général, Ribeyrolles ne commente ni ne critique les articles du journal et *L'Homme* ne relaie pas les polémiques entre écoles de pensée rivales. Parmi les rares controverses sensibles dans les colonnes du journal, en voici cependant une qui illustre l'ouverture de *L'Homme* et les fractures existant au sein de l'ensemble non homogène des exilés politiques européens. L'Homme publie en septembre 1855 un manifeste intitulé « Aux Républicains », signé par Kossuth, Ledru-Rollin et Mazzini. Les trois auteurs considèrent que, puisque l'Europe a les yeux tournés vers la guerre de Crimée, le moment « paraît venu pour la Démocratie européenne de se reconstituer en une puissante unité » ; reste à fixer un leadership, à désigner « une main qui lève le drapeau de la marche, une voix qui crie : c'est l'heure! Nous sommes cette voix, cette main » (26 septembre 1855). Sans surprise, Ribeyrolles salue cet appel à l'unité le 3 octobre 1855. Le manifeste heurte en revanche certaines sensibilités. Worcell, dans sa réponse « Aux Citoyens Louis Kossuth, Ledru-Rollin, Joseph Mazzini », souligne que les nationalistes polonais n'ont pas besoin d'un nouvel appel aux armes puisqu'ils ont été pendant des dizaines d'années à la pointe de l'activisme révolutionnaire : « À votre appel à l'organisation, nous répondons, non comme individus, mais comme expression d'une volonté collective, au nom d'un parti depuis longtemps organisé; à votre appel aux nationalités, nous vous rappelons notre nom : POLOGNE » (24 octobre 1855). Louis Blanc, hostile à l'idée d'un leadership, regrette que « les citoyens Kossuth, Ledru Rollin et Mazzini n'aient pas cru devoir se consulter avec les hommes qui sont placés à côté d'eux dans l'exil, après l'avoir été si longtemps dans la lutte ». Il pense qu'en étouffant tout débat, les auteurs du manifeste ont laissé dans l'ombre les divisions idéologiques entre les exilés, liées notamment au mépris de Mazzini pour le socialisme. Selon lui, le combat pour la république ne suffit pas puisque « la forme républicaine n'est qu'un moyen » alors que « le but, c'est l'homme, que l'excès de pauvreté dégrade, rendu à la dignité de la nature humaine » ; nier cela, c'est prendre le risque qu'une « République fausse » se substitue comme en 1848 à la « République vraie » (17 et 24 novembre 1855).

Cette cacophonie ne brouille pas pour autant la ligne éditoriale du journal élaborée par Ribeyrolles au fil de ses éditoriaux hebdomadaires ou dans les contributions en séries de certains des rédacteurs. L'hostilité radicale au Second Empire et à l'idéologie bonapartiste est au fondement de l'engagement de L'Homme. Napoléon III est inlassablement dénoncé pour le parjure et le viol de la constitution républicaine le 2 décembre, pour la violence de son coup d'État, pour la répression et la censure qui caractérisent son régime. L'Homme publie de longs extraits de pamphlets antibonapartistes comme Châtiments de Victor Hugo, Biographies bonapartistes de Jean-Philibert Berjeau ou encore le livre de Ribeyrolles sur les colonies pénitentiaires d'Algérie, Les Bagnes d'Afrique. Renverser l'Empire et déposer l'empereur, telles sont selon Bonnet-Duverdier les priorités absolues, et « tout effort sera vain qui ne les aura pour but » (1er août 1855). L'Homme s'attaque également à l'armée et à l'Église catholique, qui ont soutenu le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte ; la république à venir devra mettre hors d'état de nuire ces deux institutions déloyales. Puisque « l'obéissance passive supprime dans le soldat la morale, la raison, la Liberté », c'est à une milice citoyenne – le « Peuple armé » – qu'il convient de confier la défense nationale, écrit H. Marlet (3 et 10 janvier 1855). L'alliance de l'Église et de l'État doit également être démantelée ; quant au clergé, il est accusé par Cahaigne d'avoir directement et indirectement, au cours de l'histoire, soutenu l'ignorance, la guerre et la répression politique (5 avril 1854).

En prévision de la chute de l'Empire, *L'Homme* consacre de nombreux articles à la définition d'un avenir politique. La double devise qui accompagne chaque semaine le titre du journal est « Science » et « Solidarité ». Le second terme renvoie à l'unité révolutionnaire et à la solidarité internationale, mais aussi au socialisme. Pour Ribeyrolles, la II^e République a échoué parce qu'elle « ne pratiqua pas la Solidarité qui était le devoir et qui était le salut » (28 février 1855), c'est pourquoi la révolution à venir doit apporter l'« *Égalité sociale*, c'est-à-dire l'éducation pour chacun et pour tous, c'est-à-dire le travail pour chacun et pour tous » (1^{er} mars 1854). Mais l'égalité sociale elle-même ne peut être garantie et sauvegardée que par un gouvernement démocratique et républicain : « Sans la République, toute Révolution sociale n'est qu'une utopie à jamais irréalisable », écrit

Bonnet-Duverdier (19 septembre 1855). Le socialisme et le républicanisme sont selon lui interdépendants.

Mais l'importance que L'Homme accorde à la science et à son rôle est plus remarquable que cette doctrine démocrate-socialiste classique. Le socialisme du journal se nourrit du positivisme élaboré par Auguste Comte, auquel Émile Littré donne un sens républicain : un nouvel ordre post-révolutionnaire ne peut se fonder que sur un savoir « positif », acquis par l'enquête scientifique, et non sur les affirmations « métaphysiques » des religions et des croyances politiques anciennes. Dans le premier numéro de L'Homme, Ribeyrolles définit la « science » comme « toute la connaissance humaine », y compris « l'industrie, les beaux-arts, les fonctions professionnelles » (30 novembre 1853). Selon lui, il faut se fixer comme grand objectif de diffuser un tel savoir. Dans cette optique, Berjeau signe en 1854 un certain nombre de contributions sur la « science populaire », dans lesquelles il présente et critique les dernières découvertes en archéologie, en astronomie, en ethnologie, en géologie, en médecine, en philologie, en physique et en sociologie. En 1855 et en 1856, Victor Meunier, qui dirige par ailleurs L'Ami des sciences, écrit sur les implications sociales du nouveau savoir scientifique; à propos de la grande industrie textile britannique, très mécanisée et productive, il conclut que « le bien-être universel est donc d'une possibilité évidente » (9 mai 1855). L'accroissement du savoir scientifique devient dès lors la clé du socialisme : il importe de systématiser le « développement de plus en plus accéléré des sciences et leur application successive aux diverses branches du travail humain » et de développer « une science spéciale qui comprend les lois générales de la production et de la répartition, et qui a reçu le nom de Science sociale ou Socialisme », explique Bonnet-Duverdier dans son article au titre explicite, « Le Gouvernement de la science » (8 mai 1856). L'héritage positiviste ne fait pas de doute mais, contrairement à Auguste Comte qui est indifférent aux formes que prend l'autorité politique et même favorable à un coup d'État, considéré comme un facteur de stabilisation utile pour le progrès scientifique, L'Homme fait des relations étroites entre science, socialisme et démocratie le cœur de sa philosophie. Bonnet-Duverdier le résume ainsi : « L'Homme, c'est l'objet ; la Solidarité, le but ; et la Science, le moyen du socialisme » (18 janvier 1854).

Un journal défini par l'exil

Les caractéristiques de *L'Homme* ont été façonnées par l'expérience de l'exil, qui détermine en partie la quantité et le type d'informations imprimées. Installé à Jersey, le journal est « privé de nouvelles par la rareté des communications avec le continent » et éprouve de nombreuses

difficultés à rendre compte des événements récents (Hugo, 1875, p. 68). Pour contourner la censure qui sévit en France, Swietoslawski achète un petit voilier et fait passer le journal en contrebande. Cette méthode et d'autres du même type obtiennent quelques succès : les rapports de police de la Manche et de la Gironde indiquent que le journal est largement présent dans ces départements. Des informations parviennent à Jersey grâce aux visiteurs des villes côtières les plus proches, comme Saint-Malo et Granville. *L'Homme* reçoit également des rapports réguliers de plusieurs correspondants anonymes de Paris et d'autres, plus rares, de correspondants occasionnels en Belgique, en Espagne et aux États-Unis. Il ne fait pas de doute que Mazzini, Kossuth et Herzen puisent eux-mêmes dans leurs contacts personnels locaux pour écrire sur l'Italie, la Hongrie et la Russie. Le plus souvent, Ribeyrolles se contente cependant de résumer et de commenter les principaux faits de l'actualité, comme la « crise orientale » et la guerre de Crimée.

Mais l'essentiel des nouvelles insérées dans *L'Homme* concerne d'abord l'exil et les exilés. Le journal rend abondamment compte des réunions des associations d'exilés qui se tiennent à Saint-Hélier ou à Londres. Il évoque aussi les commémorations des principaux événements révolutionnaires français, comme le 24 février ou le 22 septembre, et des efforts sont faits pour s'ouvrir à l'histoire d'autres nations, comme en témoignent les articles « Anniversaire de la révolution italienne » (8 mars 1854) et « 24e anniversaire de la révolution polonaise » (6 décembre 1854). Le journal rend également compte des processions et éloges funèbres d'exilés récemment décédés, ce qui entretient la solidarité entre les proscrits. Certains numéros du journal sont intégralement consacrés aux discours prononcés à ces occasions.

Inévitablement, le contexte britannique influence aussi le journal et son contenu. Nombre de radicaux anglais ont accueilli les exilés avec sympathie, comme des alliés politiques potentiels. George Julian Harney, William Linton et un auteur anonyme, signant simplement « un Anglais », écrivent même dans le journal. Des extraits de la presse libérale et radicale britannique y sont par ailleurs fréquemment repris, notamment des articles du *Daily News*, de l'English Republic, du Leader, du Morning Advertiser, du Reasoner, du Reynolds's Newspaper ou encore du People's Paper. C'est l'expulsion des exilés de Jersey qui révèle au grand jour ces liens étroits : l'essentiel de la presse anglaise, y compris les journaux apolitiques comme le London Illustrated News, s'émeut alors de ces expulsions et les dénonce comme des violations tyranniques des principes constitutionnels de la liberté de la presse et de l'habeas corpus. À Londres, Newcastle et Glasgow, les protestations sont organisées par les chartistes

Harney et Ernest Jones et le radical Joseph Cowen (1^{er} décembre 1855). Même si elles ont concrètement peu d'effets, ces initiatives contribuent à faire connaître la situation difficile des exilés et à renforcer le soutien de l'opinion britannique aux lois d'asile libérales. *L'Homme* encourage d'ailleurs activement ce soutien en insistant sur les parallèles existant entre l'histoire de la Grande-Bretagne et celle de la France et en présentant la politique démocrate-socialiste défendue par les exilés comme très proche de la tradition libérale anglaise. Ribeyrolles compare ainsi la Révolution française à la lutte contre la tyrannie durant la guerre civile anglaise et déclare à propos des libéraux anglais et des républicains français : « Nos traditions se touchent, nos idées sont sœurs ; [...] pourquoi n'irions-nous pas, en frères, à la lumière, à la liberté ? » (7 décembre 1855).

Plus généralement, en raison de sa localisation à Saint-Hélier puis à Londres, L'Homme a plus facilement accès aux informations anglaises. Faure agit d'ailleurs comme le correspondant londonien du journal, tandis que Ribeyrolles et Kossuth écrivent fréquemment sur la vie politique britannique. Après son installation à Londres, Ribeyrolles consacre une chronique occasionnelle aux « réunions » qui animent la vie politique londonienne. En outre, même si ses auteurs ont déclaré : « Étrangers et proscrits, nous n'intervenons que rarement dans les débats de l'Angleterre, et jamais dans sa politique » (22 novembre 1854), L'Homme critique très librement ce qui lui semble condamnable dans la vie politique anglaise. Il s'agit parfois de condamnations générales, comme dans l'article « Troubles à Londres » de Ribeyrolles (18 juillet 1855), qui traite des Sunday trading riots – émeutes ayant éclaté en 1855 à la suite d'une proposition de loi visant à restreindre l'ouverture dominicale des commerces – et critique à cette occasion le système aristocratique anglais de la grande propriété, son système électoral partial, son indifférence à l'inégalité économique et la situation désespérée de l'Irlande après la Grande Famine. L'Homme dénonce plus nettement encore l'alliance militaire de la Grande-Bretagne avec la France bonapartiste au cours de la guerre de Crimée : le pays est accusé de trahir ainsi ses principes libéraux et de légitimer le tyran usurpateur. Le journal exhorte alors à plusieurs reprises la Grande-Bretagne à abandonner cette alliance dangereuse et peu fiable pour se rapprocher des révolutionnaires européens, présentés comme ses vrais amis et les futurs maîtres de l'Europe (25 janvier, 15 février et 6 décembre 1854). La vive désapprobation suscitée par cette alliance diplomatique transparaît aussi dans le traitement que le journal fait de la guerre : elle y est omniprésente et de nombreuses polémiques sont menées contre elle. Cette désapprobation trouve son point culminant dans la lettre infamante de Pyat à la reine Victoria, qui conduit finalement à l'expulsion des exilés de Jersey et aux derniers mois instables à Londres.

Un effondrement soudain, mais un héritage durable

L'Homme disparaît sans prévenir : le dernier numéro paraît le 23 août 1856 sans même mentionner la fin prochaine du journal. Il préfère continuer de dénoncer le despotisme du roi de Naples et l'horreur des prisons de Cayenne. Il contient d'ailleurs toujours les informations habituelles, comme le prix pour les abonnés et les annonceurs. Pourtant, en dépit de cette fin brutale, la disparition du journal était prévisible. L'expulsion de Jersey a en effet provoqué de nombreuses perturbations, qui ont probablement accru les difficultés du journal : certains des principaux contributeurs, comme Cahaigne et Bonnet-Duverdier, n'ont par exemple pas suivi Ribeyrolles à Londres. Par ailleurs, plusieurs figures majeures de l'exil se sont montrées de plus en plus critiques à l'égard du contenu du journal. Schoelcher s'est ainsi plaint à Hugo, dans une lettre le 21 mars 1855, de la place trop limitée consacrée à l'actualité, sans compter qu'il détestait certains des contributeurs, comme Bonnet-Duverdier : « Je n'aurai jamais rien de commun avec eux », affirmait-il alors. Mazzini pensait de son côté que le journal était trop éclectique et Herzen s'est plaint, dans une lettre le 19 mars 1854 à Piancini, qu'il ne contenait « que des exercices de rhétorique sur des sujets donnés... tyrannie... joug... réveil des peuples... exemple de Rome... traduction en prose des Châtiments de Victor Hugo et des compliments à l'avenir – et à tous les peuples ». Au fil du temps, l'équipe du journal s'est réduite. Pianciani a annoncé son retrait le 28 juin 1856. Durant les derniers mois de publication, Ribeyrolles devait meubler les colonnes avec ses articles polémiques, ce qui accroissait sans nul doute l'exaspération de Schoelcher et Herzen. La communauté des exilés était au bord de l'explosion. D'une manière générale, dès la seconde moitié des années 1850, alors que les souvenirs de 1848 s'effaçaient et que la perspective d'une nouvelle révolution s'éloignait, beaucoup commençaient à craindre un exil infini, perspective qui leur était insupportable. Des milliers d'hommes et de femmes ont alors émigré aux États-Unis de manière définitive, tandis que d'autres ont accepté les amnisties partielles accordées par Napoléon III et sont revenus en France. Le nombre de réfugiés politiques français en Grande-Bretagne, qui avait culminé à 4 500 aux lendemains du coup d'État, a chuté à un millier environ vers 1855. Cette hémorragie, comme l'ennui associé à l'exil, a considérablement affaibli les mobilisations et organisations politiques des proscrits. La disparition de *L'Homme* participe à cet effritement général de l'activisme des exilés.

Cette disparition est une épreuve pour Ribeyrolles. Pendant deux ans, il reste inactif à Londres, avant de partir en 1858 pour le Brésil. Il se consacre alors, avec son compagnon d'exil Victor Frond, à la publication en trois volumes du *Brésil pittoresque*, dans lequel il enquête sur l'histoire, la géographie, la politique et les institutions du pays. Pendant cette période, Ribeyrolles reste en contact avec ses amis de Londres et des îles Anglo-Normandes. Il envisage même de retourner en Europe début 1861, peut-être en profitant de l'amnistie politique générale décidée en France en 1859, mais il meurt de la fièvre jaune à Rio de Janeiro le 13 juin 1860. Cependant, d'autres figures clés de la rédaction de L'Homme restent en scène. Pianciani demeure ainsi très actif dans les cercles des exilés politiques londoniens. En 1859 il publie un ouvrage polémique en trois volumes, La Rome des papes, dans lequel il affirme qu'« il n'y a rien à espérer des réformes de l'avenir et des efforts du progrès, si Rome, l'Italie, l'humanité tout entière ne s'affranchissent pas de tous les maux que leur impose la Papauté, en la détruisant ». Swietoslawski rejoint le journal « L'Imprimerie universelle » où il reste jusqu'en 1861. Il y publie en plusieurs langues les textes des principaux penseurs radicaux européens et noue d'étroites relations avec Herzen.

Pianciani comme Swietoslawski s'impliquent par ailleurs dans l'Association internationale (AI), fondée en 1855 par Ernest Jones et plusieurs autres proscrits français, allemands et polonais installés à Londres. La principale figure française de l'AI est son secrétaire correspondant Alfred Talandier, déjà auteur d'une série d'articles sur la « question sociale » dans L'Homme en 1854. Il en appelle alors à une « prise de possession de l'instrument de travail ; modification de la propriété par l'organisation de la fonction, d'une part, et par l'élimination progressive de l'usure et de l'hérédité, de l'autre » (11 octobre 1854). L'AI espère diffuser ce type de message résolument socialiste dans un cadre transnational. L'Homme, qui partageait les objectifs de l'AI, a accueilli avec enthousiasme sa création et rendu compte de ses proclamations et de ses premières réunions (18 juillet et 3 octobre 1855). C'est d'ailleurs le compte rendu de l'une de ces réunions qui conduisit L'Homme à publier la lettre de Pyat à la reine Victoria. Ces liens étroits découlaient de leur intérêt partagé pour l'internationalisme. Ribeyrolles affirmait en effet depuis longtemps que les révolutions de 1848 avaient laissé s'échapper une occasion unique de développer des coopérations révolutionnaires paneuropéennes. Selon lui, c'est à cause de l'insularité de leurs révolutions qu'« un à un les peuples tombèrent » (30 novembre 1853). Dès lors, l'invention d'un avenir politique impliquait non seulement de penser une république démocratique et sociale, mais aussi une république universelle, expression alors très répandue

Charles Ribeyrolles, « Solidarité », éditorial, L'Homme, n° 1, 30 novembre 1853

« On nous a tout ravi, foyers, patrie, liberté, travail, et nous écrivons au fond de l'exil, presqu'entre [sic] deux vagues, comme les naufragés : mais en ce coin de terre, notre dernier abri, la pensée, du moins, n'est pas crime, et peut monter librement vers les cieux.

[...] que les esprits chercheurs, les artistes puissants, les grands patriotes, ceux de la science et de la vérité ne dédaignent pas cette feuille au vent et qu'ils l'adoptent : elle est ouverte à tous.

Deux réserves seulement :

Nous sommes assis au foyer de l'étranger, et l'hospitalité qui nous couvre entraîne un devoir sérieux, c'est de savoir garder, dans les guerres intestines du pays-refuge, la neutralité du malheur.

Nous portons en nous-mêmes, nous proscrits des nations, tout un passé de polémiques, de divisions, de systèmes ennemis, de rancunes peut-être : eh bien, il faut savoir oublier, au nom de nos patries captives et déshonorées : la tâche sera longue jusqu'au dernier affranchissement ; elle veut l'effort commun.

Souvenons-nous bien que l'esprit du temps est avec nous, et que si la Révolution a ses basses marées comme l'océan, ses éclipses comme le soleil, elle a ses retours rapides et ses déluges : ne divisons pas les eaux ! »

dans le cercle des exilés. Par l'internationalisme de son équipe, *L'Homme* contribua à donner une certaine réalité à ces ambitions universalistes.

Le *Bulletin* de l'Association internationale, publié brièvement de 1857 à 1858, peut d'ailleurs apparaître comme le successeur de *L'Homme*. L'équipe du journal est également socialiste et internationale, Talandier en est l'éditeur et sa publication est assurée par « L'Imprimerie universelle » de Swietoslawski. Plus que successeur, il le surpasse même sur le plan idéologique et pratique. Il prône ainsi une politique féministe et une complète égalité entre les sexes – Talandier militait déjà en ce sens dans *L'Homme* (6 septembre 1854). Alors que *L'Homme* était publié uniquement en français, le *Bulletin* l'est à la fois en français, en anglais, en allemand et en polonais. L'AI est même souvent décrite comme une matrice de la célèbre Association internationale des travailleurs des années 1860 et 1870, qui ouvrit de nouveaux horizons à l'internationalisme gauchiste en Europe. L'un des principaux legs de *L'Homme* fut donc peut-être d'avoir été l'un des acteurs de la genèse de ces nouveaux horizons internationalistes dans la pensée politique européenne.

Mais *L'Homme* fut aussi au cœur d'un vaste ensemble de transformations intellectuelles qui ont modelé le républicanisme et le socialisme

français d'après 1848. Son antibonapartisme, son scepticisme à l'égard de l'armée et de l'Église, comme sa confiance dans la science, se retrouvent chez les penseurs de la III^e République comme Jean Jaurès ou dans le positivisme qui anime les pères fondateurs du nouveau régime. Enfin, et ce fut sans doute le plus important pour ses lecteurs comme pour ses sympathisants, *L'Homme* a constitué un lien indispensable pour réunir des individus dispersés et marginalisés. Presque seul et chaque semaine, il offrit aux exilés durant les années difficiles du début du Second Empire un cri de ralliement en même temps qu'un cri de défiance contre Bonaparte. Il a ainsi maintenu vivant l'espoir du retour prochain d'un gouvernement républicain et démocratique en France et, avec lui, l'espoir d'une société nouvelle que beaucoup avaient cru entrevoir durant le printemps 1848.

Pour aller plus loin

Sylvie Aprile, Le Siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune, CNRS Éditions, Paris, 2010.

Peter Brock, « Zeno Swietoslawski, a Polish forerunner of the Narodniki », *American Slavic and East European Review*, vol. 13, n° 4, 1954, p. 566-587.

Sabine Freitag (dir.), Exiles from European Revolutions. Refugees in Mid-Victorian England, Berghahn Books, New York, 2003.

Charles Hugo, Les Hommes de l'exil, A. Lemerre, Paris, 1875.

Arthur Müller Lehning, « The International Association (1855-1859) », *International Review for Social History*, vol. 3, 1938, p. 185-284.

Luigi Pianciani, *La Rome des papes. Son origine, ses phases successives, ses mœurs intimes, son gouvernement, son système administratif,* 3 volumes, Chapman, Londres, 1859.

Charles RIBEYROLLES, Les Bagnes d'Afrique. Histoire de la transportation de décembre, Jeffs, Londres, 1853.

Charles Ribeyrolles, Les Compagnons de la mort, Sartorius, Paris, 1863.

Chapitre 28

Utopie et action révolutionnaire dans le Nouveau Monde. Le Libertaire de Déjacque

Michel Cordillot

Entre les Trois Glorieuses et le 2 décembre 1851, chaque revers important essuyé par la gauche en France entraîne une vague de départs en exil. Pour ces hommes et ces femmes forcés de quitter l'Hexagone, la presse qu'ils parviennent vaille que vaille à faire paraître dans le pays qui veut bien les accueillir joue un rôle important. Il s'agit d'entretenir la flamme de l'espérance, de préparer la revanche, de contribuer à maintenir un lien entre des individus ou des groupes dispersés par les aléas d'une vie à reconstruire au plus vite. C'est aussi souvent le premier marqueur de la volonté de se regrouper pour essayer d'agir.

Durant les années qui suivent la chute de la II^e République, cela est vrai y compris aux États-Unis, même si choisir l'Amérique, où les exilés politiques ont accès à un marché du travail totalement ouvert et où ils ne sont astreints à aucune surveillance policière particulière, est aussi souvent le signe d'un renoncement au « retour » à court ou moyen terme. Mais, bien que ces exilés soient désormais prioritairement tournés vers d'autres horizons, ce choix n'est pas synonyme de renoncement politique.

C'est ainsi que, dès le début des années 1850, apparaît de l'autre côté de l'Atlantique une presse de langue française souvent éphémère. C'est vrai tant sur la côte est autour de New York, véritable capitale économique et sociale du pays, que sur la côte ouest, autour de San Francisco, où de nombreux Français arrivent dans le contexte de la ruée vers l'or, sans oublier le Middle West ou La Nouvelle-Orléans. Localement, l'existence d'un journal francophone (on en dénombre une quinzaine en tout) est l'indice le plus facilement décelable d'une activité organisée. La parution d'une telle feuille suppose en effet l'existence d'un noyau minimum de quelque 300 acheteurs réguliers ou abonnés, et donc d'un lectorat cinq à dix fois plus élevé, nombre en deçà duquel sa survie économique devient quasiment impossible.

Ces journaux connaissent des destins divers. Beaucoup disparaissent plus ou moins rapidement ; d'autres s'institutionnalisent en recherchant une ligne consensuelle. Mais, paradoxalement, le seul qui acquiert une dimension mythique avec le temps, *Le Libertaire* de Joseph Déjacque, est une publication au ton acerbe dont la parution débute tardivement (en 1858) et dont l'influence reste somme toute assez restreinte.

Un homme et son journal

Lorsqu'il se lance dans cette nouvelle aventure, son fondateur a déjà un long passé d'engagement mais peu d'expérience en matière de presse – il a brièvement collaboré à *L'Atelier*. Démocrate-socialiste radical avancé, inscrit aux Ateliers nationaux au printemps 1848, il est détenu durant presque un an sur un ponton en rade de Brest à la suite de l'insurrection de Juin. Il se radicalise alors, publie ses *Lazaréennes, fables politiques et sociales* – où transparaissent déjà des convictions bien trempées : négation de l'autorité, refus de toute forme d'exploitation, émancipation de la femme, organisation collectiviste de l'économie, nécessité d'une révolution socialiste... –, paie son insubordination sociale d'un nouveau séjour en prison et choisit finalement l'exil volontaire juste avant le coup d'État du 2 décembre.

Installé à Londres, puis à Jersey, où il survit misérablement, il s'en prend publiquement aux dirigeants républicains socialistes exilés, leur reprochant d'avoir fait tirer sur les prolétaires en Juin et de les mépriser dans l'exil. Au printemps 1854, il part pour les États-Unis ; à New York, il prend langue avec la Société de la République universelle (la principale organisation regroupant les exilés politiques français), mais effraie ses dirigeants modérés par la violence révolutionnaire de son discours. En 1856, il part travailler à La Nouvelle-Orléans. Confronté à une société sudiste aristocratique et raciste, il suscite l'ire des autorités locales en prônant publiquement l'abolition de l'esclavage et en affichant ses positions révolutionnaires. Il s'y fait aussi une poignée d'amis et surtout écrit beaucoup. En 1857, il rédige notamment un long manifeste intitulé *L'Humanisphère*, dans lequel il expose sa vision d'un monde futur harmonieux fondé sur le respect de toutes les libertés. Mais la tentative de souscription pour en financer la parution échoue et aucun éditeur commercial ne l'accepte du fait de son contenu trop hétérodoxe. Il décide donc de repartir à New York début 1858, espérant y bénéficier d'un soutien plus large. Mais, n'y trouvant pas non plus d'éditeur, il décide de fonder un journal, dans lequel il fera paraître son texte en feuilleton littéraire.

Grâce aux fonds recueillis auprès d'une trentaine de proscrits français et de sympathisants américains – parmi lesquels deux de ses amis de La

Joseph Déjacque, L'Humanisphère, préambule

Déjacque fonde *Le Libertaire* pour pouvoir y publier sa grande utopie anarchiste, *L'Humanisphère*. Dans ce court extrait de sa présentation, la personnalité profonde de Déjacque en tant que précurseur de l'anarchisme transparaît clairement. Avec une bonne décennie d'avance sur Bakounine, il est déjà convaincu que la joie de détruire est aussi une joie créatrice. Il veut en finir une fois pour toutes avec l'hypocrisie bourgeoise, fût-elle républicaine, avec ses inégalités et ses préjugés, et surtout sa volonté d'asservir l'être humain. Car, telle qu'il l'envisage dans son utopie, la société future toute de fraternité et d'amour, où surtout « la Liberté est libre », ne saurait être édifiée que sur les ruines de la vieille société maudite. C'est à ce travail de démolition qu'est tout entier voué *Le Libertaire*, véritable journal de combat.

« Ce livre n'est point une œuvre littéraire, c'est une œuvre infernale, le cri d'un esclave rebelle. [...] C'est un projectile autoricide que je jette à mille exemplaires sur le pavé des civilisés. Puissent ses éclats voler au loin et trouer mortellement les rangs des préjugés. Puisse la vieille société en craquer jusque dans ses fondements.

Privilégiés! – pour qui a semé l'esclavage, l'heure est venue de récolter la rébellion. Il n'est pas un travailleur qui, sous les lambris de sa cervelle, ne confectionne clandestinement quelques pensées de destruction. Vous avez, vous, la baïonnette et le Code pénal, le catéchisme et la guillotine; nous avons, nous, la barricade et l'utopie, le sarcasme et la bombe. Vous, vous êtes la compression; nous, nous sommes la mine: une étincelle peut vous faire sauter! [...]

Ce livre n'est point un écrit, c'est un acte. Il n'a pas été tracé par la main gantée d'un fantaisiste; il est pétri avec du cœur et de la logique, avec du sang et de la fièvre. C'est un cri d'insurrection, un coup de tocsin tinté avec le marteau de l'idée à l'oreille des passions populaires. C'est un chant de victoire, une salve triomphale, la proclamation de la souveraineté individuelle, l'avènement de l'universelle liberté; c'est l'amnistie pleine et entière des peines autoritaires du passé par décret anarchique de l'humanitaire Avenir.

Ce livre, c'est de la haine, c'est de l'amour! »

Nouvelle-Orléans, le Dr Testut et le libraire Auguste Simon, qui souscrivent respectivement pour 20 et 5 dollars –, il réunit le petit capital de départ indispensable pour entamer la publication du *Libertaire. Journal du mouvement social*. Le titre choisi est un néologisme explicite, promis à un bel avenir. L'imprimeur Félix Mas, vieux routier de la démocratie francoaméricaine, lui concède sans doute quelques facilités initiales. Déjacque aurait voulu que le journal soit vendu un sou – c'est-à-dire moins que son

prix de revient, charge aux lecteurs d'accepter de verser une cotisation mensuelle en sus de leur abonnement. Mais, sans doute sous la pression de l'éditeur, qui gère les finances du journal, un prix d'abonnement plus réaliste est fixé, soit 25 cents pour cinq livraisons. Surtout, les frais sont réduits au maximum, puisque Déjacque en est (et en reste) le seul et unique rédacteur.

Au total, vingt-sept numéros voient le jour. Le premier paraît le 9 juin 1858, le vingt-sixième le 2 novembre 1860, le vingt-septième et dernier le 4 février 1861. La parution est d'abord à peu près régulière, au rythme d'un numéro par mois (huit numéros parus de juin à décembre 1858, douze numéros en 1859), avant de s'espacer sur la fin (six numéros de janvier 1860 à février 1861). Le format du *Libertaire* est de 34,5 \times 25,5 cm, la typographie sur trois colonnes est très dense, la pagination de quatre pages. Ce n'est certes pas un journal destiné à distraire, mais un outil militant.

Les échanges avec les abonnés publiés dans chaque livraison à la rubrique « Correspondance » montrent que Déjacque s'appuie sur un réseau de lecteurs dispersés sur l'ensemble du territoire qui lui servent aussi de relais locaux. On sait ainsi qu'il expédie à La Nouvelle-Orléans, bien qu'il n'y ait là-bas qu'une poignée de souscripteurs, quatre-vingts exemplaires de son journal, destinés à y être ventilés. Il s'inscrit également dans un réseau de publications démoc-soc aux États-Unis, ainsi qu'en Belgique, en Suisse et à Londres. Ces journaux sont en correspondance permanente, échangent articles et informations, débattent parfois et recueillent des abonnements les uns pour les autres.

Mais, sur le moment, l'écho de cette publication iconoclaste reste très limité : le tirage initialement prévu n'est que de 1 000 exemplaires et le nombre d'exemplaires vendus ne doit guère dépasser quelques centaines. Dès octobre 1858, Déjacque lance un pressant appel à l'aide et, en mai 1859, sa feuille n'a que deux douzaines d'abonnés à jour dans leurs paiements. Ainsi son rédacteur est-il constamment obligé de financer de sa poche une partie des frais d'impression de la livraison suivante. Sans doute son journal ne dépasse-t-il jamais véritablement le seuil de la rentabilité économique, et Déjacque doit renoncer à s'y consacrer à temps plein.

À partir de 1860, la parution du *Libertaire* devient plus aléatoire. Déjacque peine à réunir les fonds nécessaires car son métier de colleur de papiers peints lui permet tout juste de survivre. L'aggravation de la crise économique et politique aux États-Unis au début de l'année 1861 le contraint à renoncer à se battre quotidiennement pour assurer la survie de son journal.

Une utopie pour prendre date

Malgré ces difficultés, le but premier de Déjacque est atteint : L'Humanisphère, utopie anarchique est intégralement publié. Sa publication, à la rubrique « Variétés », qui occupe une partie plus ou moins importante des pages 3 et 4 de chaque numéro, s'achève avec la seizième livraison. Dans L'Humanisphère, Joseph Déjacque se projette mille ans plus tard, en 2858, pour décrire la société idéale qu'il appelle de ses vœux. C'est un texte au style à la fois poétique et travaillé, assez typique de son époque par une certaine emphase. Le monde qu'il y décrit - parfois assez minutieusement, à l'image de ce qu'ont pu faire Cabet avec l'Icarie ou Considerant avec le phalanstère – est inspiré des écrits de Fourier (dont il se différencie néanmoins par son matérialisme farouche) et de Proudhon (en dépit des profonds désaccords qu'il peut avoir avec ce dernier, notamment sur la question des femmes). Du premier, il garde l'idée que les relations sociales et humaines y sont régies par la loi de l'attraction universelle; du second la nécessité de préserver l'absolue liberté de chacun. Hommes, femmes et enfants y bénéficient de la plus grande autonomie individuelle imaginable : la dimension collective de la société ne doit jamais aller à l'encontre des aspirations individuelles, mais tout au contraire leur permettre de s'épanouir.

Le monde futur tel qu'il l'imagine est un monde solidaire et pacifique, dans lequel la notion de progrès a pris tout son sens parce que la science et la technique (l'électricité, les machines...) sont désormais au service exclusif de l'Humanité. Hommes et femmes vivent dans la plus parfaite égalité. La société est devenue un système « sans gouvernement », au fonctionnement démocratique grâce à l'expression directe, dans lequel des humanisphères (c'est-à-dire, selon Déjacque, les communes de base, qui regroupent chacune 5 000 à 6 000 personnes) de forme et d'organisation diversifiées, mais désormais fédérées, constituent un monde uni et sans frontière, sorte d'« humanisphère universel » où toute forme de commerce a disparu, au profit de l'échange solidaire : « Le socialisme d'abord individuel, puis communal, puis européen, de ramification en ramification, et d'envahissement en envahissement, deviendra socialisme universel » (18 août 1859).

Si ce texte, régulièrement réédité après 1899, bénéficie aujourd'hui encore d'un important écho, c'est parce qu'il constitue la première vraie utopie anarchiste. Pour autant, Déjacque n'est pas naïf. Il sait que le chemin pour atteindre ce monde harmonieux sera long et difficile. Il a été le témoin attentif de la crise qui a déchiré la communauté icarienne en 1856, avec pour résultats la liquidation de Nauvoo, le départ de Cabet accompagné d'une poignée de fidèles pour Saint Louis (où le fondateur

d'Icarie, exclu de la colonie qu'il avait imaginée et fondée, mais aussi dirigée d'une manière dictatoriale, meurt quelques jours plus tard) et la réinstallation de la majorité des colons sur les terres acquises au milieu de nulle part dans l'Iowa. Il entretient d'ailleurs avec les rédacteurs de la Revue icarienne un débat teinté de polémique (néanmoins, une lettre publiée en mars 1885 dans la deuxième série de cette publication fera appel à ses théories pour défendre la Vieille Icarie). Lors de son séjour à La Nouvelle-Orléans, il peut même entendre de la bouche de plusieurs fouriéristes qui y ont pris part – et avec lesquels il a des affinités idéologiques indéniables – le récit de la rapide déconfiture de l'expérience texane de Réunion (octobre 1854-fin janvier 1857). En rédigeant son Humanisphère, il ne peut pas ne pas penser à ces deux échecs. Il veut néanmoins garder espoir : « Utopie : rêve non réalisé, mais non pas irréalisable », soulignet-il dans le premier numéro du Libertaire. Publier son texte et décrire la société telle qu'il l'imagine deux siècles plus tard est une manière pour lui de prendre date sans se lier les mains dans le présent. Car il sait que le vieux monde ne rendra pas les armes facilement. Pour cette raison, son journal se veut aussi un instrument de lutte politique.

Au cœur des conflits politiques de l'exil

Parce que rédigé et pensé par un seul homme, *Le Libertaire* est parfois considéré comme le journal d'un homme seul, ce qui empêche de penser la dimension politique de son action. Déjacque lui-même insiste pourtant sur ce point : « J'ai tenté de faire de mon œuvre individuelle une œuvre de forme collective [...] » (17 août 1860). De fait, sa feuille est aussi un journal d'information, qui consacre sa une et souvent plus de la moitié de l'espace dont il dispose (la totalité à partir du numéro 17) à analyser les affaires politiques du temps (ou à traiter de questions philosophiques et historiques en rapport avec elles) : « [...] armé de l'histoire, comme d'un instrument de destruction, il travaillera à pulvériser le vieil ordre ou plutôt le désordre légal. Et à l'aide de la science sociale, baguette magique, il tentera de faire jaillir du sein de l'humanité, naguère sauvage, puis barbare et aujourd'hui encore civilisée, les sources vives de la libre harmonie » (9 juin 1858).

Déjacque n'est en rien un individualiste. Anarchiste revendiqué, appréciant tout à l'aune de la liberté la plus absolue, il reste néanmoins soucieux de s'inscrire dans un mouvement aussi large que possible, et de s'assurer un nombre de lecteurs garantissant la survie de son journal et lui évitant de s'épuiser au travail pour le faire vivre. Il s'agit donc pour lui de faire avancer ses idées en s'appuyant sur la fraction « révolutionnaire » (par opposition à la partie « bourgeoise ») de la Société de la République

universelle, et en utilisant les réseaux existants au sein de ce milieu, par exemple par l'intermédiaire de Louis Cortambert et sa *Revue de l'Ouest*, qui, bien que ne partageant pas ses conceptions extrémistes, relaie néanmoins confraternellement ses appels à souscription. Le but qu'il se fixe avec son journal est clairement énoncé dès le premier numéro : « L'éditeur du *Libertaire* fait [...] appel à tous les hommes de lutte et de bonne volonté de tous pays et de toutes conditions, à tous ceux ou celles en qui bouillonnent des pensées neuves, laves de rénovation sociale. Le cratère est ouvert, mais pour qu'il continue à jeter feu et flammes, il faut l'alimenter. »

Le combat que Déjacque mène pour ses idées s'inscrit en fait dans le combat plus général qui, dans l'exil, oppose républicains « rouges » et républicains « bleus ». Il ouvre lui-même les hostilités en juillet 1854 en donnant « devant un nombreux auditoire » réuni dans la salle de conférences que la Société de la République universelle met à sa disposition à New York une lecture publique de sa brochure La Question révolutionnaire. À cette date, il est encore relativement isolé face aux dirigeants de la Société, qui repoussent avec vigueur ce discours à leurs yeux plein de « pensées antisociales ». Mais les rancœurs liées aux événements de la IIe République sont tenaces, encore décuplées par l'éloignement. Et Déjacque est bientôt rejoint par les membres de la fraction la plus avancée de la Société. En réponse aux appels venus de Londres – où a été fondée le 10 août 1856, sous le nom d'Association internationale, une organisation qui préfigure déjà ce que sera moins de dix ans plus tard l'Association internationale des travailleurs (1864) -, un certain nombre d'exilés francophones s'impliquent alors dans la première véritable tentative de constituer une organisation mondiale du prolétariat. Très vite, plusieurs manifestations rassemblant réfugiés français et allemands sont organisées, et l'Association internationale renoue avec la pratique consistant à organiser des meetings célébrant les grandes dates révolutionnaires. Sans y être organiquement lié, Le Libertaire fait largement écho aux activités de la fédération américaine de l'Association internationale en publiant des comptes rendus. On y apprend que, lors de la réunion tenue à New York le 23 juin 1858 pour commémorer l'anniversaire des événements tragiques survenus à Paris dix années auparavant, les deux orateurs français, Latour et Montfalcon, ont affirmé clairement la rupture entre républicains bourgeois et socialistes révolutionnaires. Et, quand les républicains français modérés annoncent leur intention d'organiser un banquet à New York le 22 septembre pour commémorer la I^{re} République, Déjacque appelle dans son journal les vrais socialistes à en finir avec cette tradition. Selon lui, il est nécessaire que le prolétariat rompe avec les républicains (25 octobre 1858) car il ne peut y avoir d'unité entre deux groupes ayant des objectifs diamétralement opposés. Son appel est au moins partiellement entendu, et deux des orateurs de langue française qui prennent la parole lors de ce banquet, Leseine et Gustave Dîme, prononcent des discours de tonalité radicale, sinon anarchiste (25 octobre 1858). Au point qu'une polémique oppose alors Frédéric Tuefferd et l'ami allemand de Marx, Friedrich Sorge, qui a protesté contre la décision votée à l'initiative des Français de ne pas élire de président de séance.

Le Libertaire tient toute sa place dans ce mouvement, relayant les initiatives socialistes en provenance d'Europe et menant une propagande active en faveur de l'Association internationale à New York. Entre 1858 et 1860, Déjacque s'en prend systématiquement aux républicains modérés, dont il fustige l'irrésolution, n'hésitant pas à interpeller aussi certains démocrates franco-américains qui, comme Louis Cortambert, sont pourtant loin de lui être hostiles. Pour lui, une nouvelle révolution est désormais à l'ordre du jour, et un article du Libertaire intitulé « Tremblement de têtes en Europe » prophétise dès 1858 les événements de la Commune de Paris : « Ânes, mes bourgeois, ne voyez-vous rien venir ? Vous ne voyez que la dictature et les d'Orléans. Eh bien !, moi, je vois deux cavaliers qui s'avancent, le Génie de l'Avenir et la Némésis de la Misère, et, plus loin, la révolution sociale qui flamboie et l'arbre de la liberté qui verdoie. »

La spécificité du contexte américain

Dans ces polémiques, le contexte américain a également toute son importance. En effet, à New York comme ailleurs, les socialistes sont ceux des républicains qui insistent sur le primat de la question sociale par rapport à la question politique. Or, contrairement à d'autres pays, ce débat n'a aux États-Unis rien d'abstrait. La réalité quotidienne américaine constitue aux yeux des socialistes la plus irréfutable des preuves que l'instauration de la république comme forme politique de gouvernement ne saurait suffire à faire disparaître comme par enchantement tous les problèmes sociaux. C'est dans cette perspective qu'il convient de lire les articles virulents du Libertaire concernant les États-Unis où, par ailleurs, la situation politique est de plus en plus crispée. Une question, celle de l'esclavage, tend alors à éclipser toutes les autres. Particulièrement sensibilisé à celle-ci depuis son séjour à La Nouvelle-Orléans, Déjacque consacre deux textes débordants d'enthousiasme à l'abolitionniste John Brown peu après que ce dernier a tenté son raid sur l'arsenal de Harpers' Ferry le 16 octobre 1859, dans le but de provoquer un soulèvement général des esclaves de Virginie (24 décembre 1859 et 5 avril 1860). Les autorités locales sudistes savent à quoi s'en tenir avec Déjacque, et elles confisquent à plusieurs reprises les numéros destinés aux abonnés de cette région des États-Unis.

D'une manière générale, Déjacque a des États-Unis une opinion peu flatteuse, alors même que ce pays se voit encore volontiers à cette date comme le porte-drapeau des luttes pour l'émancipation des peuples. À propos de la visite outre-Atlantique du fils de la reine Victoria, il a ce commentaire peu amène : « La République américaine n'ayant de la chose que le nom, masque qui ne recouvre qu'une organisation toute monarchique, les bibliciens qui y règnent, les politiciens qui y gouvernent comme les riches aristocraties qui y exploitent et les misérables multitudes qui y produisent, tous ces esclaves qui se croient libres sont envieux et fiers, comme des parvenus, de frotter leur roture à un habit princier ; il leur semble qu'ils sont un peu princes quand ils voient le prince se mêler à leur boue, s'encanailler avec eux » (2 novembre 1860).

Il confirme cette opinion dans une correspondance privée à Pierre Vésinier (20 février 1861) : « L'Amérique est littéralement une nation d'épiciers, de boutiquiers en gros et en détail qui n'ont dans la tête et dans le cœur qu'une seule chose, le commerce, l'exploitation. La foi politique comme la foi religieuse de chacun n'est qu'une marchandise dont il spécule au profit de ses intérêts mercantiles. Il n'y a chez l'Américain qu'un sentiment, celui de sa vénalité et de la vénalité des autres ; ce sentiment est l'ivraie qui étouffe en lui toute grande idée. [...] Tous ceux qui mettent le pied sur le sol américain s'abrutissent en peu de temps [...]. Bien clairsemés sont ceux qui conservent en leur cerveau et en leur cœur, en leur conscience, la religion de l'Humanité. Vous tous qui êtes en Europe, restez-y ; c'est le mieux que vous puissiez faire ; il n'est pas possible qu'il soit plus horrible d'y vivre qu'en Amérique. »

Mais cela reste à l'époque une opinion assurément minoritaire, y compris parmi les exilés français en quête d'une vie nouvelle dans ce pays.

L'échec et la disparition du Libertaire

Fin 1860, après la difficile élection de Lincoln, le contexte s'alourdit encore un peu plus. La crise sécessionniste approche et le marasme économique est profond. *Le Libertaire*, dont la position financière est de plus en plus précaire, se trouve désormais en sursis.

Politiquement, la partie semble perdue. La plupart des exilés français qui ont choisi de partir en Amérique ne comptent pas revenir sur ce choix (la guerre de 1870 en amènera pourtant un certain nombre à changer d'avis). Pour eux, rien n'a changé de toute façon puisque celui qui les a contraints à quitter la France est encore solidement installé au pouvoir. Pendant quelques années, certains sont sensibles à la dynamique

engendrée par les exilés londoniens au point de s'aligner sur leurs positions politiques. Mais l'amnistie de 1859 brise cette dynamique en permettant à des centaines d'exilés de rentrer au pays. L'Association internationale décline rapidement, puis disparaît, et les exilés français se trouvent livrés à eux-mêmes. Du coup, leur volonté d'insertion dans la société américaine prend le pas sur toute autre considération, même si le soutien massif qu'ils apportent ensuite à la cause anti-esclavagiste montre qu'ils n'ont pas abdiqué leurs valeurs démocratiques et progressistes.

Dans ces conditions, comment Déjacque et ses amis peuvent-ils être largement entendus ? Pour les républicains modérés, l'heure de la revanche a sonné. Bien que désormais sans véritable organisation politique, ils sont clairement redevenus majoritaires parmi les exilés. Preuve en est le succès immédiat du *Messager franco-américain*, journal de tendance républicaine et démocratique qui commence à paraître à New York en 1860. Plusieurs anciens dirigeants de la Société de la République universelle figurent dans son équipe rédactionnelle et, s'il s'affiche farouchement opposé à l'Empire, ce journal est infiniment plus consensuel et modéré que *Le Libertaire*. La crise sécessionniste finira de disperser les derniers membres encore actifs de la désormais défunte Association internationale, et surtout de déplacer l'attention des proscrits de leurs luttes intestines ou des questions de politique intérieure française vers les questions de politique intérieure américaine.

L'histoire du *Libertaire* en 1860 se clôt donc assez vite par un échec sans appel. Pour Déjacque, la déconvenue est rude : « J'ai la nostalgie, non pas du pays où je suis né, mais du pays que je n'ai encore entrevu qu'en rêve, la Terre promise, la terre de liberté au-delà de la mer Rouge. [...] Vous le voyez, comme je voudrais fuir le sol où le destin du moment m'enchaîne, courir à la recherche du bonheur sur un autre continent. [...] Pauvres premiers socialistes que nous sommes! » écrit-il le 20 février 1861 à Pierre Vésinier, alors exilé à Genève. Puis, désespéré, il rentre à Paris en profitant lui aussi de l'amnistie. Il meurt quelques années plus tard, le 18 novembre 1865, « fou de misère et de désespoir », selon son ami Gustave Lefrançais.

Il meurt sans savoir qu'une chanson écrite à la gloire de John Brown est devenue l'hymne quasiment officiel de l'armée de l'Union engagée dans une lutte à mort avec l'esclavage, ni que moins d'une décennie plus tard, en 1869, les anciens cadres francophones et germanophones de l'Association internationale réussiront à implanter l'Association internationale des travailleurs outre-Atlantique, ralliant une large fraction de l'exil francophone; ni, bien entendu, que son *Humanisphère* finira par être considéré comme l'une des sources majeures de la pensée anarchiste ou, mieux, *libertaire*, en écho à ce néologisme qu'il s'était créé pour lui-même.

Pour aller plus loin

Michel Cordillot, *Utopistes et exilés du Nouveau Monde. Des Français aux États-Unis, 1848-1880*, Vendémiaire, Paris, 2013.

Arthur Lehning, « L'Association internationale (1855-1859). Contribution à l'étude des antécédents historiques de la Première Internationale », in Arthur Lehning, *De Buonarroti à Bakounine. Études sur le socialisme international*, Champ libre, Paris, 1977, p. 153-268.

Valentin Pelosse (dir.), *Joseph Déjacque, À bas les chefs!*, Champ libre, Paris, 1971.

Nicole RIFFAUT-PERROT, *Joseph Déjacque ou la naissance de l'anarchisme français*, mémoire de maîtrise, université Paris-I, 1979.

Conclusion. Sous l'œil impérial, les enterrements de la presse socialiste

L'échec des révolutions de 1848 scelle la fin du premier âge du socialisme. Partout en Europe, les pouvoirs autoritaires restaurent l'ordre en mettant en cause les « meneurs » et tous les inventeurs d'idées nouvelles, accusés d'avoir rêvé un monde impossible. Dans l'histoire longue du socialisme comme dans celle de la presse, la répression qui suit l'échec des mouvements réformateurs et révolutionnaires de 1848 marque une inflexion décisive. Dans ce contexte, que des figures aussi radicales que Joseph Déjacque fuient à l'étranger pour s'exprimer plus librement ne surprend guère. En France, le Second Empire renforce en effet drastiquement l'arsenal répressif en matière de presse. Vingt-quatre quotidiens sont supprimés après le coup d'État du 2 décembre 1851 et il ne reste plus que onze titres à Paris. Sur l'échiquier politique, à gauche, seuls deux journaux survivent : Le Siècle, qui représente l'opinion républicaine modérée, et La Presse de Girardin, journal chancelant et à peine considéré comme de gauche. Le nouveau pouvoir, né d'une brutale répression, multiplie les entraves à la presse. Le monopole postal impose ainsi l'abonnement individuel comme seule forme de diffusion en dehors de la ville d'édition ; l'estampille s'impose sur tous les écrits colportés, renforçant la loi du 27 juillet 1849 ; des brevets onéreux sont exigés des imprimeurs et libraires; les timbres et les tarifs de cautionnement augmentent pour toute publication traitant d'« économie sociale » ou de « politique ». Le cautionnement n'est supprimé que pour les journaux non politiques. Ainsi, à l'inverse du printemps 1848, au cours duquel la presse politique a proliféré, le Second Empire voit la multiplication des journaux non politiques : le nombre de périodiques publiés à Paris passe de 450 en 1845 à 816 en 1865. Surtout, dans le nouveau système de tutelle, l'autorisation préalable devient obligatoire pour la création de journaux et un contrôle accru est instauré sur le personnel (propriétaires, administrateurs, gérants, rédacteurs). Le régime profite aussi de l'utilisation des avertissements pour suspendre les journaux, deux avertissements pouvant entraîner une suspension de deux mois. Les comptes rendus intégraux et en style direct des séances au Corps législatif sont interdits, comme l'est la reproduction des procès de presse. Les lecteurs ne peuvent que consulter la presse étrangère pour être informés. Les délits de presse sont déférés aux tribunaux correctionnels. Deux condamnations en moins de deux ans entraînent la suppression du journal; après une condamnation, les rédacteurs en chef sont contraints de démissionner de leurs fonctions pendant trois ans. Enfin, une pression supplémentaire s'exerce sur les imprimeurs dans la mesure où les brevets peuvent être retirés.

« Si l'industriel domine le penseur, la préoccupation de la vérité à dire est combattue dans son esprit par la présence du gain à faire ¹ »

Dans ce contexte de censure et de réglementation, d'importantes mutations techniques transforment les conditions de fabrication des journaux : presses à réaction, impression en continu grâce au perfectionnement des presses rotatives et des flans en carton, simplification de la composition, apparition du papier en fibres de bois. Toutes ces évolutions accompagnent l'expansion des chemins de fer et des services postaux et l'utilisation, de plus en plus courante à partir des guerres de Crimée et d'Italie, du télégraphe électrique pour les dépêches. Ce contexte favorise aussi l'ascension irrésistible de l'agence Havas dans le monde de l'information. Le prix des journaux baisse. La presse à un sou voit le jour avec le lancement en février 1863 du premier grand quotidien accordant une place massive aux faits divers, Le Petit Journal de Moïse « Polydore » Millaud. Son succès est spectaculaire : le tirage du Petit Journal passe de 83 000 exemplaires fin 1863 à 259 000 fin 1865. La presse recueille aussi les fruits de l'alphabétisation. Désormais, bien que graduellement, une bonne partie des classes populaires, et non plus la seule élite ouvrière parisienne, accèdent à la lecture des quotidiens (Albert, 1995 et 1991).

Cette conjoncture favorable à l'expansion de la presse commerciale – augmentation du lectorat, baisse des coûts de production, censure et mesures répressives pour la presse politique militante – est également soutenue par l'explosion de la Bourse et la croissance rapide du nombre des petits investisseurs dans les années 1850, phénomènes portés par le développement des chemins de fer et les emprunts publics d'État. Dans un tel climat où les fortunes se font et se défont, il n'est pas surprenant de voir la presse devenir un objet de spéculations financières. Alors que le

¹ Louis Blanc, Discours à l'Assemblée nationale, 7 août 1848.

montant du cautionnement pour un quotidien parisien peut s'élever à 50 000 francs, les éditeurs-patrons recherchent de plus en plus les bénéfices. Deux hommes illustrent exemplairement cet état de fait : Millaud, patron du *Petit Journal*, et Jules Mirès, qui partagent par ailleurs des liens d'affaires. Lorsque Millaud achète La Presse de Girardin en décembre 1856 pour 825 000 francs, avec le soutien occulte du prince Jérôme-Napoléon Bonaparte, il est membre d'une société créée par les frères Pereire et d'autres anciens saint-simoniens auparavant impliqués dans des journaux comme Le Spectateur républicain ou Le Crédit (Louis Jourdan, Léopold Amail et Charles Duveyrier) : la banque de la Caisse générale des actionnaires, dont l'organe est Le Journal des actionnaires (avec 5 700 exemplaires en 1857). Quant à Mirès, lorsqu'il rachète La Presse de Millaud avec le concours de Solar en 1859, il est aussi le principal propriétaire du titre conservateur Le Pays, du journal bonapartiste Le Constitutionnel, fidèle au gouvernement, et du Journal des chemins de fer, qui tire à 6 000 exemplaires. Il fournit par ailleurs 30 000 francs pour le cautionnement du journal progressiste libéral, Le Courrier du Dimanche. À cette époque, Mirès possède donc un quasi-monopole sur les organes de presse représentant les différents courants d'opinion, conservateurs, bonapartistes, orléanistes progressistes, opposants dynastiques, spéculateurs, etc. Lorsqu'il est obligé de se débarrasser du Pays après sa liquidation en pleine catastrophe financière, il est conduit à vendre des actions au duc de Morny, qui en détient alors le tiers. Quant à l'ancien journal de Girardin, La Presse, il paie le prix fort de ces manœuvres de patrons-spéculateurs en perdant une part de sa crédibilité politique.

De retour au journalisme après des années à la prison de Belle-Île, l'ancien gérant et rédacteur du *Peuple* de Proudhon, Georges Duchêne, dresse un tableau sévère de cette nouvelle domination de la finance sur la presse du Second Empire. Dans le numéro du 12 février 1869 du nouveau quotidien éphémère de Jules Vallès, également intitulé *Le Peuple* en l'honneur du défunt journal de 1848-1849, Duchêne remarque : « [P]our fonder un journal aujourd'hui, un journal politique, j'entends, il faudrait avoir, au préalable, administré des chemins de fer romains ou espagnols, des caisses quelconques, des anonymats ou des mines de Saint-Bérain ; il faudrait avoir à lancer des emprunts tunisiens ou mexicains, des chemins de fer dans la lune ou chez les Esquimaux. Ainsi ceux qui n'ont à semer que des idées sont-ils réduits au silence par ceux qui sèment des affaires. »

Si la mainmise du marché s'étend, l'emprise de l'État s'atténue en revanche peu à peu. En France, comme dans la plupart des autres nations européennes, le régime desserre lentement son étreinte sur les journaux. À partir du décret du 24 novembre 1860 et de la loi du 2 juillet 1861, une

publicité nouvelle est accordée à la vie parlementaire dans la presse et le système des suspensions automatiques des journaux (au moment du troisième avertissement) est aboli. L'opinion peut désormais s'intéresser aux débats du Corps législatif, revigorés par le droit d'adresse et les explications des ministres. Un pas supplémentaire est franchi avec la loi du 11 mai 1868, qui abolit avertissements et autorisation préalable. Les délits de presse sont à nouveau du ressort de la justice. La création d'un journal ne dépend plus de la seule volonté de l'administration et les droits de timbre diminuent. Ces évolutions majeures coïncident avec une extension de la liberté de réunion. Les lois de mars 1868 mettent un terme au déclin du nombre de journaux. À Paris, cent quarante journaux sont créés dans les douze mois qui suivent. On passe de vingt-deux quotidiens en 1867 à trente-six en 1870, jusqu'à atteindre, en 1880, soixante-deux quotidiens. Les événements politiques des années 1869-1870 renforcent cette évolution, des élections turbulentes de mai 1869 aux premières humiliations militaires devant l'armée prussienne une quinzaine de mois plus tard. L'Empire tombé, la nouvelle loi sur la presse du 1^{er} octobre 1870 permet une entière liberté d'expression pour la première fois depuis la brève époque qui a suivi la révolution de Février 1848.

L'insurrection de la Commune le 18 mars 1871 est précédée par un décret de suspension de la liberté de la presse par le gouverneur de Paris, le général Vinoy, arguant que cette liberté entrave l'action du gouvernement de Versailles. Cette mesure supprime six journaux d'extrême gauche - notamment Le Mot d'Ordre d'Henri Rochefort, Le Vengeur de Félix Pyat, Le Cri du Peuple de Jules Vallès, et Le Père Duchêne d'Eugène Vermersch. Toutefois, soixante-dix journaux nouveaux sont créés dès le 21 mars. Mais l'opinion publique parisienne ne représente pas celle de la France. Si le clivage Paris-Province est déjà frappant avec les élections du 8 février 1871 (et l'envoi massif des légitimistes et des orléanistes à l'Assemblée), ce clivage devient plus net encore avec l'arrivée des troupes versaillaises dans la capitale. Face à une défaite de plus en plus certaine, le Conseil de la Commune et « son » Comité de Salut public, mis en place le 1^{er} mai 1871, cherchent en vain à se venger d'une partie de la presse, accusée de discréditer la Commune. Ils reprennent des éléments de la législation répressive antérieure (articles obligatoirement signés, punition des imprimeurs, etc.), l'accentuant parfois (traduction en cour martiale), supprimant, de fin mars au 18 mai 1871, la quasi-totalité des quotidiens (Le Figaro, Le Journal des Débats, Le Constitutionnel, ou Le Petit Journal). Les journaux de gauche sont également visés : L'Avenir national d'Alphonse Peyrat et même *La Commune* de Jean-Baptiste Millière et Duchêne. Cette tentative de musèlement de la presse est inutile, le monopole du nouveau *Journal officiel de la Commune* constituant un moyen dérisoire pour s'opposer à la ruine de l'entreprise communarde.

« Forts comme les feuilles du printemps et les vagues des mers, innombrables comme elles sont ceux dont le bon vouloir se consume dans l'obscurité, le silence et les épreuves ² »

En dépit de la répression qui sévit pendant la majeure partie du Second Empire, la presse continue de jouer un rôle important, déterminant même, dans la persistance d'un radicalisme socialisant. Certains journalistes socialistes de la monarchie de Juillet et de la II^e République s'adaptent ainsi avec succès à ce contexte difficile. Alfred Darimon et Charles-Edmond Chojecki, artisans des succès éditoriaux de Proudhon sous la II^e République, collaborent à La Presse dans les années 1850. D'autres proudhoniens suivent des trajectoires comparables. Amédée de Césena, collaborateur au Représentant du peuple, devient rédacteur en chef du très bonapartiste Constitutionnel. Georges Duchêne écrit dans de nombreux journaux dès sa sortie de prison en 1853 jusqu'à la fin de la Commune de Paris : Le Phare de la Loire, Le Courrier français d'Auguste Vermorel, Le Peuple et Le Corsaire de Vallès, Le Vengeur de Pyat et La Commune de Millière. Alexandre Massol – ancien saint-simonien, républicain puis proudhonien - anime Le Monde maçonnique créé par Louis Ulbach et lance en août 1865, avec le concours d'Henri Brisson, La Morale indépendante, où il côtoie notamment Charles Renouvier et Frédéric Morin. Également actif dans les milieux maçonniques, Charles Fauvety, ancien directeur du Représentant du Peuple, lance sous le Second Empire La Solidarité (1866-1868), de tendance fouriériste et spiritualiste.

Après 1851, la presse fouriériste connaît toutefois une éclipse. Malgré le succès de ses livres sur les animaux, Alphonse Toussenel ne participe guère qu'à l'éphémère et presque anecdotique *Revue nationale* (juillet 1857 à février 1858), que dirige l'un des anciens rédacteurs de *La Démocratie pacifique*, Charles Sauvestre, avec le concours du critique d'art, grand ami de Courbet et futur rédacteur au *Siècle*, Jules Castagnary. D'autres anciens rédacteurs de *La Démocratie pacifique*, comme Jules Duval, se lassent des anciennes formes de propagande de l'école. Duval lance une nouvelle publication bimensuelle puis hebdomadaire, *L'Économiste français* (1861-1870), préoccupée de questions de coopération et de colonisation, délaissant les discussions doctrinales au bénéfice de la compilation de séries statistiques. Le mouvement de l'école sociétaire ne suscite plus le même enthousiasme que sous la monarchie de Juillet. Sa publication

² Ernest Cœurderoy, Jours d'Exil, tome II, John Churchill Printer, Londres, 1855, p. 189.

officielle, le *Bulletin du mouvement sociétaire en Europe et en Amérique* (continuation du *Bulletin de la Société de colonisation européo-américaine au Texas*), n'est qu'un mensuel de douze, puis de huit pages imprimé en Belgique et au lectorat confidentiel. Lancé avec des ventes de 2 000 exemplaires en octobre 1857, le *Bulletin* descend ensuite à 300, avant de disparaître en décembre 1860 (Desmars, 2010).

Quant aux saint-simoniens, ils restent toujours actifs. Le Second Empire consacre même leur gloire tardive. Leurs trajectoires, notamment idéologiques, sont toutefois extrêmement diverses. Quelques itinéraires singuliers méritent d'être évoqués ici. Pierre Vinçard, qui avait collaboré avant l'Empire à La Ruche populaire, L'Union, La Fraternité, Le Journal des travailleurs et Le Travail affranchi, passe à La Presse en 1851 où il reste quelques années, puis participe à La Mutualité et à La Démocratie, du républicain Charles-Louis Chassin, un proche d'Edgar Quinet. L'ancien saintsimonien Charles Lemonnier, secrétaire au Crédit mobilier des frères Pereire, anime la très influente Revue philosophique et religieuse, à laquelle sont associés Charles Renouvier, Émile Littré, Charles Fauvety et bien d'autres. Il contribue aussi régulièrement au Phare de la Loire, et fonde la Ligue de la Paix et de la Liberté et son journal, Les États-Unis d'Europe. Louis Jourdan, ancien journaliste à *L'Algérie* d'Enfantin entre 1844 et 1846 et au Courrier français lorsque le rédacteur en chef était Émile Barrault, passe en 1849 du *Crédit* saint-simonien au *Siècle* républicain, où il acquiert une grande notoriété sous le Second Empire.

Mais la plus spectaculaire réussite journalistique des saint-simoniens est celle d'Adolphe Guéroult, ancien rédacteur du Globe saint-simonien, du Temps, du Journal des débats, de La République, des journaux saint-simoniens sous la II^e République (Le Crédit et La Politique nouvelle), et rédacteur en chef de La Presse entre 1857 et 1859. Selon Prévost-Paradol, Guéroult transforme ainsi La Presse, pendant la guerre d'Italie, en « un Moniteur embarrassé de la queue de Saint-Simon » (cité par Bellet, 1967, p. 121). Après son départ de La Presse, protégé par le prince Napoléon, Guéroult lance L'Opinion nationale le 1^{er} septembre 1859, journal antiautrichien, antirusse et anticlérical favorable à l'unification de l'Italie ainsi qu'à l'annexion de Nice et de la Savoie. Le succès de L'Opinion nationale est tout relatif: d'un tirage initial de 25 000 exemplaires, le journal descend, en 1861, à 17 252 exemplaires, soit l'équivalent à l'époque de La Presse déclinante. Fidèle au moins à une partie du legs saint-simonien, le journal de Guéroult est attaché aux questions économiques et sociales et exprime les idées d'un bonapartisme de gauche. Il publie le 17 février 1864 le retentissant « Manifeste des Soixante » sur les candidatures ouvrières, texte qui inspire le livre posthume de Proudhon, De la Capacité politique des classes ouvrières (1865). Et la renommée du journal, avec l'appui des bonapartistes de gauche, aide sans doute Guéroult à battre Prévost-Paradol lors des élections de 1863, faisant ainsi entrer un journaliste socialiste dans la vie législative impériale.

« La France [...] contient trente-six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement ³ »

Le ralliement au nouveau régime de l'Église, enthousiaste jusqu'à la fin des années 1850 et la guerre en Italie, encourage le développement d'une tendance la cisante et antireligieuse très nette dans le monde souterrain des socialistes français. Cette tendance est à l'œuvre dans La Revue philosophique et religieuse, Le Monde maçonnique et La Morale indépendante, mais aussi dans les ouvrages traitant des socialistes de la période antérieure, comme celui d'Alexandre Erdan, La France mystique. Tableau des excentricités religieuses de ce temps (1858), ou celui de J.-M.-Constantin Prévost, La Déomanie au XIX^e siècle (1860), qui revient sur les itinéraires de Saint-Simon, Enfantin, Comte, Proudhon et bien d'autres. Les jeunes qui s'identifient à la tradition révolutionnaire rejettent de plus en plus la religiosité mystique associée à nombre de « vieilles barbes » de 1848, une expression qui apparaît significativement à la fin des années 1860. À cette tendance anticléricale se rajoute l'exaspération des étudiants, notamment ceux du Quartier latin, qui fondent en 1863 Les Écoles de France, où l'on trouve, parmi les rédacteurs, Gustave Tridon, Paul Lafargue et Arthur Ranc, et finalement *La Rive gauche* de Charles Longuet. Interdit en France après la publication du pamphlet satirique contre l'Empire « Les Propos de Labienus » d'Auguste Rogeard, le journal passe en Belgique au début de 1865. De Paris à Bruxelles, Longuet et Rogeard partent pour le Luxembourg, avant de rejoindre Londres. Tout aussi férocement anticlérical, Candide, le journal de Tridon, qui peut compter sur la participation d'Auguste Blanqui (sous le pseudonyme de « Suzamel »), est lancé le 3 mai 1865. Son succès montre que le public socialiste n'a alors pas disparu : le premier numéro est tiré à 4 000 exemplaires, le deuxième à 6 000, le troisième à 10 000. Toutefois, l'aventure se termine brutalement lorsque le journal est interdit au bout de huit numéros.

Des journaux aux ambitions plus modestes font également l'objet de mesures répressives. C'est le cas pour *L'Association*, animée par Jean-Pierre Béluze, l'ancien rédacteur et administrateur du *Populaire*, directeur pendant douze ans du Bureau icarien de Paris et gendre de Cabet. Fondateur de la Société du crédit au travail, Béluze bénéficie pour la publication

³ Henri Rochefort, La Lanterne, 1er juin 1868.

de *L'Association* du concours du fouriériste Wladimir Gagneur, ancien rédacteur de *La Phalange*, et de plusieurs proches de Proudhon sous le Second Empire, notamment Gustave Chaudey, auparavant au libéral *Courrier du dimanche*, contributeur au *Phare de la Loire*, puis rédacteur et membre de la commission de surveillance du *Siècle*, et enfin de l'homme d'affaires breton et ancien député Charles Beslay. Ce journal coopératif – dont les éditeurs tentent d'éviter la censure en le faisant publier en Belgique – est suspendu à la suite de la publication le 29 avril 1866 d'un article sur les sociétés ouvrières en 1848. Le journal d'Eugène Varlin, *La Tribune ouvrière*, a encore moins de chance : lancé en juin 1869, il est interdit dès le quatrième numéro. La mémoire de l'expérience sociale et des troubles de la II^e République reste vivace.

Toutefois, les socialistes les plus célèbres et reconnus de la période antérieure se tiennent – ou sont maintenus – en marge de la presse. Souhaitant poursuivre l'œuvre de La Revue sociale, Pierre Leroux publie à Jersey L'Espérance. Revue philosophique, politique et littéraire, à laquelle participent les fidèles, Luc Desages, Auguste Desmoulins et Auguste Pouradier, publication très critique à l'égard des autres proscrits révolutionnaires français comme Félix Pyat, mais aussi européens comme Kossuth et Mazzini. Faute de financement, la revue ne dépasse pas sept numéros. Par la suite, Leroux abandonne les entreprises de presse, même après son retour en France en 1860. Il se consacre alors principalement à la critique philologique, publiant des exégèses des Livres de Job et d'Isaïe où s'exprime son hostilité à Renan. L'autre grand proscrit, Louis Blanc, contribue de Londres à des journaux comme Le Courrier de Paris (1857) d'Hippolyte Castille et Félix Mornand, L'Avenir national (1865-1873) de Peyrat et Le Temps (1860-1870) d'Auguste Nefftzer et Charles Dollfus. Avec la disparition du *Nouveau Monde*, Louis Blanc perd son propre journal. Son Organisation du travail, dont la dernière édition remonte à 1850, est de moins en moins lue, ses idées ayant suffisamment pénétré dans les consciences pour qu'on puisse oublier leur paternité. Lorsque Louis Blanc parvient de nouveau au gouvernement – inscrit sur la liste des membres du gouvernement provisoire, il décline la fonction – puis à l'Assemblée en 1871, où il est élu, il découvre un monde très différent, dans lequel il passe désormais pour un radical très modéré. Quant à Proudhon, il voit toutes ses demandes visant à lancer un périodique se solder par des refus. Il écrit quelques articles ici et là, notamment dans le Journal de l'Office de publicité à Bruxelles et *Le Messager de Paris* après son retour d'exil. Mais si Proudhon a encore des lecteurs grâce à sa plume inimitable, mélange toujours imprévisible de style et d'idées provocatrices, il ne peut plus s'exprimer sur les affaires du jour avec la même rapidité et le même panache qu'autrefois. Il

se borne principalement à polémiquer sur des questions de politique étrangère, intervenant notamment sur la Pologne ou l'Italie.

« Une nation affranchie qui ne profite pas du premier jour de l'affranchissement pour organiser la force populaire, est immédiatement condamnée à retomber sous le joug ⁴ »

Malgré l'effacement de la plupart des mouvements et penseurs socialistes d'avant 1848, les années 1860 sont marquées par l'émergence d'une nouvelle presse d'extrême gauche socialisante. Certaines publications continuent de mener le combat sous l'Empire, presque seules, à l'image du quotidien nantais *Le Phare de la Loire*, journal républicain radical d'Évariste et Victor Mangin, ouvert aux idées socialistes et auquel contribuent des fidèles de Proudhon, Duchêne et Chaudey, mais aussi le docteur nantais et socialiste pugnace Ange Guépin, et l'ex-saint-simonien et nouveau prosélyte de la paix européenne Charles Lemonnier. Bénéficiant d'une certaine libéralité de la part du préfet – il faut en effet un journal de gauche pour équilibrer la forte présence légitimiste dans la région –, *Le Phare* est presque une exception jusqu'au milieu des années 1860.

D'abord publication littéraire sous le titre *La Revue de l'Empire, Le Cour-*rier français d'Auguste Vermorel marque, à sa manière, le retour du socialisme dans la presse quotidienne parisienne. Il ne paraît que pendant deux
ans (1866-1867) mais représente un socialisme libéral faisant délibérément écho aux journaux de Proudhon sous la II^e République. On y trouve
des exposés réguliers de Duchêne sur la situation financière de la France,
contre les spéculations à la Bourse, les monopoles et autres concentrations, les concessions indues dans les chemins de fer conduisant à des
rentes et des bénéfices disproportionnés. *Le Courrier français* suit également de près les développements du socialisme à l'échelle internationale,
relayant en particulier les actions de la nouvelle Association internationale des travailleurs créée à Londres en 1864. Tolain présente des comptes
rendus des congrès de l'AIT, le journal se présente même comme son
organe officiel en France.

Les tirages de la presse contestataire de gauche, voire socialisante, explosent à l'extrême fin de l'Empire. L'hebdomadaire satirique de Rochefort, *La Lanterne*, est lancé en mai 1868 à 120 000 exemplaires. Son tirage atteint rapidement 170 000 exemplaires et, selon certains, Napoléon III lui-même l'aurait dévoré avec un plaisir pervers. Lorsque *La Lanterne* est interdite en France, le journal migre en Belgique. Ceux qui le diffusent

⁴ Arthur Ranc, *Le Bilan de l'année 1868, politique, littéraire, dramatique, artistique et scienti-fique*, Le Chevalier, Paris, 1869, p. 144.

tentent de lui faire passer la douane par tous les moyens possibles, utilisant des pigeons ou dissimulant des exemplaires à l'intérieur des bustes en plâtre de l'empereur. En tant que pamphlétaire, Rochefort adopte un ton très différent de celui, très ironique, de Prévost-Paradol, qui passait pour un journaliste subversif quelques années auparavant. La nouvelle prose d'opposition est caractérisée par le sarcasme facétieux, moqueur et de plus en plus violent. Le succès est tel que La Lanterne inspire des imitateurs satiriques, notamment Le Gaulois, La Cloche et Le Lorgnon. L'intrépide Rochefort profite de sa renommée pour rentrer à Paris, utilisant la publicité donnée par son arrestation pour accepter et assumer une candidature sur la liste de l'opposition aux élections de novembre 1869. Bénéficiant de l'immunité parlementaire que lui vaut sa victoire électorale (significative aussi de la marginalisation de la génération de 1848 – il devance Hippolyte Carnot de 4 000 voix), Rochefort lance le 19 décembre 1869 un nouveau journal à succès, un quotidien à rédaction collective, avec notamment Millière, Arthur Arnould, Gustave Flourens et Lissagaray. La Marseillaise rencontre un succès presque comparable à celui de La Lanterne. Le nouveau journal dépasse rapidement son tirage initial de 40 000 exemplaires, montant parfois jusqu'à 140 000 et révélant les attentes des lecteurs contemporains. En effet, à la même date, Le Siècle ne compte que 35 000 lecteurs alors que *La Presse* ne tire plus, en 1869-1870, qu'à 10 000 exemplaires. Preuve supplémentaire de sa présence sur la scène politique de l'Empire finissant, La Marseillaise est directement impliquée dans les manifestations qui suivent l'assassinat du journaliste Victor Noir en janvier 1870. À maints égards, ses rédacteurs et contributeurs sont au cœur de l'opposition la plus radicale au régime entre 1869 et 1870. Comme Rochefort, mais plus explicitement socialiste, Jules Vallès multiplie les aventures et audaces éditoriales, lançant un nouveau titre chaque fois que l'ancien est interdit, dont *La Rue* (1^{er} juin 1867-11 janvier 1868), Le Peuple (4-16 février 1869), l'éphémère Le Réfractaire (10, 11 et 12 mai 1869) et Le Corsaire (1869).

Certes, la réforme de mars 1868 inspire la création d'autres journaux encore, qui font revivre des organes anciens, leur donnant une vitalité nouvelle, dont notamment *Le Réveil*, lancé le 2 juillet 1868 par Charles Delescluze après son retour de Cayenne, journal qui paraît jusqu'au 23 janvier 1871. *Le Rappel* est lancé le 4 mai 1869 par Victor Hugo et ses fils avec la collaboration de Rochefort, dont Hugo avait été le protecteur au moment de *La Lanterne*, et celle de Charles Vacquerie et Paul Meurice (l'omniprésent Vermorel y est aussi). *La Réforme politique et sociale*, pensée comme le successeur de *La Réforme*, paraît le 9 mai 1869 avec des contributions de Pascal Duprat (ancien de *La Revue indépendante*), Raspail,

Vermorel, du général Cluseret et d'Arthur de Fonvielle. La guerre permet à Blanqui et à ses fidèles amis-disciples, Tridon et Regnard, de revenir au combat en publiant le sonore *La Patrie est en danger* (du 7 septembre au 8 décembre 1870). Elle inspire également Félix Pyat, qui lance successivement pendant la guerre et le siège de Paris *Le Combat* (16 septembre 1870-23 janvier 1871) et, avant même l'armistice, *Le Vengeur* (3 février 1871-11 mars 1871).

Les événements de la Semaine sanglante, qui referment la Commune en mai 1871, entérinent la rupture en germe bien avant 1870, et déjà présente en 1848, entre le républicanisme socialiste et le républicanisme modéré. Cette rupture concerne également la presse, car l'impatience révolutionnaire des auteurs plus jeunes accentue le glissement vers une prose incendiaire, souvent au détriment du débat doctrinal si présent dans les années 1830 et 1840. La presse communarde prend acte de l'échec du plébiscite de mai 1870 et se mobilise vigoureusement, et presque exclusivement, dans l'espace parisien. Le Père Duchêne, animé par Vermersch, tire à 60 000 exemplaires, Le Cri du Peuple, de Vallès, entre 50 000 et 100 000 exemplaires, dépassant même le nouveau journal de Rochefort lancé après l'armistice, Le Mot d'ordre. Comme l'a noté Jacques Rougerie (2004), sous la Commune le peuple et les rues de Paris vibrent à la lecture de la presse et des innombrables affiches qui recouvrent les murs de la ville. La presse néohébertiste resurgit en déclinant à toutes les sauces l'incontournable famille Duchêne - Le Père Duchêne de Vermersch, mais aussi Le Pair du Chêne, Le Testament du Père Duchêne, Le Vrai Duchêne, Je suis le véritable Père Duchêne, Foutre!, suivi par Les Mémoires du Père Duchêne, Duchêne réactionnaire, Le Fils du Père Duchêne et, plus simplement, Le Fils Duchêne, La Tante Duchêne, La Mère Duchêne. Mais, dans cet espace parisien, l'antagonisme domine désormais et le vieux mot d'ordre de la fraternité laisse de plus en plus la place aux déchirements, aux polémiques opposant Vermorel à Pyat, Pierre Vésinier à Rochefort, Duchêne à tous les Communards, et finalement à l'exécution de Gustave Chaudey, accusé par les Communards d'avoir ordonné l'assaut sur les ouvriers le 22 janvier 1871.

Après 1871, en dehors des nombreux journaux créés par la nouvelle génération de proscrits, le changement majeur concerne la naissance, dans les années 1880, de véritables partis politiques socialistes, avec leurs propres journaux, de tendance guesdiste, possibiliste et autres. De la fondation du Parti ouvrier français en 1882 jusqu'à celle de la SFIO en 1905, les revendications des militants socialistes – journée de huit heures, protection du travail, droit de grève, retraites ouvrières, enseignement supérieur pour tous, etc. – se concrétisent en plateformes politiques et sociales dénuées de considérations ontologiques et métaphysiques

ambitieuses. La consolidation de la République à la fin des années 1870 entraîne un certain enlisement pragmatique dans des conventions revendicatives pouvant au mieux se traduire directement par des percées électorales ciblant les voix des travailleurs. Mais les socialistes ne sont pas les seuls. Les forces conservatrices de droite, conscientes qu'elles ne toucheront jamais les classes populaires avec un discours exclusivement centré sur l'ordre et la hiérarchie, visent des lecteurs aux revenus plus modestes par un assemblage de thèmes racoleurs mêlant antisémitisme, antiparlementarisme et nationalisme. Depuis la loi de 1881, la liberté de la presse libère non seulement les journalistes du cautionnement mais aussi, dans une moindre mesure, des délits de presse ou des procès pour diffamation et injure, ouvrant la voie aux polémiques et aux scandales récurrents qui caractérisent la III^e République.

Certes, les sympathisants du mouvement fouriériste continuent de publier des revues de plus en plus marginales - Le Mouvement social (1880-1881) et Le Mouvement social et économique (1882-1887), qui prolongent la tentative antérieure de La Science sociale (1869-1870) –, mais l'espoir d'une vaste « science sociale » couvrant le périmètre conceptuel du socialisme laisse désormais la place à des disciplines académiques distinctes, séparées et en voie d'institutionnalisation (Desmars, 2010). Les prophètes de la première moitié du XIX^e siècle deviennent des excentriques dans la seconde moitié du siècle. De retour en France en 1860, Pierre Leroux meurt à Paris en pleine Commune, le 12 avril 1871. Les Communards ne délèguent que deux représentants à son enterrement, et uniquement pour rendre hommage à l'homme politique, au représentant du peuple à l'Assemblée entre 1848 et 1851, à celui qui a pris la défense des insurgés de Juin. Ils passent en revanche sous silence le philosophe « partisan de l'école mystique » (Thomas, 1904, p. 165, n. 2). Pour sa part, revenu en France comme son frère après l'amnistie, Jules Leroux n'y reste pas. Il part aux États-Unis en 1867 où il participe à diverses revues : d'abord, dès 1870, en tant que correspondant au Bulletin de l'Union républicaine de langue française à Topeka, Kansas ; ensuite à Neuchatel, Kansas, à la tête de sa propre revue, L'Étoile du Kansas (1873-1875), rebaptisée, à la suite des déplacements successifs de Leroux vers la colonie icarienne de Corning (Iowa) puis en Californie dans la Napa Valley, L'Étoile du Kansas et de l'Iowa (1876-1880) puis L'Étoile des pauvres et des souffrants (1881-1883). Sans grande surprise, lorsque Jules Leroux meurt à Cloverdale en octobre 1883, l'entreprise disparaît (Cordillot, 2013). Face à ses contemporains socialistes, comme Paul Brousse, Jules Guesde ou Eugène Fournière, le cadet des Leroux – surnommé à l'Assemblée de 1849 le « Petit Robespierre » – apparaît désormais comme un personnage donquichottesque en marge de l'histoire officielle du socialisme.

Toute une époque s'éloigne décidément après la phase d'ébullition des années 1860 et le traumatisme de la Commune de Paris. Après la disparition de la censure impériale, nombreux sont ceux qui se félicitent avec une certaine complaisance de vivre pleinement en démocratie, ce dont doit témoigner la loi très libérale de 1881 sur la presse. Après cette date, les liens entre presse et socialisme se redessinent en profondeur alors que le journalisme se professionnalise peu à peu. La presse et sa liberté deviennent l'un des piliers du nouveau régime républicain, sans pour autant que le souffle théorique – lyrique sans doute peut-être aussi – de la période romantique ne se fasse à nouveau sentir. Quelque chose comme une possibilité de lire le présent au regard de projets émancipateurs orientés vers l'avenir s'est perdu en route.

Pour aller plus loin

Pierre Albert, « La presse et le télégraphe électrique au XIX° siècle », in Catherine Bertho-Lavenir (dir.), *L'État et les télécommunications en France et à l'étranger. 1837-1987*, Droz, Genève, 1991.

Pierre Albert, « Presse sous le Second Empire », *in* Jean Tulard (dir.), *Dictionnaire du Second Empire*, Fayard, Paris, 1995.

Roger Bellet, *Presse et journalisme sous le Second Empire*, Armand Colin, Paris, 1967.

Ernest Cœurderoy, *Jours d'Exil*, tome II, John Churchill Printer, Londres, 1855.

Michel Cordillot, *Utopistes et exilés du Nouveau Monde. Des Français aux États-Unis de 1848 à la Commune*, Vendémiaire, Paris, 2013.

Bernard Desmars, *Militants de l'Utopie ? Les Fouriéristes dans la seconde moitié du XIX- siècle*, Presses du Réel, Dijon, 2010.

Aimé Dupuy, *1870-1871*. *La Guerre, la Commune et la presse*, Armand Colin, Paris. 1959.

Pierre Guiral, « La presse de 1848 à 1871 », in Claude Bellanger (dir.), *Histoire générale de la presse française*, Presses Universitaires de France, Paris, 1969, tome II.

Marc Martin, Médias et journalistes de la République, Odile Jacob, Paris, 1997.

Arthur Ranc, *Le Bilan de l'année 1868, politique, littéraire, dramatique, artistique et scientifique*, Le Chevalier, Paris, 1869.

Jacques Rougerie, Paris libre (1871), Le Seuil, Paris, 2004 (1971).

Iouda TCHERNOFF, *Le Parti républicain au coup d'État et sous le Second Empire*, Pédone, Paris, 1906.

Pierre-Félix Thomas, *Pierre Leroux. Sa vie, son œuvre, sa doctrine,* Alcan, Paris, 1904.

Index

BARJAVEL, Camille, 137

ABD-EL-KADER, 220, 222 BARMBY, John Goodwyn, 180 ADAM, Louis, 177, 286, 299 BARRAULT, Émile, 45, 50, 55, 218, 267, 302, AGOULT Marie (d'), dite Daniel STERN, 241, 378 243.332 BARTELS, Adolphe, 63 AICARD, Jean, 241 BASTIDE, Jules, 153, 255 ALIBAUD, Louis, 144 BAUD, Henri, 344 Amail, Léopold, 375 Baudelaire, Charles, 267 Antonelle, Pierre-Antoine, 171 BAUDET-DULARY, Alexandre, 98, 99, 102 Arago, Étienne, 153, 159, 162, 241, 276, BAUNE, Eugène, 153, 158, 159 348 BAZARD, Claire, 19, 37, 39, 40, 44, 46, 50, ARAGO, François, 129, 153, 167, 236 59, 60, 213 Arlès-Dufour, François Barthélemy, 116, Béluze, Jean-Pierre, 212, 379 118, 119, 218, 219 Benoît, Joseph, 179, 214 Arnim, Bettina von, 308 BENTHAM, Jeremy, 124 Arnould, Arthur, 382 Béranger, Charles, 116, 332 AUCANTE, Émile, 249 BERBRUGGER, Adrien, 120 AUDRY de PUYRAVEAU, Pierre-François AUDRY Berger, Joseph, 116, 119 dit, 204 Berlin, Isaïah, 13, 100, 242 Augier, Victor, 39 Bernard, César, 116, 120 Ault-Dumesnil, Édouard (d'), 63 BERNARD, Martin, dit Martin Bernard, 144, AVRIL, Louis, 276 177, 348 Berrier-Fontaine, Camille, 204 Berryer, Pierre-Antoine, 274 Babeuf, François Noël, dit Gracchus, 76, Berthaud, Louis, 118 168, 175-177, 209 BERTHAULT, Adolphe, 249 BABEUF, Louis-Pierre, 33, 145 BERTRAND, Alphonse, 212 BAKOUNINE, Mikhaïl, 166, 363 Bertrand, Général, 99 BALLANCHE, Pierre-Simon, 34, 76, 88 BESLAY, Charles, 380 BARBÈS, Armand, 144, 342 BIRAGUE, M. (de), 97 BARBET, Auguste, 332, 336 Bixio, Alexandre, 199 BARESTE, Eugène, 267, 274, 340-344, 346 BLANC, Charles, 153

BLANC, Julien, 182, 186

Quand les socialistes inventaient l'avenir

BLANC, Louis, 18, 59, 145, 147, 151-157, 159, CAHAIGNE, Joseph, 349, 350, 353, 357 162, 167, 176, 230, 236, 241, 243, 260, CANTAGREL, François, 148, 183, 184, 269, 270, 279-301, 308, 317-321, 323-326, 193-195, 200, 201 330, 333, 337, 342, 348, 349, 352, 380 CARETTE, Antoine, 218, 219 BLANQUI, Adolphe, 38 CARLIER, Pierre, 287, 288, 291 BLANQUI, Auguste, 144, 145, 169, 274, 275, CARNOT, Hippolyte, 32, 34, 40, 45, 47, 50, 379, 383 84, 85, 87, 90, 95, 96, 241, 382 BLOCH, Ernst, 13 Carrel, Armand, 38, 143, 153, 170 Blum, Auguste, 300 Castagnary, Jules, 377 BONAPARTE, Louis Napoléon, 201, 274, 283, Castille, Hippolyte, 380 301, 305, 330, 347, 353, 360 Caussidière, Marc, 160, 276, 299, 348, 349 BONNET, Denis, 137, 348-350, 353, 354, 357 CAVAIGNAC, Godefroy, 153, 157, 159, 271, Bonnet-Duverdier, Prosper, 348-350, 353, 280, 283, 344 354, 357 CAZEAUX, Pierre-Euryale, 49, 99 Borie, Victor, 244 Cerise, Laurent, 256 BÖRNE, Ludwig, 129 CÉSENA, Amédée (de), 280, 377 Bossuer, Jacques-Bénigne, 44 CHAMPFLEURY, Jules François Félix Husson, BOULANGER, Nicolas-Antoine, 78 dit, 267 BOUTET, Eugène, 187, 188 CHAMPSEIX, Grégoire, 249, 252 BOUTON, Victor, 158 CHAPUIS, 215 Bouvery, Joseph, 120 CHARAVAY, Gabriel, 145, 172, 178 BOWRING, John, 124 CHARAVAY, Jean, 145, 172, 178 BOYER, Adolphe, 236 CHARLES X, 25, 27 Brandon, Raoul, 202 CHARNIER, Pierre, 123 Brisbane, Albert, 100, 185 CHARPENTIER, Ulysse, 249 Brisson, Henri, 377 CHARTON, Édouard, 95, 96 Broglie, Charles (de), 274 CHASSIN, Charles-Louis, 378 Brousse, Paul, 384 CHASTAING, Marius, 16, 99, 116, 117, 119, Brown, John, 368, 370 120, 123-125 Brunier, Charles, 201 CHATEAUBRIAND, Alphonse (de), 64 BUCHEZ, Philippe, 14, 19, 30, 31, 34, 39, 59, CHÂTEL, François-Ferdinand, dit l'ABBÉ 75-82, 119, 145, 155, 161, 176, 228, 229, Châtel, 64 232, 255, 256, 258, 259, 261 CHAUDEY, Gustave, 380, 381, 383 BUGEAUD, Thomas-Robert, 222, 224, 253 CHÉDANE, Jules-René, 212 Buloz, François, 239, 241, 245 CHEVALIER, Michel, 35, 49, 51, 54, 55, 57, BUONARROTI, Philippe, 76, 145, 168, 176, 75, 79, 87, 218, 279, 381 209, 227 CHOJECKI, Charles-Edmond, 286, 287, 290, Bureau, Allyre, 99, 183, 193, 200, 318, 379 377 Buret, Eugène, 227 Claye, Désirée, 211 Витот, Émile, 214 CŒURDEROY, Ernest, 276, 352, 377 Colet, Louise, 241 Colfavru, Jean-Claude, 268 **C**ABET, Étienne, 17, 19, 32, 127, 144, 145, Colin, Auguste, 183, 199 146, 147, 148, 161, 166, 170, 172, 173, COMTE, Auguste, 39, 44, 354 175, 179, 203-207, 209-215, 227, 231, CONDORCET, Marie Jean Antoine Nicolas de 268, 299, 314, 365, 379 Caritat, (marquis de), 44, 77, 78

Considerant, Victor, 11, 16, 18, 19, 25, 27, 28, 30, 31, 34, 97, 99, 100, 102, 110, 145, 146, 181-183, 186-189, 194-196, 198-202, 230, 233, 268, 272, 284, 286, 365

Corbon, Claude-Anthime, 228-230, 236, 237

Corréard, Pierre, 118

Coster, 230

Courbet, Gustave, 377

Cousin, Victor, 242

Coux, Charles (de), 63, 68, 73

Cowen, Joseph, 356

Crémieux, Adolphe, 269, 334

Czynski, Jan, 187

Dain, Charles, 182
Daniel, Jacques-Louis, 275
Darimon, Alfred, 280, 283, 286-288, 290, 291, 377
Darmès, Marius, 144
Daudet, Léon, 8
David, Jacques-Louis, 153
Decourdemanche, Alphonse, 30, 51
De Figueiredo, Antônio Pedro, 195
Déjacque, Joseph, 276, 361-370, 373
Delacroix, Eugène, 172
Delaporte, 51
Delente, François, 302
Delescluze, Charles, 276, 283, 286, 290, 349, 382

Delmas, Gaëtan, 293
Delord, Taxile, 283, 290
Démar, Claire, 106, 111
Deroin, Jeanne, 19, 267, 309, 313-315, 348, 350, 352
Derrion, Michel-Marie, 124
Desages, Luc, 247, 249, 380

DESMOULINS, Auguste, 247, 249, 250, 254,

Delessert, Jules Paul Benjamin, 166

DESMOULINS, Louis, 215
DESOYE, E., 228, 229
DÉZAMY, Théodore, 19, 145, 147, 209, 211

Dickens, Charles, 193

Dîme, Gustave, 368

Doherty, Hugh, 185

Dollfus, Charles, 380

Dornès, Auguste, 165

Dubois, Paul-François, 49, 87

Duchène, Georges, 268, 279, 280, 283, 286, 290, 291, 300, 302, 375-377, 381, 383

Ducpétiaux, Édouard, 192, 196
Dufraisse, Marc, 170, 290
Dumas, Alexandre, 193
Dumortier, Eugène, 99
Dupas, E., 300

Dupin, Charles, 144, 234, 235

Dupont, Jacques, dit Dupont de l'Eure, 205, 208, 289

Dupont, J.-F., 153, 154

Dupoty, Michel Auguste, 233, 243, 278 Duprat, Pascal, 240, 242, 243, 245, 332, 334, 382

Duras, Léopold, 289
Dutacq, Armand, 147, 181
Duteil, Alexis, 244
Dutilloy, 170
Duverger, Eugène, 183
Duvergier de Hauranne, Prosper, 49
Duvernet, Charles, 244
Duveyrier, Charles, 51, 54, 56, 106, 375

Eckstein Ferdinand, dit baron d'Eckstein, 63, 67

Eichtal Gustave (d'), 50

Elhadad, Lydia, 111

Emmanuel, Charles, 26, 85, 91, 92

Enfantin, Barthélemy-Prosper, 13, 19, 26, 27, 37-42, 49-53, 57-59, 71, 75, 79, 85, 88, 91, 106, 110, 213, 217-224, 279, 302, 378, 379

Engels, Friedrich, 12, 13

Erdan, Alexandre, 379

Esquiros, Alphonse, 271

Everat, André-Amable, 50, 98

Falconnet, Joachim, 114, 116, 117 Falloux, Alfred Pierre (de), 274, 343 Faucher, Léon, 170, 271, 272

Quand les socialistes inventaient l'avenir

FAURE, Philippe, 249, 253, 254, 280, 283, 290, 326, 349, 352, 356 FAUVETY, Charles, 278, 280, 283, 377, 378 FEUGUERAY, Henri, 256, 261 Fieschi, Giuseppe, 26, 130 FLACHAT, Stéphane, 51, 54, 59 FLEURY, Alphonse, 244 FLOCON, Ferdinand, 158, 159, 269, 291, 349 FLORE, Joachim (de), 44 FLOURENS, Gustave, 382 FONVIELLE, Arthur (de), 383 FOUQUEAU DE PUSSY, Pierre-Simon, 219 FOURIER, Charles, 11, 13, 20, 27, 29, 34, 42, 88, 97-102, 105, 106, 110, 120, 125, 145, 156, 175, 176, 181, 182, 184, 185, 187, 189-191, 194, 195, 197, 199, 250, 257, 284, 337, 349, 365 FOURNEL, Cécile, 110 FOURNEL, Henri, 39, 50, 51, 59, 219 Fournière, Eugène, 384 François, Ferdinand, 240 Frémy, Arnould, 283 Frond, Victor, 358

Frossard, Edmond, 324

GOUET, Amédée, 342

GOUHENNANT, Adolphe, 214

GABET, Gabriel, 98 GARNIER-PAGÈS, Louis-Antoine, 205, 269 GASPARIN, Adrien (de), 124 GATTI DE GAMOND, ZOÉ, 186 GAUNY, Gabriel, 299, 303 GAY, Jules, 176, 315 GAY, née Véret Désirée, dite Jeanne-Désirée, 104, 267, 298, 309, 312 GERBET, Olympe Philippe, dit l'ABBÉ GERBET, GILLAND, Jérôme, 245 Giot, Adèle, 177 GIRARDIN, Émile (de), 25, 147, 181, 197, 241, 273, 275, 279, 280, 286, 287, 288, 291, 321, 327, 373, 375 GIRAUDET, 50 GIRERD, Frédéric, 245 GISQUET, Henri, 130

Graffin, Léopold, 319 GRANDMÉNIL, Silas-René-Pierre, 159 Grégoire, Henri, dit l'abbé Grégoire, 47 Greppo, Louis, 326 Griess, Jean, 196 Grignon, 207, 209 Guépin, Ange, 19, 212, 381 Guéroult, Adolphe, 327, 344, 378 GUESDE, Jules, 384 Guillard de Kersausie, Théophile Joachim René, 128, 299 GUILLAUME Ier, 56 Guillon, Ferdinand, 201 Guinard, Joseph-Auguste, 204 GUINDORF, Reine, dite MARIE-REINE, 104, 105, 107-110 Guizot, François, 26, 129, 144, 149, 152, 197, 199, 229, 265, 274, 312

HALÉVY, Léon, 39, 46 HAREL DU TANCREL, Augustin, 63 HARNEY, Julian, 355 HATIN, Eugène, 268 Heine, Heinrich, 180 HENNEQUIN, Victor, 193, 201 HÉRONVILLE, Laurent, 187 HERZEN, Alexandre, 287, 288, 290, 352, 355, 357, 358 Hobbes, Thomas, 251 HOLSTEIN, René, 59 HOLYOAKE, George Jacob, 351 Homberg, Corneille, 170 Hugo, Charles, 349, 351, 355 Hugo, Victor, 31, 43, 45, 73, 102, 177, 305, 348-350, 353, 357, 382 Hunt, Herbert, 252 Hyacinthe, 56

Jaurès, Jean, 360
Jeanne-Victoire, 109
Jones, Ernest, 13, 356, 358
Jouffroy, Théodore, 242
Jourdan, Louis, 219, 375, 378
Jullien, Auguste, 87
Jullien, Marc-Antoine, 86, 87

Kossuth, Lajos, 352, 355, 356, 380 Krolikowski, Louis, dit Charles, 211, 212 Küss, Charles, 192

LABOISSIÈRE, Paul (de), 205 LABORDE, Alexandre Louis Joseph (comte de), 42 La Bretonne, Restif (de), 169 Lachevardière, Alexandre, 95 LACORDAIRE, Henri, 34, 63, 66, 71, 73, 331 Lafargue, Paul, 379 LAFAYETTE, Marie Joseph Paul (de), 204 Lagarde, 300, 324 LAHAUTIÈRE, Richard (de), 145, 148, 171, 173, 176, 177, 209, 244 LAMARCK, Jean-Baptiste, 131 LAMARTINE, Alphonse (de), 31, 73, 138, 197, 242, 265, 267, 293, 335 LAMENNAIS, Félicité (de), 34, 62-65, 67-69, 71, 73, 74, 84, 88, 91, 153, 241, 246, 267, 271, 275, 280, 283, 331-337, 339 Lanet, Édouard, 99

290, 291 Lansac, Maurice, 202 LAPOINTE, Savinien, 245 LAPONNERAYE, Albert Philippe Dulin (de),

Langlois, Jérôme-Amédée, 280, 283, 286,

148, 171, 173, 174, 177, 178, 211

LATOUR, François, 367

LAURENT, Paul-Mathieu, dit Laurent de L'Ardèche, 37, 39, 40, 47, 56, 93, 344

LAVERDANT, Gabriel-Désiré, dit Maître Petit-Jean, 148, 183, 184

LECHEVALIER, Jules, 30, 34, 98-100, 102, 284, 303, 344

LECONTE DE LISLE, Charles, Marie, René, 193 LEDRU-ROLLIN, Alexandre, 145, 159, 167, 202, 243, 268, 269, 272, 276, 283, 286, 290, 342, 346, 348, 349, 352

Lefaure, A., 300

Lefrançais, Gustave, 370

Legouvé, Ernest, 111, 314

LEMMONIER, Élisa, 309

LEMOYNE, Nicolas-René-Désiré, 99, 101

LÉOPOLD I^{Er}, 56, 319, 375

LÉPAGNEZ, Théodore, 172

Le Peletier, Félix, 171

LEROUX, Achille, 29, 31, 249

LEROUX, Jules, 29, 31, 93, 94, 175, 249, 250, 384

LEROUX, Pierre, 9, 10, 13, 15, 19, 26, 29-32, 34, 49, 57, 59, 60, 84, 85, 87-92, 95, 101, 118, 145-147, 152, 161, 230, 239-242, 244, 245, 247-254, 267, 279, 280, 283, 299, 321, 325, 340, 344, 345, 350, 380, 384

LEROYER DE CHANTEPIE, Marie-Sophie, 177

LÉTANG, Georges Nicolas Marie, 222

Lévy, Lange, 194, 201

LINCOLN, Abraham, 369

LINTON, William, 355

Lissagaray, Prosper-Olivier, 382

LITTRÉ, Émile, 354, 378

LONGUET, Charles, 379

LORTET, Pierre, 118

Louis-Philippe Ier, 10, 26, 128, 130, 144, 154, 173, 199, 203, 283, 338

Macé, Jean, 309

Machereau, Philippe-Joseph, 56

Magu, Marie Éléonore, 245

Maillard, Louis, 212

Maillefer, Martin, 153

Mairet, Joseph, 279

Maistre, Joseph (de), 90

Mallarmet, Jules, 299

Malon, Benoît, 44, 59

Malthus, Thomas Robert, 251, 281, 282

Mangin, Victor, 381

Manuel, Frank, 13, 138

Maréchal, Sylvain, 178

Margerin, Hippolyte, 56

Marie de Saint-Georges, Pierre Alexandre, dit Marie, 298

Marrast, Armand, 26, 153, 269, 304, 309

Martin, Alexandre-Albert, dit Albert, 227, 269, 270, 317, 319

MARTIN, Antide, 119

Martin, Henri, 332

Quand les socialistes inventaient l'avenir

MARX, Karl, 59, 138, 166, 173, 242, 251, 368 Mas, Félix, 363 Massol, Alexandre, 290, 377 Mauguin, François, 205 May, Jean-Joseph, 178 MAZZINI, Giuseppe, 236, 276, 331, 352, 355, 357, 380 Méray, Antony, 199 Mercier, Victor, 344 Meunier, Victor, 159, 195, 319, 321, 354 MEURICE, Paul, 382 MICHEL, Louis-Chrysostome, dit MICHEL DE Bourges, 290 MICHELET, Jules, 351 MICKIEWICZ, Adam, 286, 287 MILL, John Stuart, 236 MILLAUD, Moïse, 275, 374, 375 MILLIÈRE, Jean-Baptiste, 376, 377, 382 MINUCIUS FELIX, Marcus, 346 MIRECOURT, Eugène (de), 342 Mirès, Jules, 375 Molé, Mathieu, 144, 273 MONTALEMBERT, Charles (de), 34, 63, 73, 274, 331 MONTEIRO, Maciel, 195 Montfalcon, 367 Montlaur, Eugène (de), 153 MORAND, Jules, 211, 212 MORIN, Frédéric, 377 MORNAND, Félix, 380 MORNY, Charles (de), 274, 375 MORTILLET, Gabriel, 280 Muiron, Just, 97, 99, 102, 181, 182, 186, 188, 191

Nadaud, Martin, 212, 326 Napoléon I^Er, 42, 56, 66, 162 Napoléon III, 20, 217, 272, 283, 286, 350, 353, 357, 381 Naquet, David, 137 Necker, Jacques, 78 Nefftzer, Auguste, 380 Néraud, Jules, 244

Muret, Théodore, 273, 323

Nétré, Louis, 248
Newton, Isaac, 34
Niboyet, Eugénie, 19, 34, 233, 267, 309, 314
Niboyet, Paulin, 309
Noailles, Angélique-Françoise d'Assise-Rosalie (de), 63
Noir, Victor, 382
Noiret, Charles, 173

Omar, ibn al-Khattâb, 66 Ortigues, Joseph (d'), 63 Ott, Auguste, 229, 255, 256, 259, 261 Oudinot, Nicolas-Charles-Victor, 286 Owen, Robert, 13, 101, 176, 185, 233

P_{AGET}, Amédée, 99, 182, 183 Pardigon, François, 342 PARMENTIER, 300 PASCAL, Joseph-Casimir, 137 PAUTHIER, Guillaume, 85, 91 Pecqueur, Constantin, 15, 19, 31, 33, 59, 99, 159, 162, 173, 195, 270, 317, 319-322, 324-329, 345 Pellarin, Charles, 99, 100, 102, 183, 186, 188 Pelletan, Eugène, 241 Perdiguier, Agricol, 228, 233, 267, 318 Pereire, Émile, 19, 27, 30, 50, 53, 79, 93, 94, 219, 375, 378 Pereire, Isaac, 50, 51, 219, 375, 378 Pernet, Louis, 240 Petetin, Anselme, 119, 241 Pianciani, Luigi, 350, 352, 357, 358 PILHES, Victor, 278, 290 PILLOT, Jean-Jacques, 169, 179 PLANET, Gabriel, 244 Pompéry, Édouard (de), 184 Poncy, Charles, 148, 245, 252-254 Praï, Amélie, 309, 313 Prévost-Paradol, Lucien Anatole, 378 Proudhon, Pierre-Joseph, 5, 19, 145, 147, 211, 226, 230, 249, 256, 267, 269, 273,

278-280, 282-291, 299, 315, 324, 346, 365, 375, 377-381 Ришономмеаих, Jules, 168 Руат, Félix, 272, 276, 283, 348, 350, 356, 358, 376, 377, 380, 383

QUESNAY, François, 78 QUINET, Edgar, 352, 378

R_{ANC}, Arthur, 379, 381 RASPAIL, Eugène, 129, 269 RASPAIL, François-Vincent, 19, 35, 100, 127-138, 147, 233, 265, 267, 269, 270, 283, 299, 342, 382 RATEAU, Jean-Pierre, 285 RÉGNIER, Charles, 42, 86, 211, 218 RÉMUSAT, Charles (de), 49, 274 Renan, Ernest, 380 Renaud, Hippolyte, 101, 186 RENOUARD, Paul, 183, 194 Renouvier, Charles, 377, 378 Rességuier, Jacques, 39, 42 Rey, Nicolas, 116 REYBAUD, Louis, 29, 145, 272 REYNAUD, Jean, 19, 32, 34, 84, 85, 87, 88, 91, 93-96, 118, 119 RIBEYROLLES, Charles, 348-359 RITTINGHAUSEN, Moritz, 202 RIVIÈRE, Jacques, dit RIVIÈRE CADET, 120, 125 ROBERT, Clémence, 185, 265 ROBILLARD, Jacques, 212 ROCHEFORT, Henri, 376, 379, 381-383 ROCHERY, Paul, 248 Rodrigues, Olinde, 38, 344 Rogeard, Auguste, 379 ROHRBACHER, abbé, 63 ROLAND, Pauline, 241, 242, 249, 311, 345 Romieu, Auguste, 273 ROUEN, Pierre-Isidore, 39, 137, 148, 173, 179, 205, 338

ROUX-LAVERGNE, Pierre-Célestin, 82

Ruge, Arnold, 242

256 Saint-Chéron, Alexandre (de), 88 SAINTE-BEUVE, Charles Augustin, 25, 32, 49, 60,91 SAINT-SIMON, Claude Henri de Rouvroy (comte de), 13, 14, 20, 25, 29, 30, 33, 37-41, 44, 49, 50, 54-56, 62, 75, 84, 85, 87-89, 91, 101, 106, 118, 156, 175, 209, 250, 321, 337, 344, 346, 349, 378, 379 Salmson, Jules, 295 Sand, George, 31, 146, 148, 152, 159, 195, 233, 239-245, 247-249, 252, 253, 267, 314, 331, 332, 342, 344 Sautelet, Auguste, 38 SAVARY, André-Marie, 172, 177, 299 SAY, Jean-Baptiste, 51, 119, 124 SCHELLING, Friedrich Wilhelm (von), 242 SCHMALZIGANG, Fanny, 100 Schoelcher, Victor, 153, 241, 242 SCHUTZENBERGER, Georges Frédéric, 199 SÉDAIL, Charles, 212 Selligue, Alexandre, 76 Seynes, Théodore (de), 245 Simon, Auguste, 363 Simon, Félix, 212 SISMONDE DE SISMONDI, Jean, 28, 124 Sobrier, Joseph, 267, 344 Sorge, Friedrich, 368 SOUMET, Gabrielle, 309 Souvestre, Émile, 193 STEIN, Lorenz, 180 STENDHAL, Henry BEYLE (dit), 46 STOURM, Eugène, 309 Sue, Eugène, 149, 193, 289

Saigey, Jacques-Frédéric, 129

SAIN DE BOISLECOMTE, André-Olivier-Ernest,

Talabot, Paulin, 219
Talandier, Alfred, 358, 359
Talon, Marie, 110
Tamisier, Alphonse, 99
Tandon, Gustave, 200, 201
Ternaux, Guillaume Louis, 38
Terson, Jean, 249
Terzuolo, François-Paulin, 229

Ouand les socialistes inventaient l'avenir

TESTUT, Charles, 363 THIERS, Adolphe, 26, 144, 161, 199, 236, 273, 280, 282 THOMAS, Alexandre, 350 THORÉ, Étienne-Joseph Théophile, 148, 161, 168, 175, 177, 242, 267, 271, 276, 279, 286, 291, 299, 340, 342, 343, 345 THUILLIER, Émile, 268 Tissier, Edmond, 252 Tocqueville, Alexis (de), 163, 217, 218, 259, 274 Tolain, Henri, 381 Tourneaux, Félix, 344 Toussaint, Joseph-Ferdinand, 56 Toussenel, Alphonse, 193, 251, 317, 319, 321, 377 Transon, Abel, 34, 99, 100, 102 Trélat, Ulysse, 153 Tridon, Gustave, 379, 383 Tristan, Flora, 145, 233, 234, 308 Tuefferd, Frédéric, 368 TURGOY, Anne-Robert-Jacques, 78

ULBACH, Louis, 377 URBAIN, Ismayl, 217, 219

Vacquerie, Charles, 382
Vallès, Jules, 177, 375-377, 382, 383
Varagnat, Michel-Vital, 76
Varin, Jean Baptiste Fidèle, 99
Varlin, Eugène, 380
Vasbenter, Louis, 279, 280, 289, 291
Vauthier, Louis-Léger, 195
Vauzy, Georges, 212

Vermersch, Eugène, 376, 383 VERMOREL, Auguste, 377, 381-383 VÉSINIER, Pierre, 369, 370, 383 VEUILLOT, Louis, 274 VEYRON-LACROIX, 339 VIARD, Jules, 278, 280 VIARDOT, Louis, 152, 239, 240 Vico, Giambattista, 44 Victoria, 350, 356, 358, 369 VIDAL, Antoine, 116, 119 VIDAL, François, 31, 116, 117, 195, 200, 270, 279, 289, 317, 319-322, 325, 326, 330 Vigoureux, Clarisse, 27, 97-99, 182 Vigoureux, Paul, 98, 99 VILLÈLE, Jean-Baptiste Guillaume Joseph (comte de), 40 VILLERMÉ, Louis-René, 144, 227 VILLIAUMÉ, Nicolas, 331 VINÇARD, Jules, 233 VINÇARD, Pierre, 275, 300, 303, 319, 321, 322, 378 Voilquin, Suzanne, 105, 107, 109, 309, 312 Voyer d'Argenson, Marc-René (de), 204

Waille, Victor-Amédée, 63 Walras, Auguste, 58, 275 Warnier, Auguste, 219 Watripon, Antonio, 211 Weill, Alexandre, 242 Worcell, Stanislaw, 352

YOUNG, Arthur, 182, 183, 186, 188

Les auteurs

Naomi J. Andrews est Associate Professor au département d'histoire de Santa Clara University (États-Unis). Elle a publié en 2006 Socialism's Muse : Gender in the Intellectual Landscape of French Romantic Socialism.

Aurélien Aramini enseigne la philosophie au lycée Gustave Courbet de Belfort. Docteur en philosophie et chercheur associé au laboratoire Logiques de l'agir de l'université de Franche-Comté, il a publié en 2013 Michelet, à la recherche de l'identité de la France.

Jonathan Barbier est doctorant en histoire à l'université d'Avignon et membre du Centre Nobert Elias.

Michel Bellet est professeur au département d'économie de l'université de Saint-Étienne, membre du laboratoire GATE. Il édite actuellement les textes économiques des saint-simoniens.

Thomas Bouchet est maître de conférences en histoire à l'université de Bourgogne, membre du Centre Georges Chevrier, secrétaire de rédaction des *Cahiers Charles Fourier*. Il a publié récemment *Les Fruits défendus. Socialismes* et sensualité du XIX° siècle à nos jours (2014).

Vincent Bourdeau est maître de conférences en philosophie à l'université de Franche-Comté, membre de Logiques de l'agir (E.A. 2274).

Nathalie Brémand est docteure en histoire et chercheuse associée (CRIHAM) à l'université de Poitiers. Elle y est directrice de rédaction de la Bibliothèque virtuelle sur les Premiers Socialismes (premierssocialismes.edel.univ-poitiers.fr/) et auteure en 2008 de Les Socialismes et l'Enfance. Expérimentation et utopie (1830-1870).

Edward Castleton est chercheur à la MSHE-Claude-Nicolas Ledoux (université de Franche-Comté) et membre de l'équipe Logiques de l'agir. Il est en charge de l'édition des manuscrits inédits de Proudhon au sein du programme ANR Utopies 19.

Olivier Chaïbi est docteur en histoire et PRAG à l'université Paris-Est-Créteil (ESPE). Il a publié en 2009 *Jules Lechevalier, pionnier de l'économie sociale* (1806-1862).

Michel Cordillot, professeur émérite d'histoire à l'université Paris-VIII, est l'auteur de Révolutionnaires du Nouveau Monde. Une brève histoire du

mouvement socialiste francophone aux États-Unis, 1885-1922 (2009) et de Aux origines du socialisme moderne. La Première Internationale, la Commune de Paris, l'exil (2010).

Bernard Desmars est maître de conférences en histoire à l'université de Lorraine et membre du CRULH. Il est l'auteur de Militants de l'utopie ? Les fouriéristes dans la seconde moitié du XIX siècle (2010) ainsi que de Félix Maréchal (1798-1871), médecin et maire de Metz (2011).

Stefania Ferrando est doctorante en philosophie à l'EHESS (LIER) et à l'université de Padoue (Italie). Elle a publié en 2012 *Michel Foucault, la politica presa a rovescio. La pratica antica della verità nei corsi al Collège de France.*

Cyrille Ferraton est maître de conférences en économie à l'université Montpellier III et travaille dans l'équipe ARTDEV. Il a publié en 2003 *L'Enquête inachevée. Introduction à l'économie politique d'Albert Hirschman* (avec Ludovic Frobert) et *Associations et coopératives. Une autre histoire économique* (2007).

François Fourn est docteur en histoire et a publié *Étienne Cabet ou le temps de l'utopie* (2014).

Ludovic Frobert est directeur de recherches au CNRS et travaille dans le laboratoire TRIANGLE (ENS-Lyon). Il a publié en 2014 Le Solitaire du ravin. Pierre Charnier (1795-1857), prud'homme tisseur et canut de Lyon (avec George Sheridan).

Claudia Giurintano est professeure associée en sciences politiques à l'université de Palerme (Italie). Elle a publié *L'idea di democrazia in Auguste Ott* (2003).

Samuel Hayat est docteur en sciences politiques de l'université Paris-VIII. Il a publié *Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848* (2014).

Simon Hupfel est maître de conférences en économie à l'université de Haute-Alsace, chercheur au laboratoire BETA.

François Jarrige est maître de conférences en histoire à l'université de Bourgogne, membre du Centre Georges Chevrier. Il a notamment publié *Technocritiques*. Du refus des machines à la contestation des technosciences (2014), ainsi que, avec Emmanuel Fureix, La Modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIX^e siècle français (2015).

Thomas C. Jones est docteur en histoire de l'université de Cambridge, actuellement *Lecturer* à l'université de Buckingham (Grande-Bretagne).

Bérengère Kolly est docteure en philosophie de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Elle a publié en 2012 « *Et de nos sœurs séparées...* » *Lectures de la sororité*. Elle travaille en sciences de l'éducation sur la généalogie de la construction scolaire et sur l'éducation démocratique.

Andrea Lanza est docteur en histoire (EHESS) et a notamment publié en 2010 All'abolizione del proletariato! Il discorso socialista fraternitario. Parigi 1839-1847.

Marie Lauricella est doctorante en économie à l'ENS-Lyon, membre du laboratoire TRIANGLE.

Alain Maillard est professeur de sociologie à l'université de Picardie. Il a publié *La Communauté des Égaux. Le communisme néo-babouviste dans la France des années 1840* (1999) et a codirigé en 2006 *Les Socialismes français à l'épreuve du pouvoir (1830-1947).*

Sylvain Milbach est maître de conférences en histoire à l'université de Savoie et membre du laboratoire Langages, littératures, sociétés. Il a publié notamment L'Église, l'État et la liberté d'enseignement secondaire dans la France des notables (1830-1850).

Philippe Régnier est directeur de recherches au CNRS, laboratoire LIRE. Il est l'un des éditeurs des *Œuvres complètes* d'Henri de Saint-Simon (2012).

George Sheridan est Associate Professor en histoire à l'université de l'Oregon (États-Unis). Il a publié en 2014 Le Solitaire du ravin. Pierre Charnier (1795-1857), prud'homme tisseur et canut de Lyon (avec Ludovic Frobert).

Abdallah Zouache est professeur d'économie à l'Institut d'études politiques de Lille.

Table des matières

Changer la société, changer la presse Socialisme d'aujourd'hui et socialisme d'hier, 6 À l'aube des premiers socialismes, 9 Expériences et expérimentateurs socialistes, 12 Les socialismes et la « civilisation du journal », 15 Un continent englouti, 17 Première partie Premières impressions (1825-1835) Introduction 25 Le « jeune parti social », 25 « Nous sommes les hommes du progrès ; nous voulons des évolutions, et non des révolutions sociales », 27 « Pourquoi, sous le rapport matériel, cette inégalité de richesse parmi les hommes? Pourquoi ceux qui travaillent sont-ils pauvres? », 29 Contre la « Science de la Richesse des Nations qui meurent de faim », 30 « La philosophie est la science du tout, la science de la vie », 31 « Notre but est l'amélioration du sort du peuple et son bonheur; nos moyens sont l'éducation du peuple et l'appel à l'opinion publique éclairée par la discussion », 32 La presse « est la raison de cette progression, le foyer de cette lumière, le pivot de ce grand mouvement, le lien qui unit tous les hommes en une véritable association, en une communauté d'efforts et d'intérêts,

de travaux et de produits », 33

5

| Chapitre 1 | Les premiers journaux saint-simoniens ou l'invention conjointe du journal militant et du socialisme. Le Producteur d'Enfantin et Rodrigues et L'Organisateur de Laurent et Bazard Philippe Régnier | 37 |
|------------|--|----|
| | Du premier Producteur au second, puis à L'Organisateur, 37 | |
| | L'art de l'innovation intellectuelle, ou comment produire des idées neuves par voie de synthèse avec des idées anciennes et adverses, 40 | |
| | Vers une vision socialiste intégrale du monde, 43 | |
| | Contre les résistances idéologiques, la posture de la religion et de l'utopie, 46 | |
| Chapitre 2 | De l'économie politique à la politique économique. Chevalier et <i>Le Globe</i> Michel Bellet | 49 |
| | Le journal de la « politique économique » confrontée à la question sociale, 50 | |
| | Le journal des moyens transitoires pour opérer la transformation sociale et l'organisation future de la société, 52 | |
| | Le journal de l'émancipation industrielle à l'échelle du globe, 55 | |
| | Postérité : un journal militant, critique de la rente, méritocratique, moral et religieux, 58 | |
| Chapitre 3 | Perspectives catholiques sur la révolution. L'Avenir de Lamennais Sylvain Milbach | 62 |
| | Les premiers pas de L'Avenir, 63 | |
| | Une nouvelle alliance : Dieu et la liberté, 64 | |
| | Un programme réformateur audacieux, 66 | |
| | Une utopie catholique ?, 68 | |
| | Diffusion et réception des idées de L'Avenir, 73 | |
| Chapitre 4 | Naissance de l'association de production. L'Européen de Buchez | 75 |
| | Ludovic Frobert et Marie Lauricella | |
| | Buchez et L'Européen de 1831-1832, 75 | |
| | Réaliser l'« introduction de l'égalité dans les intérêts », 78 | |
| | Réforme du Conseil d'État et problématique de l'enquête, 81 | |

| Chapitre 5 | Synthèse et association. La Revue encyclopédique de Leroux, Reynaud et Carnot Aurélien Aramini et Vincent Bourdeau | 84 |
|------------|--|-----|
| | Les multiples vies de l'encyclopédisme : les formes savantes de l'engagement, 85 | |
| | Le projet initial : diffuser la religion saint-simonienne, 87 | |
| | Vers une « synthèse nouvelle », 88 | |
| | Vers L'Encyclopédie nouvelle, 95 | |
| Chapitre 6 | Le réalisme d'un imaginaire social passionné. La Réforme industrielle ou Le Phalanstère Olivier Chaïbi | 97 |
| | Un périodique voué à une œuvre industrielle, 97 | |
| | De la théorie de Fourier aux théories sociales, 100 | |
| Chapitre 7 | Le premier journal féministe. L'écriture comme pratique politique. La Femme libre de Jeanne-Désirée et Marie-Reine Stefania Ferrando et Bérengère Kolly | 104 |
| | Le premier périodique féministe, 105 | |
| | Liberté des femmes et transformation sociale, 106 | |
| | S'associer par et dans l'écriture, 108 | |
| | Continuités et controverses autour de La Femme libre, 110 | |
| Chapitre 8 | À la recherche d'une démocratie d'ateliers. L'Écho de la fabrique des canuts Simon Hupfel et George Sheridan | 113 |
| | Un journal de métier, 116 | |
| | <i>La réception des idées socialistes dans</i> L'Écho de la fabrique, <i>118</i> | |
| | Réforme du conseil de prud'hommes, libre défense et jurisprudence fixe, 122 | |
| | Réception et héritages de L'Écho de la fabrique, 123 | |
| Chapitre 9 | La République dans la commune. Le Réformateur de Raspail Jonathan Barbier et Ludovic Frobert | 127 |
| | Le journal de la réforme sociale, 128 | |

Réforme sociale et science économique, 131

La République en province, 135

| | Deuxième partie Recompositions (1836-1847) | |
|-------------|---|-----|
| | Introduction | 143 |
| | « On n'écrit pas tout ce qu'on pense, et l'on ne publie pas même tout ce qu'on écrit », 143 | |
| | « Démocrate, Réformiste, Socialiste et plus spécialement Communiste », 144 | |
| | « Le levier puissant de la presse, ce levier qui a plusieurs fois déjà relevé le monde », 146 | |
| | « Ce journal s'est proposé un grand dessein », 147 | |
| | « Les abonnés viennent en foule, il faut le dire, parce que la rivière attire toutes les eaux », 148 | |
| | « La publication du journal L'Atelier a causé une grande joie à nos fileurs », 149 | |
| Chapitre 10 | Organiser le travail. La Revue du progrès de Blanc | 151 |
| - | Cyrille Ferraton | |
| | Un journal républicain, 151 | |
| | La pédagogie de la « cause démocratique », 153 | |
| | De la concurrence illimitée à l'économie associative, 155 | |
| | Un relais et un tremplin pour les idées républicaines, 157 | |
| Chapitre 11 | Un républicanisme à tendance sociale. La Réforme de Baune et Flocon Andrea Lanza | 158 |
| | Rallier tous les réformistes de France, 158 | |
| | Républicanisme et socialisme dans La Réforme sous la monarchie de Juillet, 161 | |
| | Juin 1848 : l'heure des choix pour La Réforme, 164 | |
| | Fédérer les réformateurs : un bilan en demi-teinte, 166 | |
| | | |

| Chapitre 12 | Égalité et communauté, la presse communiste. L'Intelligence, Le Moniteur républicain, L'Homme libre, L'Égalitaire, La Fraternité de 1841, Le Travail, L'Humanitaire et La Fraternité de 1845 Alain Maillard | 168 |
|-------------|---|-----|
| | Avant et après le banquet de Belleville, 169 | |
| | Une presse de doctrine et de débat, 171 | |
| | De la république à la communauté des biens, 174 | |
| | Des « redingotes » et des « blouses » apprentis journalistes, 177 | |
| | Une diffusion restreinte, un écho réel, 179 | |
| Chapitre 13 | Les mues de l'organe sociétaire. La Phalange de Considerant Thomas Bouchet | 181 |
| | La première Phalange (1836-1840) : une histoire en dents de scie, 182 | |
| | La deuxième Phalange (1840-1843) : un nouveau départ, 182 | |
| | La Phalange, un organe de la science sociale, 183 | |
| | Victor Considerant, chef d'orchestre, 186 | |
| | La Phalange, vitrine sociétaire, 187 | |
| Chapitre 14 | À la conquête de l'espace public. Les fouriéristes et La Démocratie pacifique Bernard Desmars | 190 |
| | La création d'un quotidien, 191 | |
| | Un quotidien moderne, 192 | |
| | Précarité financière, 194 | |
| | Éclairer l'actualité d'un point de vue indépendant, 197 | |
| | La dénonciation de la « féodalité financière », 198 | |
| | L'engagement partisan à partir de 1847, 199 | |
| | La fin d'un quotidien, l'héritage d'un titre, 201 | |
| Chapitre 15 | L'utopie ou la barbarie. Contre la violence révolutionnaire. Le Populaire de Cabet François Fourn | 203 |
| | Diriger un journal pour exister dans l'espace public, 204 | |

Quand les socialistes inventaient l'avenir

| | Un projet éditorial : instruire et moraliser le peuple, 207 | |
|-------------|--|-----|
| | Le journal d'une communauté de lecteurs : les Icariens, 213 | |
| Chapitre 16 | Le projet colonial saint-simonien. L'Algérie d'Enfantin Abdallah Zouache | 217 |
| | L'Algérie, organe de presse saint-simonien, 217 | |
| | L'Algérie <i>et</i> Colonisation de l'Algérie : <i>continuité</i> ou rupture ?, 220 | |
| | Une association sans égalité, 220 | |
| | État, administration militaire et colonisation de l'Algérie, 221 | |
| | Industrialisme et colonisation de l'Algérie, 223 | |
| Chapitre 17 | Un forum pour la classe ouvrière. L'expérience de L'Atelier François Jarrige et Marie Lauricella | 226 |
| | Un journal d'ouvriers pour les ouvriers, 226 | |
| | Du socialisme buchézien au « spiritualisme démocratique », 229 | |
| | Le porte-parole des intérêts ouvriers, 232 | |
| | Un journal de combat et ses postérités, 236 | |
| Chapitre 18 | Une version socialiste de La Revue des Deux Mondes. La Revue indépendante de Leroux et Sand Nathalie Brémand | 239 |
| | Une revue créée par volonté d'indépendance, 239 | |
| | Une revue d'actualité intellectuelle, 241 | |
| | Entre le livre et le journal, 245 | |
| Chapitre 19 | L'association en théorie et en pratique. La Revue sociale de Leroux Naomi J. Andrews | 247 |
| | Un journal au service de la pensée de Pierre Leroux, 248 | |
| | Leroux et son monde, 249 | |
| | Le circulus appliqué à la presse, 250 | |
| | L'expérience algérienne et La Revue sociale, 252 | |
| | | |

| • | La Revue nationale de Buchez et Ott Claudia Giurintano | 255 |
|-------------|--|-----|
| | Buchéziens et socialistes : une distance idéologique, 255 | |
| | Le principe de nationalité, 258 | |
| | Les associations de travailleurs, 259 | |
| | Troisième partie Épreuves. Succès, échecs, exils (1848-1860) | |
| | Introduction | 265 |
| | « Chaque jour, chaque nuit, les presses de la capitale, nouvelles cataractes, vomissent, sur le pavé, des milliards de carrés de papier », 266 | |
| | « République, gouvernement des peuples majeurs et dignes de la liberté. Salut ! », 269 | |
| | « Le socialisme a été vaincu dans les rues, il reste à le dompter dans la controverse », 271 | |
| | « L'immobilité, le vide, le néant », 274 | |
| Chapitre 21 | Pierre-Joseph Proudhon, seul contre tous. Le Représentant du Peuple, Le Peuple, La Voix du Peuple, Le Peuple de 1850 Edward Castleton | 278 |
| | Proudhon, homme de presse, homme politique, 278 | |
| | Promouvoir le crédit gratuit, 282 | |
| | Critique ou union de la gauche ?, 287 | |
| | Le Peuple de 1850 : un journal « proudhonien » ?, 289 | |
| Chapitre 22 | Les journaux rouges du « printemps 1848 ». Le Journal des travailleurs et Le Tocsin des travailleurs Samuel Hayat | 293 |
| | Un format similaire, 294 | |
| | Une conception commune de la république, 295 | |
| | Le Journal des travailleurs, organe des ouvriers de métier, 299 | |
| | Le Tocsin des travailleurs, défenseur de la souveraineté du peuple travailleur, 302 | |
| | | |

Chapitre 20 Le socialisme chrétien en 1847-1848.

| Chapitre 23 | La politique dans le réel. Éducation, travail, citoyenneté. La Voix des femmes Bérengère Kolly | 307 |
|-------------|---|-----|
| | Un « journal socialiste et politique, organe des intérêts de toutes », 308 | |
| | Fraternité ou sororité : entre modération et subversion, 310 | |
| | Politique et éducation, 312 | |
| | Controverses et disputes, 314 | |
| Chapitre 24 | En défense de la Commission du Luxembourg. Le Travail affranchi de Vidal et Toussenel ; Le Salut du Peuple de Pecqueur ; Le Nouveau Monde de Blanc Vincent Bourdeau | 317 |
| | Vie, mort et résurrection du Luxembourg, 319 | |
| | Organiser le travail : un projet social, politique et scientifique, 321 | |
| | La république par d'autres moyens, 325 | |
| | La science sociale, nouvelle science politique, 326 | |
| | La fin de la république des associations, 329 | |
| Chapitre 25 | La république sociale selon Lamennais. Le Peuple constituant Sylvain Milbach | 331 |
| | Du républicanisme modéré à la Montagne, 332 | |
| | La continuité de la pensée de Lamennais, 334 | |
| | Un socialisme évangélique, 336 | |
| Chapitre 26 | Deux déclinaisons du socialisme républicain. La République de Bareste ; La Vraie République de Thoré Andrea Lanza | 340 |
| | Deux aventures éditoriales en écho, 340 | |
| | Deux journaux, deux stratégies : publicité contre vertu républicaine, 341 | |
| | Entre actualité, intervention politique et répression, 343 | |
| | Héritages saint-simoniens et contribution de Pierre Leroux, 344 | |
| | | |

| Chapitre 27 | Rallier la république en exil. L'Homme de Ribeyrolles Thomas C. Jones | 348 |
|-------------|---|-----|
| | Les hommes de l'exil et L'Homme, 349 | |
| | Une feuille « ouverte à tous », mais encore essentiellement démocrate-socialiste, 351 | |
| | Un journal défini par l'exil, 354 | |
| | Un effondrement soudain, mais un héritage durable, 357 | |
| Chapitre 28 | Utopie et action révolutionnaire dans le Nouveau Monde. Le Libertaire de Déjacque Michel Cordillot | 361 |
| | Un homme et son journal, 362 | |
| | Une utopie pour prendre date, 365 | |
| | Au cœur des conflits politiques de l'exil, 366 | |
| | La spécificité du contexte américain, 368 | |
| | L'échec et la disparition du Libertaire, 369 | |
| | Conclusion. Sous l'œil impérial, les enterrements de la presse socialiste | 373 |
| | « Si l'industriel domine le penseur, la préoccupation de la vérité à dire est combattue dans son esprit par la présence du gain à faire », 374 | |
| | « Forts comme les feuilles du printemps et les vagues des mers, innombrables comme elles sont ceux dont le bon vouloir se consume dans l'obscurité, le silence et les épreuves », 377 | |
| | « La France [] contient trente-six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement », 379 | |
| | « Une nation affranchie qui ne profite pas du premier jour de l'affranchissement pour organiser la force populaire, est immédiatement condamnée à retomber sous le joug », 381 | |
| | Index | 387 |
| | Les auteurs | 395 |



Composition Facompo, Lisieux (Calvados). Impression réalisée par CPI Bussière à Saint-Amand-Montrond (Cher) en avril 2015.

Dépôt légal : mai 2015 Nº de dossier : 000000/0

Imprimé en France